

Rep. XIII. 2. no. 73.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-711427-p0002-9

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-711427-p0005-5

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

TOME DIX-NEUVIEME.

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-TYPOGRAPHIQUE.

1784.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-711427-p0007-7

KGENFRIED
UNIVERS.
ZVHALLE

ESSAI

SUR

LES MOEURS

ET

L'ESPRIT DES NATIONS,

ET SUR LES PRINCIPAUX FAITS DE L'HISTOIRE DEPUIS CHARLEMAGNE JUSQU'A LOUIS XIII.

ESSAI

ESSAI

SUR LES MOEURS

ET L'ESPRIT DES NATIONS,

ET SUR LES PRINCIPAUX FAITS DE L'HISTOIRE, DEPUIS CHARLEMAGNE JUSQU'A LOUIS XIII.

CHAPITRE CLXXIV.

DE HENRI IV.

EN lisant l'histoire de *Henri IV* dans *Daniel*, on est tout étonné de ne le pas trouver un grand homme. On y voit à peine son caractère; très-peu de ces belles réponses qui sont l'image de son ame; rien de ce discours digne de l'immortalité, qu'il tint à l'assemblée des notables de Rouen; aucun détail de tout le bien qu'il fit à la patrie. Des manœuvres de guerre, séchement racontées, de longs discours au parlement en faveur des jésuites, & enfin la vie du père *Coton*, forment dans *Daniel* le règne de *Henri IV*.

Histoire de *Henri IV* mal faite par *Daniel*.

Bayle souvent aussi répréhensible & aussi petit, quand il traite des points d'histoire & des affaires du monde, qu'il est judicieux & profond quand il manie la dialectique, commence son article de *Henri IV*

Bayle voudrait qu'on eût châtré *Henri IV*.

par dire que *ſi on l'eût fait eunuque, il eût pu effacer la gloire des Alexandre & des Céſar.* Voilà de ces choſes qu'il eût dû effacer de ſon dictionnaire. Sa dialectique même lui manque dans cette ridicule ſuppoſition ; car *Céſar* fut beaucoup plus débauché que *Henri IV* ne fut amoureux ; & on ne voit pas pourquoi *Henri IV* eût été plus loin qu'*Alexandre*. *Bayle* a-t-il prétendu qu'il faille être un demi-homme pour être un grand-homme ? Ne ſavait-il pas, d'ailleurs, quelle foule de grands capitaines a mêlé l'amour aux armes ? De tous les guerriers qui ſe ſont fait un nom, il n'y a peut-être que le ſeul *Charles XII* qui ait renoncé abſolument aux femmes ; encore a-t-il eu plus de revers que de ſuccès. Ce n'eſt pas que je veuille dans cet ouvrage ſérieux flatter cette vaine galanterie qu'on reproche à la nation françaiſe ; je ne veux que reconnaître une très-grande vérité, c'eſt que la nature, qui donne tout, ôte preſque toujours la force & le courage à ceux qui ſont dépouillés des marques de la virilité, ou en qui ces marques ſont imparfaites. Tout eſt phyſique dans toutes les eſpèces ; ce n'eſt pas le bœuf qui combat, c'eſt le taureau. La force de l'ame & du corps ſont puiſées dans cette ſource de la vie. Il n'y a parmi les eunuques que *Narſès* de capitaine, & qu'*Origène* & *Photius* de ſavans. *Henri IV* fut ſouvent amoureux, & quelquefois ridiculement ; mais jamais il ne fut amolli ; la belle *Gabrielle* l'appelle dans ſes lettres, *Mon ſoldat :* ce ſeul mot réfute *Bayle*. Il eſt à ſouhaiter, pour l'exemple des rois & pour la conſolation des peuples, qu'on liſe ailleurs, comme dans la grande hiſtoire de

Reflexions ſur les eunuques.

Mézerai, dans *Péréfixe*, dans les mémoires de *Sulli*, ce qui concerne les temps de ce bon prince. (1)

Sommaire de la vie de *Henri IV.*

Fesons pour notre usage particulier un précis de cette vie, qui fut trop courte. Il est dès son enfance nourri dans les troubles & dans les malheurs. Il se trouve à quatorze ans à la bataille de Moncontour. Il est rappelé à Paris. Il n'épouse la sœur de *Charles IX* que pour voir ses amis assassinés autour de lui, pour courir lui-même risque de sa vie, & pour rester près de trois ans prisonnier d'Etat. Il ne sort de sa prison que pour essuyer toutes les fatigues & toutes les fortunes de la guerre, manquant souvent du nécessaire, n'ayant jamais de repos, s'exposant comme le plus hardi soldat, fesant des actions qui ne paraissent pas croyables, & qui ne le deviennent

(1) Ce passage du dictionnaire de *Bayle*, ainsi qu'un grand nombre d'autres, ne peut être regardé que comme une plaisanterie.

Il est certain qu'un prince qui profite de l'impunité que son rang lui assure, pour priver un de ses sujets de sa femme, commet un acte de tyrannie: l'adultère est un crime pour un souverain comme pour un particulier; mais les circonstances qui augmentent ou diminuent la gravité du crime, sans en changer la nature, rendent celui-ci bien plus grave dans un roi que dans un homme privé.

Il faut avouer encore qu'un prince dont les passions sont publiques peut s'avilir, soit par l'influence que sa faiblesse donne à ses maîtresses, soit par les actions indignes de lui où l'amour peut l'entraîner, soit même par le ridicule dont peuvent le couvrir les infidélités ou l'insolence de ses maîtresses.

Cependant de toutes les passions des rois l'amour est encore la moins funeste à leurs peuples. Ce n'est point *Marie Touchet* qui a conseillé la St Barthélemi; Madame de *Montespan* n'a point contribué à la révocation de l'édit de Nantes. Ce ne sont point les maîtresses de *Louis XV* ou de son premier ministre qui ont fait donner l'édit de 1724. Les confesseurs des rois ont fait bien plus de mal à l'Europe que leurs maîtresses.

Observons enfin que l'amour des plaisirs & la chasteté sont également compatibles avec toutes les vertus & tous les vices, toutes les grandes actions & tous les crimes.

que parce qu'il les a répétées ; comme lorſqu'à la priſe de Cahors, en 1588, il fut ſous les armes pendant cinq jours, combattant de rue en rue ſans preſque prendre de repos. La victoire de Coutras fut due principalement à ſon courage. Son humanité après la victoire devait lui gagner tous les cœurs.

Le meurtre de *Henri III* le fait roi de France : mais la religion ſert de prétexte à la moitié des chefs de l'armée pour l'abandonner, & à la ligue pour ne pas le reconnaître. Elle choiſit pour roi un fantôme, un cardinal de *Bourbon-Vendôme* ; & le roi d'Eſpagne, *Philippe II*, maître de la ligue par ſon argent, compte déjà la France pour une de ſes provinces. Le duc de Savoie, gendre de *Philippe*, envahit la Provence & le Dauphiné. Le parlement de Languedoc défend ſous peine de la vie de le reconnaître, & le déclare *incapable de poſſéder jamais la couronne de France, conformément à la bulle de notre St Père le pape.* Le parlement
Septembre 1589. de Rouen déclare *criminels de lèſe-majeſté divine & humaine* tous ſes adhérens. (2)

Henri IV n'avait pour lui que la juſtice de ſa cauſe, ſon courage & quelques amis. Jamais il ne fut en état de tenir long-temps une armée ſur pied ;

(2) Les apologiſtes des jéſuites ont reproché ces arrêts aux parlemens lorſqu'ils détruiſaient les jéſuites en les accuſant de ces mêmes excès. La juſtice oblige d'obſerver qu'on ne doit reprocher à un corps que les crimes qui lui ont été inſpirés par l'intérêt ou par l'eſprit de corps. On peut alors dire à ceux qui les compoſent : *voilà ce que vos prédéceſſeurs ont fait, voilà ce que dans les mêmes circonſtances on pourrait attendre de vous : l'eſprit qui les animait n'eſt point éteint, votre intérêt n'a pas changé.* Mais il n'eſt pas plus raiſonnable de reprocher à des corps ſeculiers les crimes du fanatiſme ou de la ſuperſtition, dont leurs prédéceſſeurs ſe ſont ſouillés, que de reprocher les excès de la St Barthelemi aux deſcendans des *Tavanes* ou des *Guiſes*.

& encore quelle armée ? elle ne se monta presque jamais à douze mille hommes complets : c'était moins que les détachemens de nos jours. Ses serviteurs venaient tour à tour se ranger sous sa bannière, & s'en retournaient les uns après les autres au bout de quelques mois de service. Les Suisses, qu'à peine il pouvait payer, & quelques compagnies de lances, sefaient le fonds permanent de ses forces. Il fallait courir de ville en ville combattre & négocier sans relâche. Il n'y a presque point de province en France où il n'ait fait de grands exploits à la tête de quelques amis qui lui tenaient lieu d'armée.

D'abord, avec environ cinq mille combattans il bat, à la journée d'Arques auprès de Dieppe, l'armée du duc de *Mayenne*, forte de vingt mille hommes ; c'est alors qu'il écrivit cette lettre au marquis de *Crillon :* „ Pends-toi, brave *Crillon*, „ nous avons combattu à Arques, & tu n'y étais „ pas. Adieu, mon ami, je vous aime à tort & à „ travers. „ Ensuite il emporte les faubourgs de Paris, & il ne lui manque qu'assez de soldats pour prendre la ville. Il faut qu'il se retire, qu'il force jusqu'aux villages retranchés pour s'ouvrir des passages, pour communiquer avec les villes qui défendent sa cause. Octobre 1589.

Pendant qu'il est ainsi continuellement dans la fatigue & dans le danger, un cardinal *Caëtan*, légat de Rome, vient tranquillement à Paris donner des lois au nom du pape. La Sorbonne ne cesse de déclarer qu'il n'est pas roi ; (& elle subsiste encore !) & la ligue règne sous le nom de ce cardinal de *Vendôme*, qu'elle appelait *Charles X*, au nom duquel

on frappait la monnaie, tandis que le roi le retenait prisonnier à Tours. (3)

Les religieux animent les peuples contre lui. Les jésuites courent de Paris à Rome & en Espagne. Le père *Matthieu*, qu'on nommait le *courrier de la ligue*, ne cesse de procurer des bulles & des soldats. Le roi d'Espagne envoie quinze cents lances fournies, qui fesaient environ quatre mille cavaliers, & trois mille hommes de la vieille infanterie vallone, sous le comte d'*Egmont*, fils de cet *Egmont* à qui ce roi avait fait trancher la tête. Alors *Henri IV* rassemble le peu de force qu'il peut avoir, & n'est pourtant pas à la tête de dix mille combattans. Il livre cette fameuse bataille d'Ivry aux ligueurs commandés par le duc de *Mayenne*, & aux Espagnols très-supérieurs en nombre, en artillerie, en tout ce qui peut entretenir une armée considérable. Il gagne cette

14 mars 1590.

(3) Ce que nous avons dit dans la note précédente peut s'appliquer ici. La Sorbonne agissait alors d'après les principes d'intolérance admis par tous les théologiens, d'après l'intérêt de l'autorité ecclesiastique, l'esprit général du clergé; ainsi tant qu'elle n'enseignera pas dans ses écoles que tout acte de violence temporelle exercé contre l'hérésie ou l'impiété est contraire à la justice, & par conséquent à la loi de DIEU; tant qu'elle n'enseignera point que le clergé ne peut avoir d'autre juridiction que celle qu'il reçoit de la puissance séculière, & qui conserve le droit de l'en priver, on est en droit de croire que la Sorbonne a conservé ses principes d'intolérance & de révolte.

D'ailleurs il n'est que trop public qu'elle n'a point rougi d'avancer hautement dans la *censure de Belisaire*, & plus récemment dans celle de l'*histoire philosophique du commerce des deux Indes*, les principes des assassins & des bourreaux du seizième siècle.

Ainsi autant il serait injuste de reprocher aux parlemens leurs arrêts contre *Henri IV*, autant est-il raisonnable de reprocher à la Sorbonne son décret contre *Henri III*, ses décisions contre *Henri IV*, ses instructions au père *Mathieu*, &c. &c. &c.

bataille comme il avait gagné celle de Coutras, en se jetant dans les rangs ennemis au milieu d'une forêt de lances. On se souviendra dans tous les siècles de ces paroles: *Si vous perdez vos enseignes, ralliez-vous à mon panache blanc; vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur & de la gloire.* Sauvez les Français, s'écria-t-il, quand les vainqueurs s'acharnaient sur les vaincus.

Ce n'est plus comme à Coutras, où à peine il était le maître. Il ne perd pas un moment pour profiter de la victoire. Son armée le suit avec alégresse; elle est même renforcée. Mais enfin il n'avait pas quinze mille hommes, & avec ce peu de troupes il assiége Paris, où il restait alors deux cents vingt mille habitans. Il est constant qu'il l'eût pris par famine, s'il n'avait pas permis lui-même, par trop de pitié, que les assiégeans nourrissent les assiégés. En vain ses généraux publiaient sous ses ordres des défenses, sous peine de mort, de fournir des vivres aux Parisiens; les soldats eux-mêmes leur en vendaient. Un jour que pour faire un exemple on allait pendre deux paysans qui avaient amené des charrettes de pain à une poterne, *Henri* les rencontra en allant visiter ses quartiers: ils se jetèrent à ses genoux, & lui remontrèrent qu'ils n'avaient que cette manière pour gagner leur vie: *Allez en paix*, leur dit le roi, en leur donnant aussitôt l'argent qu'il avait sur lui: *Le Béarnois est pauvre*, ajouta-t-il, *s'il avait davantage, il vous le donnerait.* Un cœur bien né ne peut lire de pareils traits sans quelques larmes d'admiration & de tendresse.

Pendant qu'il pressait Paris, les moines armés

fesaient des processions, le mousquet & le crucifix à la main & la cuirasse sur le dos. Le parlement, les cours supérieures, les citoyens fesaient serment sur l'évangile, en présence du légat, & de l'ambassadeur d'Espagne, de ne le point recevoir. Mais enfin les vivres manquent, la famine fait sentir ses plus cruelles extrémités.

Juin 1590.

Le duc de Parme est envoyé par *Philippe II* au secours de Paris avec une puissante armée : *Henri IV* court lui présenter la bataille. Qui ne connaît cette lettre qu'il écrivit du champ où il croyait combattre à cette *Gabrielle d'Estrées*, rendue célèbre par lui : *Si je meurs, ma dernière pensée sera à* DIEU, *& l'avant-dernière à vous.* Le duc de Parme n'accepta point la bataille ; il n'était venu que pour secourir Paris, & pour rendre la ligue plus dépendante du roi d'Espagne. Assiéger cette grande ville avec si peu de monde, devant une armée supérieure, était une chose impossible : voilà donc encore sa fortune retardée & ses victoires inutiles. Du moins il empêche le duc de Parme de faire des conquêtes, & le côtoyant jusqu'aux dernières frontières de la Picardie, il le fit rentrer en Flandre.

Octobre 1590.

A peine est-il délivré de cet ennemi que le pape *Grégoire XIV*, *Sfondrat*, emploie une partie des trésors amassés par *Sixte-Quint* à envoyer des troupes à la ligue. Le jésuite *Jouvency* avoue dans son histoire que le jésuite *Nigri*, supérieur des novices de Paris, rassembla tous les novices de cet ordre en France, & qu'il les conduisit jusqu'à Verdun au-devant de l'armée du pape ; qu'il les enrégimenta, & qu'il les incorpora à cette armée, laquelle

Novices jésuites enrôlés contre *Henri IV*.

ne laissa en France que les traces des plus horribles dissolutions : ce trait peint l'esprit du temps.

C'était bien alors que les moines pouvaient écrire que l'évêque de Rome avait le droit de déposer les rois : ce droit était prêt d'être constaté à main armée.

Henri IV avait toujours à combattre l'Espagne, Rome & la France ; car le duc de Parme en se retirant avait laissé huit mille soldats au duc de *Mayenne*. Un neveu du pape entre en France avec des troupes italiennes & des monitoires ; il se joint au duc de Savoie dans le Dauphiné. *Lesdiguières*, celui qui fut depuis le dernier connétable de France, & le dernier seigneur puissant, battit les troupes savoisiennes & celles du pape. Il fesait la guerre comme *Henri IV* avec des capitaines qui ne servaient qu'un temps : cependant il défit ces armées réglées. Tout était alors soldat en France, payſan, artisan, bourgeois ; c'est ce qui la dévasta, mais c'est ce qui l'empêcha enfin d'être la proie de ses voisins. Les soldats du pape se dissipèrent, après n'avoir donné que des exemples d'une débauche inconnue au-delà de leurs Alpes. Les habitans des campagnes brûlaient les chèvres qui suivaient leurs régimens.

Philippe II, du fond de son palais, continuait à entretenir & ménager cet incendie, toujours donnant au duc de *Mayenne* de petits secours, afin qu'il ne fût ni trop faible ni trop puissant, & prodiguant l'or dans Paris, pour y faire reconnaître sa fille *Claire-Eugénie* reine de France, avec le prince qu'il lui donnera pour époux. C'est dans ces vues qu'il envoie encore le duc de Parme en France, lorsque

Henri IV assiége Rouen, comme il l'avait envoyé pendant le siége de Paris. Il promettait à la ligue qu'il ferait marcher une armée de cinquante mille hommes, dès que sa fille ferait reine. *Henri*, après avoir levé le siége de Rouen, fait encore sortir de France le duc de Parme.

États généraux prétendus. Novembre 1591.

Cependant il s'en fallut peu que la faction des seize, pensionnaire de *Philippe II*, ne remplît enfin les projets de ce monarque, & n'achevât la ruine entière du royaume. Ils avaient fait pendre le premier président du parlement de Paris, & deux magistrats qui s'opposaient à leurs complots. Le duc de *Mayenne*, prêt à être accablé lui-même par cette faction, avait fait pendre quatre de ces séditieux à son tour. C'était au milieu de ces divisions & de ces horreurs, après la mort du prétendu *Charles X*, que se tenaient à Paris les états-généraux, sous la direction d'un légat du pape & d'un ambassadeur d'Espagne : le légat même y présida & s'assit dans le fauteuil qu'on avait laissé vide, & qui marquait la place du roi qu'on devait élire. L'ambassadeur d'Espagne y eut séance : il y harangua contre la *loi salique*, & proposa l'infante pour reine. Le parlement fit des remontrances au duc de *Mayenne* en faveur de la loi salique ; mais ces remontrances n'étaient-elles pas visiblement concertées avec ce chef de parti ? la nomination de l'infante ne lui ôtait-elle pas sa place ? le mariage de cette princesse, projeté avec le duc de *Guise* son neveu, ne le rendait-il pas sujet de celui dont il voulait demeurer le maître ?

1593.

Vous remarquerez qu'à ces états le parlement voulut avoir séance par députés, & ne put l'obtenir.

Vous remarquerez encore que ce même parlement venait de faire brûler, par son bourreau, un arrêt du parlement du roi séant à Châlons, donné contre le légat & contre son prétendu pouvoir de présider à l'élection d'un roi de France. Le parlement n'assiste point aux états.

A peu près dans le même temps, plusieurs citoyens ayant présenté requête à la ville & au parlement pour demander qu'on pressât au moins le roi de se faire catholique, avant de procéder à une élection, la Sorbonne déclara cette requête *inepte*, *séditieuse*, *impie*, *inutile*, *attendu qu'on connaît l'obstination de Henri le relaps*. Elle excommunie les auteurs de la requête, & conclut à les chasser de la ville. Ce décret, rendu en aussi mauvais latin que conçu par un esprit de démence, est du premier novembre 1592 : il a été révoqué depuis, lorsqu'il importait fort peu qu'il le fût. Si *Henri IV* n'eût pas régné, le décret eût subsisté, & on eût continué de prodiguer à *Philippe II* le titre de protecteur de la France & de l'Eglise. Décret de la Sorbonne contre *Henri IV*.

Des prêtres de la ligue étaient persuadés & persuadaient aux peuples que *Henri IV* n'avait nul droit au trône ; que la loi salique, respectée depuis si long-temps, n'est qu'une chimère ; que c'est à l'Eglise seule à donner les couronnes.

On a conservé les écrits d'un nommé d'*Orléans*, avocat au parlement de Paris, & député aux états de la ligue. Cet avocat développe tout ce système dans un gros livre intitulé, *Réponse des vrais catholiques*.

C'est une chose digne d'attention que la fourberie & le fanatisme avec lesquels tous les auteurs de ce temps-là cherchent à soutenir leurs sentimens par les

livres juifs, comme si les usages d'un petit peuple confiné dans les roches de la Palestine devaient être au bout de trois mille ans la règle du royaume de France. Qui croirait que pour exclure *Henri IV* de son héritage on citait l'exemple d'un roitelet juif nommé *Ozias*, que les prêtres avaient chassé de son palais parce qu'il avait la lèpre, & qui n'avait la lèpre que pour avoir voulu offrir de l'encens au Seigneur ?

Page 230. *L'hérésie*, dit l'avocat d'*Orléans*, *est la lèpre de l'ame; par conséquent Henri IV est un lépreux qui ne doit pas régner.* C'est ainsi que raisonne tout le parti de la ligue ; mais il faut transcrire les propres paroles de l'avocat au sujet de la loi salique.

Page 224. *Le devoir d'un roi de France est d'être chrétien aussi-bien que mâle. Qui ne tient la foi catholique, apostolique & romaine n'est point chrétien, & ne croit point en* DIEU, *& ne peut être justement roi de France, non plus que le plus grand faquin du monde.*

Voici un morceau encore plus étrange.

Page 272. *Pour être roi de France, il est plus nécessaire d'être catholique que d'être homme : qui dispute cela mérite qu'un bourreau lui réponde plutôt qu'un philosophe.*

Rien ne sert plus à faire connaître l'esprit du temps. Ces maximes étaient en vigueur dans Rome depuis huit cents ans ; & elles n'étaient en horreur dans la moitié de l'Europe que depuis un siècle. Les Espagnols, avec de l'argent & des prêtres, faisaient valoir ces opinions en France ; & *Philippe II* eût soutenu les sentimens contraires, s'il y avait eu le moindre intérêt.

Pendant qu'on employait contre *Henri* les armes, la plume, la politique & la superstition, pendant

que ces états auſſi tumultueux, auſſi diviſés qu'irréguliers ſe tenaient dans Paris, *Henri* était aux portes, & menaçait la ville. Il y avait quelques partiſans. Beaucoup de vrais citoyens, laſſés de leurs malheurs & du joug d'une puiſſance étrangère, ſoupiraient après la paix ; mais le peuple était retenu par la religion. La plus vile populace fait en ce point la loi aux grands & aux ſages ; elle compoſe le plus grand nombre, elle eſt conduite aveuglément, elle eſt fanatique ; & *Henri IV* n'était pas en état d'imiter *Henri VIII* & la reine *Eliſabeth*. Il fallut changer de religion ; il en coûte toujours à un brave homme. Les lois de l'honneur qui ne changent jamais chez les peuples policés, tandis que tout le reſte change, attachent quelque honte à ces changemens, quand l'intérêt les dicte. Mais cet intérêt était ſi grand, ſi général, ſi lié au bien du royaume, que les meilleurs ſerviteurs qu'il eût parmi les calviniſtes lui conſeillèrent d'embraſſer la religion même qu'ils haïſſaient. *Il eſt néceſſaire*, lui diſait *Roſni*, *que vous ſoyez papiſte, & que je demeure réformé*. C'était tout ce que craignaient les factions de la ligue & de l'Eſpagne. Les noms d'*hérétique* & de *relaps* étaient leurs principales armes que ſa converſion rendait impuiſſantes. Il fallut qu'il ſe fît inſtruire, mais pour la forme ; car il était plus inſtruit en effet que les évêques avec leſquels il conféra. Nourri par ſa mère dans la lecture de l'ancien & du nouveau teſtament, il les poſſédait tous deux. La controverſe était dans ſon parti le ſujet de toutes les converſations, auſſi-bien que la guerre & l'amour. Les citations de l'Ecriture, les alluſions à ces livres, entraient dans ce

Henri IV obligé de changer de religion.

qu'on appelait le *bel esprit* en ces temps-là ; & la bible était si familière à *Henri IV* qu'à la bataille de Coutras il avait dit, en fesant prisonnier de sa main un officier nommé *Chateaurenard : Rends-toi, Philistin.*

24 juillet 1593. On voit assez ce qu'il pensait de sa conversion, par sa lettre à *Gabrielle d'Estrées : C'est demain que je fais le saut périlleux. Je crois que ces gens-ci me feront haïr St Denis autant que vous haïssez Monceaux....* C'est immoler la vérité à de très-fausses bienséances, de prétendre, comme le jésuite *Daniel*, que quand *Henri IV* se convertit, il était dès long-temps catholique dans le cœur. Sa conversion assurait sans doute son salut, je le veux croire ; mais il paraît bien que l'amant de *Gabrielle* ne se convertit que pour régner ; & il est encore plus évident que ce changement n'augmentait en rien son droit à la couronne.

Il avait alors auprès de lui un envoyé secret de la reine *Elisabeth*, nommé *Thomas Vilquési*, qui écrivit ces propres mots, quelque temps après, à la reine sa maîtresse.

Preuves de raisons de ce changement.

„ Voici comme ce prince s'excuse sur son chan-
„ gement de religion, & les paroles qu'il m'a
„ dites. (*a*) „ Quand je fus appelé à la couronne,
„ huit cents gentilshommes & neuf régimens se
„ retirèrent de mon service, sous prétexte que
„ j'étais hérétique. Les ligueurs se sont hâtés d'élire
„ un roi ; les plus notables se sont offerts au duc
„ de *Guise*, c'est pourquoi je me suis résolu, après
„ mûre délibération, d'embrasser la religion romaine :

(*a*) Tiré du troisième tome des manuscrits de *Bèze*, n° VIII.

„ par ce moyen, je me suis entièrement adjoint le
„ tiers parti ; j'ai anticipé l'élection du duc de *Guise* ;
„ je me suis acquis la bonne volonté du peuple
„ français ; j'ai eu parole du duc de Florence en
„ choses importantes : j'ai finalement empêché que
„ la religion réformée n'ait été flétrie. „

(*b*) *Henri* envoya le sieur *Morland* à la reine d'Angleterre, pour certifier les mêmes choses, & faire comme il pourrait ses excuses. *Morland* dit qu'*Elisabeth* lui répondit : *Se peut-il faire qu'une chose mondaine lui ait fait mettre bas la crainte de* DIEU ? Quand la meurtrière de *Marie Stuart* parlait de la crainte de DIEU, il est très-vraisemblable que cette reine fesait la comédienne, comme on le lui a tant reproché ; mais quand le brave & généreux *Henri IV* avouait qu'il n'avait changé de religion que par l'intérêt de l'Etat, qui est la souveraine raison des rois, on ne peut douter qu'il ne parlât de bonne foi. Comment donc le jésuite *Daniel* peut-il insulter à la vérité & à ses lecteurs, au point d'assurer, contre tant de vraisemblance, contre tant de preuves, & contre la connaissance du cœur humain, que *Henri IV* était depuis long-temps catholique dans le cœur ? Encore une fois, le comte *Boulainvilliers* a bien raison d'assurer qu'un jésuite ne peut écrire fidellement l'histoire.

Mensonge absurde de *Daniel*.

Les conférences qu'on eut avec lui rendirent sa personne chère à tous ceux qui sortirent de Paris pour le voir. Un des députés, étonné de la familiarité avec laquelle ses officiers se pressaient autour

(*b*) *Idem*.

de lui, & fesaient à peine place : *Vous ne voyez rien*, dit-il, *ils me pressent bien autrement dans les batailles.* Enfin, ayant repris d'assaut la ville de Dreux, avant d'apprendre son nouveau catéchisme, ayant ensuite fait son abjuration dans St Denis, s'étant fait sacrer à Chartres, & ayant surtout ménagé des intelligences dans Paris, qui avait une garnison de trois mille espagnols, avec des napolitains & des lansquenets, il y entre en souverain, n'ayant pas plus de soldats autour de sa personne qu'il n'y avait d'étrangers dans les murs.

Il entre enfin dans Paris. 1594, mardi 12 mars.

Paris n'avait vu ni reconnu de roi depuis quinze ans. Deux hommes ménagèrent seuls cette révolution ; le maréchal de *Brissac*, & un brave citoyen dont le nom était moins illustre, & dont l'ame n'était pas moins noble ; c'était un échevin de Paris nommé *Langlois*. Ces deux restaurateurs de la tranquillité publique s'associèrent bientôt les magistrats & les principaux bourgeois. Les mesures furent si bien prises, le légat, le cardinal de *Pellevé*, les commandans espagnols, les seize si artificieusement trompés, ensuite si bien contenus, que *Henri IV* fit son entrée dans sa capitale, sans qu'il y eût presque du sang répandu. Il renvoya tous les étrangers qu'il pouvait retenir prisonniers ; il pardonna à tous les ligueurs. Les ambassadeurs de *Philippe II* partirent le jour même sans qu'on leur fît la moindre violence, & le roi les voyant passer d'une fenêtre leur dit : *Messieurs, mes complimens à votre maître; mais n'y revenez plus.*

Plusieurs villes suivirent l'exemple de Paris ; mais *Henri* était encore bien éloigné d'être maître du royaume

royaume. *Philippe II* qui, dans la vue d'être toujours nécessaire à la ligue, n'avait jamais fait de mal au roi qu'à demi, lui en fesait encore assez dans plus d'une province. Détrompé de l'espérance de régner en France sous le nom de sa fille, il ne songeait plus qu'à affaiblir pour jamais le royaume en le démembrant; & il était très-vraisemblable que la France serait dans un état pire que quand les Anglais en possédaient la moitié, & quand les seigneurs particuliers tyrannisaient l'autre.

Le duc de *Mayenne* avait la Bourgogne; le duc de *Guise*, fils du *balafré*, possédait Rheims & une partie de la Champagne; le duc de *Mercœur* dominait dans la Bretagne, & les Espagnols y avaient Blavet qui est aujourd'hui le Port-Louis. Les principaux capitaines même de *Henri IV* songeaient à se rendre indépendans, & les calvinistes qu'il avait quittés, se cantonnant contre les ligueurs, se ménageaient déjà des ressources pour résister un jour à l'autorité royale.

Il fallait autant d'intrigues que de combats pour que *Henri IV* regagnât peu à peu son royaume. Tout maître de Paris qu'il était, sa puissance fut quelque temps si peu affermie que le pape *Clément VIII* lui refusait constamment l'absolution, dont il n'eût pas eu besoin dans des temps plus heureux. Aucun ordre religieux ne priait DIEU pour lui dans les cloîtres. Son nom même fut omis dans les prières par la plupart des curés de Paris jusqu'en 1606, & il fallut que le parlement, rentré dans le devoir, & y fesant rentrer les prêtres, ordonnât par un arrêt que tous les curés rétablissent dans leur missel la

Il faut un arrêt du parlement pour forcer les prêtres à prier DIEU pour le roi de France. 7 juin 1606.

prière pour le roi. Enfin la fureur épidémique du fanatisme possédait encore tellement la populace catholique qu'il n'y eut presque point d'années où l'on n'attentât contre sa vie. Il les passa toutes à combattre tantôt un chef, tantôt un autre, à vaincre, à pardonner, à négocier, à payer la soumission des ennemis. Qui croirait qu'il lui en coûta trente-deux millions numéraires de son temps pour payer les prétentions de tant de seigneurs? les mémoires du duc de *Sulli* en font foi; & ces promesses furent fidellement acquittées, lorsqu'enfin étant roi absolu & paisible, il eût pu refuser de payer ce prix de la rébellion. Le duc de *Mayenne* ne fit son accommodement qu'en 1596. *Henri* se réconcilia sincèrement avec lui, & lui donna le gouvernement de l'Ile-de-France. Non-seulement il lui dit, après l'avoir laissé un jour dans une promenade, *Mon cousin, voilà le seul mal que je vous ferai de ma vie*, mais il lui tint parole, & il n'en manqua jamais à personne.

Henri IV devait-il rester protestant?

Plusieurs politiques ont prétendu que quand ce prince fut maître il devait alors imiter la reine *Elisabeth*, & séparer son royaume de la communion romaine. Ils disent que la balance penchait trop en Europe du côté de *Philippe II* & des catholiques; que pour tenir l'équilibre il fallait rendre la France protestante; que c'était l'unique moyen de la rendre peuplée, riche & puissante.

Mais *Henri IV* n'était pas dans les mêmes conjonctures qu'*Elisabeth*; il n'avait point à ses ordres un parlement de la nation affectionné à ses intérêts; il manquait encore d'argent; il n'avait pas une armée assez considérable; *Philippe II* lui faisait toujours la

guerre ; la ligue était encore puissante & encore animée.

Il recouvra son royaume, mais pauvre, déchiré, & dans la même subversion où il avait été du temps des *Philippe de Valois*, *Jean* & *Charles VI*. Plusieurs grands chemins avaient disparu sous les ronces, & on se frayait des routes dans les campagnes incultes. Paris, qui contient aujourd'hui environ sept cents mille habitans, n'en avait pas cent quatre-vingts mille quand il y entra. (*c*) Les finances de l'Etat, dissipées sous *Henri III*, n'étaient plus alors qu'un trafic public des restes du sang du peuple que le conseil des finances partageait avec les traitans.

Triste état du royaume.

La reine d'Angleterre, le grand-duc de Florence, des princes d'Allemagne, les Hollandais lui avaient prêté l'argent avec lequel il s'était soutenu contre la ligue, contre Rome & contre l'Espagne ; & pour payer ces dettes si légitimes, on abandonnait les recettes générales, les domaines, à des fermiers de ces puissances étrangères, qui géraient au cœur du royaume les revenus de l'Etat. Plus d'un chef de la ligue, qui avait vendu à son roi la fidélité qu'il lui devait, tenait aussi des receveurs des deniers publics, & partageait cette portion de la souveraineté. Les fermiers de ces droits pillaient sur le peuple le triple, le quadruple de ces droits aliénés ; ce qui restait au roi était administré de même : & enfin, quand la déprédation générale força *Henri IV*

(*c*) Il y avait deux cents vingt mille ames à Paris au temps du siége que fit *Henri IV* en 1590. Il ne s'en trouva que cent quatre-vingts mille en 1593.

à donner l'administration entière des finances au duc de *Sulli*, ce ministre, aussi éclairé qu'intègre, trouva qu'en 1596 on levait cent cinquante millions sur le peuple pour en faire entrer environ trente dans le trésor royal.

Il surmonte toutes les difficultés.

Si *Henri IV* n'avait été que le plus brave prince de son temps, le plus clément, le plus droit, le plus honnête homme, son royaume était ruiné : il fallait un prince qui fût faire la guerre & la paix, connaître toutes les blessures de son Etat & connaître les remèdes ; veiller sur les grandes & les petites choses, tout réformer & tout faire : c'est ce qu'on trouva dans *Henri*. Il joignit l'administration de *Charles le sage* à la valeur & à la franchise de *François I*, & à la bonté de *Louis XII*.

Pour subvenir à tant de besoins, pour faire à la fois tant de traités & tant de guerres, *Henri* convoqua dans Rouen une assemblée des *notables* du royaume ; c'était une espèce d'états-généraux ; les paroles qu'il y prononça sont encore dans la mémoire des bons citoyens qui savent l'histoire de leur pays :

Discours digne de lui.

Déjà par la faveur du ciel, par les conseils de mes bons serviteurs, & par l'épée de ma brave noblesse, dont je ne distingue point mes princes, la qualité de gentilhomme étant notre plus beau titre, j'ai tiré cet Etat de la servitude & de la ruine. Je veux lui rendre sa force & sa splendeur ; participez à cette seconde gloire, comme vous avez eu part à la première. Je ne vous ai point appelés, comme faisaient mes prédécesseurs, pour vous obliger d'approuver aveuglément mes volontés, mais pour recevoir vos conseils, pour les croire, pour les suivre, pour me mettre en tutelle entre vos mains. C'est une envie qui ne prend guère aux rois,

aux victorieux & aux barbes grises; mais l'amour que je porte à mes sujets me rend tout possible & tout honorable. Cette éloquence du cœur dans un héros est bien au-dessus de toutes les harangues de l'antiquité.

Au milieu de ces travaux & de ces dangers continuels, les Espagnols surprennent Amiens, dont les bourgeois avaient voulu se garder eux-mêmes. Ce funeste privilége qu'ils avaient, & dont ils se prévalurent si mal, ne servit qu'à faire piller leur ville, à exposer la Picardie entière, & à ranimer encore les efforts de ceux qui voulaient démembrer la France. *Henri*, dans ce nouveau malheur, manquait d'argent & était malade. Cependant il assemble quelques troupes, il marche sur la frontière de la Picardie; il revole à Paris, écrit de sa main aux parlemens, aux communautés *pour obtenir de quoi nourrir ceux qui défendaient l'Etat:* ce sont ses propres paroles. Il va lui-même au parlement de Paris: *Si on me donne une armée*, dit-il, *je donnerai gaiement ma vie pour vous sauver, & pour relever la patrie.* Il proposait des créations de nouveaux offices, pour avoir les promptes ressources qui étaient nécessaires; mais le parlement, ne voyant dans ces ressources mêmes qu'un nouveau malheur, refusait de vérifier les édits, & le roi eut besoin d'employer plusieurs jussions pour avoir de quoi aller prodiguer son sang à la tête de sa noblesse. Sa maîtresse, *Gabrielle d'Estrées*, lui prêta de l'argent pour hasarder ce sang, & son parlement lui en refusa.

1597. Mars. Amiens surpris.

Enfin, par des emprunts, par les soins infatigables, & par l'économie de ce *Rosni* duc de *Sulli*, si digne de le servir, il vient à bout d'assembler une

floriſſante armée. Ce fut la ſeule depuis trente ans qui fût pourvue du néceſſaire, & la première qui eût un hôpital réglé, dans lequel les bleſſés & les malades eurent le ſecours qu'on ne connaiſſait point encore. Chaque troupe auparavant avait ſoin de ſes bleſſés comme elle pouvait, & le manque de ſoins avait fait périr autant de monde que les armes.

1597. Septembre. Amiens repris.

Il reprend Amiens à la vue de l'archiduc *Albert*, & le contraint de ſe retirer. De là il court pacifier le reſte du royaume : enfin toute la France eſt à lui. Le pape qui lui avait refuſé une abſolution auſſi inutile que ridicule, quand il n'était pas affermi, la lui avait donnée quand il fut victorieux. Il ne reſtait qu'à faire la paix avec l'Eſpagne ; elle fut conclue à Vervins, & ce fut le premier traité avantageux que la France eût fait avec ſes ennemis depuis *Philippe-Auguſte*.

Paix de Vervins, 2 mai 1598.

Alors il met tous ſes ſoins à policer, à faire fleurir ce royaume qu'il avait conquis : les troupes inutiles ſont licenciées ; l'ordre dans les finances ſuccède au plus odieux brigandage ; il paye peu à peu toutes les dettes de la couronne ſans fouler les peuples. Les payſans répètent encore aujourd'hui qu'il voulait *qu'ils euſſent une poule au pot tous les dimanches;* expreſſion triviale, mais ſentiment paternel. Ce fut une choſe bien admirable que, malgré l'épuiſement & le brigandage, il eût en moins de quinze ans diminué le fardeau des tailles de quatre millions de ſon temps, qui en feraient environ dix du nôtre ; que tous les autres droits fuſſent réduits à la moitié ; qu'il eût payé cent millions de dettes, qui aujourd'hui feraient environ deux cents

Royaume rétabli.

cinquante millions. Il racheta pour plus de cent cinquante millions de domaines aujourd'hui aliénés : toutes les places furent réparées, les magasins, les arsenaux remplis, les grands chemins entretenus ; c'est la gloire éternelle du duc de *Sulli* & celle du roi, qui osa choisir un homme de guerre pour rétablir les finances de l'Etat, & qui travailla avec son ministre.

La justice est réformée, & ce qui était beaucoup plus difficile, les deux religions vivent en paix, au moins en apparence. Le commerce, les arts sont en honneur. Les étoffes d'argent & d'or, proscrites d'abord par un édit somptuaire dans le commencement d'un règne difficile & dans la pauvreté, reparaissent avec plus d'éclat, & enrichissent Lyon & la France. Il établit des manufactures de tapisseries de haute-lice, en laine & en soie réhaussée d'or. On commence à faire de petites glaces dans le goût de Venise. C'est à lui seul qu'on doit les vers à soie, les plantations de mûriers, malgré les oppositions de *Sulli*, plus estimable dans sa fidélité & dans l'art de gouverner & de conserver les finances, que capable de discerner les nouveautés utiles.

Henri fait creuser le canal de Briare, par lequel on a joint la Seine & la Loire. Paris est agrandi & embelli : il forme la place royale : il restaure tous les ponts. Le faubourg St Germain ne tenait point à la ville ; il n'était point pavé : le roi se charge de tout. Il fait construire ce beau pont, où les peuples regardent aujourd'hui sa statue avec tendresse. St Germain, Monceaux, Fontainebleau, & surtout le louvre, sont augmentés & presqu'entièrement

bâtis. Il donne des logemens dans le louvre, sous cette longue galerie qui est son ouvrage, à des artistes en tout genre, qu'il encourageait souvent de ses regards comme par des récompenses. Il est enfin le vrai fondateur de la bibliothèque royale.

Ordre, abondance, magnificence.

Quand *Dom Pèdre de Tolède* fut envoyé par *Philippe III* en ambassade auprès de *Henri*, il ne reconnut plus cette ville, qu'il avait vue autrefois si malheureuse & si languissante : *C'est qu'alors le père de la famille n'y était pas*, lui dit *Henri*, *& aujourd'hui qu'il a soin de ses enfans, ils prospèrent.* Les jeux, les fêtes, les bals, les ballets introduits à la cour par *Catherine de Médicis*, dans les temps même de troubles, ornèrent sous *Henri IV* les temps de la paix & de la félicité.

Henri arbitre de l'Europe.

En fesant ainsi fleurir son Etat, il était l'arbitre des autres. Les papes n'auraient pas imaginé, du temps de la ligue, que le *Béarnais* ferait le pacificateur de l'Italie, & le médiateur entr'eux & Venise. Cependant, *Paul V* fut trop heureux d'avoir recours à lui pour le tirer du mauvais pas où il s'était engagé en excommuniant le doge & le sénat, & en jetant ce qu'on appelle un interdit sur tout l'Etat vénitien, au sujet des droits incontestables que ce sénat maintenait avec sa vigueur accoutumée. Le roi fut l'arbitre du différend : celui que les papes avaient excommunié fit lever (*d*) l'excommunication de Venise.

(*d*) *Daniel* raconte une particularité qui paraît bien extraordinaire, & il est le seul qui la raconte. Il prétend que *Henri IV*, après avoir réconcilié le pape avec la république de Venise, gâta lui-même cet accommodement, en communiquant au nonce, à Paris, une lettre interceptée d'un prédicant de Genève, dans laquelle ce prêtre se vantait que le doge de Venise &

Il protégea la république naissante de la Hollande, l'aida de son épargne, & ne contribua pas peu à la faire reconnaître libre & indépendante par l'Espagne.

Il est le plus grand homme de son temps.

Sa gloire était donc affermie au dedans & au dehors de son royaume : il passait pour le plus grand homme de son temps. L'empereur *Rodolphe* n'eut de réputation que chez les physiciens & les chymistes. *Philippe II* n'avait jamais combattu ; il n'était après

plusieurs sénateurs étaient protestans dans le cœur, qu'ils n'attendaient que l'occasion favorable de se déclarer, que le père *Fulgentio*, de l'ordre des servites, le compagnon & l'ami du célèbre *Sarpi* si connu sous le nom de *fra-Paolo*, *travaillait efficacement dans cette vigne*. Il ajoute que *Henri IV* fit montrer cette lettre au sénat par son ambassadeur, & qu'on en retrancha seulement le nom du doge accusé. Mais après que *Daniel* a rapporté la substance de cette lettre, dans laquelle le nom de *fra-Paolo* ne se trouve pas, il dit cependant que ce même *fra-Paolo* fut cité & accusé dans la copie de la lettre montrée au sénat. Il ne nomme point le pasteur calviniste qui avait écrit cette prétendue lettre interceptée. Il faut remarquer encore que dans cette lettre il était question des jésuites, lesquels étaient bannis de la république de Venise. Enfin *Daniel* emploie cette manœuvre, qu'il impute à *Henri IV*, comme une preuve du zèle de ce prince pour la religion catholique. C'eût été un zèle bien étrange dans *Henri IV* de mettre ainsi le trouble dans le sénat de Venise, le meilleur de ses alliés, & de mêler le rôle méprisable d'un brouillon & d'un délateur au personnage glorieux de pacificateur. Il se peut faire qu'il y ait eu une lettre vraie ou supposée d'un ministre de Genève, que cette lettre même ait produit quelques petites intrigues fort indifférentes aux grands objets de l'histoire ; mais il n'est point du tout vraisemblable que *Henri IV* soit descendu à la bassesse dont *Daniel* lui fait honneur : il ajoute que *quiconque a des liaisons avec les hérétiques est de leur religion, ou n'en a point du tout*. Cette réflexion odieuse est même contre *Henri IV*, qui de tous les hommes de son temps avait le plus de liaisons avec les réformés. Il eût été à désirer que le P. *Daniel* fûs entré plutôt dans les détails de l'administration de *Henri IV* & du duc de *Sulli* que dans ces petitesses qui montrent plus de partialité que d'équité, & qui décèlent malheureusement un auteur plus jésuite que citoyen. Le comte de *Boulainvilliers* a bien raison de dire qu'il est presque impossible qu'un jésuite écrive bien l'histoire de France.

tout qu'un tyran laborieux, sombre & dissimulé ; & sa prudence ne pouvait entrer en comparaison avec la valeur & la franchise de *Henri IV* qui, avec ses vivacités, était encore aussi politique que lui. *Elisabeth* acquit une grande réputation ; mais n'ayant pas eu à surmonter les mêmes obstacles, elle ne pouvait avoir la même gloire. Celle qu'elle mérite fut obscurcie par les artifices de comédienne qu'on lui reprochait, & souillée par le sang de *Marie Stuart*, dont rien ne la peut laver. *Sixte-Quint* se fit un nom par les obélisques qu'il releva, & par les monumens dont il embellit Rome ; mais sans ce mérite, qui est bien loin d'être le premier, on ne l'aurait connu que pour avoir obtenu la papauté par quinze ans de fausseté, & pour avoir été sévère jusqu'à la cruauté.

Ses amours. Ceux qui reprochent encore à *Henri IV* ses amours si amèrement ne font pas réflexion que toutes ses faiblesses furent celles du meilleur des hommes, & qu'aucune ne l'empêcha de bien gouverner. Il y parut assez, lorsqu'il se préparait à être l'arbitre de l'Europe, à l'occasion de la succession de Juliers. C'est une calomnie absurde de *le Vassor* & de quelques autres compilateurs, que *Henri* voulut entreprendre cette guerre pour la jeune princesse de *Condé*. Il faut en croire le duc de *Sulli*, qui avoue la faiblesse de ce monarque, & qui en même temps prouve que les grands desseins du roi n'avaient rien de commun avec la passion de l'amour. Ce n'était pas certainement pour la princesse de *Condé* que *Henri* avait fait le traité de Queraſque, qu'il s'était assuré de tous les potentats d'Italie, de tous les

princes protestans d'Allemagne, & qu'il allait mettre le comble à sa gloire en tenant la balance de l'Europe entière.

Il était prêt de marcher en Allemagne à la tête de quarante-six mille hommes. Quarante millions en réserve, des préparatifs immenses, des alliances sûres, d'habiles généraux formés sous lui, les princes protestans d'Allemagne, la nouvelle république des Pays-Bas, prêts à le seconder, tout l'assurait d'un succès solide. La prétendue division de l'Europe en quinze dominations est reconnue pour une chimère qui n'entra point dans sa tête. S'il y avait jamais eu de négociation entamée sur un dessein si extraordinaire, on en aurait trouvé quelque trace en Angleterre, à Venise, en Hollande, avec lesquelles on suppose que *Henri* avait préparé cette révolution; il n'y en a pas le moindre vestige; le projet n'est ni vrai ni vraisemblable: mais par ses alliances, par ses armes, par son économie, il allait changer le système de l'Europe, & s'en rendre l'arbitre. Chimère des partages de l'Europe.

Si on faisait ce portrait fidelle de *Henri IV* à un étranger de bon sens, qui n'eût jamais entendu parler de lui auparavant, & qu'on finît par lui dire: C'est-là ce même homme qui a été assassiné au milieu de son peuple, & qui l'a été plusieurs fois, & par des hommes auxquels il n'avait pas fait le moindre mal; il ne le pourrait croire.

C'est une chose bien déplorable, que la même religion qui ordonne, aussi-bien que tant d'autres, le pardon des injures, ait fait commettre depuis long-temps tant de meurtres, & cela en vertu de

cette seule maxime, que quiconque ne pense pas comme nous est réprouvé, & qu'il faut avoir les réprouvés en horreur.

Plusieurs attentats contre sa vie.

Ce qui est encore plus étrange, c'est que des catholiques conspirèrent contre les jours de ce bon roi depuis qu'il fut catholique. Le premier qui voulut attenter à sa vie, dans le temps même qu'il faisait son abjuration dans St Denis, fut un malheureux de la lie du peuple, nommé *Pierre Barrière*. Il eut quelque scrupule quand le roi eut abjuré; mais il fut confirmé dans son dessein par le plus furieux des ligueurs, *Aubri*, curé de St André-des-Arts, par un capucin, par un prêtre habitué & par *Varade*, recteur du collége des jésuites. Le célèbre *Etienne Pâquier*, avocat-général de la chambre des comptes, proteste qu'il a su de la bouche même de ce *Barrière* que *Varade* l'avait encouragé à ce crime. Cette accusation reçoit un nouveau degré de probabilité par la fuite de *Varade* & du curé *Aubri*, qui se réfugièrent chez le cardinal légat, & l'accompagnèrent dans son retour à Rome, quand *Henri IV* entra dans Paris. Et enfin ce qui rend la probabilité encore plus forte, c'est que *Varade* & *Aubri* furent depuis écartelés en effigie, par un arrêt du parlement de Paris, comme il est rapporté dans le journal de *Henri IV*. *Daniel* fait des efforts pardonnables pour disculper le jésuite *Varade*: les curés n'en font aucun pour justifier les fureurs des curés de ce temps-là; la Sorbonne avoue les décrets punissables qu'elle donna; les dominicains conviennent aujourd'hui que leur confrère *Clément* assassina *Henri III*, & qu'il fut exhorté à ce parricide par le prieur *Bourgoin*.

La vérité l'emporte sur tous les égards ; & cette même vérité prononce qu'aucun des ecclésiastiques d'aujourd'hui ne doit ni répondre ni rougir des maximes sanguinaires & de la superstition barbare de ses prédécesseurs, puisqu'il n'en est aucun qui ne les abhorre ; elle conserve seulement les monumens de ces crimes, afin qu'ils ne soient jamais imités. (4)

L'esprit de fanatisme était si généralement répandu qu'on séduisit un chartreux imbécille, nommé *Ouin*, & qu'on lui mit en tête d'aller plus vîte au ciel en tuant *Henri IV*. Le malheureux fut enfermé comme un fou par ses supérieurs. Au commencement de 1599, deux jacobins de Flandres, l'un nommé *Arger*, l'autre *Ridicovi*, originaire d'Italie, résolurent de renouveler l'action de *Jacques Clément* leur

(4) M. *de Voltaire* connaissait mieux que personne la liaison étroite & nécessaire qui existe entre ces maximes séditieuses & celles de l'intolérance religieuse, mais il fait ici au clergé de France, à la Sorbonne, aux jacobins, l'honneur de croire qu'ils les ont également abjurées.

Il n'est peut-être pas inutile d'observer que, dans les ouvrages où les curés de Paris reprochèrent aux jésuites la doctrine de l'homicide, ils avancèrent que l'assassinat n'est permis que dans le cas d'une révelation particulière, & que le droit de vie & de mort est *le plus illustre avantage des souverains ;* le génie de *Pascal* s'abaissait à mettre en bon français ces maximes non moins insensées qu'abominables.

Observons encore qu'avant les troubles religieux du seizième siècle, les papes & le clergé exhortaient les princes à employer les supplices contre les novateurs, sous prétexte que de l'indépendance religieuse on voudrait passer à l'indépendance politique. Quelques années après ils enseignèrent aux sujets à se révolter contre les princes hérétiques ou excommuniés. Maintenant ils sont revenus à la première maxime qu'ils cherchent à faire valoir contre les libres penseurs ; nous laissons aux princes à tirer la conséquence, & à juger quelle confiance ils doivent avoir à une société d'hommes qui prêche tour à tour le pour & le contre, & n'a été constante que dans les principes qui font un devoir de conscience d'employer la guerre ou les supplices pour maintenir son autorité.

confrère : le complot fut découvert ; ils expièrent à la potence le crime qu'ils n'avaient pu exécuter. Leur supplice n'effraya pas un frère capucin de Milan, qui vint à Paris dans le même dessein, & qui fut
1595. pendu comme eux. Un vicaire de St Nicolas-des-
1596. champs, un tapissier méditèrent le même crime & périrent du même supplice.

L'assassinat commis par *Jean Châtel* est celui de
1594. tous qui démontre le plus quel esprit de vertige
27 décembre. régnait alors ; né d'une honnête famille, de parens riches, bien élevé par eux, jeune, sans expérience,
Jean Châtel. n'ayant pas encore dix-neuf ans, il n'était pas possible qu'il eût formé de lui-même cette résolution désespérée. On sait que dans le louvre même il donna un coup de couteau au roi, & qu'il ne le frappa qu'à la bouche, parce que ce bon prince, qui embrassait tous ses serviteurs lorsqu'ils venaient lui faire leur cour après quelqu'absence, se baissait alors pour embrasser *Montigni*.

Il soutint à son premier interrogatoire *qu'il avait fait une bonne action, & que le roi n'étant pas encore absous par le pape, il pouvait le tuer en conscience* : par cela seul la séduction était prouvée.

Il avait étudié long-temps au collége des jésuites. Parmi les superstitions dangereuses de ces temps, il y en avait une capable d'égarer les esprits ; c'était une *chambre de méditations* dans laquelle on enfermait un jeune homme : les murs étaient peints de représentations de démons, de tourmens & de flammes, éclairés d'une lueur sombre : une imagination sensible & faible en était souvent frappée jusqu'à la démence. Cette démence fut au point dans la tête

de ce malheureux qu'il crut qu'il se rachèterait de l'enfer en assassinant son souverain. Tant la fureur religieuse troublait encore les têtes ; tant le fanatisme inspirait une férocité absurde.

Il est indubitable que les juges auraient manqué à leur devoir, s'ils n'avaient pas fait examiner les papiers des jésuites, surtout après que *Jean Châtel* eut avoué qu'il avait souvent entendu dire chez quelques-uns de ces religieux qu'il était permis de tuer le roi.

Jean Châtel & le jésuite Guignard.

On trouva dans les écrits du professeur *Guignard* ces propres paroles de sa main : que *ni Henri III, ni Henri IV, ni la reine Elisabeth, ni le roi de Suède, ni l'électeur de Saxe n'étaient point de véritables rois ; que Henri III était un Sardanapale, le Béarnais un renard, Elisabeth une louve, le roi de Suède un grifon, & l'électeur de Saxe un porc :* cela s'appelait de l'éloquence. *Jacques Clément*, disait-il, *a fait un acte héroïque, inspiré par le St Esprit : si on peut guerroyer le Béarnais, qu'on le guerroye ; si on ne peut le guerroyer, qu'on l'assassine.*

Guignard était bien imprudent de n'avoir pas brûlé cet écrit dans le moment qu'il apprit l'attentat de *Châtel*. On se saisit de sa personne & de celle de *Guéret*, professeur d'une science absurde qu'on nommait *philosophie*, & dont *Châtel* avait été long-temps l'écolier. *Guignard* fut pendu & brûlé, & *Guéret*, n'ayant rien avoué à la question, fut seulement condamné à être banni du royaume avec *tous les frères nommés jésuites*.

Il faut que le préjugé mette sur les yeux un bandeau bien épais, puisque le jésuite *Jouvency*, dans

son histoire de la compagnie de JESUS, compare *Guignard* & *Guéret* aux *premiers chrétiens persécutés par Néron*. Il loue surtout *Guignard* de n'avoir jamais voulu demander pardon au roi & à la justice, lorsqu'il fit amende honorable, la torche au poing, ayant au dos ses écrits. Il fait envisager *Guignard* comme un martyr qui demande pardon à DIEU, parce qu'après tout il pouvait être pécheur; mais qui ne peut malgré sa conscience avouer qu'il a offensé le roi. Comment aurait-il donc pu l'offenser davantage qu'en écrivant qu'il fallait le tuer, à moins qu'il ne l'eût tué lui-même? *Jouvency* regarde l'arrêt du parlement comme un jugement très-inique: *Meminimus*, dit-il, *& ignoscimus; nous nous en souvenons & nous le pardonnons.* Il est vrai que l'arrêt était sévère, mais assurément il ne peut paraître injuste, si on considère les écrits du jésuite *Guignard*, les emportemens du nommé *Hay*, autre jésuite, la confession de *Jean Châtel*, les écrits de *Tolet*, de *Bellarmin*, de *Mariana*, d'*Emmanuel Sa*, de *Suarès*, de *Salmeron*, de *Molina;* les lettres des jésuites de Naples, & tant d'autres écrits dans lesquels on trouve cette doctrine du régicide. Il est très-vrai qu'aucun jésuite n'avait conseillé *Châtel;* mais aussi il est très-vrai que, tandis qu'il étudiait chez eux, il avait entendu cette doctrine qui alors était trop commune. Il est encore très-vrai que les jésuites se souvenaient que le jésuite *Guignard* avait été pendu & brûlé; mais il est très-faux qu'ils le pardonnassent.

Le jésuite *Jouvency* justifie le jésuite *Guignard*.

Comment peut-on trouver trop injuste dans de pareils temps le bannissement des jésuites, quand on ne se plaint pas de celui du père & de la mère

Jésuites chassés.

de

de *Jean Châtel*, qui n'avaient d'autre crime que d'avoir mis au monde un malheureux dont on aliéna l'esprit ? Ces parens infortunés furent condamnés au banniſſement & à une amende ; on démolit leur maiſon, & on éleva à la place une pyramide, où l'on grava le crime & l'arrêt ; il y était dit : *La cour a banni en outre cette ſociété d'un genre nouveau & d'une ſuperſtition diabolique, qui a porté Jean Châtel à cet horrible parricide.* Ce qui eſt encore bien digne de remarque, c'eſt que l'arrêt du parlement fut mis à l'*Index* de Rome. Tout cela démontre que ces temps étaient ceux du fanatiſme ; que ſi les jéſuites avaient comme les autres enſeigné des maximes affreuſes, ils paraiſſaient plus dangereux que les autres, parce qu'ils élevaient la jeuneſſe ; qu'ils furent punis pour des fautes paſſées, qui trois ans auparavant n'étaient pas regardées dans Paris comme des fautes, & qu'enfin le malheur des temps rendit cet arrêt du parlement néceſſaire.

Apologie de *Châtel*.

Il l'était tellement qu'on vit paraître alors une apologie pour *Jean Châtel*, dans laquelle il eſt dit que *ſon parricide eſt un acte vertueux, généreux, héroïque, comparable aux plus grands de l'hiſtoire ſacrée & profane, & qu'il faut être athée pour en douter. Il n'y a*, dit cette apologie, *qu'un point à redire, c'eſt que Chatel n'a pas mis à chef ſon entrepriſe, pour envoyer le méchant en ſon lieu comme Judas.*

Cette apologie fait voir clairement que ſi *Guignard* ne voulut jamais demander pardon au roi, c'eſt qu'il ne le reconnaiſſait pas pour roi. *La conſtance de ce ſaint homme*, dit l'auteur, *ne voulut jamais reconnaître celui que l'Egliſe ne reconnaiſſait pas ; & quoique les*

juges aient brûlé ſon corps & jeté ſes cendres au vent, ſon ſang ne laiſſera de bouillonner contre ces meurtriers devant le DIEU *Sabaoth, qui ſaura le leur rendre.*

Tel était l'eſprit de la ligue, tel l'eſprit monacal, tel l'abus exécrable de la religion ſi mal entendue, & tel a ſubſiſté cet abus juſqu'à ces derniers temps.

Livre du jéſuite *Lacroix.*

On a vu encore de nos jours un jéſuite nommé *la Croix*, théologien de Cologne, réimprimer & commenter je ne ſais quel ouvrage d'un ancien jéſuite nommé *Buſembaum;* ouvrage qui eût été auſſi ignoré que ſon auteur & ſon commentateur, ſi on n'y avait pas déterré par haſard la doctrine la plus monſtrueuſe de l'homicide & du régicide.

Il eſt dit dans ce livre qu'un homme proſcrit par un prince ne peut être aſſaſſiné légitimement que dans le territoire du prince, mais qu'un ſouverain proſcrit par le pape doit être aſſaſſiné partout, parce que le pape eſt ſouverain de l'univers, & qu'un homme chargé de tuer un excommunié, quel qu'il ſoit, peut donner cette commiſſion à un autre, & que c'eſt un acte de charité d'accepter cette commiſſion.

Il eſt vrai que les parlemens ont condamné ce livre abominable; il eſt vrai que les jéſuites de France ont déteſté publiquement ces propoſitions: mais enfin, ce livre nouvellement réimprimé avec des additions prouve aſſez que ces maximes infernales ont été long-temps gravées dans plus d'une tête, que ces maximes mêmes ont été regardées comme ſacrées, comme des points de religion; & que par conſéquent les lois ne pouvaient s'élever avec trop de rigueur contre les docteurs du régicide.

Henri IV fut enfin la victime de cette étrange théologie chrétienne. *Ravaillac* avait été quelque temps feuillant, & son esprit était encore échauffé de tout ce qu'il avait entendu dans sa jeunesse. Jamais dans aucun siècle la superstition n'a produit de pareils effets. Ce malheureux crut précisément, comme *Jean Châtel*, qu'il appaiserait la justice divine en tuant *Henri IV*. Le peuple disait que ce roi allait faire la guerre au pape, parce qu'il allait secourir les protestans d'Allemagne. L'Allemagne était divisée par deux ligues, dont l'une était l'*évangélique* composée de presque tous les princes protestans; l'autre était la *catholique*, à la tête de laquelle on avait mis le nom du pape. *Henri IV* protégeait la ligue protestante: voilà l'unique cause de l'assassinat. Il faut en croire les dépositions constantes de *Ravaillac*. Il assura, sans jamais varier, qu'il n'avait aucun complice, qu'il avait été poussé à ce régicide par un instinct dont il ne put être le maître. Il signa son interrogatoire, dont quelques feuilles furent retrouvées, en 1720, par un greffier du parlement; je les ai vues: cet abominable nom est peint parfaitement, & il y a au-dessous de la même main: *Que toujours dans mon cœur* JESUS *soit le vainqueur*; nouvelle preuve que ce monstre n'était qu'un furieux imbécille.

Ravaillac tue Henri IV: 14 mai 1610, à quatre heures du soir.

On sait qu'il avait été feuillant, dans un temps où ces moines étaient encore des ligueurs fanatiques. C'était un homme perdu de crimes & de superstitions. Le conseiller *Matthieu*, historiographe de France, qui lui parla long-temps au petit hôtel de Retz près du louvre, dit dans sa relation que ce

misérable avait été tenté depuis trois ans de tuer *Henri IV.* Lorsqu'un conseiller du parlement lui demanda dans cet hôtel de Retz, en présence de *Matthieu*, comment il avait pu mettre la main sur le roi très-chrétien : *C'est à savoir*, dit-il, *s'il est très-chrétien.*

Procès de *Ravaillac.* La fatalité de la destinée se fait sentir ici plus qu'en aucun autre événement. C'est un maître d'école d'Angoulême, qui, sans conspiration, sans complice, sans intérêt, tue *Henri IV* au milieu de son peuple, & change la face de l'Europe.

On voit par les actes de son procès, imprimés en 1611, que cet homme n'avait en effet d'autres complices que les sermons des prédicateurs, & les discours des moines. Il était très-dévot, faisait l'oraison mentale & jaculatoire ; il avait même des visions célestes. Il avoue qu'après être sorti des feuillans il avait eu souvent l'envie de se faire jésuite. Son aveu porte que son premier dessein était d'engager le roi à proscrire la religion réformée, & que même pendant les fêtes de Noël, voyant passer le roi en carrosse dans la même rue où il l'assassina depuis, il s'écria : *Sire, au nom de notre Seigneur* JESUS-CHRIST, *& de la sacrée Vierge Marie, que je parle à vous!* qu'il fut repoussé par les gardes ; qu'alors il retourna dans Angoulême sa patrie où il avait quatre-vingts écoliers ; qu'il s'y confessa & communia souvent. Il est prouvé que son crime ne fut conçu dans son esprit qu'au milieu des actes réitérés d'une dévotion sincère. Sa réponse, dans son second interrogatoire, porte ces propres mots : *Personne quelconque ne l'a conduit à ce faire que le commun bruit des soldats qui*

disaient que si le roi voulait faire la guerre contre le St Père ils l'y assisteraient & mourraient pour cela ; à laquelle raison s'est laissé aller à la tentation qui l'a porté de tuer le roi, parce que sesant la guerre contre le pape, c'est la faire contre DIEU, *d'autant que le pape est* DIEU, *&* DIEU *est le pape.* Ainsi tout concourt à faire voir que *Henri IV* n'a été en effet assassiné que par les préjugés qui depuis si long-temps ont aveuglé les hommes & désolé la terre. On osa imputer ce crime à la maison d'*Autriche*, à *Marie de Médicis*, épouse du roi, à *Balzac d'Entragues*, sa maîtresse, au duc d'*Epernon;* conjectures odieuses, que *Mézerai* & d'autres ont recueillies sans examen, qui se détruisent l'une par l'autre, & qui ne servent qu'à faire voir combien la malignité humaine est crédule.

Il est très-avéré qu'on parlait de sa mort prochaine dans les Pays-Bas avant le coup de l'assassin. Il n'est pas étonnant que les partisans de la ligue catholique, en voyant l'armée formidable qu'il allait commander, eussent dit qu'il n'y avait que la mort de *Henri* qui pût les sauver. Eux & les restes de la ligue souhaitaient quelque *Clément*, quelque *Gerard*, quelque *Châtel*. On passa aisément du désir à l'espérance ; ces bruits se répandirent, ils allèrent aux oreilles de *Ravaillac* & le déterminèrent.

Il est encore certain qu'on avait prédit à *Henri* qu'il mourrait en carrosse. Cette idée venait de ce que ce prince, si intrépide ailleurs, était toujours inquiété de la crainte de verser quand il était en voiture. Cette faiblesse fut regardée par les astrologues comme un pressentiment ; & l'aventure la moins vraisemblable justifia ce qu'ils avaient dit au hasard.

Ravaillac ne fut que l'instrument aveugle de l'esprit du temps, qui n'était pas moins aveugle. Ce *Barrière*, ce *Châtel*, ce chartreux nommé *Ouin*, ce vicaire de St Nicolas-des-Champs, pendu en 1595; enfin, jusqu'à un malheureux qui était ou qui contrefesait l'insensé, d'autres, dont le nom m'échappe, méditèrent le même assassinat; presque tous jeunes & tous de la lie du peuple: tant la religion devient fureur dans la populace & dans la jeunesse! De tous les assassins de cette espèce que ce siècle affreux produisit, il n'y eut que *Poltrot de Méré* qui fût gentilhomme. J'en excepte ceux qui avaient tué le duc de *Guise* par ordre de *Henri III:* ceux-là n'étaient pas fanatiques; ils n'étaient que de lâches mercenaires.

Le tombeau de *Henri IV* embrassé & arrosé de larmes au service de la reine de France, en 1768.

Il n'est que trop vrai que *Henri IV* ne fut ni connu ni aimé pendant sa vie. Le même esprit qui prépara tant d'assassinats souleva toujours contre lui la faction catholique; & son changement nécessaire de religion lui aliéna les réformés. Sa femme qui ne l'aimait pas l'accabla de chagrins domestiques. Sa maîtresse même, la marquise *de Verneuil*, conspira contre lui: la plus cruelle satire qui attaqua ses mœurs & sa probité fut l'ouvrage d'une princesse de *Conti* sa proche parente. Enfin, il ne commença à devenir cher à la nation que quand il eut été assassiné. La régence inconsidérée, tumultueuse & infortunée de sa veuve augmenta les regrets de la perte de son mari. Les mémoires du duc de *Sulli* développèrent toutes ses vertus & firent pardonner ses faiblesses. Plus l'histoire fut approfondie, plus il fut aimé. Le siècle de *Louis XIV* a

été beaucoup plus grand sans doute que le sien ; mais *Henri IV* est jugé beaucoup plus grand que *Louis XIV*. Enfin chaque jour ajoutant à sa gloire, l'amour des Français pour lui est devenu une passion. On en a vu depuis peu un témoignage singulier à St Denis. Un évêque du Puy en Velay prononçait l'oraison funèbre de la reine épouse de *Louis XV*. L'orateur n'attachant pas assez les esprits, quoiqu'il fît l'éloge d'une reine chérie, une cinquantaine d'auditeurs se détacha de l'assemblée pour aller voir le tombeau de *Henri IV*. Ils se mirent à genoux autour du cercueil, ils répandirent des larmes, on entendit des exclamations : jamais il n'y eut de plus véritable apothéose.

ADDITION

au chapitre CLXXIV de HENRI IV.

VOICI plusieurs lettres écrites de la main de *Henri IV* à *Corisande d'Andouin* veuve de *Philibert* comte de Grammont. Elles sont toutes sans date ; mais on verra aisément par les notes dans quel temps elles furent écrites. Il y en a de très-intéressantes, & le nom de *Henri IV* les rend précieuses.

PREMIERE LETTRE.

IL ne se sauve point de laquais, ou pour le moins fort peu, qui ne soient dévalisés, ou les lettres ouvertes. Il est arrivé sept ou huit gentilshommes de ceux qui étaient à l'armée étrangère, qui assurent, comme est vrai,

(car l'un eſt M. *de Monlouet*, frère de *Rambouillet*, qui était un des députés pour traiter) qu'il n'y a pas dix gentilshommes qui aient promis de ne porter les armes. M. *de Bouillon* n'a point promis : bref, il ne s'eſt rien perdu qui ne ſe découvre pour de l'argent. M. *de Mayenne* a fait un acte de quoi il ne ſera guère loué ; il a tué *Sacremore* (lui demandant récompenſe de ſes ſervices) à coups de poignard : l'on me mande que ne le voulant contenter, il craignit qu'étant mal content, il ne découvrît ſes ſecrets, qu'il ſavait tout, même l'entrepriſe contre la perſonne du roi, de quoi il était chef de l'exécution. (*a*) Dieu les veut vaincre par eux-mêmes, car c'était le plus utile ſerviteur qu'ils euſſent : il fut enterré qu'il n'était pas encore mort. Sur ce mot vient d'arriver *Morlas*, & un laquais de mon couſin qui ont été dévaliſés des lettres & des habillemens. M. *de Turenne* ſera ici demain : il a pris autour de Fizac dix-huit forts en trois jours ; je ferai peut-être quelque choſe de meilleur bientôt, s'il plaît à Dieu. Le bruit de ma mort allant à Hay, à Maux, a couru à Paris, & quelques *prêcheurs en leurs ſermons la mettaient pour un des bonheurs* que Dieu leur avait envoyé. Adieu, mon ame, je vous baiſe un million de fois les mains. *Ce 14 janvier.*

DEUXIEME LETTRE. (*b*)

Pour achever de me peindre, il m'eſt arrivé un des plus extrêmes malheurs que je pouvais craindre, qui eſt la mort ſubite de M. le Prince ; je le plains comme ce qu'il me devait être, non comme ce qu'il m'était : je

(*a*) Rien n'eſt ſi curieux que cette anecdote. Ce *Sacremore* était *Birague* de ſon nom. Cette aventure prouve que le duc *de Mayenne* était bien plus méchant & plus cruel que tous les hiſtoriens ne le dépeignent ; ce qui n'eſt pas extraordinaire dans un chef de parti. La lettre eſt de 1587.

(*b*) Mars 1588.

fuis à cette heure la seule butte où visent tous les perfides de la messe. Ils l'ont empoisonné, les traîtres ; si est-ce que Dieu demeurera le maître, & moi par sa grâce l'exécuteur? Ce pauvre prince, non de cœur, jeudi ayant couru la bague, soupa se portant bien ; à minuit lui prit un vomissement qui lui dura jusqu'au matin ; tout le vendredi il demeura au lit, le soir il soupa, & ayant bien dormi, il se leva le samedi matin, dîna debout, & puis joua aux échecs ; il se leva de sa chaise, se mit à se promener par sa chambre, devisant avec l'un & l'autre : tout d'un coup il dit, baillez-moi ma chaise, je sens une grande faiblesse ; il ne fut pas assis qu'il perdit la parole, & soudain après il rendit l'ame assis. Les marques du poison sortirent soudain ; il n'est pas croyable l'étonnement que cela a porté en ce pays-là. Je pars dès l'aube du jour pour y aller pourvoir en diligence. Je me vois bien en chemin d'avoir bien de la peine ; priez Dieu hardiment pour moi ; si j'en échappe, il faudra bien que ce soit lui qui me gardait, dont je suis peut-être plus près que je ne pense ; je vous demeurerai fidelle esclave. Bon soir, mon ame, je vous baise un million de fois les mains.

Voyez la lettre suivante.

TROISIEME LETTRE. (c)

IL m'arriva hier, l'un à midi, l'autre à soir, deux courriers de St Jean ; le premier nous dit, comme *Belcastel*, page de madame la princesse, & son valet de chambre s'en étaient fuis soudain, après avoir cru mort leur maître, avaient trouvé deux chevaux valant deux cents écus, à une hôtellerie du faubourg, que l'on y tenait il y avait quinze jours ; & avaient chacun une malette pleine d'argent : enquis l'hôte, dit que c'était un nommé

(c) Celle-ci est du mois de mars 1588.

Brillant (*d*) qui lui avait baillé les chevaux, & lui allait dire tous les jours qu'ils fussent bien traités, que s'il baille aux autres chevaux quatre mesures d'avoine, qu'il leur en baille huit, qu'il payerait aussi le double. Ce *Brillant* (*e*) est un homme que madame la princesse a mis dans la maison, & lui fesait tout gouverner. Il fut soudain pris, confesse avoir baillé mille écus au page, & lui avoir achepter ses chevaux par le commandement de sa maîtresse pour aller en Italie. Le second confirme, & dit de plus qu'on avait fait écrire par ce *Brillant* au valet de chambre, qu'on savait être à Poitiers, par où il lui mandait être à deux cents pas de la porte, qu'il voulait parler à lui. L'autre sortit soudain, l'embuscade qui était là le prit, & fut mené à St Jean. Il n'avait été encore ouï, mais, disait-il à ceux qui le menaient, ah! que Madame est méchante! que l'on prenne son tailleur, je dirai tout, sans gêner, ce qui fut fait.

Voilà ce qu'on a fait jusqu'à cette heure; je ne me trompe guère en mes jugemens; c'est une dangereuse bête qu'une mauvaise femme. *Tous ces empoisonneurs sont tous papistes;* voilà les instructions de la dame. J'ai découvert un tueur pour moi, (*f*) DIEU m'en gardera, & je vous en manderai bientôt davantage. Les gouverneurs & les capitaines de Taillebourg ont envoyé deux soldats, & écrit qu'ils n'ouvriraient leur place qu'à moi, de quoi

(*d*) *Brillant*, contrôleur de la maison du prince *de Condé*, est mal-à-propos nommé *Brillaud* par les historiens.

(*e*) Il fut écartelé à St Jean d'Angeli sans appel par sentence du prévôt, & par cette même sentence la princesse *de Condé* fut condamnée à garder la prison jusqu'après son accouchement. Elle accoucha au mois d'août de *Henri de Condé*, premier prince du sang. Elle appela à la cour des pairs; mais elle resta prisonnière sous la garde de *sainte Même* dans Angeli jusqu'en l'année 1596. *Henri IV* fit supprimer alors les procédures.

(*f*) C'est à Nérac qu'on découvrit un assassin, lorrain de nation, envoyé par les prêtres de la ligue. On attenta plus de cinquante fois sur la vie de ce grand & bon prince: *Tantum religio potuit suadere malorum!*

je suis fort aise. Les ennemis les pressent, & ils sont si empressés à la vérification de ce fait qu'ils ne leur donnent nul empêchement; ils ne laissent sortir aucun homme vivant de St Jean que ceux qu'ils m'envoient. M. *de la Trimouille* y est lui vingtième seulement. L'on m'écrit que si je tardais beaucoup il y pourrait avoir beaucoup de mal, & grand; cela me fait hâter, de façon que je prendrai vingt maîtres & moi, & irai jour & nuit. pour être de retour à Ste Foi à l'assemblée. Mon ame, je me porte assez bien de corps, mais fort affligé de l'esprit; aimez-moi, & me le faites paraître, ce me sera une grande consolation; pour moi je ne manquerai point à la fidélité que je vous ai vouée: sur cette vérité, je vous baise un million de fois les mains.

Daymet ce 13 mars.

QUATRIEME LETTRE.

J'ARRIVAI hier au soir au lieu de Pons, où il m'arriva des nouvelles de St Jean par où les soupçons croissent du côté que les avis peu juger. Je verrai tout demain; j'appréhende fort la vue des fidelles serviteurs de la maison, car c'est à la vérité le plus extrême deuil qui se soit jamais vu. Les prêcheurs romains prêchent tout haut dans les villes d'ici à l'entour qu'il n'y en a plus qu'une à voir, canonisent ce bel acte & celui qui l'a fait, admonestent tout bon catholique de prendre exemple à une si chrétienne entreprise, & vous êtes de cette religion! Certes, mon cœur, c'est un beau sujet, & notre misère pour faire paraître votre piété & votre vertu; n'attendez pas à une autrefois à jeter ce froc aux orties; mais je vous dis vrai. Les querelles de M. d'*Epernon* avec le maréchal d'*Aumont* & *Crillon* troublent fort la cour, d'où je saurai tous les jours des nouvelles, & vous les manderai. L'homme de qui vous a parlé *Briquesière* m'a

fait de méchans tours que j'ai su & avéré depuis deux jours. Je finis là, allant monter à cheval; je te baise, ma chère maîtresse, un million de fois les mains. *Ce 17 mars.*

CINQUIEME LETTRE.

DIEU sait quel regret ce m'est de partir d'ici sans vous aller baiser les mains; certes, mon cœur, j'en suis au grabat. Vous trouverez étrange (& direz que je me suis point trompé) ce que *Liceran* vous dira. Le diable est déchaîné, je suis à plaindre, & est merveille si je ne succombe sous le faix. Si je n'étais huguenot, je me ferais turc. Ah! les violentes épreuves par où l'on sonde ma cervelle! je ne puis faillir d'être bientôt fol ou habile homme; cette année sera ma pierre de touche; c'est un mal bien douloureux que le domestique. Toutes les gehennes que peuvent recevoir un esprit sont sans cesse exercées sur le mien, je dis toutes ensemble. Plaignez-moi, mon ame, & ne portez point votre espèce de tourmens; c'est celui que j'appréhende le plus. Je pars vendredi, & vais à Clérac: je retiendrai votre précepte de me taire. Croyez que rien qu'un manquement d'amitié ne me peut faire changer de résolution que j'ai d'être éternellement à vous, non toujours esclave, mais bien forçaire. Mon tout, aimez-moi; votre bonne grace est l'appui de mon esprit au choc de mon affliction; ne me refusez ce soutien. Bon soir, mon ame, je te baise les pieds un million de fois.

De Nérac ce 8 mars à minuit.

SIXIEME LETTRE.

NE vous manderé jamais que prises de villes & forts? En huit jours se sont rendus à moi St Mexant & Maillefaye, & espérez devant la fin de ce mois que vous oyerez parler de moi. (*g*) Le roi triomphe, il a fait garoter en prison le cardinal de *Guise*, puis montre sur la place vingt-quatre heures le président de *Neuilly*, & le prévôt des marchands pendu, & le secrétaire de M. *de Guise* & trois autres. La reine sa mère lui dit, mon fils, octroyez-moi une requête que je vous veux faire; selon ce que sera, Madame; c'est que me donniez M. *de Nemours* & le prince *de Guise*; ils sont jeunes, ils vous feront un jour service. Je le veux bien, dit-il, Madame, je vous donne les corps & en retiendrai les lettres. Il a envoyé à Lyon pour attraper le duc *de Mayenne*, l'on ne sait ce qu'il en est réussi; l'on se bat à Orléans, & encore plus près d'ici à Poitiers, d'où je ne serai demain qu'à sept lieues. Si le roi le voulait, je les mettrais d'accord. Je vous plains, s'il fait tel temps où vous êtes qu'ici, car il y a dix jours qu'il ne dégèle point. Je n'attends que l'heure d'ouïr dire que l'on aura envoyé étrangler la roine de *Navarre*: (*h*) cela avec la mort de sa mère me

(*g*) Cette lettre doit être écrite trois ou quatre jours après l'assassinat du duc de *Guise*; mais on le trompa sur l'exécution prétendue du président *Neuilli* & de la *Chapelle-Marteau*. *Henri III* les tint en prison; ils méritaient d'être pendus, mais ils ne le furent pas. Il ne faut pas toujours croire ce que les rois écrivent; ils ont souvent de mauvaises nouvelles. Cette erreur fut probablement corrigée dans les lettres qui suivirent, & que nous n'avons point. Ce *Neuilli* & ce *Marteau* étaient des ligueurs outrés, qui avaient massacré beaucoup de réformés & de catholiques attachés au roi dans la journée de St Barthélemi. *Rose*, évêque de Senlis, ce ligueur furieux, séduisit la fille du président *Neuilli*, & lui fit un enfant. Jamais on ne vit plus de cruautés & de débauches.

(*h*) C'est de sa femme dont il parle; elle était liée avec les *Guises*, & la reine *Catherine* sa mère était alors malade à la mort.

ferait bien chanter les cantiques de *Siméon*. C'eſt une lettre trop longue pour homme de guerre. Bon ſoir, mon ame, je te baiſe un million de fois; aimez-moi comme vous en avez ſujet: c'eſt le premier de l'an. Le pauvre *Caramburu* eſt borgne, & *Fleurimont* s'en va mourir.

SEPTIEME LETTRE.

Mon ame, je vous écris de Blois, (*i*) où il y a cinq mois que l'on me condamnait hérétique, & indigne de ſuccéder à la couronne, & j'en ſuis à cette heure le principal pilier. Voyez les œuvres de Dieu envers ceux qui ſe ſont fiés en lui, car il y avait rien qui eût tant d'apparence de force qu'un arrêt des Etats; cependant j'en appelais devant celui qui peut tout; (ainſi font bien d'autres:) qui a revu le procès, & caſſé les arrêts des hommes, m'a remis en mon droit, & crois que ce ſera aux dépens de mes ennemis; tant mieux pour vous; ceux qui ſe fient en Dieu il les conſerve & ne ſont jamais confus; voilà à quoi vous devriez ſonger. Je me porte très-bien, Dieu merci, vous jurant avec vérité que je n'aime, ni honore rien au monde comme vous; il n'y a rien qui n'y paraiſſe, & vous garderai fidélité juſqu'au tombeau. Je m'en vais à Boisjeancy, où je crois que vous oyerez bientôt parler de moi, je n'en doute point: d'une autre façon, je fais état de faire venir ma ſœur bientôt, réſolvez-vous de venir avec elle. Le roi m'a parlé de la dame d'Auvergne; je crois que je lui ferai faire un mauvais ſaut. Bon jour, mon cœur; je te baiſe un million de fois, ce 18 mai, celui qui eſt lié avec vous d'un lien indiſſoluble.

(*i*) C'eſt ſûrement ſur la fin d'avril 1589. Il était alors à Blois avec *Henri III*.

HUITIEME LETTRE.

VOUS entendrez de ce porteur l'heureux succès que DIEU nous a donné au plus furieux combat (*k*) qui se soit donné de cette guerre : il vous dira aussi comme Mrs *de Longueville*, *de la Noue* & autres ont triomphé près de Paris. Si le roi use de diligence comme j'espère, nous verrons bientôt le clocher de Notre-Dame de Paris. Je vous écrivis il n'y a que deux jours par *Petit-Jean*. DIEU veuille que cette semaine nous fassions encore quelque chose d'aussi signalé que l'autre. Mon cœur, aimez-moi toujours comme vôtre, car je vous aime comme mienne : sur cette vérité je vous baise les mains. Adieu, mon ame.

C'est le 20 *mai*, *de Boisjeancy*.

NEUVIEME LETTRE.

RENVOYEZ-MOI *Briquesière*, & il s'en retournera avec tout ce qu'il vous faut, hormis moi. Je suis très-fâché, affligé de la perte de mon petit, qui mourut hier, à votre avis ce que serait d'un légitime ! (*l*) Il commençait à parler. Je ne sais si c'est par acquit que vous m'avez écrit par Doisil, c'est pourquoi je fais la réponse que vous verrez sur votre lettre, par celui que je désire qu'il vienne, mandez m'en votre volonté. Les ennemis sont devant Montégu, où ils seront bien mouillés ; car il n'y a couvert à demi-lieue autour. L'assemblée sera achevée dans douze jours. Il m'arriva hier force nouvelles de Blois ; je vous envoie un extrait des plus véritables : tout à cette heure me vient d'arriver un homme de

(*k*) Ce combat est celui du 18 mai 1589, où le comte de *Châtillon* défit les ligueurs dans une mêlée très-acharnée.

(*l*) C'était un fils qu'il avait de *Corisande*.

Montégu ; ils ont fait une très-belle sortie, & tué force ennemis ; je mande toutes mes troupes, & espère, si ladite place peut tenir quinze jours, y faire quelques bons coups. Ce que je vous ai mandé ne vouloir mal à personne est requis pour votre contentement & le mien ; je parle à cette heure à vous-même étant mienne. Mon ame, j'ai un ennui étrange de vous voir. Il y a ici un homme qui porte des lettres à ma sœur du roi d'Ecosse ; il presse plus que jamais du mariage ; il s'offre à me venir servir avec six mille hommes à ses dépens, (*m*) & venir lui-même offrir son service ; il s'en va infailliblement roi d'Angleterre ; préparez ma sœur à lui vouloir du bien, lui remontrant l'état auquel nous sommes, la grandeur de ce prince avec sa vertu ; je ne lui en écris point, ne lui en parlez que comme discourant, qu'il est temps de la marier, & qu'il n'y a parti que celui-là, car de nos parens c'est pitié. Adieu, mon cœur, je te baise cent millions de fois. *Ce dernier décembre.*

(*m*) Voilà une anecdote bien singulière, & que tous les historiens ont ignorée : cela veut dire qu'il serait un jour roi d'Angleterre, parce que la reine *Elisabeth* n'avait point d'enfans. C'était ce même roi qu'*Henri IV* appela toujours depuis *maître Jacques*. Cette lettre doit être de 1588.

CHAPITRE

CHAPITRE CLXXV.

De la France sous Louis XIII, jusqu'au ministère du cardinal de Richelieu. Etats-généraux tenus en France. Administration malheureuse. Le maréchal d'Ancre assassiné ; sa femme condamnée à être brûlée. Ministère du duc de Luines. Guerres civiles. Comment le cardinal de Richelieu entra au conseil.

ON vit après la mort de *Henri IV* combien la puissance, la considération, les mœurs, l'esprit d'une nation dépendent souvent d'un seul homme. Il tenait par une administration douce & forte tous les ordres de l'Etat réunis, toutes les factions assoupies, les deux religions dans la paix, les peuples dans l'abondance. La balance de l'Europe était dans sa main par ses alliances, par ses trésors & par ses armes. Tous ces avantages sont perdus dès la première année de la régence de sa veuve *Marie de Médicis*. Le duc d'*Epernon*, cet orgueilleux mignon de *Henri III*, ennemi secret de *Henri IV*, déclaré ouvertement contre ses ministres, va au parlement le jour même que *Henri* est assassiné. D'*Epernon* était colonel général de l'infanterie : le régiment des gardes était à ses ordres : il entre en mettant la main sur la garde de son épée, & force le parlement à se donner le droit de disposer de la régence, droit qui jusqu'alors n'avait appartenu qu'aux états-généraux.

Le parlement de Paris forcé par le duc *d'Epernon* de donner la régence à *Marie de Médicis*. 14 mai 1610.

Les lois de toutes les nations ont toujours voulu que ceux qui nomment au trône, quand il eſt vacant, nomment à la régence. Faire un roi eſt le premier des droits, faire un régent eſt le ſecond & ſuppoſe le premier. Le parlement de Paris jugea la cauſe du trône, & décida du pouvoir ſuprême pour avoir été menacé par le duc d'*Epernon*, & parce qu'on n'avait pas eu le temps d'aſſembler les trois ordres de l'Etat.

Il déclara par un arrêt *Marie de Médicis* ſeule régente. La reine vint le lendemain faire confirmer cet arrêt en préſence de ſon fils; & le chancelier de *Silleri*, dans cette cérémonie qu'on appelle *lit de juſtice*, prit l'avis des préſidens avant de prendre celui des pairs & même des princes du ſang, qui prétendaient partager la régence.

Vous voyez par-là, & vous avez ſouvent remarqué comment les droits & les uſages s'établiſſent, & comment ce qui a été fait une fois ſolemnellement contre les règles anciennes devient une règle pour l'avenir, juſqu'à ce qu'une nouvelle occaſion l'aboliſſe.

Nouvelles meſures.

Marie de Médicis régente, & non maîtreſſe du royaume, dépenſe en profuſions, pour s'acquérir des créatures, tout ce que *Henri le grand* avait amaſſé pour rendre ſa nation puiſſante. Les troupes à la tête deſquelles il allait combattre ſont pour la plupart licenciées; les princes dont il était l'appui

1610. ſont abandonnés. Le duc de Savoie *Charles-Emmanuel*, nouvel allié de *Henri IV*, eſt obligé de demander pardon à *Philippe III* roi d'Eſpagne, d'avoir fait un traité avec le roi de France; il envoie ſon fils à

Madrid implorer la clémence de la cour eſpagnole, & s'humilier comme un ſujet au nom de ſon père. Les princes d'Allemagne, que *Henri* avait protégés avec une armée de quarante mille hommes, ne ſont que faiblement ſecourus. L'Etat perd toute ſa conſidération au dehors; il eſt troublé au dedans. Les princes du ſang & les grands ſeigneurs rempliſſent la France de factions, ainſi que du temps de *François II*, de *Charles IX*, de *Henri III*, & depuis dans la minorité de *Louis XIV*.

Etats généraux. 1614.

On aſſemble enfin dans Paris les derniers états-généraux qu'on ait tenus en France. Le parlement de Paris ne put y avoir ſéance. Ses députés avaient aſſiſté à la grande aſſemblée des notables, tenue à Rouen en 1594 : mais ce n'était point là une convocation d'états-généraux ; les intendans des finances, les tréſoriers y avaient pris ſéance comme les magiſtrats.

L'univerſité veut y aſſiſter.

L'univerſité de Paris ſomma juridiquement la chambre du clergé de la recevoir comme membre des états ; c'était, diſait-elle, ſon ancien privilége ; mais l'univerſité avait perdu ſes priviléges avec ſa conſidération, à meſure que les eſprits étaient devenus plus déliés, ſans être plus éclairés. Ces états aſſemblés à la hâte n'avaient point de dépôts des lois & des uſages comme le parlement d'Angleterre, & comme les diètes de l'Empire : ils ne feſaient point partie de la légiſlation ſuprême ; cependant ils auraient voulu être légiſlateurs ; c'eſt à quoi aſpire néceſſairement un corps qui repréſente une nation : il ſe forme de l'ambition ſecrète de chaque particulier une ambition générale.

Ce qu'il y eut de plus remarquable dans ces états, c'eſt que le clergé demanda inutilement que le concile de Trente fût reçu en France, & que le tiers-état demanda, non moins vainement, la publication de la loi, *qu'aucune puiſſance ni temporelle ni ſpirituelle n'a droit de diſpoſer du royaume, & de diſpenſer les ſujets de leur ſerment de fidélité; & que l'opinion qu'il ſoit loiſible de tuer les rois eſt impie & déteſtable.*

Singulière diſpute.

C'était ſurtout ce même tiers-état de Paris qui demandait cette loi, après avoir voulu dépoſer *Henri III*, & après avoir ſouffert les extrémités de la famine, plutôt que de reconnaître *Henri IV*. Mais les factions de la ligue étant éteintes, le tiers-état, qui compoſe le fond de la nation & qui ne peut avoir d'intérêt particulier, aimait le trône & déteſtait les prétentions de la cour de Rome. Le cardinal *Duperron* oublia dans cette occaſion ce qu'il devait au ſang de *Henri IV*, & ne ſe ſouvint que de l'Egliſe. Il s'oppoſa fortement à la loi propoſée, & s'emporta juſqu'à dire *qu'il ſerait obligé d'excommunier ceux qui s'obſtineraient à ſoutenir que l'Egliſe n'a pas le pouvoir de dépoſſéder les rois:* il ajouta que la puiſſance du pape était *pleine, pléniſſime, directe au ſpirituel & indirecte au temporel.* La chambre du clergé, gouvernée par le cardinal *Duperron*, perſuada la chambre de la nobleſſe de s'unir avec elle. Le corps de la nobleſſe avait toujours été jaloux du clergé; mais il affectait de ne pas penſer comme le tiers-état. Il s'agiſſait de ſavoir ſi les puiſſances *ſpirituelles & temporelles* pouvaient diſpoſer du trône. Le corps des nobles aſſemblé ſe regardait au fond, & ſans ſe le dire, comme une puiſſance temporelle. Le

cardinal leur disait : *Si un roi voulait forcer ses sujets à se faire ariens ou mahométans, il faudrait le déposer.* Un tel discours était bien déraisonnable ; car il y a eu une foule d'empereurs & de rois ariens, & on n'en a déposé aucun pour cette raison. Cette supposition, toute chimérique qu'elle était, persuadait les députés de la noblesse qu'il y avait des cas où les premiers de la nation pouvaient détrôner leur souverain ; & ce droit, quoiqu'éloigné, était si flatteur pour l'amour propre que la noblesse voulait le partager avec le clergé. La chambre ecclésiastique signifia à celle du tiers-état qu'à la vérité il n'était jamais permis de tuer son roi, mais elle tint ferme sur le reste.

Au milieu de cette étrange dispute, le parlement rendit un arrêt qui déclarait *l'indépendance absolue du trône, loi fondamentale du royaume.*

C'était sans doute l'intérêt de la cour de soutenir la demande du tiers-état & l'arrêt du parlement, après tant de troubles qui avaient mis le trône en danger sous les règnes précédens. La cour cependant céda au cardinal *Duperron*, au clergé & surtout à Rome qu'on ménageait : elle étouffa elle-même une opinion sur laquelle sa sûreté était établie ; c'est qu'au fond elle pensait alors que cette vérité ne serait jamais réellement combattue par les événemens, & qu'elle voulait finir des disputes trop délicates & trop odieuses ; elle supprima même l'arrêt du parlement, sous prétexte qu'il n'avait aucun droit de rien statuer sur les délibérations des Etats, qu'il leur manquait de respect, & que ce n'était pas à lui à faire des lois fondamentales ; ainsi elle rejeta

les armes de ceux qui combattaient pour elle, comptant n'en avoir pas besoin : enfin tout le résultat de cette assemblée fut de parler de tous les abus du royaume, & de n'en pouvoir réformer un seul.

Concini. La France resta dans la confusion, gouvernée par le florentin *Concini*, favori de la reine, devenu maréchal de France sans jamais avoir tiré l'épée, & premier ministre sans connaître les lois du royaume. C'était assez qu'il fût étranger pour que les princes du sang eussent sujet de se plaindre.

Henri, prince de *Condé.* *Marie de Médicis* était bien malheureuse; car elle ne pouvait partager son autorité avec le prince de *Condé*, chef des mécontens, sans la perdre, ni la confier à *Concini* sans indisposer tout le royaume. Le prince de *Condé Henri*, père du grand *Condé*, & fils de celui qui avait gagné la bataille de Coutras avec *Henri IV*, se met à la tête d'un parti & prend les armes. La cour conclut avec lui une paix simulée, & le fait mettre à la bastille.

Troubles civils. Ce fut le sort de son père, de son grand-père & de son fils. Sa prison augmenta le nombre des mécontens. Les *Guises*, autrefois ennemis si implacables des *Condés*, se joignent à présent avec eux. Le duc de *Vendôme* fils de *Henri IV*, le duc de *Nevers* de la maison de *Gonzague*, le maréchal de *Bouillon*, tous les seigneurs mécontens se cantonnent dans les provinces; ils protestent qu'ils servent leur roi, & qu'ils ne font la guerre qu'au premier ministre.

Concini, qu'on appelait le maréchal d'*Ancre*, assuré de la faveur de la reine, les bravait tous. Il leva sept mille hommes à ses dépens, pour maintenir l'autorité royale, ou plutôt la sienne, & ce fut ce qui le

perdit. Il est vrai qu'il levait ces troupes avec une commission du roi ; mais c'était un des grands malheurs de l'Etat, qu'un étranger, qui était venu en France sans aucun bien, eût de quoi assembler une armée aussi forte que celles avec lesquelles *Henri IV* avait reconquis son royaume. Presque toute la France soulevée contre lui ne put le faire tomber ; & un jeune homme dont il ne se défiait pas, & qui était étranger comme lui, causa sa ruine, & tous les malheurs de *Marie de Médicis*.

Charles Albert de Luines, né dans le comtat d'Avignon, admis avec ses deux frères parmi les gentilshommes ordinaires du roi attachés à son éducation, s'était introduit dans la familiarité du jeune monarque, en dressant des pie-grièches à prendre des moineaux. On ne s'attendait pas que ces amusemens d'enfance dussent finir par une révolution sanglante. Le maréchal d'*Ancre* lui avait fait donner le gouvernement d'Amboise, & croyait l'avoir mis dans sa dépendance : ce jeune homme conçut le dessein de faire tuer son bienfaiteur, d'exiler la reine & de gouverner ; & il en vint à bout sans aucun obstacle. Il persuade bientôt au roi qu'il est capable de régner par lui-même, quoiqu'il n'ait que seize ans & demi : il lui dit que la reine sa mère & *Concini* le tiennent en tutelle. Le jeune roi, à qui on avait donné dans son enfance le surnom de *juste*, consent à l'assassinat de son premier ministre. Le marquis *de Vitri* capitaine des gardes, *du Hallier* son frère, *Persan* & d'autres l'assassinent à coups de pistolet dans la cour même du louvre. On crie *vive le roi*, comme si on avait gagné une bataille. *Louis XIII* se met à la fenêtre,

Concini, maréchal *d'Ancre*, assassiné au louvre. 1617.

& dit : *Je suis maintenant roi.* On ôte à la reine mère ses gardes ; on les désarme : on la tient en prison dans son appartement ; elle est enfin exilée à Blois. La place de maréchal de France qu'avait *Concini* est donnée à *Vitri* qui l'avait tué. La reine avait récompensé du même honneur *Thémines*, pour avoir arrêté le prince *de Condé :* aussi le maréchal duc de *Bouillon* disait qu'il rougissait d'être maréchal, depuis que cette dignité était la récompense du métier de sergent & de celui d'assassin.

La populace toujours extrême, toujours barbare quand on lui lâche la bride, va déterrer le corps de *Concini* inhumé à St Germain-l'Auxerrois, le traîne dans les rues, lui arrache le cœur ; & il se trouva des hommes assez brutaux pour le griller publiquement sur des charbons, & pour le manger. Son corps fut enfin pendu par le peuple à une potence. Il y avait dans la nation un esprit de férocité que les belles années de *Henri IV* & le goût des arts apporté par *Marie de Médicis* avaient adouci quelque temps, mais qui à la moindre occasion reparaissait dans toute sa force. Le peuple ne traitait ainsi les restes sanglans du maréchal d'*Ancre* que parce qu'il était étranger, & qu'il avait été puissant.

Le cœur de *Concini* grillé & mangé.

L'histoire du célèbre *Nani*, les mémoires du maréchal d'*Etrées*, du comte de *Brienne* rendent justice au mérite de *Concini*, & à son innocence ; témoignages qui servent au moins à éclairer les vivans, s'ils ne peuvent rien pour ceux qui sont morts injustement d'une manière si cruelle.

Cet emportement de haine n'était pas seulement

dans le peuple ; une commiſſion eſt envoyée au parlement pour condamner le maréchal après ſa mort, pour juger ſa femme *Eléonor Galigaï*, & pour couvrir par une cruauté juridique l'opprobre de l'aſſaſſinat. Cinq conſeillers du parlement refuſèrent d'aſſiſter à ce jugement ; mais il n'y eut que cinq hommes ſages & juſtes.

Sa femme condamnée : cinq conſeillers refuſent d'aſſiſter au jugement.

Jamais procédure ne fut plus éloignée de l'équité, ni plus déshonorante pour la raiſon. Il n'y avait rien à reprocher à la maréchale ; elle avait été favorite de la reine, c'était-là tout ſon crime : on l'accuſa d'être ſorcière ; on prit des *Agnus Dei* qu'elle portait pour des taliſmans. Le conſeiller *Courtin* lui demanda de quel charme elle s'était ſervie pour enſorceler la reine : *Galigaï* indignée contre le conſeiller, & un peu mécontente de *Marie de Médicis*, répondit : *Mon ſortilége a été le pouvoir que les ames fortes doivent avoir ſur les eſprits faibles.* Cette réponſe ne la ſauva pas ; quelques juges eurent aſſez de lumière & d'équité pour ne pas opiner à la mort ; mais le reſte entraîné par le préjugé public, par l'ignorance, & plus encore par ceux qui voulaient recueillir les dépouilles de ces infortunés, condamnèrent à la fois le mari déjà mort & la femme, comme convaincus de ſortilége, de judaïſme & de malverſations. La maréchale fut exécutée & ſon corps brûlé ; le favori *Luines* eut la confiſcation.

Brûlée comme ſorcière. 1617.

C'eſt cette infortunée *Galigaï* qui avait été le premier mobile de la fortune du cardinal de *Richelieu*, lorſqu'il était jeune encore, & qu'il s'appelait l'*abbé du Chillon ;* elle lui avait procuré l'évêché de Luçon, & l'avait enfin fait ſecrétaire d'Etat en 1616. Il fut

enveloppé dans la disgrace de ses protecteurs ; & celui qui depuis en exila tant d'autres, du haut du trône où il s'assit près de son maître, fut alors exilé dans un petit prieuré au fond de l'Anjou.

Concini, sans être guerrier, avait été maréchal de France ; *Luines* fut quatre ans après connétable, étant à peine officier. Une telle administration inspira peu de respect ; il n'y eut plus que des factions dans les grands & dans le peuple, & on osa tout entreprendre.

La reine-mère tirée de prison par le duc *d'Epernon*.

Le duc d'*Epernon*, qui avait fait donner la régence à la reine, alla la tirer du château de Blois où elle était reléguée, & la mena dans ses terres à Angoulême, comme un souverain qui secourait son alliée.

1619.

C'était-là manifestement un crime de lèse-majesté, mais un crime approuvé de tout le royaume, & qui ne donnait au duc d'*Epernon* que de la gloire. On avait haï *Marie de Médicis* toute-puissante, on l'aimait malheureuse. Personne n'avait murmuré dans le royaume quand *Louis XIII* avait emprisonné sa mère au louvre, quand il l'avait reléguée sans aucune raison ; & alors on regardait comme un attentat l'effort qu'il voulait faire pour ôter sa mère à un rébelle. On craignait tellement la violence des conseils de *Luines*, & les cruautés de la faiblesse du roi, que son propre confesseur, le jésuite *Arnoux*, en prêchant devant lui avant l'accommodement, prononça ces paroles remarquables : *On ne doit pas croire qu'un prince religieux tire l'épée pour verser le sang dont il est formé : vous ne permettrez pas, Sire, que j'aie avancé un mensonge dans la chaire de vérité. Je vous conjure par les entrailles de* JESUS-CHRIST *de ne point*

Sermon remarquable.

écouter les conseils violens, & de ne pas donner ce scandale à toute la chrétienté.

C'était une nouvelle preuve de la faiblesse du gouvernement, qu'on osât parler ainsi en chaire. Le père *Arnoux* ne se serait pas exprimé autrement, si le roi avait condamné sa mère à la mort. A peine *Louis XIII* avait-il alors une armée contre le duc d'*Epernon*. C'était prêcher publiquement contre le secret de l'Etat, c'était parler de la part de DIEU contre le duc de *Luines*. Ou ce confesseur avait une liberté héroïque & indiscrète, ou il était gagné par *Marie de Médicis*. Quel que fût son motif, ce discours public montre qu'il y avait alors de la hardiesse, même dans les esprits qui ne semblent faits que pour la souplesse. Le connétable fit quelques années après renvoyer le confesseur.

Intrigues. 1619.

Cependant le roi, loin de s'emporter aux violences qu'on semblait craindre, rechercha sa mère, & traita avec le duc d'*Epernon* de couronne à couronne. Il n'osa pas même, dans sa déclaration, dire que d'*Epernon* l'avait offensé.

Guerre civile.

A peine le traité de réconciliation fut-il signé qu'il fut rompu; c'était-là l'esprit du temps. De nouveaux partisans de *Marie* armèrent, & c'était toujours contre le duc de *Luines*, comme auparavant contre le maréchal d'*Ancre*, & jamais contre le roi. Tout favori traînait alors après lui la guerre civile. *Louis XIII* & sa mère se firent en effet la guerre. *Marie de Médicis* était en Anjou à la tête d'une petite armée contre son fils; on se battit au pont de Cé, & l'Etat était au point de sa ruine.

1620.

Cette confusion fit la fortune du célèbre *Richelieu*.

Il était surintendant de la maison de la reine mère, & avait supplanté tous les confidens de cette princesse, comme il l'emporta depuis sur tous les ministres du roi. La soupleſſe & la hardieſſe de son génie devaient par-tout lui donner la première place ou le perdre. Il ménagea l'accommodement de la mère & du fils. La nomination au cardinalat que la reine demanda pour lui, & qu'elle obtint difficilement, fut la récompense de ce service. Le duc d'*Epernon* fut le premier à poser les armes, & ne demanda rien : tous les autres se faisaient payer par le roi, pour lui avoir fait la guerre.

La reine & le roi son fils se virent à Brissac, & s'embrassèrent en versant des larmes, pour se brouiller ensuite plus que jamais. Tant de faiblesse, tant d'intrigues & de divisions à la cour portaient l'anarchie dans le royaume. Tous les vices intérieurs de l'Etat, qui l'attaquaient depuis long-temps, augmentèrent, & tous ceux que *Henri IV* avait extirpés renaquirent.

Eglise. L'Eglise souffrait beaucoup, & était encore plus déréglée.

L'intérêt de *Henri IV* n'avait pas été de la réformer; la piété de *Louis XIII*, peu éclairée, laissa subsister le désordre; la règle & la décence n'ont été introduites que par *Louis XIV*. Presque tous les bénéfices étaient possédés par des laïques, qui les faisaient desservir par de pauvres prêtres à qui on donnait des gages. Tous les princes du sang possédaient les riches abbayes. Plus d'un bien de l'Eglise était regardé comme un bien de famille. On stipulait une abbaye pour la dot d'une fille; & un

colonel remontait son régiment avec le revenu d'un prieuré. (5) Les ecclésiastiques de cour portaient souvent l'épée; & parmi les duels & les combats particuliers qui désolaient la France, on en comptait beaucoup où des gens d'église avaient eu part, depuis le cardinal de *Guise*, qui tira l'épée contre le duc de *Nevers-Gonzague*, en 1617, jusqu'à l'abbé depuis cardinal de *Retz*, qui se battait souvent en sollicitant l'archevêché de Paris.

(5) Cet usage était moins un abus que le faible correctif d'un abus très-important. Le prince devrait sans doute réunir à son domaine, & employer au service public les biens possédés par le clergé, en payant aux seuls ecclésiastiques utiles, même suivant les principes de la religion, c'est-à-dire aux évêques & aux curés, des appointemens réglés par l'Etat, comme ceux de toutes les autres fonctions publiques, ou bien en laissant à la piété des fidelles le soin de pourvoir à leurs besoins, comme dans les premiers siècles de l'Eglise: mais tant que ce nouvel ordre ne sera point établi, n'est-il pas évident qu'il est plus raisonnable d'employer une abbaye à doter une fille ou à lever un régiment qu'à enrichir un prêtre, un moine ou une religieuse?

N'est-il pas étrange que la construction des églises & des presbytères, l'entretien des moines mendians, les appointemens des aumôniers des troupes ou des vaisseaux soient à la charge des peuples; qu'un clergé d'une richesse immense ait recours, pour bâtir des églises, à la ressource honteuse des loteries; qu'il se fasse payer de toutes les fonctions qu'il exerce, qu'il vende pour douze ou quinze sous, à qui veut les acheter, les mérites infinis du corps & du sang de *Jesus-Christ*?

Une partie des biens de l'Eglise a été destinée par les donateurs au soulagement des pauvres; y aurait-il une meilleure manière de les soulager que de vendre ces biens pour payer les dettes de l'Etat, & pouvoir abolir des impôts onéreux?

Une autre partie a été donnée dans des vues d'instruction publique; pourquoi donc ne doterait-on pas avec des abbayes des établissemens nécessaires pour l'éducation? pourquoi n'en donnerait-on pas aux académies, aux colléges de droit ou de médecine? pourquoi ne récompenserait-on pas avec une abbaye l'auteur d'un livre utile, d'une découverte importante, sans l'assujetir à la ridicule obligation de porter l'habit d'un état dont il ne fait aucune fonction, ou de se faire sous-diacre dans l'espérance d'avoir part aux grâces ecclésiastiques, ce qui est une véritable simonie?

Mœurs. Les esprits demeuraient en général grossiers & sans culture. Les génies des *Malherbes* & des *Racans* n'étaient qu'une lumière naissante qui ne se répandait pas dans la nation. Une pédanterie sauvage, compagne de cette ignorance qui passait pour science, aigrissait les mœurs de tous les corps destinés à enseigner la jeunesse & même de la magistrature. On a de la peine à croire que le parlement de Paris, en 1621, défendit sous peine de mort de rien enseigner de contraire à *Aristote* & aux anciens auteurs, & qu'on bannit de Paris un nommé *de Clave* & ses associés, pour avoir voulu soutenir des thèses contre les principes d'*Aristote*, sur le nombre des élémens & sur la matière & la forme.

Malgré ces mœurs sévères & malgré ces rigueurs, la justice était vénale dans presque tous les tribunaux des provinces. *Henri IV* l'avait avoué au parlement de Paris, qui se distingua toujours autant par une probité incorruptible que par un esprit de résistance aux volontés des ministres & aux édits pécuniaires. *Je sais*, leur disait-il, *que vous ne vendez point la justice; mais dans d'autres parlemens il faut souvent soutenir son droit par beaucoup d'argent : je m'en souviens, & j'ai bourſillé moi-même.*

Désordre de l'Etat. La noblesse cantonnée dans ses châteaux, ou montant à cheval pour aller servir un gouverneur de province, ou se rangeant auprès des princes qui troublaient l'Etat, opprimait les cultivateurs. Les villes étaient sans police, les chemins impraticables & infestés de brigands. Les registres du parlement font foi que le guet qui veille à la sureté de Paris consistait alors en quarante-cinq hommes, qui ne

ſeſaient aucun ſervice. Ces dérèglemens, que *Henri IV* ne put réformer, n'étaient pas de ces maladies du corps politique qui peuvent le détruire : les maladies véritablement dangereuſes étaient le dérangement des finances, la diſſipation des tréſors amaſſés par *Henri IV*, la néceſſité de mettre pendant la paix des impôts que *Henri* avait épargnés à ſon peuple, lorſqu'il ſe préparait à la guerre la plus importante ; les levées tyranniques de ces impôts, qui n'enrichiſſaient que des traitans ; les fortunes odieuſes de ces traitans, que le duc de *Sulli* avait éloignés, & qui ſous les miniſtères ſuivans s'engraiſſèrent du ſang du peuple.

Beaucoup de ſeigneurs devenus puiſſans & dangereux.

A ces vices qui feſaient languir le corps politique ſe joignaient ceux qui lui donnaient ſouvent de violentes ſecouſſes. Les gouverneurs des provinces, qui n'étaient que les lieutenans de *Henri IV*, voulaient être indépendans de *Louis XIII*. Leurs droits ou leurs uſurpations étaient immenſes : ils donnaient toutes les places ; les gentilshommes pauvres s'attachaient à eux, très-peu au roi, & encore moins à l'Etat. Chaque gouverneur de province tirait de ſon gouvernement de quoi pouvoir entretenir des troupes, au lieu de la garde que *Henri IV* leur avait ôtée. La Guienne valait au duc d'*Epernon* un million de livres, qui répondent à près de deux millions d'aujourd'hui, & même à près de quatre, ſi on conſidère l'enchériſſement de toutes les denrées.

Nous venons de voir ce ſujet protéger la reine-mère, faire la guerre au roi, en recevoir la paix avec hauteur. Le maréchal de *Leſdiguières* avait trois

ans auparavant en 1616 signalé sa grandeur & la faiblesse du trône d'une manière glorieuse. On l'avait vu lever une véritable armée à ses dépens ou plutôt à ceux du Dauphiné, province dont il n'était pas même gouverneur, mais simplement lieutenant-général; mener cette armée dans les Alpes malgré les défenses positives & réitérées de la cour; secourir contre les Espagnols le duc de Savoie que cette cour abandonnait, & revenir triomphant. La France alors était remplie de seigneurs puissans comme du temps de *Henri III*, & n'en était que plus faible.

Il n'est pas étonnant que la France manquât alors la plus heureuse occasion qui se fût présentée depuis le temps de *Charles-Quint*, de mettre des bornes à la puissance de la maison d'Autriche; en secourant l'électeur palatin élu roi de Bohème; en tenant la balance de l'Allemagne, suivant le plan de *Henri IV*, auquel se conformèrent depuis les cardinaux de *Richelieu* & *Mazarin*. La cour avait conçu trop d'ombrage des réformés de France pour protéger les protestans d'Allemagne. Elle craignait que les huguenots fissent en France ce que les protestans fesaient dans l'Empire. Mais si le gouvernement avait été ferme & puissant comme sous *Henri IV*, dans les dernières années de *Richelieu* & sous *Louis XIV*, il eût aidé les protestans d'Allemagne & contenu ceux de France. Le ministère de *Luines* n'avait pas ces grandes vues; & quand même il eût pu les concevoir, il n'aurait pu les remplir; il eût fallu une autorité respectée, des finances en bon ordre, de grandes armées, & tout cela manquait.

Les

Les divisions de la cour sous un roi qui voulait être maître, & qui se donnait toujours un maître, répandaient l'esprit de sédition dans toutes les villes. Il était impossible que ce feu ne se communiquât pas tôt ou tard aux réformés de France. C'était ce que la cour craignait; & sa faiblesse avait produit cette crainte: elle sentait qu'on désobéirait quand elle commanderait, & cependant elle voulut commander.

Louis XIII réunissait alors le Béarn à la couronne par un édit solemnel; cet édit restituait aux catholiques les églises dont les réformés s'étaient emparés avant le règne de *Henri IV*, & que ce monarque leur avait conservées. Le parti s'assemble à la Rochelle, au mépris de la défense du roi. L'amour de la liberté si naturel aux hommes flattait alors les réformés d'idées républicaines; ils avaient devant les yeux l'exemple des protestans d'Allemagne qui les échauffait. Les provinces où ils étaient répandus en France étaient divisées par eux en huit cercles: chaque cercle avait un général comme en Allemagne, & ces généraux étaient un maréchal *de Bouillon*, un duc *de Soubise*, un duc *de la Trimouille*, un *Châtillon* petit-fils de l'amiral *Coligni*, enfin le maréchal de *Lesdiguières*. Le commandant général qu'ils devaient choisir en cas de guerre devait avoir un sceau où étaient gravés ces mots, *Pour* CHRIST *& pour le roi*, c'est-à-dire, contre le roi. La Rochelle était regardée comme la capitale de cette république qui pouvait former un Etat dans l'Etat.

1620. Calvinistes en France forment des cercles comme dans l'Empire.

Les réformés dès-lors se préparèrent à la guerre. On voit qu'ils étaient assez puissans, puisqu'ils

Le roi leur fait la guerre.

offrirent la place de généraliſſime au maréchal *de Leſdiguières*, avec cent mille écus par mois. *Leſdiguières*, qui voulait être connétable de France, aima mieux les combattre que les commander, & quitta même bientôt après leur religion; mais il fut trompé d'abord dans ſes eſpérances à la cour. Le duc *de Luines*, qui ne s'était jamais ſervi d'aucune épée, prit pour lui celle de connétable; & *Leſdiguières* trop engagé fut obligé de ſervir ſous *Luines* contre les réformés, dont il avait été l'appui juſqu'alors.

Il fallut que la cour négociât avec tous les chefs du parti pour les contenir, & avec tous les gouverneurs de province pour fournir des troupes. *Louis XIII* marche vers la Loire en Poitou, en Béarn, dans les provinces méridionales; le prince *de Condé* eſt à la tête d'un corps de troupes; le connétable *de Luines* commande l'armée royale.

Ancienne formalité des héraults d'armes.

On renouvela une ancienne formalité aujourd'hui entièrement abolie. Lorſqu'on avançait vers une ville où commandait un homme ſuſpect, un héraut d'armes ſe préſentait aux portes; le commandant l'écoutait chapeau bas, & le héraut criait: *A toi, Iſaac* ou *Jacob* tel; *le roi ton ſouverain ſeigneur & le mien te commande de lui ouvrir & de le recevoir comme tu le dois, lui & ſon armée; à faute de quoi, je te déclare criminel de lèſe-majeſté au premier chef, & roturier, toi & ta poſtérité; tes biens ſeront confiſqués, tes maiſons raſées, & celles de tes aſſiſtans.*

Preſque toutes les villes ouvrirent leurs portes au roi, excepté St Jean d'Angeli dont il démolit les remparts, & la petite ville de Clérac qui ſe rendit à diſcrétion. La cour enflée de ce ſuccès fit pendre le conſul de Clérac & quatre paſteurs.

Cette exécution irrita les protestans au lieu de les intimider. Pressés de tous côtés, abandonnés par le maréchal *de Lesdiguières* & par le maréchal de *Bouillon*, ils élurent pour leur général le célèbre duc *Benjamin de Rohan* qu'on regardait comme un des plus grands capitaines de son siècle, comparable aux princes *d'Orange*, capable comme eux de fonder une république, plus zélé qu'eux encore pour sa religion, ou du moins paraissant l'être; homme vigilant, infatigable, ne se permettant aucun des plaisirs qui détournent des affaires, & fait pour être chef de parti, poste toujours glissant, où l'on a également à craindre ses ennemis & ses amis. Ce titre, ce rang, ces qualités de chef de parti étaient depuis long-temps dans presque toute l'Europe l'objet & l'étude des ambitieux. Les *Guelfes* & les *Gibelins* avaient commencé en Italie; les *Guises* & les *Coligni* établirent depuis en France une espèce d'école de cette politique, qui se perpétua jusqu'à la majorité de *Louis XIV*.

1621. *Benjamin de Rohan*, grand-homme.

Louis XIII était réduit à assiéger ses propres villes. On crut réussir devant Montauban comme devant Clérac, mais le connétable de *Luines* y perdit presque toute l'armée du roi sous les yeux de son maître.

Montauban était une de ces villes qui ne soutiendraient pas aujourd'hui un siége de quatre jours; elle fut si mal investie que le duc *de Rohan* jeta deux fois du secours dans la place à travers les lignes des assiégeans. Le marquis *de la Force*, qui commandait dans la place, se défendit mieux qu'il ne fut attaqué. C'était ce même *Jacques Nompar de la Force*,

Siége de Montauban.

si singuliérement sauvé de la mort dans son enfance aux massacres de la St Barthelemi, & que *Louis XIII* fit depuis maréchal de France. Les citoyens de Montauban, à qui l'exemple de Clérac inspirait un courage désespéré, voulaient s'ensevelir sous les ruines de la ville plutôt que de se rendre.

Carme qui prophétise.

Le connétable, ne pouvant réussir par les armes temporelles, employa les spirituelles. Il fit venir un carme espagnol qui avait, dit-on, aidé par ses miracles l'armée catholique des Impériaux à gagner la bataille de Prague contre les protestans. Le carme, nommé *Dominique*, vint au camp; il bénit l'armée, distribua des *Agnus* & dit au roi : *Vous ferez tirer quatre cents coups de canon, & au quatre centième Montauban capitulera.* Il pouvait se faire que quatre cents coups de canon bien dirigés produisissent cet effet : *Louis* les fit tirer, Montauban ne capitula point, & il fut obligé de lever le siége.

Décembre 1621.

Cet affront rendit le roi moins respectable aux catholiques, & moins terrible aux huguenots. Le connétable fut odieux à tout le monde. Il mena le roi se venger de la disgrace de Montauban sur une petite ville de Guienne nommée Monheur; une fièvre y termina sa vie. Toute espèce de brigandage était alors si ordinaire qu'il vit en mourant piller tous ses meubles, son équipage, son argent par ses domestiques & par ses soldats, & qu'il resta à peine un drap pour ensevelir l'homme le plus puissant du royaume, qui d'une main avait tenu l'épée de connétable, & de l'autre les sceaux de France : il mourut haï du peuple & de son maître.

Mort du connétable *de Luines.*

Louis XIII était malheureusement engagé dans la

guerre contre une partie de ſes ſujets. Le duc *de Luines* avait voulu cette guerre pour tenir ſon maître dans quelque embarras, & pour être connétable. *Louis XIII* s'était accoutumé à croire cette guerre indiſpenſable. On doit tranſmettre à la poſtérité les remontrances que *Dupleſſis-Mornay* lui fit à l'âge de près de quatre-vingts ans. Il lui écrivait ainſi, après avoir épuiſé les raiſons les plus ſpécieuſes : *Faire la guerre à ſes ſujets, c'eſt témoigner de la faibleſſe. L'autorité conſiſte dans l'obéiſſance paiſible du peuple; elle s'établit par la prudence & par la juſtice de celui qui gouverne. La force des armes ne ſe doit employer que contre un ennemi étranger. Le feu roi aurait bien renvoyé à l'école des premiers élémens de la politique ces nouveaux miniſtres d'Etat, qui ſemblables aux chirurgiens ignorans, n'auraient point eu d'autres remèdes à propoſer que le fer & le feu, & qui ſeraient venus lui conſeiller de ſe couper un bras malade, avec celui qui eſt en bon état.*

Ces raiſons ne perſuadèrent point la cour. Le bras malade donnait trop de convulſions au corps : & *Louis XIII* n'ayant pas cette force d'eſprit de ſon père, qui retenait les proteſtans dans le devoir, crut pouvoir ne les réduire que par la force des armes. Il marcha donc encore contr'eux dans les provinces au-delà de la Loire, à la tête d'une petite armée d'environ treize à quatorze mille hommes. Quelques autres corps de troupes étaient répandus dans ces provinces. Le dérangement des finances ne permettait pas des armées plus conſidérables, & les huguenots ne pouvaient en oppoſer de plus fortes.

Suite de la guerre contre les calviniſtes.

Soubiſe, frère du duc *de Rohan*, ſe retranche avec 1622.

huit mille hommes dans l'île de Riès, séparée du bas Poitou par un petit bras de mer. Le roi y passe à la tête de son armée à la faveur du reflux, défait entièrement les ennemis, & force *Soubise* à se retirer en Angleterre. On ne pouvait montrer plus d'intrépidité, ni remporter une victoire plus complète. Ce prince n'avait guère d'autre faiblesse que celle d'être gouverné dans sa maison, dans son état, dans ses affaires, dans ses moindres occupations : cette faiblesse le rendit malheureux toute sa vie. A l'égard de sa victoire, elle ne servit qu'à faire trouver aux chefs calvinistes de nouvelles ressources.

On négociait encore plus qu'on ne se battait, ainsi que du temps de la ligue & dans toutes les guerres civiles. Plus d'un seigneur rebelle, condamné par un parlement au dernier supplice, obtenait des récompenses & des honneurs, tandis qu'on l'exécutait en effigie. C'est ce qui arriva au marquis *de la Force*, qui avait chassé l'armée royale devant Montauban, & qui tenait encore la campagne contre le roi; il eut deux cents mille écus & le bâton de maréchal de France. Les plus grands services n'eussent pas été mieux payés que sa soumission fut achetée. *Châtillon*, ce petit-fils de l'amiral *Coligni*, vendit au roi la ville d'Aiguemortes, & fut aussi maréchal. Plusieurs firent acheter ainsi leur obéissance : le seul *Lesdiguières* vendit sa religion. Fortifié alors dans le Dauphiné, & y faisant encore profession du calvinisme, il se laissait ouvertement solliciter par les huguenots de revenir à leur parti, & laissait craindre au roi qu'il ne rentrât dans la faction.

Rebelles récompenses par le roi.

1622. On proposa dans le conseil de le tuer ou de le

faire connétable : le roi prit ce dernier parti, & alors *Lesdiguières* devint en un instant catholique ; il fallait l'être pour être connétable, & non pas pour être maréchal de France : tel était l'usage. L'épée de connétable aurait pu être dans les mains d'un huguenot, comme la surintendance des finances y avait été si long-temps ; mais il ne fallait pas que le chef des armées & des conseils professât la religion des calvinistes en les combattant. Ce changement de religion dans *Lesdiguières* aurait déshonoré tout particulier qui n'eût eu qu'un petit intérêt ; mais les grands objets de l'ambition ne connaissent point la honte.

Intrigues ; paix avec les huguenots.

Louis XIII était donc obligé d'acheter sans cesse des serviteurs, & de négocier avec des rebelles. Il met le siége devant Montpellier, & craignant la même disgrace que devant Montauban, il consent à n'être reçu dans la ville qu'à condition qu'il confirmera l'édit de Nantes & tous les priviléges. Il semble qu'en laissant d'abord aux autres villes calvinistes leurs priviléges, & en suivant les conseils de *du Plessis-Mornay*, il se serait épargné la guerre ; & on voit que malgré sa victoire de Riès il gagnait peu de chose à la continuer.

Le duc *de Rohan*, voyant que tout le monde négociait, traita aussi. Ce fut lui-même qui obtint des habitans de Montpellier qu'ils recevraient le roi dans leur ville. Il entama & il conclut à Privas la paix générale avec le connétable *de Lesdiguières*. Le roi le paya comme les autres, & lui donna le duché de Valois en engagement.

Tout resta dans les mêmes termes où l'on était 1622.

avant la prise d'armes : ainsi il en coûta beaucoup au roi & au royaume pour ne rien gagner. Il y eut dans le cours de la guerre quelques malheureux citoyens de pendus, & les chefs rebelles eurent des récompenses.

Le conseil de *Louis XIII* pendant cette guerre civile avait été aussi agité que la France. Le prince de *Condé* accompagnait le roi, & voulait conduire l'armée & l'Etat. Les ministres étaient partagés ; ils n'avaient pressé le roi de donner l'épée de connétable à *Lesdiguières* que pour diminuer l'autorité du prince *de Condé*. Ce prince, lassé de combattre dans le cabinet, alla à Rome dès que la paix fut faite, pour obtenir que les bénéfices qu'il possédait fussent héréditaires dans sa maison. Il pouvait les faire passer à ses enfans, sans le bref qu'il demanda & qu'il n'eut point. A peine put-il obtenir qu'on lui donnât à Rome le titre d'*altesse ;* & tous les cardinaux prêtres prirent sans difficulté la main sur lui. Ce fut-là tout le fruit de son voyage à Rome.

Le prince *de Condé* à Rome.

La cour, délivrée du fardeau d'une guerre civile, ruineuse & infructueuse, fut en proie à de nouvelles intrigues. Les ministres étaient tous ennemis déclarés les uns des autres, & le roi se défiait d'eux tous.

Il parut bien, après la mort du connétable *de Luines*, que c'était lui plutôt que le roi qui avait persécuté la reine-mère. Elle fut à la tête du conseil dès que le favori eut expiré. Cette princesse, pour mieux affermir son autorité renaissante, voulait faire entrer dans le conseil le cardinal *de Richelieu*, son favori, son surintendant, & qui lui devait la pourpre. Elle comptait gouverner par lui, & ne cessait de

Le cardinal *de Richelieu* au conseil.

presser le roi de l'admettre dans le ministère. Presque tous les mémoires de ce temps-là font connaître la répugnance du roi. Il traitait de fourbe celui en qui il mit depuis toute sa confiance : il lui reprochait jusqu'à ses mœurs.

Introduit par la reine-mère.

Ce prince dévot, scrupuleux & soupçonneux avait plus que de l'aversion pour les galanteries du cardinal ; elles étaient éclatantes & même accompagnées de ridicule. Il s'habillait en cavalier, & après avoir écrit sur la théologie, il fesait l'amour en plumet. Les mémoires de *Retz* confirment qu'il mêlait encore de la pédanterie à ce ridicule. Vous n'avez pas besoin de ce témoignage du cardinal *de Retz*, puisque vous avez les thèses d'amour que *Richelieu* fit soutenir chez sa nièce dans la forme des thèses de théologie qu'on soutient sur les bancs de Sorbonne. Les mémoires du temps disent encore qu'il porta l'audace de ses désirs, ou vrais ou affectés, jusqu'à la reine régnante *Anne d'Autriche*, & qu'il en essuya des railleries qu'il ne pardonna jamais. Je vous remets sous les yeux ces anecdotes qui ont influé sur les grands événemens. Premièrement, elles font voir que dans ce cardinal si célèbre le ridicule de l'homme galant n'ôta rien à la grandeur de l'homme d'Etat, & que les petitesses de la vie privée peuvent s'allier avec l'héroïsme de la vie publique. En second lieu, elles font une espèce de démonstration parmi bien d'autres que le testament politique qu'on a publié sous son nom ne peut avoir été fabriqué par lui. Il n'était pas possible que le cardinal *de Richelieu*, trop connu de *Louis XIII* par ses intrigues galantes, & que l'amant public de

Marion Delorme eût eu le front de recommander la chasteté au chaste *Louis XIII*, âgé de quarante ans & accablé de maladies.

La répugnance du roi était si forte qu'il fallut encore que la reine gagnât le surintendant *la Vieuville*, qui était alors le ministre le plus accrédité, & à qui ce nouveau compétiteur donnait plus d'ombrage encore qu'il n'inspirait d'aversion à *Louis XIII*.

29 avril 1624. L'archevêque de Toulouse, *Montchal*, rapporte que le cardinal jura sur l'hostie une amitié & une fidélité inviolable au surintendant *la Vieuville*. Il eut donc enfin part au ministère malgré le roi & malgré les ministres ; mais il n'eut ni la première place que le cardinal *de la Rochefoucauld* occupait, ni le premier crédit que *la Vieuville* conserva quelque temps encore; point de département, point de supériorité sur les autres : *Il se bornait*, dit la reine *Marie de Médicis* dans une lettre au roi son fils, *à entrer quelquefois au conseil*. C'est ainsi que se passèrent les premiers mois de son introduction dans le ministère.

Je sais, encore une fois, combien toutes ces petites particularités sont indignes par elles-mêmes d'arrêter vos regards ; elles doivent être anéanties sous les grands événemens : mais ici elles sont nécessaires pour détruire ce préjugé qui a subsisté si long-temps dans le public, que le cardinal *de Richelieu* fut premier ministre & maître absolu dès qu'il fut dans le conseil. C'est ce préjugé qui fait dire à l'imposteur auteur du testament politique : *Lorsque votre majesté résolut de me donner en même temps l'entrée de ses conseils & grande part dans sa confiance, je lui promis d'employer mes soins pour rabaisser l'orgueil des*

Le cardinal *de Richelieu* n'est & ne peut être l'auteur du testament politique.

grands, ruiner les huguenots & relever son nom dans les nations étrangères.

Il est manifeste que le cardinal *de Richelieu* n'a pu parler ainsi, puisqu'il n'eut point d'abord la confiance du roi. Je n'insiste pas sur l'imprudence d'un ministre qui aurait débuté par dire à son maître: *Je releverai votre nom*, & par lui faire sentir que ce nom était avili. Je n'entre point ici dans la multitude des raisons invincibles qui prouvent que le *Testament politique* attribué au cardinal *de Richelieu* n'est & ne peut être de lui; & je reviens à son ministère.

Ce qu'on a dit depuis à l'occasion de son mausolée élevé dans la Sorbonne, *magnum disputandi argumentum*, est le vrai caractère de son génie & de ses actions. Il est très-difficile de connaître un homme dont ses flatteurs ont dit tant de bien & ses ennemis tant de mal. Il eut à combattre la maison d'Autriche, les calvinistes, les grands du royaume, la reine-mère sa bienfaitrice, le frère du roi, la reine régnante dont il osa être l'amant, enfin le roi lui-même, auquel il fut toujours nécessaire & souvent odieux. Il était impossible qu'on ne cherchât pas à le décrier par des libelles; il y fesait répondre par des panégyriques. Il ne faut croire ni les uns ni les autres, mais se représenter les faits.

Pour être sûr des faits, autant qu'on le peut, on doit discerner les livres. Que penser, par exemple, de l'écrivain de la vie du père *Joseph*, qui rapporte une lettre du cardinal à ce fameux capucin, écrite, dit-il, immédiatement après son entrée dans le conseil? „Comme vous êtes le principal agent dont „ Dieu s'est servi pour me conduire dans tous les

» honneurs où je me vois élevé, je me sens obligé » de vous apprendre qu'il a plu au roi de me » donner la charge de son premier ministre, à la » prière de la reine. »

Le cardinal n'eut les patentes de premier ministre qu'en 1629. Cette place ne s'appelle point une charge, & le capucin *Joseph* ne l'avait conduit ni aux honneurs ni *dans les honneurs*.

Les livres ne sont que trop pleins de suppositions pareilles; & ce n'est pas un petit travail de démêler le vrai d'avec le faux. Fesons-nous ici un précis du ministère orageux du cardinal *de Richelieu*, ou plutôt de son règne.

CHAPITRE CLXXVI.

Du ministère du cardinal de Richelieu.

La Vieuville en prison.

LE surintendant *la Vieuville*, qui avait prêté la main au cardinal *de Richelieu* pour monter au ministère, en fut écrasé le premier au bout de six mois, & le serment sur l'hostie ne le sauva pas. On l'accusa secrètement des malversations dont on peut toujours charger un surintendant.

La Vieuville devait sa grandeur au chancelier de *Silleri*, & l'avait fait disgracier. Il est ruiné à son tour par *Richelieu* qui lui devait sa place. Ces vicissitudes, si communes dans toutes les cours, l'étaient encore plus dans celle de *Louis XIII* que dans aucune autre. Ce ministre est mis en prison au château d'Amboise. Il avait commencé la négociation du

mariage entre la sœur de *Louis XIII*, *Henriette*, & *Charles* prince de Galles, qui fut bientôt après roi de la Grande-Bretagne : le cardinal finit le traité malgré les cours de Rome & de Madrid.

Il favorise sous main les protestans d'Allemagne, & il n'en est pas moins dans le dessein d'accabler ceux de France.

La Valteline.

Avant son ministère, on négociait vainement avec tous les princes d'Italie, pour empêcher la maison d'Autriche, si puissante alors, de demeurer maîtresse de la Valteline.

Cette petite province alors catholique appartenait aux ligues grises qui sont réformées. Les Espagnols voulaient joindre ces vallées au Milanais. Le duc de Savoie & Venise, de concert avec la France, s'opposaient à tout agrandissement de la maison d'Autriche en Italie. Le pape *Urbain VIII* avait enfin obtenu qu'on séquestrât cette province entre ses mains, & ne désespérait pas de la garder.

Belle & courte lettre du cardinal *de Richelieu*.

Marquemont, ambassadeur de France à Rome, écrit à *Richelieu* une longue dépêche dans laquelle il étale toutes les difficultés de cette affaire. Celui-ci répond par cette fameuse lettre : *Le roi a changé de conseil, & le ministère de maxime : on enverra une armée dans la Valteline, qui rendra le pape moins incertain & les Espagnols plus traitables.* Aussitôt le marquis *de Cœuvres* entre dans la Valteline avec une armée. On ne respecte point les drapeaux du pape, & on affranchit ce pays de l'invasion autrichienne. C'est-là le premier événement qui rend à la France sa considération chez les étrangers.

L'argent manquait sous les précédens ministères, 1622.

& l'on en trouve assez pour prêter aux Hollandais trois millions deux cents mille livres, afin qu'ils soient en état de soutenir la guerre contre la branche d'Autriche-Espagnole leur ancienne souveraine. On fournit de l'argent à ce fameux chef *Mansfeld*, qui soutenait presque seul alors la cause de la maison palatine, & des protestans contre la maison impériale.

Les huguenots français animés par les espagnols, comme les protestans allemands l'ont été par la France.

Il fallait bien s'attendre, en armant ainsi les protestans étrangers, que le ministère espagnol exciterait ceux de France, & qu'il leur rendrait (comme disait *Mirabel*, ambassadeur d'Espagne,) l'argent donné aux Hollandais. Les huguenots en effet, animés & payés par l'Espagne, recommencent la guerre civile en France. C'est depuis *Charles-Quint* & *François I* que dure cette politique entre les princes catholiques, d'armer les protestans chez autrui, & de les poursuivre chez soi. Cette conduite prouve assez manifestement que le zèle de la religion n'a jamais été dans les cours que le masque de la religion & de la perfidie.

Pendant cette nouvelle guerre contre le duc *de Rohan* & son parti, le cardinal négocie encore avec les puissances qu'il a outragées; & ni l'empereur *Ferdinand II*, ni *Philippe IV* roi d'Espagne n'attaquent la France.

La Rochelle capitale du calvinisme.

La Rochelle commençait à devenir une puissance; elle avait alors presqu'autant de vaisseaux que le roi. Elle voulait imiter la Hollande, & aurait pu y parvenir, si elle avait trouvé parmi les peuples de sa religion des alliés qui la secourussent. Mais le cardinal *de Richelieu* fut d'abord armer contr'elle ces

mêmes Hollandais, qui par les intérêts de leur secte devaient prendre parti pour elle, & jusqu'aux Anglais, qui par l'intérêt d'Etat semblaient encore plus la devoir défendre. Ce qu'on avait donné d'argent aux Provinces-Unies & ce qu'on devait leur donner encore les engagea à fournir une flotte contre ceux qu'elles appelaient leurs frères; de sorte que le roi catholique secourait les calvinistes de son argent, & les Hollandais calvinistes combattaient pour la religion catholique, tandis que le cardinal *de Richelieu* chassait les troupes du pape de la Valteline, en faveur des Grisons huguenots. 1625.

C'est un sujet de surprise que *Soubise*, à la tête de la flotte rochelloise, osât attaquer la flotte hollandaise auprès de l'île de Ré, & qu'il remportât l'avantage sur ceux qui passaient alors pour les meilleurs marins du monde. Ce succès, en d'autres temps, aurait fait de la Rochelle une république affermie & puissante. 1625.

Louis XIII alors avait un amiral & point de flotte. Le cardinal, en commençant son ministère, avait trouvé dans le royaume tout à réparer ou à faire; & il n'avait pu dans l'espace d'une année établir une marine. A peine dix ou douze petits vaisseaux de guerre pouvaient être armés. Le duc *de Montmorenci*, alors amiral, celui-là même qui finit depuis sa vie si tragiquement, fut obligé de monter sur le vaisseau amiral des Provinces-Unies; & ce ne fut qu'avec des vaisseaux hollandais & anglais qu'il battit la flotte de la Rochelle.

Cette victoire même montrait qu'il fallait se rendre puissant sur mer & sur terre quand on

avait le parti calviniſte à ſoumettre en France, & la puiſſance autrichienne à miner dans l'Europe. Le
1626. miniſtre accorda donc la paix aux huguenots, pour avoir le temps de s'affermir.

Le cardinal *de Richelieu* brave tous les grands & en fait enfermer pluſieurs.

Le cardinal *de Richelieu* avait dans la cour de plus grands ennemis à combattre. Aucun prince du ſang ne l'aimait; *Gaſton*, frère de *Louis XIII*, le déteſtait; *Marie de Médicis* commençait à voir ſon ouvrage d'un œil jaloux: preſque tous les grands cabalaient.

Il ôte la place d'amiral au duc *de Montmorenci*, pour ſe la donner bientôt à lui-même ſous un autre nom, & par-là il ſe fait un ennemi irréconciliable.
1626. Deux fils de *Henri IV*, *Céſar de Vendôme* & le grand-prieur, veulent ſe ſoutenir contre lui, & il les fait enfermer à Vincennes. Le maréchal *Ornano*, & *Tallerand-Chalais* animent contre lui *Gaſton*. Il les fait accuſer de vouloir attenter contre le roi même. Il enveloppe dans l'accuſation le comte *de Soiſſons* prince du ſang, *Gaſton* frère du roi & juſqu'à la reine régnante, dont il avait oſé être amoureux, & dont il avait été rebuté avec mépris. On voit par-là combien il ſavait ſoumettre l'inſolence de ſes paſſions paſſagères à l'intérêt permanent de ſa politique.

On dépoſe, tantôt que le deſſein des conjurés a été de tuer le roi, tantôt qu'on a formé le deſſein de le déclarer impuiſſant, de l'enfermer dans un cloître & de donner ſa femme à *Gaſton* ſon frère. Ces deux accuſations ſe contrediſaient, & ni l'une ni l'autre n'étaient vraiſemblables. Le véritable crime était de s'être uni contre le miniſtre, & d'avoir parlé
1626. même d'attenter à ſa vie. Des commiſſaires jugent

Chalais

Chalais à mort ; il eſt exécuté à Nantes. Le maréchal *Ornano* meurt à Vincennes ; le comte de *Soiſſons* fuit en Italie ; la ducheſſe de *Chevreuſe*, courtiſée auparavant par le cardinal, & maintenant accuſée d'avoir cabalé contre lui, prête d'être arrêtée, pourſuivie par ſes gardes, échappe à peine & paſſe en Angleterre. (*a*) Le frère du roi eſt maltraité & obſervé. *Anne d'Autriche* eſt mandée au conſeil ; on lui défend de parler à aucun homme chez elle qu'en préſence du roi ſon mari ; & on la force de ſigner qu'elle eſt coupable.

La reine, femme du roi, perſécutée.

Les ſoupçons, la crainte, la déſolation étaient dans la famille royale & dans toute la cour. *Louis XIII* n'était pas l'homme de ſon royaume le moins malheureux : réduit à craindre ſa femme & ſon frère, embarraſſé devant ſa mère qu'il avait autrefois ſi maltraitée, & qui en laiſſait toujours échapper quelque ſouvenir ; plus embarraſſé encore devant le cardinal, dont il commençait à ſentir le joug ; la criſe des affaires étrangères était encore pour lui un nouveau ſujet de peine ; le cardinal de *Richelieu* le liait à lui par la crainte & par les intrigues domeſtiques, par la néceſſité de réprimer les complots de la cour, & de ne pas perdre ſon crédit chez les nations.

Trois miniſtres également puiſſans feſaient alors preſque tout le deſtin de l'Europe ; *Olivarès* en Eſpagne, *Buckingham* en Angleterre, *Richelieu* en France. Tous trois ſe haïſſaient réciproquement,

Richelieu, *Buckingham*, *Olivarès*.

(*a*) Elle traverſa la rivière de Somme à la nage pour aller gagner Calais.

& tous trois négociaient toujours à la fois les uns contre les autres. Le cardinal de *Richelieu* se brouillait avec le duc de *Buckingham*, dans le temps même que l'Angleterre lui fournissait des vaisseaux contre la Rochelle, & il se liguait avec le comte-duc *Olivarès*, lorsqu'il venait d'enlever la Valteline au roi d'Espagne.

Caractère de *Buckingham*.

De ces trois ministres, le duc de *Buckingham* passait pour être le moins ministre; il brillait comme un favori & un grand seigneur, libre, franc, audacieux, non comme un homme d'Etat; ne gouvernant pas le roi *Charles I* par l'intrigue, mais par l'ascendant qu'il avait eu sur le père & qu'il avait conservé sur le fils. C'était l'homme le plus beau de son temps, le plus fier & le plus généreux. Il pensait que ni les femmes ne devaient résister aux charmes de sa figure, ni les hommes à la supériorité de son caractère. Enivré de ce double amour propre, il avait conduit le roi *Charles*, encore prince de Galles, en Espagne, pour lui faire épouser une infante, & pour briller dans cette cour. C'est là que, joignant la galanterie espagnole à l'audace de ses entreprises, il attaqua la femme du premier ministre *Olivarès*, & fit manquer, par cette indiscrétion, le mariage du prince. Etant depuis venu en France, en 1625, pour conduire la princesse *Henriette* qu'il avait obtenue pour *Charles I*, il fut encore sur le point de faire échouer l'affaire par une indiscrétion plus hardie. Cet anglais fit à la reine *Anne d'Autriche* une déclaration, & ne se cacha pas de l'aimer, ne pouvant espérer dans cette aventure que le vain honneur d'avoir osé s'expliquer.

Il ose se déclarer amoureux de la reine.

La reine, élevée dans les idées d'une galanterie permise alors en Espagne, ne regarda les témérités du duc de *Buckingham* que comme un hommage à sa beauté, qui ne pouvait offenser sa vertu.

L'éclat du duc de *Buckingham* déplut à la cour de France, sans lui donner de ridicule, parce que l'audace & la grandeur n'en sont pas susceptibles. Il mena *Henriette* à Londres, & y rapporta dans son cœur sa passion pour la reine, augmentée par la vanité de l'avoir déclarée. Cette même vanité le porta à tenter un second voyage à la cour de France : le prétexte était de faire un traité contre le duc *Olivarès*, comme le cardinal en avait fait un avec *Olivarès* contre lui. La véritable raison qu'il laissait assez voir était de se rapprocher de la reine : non-seulement on lui en refusa la permission, mais le roi chassa d'auprès de sa femme plusieurs domestiques accusés d'avoir favorisé la témérité du duc de *Buckingham*. Cet anglais fit déclarer la guerre à la France, uniquement parce qu'on lui refusa la permission d'y venir parler de son amour. Une telle aventure semblait être du temps des *Amadis*. Les affaires du monde sont tellement mêlées, sont tellement enchaînées que les amours romanesques du duc de *Buckingham* produisirent une guerre de religion, & la prise de la Rochelle. 1627.

Un chef de parti profite de toutes les circonstances. Le duc de *Rohan*, aussi profond dans ses desseins que *Buckingham* était vain dans les siens, obtient du dépit de l'anglais l'armement d'une flotte de cent vaisseaux de transport. La Rochelle & tout le parti étaient tranquilles ; il les anime, & Nouvelle guerre civile des huguenots contre la cour.

engage les Rochellois à recevoir la flotte anglaise, non pas dans la ville même, mais dans l'île de Ré. Le duc de *Buckingham* descend dans l'île avec environ sept mille hommes. Il n'y avait qu'un petit fort à prendre pour se rendre maître de l'île, & pour séparer à jamais la Rochelle de la France. Le parti calviniste devenait alors indomptable. Le royaume était divisé, & tous les projets du cardinal de *Richelieu* auraient été évanouis, si le duc de *Buckingham* avait été aussi grand homme de guerre, ou du moins aussi heureux qu'il était audacieux.

Juillet 1627. Le marquis, depuis maréchal de *Thoiras*, sauva la gloire de la France en conservant l'île de Ré avec peu de troupes, contre les Anglais très-supérieurs. *Louis XIII* a le temps d'envoyer une armée devant la Rochelle. Son frère *Gaston* la commande d'abord. Le roi y vient bientôt avec le cardinal. *Buckingham* est forcé de ramener en Angleterre ses troupes diminuées de moitié, sans même avoir jeté du secours dans la Rochelle, & n'ayant paru que pour en hâter la ruine. Le duc de *Rohan* était absent de cette ville, qu'il avait armée & exposée. Il soutenait la guerre dans le Languedoc contre le prince de *Condé* & le duc de *Montmorenci*.

Tous trois combattaient pour eux-mêmes; le duc de *Rohan* pour être toujours chef de parti; le prince de *Condé*, à la tête des troupes royales, pour regagner à la cour son crédit perdu; le duc de *Montmorenci*, à la tête des troupes levées par lui-même & de sa seule autorité, pour devenir le maître dans le Languedoc dont il était gouverneur, & pour rendre sa fortune indépendante, à l'exemple de *Lesdiguières*.

La Rochelle n'a donc qu'elle seule pour se soutenir. Les citoyens, animés par la religion & par la liberté, ces deux puissans motifs des peuples, élurent un maire nommé *Guiton*, encore plus déterminé qu'eux. Celui-ci, avant d'accepter une place qui lui donnait la magistrature & le commandement des armes, prend un poignard, & le tenant à la main : *Je n'accepte*, dit-il, *l'emploi de votre maire qu'à condition d'enfoncer ce poignard dans le cœur du premier qui parlera de se rendre; & qu'on s'en serve contre moi si jamais je songe à capituler.*

Siége de la Rochelle.

Pendant que la Rochelle se prépare ainsi à une résistance invincible, le cardinal de *Richelieu* emploie toutes les ressources pour la soumettre ; vaisseaux bâtis à la hâte, troupes de renfort, artillerie, enfin jusqu'au secours de l'Espagne ; & profitant avec célérité de la haine du duc *Olivarès* contre le duc de *Buckingham*, faisant valoir les intérêts de la religion, promettant tout, & obtenant des vaisseaux du roi d'Espagne, alors l'ennemi naturel de la France, pour ôter aux Rochellois l'espérance d'un nouveau secours d'Angleterre. Le comte-duc envoie *Fréderic de Tolède* avec quarante vaisseaux devant le port de la Rochelle.

L'amiral espagnol arrive. Croirait-on que le cérémonial rendit ce secours inutile, & que *Louis XIII*, pour n'avoir pas voulu accorder à l'amiral de se couvrir en sa présence, vit la flotte espagnole retourner dans ses ports? Soit que cette petitesse décidât d'une affaire si importante, comme il n'arrive que trop souvent, soit qu'alors de nouveaux différends au sujet de la succession de Mantoue

1628. 1629.

aigriſſent la cour eſpagnole, ſa flotte parut & s'en retourna; & peut-être le miniſtre eſpagnol ne l'avait envoyée que pour montrer ſes forces au miniſtre de France.

Le duc de *Buckingham* prépare un nouvel armement pour ſauver la ville. Il pouvait en très-peu de temps rendre tous les efforts du roi de France inutiles. La cour a toujours été perſuadée que le cardinal de *Richelieu*, pour parer ce coup, ſe ſervit de l'amour même de *Buckingham* pour *Anne d'Autriche*, & qu'on exigea de la reine qu'elle écrivît au duc. Elle le pria, dit-on, de différer au moins l'embarquement, & on aſſure que la faibleſſe de *Buckingham* l'emporta ſur ſon honneur & ſur ſa gloire.

Cette anecdote ſingulière a acquis tant de crédit qu'on ne peut s'empêcher de la rapporter: elle ne dément ni le caractère de *Buckingham*, ni l'eſprit de la cour; & en effet on ne peut comprendre comment le duc de *Buckingham* ſe borne à faire partir ſeulement quelques vaiſſeaux, qui ſe montrent inutilement, & qui reviennent dans les ports d'Angleterre. Les intérêts publics ſont ſi ſouvent ſacrifiés à des intrigues ſecrètes qu'on ne doit point du tout s'étonner que le faible *Charles I*, en feignant alors de protéger la Rochelle, la trahît pour complaire à la paſſion romaneſque & paſſagère de ſon favori. Le général *Ludlow*, qui examina les papiers du roi lorſque le parlement s'en fut rendu maître, aſſure qu'il a vu la lettre ſignée *Charles rex*, par laquelle ce monarque ordonnait au chevalier *Jean Pennington*, commandant de l'eſcadre, de ſuivre en tout les ordres du roi de France quand il ſerait devant la

Rochelle, & de couler à fond les vaisseaux anglais, dont les capitaines ne voudraient pas obéir. Si quelque chose pouvait justifier la cruauté avec laquelle les Anglais traitèrent depuis leur roi, ce serait une telle lettre.

Le cardinal de *Richelieu* général d'armée.

Il n'est pas moins singulier que le cardinal ait seul commandé au siége, tandis que le roi était retourné à Paris. Il avait des patentes de général. Ce fut son coup d'essai. Il montra que la résolution & le génie suppléent à tout; aussi exact à mettre la discipline dans les troupes qu'appliqué dans Paris à établir l'ordre, & l'un & l'autre étant également difficile. On ne pouvait réduire la Rochelle tant que son port serait ouvert aux flottes anglaises; il fallait le fermer & dompter la mer. *Pompe Targon*, ingénieur italien, avait dans la précédente guerre civile imaginé de construire une estacade, dans le temps que *Louis XIII* voulait assiéger cette ville & que la paix fut conclue. Le cardinal de *Richelieu* suit cette vue : la mer renverse l'ouvrage : il n'en est pas moins ferme à le faire recommencer. Il commanda une digue dans la mer d'environ quatre mille sept cents pieds de long; les vents la détruisent. Il ne se rebuta pas, & ayant à la main son Quinte-Curce & la description de la digue d'*Alexandre* devant Tyr, il recommence encore la digue. Deux français, *Métézeau* & *Teriot*, mettent la digue en état de résister aux vents & aux vagues.

Louis XIII vient au siége, & y reste depuis le mois de mars 1628 jusqu'à sa reddition. Souvent présent aux attaques, & donnant l'exemple aux officiers, il presse le grand ouvrage de la digue; mais il est

Mars 1628.

toujours à craindre que bientôt une nouvelle flotte anglaise ne vienne la renverser. La fortune seconde en tout cette entreprise. Le duc de *Buckingham* s'étant encore brouillé avec *Richelieu* était prêt enfin de partir & de conduire une flotte redoutable devant la Rochelle, lorsqu'un anglais fanatique, nommé
Septembre 1628. *Felton*, l'assassina d'un coup de couteau, sans que jamais on ait pu découvrir ses instigateurs.

Cependant la Rochelle sans secours, sans vivres, tenait par son seul courage. La mère & la sœur du duc de *Rohan*, souffrant comme les autres la plus dure disette, encourageaient les citoyens. Des malheureux prêts à expirer de faim déploraient leur état devant le maire *Guiton*, qui répondait: *Quand il ne restera plus qu'un seul homme, il faudra qu'il ferme les portes.*

L'espérance renaît dans la ville à la vue de la flotte préparée par *Buckingham*, qui paraît enfin sous le commandement de l'amiral *Lindsey*. Elle ne peut percer la digue. Quarante pièces de canon, établies sur un fort de bois dans la mer, écartaient les vaisseaux. *Louis* se montrait sur ce fort exposé à toute l'artillerie de la flotte ennemie, dont tous les efforts furent inutiles.

La Rochelle prise. 28 octobre 1628. La famine vainquit enfin le courage des Rochellois, & après une année entière d'un siége où ils se soutinrent par eux-mêmes, ils furent obligés de se rendre, malgré le poignard du maire, qui restait toujours sur la table de l'hôtel-de-ville, pour percer quiconque parlerait de capituler. On peut remarquer que ni *Louis XIII* comme roi, ni le cardinal de *Richelieu* comme ministre, ni les maréchaux de France en qualité d'officiers de la couronne, ne

signèrent la capitulation. Deux maréchaux de camp signèrent. La Rochelle ne perdit que ses priviléges; il n'en coûta la vie à personne. La religion catholique fut rétablie dans la ville & dans le pays, & on laissa aux habitans leur calvinisme, la seule chose qui leur resta.

Le cardinal de *Richelieu* ne voulait pas laisser son ouvrage imparfait. On marchait vers les autres provinces où les réformés avaient tant de places de sureté, & où leur nombre les rendait encore puissans. Il fallait abattre & désarmer tout le parti, avant de pouvoir déployer en sureté toutes ses forces contre la maison d'Autriche en Allemagne, en Italie, en Flandre & vers l'Espagne. Il importait que l'Etat fût uni & tranquille, pour troubler & diviser les autres Etats.

Déjà l'intérêt de donner à Mantoue un duc dépendant de la France & non de l'Espagne, après la mort du dernier souverain, appelait les armes de la France en Italie. *Gustave-Adolphe* voulait descendre déjà en Allemagne, & il fallait l'appuyer.

Dans ces circonstances épineuses, le duc de *Rohan*, ferme sur les ruines de son parti, traite avec le roi d'Espagne, qui lui promet des secours, après en avoir donné contre lui un an auparavant. *Philippe IV*, roi catholique, ayant consulté son conseil de conscience, promet trois cents mille ducats par an au chef des calvinistes de France; mais cet argent vient à peine. Les troupes du roi désolent le Languedoc. Privas est abandonnée au pillage, & tout y est tué. Le duc de *Rohan* ne pouvant soutenir la guerre trouve encore le secret de faire une paix

Les calvinistes traitent avec les Espagnols si catholiques.

générale pour tout le parti, auſſi bonne qu'on le pouvait. Le même homme qui venait de traiter avec le roi d'Eſpagne, en qualité de chef de parti, traite de même avec le roi de France ſon maître, dans le temps qu'il eſt condamné par le parlement comme rebelle ; & après avoir reçu de l'argent de l'Eſpagne pour entretenir ſes troupes, il exige & reçoit cent
1628. mille écus de *Louis XIII*, pour achever de les payer & pour les congédier.

Les villes calviniſtes ſont traitées comme la Rochelle ; on leur ôte leurs fortifications & tous les droits qui pouvaient être dangereux ; on leur laiſſe la liberté de conſcience, leurs temples, leurs lois municipales, les chambres de l'édit qui ne pouvaient pas nuire. Tout eſt appaiſé. Le grand parti calviniſte, au lieu d'établir une domination, eſt déſarmé & abattu ſans reſſource. La Suiſſe, la Hollande n'étaient pas ſi puiſſantes que ce parti, quand elles s'érigèrent en ſouverainetés indépendantes. Genève, qui était peu de choſe, ſe donna la liberté & la conſerva. Les calviniſtes de France ſuccombèrent : la raiſon en eſt que leur parti même était diſperſé dans leurs provinces, que la moitié des peuples & les parlemens étaient catholiques, que la puiſſance royale tombait ſur leurs pays tout ouverts, qu'on les attaquait avec des troupes ſupérieures & diſciplinées, & qu'ils eurent à faire au cardinal de *Richelieu*.

Les calviniſtes terraſſés.

Jamais *Louis XIII*, qu'on ne connaît point aſſez, ne mérita tant de gloire par lui-même ; car tandis qu'après la priſe de la Rochelle les armées forçaient les huguenots à l'obéiſſance, il ſoutenait ſes alliés

en Italie ; il marchait au secours du duc de Mantoue au travers des Alpes au milieu d'un hiver rigoureux, forçait trois barricades au pas de Suze, s'emparait de Suze, obligeait le duc de Savoie à s'unir à lui, & chassait les Espagnols de Casal. Ce roi avait de la bravoure ; mais n'avait nul courage d'esprit. Mars 1629.

Cependant le cardinal de *Richelieu* négociait avec tous les souverains, & contre la plus grande partie des souverains. Il envoyait un capucin à la diète de Ratisbonne pour tromper les Allemands, & pour lier les mains à l'empereur dans les affaires d'Italie. En même temps *Charnacé* était chargé d'encourager le roi de Suède, *Gustave-Adolphe*, à descendre en Allemagne : entreprise à laquelle *Gustave* était déjà très-disposé. *Richelieu* songeait à ébranler l'Europe, tandis que la cabale de *Gaston* & des deux reines tentait en vain de le perdre à la cour. Sa faveur causait encore plus de trouble dans le cabinet que ses intrigues n'en excitaient dans les autres Etats. Il ne faut pas croire que ces troubles de la cour fussent le fruit d'une profonde politique & de desseins biens concertés, qui unissent contre lui un parti habilement formé pour le faire tomber, & pour lui donner un successeur capable de le remplacer. L'humeur, qui domine souvent les hommes, même dans les plus grandes affaires, produisit en grande partie ces divisions si funestes. La reine-mère, quoiqu'elle eût toujours sa place au conseil, quoiqu'elle eût été régente des provinces en-deçà de la Loire, pendant l'expédition de son fils à la Rochelle, était toujours aigrie contre le cardinal de *Richelieu*, qui affectait de ne plus dépendre d'elle. Les mémoires composés

Grands desseins du cardinal de *Richelieu*.

Il brave la reine-mère sa bienfaitrice.

pour la défense de cette princesse rapportent que le cardinal étant venu la voir, & sa majesté lui demandant des nouvelles de sa santé, il lui répondit,
1629. enflammé de colère & les lèvres tremblantes : *Je me porte mieux que ceux qui sont ici ne voudraient.* La reine fut indignée ; le cardinal s'emporta : il demanda pardon ; la reine s'adoucit ; & deux jours après ils s'aigrirent encore : la politique, qui surmonte les passions dans le cabinet, n'en étant pas toujours maîtresse dans la conversation.

21 novembre 1629. *Marie de Médicis* ôte alors au cardinal la place de surintendant de sa maison. Le premier fruit de cette

Le cardinal premier ministre. querelle fut la patente de premier ministre que le roi écrivit de sa main en faveur du cardinal, lui adressant la parole, exaltant sa valeur & sa magnanimité, & laissant en blanc les appointemens de la place pour les faire remplir par le cardinal même. Il était déjà grand-amiral de France sous le nom de surintendant de la navigation ; & ayant ôté aux calvinistes leurs places de sureté, il s'assurait pour lui-même de Saumur, d'Angers, de Honfleur, du Havre-de-Grace, d'Oleron, de l'île de Ré, qui devenaient ses places de sureté contre ses ennemis : il avait des gardes ; son faste effaçait la dignité du trône : tout l'extérieur royal l'accompagnait, & toute l'autorité résidait en lui.

Le cardinal généralissime Les affaires de l'Europe le rendaient plus que jamais nécessaire à son maître & à l'Etat. L'empereur *Ferdinand II*, depuis la bataille de Prague, s'était rendu despotique en Allemagne, & devenait alors puissant en Italie. Ses troupes assiégeaient Mantoue. La Savoie hésitait entre la France & la maison

d'Autriche. Le marquis de *Spinola* occupait le Montferrat avec une armée eſpagnole. Le cardinal veut lui-même combattre *Spinola;* il ſe fait nommer généraliſſime de l'armée qui marche en Italie, & le roi ordonne dans ſes proviſions qu'on lui obéiſſe comme à ſa *propre perſonne.* Ce premier miniſtre feſant les fonctions de connétable, ayant ſous lui deux maréchaux de France, marche en Savoie. Il négocie dans la route, mais en roi, & veut que le duc de Savoie vienne le trouver à Lyon; il ne peut 1630.
l'obtenir. L'armée françaiſe s'empare de Pignerol & de Chambéri en deux jours. Le roi prend enfin lui-même le chemin de la Savoie; il amène avec lui les deux reines, ſon frère & tout une cour ennemie du cardinal, mais qui n'eſt que témoin de ſes triomphes. Le cardinal revient trouver le roi à Grenoble; ils marchent enſemble en Savoie. Une maladie contagieuſe attaqua dans ce temps *Louis XIII* & l'obligea de retourner à Lyon. C'eſt pendant ce temps-là que le duc de *Montmorenci* remporte, avec peu de troupes, une victoire ſignalée au combat de Végliane ſur les Combat de Végliane.
Impériaux, les Eſpagnols & les Savoiſiens: il bleſſe & prend lui-même le général *Doria.* Cette action le combla de gloire. Le roi lui écrivit: *Je me ſens obligé* Juillet 1630.
envers vous autant qu'un roi le puiſſe être. Cette obligation n'empêcha pas que *Montmorenci* ne mourût deux ans après ſur un échafaud.

Il ne fallait pas moins qu'une telle victoire pour ſoutenir la gloire & les intérêts de la France, tandis que les Impériaux prenaient & ſaccageaient Mantoue, pourſuivaient le duc protégé par *Louis XIII,* & battaient les Vénitiens ſes alliés. Le cardinal,

dont les plus grands ennemis étaient à la cour, laiſſait le duc de *Montmorenci* combattre les ennemis de la France & obſervait les ſiens auprès du roi.

Intrigues de cour.

Ce monarque était alors mourant à Lyon. Les confidens de la reine régnante trop empreſſés propoſaient déjà à *Gaſton* d'épouſer la femme de ſon frère, qui devait être bientôt veuve. Le cardinal ſe préparait à ſe retirer dans Avignon. Le roi guérit; & tous ceux qui avaient fondé des eſpérances ſur ſa mort furent confondus. Le cardinal le ſuivit à Paris; il y trouva beaucoup plus d'intrigues qu'il n'y en avait en Italie entre l'Empire, l'Eſpagne, Veniſe, la Savoie, Rome & la France.

Mirabel, l'ambaſſadeur eſpagnol, était ligué contre lui avec les deux reines. Les deux frères *Marillac*, l'un maréchal de France, l'autre garde des ſceaux, qui lui devaient leur fortune, ſe flattaient de le perdre & de ſuccéder à ſon crédit. Le maréchal de *Baſſompierre*, ſans prétendre à rien, était dans leur confidence; le premier valet de chambre, *Beringhen*, inſtruiſait la cabale de ce qui ſe paſſait chez le roi. La reine-mère ôte une ſeconde fois au cardinal la charge de ſurintendant de ſa maiſon, qu'elle avait été forcée de lui rendre; emploi qui dans l'eſprit du cardinal était au-deſſous de ſa fortune & de ſa fierté, mais que par une autre fierté il ne voulait pas perdre. Sa nièce, depuis ducheſſe d'*Aiguillon*, eſt renvoyée, & *Marie de Médicis*, à force de plaintes & de prières redoublées, obtient de ſon fils qu'il dépouillera le cardinal du miniſtère.

Il n'y a dans ces intrigues que ce qu'on voit tous les jours dans les maiſons des particuliers qui

ont un grand nombre de domestiques; ce sont des petitesses communes; mais ici elles entraînaient le destin de la France & de l'Europe. Les négociations avec les princes d'Italie, avec le roi de Suède, *Gustave-Adolphe*, avec les Provinces-Unies & les princes d'Orange contre l'empereur & l'Espagne étaient dans les mains de *Richelieu*, & n'en pouvaient guère sortir sans danger pour l'Etat. Cependant la faiblesse du roi, appuyée en secret dans son cœur par ce dépit que lui inspirait la supériorité du cardinal, abandonne ce ministre nécessaire; il promet sa disgrace aux empressemens opiniâtres & aux larmes de sa mère. Le cardinal entra par une fausse-porte dans la chambre où l'on concluait sa ruine. Le roi sort sans lui parler; il se croit perdu, & prépare sa retraite au Havre-de-Grace, comme il l'avait déjà préparée pour Avignon quelques mois auparavant. Sa ruine paraissait d'autant plus sûre que le roi, le jour même, donne pouvoir au maréchal de *Marillac*, ennemi déclaré du cardinal, de faire la guerre & la paix dans le Piémont. Alors le cardinal presse son départ, ses mulets avaient déjà porté ses trésors à trente-cinq lieues sans passer par aucune ville; précaution prise contre la haine publique. Ses amis lui conseillent de tenter enfin auprès du roi un nouvel effort.

Le cardinal disgracié.

10 novembre 1630.

Le cardinal va trouver le roi à Versailles, alors petite maison de chasse, achetée par *Louis XIII* vingt mille écus, devenue depuis sous *Louis XIV* un des plus grands palais de l'Europe & un abyme de dépenses. Le roi, qui avait sacrifié son ministre par faiblesse, se remet par faiblesse entre ses mains,

Journée des dupes.

11 novembre 1630.

& il lui abandonne ceux qui l'avaient perdu. Ce jour, qui eſt encore à préſent appelé *la journée des dupes*, fut celui du pouvoir abſolu du cardinal. Dès le lendemain le garde des ſceaux eſt arrêté, & conduit priſonnier à Châteaudun, où il mourut de douleur. Le jour même le cardinal dépêche un huiſſier du cabinet, de la part du roi, aux maréchaux de *la Force* & *Schomberg*, pour faire arrêter le maréchal de *Marillac* au milieu de l'armée qu'il allait commander ſeul. L'huiſſier arrive une heure après que ce maréchal de *Marillac* avait reçu la nouvelle de la diſgrâce de *Richelieu*. Le maréchal eſt priſonnier, dans le temps qu'il ſe croyait maître de l'Etat avec ſon frère. *Richelieu* réſolut de faire mourir ce général ignominieuſement par la main du bourreau; & ne pouvant l'accuſer de trahiſon, il s'aviſa de lui imputer d'être concuſſionnaire. Le procès dura près de deux années : il faut en rapporter ici les ſuites, pour ne point rompre le fil de cette affaire, & pour faire voir ce que peut la vengeance armée du pouvoir ſuprême, & colorée des apparences de la juſtice.

Le maréchal de *Marillac* jugé à mort dans la maiſon de campagne du cardinal.

Le cardinal ne ſe contenta pas de priver le maréchal du droit d'être jugé par les deux chambres du parlement aſſemblé, droit qu'on avait déjà violé tant de fois : ce ne fut pas aſſez de lui donner dans Verdun des commiſſaires dont il eſpérait de la ſévérité. Ces premiers juges ayant, malgré les promeſſes & les menaces, conclu que l'accuſé ſerait reçu à ſe juſtifier, le miniſtre fit caſſer l'arrêt : il lui donna d'autres juges, parmi leſquels on comptait les plus violens ennemis de *Marillac*, & ſurtout ce

Paul

Paul Hay du Chaſtelet, connu par une ſatire atroce contre les deux frères. Jamais on n'avait mépriſé davantage les formes de la juſtice & les bienſéances. Le cardinal leur inſulta au point de transférer l'accuſé, & de continuer le procès à Ruel dans ſa propre maiſon de campagne.

Il eſt expreſſément défendu par les lois du royaume de détenir un priſonnier dans une maiſon particulière; mais il n'y avait point de lois pour la vengeance & pour l'autorité. Celles de l'Egliſe ne furent pas moins violées dans ce procès que celles de l'Etat & celles de la bienſéance. Le nouveau garde des ſceaux *Châteauneuf*, qui venait de ſuccéder au frère de l'accuſé, préſida au tribunal, où la décence devait l'empêcher de paraître; & quoiqu'il fût ſous-diacre & revêtu de bénéfices, il inſtruiſit un procès criminel: le cardinal lui fit venir une diſpenſe de Rome, qui lui permettait de juger à mort. Ainſi un prêtre verſe le ſang avec le glaive de la juſtice, & il tient ce glaive en France de la main d'un autre prêtre qui demeure au fond de l'Italie.

Marillac exécuté en 1632.

Ce procès fait bien voir que la vie des infortunés dépend du déſir de plaire aux hommes puiſſans. Il fallut rechercher toutes les actions du maréchal. On déterra quelques abus dans l'exercice de ſon commandement, quelques anciens profits illicites & ordinaires, faits autrefois par lui ou par ſes domeſtiques dans la conſtruction de la citadelle de Verdun: *Choſe étrange*, diſait-il à ſes juges, *qu'un homme de mon rang ſoit perſécuté avec tant de rigueur & d'injuſtice; il ne s'agit dans tout mon procès que de foin, de paille, de pierre & de chaux.*

Cependant ce général, chargé de bleſſures & de quarante années de ſervices, fut condamné à la mort, ſous le même roi qui avait donné des récompenſes à trente ſujets rebelles.

Pendant les premières inſtructions de ce procès étrange, le cardinal fait donner ordre à *Beringhen* de ſortir du royaume. Il met en priſon tous ceux qui ont voulu lui nuire ou qu'il ſoupçonne. Toutes ces cruautés, & en même temps toutes ces petiteſſes de la vengeance ne ſemblaient pas faites pour une grande ame occupée de la deſtinée de l'Europe.

Traité avec *Guſtave Adolphe*: léger ſubſide.

Il concluait alors avec *Guſtave-Adolphe* le traité qui devait ébranler le trône de l'empereur *Ferdinand II*. Il n'en coûtait à la France que trois cents mille livres de ce temps-là une fois payées, & neuf cents mille par an pour diviſer l'Allemagne, & pour accabler deux empereurs de ſuite juſqu'à la paix de Veſtphalie; & déjà *Guſtave-Adolphe* commençait le cours de ſes victoires, qui donnaient à la France tout le temps d'établir en liberté ſa propre grandeur. La cour de France devait être alors paiſible par les embarras des autres nations. Mais le miniſtre en manquant de modération excita la haine publique, & rendit ſes ennemis implacables. Le duc d'Orléans, *Gaſton* frère du roi, ſuit de la cour, ſe retire dans ſon apanage d'Orléans & de là en Lorraine, & proteſte qu'il ne rentrera point dans le royaume tant que le cardinal, ſon perſécuteur & celui de ſa mère, y règnera. *Richelieu* fait déclarer, par un arrêt du conſeil, tous les amis de *Gaſton* criminels de lèſe-majeſté. Cet arrêt eſt envoyé au parlement. Les voix y furent partagées. Le roi indigné de ce partage manda au

Troubles à la cour.

1632.

louvre le parlement, qui vint à pied & qui parla à genoux : sa procédure fut déchirée en sa présence, & trois principaux membres de ce corps furent exilés.

Le cardinal de *Richelieu* ne se bornait pas à soutenir ainsi son autorité liée désormais à celle du roi ; ayant forcé l'héritier présomptif de la couronne à sortir de la cour, il ne balança plus à faire arrêter la reine *Marie de Médicis*. C'était une entreprise délicate, depuis que le roi se repentait d'avoir attenté sur sa mère, & de l'avoir sacrifiée à un favori. Le cardinal fit valoir l'intérêt de l'Etat pour étouffer la voix du sang, & fit jouer les ressorts de la religion pour calmer les scrupules. C'est dans cette occasion surtout qu'il employa le capucin *Joseph du Tremblay*, homme en son genre aussi singulier que *Richelieu* même, enthousiaste & artificieux, tantôt fanatique, tantôt fourbe, voulant à la fois établir une croisade contre le Turc, fonder les religieuses du Calvaire, faire des vers, négocier dans toutes les cours, & s'élever à la pourpre & au ministère. Cet homme admis dans un de ces conseils secrets de conscience, inventés pour faire le mal en conscience, remontra au roi qu'il pouvait & qu'il devait sans scrupule mettre sa mère hors d'état de s'opposer à son ministre. La cour était alors à Compiègne. Le roi en part & y laisse sa mère entourée de gardes qui la retiennent. Ses amis, ses créatures, ses domestiques, son médecin même, sont conduits à la bastille & dans d'autres prisons. La bastille fut toujours remplie sous ce ministère. Le maréchal de *Bassompierre*, soupçonné seulement de n'être pas dans les intérêts du

Capucin *Joseph*.

La reine-mère arrêtée. Fév. 1631.

cardinal, y fut renfermé pendant le reste de la vie du ministre.

Juillet 1631. Depuis ce moment, *Marie* ne revit plus ni son fils ni Paris qu'elle avait embelli. Cette ville lui devait le palais du Luxembourg, ces aqueducs dignes de Rome, & la promenade publique qui porte encore le nom de la *Reine*. Toujours immolée à des favoris, elle passa le reste de ses jours dans un exil volontaire, mais douloureux. La veuve de *Henri le grand*, la mère d'un roi de France, la belle-mère de trois souverains, manqua quelquefois du nécessaire. Le fond de toutes ces querelles était qu'il fallait que *Louis XIII* fût gouverné, & qu'il aimait mieux l'être par son ministre que par sa mère.

La reine-mère fugitive pour le reste de sa vie. Cette reine, qui avait si long-temps dominé en France, alla d'abord à Bruxelles, & de cet asile elle crie à son fils ; elle demande justice aux tribunaux du royaume contre son ennemi. Elle est suppliante auprès du parlement de Paris, dont elle avait tant de fois rejeté les remontrances, & qu'elle avait renvoyé au soin de juger des procès tandis qu'elle fut régente ; tant la manière de penser change avec la fortune. On voit encore aujourd'hui sa requête : *Supplie Marie, reine de France & de Navarre, disant que depuis le 23 février elle aurait été arrêtée prisonnière au château de Compiègne, sans être ni accusée ni soupçonnée, &c.* Toutes ses plaintes réitérées contre le cardinal furent affaiblies, par cela même qu'elles étaient trop fortes, & que ceux qui les dictaient, mêlant leurs ressentimens à sa douleur, joignaient trop d'accusations fausses aux véritables ; enfin, en déplorant ses malheurs, elle ne fit que les augmenter.

Pour réponse aux requêtes de la reine, envoyées contre le ministre, il se fait créer duc & pair, & nommer gouverneur de Bretagne. Tout lui réussissait dans le royaume, en Italie, en Allemagne, dans les Pays-Bas. *Jules Mazarin*, ministre du pape dans l'affaire de Mantoue, était devenu le ministre de la France, par la dextérité heureuse de ses négociations ; & en servant le cardinal de *Richelieu*, il jetait, sans le prévoir, les fondemens de la fortune qui le destinait à devenir le successeur de ce ministre. Un traité avantageux venait d'être conclu avec la Savoie ; elle cédait pour jamais Pignerol à la France. 1631. Succès du cardinal.

Vers les Pays-Bas, le prince d'Orange, secouru de l'argent de la France, se fait des conquêtes sur les espagnols, & le cardinal avait des intelligences jusque dans Bruxelles.

En Allemagne, le bonheur extraordinaire des armes de *Gustave-Adolphe* rehaussait encore les services du cardinal en France. Enfin toutes les prospérités de son ministère tenaient tous ses ennemis dans l'impuissance de lui nuire, & laissaient un libre cours à ses vengeances, que le bien de l'Etat semblait autoriser. Il établit une chambre de justice, où tous les partisans de la mère & du frère du roi sont condamnés. La liste des proscrits est prodigieuse : on voit chaque jour des poteaux chargés de l'effigie des hommes ou des femmes qui avaient ou suivi ou conseillé *Gaston* & la reine ; on rechercha jusqu'à des médecins & des tireurs d'horoscopes, qui avaient dit que le roi n'avait pas long-temps à vivre ; & deux furent envoyés aux galères. Enfin, les biens, le douaire de la reine-mère furent confisqués. Proscriptions

1631. *Je ne veux point vous attribuer*, écrivit-elle à son fils, *la saisie de mon bien, ni l'inventaire qui en a été fait comme si j'étais morte; il n'est pas croyable que vous ôtiez les alimens à celle qui vous a donné la vie.*

Tout le royaume murmurait, mais presque personne n'osait élever la voix. La crainte retenait ceux qui pouvaient prendre le parti de la reine-mère & du duc d'*Orléans*. Il n'y eut guère alors que le maréchal duc de *Montmorenci*, gouverneur du Languedoc, qui crût pouvoir braver la fortune du cardinal : il se flatta d'être chef de parti. Mais son grand courage ne suffisait pas pour ce dangereux rôle : il n'était point maître de sa province, comme *Lesdiguières* avait su l'être du Dauphiné : ses profusions l'avaient mis hors d'état d'acheter un assez grand nombre de serviteurs ; son goût pour les plaisirs ne pouvait le laisser tout entier aux affaires : enfin, pour être chef d'un parti il fallait un parti, & il n'en avait pas.

Gaston le flattait du titre de vengeur de la famille royale. On comptait sur un secours considérable du duc de Lorraine *Charles IV*, dont *Gaston* avait épousé la sœur; mais ce duc ne pouvait se défendre lui-même contre *Louis XIII*, qui s'emparait alors d'une partie de ses Etats. La cour d'Espagne faisait espérer à *Gaston*, dans les Pays-Bas & vers Trèves, une armée qu'il conduirait en France ; & il put à peine rassembler deux ou trois mille cavaliers allemands, qu'il ne put payer, & qui ne vécurent que de rapines. Dès qu'il paraîtrait en France avec ce secours, tous les peuples devaient se joindre à lui, & il n'y eut pas une ville qui remuât en sa faveur dans

toute sa route, des frontières de la Franche-Comté aux provinces de la Loire & jusqu'en Languedoc. Il espérait que le duc d'*Epernon*, qui avait autrefois traversé tout le royaume pour délivrer la reine sa mère, & qui avait soutenu la guerre & fait la paix en sa faveur, se déclarerait aujourd'hui pour la même reine, & pour un de ses fils, héritier présomptif du royaume, contre un ministre dont l'orgueil avait souvent mortifié l'orgueil du duc d'*Epernon*. Cette ressource, qui était grande, manqua encore. Le duc d'*Epernon* s'était presque ruiné pour secourir la reine-mère, & se plaignait d'avoir été négligé par elle après l'avoir si bien servie. Il haïssait le cardinal plus que personne, mais il commençait à le craindre.

Le prince de *Condé*, qui avait fait la guerre au maréchal d'*Ancre*, était bien loin de se déclarer contre *Richelieu*; il cédait au génie de ce ministre; & uniquement occupé du soin de sa fortune, il briguait le commandement des troupes au-delà de la Loire, contre *Montmorenci* son beau-frère. Le comte de *Soissons* n'avait encore qu'une haine impuissante contre le cardinal, & n'osait éclater.

Gaston abandonné, parce qu'il n'était pas assez fort, traversa le royaume, plutôt comme un fugitif suivi de bandits étrangers que comme un prince qui venait combattre un roi. Il arrive enfin dans le Languedoc. Le duc de *Montmorenci* y a rassemblé, à ses dépens & à force de promesses, six à sept mille hommes que l'on compte pour une armée. La division qui se met toujours dans les partis affaiblit les forces de *Gaston* dès qu'elles purent agir. Le duc

d'*Elbeuf*, favori de *Monsieur*, voulait partager le commandement avec le duc de *Montmorenci*, qui avait tout fait, & qui se trouvait dans son gouvernement.

Castelnaudari, 1 septembre 1632.

La journée de Castelnaudari commença par des reproches entre *Gaston* & *Montmorenci*. Cette journée fut à peine un combat; ce fut une rencontre, une escarmouche, où le duc se porta avec quelques seigneurs du parti contre un petit détachement de l'armée royale, commandée par le maréchal de *Schomberg*: soit impétuosité naturelle, soit dépit & désespoir, soit encore débauche de vin, qui n'était alors que trop commune, il franchit un large fossé, suivi seulement de cinq ou six personnes: c'était la maniere de combattre de l'ancienne chevalerie, & non pas celle d'un général. Ayant pénétré dans les rangs ennemis, il y tomba percé de coups, & fut pris à la vue de *Gaston* & de sa petite armée, qui ne fit aucun mouvement pour le secourir.

Gaston n'était pas le seul fils de *Henri IV* présent à cette journée; le comte de *Moret*, bâtard de ce monarque & de mademoiselle de *Beuil*, se hasarda plus que le fils légitime; il ne voulut point abandonner le duc de *Montmorenci*, & fut tué à ses côtés. C'est ce même comte de *Moret* qu'on a fait revivre depuis, & qu'on a prétendu avoir été long-temps ermite; vaine fable mêlée à ces tristes événemens.

Le moment de la prise de *Montmorenci* fut celui du découragement de *Gaston*, & de la dispersion d'une armée que *Montmorenci* seul lui avait donnée.

Le duc de *Montmorenci* pris & exécuté.

Alors ce prince ne put que se soumettre. La cour lui envoie le conseiller d'Etat *Bullion*, contrôleur

général des finances, qui lui promet la grâce du duc de *Montmorenci*. Cependant le roi ne stipula point cette grâce dans le traité qu'il fit avec son frère, ou plutôt dans l'amnistie qu'on lui accorda; ce n'est pas agir avec grandeur que de tromper les malheureux & les faibles; mais le cardinal voulait par tous les moyens l'avilissement de *Monsieur* & la mort de *Montmorenci*. *Gaston* même promit par un article du traité *d'aimer le cardinal de Richelieu*.

On n'ignore point la triste fin du maréchal duc de *Montmorenci*. Son supplice fut juste, si celui de *Marillac* ne l'avait pas été: mais la mort d'un homme de si grande espérance, qui avait gagné des batailles, & que son extrême valeur, sa générosité, ses grâces avaient rendu cher à toute la France, rendit le cardinal plus odieux que n'avait fait la mort de *Marillac*. On a écrit que lorsqu'il fut conduit en prison on lui trouva un bracelet au bras, avec le portrait de la reine *Anne d'Autriche*: cette particularité a toujours passé pour constante à la cour; elle est conforme à l'esprit du temps. Madame de *Motteville*, confidente de cette reine, avoue dans ses mémoires que le duc de *Montmorenci* avait, comme *Buckingham*, fait vanité d'être touché de ses charmes; c'était le *galantear* des Espagnols, quelque chose d'approchant des *Sigisbès* d'Italie, un reste de chevalerie, mais qui ne devait pas adoucir la sévérité de *Louis XIII*. *Montmorenci*, avant d'aller à la mort, légua un fameux tableau du *Carache* au cardinal. Ce n'était pas là l'esprit du temps, mais un sentiment étranger, inspiré aux approches de la mort, regardé par les uns comme un christianisme héroïque, & par les autres comme une faiblesse.

30 octobre 1632.

15 novembre 1632. *Monsieur*, n'étant revenu en France que pour faire périr sur l'échafaud son ami & son défenseur, réduit à n'être qu'exilé de la cour par grâce, & craignant pour sa liberté, sort encore du royaume, & va chez les Espagnols rejoindre sa mère à Bruxelles.

Sous un autre ministère, une reine, un héritier présomptif de la France, retiré chez les ennemis de l'Etat, tous les ordres du royaume mécontens, cent familles qui avaient du sang à venger, eussent pu déchirer le royaume dans les nouvelles circonstances où se trouvait l'Europe. *Gustave-Adolphe*, le fléau de la maison d'Autriche, fut tué alors, au milieu de sa victoire de Lutzen auprès de Leipzick, & l'empereur délivré de cet ennemi pouvait avec l'Espagne accabler la France. Mais ce qui n'était presque jamais arrivé, les Suédois se soutinrent dans un pays étranger après la mort de leur chef. L'Allemagne fut aussi troublée, aussi sanglante qu'auparavant, & l'Espagne devint tous les jours plus faible. Toute cabale devait donc être écrasée sous le pouvoir du cardinal. Cependant il n'y eut pas un jour sans intrigues & sans factions. Lui-même y donnait lieu par des faiblesses secrètes qui se mêlent toujours sourdement aux grandes affaires, & qui, malgré tous les déguisemens qui les cachent, décèlent les petitesses de la grandeur.

16 novembre 1632.

Intrigues ridicules.

On prétend que la duchesse de *Chevreuse*, toujours intrigante & belle encore, engageait le cardinal ministre, par ses artifices, dans la passion qu'elle voulait lui inspirer, & qu'elle le sacrifiait au garde des sceaux *Châteauneuf*. Le commandeur de *Jars* & d'autres entraient dans la confidence. La reine *Anne*, femme de *Louis XIII*, n'avait d'autre consolation, dans la

perte de son crédit, que d'aider la duchesse de *Chevreuse* à rabaisser par le ridicule celui qu'elle ne pouvait perdre. La duchesse feignait du goût pour le cardinal, & formait des intrigues dans l'attente de sa mort, que de fréquentes maladies faisaient voir aussi prochaine qu'on la souhaitait. Un terme injurieux, dont on se servait dans cette cabale pour désigner le cardinal, fut ce qui l'offensa davantage. (*b*)

Le garde des sceaux fut mis en prison sans forme de procès, parce qu'il n'y avait point de procès à lui faire. Le commandeur de *Jars* & d'autres, qu'on accusa de conserver quelques intelligences avec le frère & la mère du roi, furent condamnés par des commissaires à perdre la tête. Le commandeur eut sa grâce sur l'échafaud, mais les autres furent exécutés.

On ne poursuivait pas seulement les sujets qu'on pouvait accuser d'être dans les intérêts de *Gaston*; le duc de Lorraine, *Charles IV*, en fut la victime. *Louis XIII* s'empara de Nanci, & promit de lui rendre sa capitale, quand ce prince lui mettrait entre les mains sa sœur *Marguerite de Lorraine*, qui avait secrètement épousé *Monsieur*. Ce mariage était une nouvelle source de disputes & de querelles dans l'Etat & dans l'Eglise. Ces disputes mêmes pouvaient un jour entraîner une grande révolution. Il s'agissait de la succession à la couronne; & depuis la question de la loi salique, on n'en avait point débattu de plus importante.

Le frère de *Louis XIII* marié sans le consentement de son frère, était-il bien marié ? 1633.

Le roi voulait que le mariage de son frère avec *Marguerite de Lorraine* fût déclaré nul. *Gaston* n'avait

(*b*) La reine *Anne* & la duchesse l'appelaient *Cu pourri*.

qu'une fille de son premier mariage avec l'héritière de *Montpensier*. Si l'héritier présomptif du royaume persistait dans son nouveau mariage, s'il en naissait un prince, le roi prétendait que ce prince fût déclaré bâtard & incapable d'hériter.

C'était évidemment insulter les usages de la religion; mais la religion n'ayant pu être instituée que pour le bien des Etats, il est certain que quand ces usages sont nuisibles ou dangereux, il faut les abolir.

Le mariage de *Monsieur* avait été célébré en présence de témoins, autorisé par le père & par toute la famille de son épouse, consommé, reconnu juridiquement par les parties, confirmé solemnellement par l'archevêque de Malines. Toute la cour de Rome, toutes les universités étrangères regardaient ce mariage comme valide & indissoluble; la faculté même de Louvain déclara depuis qu'il n'était pas au pouvoir du pape de le casser, & que c'était un sacrement ineffaçable.

Le bien de l'Etat exigeait qu'il ne fût point permis aux princes du sang de disposer d'eux sans la volonté du roi; ce même bien de l'Etat pouvait dans la suite exiger qu'on reconnût pour roi légitime de France le fruit de ce mariage déclaré illégitime; mais ce danger était éloigné, l'intérêt présent parlait; & il importait qu'il fût décidé, malgré l'Eglise, qu'un sacrement tel que le mariage doit être annullé, quand il n'a pas été précédé de l'aveu de celui qui tient lieu du père de famille.

Le mariage cassé. Septembre 1634.

Un édit du conseil fit ce que Rome & les conciles n'eussent pas fait, & le roi vint avec le cardinal faire vérifier cet édit au parlement de Paris. Le cardinal

parla dans ce lit de juſtice en qualité de premier miniſtre & de pair de France. Vous ſaurez quelle était l'éloquence de ces temps-là, par deux ou trois traits de la harangue du cardinal ; il dit : que *convertir une ame, c'était plus que créer le monde ;* que *le roi n'oſait toucher à la reine ſa mère, non plus qu'à l'arche ;* & qu'il *n'arrive jamais plus de deux ou trois rechutes aux grandes maladies, ſi les parties nobles ne ſont gâtées :* preſque toute la harangue eſt dans ce ſtyle, & encore était-elle une des moins mauvaiſes qu'on prononçât alors. Ce faux goût qui régna ſi long-temps n'ôtait rien au génie du miniſtre, & l'eſprit du gouvernement a toujours été compatible avec la fauſſe éloquence & le faux bel eſprit. Le mariage de *Monſieur* fut ſolemnellement caſſé ; & même l'aſſemblée générale du clergé, en 1635, ſe conformant à l'édit, déclara nuls les mariages des princes du ſang, contractés ſans la volonté du roi. Rome ne vérifia pas cette loi de l'Etat & de l'Egliſe de France.

Harangue ridicule.

L'état de la maiſon royale devenait problématique en Europe. Si l'héritier préſomptif du royaume perſiſtait dans un mariage réprouvé en France, les enfans nés de ce mariage étaient bâtards en France, & auraient beſoin d'une guerre civile pour hériter : s'il prenait une autre femme, les enfans nés de ce nouveau mariage étaient bâtards à Rome, & ils feſaient une guerre civile contre les enfans du premier lit. Ces extrémités furent prévenues par la fermeté de *Monſieur* ; il n'en eut qu'en cette occaſion ; & le roi conſentit enfin au bout de quelques années à reconnaître la femme de ſon frère ; mais l'édit qui caſſe tous les mariages des princes du ſang, contractés

sans l'aveu du roi, est demeuré dans toute sa force.

Complot contre la vie du cardinal.

Cette opiniâtreté du cardinal à poursuivre le frère du roi jusque dans l'intérieur de sa maison, à lui ôter sa femme, à dépouiller le duc de *Lorraine* son beau-frère, à tenir la reine-mère dans l'exil & dans l'indigence, soulève enfin les partisans de ces princes, & il y eut un complot de l'assassiner; on accusa juridiquement le père *Chanteloube* de l'oratoire, aumônier de *Marie de Médicis*, d'avoir suborné des meurtriers, dont l'un fut roué à Metz. Ces attentats furent très-rares: on avait conspiré bien plus souvent contre la vie de *Henri IV*; mais les plus grandes inimitiés produisent moins de crimes que le fanatisme.

Le cardinal mieux gardé que *Henri IV* n'avait rien à craindre; il triomphait de tous ses ennemis. La cour de la reine *Marie* & de *Monsieur*, errante & désolée, était encore plongée dans les dissentions qui suivent la faction & le malheur.

Il déclare la guerre à toute la maison d'Autriche.

Le cardinal de *Richelieu* avait de plus puissans ennemis à combattre. Il résolut, malgré tous les troubles secrets qui agitaient l'intérieur du royaume, d'établir la force & la gloire de la France au dehors, & de remplir le grand projet de *Henri IV*, en faisant une guerre ouverte à toute la maison d'Autriche, en Allemagne, en Italie, en Espagne. Cette guerre le rendait nécessaire à un maître qui ne l'aimait pas, & auprès duquel on était souvent prêt de le perdre. Sa gloire était intéressée dans cette entreprise; le temps paraissait venu d'accabler la puissance d'Autriche dans son déclin. La Picardie & la Champagne étaient les bornes de la France: on pouvait les reculer, tandis que les

Suédois étaient encore dans l'Empire. Les Provinces-Unies étaient prêtes d'attaquer le roi d'Eſpagne dans la Flandre, pour peu que la France les ſecondât. Ce ſont-là les ſeuls motifs de la guerre contre l'empereur, qui ne finit que par les traités de Veſtphalie ; & de celle contre le roi d'Eſpagne, qui dura long-temps après juſqu'au traité des Pyrenées. Toutes les autres raiſons ne furent que des prétextes.

6 décembre 1634.

La cour de France juſqu'alors, ſous le nom d'alliée des Suédois & de médiatrice dans l'Empire, avait cherché à profiter des troubles de l'Allemagne. Les Suédois avaient perdu une grande bataille à Nortlingue; leur défaite même ſervit à la France, car elle les mit dans ſa dépendance. Le chancelier *Oxenſtiern* vint rendre hommage dans Compiègne à la fortune du cardinal, qui dès-lors fut le maître des affaires en Allemagne, au lieu qu'*Oxenſtiern* l'était auparavant. Il fait en même temps un traité avec les états généraux, pour partager d'avance avec eux les Pays-Bas eſpagnols, qu'il comptait ſubjuguer aiſément.

Héraut d'armes envoyé à Bruxelles.

Louis XIII envoya déclarer la guerre à Bruxelles par un héraut d'armes. Ce héraut devait préſenter un cartel au cardinal infant fils de *Philippe III*, gouverneur des Pays-Bas. On peut obſerver que ce prince cardinal, ſuivant l'uſage du temps, commandait des armées. Il avait été l'un des chefs qui gagnèrent la bataille de Nortlingue contre les Suédois. On vit dans ce ſiècle les cardinaux de *Richelieu*, de *la Valette* & de *Sourdis*, endoſſer la cuiraſſe & marcher à la tête des troupes : tous ces uſages ont changé. La déclaration de guerre par un héraut d'armes ne ſe renouvela plus depuis ce temps-là : on ſe contenta de publier la guerre chez ſoi, ſans l'aller ſignifier à ſes ennemis.

Prêtres généraux d'armée.

Le cardinal de *Richelieu* attira encore le duc de *Savoie* & le duc de *Parme* dans cette ligue : il s'assura surtout du duc *Bernard de Veimar*, en lui donnant quatre millions de livres par an, & lui promettant le landgraviat d'Alsace. Aucun des événemens ne répondit aux arrangemens qu'avait pris la politique. Cette Alsace que *Veimar* devait posséder tomba longtemps après dans les mains de la France ; & *Louis XIII*, qui devait partager en une campagne les Pays-Bas espagnols avec les Hollandais, perdit son armée, & fut près de voir toute la Picardie en proie aux Espagnols. Ils avaient pris Corbie. Le comte de *Galas*, général de l'empereur, & le duc de Lorraine, étaient déjà auprès de Dijon. Les armes de la France furent d'abord malheureuses de tous les côtés. Il fallut faire de grands efforts pour résister à ceux qu'on croyait si facilement abattre.

Guerre d'abord très-malheureuse.

1636.

Enfin, le cardinal fut en peu de temps sur le point d'être perdu, par cette guerre même qu'il avait suscitée pour sa grandeur & pour celle de la France. Le mauvais succès des affaires publiques diminua quelque temps sa puissance à la cour. *Gaston*, dont la vie était un reflux perpétuel de querelles & de raccommodemens avec le roi son frère, était revenu en France ; & le cardinal fut obligé de laisser à ce prince & au comte de *Soissons* le commandement de l'armée qui reprit Corbie. Il se vit alors exposé au ressentiment des deux princes. C'était, comme on l'a déjà dit, le temps des conspirations ainsi que des duels. Les mêmes personnes, qui depuis excitèrent avec le cardinal de *Retz* les premiers troubles de la Fronde, & qui firent les barricades, embrassaient dès-lors toutes

Danger du cardinal.

1636.

On veut l'assassiner.

toutes les occasions d'exercer cet esprit de faction qui les dévorait. *Gaston* & le comte de *Soissons* consentirent à tout ce que ces conspirateurs pourraient attenter contre le cardinal. Il fut résolu de l'assassiner chez le roi même; mais le duc d'Orléans, qui ne fesait jamais rien qu'à demi, effrayé de l'attentat, ne donna point le signal dont les conjurés étaient convenus. Ce grand crime ne fut qu'un projet inutile.

Les Impériaux furent chassés de la Bourgogne, les Espagnols de la Picardie : le duc de *Veimar* réussit en Alsace, & s'empara de presque tout ce landgraviat que la France lui avait garanti. Enfin après plus d'avantages que de malheurs, la fortune, qui sauva la vie du cardinal de tant de conspirations, sauva aussi sa gloire qui dépendait des succès.

Cet amour de la gloire lui fesait rechercher l'empire des lettres & du bel esprit jusque dans la crise des affaires publiques & des siennes, & parmi les attentats contre sa personne. Il érigeait dans ce temps-là même l'académie française, & donnait dans son palais des pièces de théâtre auxquelles il travaillait quelquefois. Il reprenait sa hauteur & sa fierté sévère dès que le péril était passé. Car ce fut encore dans ce temps qu'il fomenta les premiers troubles d'Angleterre, & qu'il écrivit au comte d'*Estrades* ce billet, avant-coureur des malheurs de *Charles I : Le roi d'Angleterre, avant qu'il soit un an, verra qu'il ne faut pas me mépriser.* Académie. 1637.

Lorsque le siége de Fontarabie fut levé par le prince de *Condé*, son armée battue, & le duc de *la Valette* accusé de n'avoir pas secouru le prince de *Condé*, il fit condamner *la Valette* fugitif par des commissaires 1638.

auxquels le roi préſida lui-même. C'était l'ancien uſage du gouvernement de la pairie, quand les rois n'étaient encore regardés que comme les chefs des pairs; mais ſous un gouvernement purement monarchique, la préſence, la voix du ſouverain dirigeait trop l'opinion des juges.

1638. Cette guerre excitée par le cardinal ne réuſſit que quand le duc de *Veimar* eut enfin gagné une bataille complète, dans laquelle il fit quatre généraux de l'empereur priſonniers, qu'il s'établit dans Fribourg & dans Briſac, & qu'enfin la branche d'Autriche-eſpagnole eut perdu le Portugal par la ſeule conſpiration heureuſe de ces temps-là, & qu'elle perdit encore la Catalogne par une révolte ouverte ſur la fin de 1640. Mais avant que la fortune eût diſpoſé de tous ces événemens extraordinaires en faveur de la France, le pays était expoſé à la ruine; les troupes commençaient à être mal payées. *Grotius*, ambaſſadeur de Suède à Paris, dit que les finances étaient mal adminiſtrées. Il avait bien raiſon, car le cardinal fut obligé, quelque temps après la perte de Corbie, de créer vingt-quatre nouveaux conſeillers du parlement & un préſident. Certainement on n'avait pas beſoin de nouveaux juges, & il était honteux de n'en faire que pour tirer quelqu'argent de la vente des charges. Le parlement ſe plaignit. Le cardinal, pour toute réponſe, fit mettre en priſon cinq magiſtrats qui s'étaient plaints en hommes libres. Tout ce qui lui réſiſtait dans la cour, dans le parlement, dans les armées, était diſgracié, exilé ou empriſonné.

Remarquez cela. C'eſt une choſe peu digne d'attention, qu'il ne ſe trouva que vingt perſonnes qui achetaſſent ces

places de juges: mais ce qui fait connaître l'esprit des hommes & surtout des Français, c'est que ces nouveaux membres furent long-temps l'objet de l'aversion & du mépris de tout le corps; c'est que dans la guerre de la fronde, ils furent obligés de payer chacun quinze mille livres, pour obtenir les bonnes grâces de leurs confrères, par cette contribution à la guerre contre le gouvernement; c'est, comme vous le verrez, qu'ils en eurent le sobriquet de *Quinze-vingts*; c'est qu'enfin de nos jours, quand on a voulu supprimer des conseillers inutiles, le parlement, qui avait éclaté contre l'introduction des membres surnuméraires, a éclaté contre la suppression. C'est ainsi que les mêmes choses sont bien ou mal reçues selon les temps, & qu'on se plaint souvent autant de la guérison que de la blessure.

Favori, maîtresse & confesseur; lisez & profitez.

Louis XIII avait toujours besoin d'un confident qu'on appelle un *favori*, qui pût amuser son humeur triste, & recevoir les confidences de ses amertumes. Le duc de *St Simon* occupait ce poste; mais n'ayant pas assez ménagé le cardinal, il fut éloigné de la cour & relégué à Blayes.

Le roi s'attachait quelquefois à des femmes: il aimait mademoiselle de *la Fayette*, fille d'honneur de la reine régnante, comme un homme faible, scrupuleux & peu voluptueux peut aimer. Le jésuite *Caussin*, confesseur du roi, favorisait cette liaison, qui pouvait servir à faire rappeler la reine-mère. Mademoiselle de *la Fayette*, en se laissant aimer du roi, était dans les intérêts des deux reines contre le cardinal: mais le ministre l'emporta sur la maîtresse & sur le confesseur, comme il l'avait emporté sur les

deux reines. Mademoiselle de *la Fayette* intimidée fut
1637. obligée de se jeter dans un couvent, & bientôt après le confesseur *Caussin* fut arrêté & relégué en Basse-Bretagne.

Ce même jésuite *Caussin* avait conseillé à *Louis XIII* de mettre le royaume sous la protection de la Vierge, pour sanctifier l'amour du roi & de mademoiselle de *la Fayette*, qui n'était regardé que comme une liaison du cœur, à laquelle les sens avaient très-peu de part. Le conseil fut suivi, & le cardinal de *Richelieu* remplit cette idée l'année suivante, tandis que *Caussin* célébrait en mauvais vers à Quimpercorentin l'attachement particulier de la Vierge pour le royaume de France. Il est vrai que la maison d'*Autriche* avait aussi *Marie* pour protectrice, de sorte que sans les armes des Suédois & du duc de *Veimar* protestans, la sainte Vierge eût été apparemment fort indécise.

La duchesse de Savoie *Christine* fille de *Henri IV*, veuve de *Louis-Amédée*, & régente de la Savoie, avait aussi un confesseur jésuite qui cabalait dans cette cour, & qui irritait sa pénitente contre le cardinal de *Richelieu*. Le ministre préféra la vengeance & l'intérêt de l'Etat au droit des gens; il ne balança pas à faire saisir ce jésuite dans les Etats de la duchesse.

Remarquez ici que vous ne verrez jamais dans l'histoire aucun trouble, aucune intrigue de cour dans lesquels les confesseurs des rois ne soient entrés, & que souvent ils ont été disgraciés. Un prince est assez faible pour consulter son confesseur sur les affaires d'Etat, (& c'est-là le plus grand inconvénient

de la confession auriculaire.) Le confesseur, qui est presque toujours d'une faction, tâche de faire regarder à son pénitent cette faction comme la volonté de DIEU. Le ministre en est bientôt instruit; le confesseur est puni, & on en prend un autre qui emploie le même artifice.

La reine prête interrogatoire. 1637.

Les intrigues de cour, les cabales continuent toujours. La reine *Anne d'Espagne*, que nous nommons *Anne d'Autriche*, pour avoir écrit à la duchesse de *Chevreuse*, ennemie du cardinal & fugitive, est traitée comme une sujette criminelle. Ses papiers sont saisis, & elle subit un interrogatoire devant le chancelier *Séguier*. Il n'y avait point d'exemple en France d'un pareil procès criminel.

Tous ces traits rapprochés forment le tableau qui peint ce ministère. Le même homme semblait destiné à dominer sur toute la famille de *Henri IV*, à persécuter sa veuve dans les pays étrangers, à maltraiter *Gaston* son fils, à soulever des partis contre la reine d'Angleterre sa fille, à se rendre maître de la duchesse de Savoie son autre fille, enfin à humilier *Louis XIII* en le rendant puissant, & à faire trembler son épouse.

Tout le temps de son ministère se passa ainsi à exciter la haine & à se venger; & l'on vit presque chaque année des rebellions & des châtimens. La révolte du comte de *Soissons* fut la plus dangereuse; elle était appuyée par le duc de *Bouillon*, fils du maréchal, qui le reçut dans Sédan; par le duc de *Guise* petit-fils du *balafré*, qui avec le courage de ses ancêtres voulait en faire revivre la fortune; enfin par l'argent du roi d'Espagne, & par ses troupes des

Pays-Bas. Ce n'était pas une tentative hasardée comme celles de *Gaston*.

Guerre civile.

Le comte de *Soissons* & le duc de *Bouillon* avaient une bonne armée, ils savaient la conduire ; & pour plus grande sureté, tandis que cette armée devait s'avancer, on devait assassiner le cardinal, & faire soulever Paris. Le cardinal de *Retz* encore très-jeune

1631.

fesait dans ce complot son apprentissage de conspirations. La bataille de la Marfée, que le comte de *Soissons* gagna près de Sédan contre les troupes du roi, devait encourager les conjurés : mais la mort de ce prince tué dans la bataille tira encore le cardinal de ce nouveau danger. Il fut cette fois seule dans l'impuissance de punir. Il ne savait pas la conspiration contre sa vie, & l'armée révoltée était victorieuse. Il fallut négocier avec le duc de *Bouillon* possesseur de Sédan. Le seul duc de *Guise*, le même qui depuis se rendit maître de Naples, fut condamné par contumace au parlement de Paris.

Conspiration.

Le duc de *Bouillon* reçu en grâce à la cour, & raccommodé en apparence avec le cardinal, jura d'être fidelle, & dans le même temps il tramait une nouvelle conspiration. Comme tout ce qui approchait du roi haïssait le ministre, & qu'il fallait toujours au roi un favori, *Richelieu* lui avait donné lui-même le jeune d'*Effiat Cinq-Mars*, afin d'avoir sa propre créature auprès du monarque. Ce jeune homme, devenu bientôt grand-écuyer, prétendit entrer dans le conseil ; & le cardinal, qui ne le voulut pas souffrir, eut aussitôt en lui un ennemi irréconciliable. Ce qui enhardit le plus *Cinq-Mars* à conspirer, ce fut le roi lui-même. Souvent mécontent de son

ministre, offensé de son faste, de sa hauteur, de son mérite même, il confiait ses chagrins à son favori, qu'il appelait *cher ami*, & parlait de *Richelieu* avec tant d'aigreur qu'il enhardit *Cinq-Mars* à lui proposer plus d'une fois de l'assassiner; & c'est ce qui est prouvé par une lettre de *Louis XIII* lui-même au chancelier *Séguier*. Mais ce même roi fut ensuite si mécontent de son favori qu'il le bannit souvent de sa présence; de sorte que bientôt *Cinq-Mars* haït également *Louis XIII* & *Richelieu*. Il avait eu déjà des intelligences avec le comte de *Soissons*: il les continuait avec le duc de *Bouillon;* & enfin Monsieur, qui après ses entreprises malheureuses se tenait tranquille dans son apanage de Blois, ennuyé de cette oisiveté, & pressé par ses confidens, entra dans le complot. Il ne s'en fesait point qui n'eût pour base la mort du cardinal, & ce projet tant de fois tenté ne fut exécuté jamais.

Louis XIII & *Richelieu*, tous deux attaqués déjà 1642.
d'une maladie plus dangereuse que les conspirations, & qui les conduisit bientôt au tombeau, marchaient en Roussillon, pour achever d'ôter cette province à la maison d'*Autriche*. Le duc de *Bouillon*, à qui l'on n'aurait pas dû donner une armée à commander, lorsqu'il sortait d'une bataille contre les troupes du roi, en commandait pourtant une en Piémont contre les Espagnols; & c'est dans ce temps-là même qu'il conspirait avec Monsieur & avec *Cinq-Mars*. Les conjurés fesaient un traité avec le comte-duc *Olivarès* pour introduire une armée espagnole en France, & pour y mettre tout en confusion, dans une régence qu'on croyait prochaine, & dont chacun espérait

profiter. *Cinq-Mars* alors ayant suivi le roi à Narbonne, était mieux que jamais dans ses bonnes grâces; & *Richelieu* malade à Tarascon avait perdu toute sa faveur, & ne conservait que l'avantage d'être nécessaire.

Conspiration découverte. 1642.

Le bonheur du cardinal voulut encore que le complot fût découvert, & qu'une copie du traité lui tombât entre les mains. Il en coûta la vie à *Cinq-Mars*. C'était une anecdote transmise par les courtisans de ce temps-là, que le roi, qui avait si souvent appelé le grand-écuyer *cher ami*, tira sa montre de sa poche à l'heure destinée pour l'exécution, & dit: *Je crois que* cher ami *fait à présent une vilaine mine*. Le duc de *Bouillon* fut arrêté au milieu de son armée à Casal. Il sauva sa vie parce qu'on avait plus besoin de sa principauté de Sédan que de son sang. Celui qui avait deux fois trahi l'Etat conserva sa dignité de prince, & eut en échange de Sédan des terres d'un plus grand revenu. *De Thou* à qui on ne reprochait que d'avoir su la conspiration, & qui l'avait désapprouvée, fut condamné à mort pour ne l'avoir pas révélée. En vain il représenta qu'il n'aurait pu prouver sa déposition, & que s'il avait accusé le frère du roi d'un crime d'Etat dont il n'avait point de preuves, il aurait bien plus mérité la mort. Une justification si évidente ne fut point reçue du cardinal son ennemi personnel. Les juges le condamnèrent suivant une loi de *Louis XI*, dont le seul nom suffit pour faire voir que la loi était cruelle. (7)

Duc de *Bouillon*.

De Thou tué juridiquement.

(7) Le fils de *Barnevelt* fut condamné en Hollande sur une semblable accusation; le florentin *Nera* l'avait été de même à Florence en 1497: cependant le jurisconsulte milanais *Gigas* s'était élevé contre cette excessive sévérité, *qui tales condemnant*, dit-il, *non sunt judices, sed carnifices*. *Huyghens*

La reine elle-même était dans le secret de la conspiration ; mais n'étant point accusée, elle échappa aux mortifications qu'elle aurait essuyées. Pour *Gaston* duc d'Orléans, il accusa ses complices à son ordinaire, s'humilia, consentit à rester à Blois sans gardes, sans honneurs, & sa destinée fut toujours de traîner ses amis à la prison ou à l'échafaud.

Le cardinal déploya dans sa vengeance, autorisée de la justice, toute sa rigueur hautaine. On le vit traîner le grand-écuyer à sa suite de Tarascon à Lyon sur le Rhône dans un bateau attaché au sien, frappé lui-même à mort, & triomphant de celui qui allait mourir par le dernier supplice. De là le cardinal se fit porter à Paris sur les épaules de ses gardes dans une chambre ornée, où il pouvait tenir deux hommes à côté de son lit : ses gardes se relayaient ; on abattait des pans de muraille pour le faire entrer plus commodément dans les villes ; c'est ainsi qu'il alla mourir à Paris à cinquante-huit ans, & qu'il laissa le roi satisfait de l'avoir perdu & embarrassé d'être le maître. 4 décembre 1642.

On dit que ce ministre régna encore après sa mort, parce qu'on remplit quelques places vacantes de ceux qu'il avait nommés ; mais les brevets étaient expédiés avant sa mort ; & ce qui prouve sans replique qu'il avait trop régné, & qu'il ne régnait plus, c'est que tous ceux qu'il avait fait enfermer à

Le cardinal avait toujours de l'argent comptant, sans quoi....

de Zuylichem, père du célèbre *Huyghens*, fit sur la mort de M. de *Thou* ce distique latin :

O legum subtile nefas ; quibus inter amicos
Nolle fidem frustrà prodere, proditio est.

Le duc de *Bouillon* était neveu du Stathouder allié de la France, & qui de plus avait servi le cardinal auprès de *Louis XIII*.

la Bastille en sortirent comme des victimes déliées qu'il ne fallut plus immoler à sa vengeance. Il légua au roi trois millions de notre monnaie d'aujourd'hui à cinquante livres le marc, somme qu'il tenait toujours en réserve. La dépense de sa maison, depuis qu'il était premier ministre, montait à mille écus par jour. Tout chez lui était splendeur & faste, tandis que chez le roi tout était simplicité & négligence; ses gardes entraient jusqu'à la porte de la chambre quand il allait chez son maître; il précédait partout les princes du sang. Il ne lui manquait que la couronne; & même lorsqu'il était mourant, & qu'il se flattait encore de survivre au roi, il prenait des mesures pour être régent du royaume. La veuve de *Henri IV* l'avait précédé de cinq mois, & *Louis XIII* le suivit cinq mois après.

3 juillet 1642.

mai 1643.

Qui était le plus malheureux, du roi, de la reine, ou du cardinal?

Il était difficile de dire lequel des trois fut le plus malheureux. La reine-mère long-temps errante mourut à Cologne dans la pauvreté. Le fils, maître d'un beau royaume, ne goûta jamais ni les plaisirs de la grandeur, s'il en est, ni ceux de l'humanité; toujours sous le joug, & toujours voulant le secouer; malade, triste, sombre, insupportable à lui-même; n'ayant pas un serviteur dont il fût aimé, se défiant de sa femme, haï de son frère, quitté par ses maîtresses sans avoir connu l'amour, trahi par ses favoris, abandonné sur le trône, presque seul au milieu d'une cour qui n'attendait que sa mort, qui la prédisait sans cesse, qui le regardait comme incapable d'avoir des enfans: le sort du moindre citoyen paisible dans sa famille était bien préférable au sien.

Le cardinal de *Richelieu* fut peut-être le plus

malheureux des trois, parce qu'il était le plus haï, & qu'avec une mauvaise santé il avait à soutenir de ses mains teintes de sang un fardeau immense, dont il fut souvent prêt d'être écrasé.

Dans ce temps de conspirations & de supplices le royaume fleurit pourtant ; & malgré tant d'afflictions, le siècle de la politesse & des arts s'annonçait. *Louis XIII* n'y contribua en rien ; mais le cardinal de *Richelieu* servit beaucoup à ce changement. La philosophie ne put, il est vrai, effacer la rouille scholastique ; mais *Corneille* commença en 1636, par la tragédie du *Cid*, le siècle qu'on appelle celui de *Louis XIV*. Le *Poussin* égala *Raphaël* d'Urbin dans quelques parties de la peinture. La sculpture fut bientôt perfectionnée par *Girardon*, & le mausolée même du cardinal de *Richelieu* en est une preuve. Les Français commencèrent à se rendre recommandables, surtout par les grâces & les politesses de l'esprit : c'était l'aurore du bon goût. Arts, mœurs & usages.

La nation n'était pas encore ce qu'elle devint depuis ; ni le commerce n'était bien cultivé, ni la police générale établie. L'intérieur du royaume était encore à régler ; nulle belle ville excepté Paris, qui manquait encore de bien des choses nécessaires, comme on peut le voir ci-après dans le siècle de *Louis XIV*. Tout était aussi différent dans la manière de vivre que dans les habillemens de tout ce qu'on voit aujourd'hui. Si les hommes de nos jours voyaient les hommes de ce temps-là, ils ne croiraient pas voir leurs pères. Les petites bottines, le pourpoint, le manteau, le grand collet de point, les moustaches & une petite barbe en pointe les rendraient aussi

méconnaissables pour nous que leurs passions pour les complots, leur fureur des duels, leurs festins au cabaret, leur ignorance générale malgré leur esprit naturel.

La nation n'était pas aussi riche qu'elle l'est devenue en espèces monnayées, & en argent travaillé : aussi le ministère, qui tirait ce qu'il pouvait du peuple, n'avait guère par année que la moitié du revenu de *Louis XIV.* On était encore moins riche en industrie. Les manufactures grossières de draps de Rouen & d'Elbeuf étaient les plus belles qu'on connût en France : point de tapisseries, point de crystaux, point de glaces. L'art de l'horlogerie était faible, & consistait à mettre une corde à la fusée d'une montre ; on n'avait point encore appliqué le pendule aux horloges : le commerce maritime dans les Echelles du Levant était dix fois moins considérable qu'aujourd'hui ; celui de l'Amérique se bornait à quelques pelleteries du Canada : nul vaisseau n'allait aux Indes orientales, tandis que la Hollande y avait des royaumes, & l'Angleterre de grands établissemens.

Preuves que le testament politique n'est point du cardinal.

Ainsi la France possédait bien moins d'argent que sous *Louis XIV;* le gouvernement empruntait à un plus haut prix ; les moindres intérêts qu'il donnait pour la constitution des rentes étaient de sept & demi pour cent à la mort du cardinal de *Richelieu.* On peut tirer de-là une preuve invincible, parmi tant d'autres, que le testament qu'on lui attribue ne peut être de lui. Le faussaire ignorant & absurde qui a pris son nom dit au chap. I de la seconde partie, que la jouissance fait le remboursement entier de ces rentes en sept années & demie : il a pris le denier

ſept & demi, pour la ſeptième & demie partie de cent; & il n'a pas vu que le rembourſement d'un capital ſuppoſé ſans intérêt en ſept années & demie ne donne pas ſept & demi par année, mais près de quatorze. Tout ce qu'il dit dans ce chapitre eſt d'un homme qui n'entend pas mieux les premiers élémens de l'arithmétique que ceux des affaires. J'entre ici dans ce petit détail ſeulement pour faire voir combien les noms en impoſent aux hommes : tant que cette œuvre de ténèbres a paſſé pour être du cardinal de *Richelieu*, on l'a loué comme un chef-d'œuvre ; mais quand on a reconnu la foule des anachroniſmes, des erreurs ſur les pays voiſins, des fauſſes évaluations, & l'ignorance abſurde avec laquelle il eſt dit que la France avait plus de ports ſur la Méditerranée que la monarchie eſpagnole ; quand on a vu enfin que dans un prétendu teſtament politique du cardinal de *Richelieu*, il n'était pas dit un ſeul mot de la manière dont il fallait ſe conduire dans la guerre qu'on avait à ſoutenir ; alors on a mépriſé ce chef-d'œuvre qu'on avait admiré ſans examen.

CHAPITRE CLXXVII.

Du gouvernement & des mœurs de l'Eſpagne, depuis Philippe II juſqu'à Charles II.

ON voit depuis la mort de *Philippe II* les monarques eſpagnols affermir leur pouvoir abſolu dans leurs Etats, & perdre inſenſiblement leur crédit dans l'Europe. Le commencement de la décadence ſe fit ſentir dès les premières années du règne de *Philippe III*:

la faibleſſe de ſon caractère ſe répandit ſur toutes les parties de ſon gouvernement. Il était difficile d'étendre toujours des ſoins vigilans ſur l'Amérique, ſur les vaſtes poſſeſſions en Aſie, ſur celles d'Afrique, ſur l'Italie & les Pays-Bas ; mais ſon père avait vaincu ces difficultés, & les tréſors du Mexique, du Pérou, du Bréſil, des Indes orientales devaient ſurmonter tous les obſtacles. La négligence fut ſi grande, l'adminiſtration des deniers publics ſi infidelle, que dans la guerre qui continuait toujours contre les Provinces-Unies, on n'eut pas de quoi payer les troupes eſpagnoles ; elles ſe mutinèrent, elles paſſèrent au nombre de trois mille hommes
1604. ſous les drapeaux du prince *Maurice*. Un ſimple ſtathouder avec un eſprit d'ordre payait mieux ſes troupes que le ſouverain de tant de royaumes. *Philippe III* aurait pu couvrir les mers de vaiſſeaux, & les petites provinces de Hollande & de Zélande en avaient plus que lui : leur flotte lui enlevait les
1606. principales îles moluques, & ſurtout Amboine, qui produit les plus précieuſes épiceries, dont les Hollandais ſont reſtés en poſſeſſion. Enfin ces ſept petites provinces rendaient ſur terre les forces de cette vaſte monarchie inutiles, & ſur mer elles étaient plus puiſſantes.

Philippe III conclut une trêve de 12 ans avec la Hollande.

Philippe III en paix avec la France, avec l'Angleterre, n'ayant la guerre qu'avec cette république naiſſante, eſt obligé de conclure avec elle une trêve
1609. de douze années, de lui laiſſer tout ce qui était en ſa poſſeſſion, de lui aſſurer la liberté du commerce dans les grandes Indes, & de rendre enfin à la maiſon de *Naſſau* ſes biens ſitués dans les terres de

la monarchie. *Henri IV* eut la gloire de conclure cette trêve par ses ambassadeurs. C'est d'ordinaire le parti le plus faible qui désire une trêve, & cependant le prince *Maurice* ne la voulait pas. Il fut plus difficile de l'y faire consentir que d'y résoudre le roi d'Espagne.

Expulsion des Maures. 1609.

L'expulsion des Maures fit bien plus de tort à la monarchie. *Philippe III* ne pouvait venir à bout d'un petit nombre de hollandais, & il put malheureusement chasser six à sept cents mille maures de ses Etats. Ces restes des anciens vainqueurs de l'Espagne étaient la plupart désarmés, occupés du commerce & de la culture des terres, bien moins formidables en Espagne que les protestans ne l'étaient en France, & beaucoup plus utiles, parce qu'ils étaient laborieux dans le pays de la paresse. On les forçait à paraître chrétiens ; l'inquisition les poursuivait sans relâche. Cette persécution produisit quelques révoltes, mais faibles & bientôt appaisées. *Henri IV* voulut prendre ces peuples sous sa protection ; mais 1609. ses intelligences avec eux furent découvertes par la trahison d'un commis du bureau des affaires étrangères ; cet incident hâta leur dispersion. On avait déjà pris la résolution de les chasser : ils proposèrent en vain d'acheter de deux millions de ducats d'or la permission de respirer l'air de l'Espagne ; le conseil fut inflexible : vingt mille de ces proscrits se réfugièrent dans des montagnes ; mais n'ayant pour armes que des frondes & des pierres, ils y furent bientôt forcés. On fut occupé deux années entières à transporter des citoyens hors du royaume, & à dépeupler l'Etat. *Philippe* se priva ainsi des plus

laborieux de ses sujets, au lieu d'imiter les Turcs, qui savent contenir les Grecs, & qui sont bien éloignés de les forcer à s'établir ailleurs.

La plus grande partie de ces maures espagnols se réfugièrent en Afrique leur ancienne patrie; quelques-uns passèrent en France, sous la régence de *Marie de Médicis;* ceux qui ne voulurent pas renoncer à leur religion s'embarquèrent en France pour Tunis; quelques familles qui firent profession du christianisme s'établirent en Provence, en Languedoc; il en vint à Paris même, & leur race n'y a pas été inconnue. Mais enfin ces fugitifs se sont incorporés à la nation, qui a profité de la faute de l'Espagne, & qui ensuite l'a imitée dans l'émigration des réformés. C'est ainsi que tous les peuples se mêlent, & que toutes les nations sont absorbées les unes dans les autres, tantôt par les persécutions, tantôt par les conquêtes.

Elle affaiblit la monarchie.

Cette grande émigration, jointe à celle qui arriva sous *Isabelle* & aux colonies que l'avarice transplantait dans le nouveau monde, épuisait insensiblement l'Espagne d'habitans, & bientôt la monarchie ne fut plus qu'un vaste corps sans substance. La superstition, ce vice des ames faibles, avilit encore le règne de *Philippe III;* sa cour ne fut qu'un chaos d'intrigues, comme celle de *Louis XIII.* Ces deux rois ne pouvaient vivre sans favoris, ni régner sans premiers ministres. Le duc de *Lerme*, depuis cardinal, gouverna long-temps le roi & le royaume : la confusion où tout était le chassa de sa place. Son fils lui succéda, & l'Espagne ne s'en trouva pas mieux.

Le

Le désordre augmenta sous *Philippe IV* fils de *Philippe III*. Son favori le comte-duc *Olivarès* lui fit prendre le nom de *grand* à son avénement : s'il l'avait été, il n'eût point eu de premier ministre. L'Europe & ses sujets lui refusèrent ce titre ; & quand il eut perdu depuis le Roussillon par la faiblesse de ses armes, le Portugal par sa négligence, la Catalogne par l'abus de son pouvoir, la voix publique lui donna pour devise un fossé avec ces mots : *Plus on lui ôte, plus il est grand.* 1621. *Philippe IV* prend le nom de grand.

Ce beau royaume était alors peu puissant au-dehors, & misérable au-dedans. On n'y connaissait nulle police. Le commerce intérieur était ruiné par les droits qu'on continuait de lever d'une province à une autre. Chacune de ces provinces ayant été autrefois un petit royaume, les anciennes douanes subsistaient : ce qui avait été autrefois une loi regardée comme nécessaire devenait un abus onéreux. On ne sut point faire de toutes ces parties du royaume un tout régulier. Le même abus a été introduit en France ; mais il était porté en Espagne à un tel excès qu'il n'était pas permis de transporter de l'argent de province à province. Nulle industrie ne secondait, dans ces climats heureux, les présens de la nature : ni les soies de Valence, ni les belles laines de l'Andalousie & de la Castille, n'étaient préparées par les mains espagnoles : les toiles fines étaient un luxe très-peu connu : les manufactures flamandes, reste des monumens de la maison de Bourgogne, fournissaient à Madrid ce que l'on connaissait alors de magnificence. Les étoffes d'or & d'argent étaient défendues dans cette monarchie, comme elles le

feraient dans une république indigente qui craindrait de s'appauvrir. En effet, malgré les mines du nouveau monde, l'Espagne était si pauvre que le miniſtère de *Philippe IV* ſe trouva réduit à la néceſſité de la monnaie de cuivre, à laquelle on donna un prix preſque auſſi fort qu'à l'argent ; il fallut que le maître du Mexique & du Pérou fît de la fauſſe monnaie pour payer les charges de l'Etat. On n'oſait, ſi on en croit le ſage *Gourville*, impoſer des taxes perſonnelles, parce que ni les bourgeois ni les gens de la campagne, n'ayant preſque point de meubles, n'auraient jamais pu être contraints à payer. Jamais ce que dit *Charles-Quint* ne ſe trouva ſi vrai : *En France tout abonde, tout manque en Eſpagne.*

L'Eſpagne pauvre malgré tout l'or du nouveau monde.

Le règne de *Philippe IV* ne fut qu'un enchaînement de pertes & de diſgrâces ; & le comte-duc *Olivarès* fut auſſi malheureux dans ſon adminiſtration que le cardinal de *Richelieu* fut heureux dans la ſienne.

1625. Les Hollandais, qui commencèrent la guerre à l'expiration de la trève de douze années, enlèvent le Bréſil à l'Eſpagne : il leur en eſt reſté Surinam : ils prennent Maſtricht, qui leur eſt enfin demeuré. Les armées de *Philippe* ſont chaſſées de la Valteline & du Piémont par les Français ſans déclaration de guerre ; & enfin lorſque la guerre eſt déclarée en 1635, *Philippe IV* eſt malheureux de tous côtés.

Les Hollandais enlèvent le Bréſil à l'Eſpagne.

1639. L'Artois eſt envahi.

1640. La Catalogne entière, jalouſe

1641. de ſes priviléges auxquels il attentait, ſe révolte & ſe donne à la France. Le Portugal ſecoue le joug : une conſpiration auſſi-bien exécutée que bien conduite mit ſur le trône la maiſon de *Bragance*.

Le premier miniſtre *Olivarès* eut la confuſion d'avoir contribué lui-même à cette grande révolution, en envoyant de l'argent au duc de *Bragance*, pour ne point laiſſer de prétexte au refus de ce prince de venir à Madrid. Cet argent même ſervit à payer les conjurés.

La révolution n'était pas difficile. *Olivarès* avait eu l'imprudence de retirer une garniſon eſpagnole de la forteresſe de Lisbonne. Peu de troupes gardaient le royaume. Les peuples étaient irrités d'un nouvel impôt ; & enfin le premier miniſtre, qui croyait tromper le duc de *Bragance*, lui avait donné le commandement des armes. La ducheſſe de Mantoue vicereine fut chaſſée, ſans que perſonne prît ſa défenſe. Un ſecrétaire d'Etat eſpagnol, & un de ſes commis furent les ſeules victimes immolées à la vengeance publique. Toutes les villes du Portugal imitèrent l'exemple de Lisbonne preſque dans le même jour. *Jean de Bragance* fut par-tout proclamé roi ſans le moindre tumulte : un fils ne ſuccède pas plus paiſiblement à ſon père. Des vaiſſeaux partirent de Lisbonne pour toutes les villes de l'Aſie & de l'Afrique, pour toutes les îles qui appartenaient à la couronne de Portugal : il n'y en eut aucune qui héſitât à chaſſer les gouverneurs eſpagnols. Tout ce qui reſtait du Bréſil, ce qui n'avait point été pris par les Hollandais ſur les Eſpagnols, retourna aux Portugais ; & enfin les Hollandais, unis avec le nouveau roi dom *Jean de Bragance*, lui rendirent ce qu'ils avaient pris à l'Eſpagne dans le Bréſil.

11 décembre 1640. Le Portugal ſecoue le joug de l'Eſpagne.

Les îles Açores, Mozambique, Goa, Macao, furent animées du même eſprit que Lisbonne. Il

semblait que la conspiration eût été tramée dans toutes ces villes. On vit par-tout combien une domination étrangère est odieuse, & en même temps combien peu le ministère espagnol avait pris de mesures pour conserver tant d'Etats.

On vit aussi comme on flatte les rois dans leurs malheurs, comme on leur déguise des vérités tristes. La manière dont *Olivarès* annonça à *Philippe IV* la perte du Portugal est célèbre. *Je viens vous annoncer*, dit-il, *une heureuse nouvelle : votre majesté a gagné tous les biens du duc de Bragance ; il s'est avisé de se faire proclamer roi, & la confiscation de ses terres vous est acquise par son crime.* La confiscation n'eut pas lieu. Le Portugal devint un royaume considérable, surtout lorsque les richesses du Brésil commencèrent à lui procurer un commerce qui eût été très-avantageux, si l'amour du travail avait pu animer l'industrie de la nation portugaise.

Parallèle d'*Olivarès* & de *Richelieu*.

Le comte-duc *Olivarès*, long-temps le maître de la monarchie espagnole, & l'émule du cardinal de *Richelieu*, fut enfin disgracié pour avoir été malheureux. Ces deux ministres avaient été long-temps également rois, l'un en France, l'autre en Espagne, tous deux ayant pour ennemis la maison royale, les grands & le peuple ; tous deux très-différens dans leurs caractères, dans leurs vertus & dans leurs vices ; le comte-duc aussi réservé, aussi tranquille & aussi doux que le cardinal était vif, hautain & sanguinaire. Ce qui conserva *Richelieu* dans le ministère, & ce qui lui donna presque toujours l'ascendant sur *Olivarès*, ce fut son activité. Le ministre espagnol perdit tout par sa négligence ; il mourut

de la mort des miniſtres déplacés : on dit que le chagrin les tue ; ce n'eſt pas ſeulement le chagrin de la ſolitude après le tumulte, mais celui de ſentir qu'ils ſont haïs & qu'ils ne peuvent ſe venger. Le cardinal de *Richelieu* avait abrégé ſes jours d'une autre manière, par les inquiétudes qui le dévorèrent dans la plénitude de ſa puiſſance.

Avec toutes les pertes que fit la branche d'Autriche-eſpagnole, il lui reſta encore plus d'Etats que le royaume d'Eſpagne n'en poſſède aujourd'hui. Le Milanais, la Flandre, la Franche-Comté, le Rouſſillon, Naples & Sicile appartenaient à cette monarchie ; & quelque mauvais que fût ſon gouvernement, elle fit encore beaucoup de peine à la France, juſqu'à la paix des Pyrenées.

La dépopulation de l'Eſpagne a été ſi grande que le célèbre *Uſtaris*, homme d'Etat, qui écrivait en 1723 pour le bien de ſon pays, n'y compte qu'environ ſept millions d'habitans, un peu moins des deux cinquièmes de ceux de la France ; & en ſe plaignant de la diminution des citoyens, il ſe plaint auſſi que le nombre des moines ſoit toujours reſté le même. Il avoue que les revenus du maître des mines d'or & d'argent ne ſe montaient pas à quatre-vingt millions de nos livres d'aujourd'hui.

Sciences, mœurs, arts.

Les Eſpagnols, depuis le temps de *Philippe II* juſqu'à *Philippe IV*, ſe ſignalèrent dans les arts de génie. Leur théâtre, tout imparfait qu'il était, l'emportait ſur celui des autres nations ; il ſervit de modèle à celui d'Angleterre ; & lorſqu'enſuite la tragédie commença à paraître en France avec quelque éclat, elle emprunta beaucoup de la ſcène

eſpagnole. L'hiſtoire, les romans agréables, les fictions ingénieuſes, la morale, furent traités en Eſpagne avec un ſuccès qui paſſa beaucoup celui du théâtre; mais la ſaine philoſophie y fut toujours ignorée. L'inquiſition & la ſuperſtition y perpétuèrent les erreurs ſcholaſtiques : les mathématiques furent peu cultivées, & les Eſpagnols dans leurs guerres employèrent preſque toujours des ingénieurs italiens. Ils eurent quelques peintres du ſecond rang, & jamais d'école de peinture. L'architecture n'y fit point de grands progrès. L'Eſcurial fut bâti ſur les deſſeins d'un français. Les arts méchaniques y étaient tous très-groſſiers. La magnificence des grands ſeigneurs conſiſtait dans de grands amas de vaiſſelle d'argent, & dans un nombreux domeſtique. Il régnait chez les grands une générosité d'oſtentation qui en impoſait aux étrangers, & qui n'était en uſage que dans l'Eſpagne; c'était de partager l'argent qu'on gagnait au jeu avec tous les aſſiſtans, de quelque condition qu'ils fuſſent. *Montréſor* rapporte que quand le duc de *Lerme* reçut *Gaſton* frère de *Louis XIII* & ſa ſuite dans les Pays-Bas, il étala une magnificence bien plus ſingulière. Ce premier miniſtre, chez qui *Gaſton* reſta pluſieurs jours, feſait mettre après chaque repas deux mille louis d'or ſur une grande table de jeu. Les ſuivans de Monſieur, & ce prince lui-même jouaient avec cet argent.

Les fêtes des combats de taureaux étaient très-fréquentes, comme elles le ſont encore aujourd'hui; & c'était le ſpectacle le plus magnifique & le plus galant, comme le plus dangereux. Cependant, rien de ce qui rend la vie commode n'était connu. Cette

diſette de l'utile & de l'agréable augmenta depuis l'expulſion des Maures. De-là vient qu'on voyage en Eſpagne comme dans les déſerts de l'Arabie, & que dans les villes on trouve peu de reſſource. La ſociété ne fut pas plus perfectionnée que les arts de la main. Les femmes preſque auſſi renfermées qu'en Afrique, comparant cet eſclavage avec la liberté de la France, en étaient plus malheureuſes. Cette contrainte avait perfectionné un art ignoré parmi nous, celui de parler avec les doigts : un amant ne s'expliquait pas autrement ſous les fenêtres de ſa maîtreſſe, qui ouvrait en ce moment-là ces petites grilles de bois nommées jalouſies, tenant lieu de vîtres, pour lui répondre dans la même langue. Tout le monde jouait de la guitarre, & la triſteſſe n'en était pas moins répandue ſur la face de l'Eſpagne. Les pratiques de dévotion tenaient lieu d'occupation à des citoyens déſœuvrés.

On diſait alors que la fierté, la dévotion, l'amour & l'oiſiveté compoſaient le caractère de la nation; mais auſſi il n'y eut aucune de ces révolutions ſanglantes, de ces conſpirations, de ces châtimens cruels, qu'on voyait dans les autres cours de l'Europe. Ni le duc de *Lerme* ni le comte *Olivarès* ne répandirent le ſang de leurs ennemis ſur les échafauds : les rois n'y furent point aſſaſſinés comme en France, & ne périrent point par la main du bourreau comme en Angleterre. Enfin ſans les horreurs de l'inquiſition on n'aurait eu alors rien à reprocher à l'Eſpagne.

Après la mort de *Philippe IV*, arrivée en 1666, l'Eſpagne fut très-malheureuſe. *Marie d'Autriche* ſa

veuve, sœur de l'empereur *Léopold*, fut régente dans la minorité de dom *Carlos*, ou *Charles II* du nom, son fils. Sa régence ne fut pas si orageuse que celle d'*Anne d'Autriche* en France ; mais elles eurent ces tristes conformités, que la reine d'Espagne s'attira la haine des Espagnols, pour avoir donné le ministère à un prêtre étranger, comme la reine de France révolta l'esprit des Français pour les avoir mis sous le joug d'un cardinal italien ; les grands de l'Etat s'élevèrent dans l'une & dans l'autre monarchie contre ces deux ministres, & l'intérieur des deux royaumes fut également mal administré.

Le jésuite *Nitard*, premier ministre.

Le premier ministre qui gouverna quelque temps l'Espagne dans la minorité de dom *Carlos*, ou *Charles II*, était le jésuite *Evrard Nitard* allemand, confesseur de la reine & grand inquisiteur. L'incompatibilité que la religion semble avoir mise entre les vœux monastiques & les intrigues du ministère excita d'abord les murmures contre le jésuite.

Son caractère augmenta l'indignation publique. *Nitard*, capable de dominer sur sa pénitente, ne l'était pas de gouverner un Etat, n'ayant rien d'un ministre & d'un prêtre que la hauteur & l'ambition, & pas même la dissimulation : il avait osé dire un jour au duc de *Lerme*, même avant de gouverner : *C'est vous qui me devez du respect ; j'ai tous les jours votre Dieu dans mes mains, & votre reine à mes pieds.* Avec cette fierté si contraire à la vraie grandeur, il laissait le trésor sans argent, les places de toute la monarchie en ruine, les ports sans vaisseaux, les armées sans discipline, destituées de chefs qui fussent commander : c'est-là surtout ce qui

contribua aux premiers succès de *Louis XIV* quand il attaqua son beau-frère & sa belle-mère en 1667, & qu'il leur ravit la moitié de la Flandre & toute la Franche-Comté.

Le jésuite *Nitard* bouleverse tout.

On se souleva contre le jésuite, comme en France on s'était soulevé contre *Mazarin*. *Nitard* trouva surtout dans dom *Juan d'Autriche*, bâtard de *Philippe IV*, un ennemi aussi implacable que le grand *Condé* le fut du cardinal. Si *Condé* fut mis en prison, dom *Juan* fut exilé. Ces troubles produisirent deux factions qui partagèrent l'Espagne; cependant il n'y eut point de guerre civile. Elle était sur le point d'éclater lorsque la reine la prévint, en chassant malgré elle le père *Nitard*, ainsi que la reine *Anne d'Autriche* fut obligée de renvoyer *Mazarin* son ministre; mais *Mazarin* revint plus puissant que jamais. Le père *Nitard*, renvoyé en 1669, ne put revenir en Espagne : la raison en est que la régente d'Espagne eut un autre confesseur qui s'opposait au retour du premier, & la régente de France n'eut point de ministre qui lui tînt lieu de *Mazarin*.

On le chasse: il est fait cardinal.

Nitard alla à Rome, où il sollicita le chapeau de cardinal, qu'on ne donne point à des ministres déplacés. Il y vécut peu accueilli de ses confrères, qui marquent toujours quelque ressentiment à quiconque s'est élevé au-dessus d'eux. Mais enfin il obtint par ses intrigues, & par la faveur de la reine d'Espagne, cette dignité de cardinal que tous les ecclésiastiques ambitionnent; alors ses confrères les jésuites devinrent ses courtisans.

Le règne de dom *Carlos*, *Charles II*, fut aussi faible que celui de *Philippe III* & de *Philippe IV*, comme vous le verrez dans le *Siècle de Louis XIV*.

CHAPITRE CLXXVIII.

Des Allemands sous Rodolphe II, Mathias & Ferdinand II. Des malheurs de Fréderic, électeur palatin. Des conquêtes de Gustave-Adolphe. Paix de Vestphalie, &c.

PENDANT que la France reprenait une nouvelle vie sous *Henri IV*, que l'Angleterre floriſſait sous *Elisabeth*, & que l'Espagne était la puiſſance prépondérante de l'Europe sous *Philippe II*, l'Allemagne & le Nord ne jouaient pas un si grand rôle.

Plus de couronnement desempereurs à Rome.

Si on regarde l'Allemagne comme le siége de l'Empire, cet Empire n'était qu'un vain nom, & on peut obſerver que, depuis l'abdication de *Charles-Quint* jusqu'au règne de *Léopold*, elle n'a eu aucun crédit en Italie. Les couronnemens à Rome & à Milan furent supprimés comme des cérémonies inutiles; on les regardait auparavant comme eſſentielles: mais depuis que *Ferdinand I*, frère & succeſſeur de l'empereur *Charles-Quint*, négligea le voyage de Rome, on s'accoutuma à s'en paſſer. Les prétentions des empereurs sur Rome, celles des papes de donner l'Empire, tombèrent insensiblement dans l'oubli: tout s'eſt réduit à une lettre de félicitation que le souverain pontife écrit à l'empereur élu. L'Allemagne reſta avec le titre d'empire, mais faible, parce qu'elle fut toujours diviſée. Ce fut une république de princes, à laquelle préſidait l'empereur: & ces princes, ayant tous des prétentions les uns contre les autres, entretinrent

presque toujours une guerre civile, tantôt sourde, tantôt éclatante, nourrie par leurs intérêts opposés, & par les trois religions de l'Allemagne, plus opposées encore que les intérêts des princes. Il était impossible que ce vaste Etat, partagé en tant de principautés désunies, sans commerce alors, & sans richesses, influât beaucoup sur le système de l'Europe. Il n'était point fort au dehors, mais il l'était au dedans, parce que la nation fut toujours laborieuse & belliqueuse. Si la constitution germanique avait succombé, si les Turcs avaient envahi une partie de l'Allemagne, & que l'autre eût appelé des maîtres étrangers, les politiques n'auraient pas manqué de prouver que l'Allemagne déjà déchirée par elle-même ne pouvait subsister : ils auraient démontré que la forme singulière de son gouvernement, la multitude de ses princes, la pluralité des religions ne pouvaient que préparer une ruine & un esclavage inévitable. Les causes de la décadence de l'ancien empire romain n'étaient pas à beaucoup près si palpables ; cependant le corps de l'Allemagne est resté inébranlable, en portant dans son sein tout ce qui semblait devoir le détruire ; il est difficile d'attribuer cette permanence d'une constitution si compliquée à une autre cause qu'au génie de la nation.

L'Allemagne subsiste ; l'Empire, non.

L'Allemagne avait perdu Metz, Toul & Verdun en 1552, sous l'empereur *Charles-Quint ;* mais ce territoire, qui était l'ancienne France, pouvait être regardé plutôt comme une excrescence du corps germanique que comme une partie naturelle de cet Etat. *Ferdinand I* ni ses successeurs ne firent aucune

tentative pour recouvrer ces villes. Les empereurs de la maison d'Autriche, devenus rois de Hongrie, eurent toujours les Turcs à craindre, & ne furent pas en état d'inquiéter la France, quelque faible qu'elle fût depuis *François II* jusqu'à *Henri IV*. Des princes d'Allemagne purent venir la piller, & le corps de l'Allemagne ne put se réunir pour l'accabler.

Etat de l'Allemagne.

Ferdinand I voulut en vain réunir les trois religions qui partageaient l'Empire, & les princes qui se faisaient quelquefois la guerre. L'ancienne maxime, *Diviser pour régner*, ne lui convenait pas. Il fallait que l'Allemagne fût réunie pour qu'il fût puissant : mais loin d'être unie, elle fut démembrée. Ce fut précisément de son temps que les chevaliers teutoniques donnèrent aux Polonais la Livonie réputée province impériale, dont les Russes sont à présent en possession. Les évêchés de la Saxe & du Brandebourg, tous sécularisés, ne furent pas un démembrement de l'Etat, mais un grand changement qui rendit ces princes plus puissans, & l'empereur plus faible.

Maximilien II fut encore moins souverain que *Ferdinand I.* Si l'Empire avait conservé quelque vigueur, il aurait maintenu ses droits sur les Pays-Bas, qui étaient réellement une province impériale. L'empereur & la diète étaient les juges naturels. Ces peuples, qu'on appela rebelles si long-temps, devaient être mis par les lois au ban de l'Empire : cependant *Maximilien II* laissa le prince d'Orange *Guillaume le taciturne* faire la guerre dans les Pays-Bas à la tête des troupes allemandes, sans se mêler de la querelle. En vain cet empereur se fit élire roi de Pologne en 1575, après le départ du roi de

France *Henri III*, départ regardé comme une abdication : *Battori* vaivode de Tranſilvanie, vaſſal de l'empereur, l'emporta ſur ſon ſouverain ; & la protection de la porte-ottomane, ſous laquelle était ce *Battori*, fut plus puiſſante que la cour de Vienne.

Rodolphe II, ſucceſſeur de ſon père *Maximilien II*, tint les rènes de l'Empire d'une main encore plus faible. Il était à la fois empereur, roi de Bohème & de Hongrie ; & il n'influa en rien ni ſur la Bohème ni ſur la Hongrie, ni ſur l'Allemagne, & encore moins ſur l'Italie. Les temps de *Rodolphe* ſemblent prouver qu'il n'eſt point de règle générale en politique. *Rodolphe*, empereur très-médiocre ; bon chimiſte.

Ce prince paſſait pour être beaucoup plus incapable de gouverner que le roi de France *Henri III*. La conduite du roi de France lui coûta la vie, & perdit preſque le royaume. La conduite de *Rodolphe*, beaucoup plus faible, ne cauſa aucun trouble en Allemagne. La raiſon en eſt qu'en France tous les ſeigneurs voulurent s'établir ſur les ruines du trône, & que les ſeigneurs allemands étaient déjà tout établis.

Il y a des temps où il faut qu'un prince ſoit guerrier. *Rodolphe*, qui ne le fut pas, vit toute la Hongrie envahie par les Turcs. L'Allemagne était alors ſi mal adminiſtrée qu'on fut obligé de faire une quête publique pour avoir de quoi s'oppoſer aux conquérans ottomans. Des troncs furent établis aux portes de toutes les égliſes : c'eſt la première guerre qu'on ait faite avec des aumônes ; elle fut regardée comme ſainte, & n'en fut pas plus heureuſe : ſans les troubles du ſérail, il eſt vraiſemblable Guerre faite par aumônes.

que la Hongrie restait pour jamais sous le pouvoir de Constantinople.

Ligue catholique & protestante en Allemagne cause la mort du roi *Henri IV.*

On vit précisément en Allemagne sous cet empereur ce qu'on venait de voir en France sous *Henri III*, une ligue catholique contre une ligue protestante, sans que le souverain pût arrêter les efforts ni de l'une ni de l'autre. La religion, qui avait été si longtemps la cause de tant de troubles dans l'Empire, n'en était plus que le prétexte. Il s'agissait de la succession aux duchés de Clèves & de Juliers. C'était encore une suite du gouvernement féodal; on ne pouvait guère décider que par les armes à qui ces fiefs appartenaient. Les maisons de Saxe, de Brandebourg, de Neubourg, les disputaient. L'archiduc *Léopold*, cousin de l'empereur, s'était mis en possession de Clèves, en attendant que l'affaire fût jugée. Cette querelle fut, comme nous l'avons vu, l'unique cause de la mort de *Henri IV*. Il allait marcher au secours de la ligue protestante. Ce prince victorieux suivi de troupes aguerries, des plus grands généraux & des meilleurs ministres de l'Europe, était près de profiter de la faiblesse de *Rodolphe* & de *Philippe III.*

La mort de *Henri IV*, qui fit avorter cette grande entreprise, ne rendit pas *Rodolphe* plus heureux. Il avait cédé la Hongrie, l'Autriche, la Moravie, à son frère *Mathias*, lorsque le roi de France se préparait à marcher contre lui; & lorsqu'il fut délivré d'un ennemi si redoutable, il fut encore obligé de céder la Bohème à ce même *Mathias;* & en conservant le titre d'empereur, il vécut en homme privé.

Tout se fit sans lui sous son empire : il ne s'était

pas même mêlé de la singulière affaire de *Gerhard de Truchses* électeur de Cologne, qui voulut garder son archevêché & sa femme, & qui fut chassé de son électorat par les armes de ses chanoines & de son compétiteur. Cette inaction singulière venait d'un principe plus singulier encore dans un empereur. La philosophie qu'il cultivait lui avait appris tout ce qu'on pouvait savoir alors, excepté à remplir ses devoirs de souverain. Il aimait beaucoup mieux s'instruire avec le fameux *Ticho-Brahé* que tenir les Etats de Hongrie & de Bohème.

L'empereur *Rodolphe* astronome.

Les fameuses tables astronomiques de *Ticho-Brahé* & de *Kepler* portent le nom de cet empereur; elles sont connues sous le nom de *Tables Rodolphines*, comme celles qui furent composées au douzième siècle en Espagne par deux arabes portèrent le nom du roi *Alfonse*. Les Allemands se distinguaient principalement dans ce siècle par les commencemens de la véritable physique. Ils ne réussirent jamais dans les arts de goût, comme les Italiens; à peine même s'y adonnèrent-ils. Ce n'est jamais qu'aux esprits patiens & laborieux qu'appartient le don de l'invention dans les sciences naturelles. Ce génie se remarquait depuis long-temps en Allemagne, & s'étendait à leurs voisins du Nord. *Ticho-Brahé* était danois. Ce fut une chose bien extraordinaire, surtout dans ce temps-là, de voir un gentilhomme danois dépenser cent mille écus de son bien à bâtir, avec le secours de *Fréderic II* roi de Danemarck, non-seulement un observatoire, mais une petite ville habitée par plusieurs savans: elle fut nommée *Uranibourg*, *la ville du ciel*. *Ticho-Brahé* avait à la vérité la faiblesse commune

Ticho-Brahé.

d'être persuadé de l'astrologie judiciaire ; mais il n'en était ni moins bon astronome, ni moins habile méchanicien. Sa destinée fut celle des grands-hommes ; il fut persécuté dans sa patrie après la mort du roi son protecteur ; mais il en trouva un autre dans l'empereur *Rodolphe*, qui le dédommagea de toutes ses pertes & de toutes les injustices des cours.

Copernic. *Copernic* avait trouvé le vrai système du monde, avant que *Ticho-Brahé* inventât le sien, qui n'est qu'ingénieux. Le trait de lumière qui éclaire aujourd'hui le monde partit de la petite ville de Thorn dans la Prusse polonaise, dès le milieu du seizième siècle.

Kepler. *Kepler*, né dans le duché de Virtemberg, devina au commencement du dix-septième siècle les lois mathématiques du cours des astres, & fut regardé comme un législateur en astronomie. Le chancelier *Bacon* proposait alors de nouvelles sciences ; mais *Copernic* & *Kepler* en inventaient. L'antiquité n'avait point fait de plus grands efforts, & la Grèce n'avait pas été illustrée par de plus belles découvertes ; mais les autres arts fleurirent à la fois en Grèce, au lieu qu'en Allemagne la physique seule fut cultivée par un petit nombre de sages inconnus à la multitude : cette multitude était grossière ; il y avait de vastes provinces où les hommes pensaient à peine, & on ne savait que se haïr pour la religion.

Causes de la guerre de trente ans. Enfin la ligue catholique & la protestante plongèrent l'Allemagne dans une guerre civile de trente années, qui la réduisit dans un état plus déplorable que n'avait été celui de la France avant le règne paisible & heureux de *Henri IV*.

En

En l'an 1619, époque de la mort de l'empereur *Mathias*, ſucceſſeur de *Rodolphe*, l'Empire allait échapper à la maiſon d'Autriche; mais *Ferdinand* archiduc de Gratz réunit enfin les ſuffrages en ſa faveur. *Maximilien de Bavière*, qui lui diſputait l'Empire, le lui céda: il fit plus, il ſoutint le trône impérial aux dépens de ſon ſang & de ſes tréſors, & affermit la grandeur d'une maiſon qui depuis écraſa la ſienne. Deux branches de la maiſon de Bavière réunies auraient pu changer le ſort de l'Allemagne; ces deux branches ſont celles des électeurs palatins & des ducs de Bavière. Deux grands obſtacles s'oppoſaient à leur intelligence, la rivalité & la différence des religions. L'électeur palatin *Fréderic* était réformé, le duc de Bavière catholique. Cet électeur palatin fut un des plus malheureux princes de ſon temps, & la cauſe des longs malheurs de l'Allemagne.

Liberté germanique.

Jamais les idées de liberté n'avaient prévalu dans l'Europe que dans ces temps-là. La Hongrie, la Bohème & l'Autriche même étaient auſſi jalouſes que les Anglais de leurs priviléges. Cet eſprit dominait en Allemagne depuis les derniers temps de *Charles-Quint*. L'exemple des ſept Provinces-Unies était ſans ceſſe préſent à des peuples qui prétendaient avoir les mêmes droits, & qui croyaient avoir plus de force que la Hollande.

Quand l'empereur *Mathias* fit élire en 1618 ſon couſin *Ferdinand de Gratz*, roi déſigné de Hongrie & de Bohème; quand il lui fit céder l'Autriche par les autres archiducs, la Hongrie, la Bohème, l'Autriche ſe plaignirent également qu'on n'eût pas eu aſſez d'égard au droit des états. La religion entra dans les

griefs des Bohémiens, & alors la fureur fut extrême. Les protestans voulurent rétablir des temples que les catholiques avaient fait abattre. Le conseil d'Etat de *Mathias* & de *Ferdinand* se déclara contre les protestans ; ceux-ci entrèrent dans la chambre du conseil, & précipitèrent de la salle dans la rue trois principaux magistrats. Cet emportement ne caractérise que la violence du peuple, violence presque toujours plus grande que les tyrannies dont il se plaint. Mais ce qu'il y eut de plus étrange, c'est que les révoltés prétendirent par un manifeste qu'ils n'avaient fait que suivre les lois, & qu'ils avaient le droit de jeter par les fenêtres des conseillers qui les opprimaient. L'Autriche prit le parti de la Bohème, & ce fut parmi ces troubles que *Ferdinand de Gratz* fut élu empereur.

Guerre de trente ans.

Sa nouvelle dignité n'en imposa point aux protestans de Bohème, qui étaient alors très-redoutables : ils se crurent en droit de destituer le roi qu'ils avaient élu, & ils offrirent leur couronne à l'électeur palatin, gendre du roi d'Angleterre *Jacques I.* Il accepta ce trône, sans avoir assez de force pour s'y maintenir. Son parent *Maximilien de Bavière*, avec les troupes impériales & les siennes, lui fit perdre à la bataille de Prague & sa couronne & son palatinat.

19 novembre 1620.

Cette journée fut le commencement d'un carnage de trente années. La victoire de Prague décida pour quelque temps l'ancienne querelle des princes de l'Empire & de l'empereur : elle rendit *Ferdinand II* despotique. Il mit l'électeur palatin au ban de l'Empire, par un simple arrêt de son conseil aulique, & proscrivit tous les princes & tous les seigneurs de

1621.

son parti, au mépris des capitulations impériales, qui ne pouvaient être un frein que pour les faibles.

L'électeur palatin fuyait en Silésie, en Danemarck, en Hollande, en Angleterre, en France; il fut au nombre des princes malheureux à qui la fortune manqua toujours, privé de toutes les ressources sur lesquelles il devait compter. Il ne fut point secouru par son beau-père le roi d'Angleterre, qui se refusa aux cris de sa nation, aux sollicitations de son gendre & aux intérêts du parti protestant, dont il pouvait être le chef; il ne fut point aidé par *Louis XIII*, malgré l'intérêt visible qu'avait ce prince à empêcher les princes d'Allemagne d'être opprimés. *Louis XIII* n'était point alors gouverné par le cardinal de *Richelieu*. Il ne resta bientôt à la maison palatine, & à l'union protestante d'Allemagne, d'autres secours que deux guerriers qui avaient chacun une petite armée vagabonde, comme les *Condottieri* d'Italie: l'un était un prince de Brunsvick, qui n'avait pour tout Etat que l'administration ou l'usurpation de l'évêché d'Halberstadt; il s'intitulait *ami de* DIEU, *& ennemi des prêtres*, & méritait ce dernier titre, puisqu'il ne subsistait que du pillage des églises: l'autre soutien de ce parti alors ruiné était un aventurier bâtard de la maison de Mansfeld, aussi digne du titre d'*ennemi des prêtres* que le prince de Brunsvick. Ces deux secours pouvaient bien servir à désoler une partie de l'Allemagne, mais non pas à rétablir le palatin & l'équilibre des princes.

Malheurs de l'électeur palatin.

Deux princes déclarent la guerre à tous les prêtres.

L'empereur, affermi alors en Allemagne, assemble une diète à Ratisbonne, dans laquelle il déclare que *l'électeur palatin s'étant rendu criminel de lèse-majesté*,

1623. Empereur absolu.

ſes Etats, ſes biens, ſes dignités ſont dévolus au domaine impérial; mais que ne voulant pas diminuer le nombre des électeurs, il veut, commande & ordonne que Maximilien de Bavière ſoit inveſti de l'électorat palatin. Il donna en effet cette inveſtiture du haut du trône, & ſon vice-chancelier prononça que l'empereur conférait cette dignité de *ſa pleine puiſſance.*

Dévaſtation de l'Allemagne.

La ligue proteſtante, près d'être écraſée, fit de nouveaux efforts pour prévenir ſa ruine entière. Elle mit à ſa tête le roi de Danemarck *Chriſtiern IV.* L'Angleterre fournit quelque argent; mais ni l'argent des Anglais, ni les troupes de Danemarck, ni Brunſvick, ni Mansfeld, ne prévalurent contre l'empereur, & ne ſervirent qu'à dévaſter l'Allemagne. *Ferdinand II* triomphait de tout par les mains de ſes deux généraux, le duc de *Valſtein* & le comte *Tilly*. Le roi de Danemarck était toujours battu à la tête de ſes armées, & *Ferdinand* ſans ſortir de ſa maiſon était victorieux & tout-puiſſant.

L'Italie eſclave.

Il mettait au ban de l'Empire le duc de Meckelbourg l'un des chefs de l'union proteſtante, & donnait ce duché à *Valſtein* ſon général. Il proſcrivait de même le duc *Charles de Mantoue*, pour s'être mis en poſſeſſion ſans ſes ordres de ſon pays qui lui appartenait par les droits du ſang. Les troupes impériales ſurprirent & ſaccagèrent Mantoue; elles répandirent la terreur en Italie. Il commençait à reſſerrer cette ancienne chaîne qui avait lié l'Italie à l'Empire, & qui était relâchée depuis ſi long-temps. Cent cinquante mille ſoldats, qui vivaient à diſcrétion dans l'Allemagne, rendaient ſa puiſſance abſolue. Cette puiſſance s'exerçait alors ſur un peuple bien

malheureux ; on en peut juger par la monnaie, dont la valeur numéraire était alors quatre fois au-dessus de la valeur ancienne, & qui était encore altérée. Le duc de *Valstein* disait publiquement que le temps était venu de réduire les électeurs à la condition des ducs & pairs de France, & les évêques à la qualité de chapelains de l'empereur. C'est ce même *Valstein* qui voulut depuis se rendre indépendant, & qui ne voulait asservir ses supérieurs que pour s'élever sur eux.

Ferdinand II se croit arbitre de l'Europe.

L'usage que *Ferdinand II* fesait de son bonheur & de sa puissance fut ce qui détruisit l'un & l'autre. Il voulut se mêler en maître des affaires de la Suède & de la Pologne, & prendre parti contre le jeune *Gustave-Adolphe*, qui soutenait alors ses prétentions contre le roi de Pologne *Sigismond* son parent. Ainsi ce fut lui-même qui, en forçant ce prince à venir en Allemagne, prépara sa propre ruine. Il hâta encore son malheur en réduisant les princes protestans au désespoir.

Ferdinand II se crut avec raison assez puissant pour casser la paix de Passau, faite par *Charles-Quint*, pour ordonner de sa seule autorité à tous les princes, à tous les seigneurs, de rendre les évêchés & les bénéfices dont ils s'étaient emparés. Cet édit est encore plus fort que celui de la révocation de l'édit de Nantes, qui a fait tant de bruit sous *Louis XIV*. Ces deux entreprises semblables ont eu des succès bien différens. *Gustave-Adolphe*, appelé alors par les princes protestans que le roi de Danemarck n'osait plus secourir, vint les venger en se vengeant lui-même. 1629.

L'empereur voulait rétablir l'Eglise pour en être

Tout s'unit contre *Ferdinand II.*

le maître ; & le cardinal de *Richelieu* se déclara contre lui. Rome même le traversa. La crainte de sa puissance était plus forte que l'intérêt de la religion. Il n'était pas plus extraordinaire que le ministre du roi très-chrétien, & la cour de Rome même soutinssent le parti protestant contre un empereur redoutable, qu'il ne l'avait été de voir *François I* & *Henri II* ligués avec les Turcs contre *Charles-Quint*. C'est la plus forte démonstration que la religion se tait quand l'intérêt parle.

Le grand *Gustave* en Allemagne.

On aime à attribuer toutes les grandes choses à un seul homme, quand il en a fait quelques-unes. C'est un préjugé fort commun en France, que le cardinal de *Richelieu* attira les armes de *Gustave-Adolphe* en Allemagne, & prépara seul cette révolution : mais il est évident qu'il ne fit autre chose que profiter des conjonctures. *Ferdinand II* avait en effet déclaré la guerre à *Gustave ;* il voulait lui enlever la Livonie, dont ce jeune conquérant s'était emparé ; il soutenait contre lui *Sigismond* son compétiteur au royaume de Suède ; il lui refusait le titre de roi. L'intérêt, la vengeance & la fierté appelaient *Gustave* en Allemagne ; & quand même, lorsqu'il fut en Poméranie, le ministère de France ne l'eût pas assisté de quelque argent, il n'en aurait pas moins tenté la fortune des armes dans une guerre déjà commencée.

1631. Il était vainqueur en Poméranie, quand la France fit son traité avec lui. Trois cents mille francs une fois payés, & neuf cents mille par an qu'on lui donna, n'étaient ni un objet important, ni un grand effort de politique, ni un secours suffisant. *Gustave-Adolphe* fit tout par lui-même. Arrivé en Allemagne

Succès de *Gustave.*

avec moins de quinze mille hommes, il en eut bientôt près de quarante mille, en recrutant dans le pays qui les nourrissait, en fesant servir l'Allemagne même à ses conquêtes en Allemagne. Il force l'électeur de Brandebourg à lui assurer la forteresse de Spandau & tous les passages ; il force l'électeur de Saxe à lui donner ses propres troupes à commander.

Bataille de Leipsick, 17 septembre 1631.

L'armée impériale commandée par *Tilly* est entièrement défaite aux portes de Leipsick. Tout se soumet à lui des bords de l'Elbe à ceux du Rhin. Il rétablit tout d'un coup le duc de Meckelbourg dans ses Etats à un bout de l'Allemagne, & il est déjà à l'autre bout, dans le Palatinat, après avoir pris Mayence.

Le pape bien aise.

L'empereur immobile dans Vienne, tombé en moins d'une campagne de ce haut degré de grandeur qui avait paru si redoutable, est réduit à demander au pape *Urbain VIII* de l'argent & des troupes ; on lui refusa l'un & l'autre. Il veut engager la cour de Rome à publier une croisade contre *Gustave*. Le Saint-Père promet un jubilé au lieu de croisade. *Gustave* traverse en victorieux toute l'Allemagne ; il amène dans Munich l'électeur palatin, qui eut du moins la consolation d'entrer dans le palais de celui qui l'avait dépossédé. Cet électeur allait être rétabli dans son palatinat, & même dans le royaume de Bohême, par les mains du conquérant, lorsqu'à la seconde bataille auprès de Leipsick, dans les plaines de Lutzen, *Gustave* fut tué au milieu de sa victoire. Cette mort fut fatale au palatin, qui étant alors malade, & croyant être sans ressource, termina sa malheureuse vie.

Gustave tué, 6 novembre 1632.

Si l'on demande comment autrefois des essaims

venus du Nord conquirent l'empire romain, qu'on voie ce que *Guſtave* a fait en deux ans contre des peuples plus belliqueux que n'était alors cet empire, & l'on ne ſera point étonné.

Suédois toujours vainqueurs.

C'eſt un événement bien digne d'attention, que ni la mort de *Guſtave*, ni la minorité de ſa fille *Chriſtine* reine de Suède, ni la ſanglante défaite des Suédois à Nortlingue, ne nuiſit point à la conquête. Ce fut alors que le miniſtère de France joua en effet le rôle principal : il fit la loi aux Suédois, & aux princes proteſtans d'Allemagne, en les ſoutenant ; & ce fut ce qui valut depuis l'Alſace au roi de France, aux dépens de la maiſon d'Autriche.

Guſtave-Adolphe avait laiſſé après lui de très-grands généraux qu'il avait formés : c'eſt ce qui eſt arrivé à preſque tous les conquérans. Ils furent ſecondés par un héros de la maiſon de Saxe, *Bernard de Veimar*, deſcendant de l'ancienne branche électorale dépoſſédée par *Charles-Quint*, & reſpirant encore la haine contre la maiſon d'Autriche. Ce prince n'avait pour tout bien qu'une petite armée qu'il avait levée dans ces temps de trouble, formée & aguerrie par lui, & dont la ſolde était au bout de leurs épées. La France payait cette armée, & payait alors les Suédois. L'empereur, qui ne ſortait point de ſon cabinet, n'avait plus de grand général à leur oppoſer. Il s'était défait lui-même du ſeul homme qui pouvait rétablir ſes armes & ſon trône ; il craignit que ce fameux duc de *Valſtein*, auquel il avait donné un pouvoir ſans bornes ſur ſes armées, ne ſe ſervît contre lui de ce pouvoir dangereux. Il fit aſſaſſiner ce général, qui voulait être indépendant.

Valſtein aſſaſſiné, 3 février 1634.

C'eſt ainſi que *Ferdinand I* s'était défait par un aſſaſſinat du cardinal *Martinuſius*, trop puiſſant en Hongrie, & que *Henri III* avait fait périr le cardinal & le duc de *Guiſe*.

Si *Ferdinand II* avait commandé lui-même ſes armées, comme il le devait dans ces conjonctures critiques, il n'eût point eu beſoin de recourir à cette vengeance des faibles, qu'il crut néceſſaire, & qui ne le rendit pas plus heureux.

Jamais l'Allemagne ne fut plus humiliée que dans ce temps : un chancelier ſuédois y dominait & y tenait ſous ſa main tous les princes proteſtans. Ce chancelier *Oxenſtiern*, animé d'abord de l'eſprit de *Guſtave-Adolphe* ſon maître, ne voulait point que les Français partageaſſent le fruit des conquêtes de *Guſtave;* mais après la bataille de Nortlingue il fut obligé de prier le miniſtre français de daigner s'emparer de l'Alſace ſous le titre de protecteur. Le cardinal de *Richelieu* promit l'Alſace à *Bernard de Veimar*, & fit ce qu'il put pour l'aſſurer à la France. Juſque-là ce miniſtre avait temporiſé & agi ſous main; mais alors il éclata. Il déclara la guerre aux deux branches de la maiſon d'Autriche, affaiblies toutes les deux en Eſpagne & dans l'Empire. C'eſt-là le fort de cette guerre de trente années. La France, la Suède, la Hollande, la Savoie attaquaient à la fois la maiſon d'Autriche, & le vrai ſyſtème de *Henri IV* était ſuivi.

Oxenſtiern.

Veimar.

Ferdinand II mourut dans ces triſtes circonſtances à l'âge de cinquante-neuf ans, après dix-huit ans d'un règne toujours troublé par des guerres inteſtines & étrangères, n'ayant jamais combattu que de ſon

Mort de *Ferdinand II.* 15 février 1637.

cabinet. Il fut très-malheureux, puisque dans ses succès il se crut obligé d'être sanguinaire, & qu'il fallut soutenir ensuite de grands revers. L'Allemagne était plus malheureuse que lui; ravagée tour à tour par elle-même, par les Suédois & les Français, éprouvant la famine, la disette, & plongée dans la barbarie, suite inévitable d'une guerre si longue & si malheureuse.

Ferdinand II a été loué comme un grand empereur, & l'Allemagne ne fut jamais plus à plaindre que sous son gouvernement; elle avait été heureuse sous ce *Rodolphe II* qu'on méprise.

Ferdinand III. *Ferdinand II* laissa l'Empire à son fils *Ferdinand III* déjà élu roi des Romains; mais il ne lui laissa qu'un empire déchiré, dont la France & la Suède partagèrent les dépouilles.

Sous le règne de *Ferdinand III* la puissance autrichienne déclina toujours. Les Suédois établis dans l'Allemagne n'en sortirent plus; la France jointe à eux soutenait toujours le parti protestant de son argent & de ses armes; & quoiqu'elle fût elle-même embarrassée dans une guerre d'abord malheureuse contre l'Espagne, quoique le ministère eût souvent des conspirations ou des guerres civiles à étouffer, cependant elle triompha de l'Empire, comme un homme blessé terrasse avec du secours un ennemi plus blessé que lui.

Veimar. Le duc *Bernard de Veimar*, descendant de l'infortuné duc de Saxe dépossédé par *Charles-Quint*, vengea sur l'Autriche les malheurs de sa race. Il avait été l'un des généraux de *Gustave*, & il n'y eut pas un seul de ces généraux qui depuis sa mort ne soutînt la gloire

de la Suède. Le duc de *Veimar* fut le plus fatal de tous à l'empereur. Il avait commencé à la vérité par perdre la grande bataille de Nortlingue ; mais ayant depuis rassemblé avec l'argent de la France une armée qui ne reconnaissait que lui, il gagna quatre batailles en moins de quatre mois contre les impériaux. Il comptait se faire une souveraineté le long du Rhin. La France même lui garantissait par son traité la possession de l'Alsace.

Ce nouveau conquérant mourut à trente-cinq ans, & légua son armée à ses frères, comme on lègue son patrimoine : mais la France, qui avait plus d'argent que les frères du duc de *Veimar*, acheta l'armée, & continua les conquêtes pour elle. Le maréchal de *Guébriant*, le vicomte de *Turenne* & le duc d'*Enghien* depuis le grand *Condé*, achevèrent ce que le duc de *Veimar* avait commencé. Les généraux suédois *Bannier* & *Torstenson* pressaient l'Autriche d'un côté, tandis que *Turenne* & *Condé* l'attaquaient de l'autre. 1639.

Ferdinand III, fatigué de tant de secousses, fut obligé de conclure enfin la paix de Vestphalie. Les Suédois & les Français furent par ce fameux traité les législateurs de l'Allemagne dans la politique & dans la religion. La querelle des empereurs & des princes de l'Empire, qui durait depuis sept cents ans, fut enfin terminée. L'Allemagne fut une grande aristocratie composée d'un roi, des électeurs, des princes & des villes impériales. Il fallut que l'Allemagne épuisée payât encore cinq millions de rixdalers aux Suédois, qui l'avaient dévastée & pacifiée. Les rois de Suède devinrent princes de l'Empire, Paix de Vestphalie.

en se fesant céder la plus belle partie de la Poméranie, Stetin, Vismar, Rugen, Verden, Brême & des territoires considérables. Le roi de France devint landgrave d'Alsace, sans être prince de l'Empire.

La maison palatine fut enfin rétablie dans ses droits, excepté dans le haut Palatinat, qui demeura à la branche de Bavière. Les prétentions des moindres gentilshommes furent discutées devant les plénipotentiaires, comme dans une cour suprême de justice. Il y eut cent quarante restitutions d'ordonnées, & qui furent faites. Les trois religions, la romaine, la luthérienne & la calviniste, furent également autorisées. La chambre impériale fut composée de vingt-quatre membres protestans, & de vingt-six catholiques, & l'empereur fut obligé de recevoir six protestans jusque dans son conseil aulique à Vienne.

Etat de l'Allemagne.

L'Allemagne sans cette paix serait devenue ce qu'elle était sous les descendans de *Charlemagne*, un pays presque sauvage. Les villes étaient ruinées de la Silésie jusqu'au Rhin, les campagnes en friche, les villages déserts : la ville de Magdebourg, réduite en cendres par le général impérial *Tilly*, n'était point rebâtie : le commerce d'Ausbourg & de Nuremberg avait péri. Il ne restait guère de manufactures que celles de fer & d'acier : l'argent était d'une rareté extrême ; toutes les commodités de la vie ignorées ; les mœurs se ressentaient de la dureté que trente ans de guerre avaient mise dans tous les esprits. Il a fallu un siècle entier pour donner à l'Allemagne tout ce qui lui manquait. Les réfugiés de France ont commencé à y porter cette réforme, & c'est de tous les pays celui qui a retiré le plus d'avantage

de la révocation de l'édit de Nantes. Tout le reste s'est fait de soi-même & avec le temps. Les arts se communiquent toujours de proche en proche ; & enfin l'Allemagne est devenue aussi florissante que l'était l'Italie au seizième siècle, lorsque tant de princes entretenaient à l'envi dans leurs cours la magnificence & la politesse.

CHAPITRE CLXXIX.

De l'Angleterre jusqu'à l'année 1641.

Décadence passagère de l'Angleterre.

SI l'Espagne s'affaiblit par *Philippe II*, si la France tomba dans la décadence & dans le trouble après *Henri IV* jusqu'aux grands succès du cardinal de *Richelieu*, l'Angleterre déchut long-temps depuis le règne d'*Elisabeth*. Son successeur *Jacques I* devait avoir plus d'influence qu'elle dans l'Europe, puisqu'il joignait à la couronne d'Angleterre celle d'Ecosse ; & cependant son règne fut bien moins glorieux.

Il est à remarquer que les lois de la succession au trône n'avaient pas en Angleterre cette sanction & cette force incontestable qu'elles ont en France & en Espagne. On compte pour un des droits de *Jacques* le testament d'*Elisabeth* qui l'appelait à la couronne : & *Jacques* avait craint de n'être pas nommé dans le testament d'une reine respectée, dont les dernières volontés auraient pu diriger la nation. 1603.

Malgré ce qu'il devait au testament d'*Elisabeth*,

il ne porta point le deuil de la meurtrière de sa mère. Dès qu'il fut reconnu roi, il crut l'être de droit divin ; il se fesait traiter par cette raison de *sacrée majesté*. Ce fut-là le premier fondement du mécontentement de la nation, & des malheurs inouïs de son fils & de sa postérité.

Conspiration des poudres.

Dans le temps paisible des premières années de son règne, il se forma la plus horrible conspiration qui soit jamais entrée dans l'esprit humain : tous les autres complots qu'ont produit la vengeance, la politique, la barbarie des guerres civiles, le fanatisme même, n'approchent pas de l'atrocité de la conjuration des poudres. Les catholiques romains d'Angleterre s'étaient attendus à des condescendances que le roi n'eut point pour eux ; quelques-uns possédés plus que les autres de cette fureur de parti, & de cette mélancolie sombre qui détermine aux grands crimes, résolurent de faire régner leur religion en Angleterre, en exterminant d'un seul coup le roi, la famille royale & tous les pairs du

Février 1605.

royaume. Un *Perci*, de la maison de Northumberland, un *Cateshi*, & plusieurs autres, conçurent l'idée de mettre trente-six tonneaux de poudre sous la chambre où le roi devait haranguer son parlement. Jamais crime ne fut d'une exécution plus facile, & jamais succès ne parut plus assuré. Personne ne pouvait soupçonner une entreprise si inouïe ; aucun empêchement n'y pouvait mettre obstacle. Les trente-six barils de poudre, achetés en Hollande en divers temps, étaient déjà placés sous les solives de la chambre, dans une cave de charbon louée depuis plusieurs mois par *Perci*. On n'attendait que le jour de l'assemblée ;

il n'y aurait eu à craindre que le remords de quelque conjuré ; mais les jésuites *Garnet* & *Oldecorn*, auxquels ils s'étaient confessés, avaient écarté les remords. *Perci*, qui allait sans pitié faire périr la noblesse & le roi, eut pitié d'un de ses amis nommé *Montéagle*, pair du royaume ; & ce seul mouvement d'humanité fit avorter l'entreprise. Il écrivit par une main étrangère à ce pair : *Si vous aimez votre vie, n'assistez point à l'ouverture du parlement ; Dieu & les hommes concourent à punir la perversité du temps : le danger sera passé en aussi peu de temps que vous en mettrez à brûler cette lettre.*

Perci dans sa sécurité ne croyait pas possible qu'on devinât que le parlement entier devait périr par un amas de poudre : cependant, la lettre ayant été lue dans le conseil du roi, & personne n'ayant pu conjecturer la nature du complot, dont il n'y avait pas le moindre indice, le roi réfléchissant sur le peu de temps que le danger devait durer, imagina précisément quel était le dessein des conjurés. On va par son ordre, la nuit même qui précédait le jour de l'assemblée, visiter les caves sous la salle : on trouve un homme à la porte, avec une mèche, & un cheval qui l'attendait : on trouve les trente-six tonneaux.

Jésuites exécutés.

Perci & les chefs au premier avis de la découverte eurent encore le temps de rassembler cent cavaliers catholiques, & vendirent chèrement leurs vies. Huit conjurés seulement furent pris & exécutés. Les deux jésuites périrent du même supplice. Le roi soutint publiquement qu'ils avaient été légitimement condamnés : leur ordre les soutint innocens, & en

fit des martyrs. Tel était l'esprit du temps dans tous les pays où les querelles de la religion aveuglaient & pervertissaient les hommes.

Cependant la conspiration des poudres fut le seul grand exemple d'atrocité que les Anglais donnèrent au monde sous le règne de *Jacques I.* Loin d'être persécuteur, il embrassait ouvertement le tolérantisme ; il censura vivement les presbytériens, qui enseignaient alors que l'enfer est nécessairement le partage de tout catholique romain.

Son règne fut une paix de vingt-deux années : le commerce florissait ; la nation vivait dans l'abondance. Ce règne fut pourtant mépriſé au-dehors & au-dedans ; il le fut au-dehors, parce qu'étant à la tête du parti protestant en Europe, il ne le soutint pas contre le parti catholique dans la grande crise de la guerre de Bohème, & que *Jacques* abandonna son gendre l'électeur palatin ; négociant quand il fallait combattre ; trompé à la fois par la cour de Vienne & par celle de Madrid ; envoyant toujours de célèbres ambassades, & n'ayant jamais d'alliés.

Jacques sans crédit.

Son peu de crédit chez les nations étrangères contribua beaucoup à le priver de celui qu'il devait avoir chez lui. Son autorité en Angleterre éprouva un grand déchet par le creuset où il la mit lui-même en voulant lui donner trop de poids & trop d'éclat, ne cessant de dire à son parlement que DIEU l'avait fait maître absolu, que tous leurs priviléges n'étaient que des concessions de la bonté des rois. Par-là il excitait les parlemens à examiner les bornes de l'autorité royale & l'étendue des droits de la nation.

nation. On chercha dès-lors à poser des limites qu'on ne connaissait pas bien encore.

L'éloquence du roi ne servit qu'à lui attirer des critiques sévères : on ne rendit pas à son érudition toute la justice qu'il croyait mériter. *Henri IV* ne l'appelait jamais que *Maître Jacques*, & ses sujets ne lui donnaient pas des titres plus flatteurs : aussi il disait à son parlement : *Je vous ai joué de la flûte, & vous n'avez point dansé; je vous ai chanté des lamentations, & vous n'avez point été attendris.* Mettant ainsi ses droits en compromis par de vains discours mal reçus, il n'obtint presque jamais l'argent qu'il demandait. Ses libéralités & son indigence l'obligèrent, comme plusieurs autres princes, de vendre des dignités & des titres que la vanité paie toujours chèrement. Il créa deux cents chevaliers baronnets héréditaires ; ce faible honneur fut payé deux mille livres sterling par chacun d'eux. Toute la prérogative de ces baronnets consistait à passer devant les chevaliers : ni les uns ni les autres n'entraient dans la chambre des pairs ; & le reste de la nation fit peu de cas de cette distinction nouvelle.

Favoris gouvernent l'Europe.

Ce qui aliéna surtout les Anglais de lui, ce fut son abandonnement à ses favoris. *Louis XIII*, *Philippe III* & *Jacques* avaient en même temps le même faible ; & tandis que *Louis XIII* était absolument gouverné par *Cadenet* créé duc de *Luines*, *Philippe III* par *Sandoval* fait duc de *Lerme*, *Jacques* l'était par un écossais nommé *Carr*, qu'il fit comte de *Sommerset;* & depuis il quitta ce favori pour *George Villiers*, comme une femme abandonne un amant pour un autre.

Ce *George Villiers* est ce même *Buckingham*, fameux

alors dans l'Europe par les agrémens de sa figure, par ses galanteries & par ses prétentions. Il fut le premier gentilhomme qui fut duc en Angleterre, sans être parent ou allié des rois. C'était un de ces caprices de l'esprit humain, qu'un roi théologien écrivant sur la controverse se livrât sans réserve à un héros de roman. *Buckingham* mit dans la tête du prince de Galles, qui fut depuis l'infortuné *Charles I*, d'aller déguisé & sans aucune suite faire l'amour dans Madrid à l'infante d'Espagne, dont on ménageait alors le mariage avec ce jeune prince; s'offrant à lui servir d'écuyer dans ce voyage de chevalerie errante. *Jacques*, que l'on appelait le *Salomon d'Angleterre*, donna les mains à cette bizarre aventure, dans laquelle il hasardait la sureté de son fils. Plus il fut obligé de ménager alors la branche d'Autriche, moins il put servir la cause protestante, & celle du palatin son gendre.

Pour rendre l'aventure complète, le duc de *Buckingham*, amoureux de la duchesse d'*Olivarès*, outragea de paroles le duc son mari, premier ministre, rompit le mariage avec l'infante & ramena le prince de Galles en Angleterre aussi précipitamment qu'il en était parti. Il négocia aussitôt le mariage de *Charles* avec *Henriette* fille de *Henri IV* & sœur de *Louis XIII*; & quoiqu'il se laissât emporter en France à de plus grandes témérités qu'en Espagne, il réussit: mais *Jacques* ne regagna jamais dans sa nation le crédit qu'il avait perdu. Ces prérogatives de la majesté royale, qu'il mêlait dans tous ses discours, & qu'il ne soutint point par ses actions, firent naître une faction qui renversa le trône, & en disposa plus d'une fois

après l'avoir souillé de sang. Cette faction fut celle des puritains, qui a subsisté long-temps sous le nom de *Wighs;* & le parti opposé, qui fut celui de l'Eglise anglicane & de l'autorité royale, a pris le nom de *Toris*. Ces animosités inspirèrent dès-lors à la nation un esprit de dureté, de violence & de tristesse, qui étouffa le germe des sciences & des arts à peine développé.

Sciences & arts.

Quelques génies du temps d'*Elisabeth* avaient défriché le champ de la littérature, toujours inculte jusqu'alors en Angleterre. *Shakespeare*, & après lui *Ben-Johnson* paraissaient dégrossir le théâtre barbare de la nation. *Spencer* avait ressuscité la poësie épique. *François Bacon*, plus estimable dans ses travaux littéraires que dans sa place de chancelier, ouvrait une carrière toute nouvelle à la philosophie. Les esprits se polissaient, s'éclairaient. Les disputes du clergé & les animosités entre le parti royal & le parlement ramenèrent la barbarie.

Querelles de religion.

Les limites du pouvoir royal, des priviléges parlementaires & des libertés de la nation, étaient difficiles à discerner, tant en Angleterre qu'en Ecosse. Celles des droits de l'épiscopat anglican & écossais ne l'étaient pas moins. *Henri VIII* avait renversé toutes les barrières; *Elisabeth* en trouva quelques-unes nouvellement posées, qu'elle abaissa & qu'elle releva avec dextérité. *Jacques I* disputa; il ne les abattit point, mais il prétendit qu'il fallait les abattre toutes; & la nation avertie par lui se préparait à les défendre. *Charles I*, bientôt après son avénement, voulut faire ce que son père avait trop proposé & qu'il n'avait point fait.

1625 & suiv.

Argent, autre querelle plus forte.

L'Angleterre était en poſſeſſion, comme l'Allemagne, la Pologne, la Suède, le Danemarck, d'accorder à ſes ſouverains les ſubſides, comme un don libre & volontaire. *Charles I* voulut ſecourir l'électeur palatin ſon beau-frère, & les proteſtans contre l'empereur. *Jacques* ſon père avait enfin entamé ce deſſein la dernière année de ſa vie, lorſqu'il n'en était plus temps. Il fallait de l'argent pour envoyer des troupes dans le bas Palatinat ; il en fallait pour les autres dépenſes : ce n'eſt qu'avec ce métal qu'on eſt puiſſant, depuis qu'il eſt devenu le ſigne repréſentatif de toutes choſes. Le roi en demandait comme une dette ; le parlement n'en voulait accorder que comme un don gratuit ; & avant de l'accorder, il voulait que le roi réformât des abus. Si l'on attendait dans chaque royaume que tous les abus fuſſent réformés pour avoir de quoi lever des troupes, on ne ferait jamais la guerre. *Charles I* était déterminé par ſa ſœur la princeſſe palatine à cet armement ; c'était elle qui avait forcé le prince ſon mari à recevoir la couronne de Bohème, qui enſuite avait pendant cinq ans entiers ſollicité le roi ſon père à la ſecourir, & qui enfin obtenait par les inſpirations du duc de *Buckingham* un ſecours ſi long-temps différé. Le parlement ne donna qu'un très-léger ſubſide. Il y avait quelques exemples en Angleterre de rois qui, ne voulant point aſſembler de parlement, & ayant beſoin d'argent, en avaient extorqué des particuliers par voie d'emprunt. Le prêt était forcé : celui qui prêtait perdait d'ordinaire ſon argent, & celui qui ne prêtait pas était mis en priſon. Ces moyens tyranniques avaient été mis en uſage dans des occaſions

où un roi affermi & armé pouvait exercer impunément quelques vexations. *Charles I* se servit de cette voie, qu'il adoucit ; il emprunta quelques deniers, avec lesquels il eut une flotte & des soldats qui revinrent sans avoir rien fait.

1626. Parlement, autre querelle.

Il fallut assembler un parlement nouveau. La chambre des communes, au lieu de secourir le roi, poursuivit son favori le duc de *Buckingham*, dont la puissance & la fierté révoltaient la nation. *Charles*, loin de souffrir l'outrage qu'on lui fesait dans la personne de son ministre, fit mettre en prison deux membres de la chambre des plus ardens à l'accuser. Cet acte de despotisme, qui violait les lois, ne fut pas soutenu ; & la faiblesse avec laquelle il relâcha les deux prisonniers enhardit contre lui les esprits, que la détention de ces deux membres avait irrités. Il mit en prison pour le même sujet un pair du royaume, & le relâcha de même. Ce n'était pas le moyen d'obtenir des subsides ; aussi n'en eut-il point. Les emprunts forcés continuèrent. On logea des gens de guerre chez les bourgeois qui ne voulurent pas prêter, & cette conduite acheva d'aliéner tous les cœurs. Le duc de *Buckingham* augmenta le mécontentement général par son expédition infructueuse à la Rochelle. Un nouveau parlement fut convoqué ; mais c'était assembler des citoyens irrités : ils ne songeaient qu'à rétablir les droits de la nation & du parlement ; ils votèrent que la fameuse loi *Habeas Corpus*, la gardienne de la liberté, ne devait jamais recevoir d'atteinte ; qu'aucune levée de deniers ne devait être faite que par acte du parlement, & que c'était violer la liberté & la propriété, de loger

1627.

les gens de guerre chez les bourgeois. Le roi s'opiniâtrant toujours à soutenir son autorité, & à demander de l'argent, affaiblissait l'une & n'obtenait point l'autre. On voulait toujours faire le procès
1628. au duc de *Buckingham*. Un fanatique nommé *Felton*,
Assassinat. comme on l'a déjà dit, rendu furieux par cette animosité générale, assassina le premier ministre dans sa propre maison & au milieu de ses courtisans : ce coup fit voir quelle fureur commençait dès-lors à saisir la nation.

Impôts, autre querelle. Il y avait un petit droit sur l'importation & l'exportation des marchandises, qu'on nommait *droit de tonnage & de pondage*. Le feu roi en avait toujours joui par acte du parlement, & *Charles* croyait n'avoir pas besoin d'un second acte. Trois marchands de Londres ayant refusé de payer cette petite taxe, les officiers de la douane saisirent leurs marchandises. Un de ces trois marchands était membre de la chambre basse. Cette chambre, ayant à soutenir à la fois ses libertés & celles du peuple, poursuivit les commis du roi. Le roi irrité cassa le parlement, & fit emprisonner quatre membres de la chambre. Ce sont-là les faibles & premiers principes qui bouleversèrent tout l'Etat, & qui enfanglantèrent le trône.

Eglise d'Ecosse, autre querelle. A ces sources du malheur public se joignit le torrent des dissentions ecclésiastiques en Ecosse. *Charles* voulut remplir les projets de son père dans la religion comme dans l'Etat. L'épiscopat n'avait point été aboli en Ecosse au temps de la réformation, avant *Marie Stuart ;* mais ces évêques protestans étaient subjugués par les presbytériens. Une république

de prêtres égaux entr'eux gouvernait le peuple écossais. C'était le seul pays de la terre où les honneurs & les richesses ne rendaient pas les évêques puissans. La séance au parlement, les droits honorifiques, les revenus de leur siége leur étaient conservés; mais ils étaient pasteurs sans troupeau, & pairs sans crédit. Le parlement écossais, tout presbytérien, ne laissait subsister les évêques que pour les avilir. Les anciennes abbayes étaient entre les mains des séculiers, qui entraient au parlement en vertu de ce titre d'abbé. Peu à peu le nombre de ces abbés titulaires diminua. *Jacques I* rétablit l'épiscopat dans tous ses droits. Le roi d'Angleterre n'était pas reconnu chef de l'Eglise en Ecosse; mais étant né dans le pays, & prodiguant l'argent anglais, les pensions & les charges à plusieurs membres, il était plus maître à Edimbourg qu'à Londres. Le rétablissement de l'épiscopat n'empêcha pas l'assemblée presbytérienne de subsister. Ces deux corps se choquèrent toujours, & la république synodale l'emporta toujours sur la monarchie épiscopale. *Jacques*, qui regardait les évêques comme attachés au trône, & les calvinistes presbytériens comme ennemis du trône, crut qu'il réunirait le peuple écossais aux évêques en faisant recevoir une liturgie nouvelle, qui était précisément la liturgie anglicane. Il mourut avant d'accomplir ce dessein, que *Charles* son fils voulut exécuter.

Liturgie, autre querelle.

La liturgie consistait dans quelques formules de prières, dans quelques cérémonies, dans un surplis que les célébrans devaient porter à l'église. A peine l'évêque d'Edimbourg eut fait lecture dans l'église

des canons qui établissaient ces usages indifférens que le peuple s'éleva contre lui en fureur, & lui jeta des pierres. La sédition passa de ville en ville. Les presbytériens firent une ligue, comme s'il s'était agi du renversement de toutes les lois divines & humaines. D'un côté cette passion si naturelle aux grands de soutenir leurs entreprises, & de l'autre la fureur populaire excitèrent une guerre civile en Ecosse.

Le cardinal de *Richelieu* fomente toutes les querelles.

On ne sut pas alors ce qui la fomentait, & ce qui prépara la fin tragique de *Charles;* c'était le cardinal de *Richelieu.* Ce ministre-roi voulant empêcher *Marie de Médicis* de trouver un asile en Angleterre chez sa fille, & engager *Charles* dans les intérêts de la France, essuya du monarque anglais, plus fier que politique, des refus qui l'aigrirent. On lit dans une lettre du cardinal au comte d'*Estrades*, alors envoyé en Angleterre, ces propres mots bien remarquables, que nous avons déjà rapportés : *Le roi & la reine d'Angleterre se repentiront, avant qu'il soit un an,* 1637. *d'avoir négligé mes offres; on connaîtra bientôt qu'on ne doit pas me mépriser.*

Il envoie un prêtre pour faire révolter l'Ecosse.

Il avait parmi ses secrétaires un prêtre irlandais, qu'il envoya à Londres & à Edimbourg semer la discorde avec de l'argent parmi les puritains; & la lettre au comte d'*Estrades* est encore un monument de cette manœuvre. Si l'on ouvrait toutes les archives, on y verrait toujours la religion immolée à l'intérêt & à la vengeance.

Les Ecossais armèrent. *Charles* eut recours au clergé anglican, & même aux catholiques d'Angleterre, qui tous haïssaient également les puritains. Ils ne

lui fournirent de l'argent que parce que c'était une guerre de religion ; & il eut même jusqu'à vingt mille hommes pour quelques mois. Ces vingt mille hommes ne lui servirent guère qu'à négocier ; & quand la plus grande partie de cette armée fut dissipée faute de paye, les négociations devinrent plus difficiles. Il fallut donc se résoudre encore à la guerre. 1638 & suiv. On trouve peu d'exemples dans l'histoire d'une grandeur d'ame pareille à celle des seigneurs qui composaient le conseil secret du roi : ils lui sacrifièrent tous une grande partie de leurs biens. Le célèbre *Laud* archevêque de Cantorbéri, le marquis *Hamilton* surtout se signalèrent dans cette générosité ; & le fameux comte de *Strafford* donna seul vingt mille livres sterling ; mais ces libéralités n'étant pas à beaucoup près suffisantes, le roi fut encore obligé de convoquer un parlement.

La chambre des communes ne regardait pas les Ecossais comme des ennemis, mais comme des frères qui lui enseignaient à défendre ses priviléges. Le roi ne recueillit d'elle que des plaintes amères contre tous les moyens dont il se servait pour avoir des secours qu'elle lui refusait. Tous les droits que le roi s'était arrogés furent déclarés abusifs : impôt de tonnage & pontage, impôt de marine, vente de priviléges exclusifs à des marchands, logement de soldats par billets chez les bourgeois, enfin tout ce qui gênait la liberté publique. On se plaignit surtout d'une cour de justice nommée la *Chambre étoilée*, dont les arrêts avaient condamné trop sévèrement plusieurs citoyens. *Charles* cassa ce nouveau parlement, & aggrava ainsi les griefs de la nation. Nouveaux troubles.

Roi opiniâtre; heureux, il eût été appelé ferme.

Il semblait que *Charles* prît à tâche de révolter tous les esprits; car au lieu de ménager la ville de Londres dans des circonstances si délicates, il lui fit intenter un procès devant la *Chambre étoilée*, pour quelques terres en Irlande, & la fit condamner à une amende considérable. Il continua à exiger toutes les taxes contre lesquelles le parlement s'était récrié. Un roi despotique, qui en aurait usé ainsi, aurait révolté ses sujets; à plus forte raison un roi d'une monarchie limitée. Mal secouru par les Anglais, secrètement inquiété par les intrigues du cardinal de *Richelieu*, il ne put empêcher l'armée des puritains écossais de pénétrer jusqu'à Newcastle. Ayant ainsi
1640. préparé ses malheurs, il convoqua enfin le parlement qui acheva sa ruine.

Requêtes pour faire la guerre civile.

Cette assemblée commença, comme toutes les autres, par lui demander la réparation des griefs, abolition de la *Chambre étoilée*, suppression des impôts arbitraires, & particulièrement de celui de la marine; enfin elle voulut que le parlement fût convoqué tous les trois ans. *Charles* ne pouvant plus résister accorda tout. Il crut regagner son autorité en pliant, & il se trompa. Il comptait que son parlement l'aiderait à se venger des Ecossais qui avaient fait une irruption en Angleterre; & ce même parlement leur fit présent de trois cents mille livres sterling, pour les récompenser de la guerre civile. Il se flattait d'abaisser en Angleterre le parti des puritains, & presque toute la chambre des communes était puritaine. Il aimait tendrement le comte de *Strafford*, dévoué si généreusement à son service, & la chambre des communes pour ce dévouement même accusa

Strafford de haute trahiſon. On lui imputa quelques malverſations inévitables dans ces temps de troubles, mais commiſes toutes pour le ſervice du roi, & ſurtout effacées par la grandeur d'ame avec laquelle il l'avait ſecouru. Les pairs le condamnèrent ; il fallait le conſentement du roi pour l'exécution. Le peuple féroce demandait ce ſang à grands cris. *Strafford* pouſſa la vertu juſqu'à ſupplier lui-même le roi de conſentir à ſa mort ; & le roi pouſſa la faibleſſe juſqu'à 1641.
ſigner cet acte fatal, qui apprit aux Anglais à répandre un ſang plus précieux. On ne voit point dans les grands-hommes de *Plutarque* une telle magnanimité dans un citoyen, ni une telle faibleſſe dans un monarque.

CHAPITRE CLXXX.

Des malheurs & de la mort de Charles I.

Caractère des troubles d'Angleterre.

L'ANGLETERRE, l'Ecoſſe & l'Irlande étaient alors partagées en factions violentes, ainſi que l'était la France ; mais celles de la France n'étaient que des cabales de princes & de ſeigneurs contre un premier miniſtre qui les écraſait ; & les partis qui diviſaient le royaume de *Charles I* étaient des convulſions générales dans tous les eſprits, une ardeur violente & réfléchie de changer la conſtitution de l'Etat, un deſſein mal conçu chez les royaliſtes d'établir le pouvoir deſpotique, la fureur de la liberté dans la nation, la ſoif de l'autorité dans la chambre des communes, le déſir vague dans les

évêques d'écraſer le parti calviniſte-puritain, le projet formé chez les puritains d'humilier les évêques, & enfin le plan ſuivi & caché de ceux qu'on appelait *indépendans*, qui conſiſtait à ſe ſervir des fautes de tous les autres pour devenir leurs maîtres.

Octob. 1641. Maſſacres catholiques en Irlande.

Au milieu de tous ces troubles les catholiques d'Irlande crurent avoir trouvé enfin le temps de ſecouer le joug de l'Angleterre. La religion & la liberté, ces deux ſources des plus grandes actions, les précipitèrent dans une entrepriſe horrible, dont il n'y a d'exemple que dans la St Barthelemi. Ils complotèrent d'aſſaſſiner tous les proteſtans de leur île, & en effet ils en égorgèrent plus de quarante mille. Ce maſſacre n'a pas dans l'hiſtoire des crimes la même célébrité que la St Barthelemi ; il fut pourtant auſſi général & auſſi diſtingué par toutes les horreurs qui peuvent ſignaler un tel fanatiſme. Mais cette dernière conſpiration de la moitié d'un peuple contre l'autre pour cauſe de religion ſe feſait dans une île alors peu connue des autres nations ; elle ne fut point autoriſée par des perſonnages auſſi conſidérables qu'une *Catherine de Médicis*, un roi de France, un duc de *Guiſe* : les victimes immolées n'étaient pas auſſi illuſtres, quoiqu'auſſi nombreuſes. La ſcène ne fut pas moins ſouillée de ſang ; mais le théâtre n'attirait pas les yeux de l'Europe. Tout retentit encore des fureurs de la St Barthelemi, & les maſſacres d'Irlande ſont preſque oubliés.

Maſſacres religieux, ſource de dépopulation.

Si on comptait les meurtres que le fanatiſme a commis depuis les querelles d'*Athanaſe* & d'*Arius* juſqu'à nos jours, on verrait que ces querelles ont plus ſervi que les combats à dépeupler la terre :

car dans les batailles on ne détruit que l'espèce mâle, toujours plus nombreuse que la femelle ; mais dans les massacres faits pour la religion, les femmes sont immolées comme les hommes.

Pendant qu'une partie du peuple irlandais égorgeait l'autre, le roi *Charles I* était en Ecosse, à peine pacifiée, & la chambre des communes gouvernait l'Angleterre. Ces catholiques irlandais, pour se justifier de ce massacre, prétendirent avoir reçu une commission du roi même pour prendre les armes ; & *Charles*, qui demandait du secours contr'eux à l'Ecosse & à l'Angleterre, se vit accusé du crime même qu'il voulait punir. Le parlement d'Ecosse le renvoie avec raison au parlement de Londres, parce que l'Irlande appartient en effet à l'Angleterre, & non pas à l'Ecosse. Il retourne donc à Londres. La chambre basse croyant, ou feignant de croire qu'il a part en effet à la rébellion des Irlandais, n'envoie que peu d'argent & peu de troupes dans cette île, pour ne pas dégarnir le royaume, & fait au roi la remontrance la plus terrible.

Chambre basse, puissante.

Elle lui signifie „ qu'il faut désormais qu'il n'ait „ pour conseil que ceux que le parlement lui nom- „ mera ; & en cas de refus elle le menace de „ prendre des mesures. „ Trois membres de la chambre allèrent lui présenter à genoux cette requête qui lui déclarait la guerre. *Olivier Cromwell* était déjà dans ce temps-là admis dans la chambre basse ; & il dit que *si ce projet de remontrance ne passait pas dans la chambre, il vendrait le peu qu'il avait de bien, & se retirerait de l'Angleterre.*

Ce discours prouve qu'il était alors fanatique de la liberté, que son ambition développée foula depuis aux pieds.

1641. *Charles* n'osait pas alors dissoudre le parlement : on ne lui eût pas obéi. Il avait pour lui plusieurs officiers de l'armée assemblée auparavant contre l'Ecosse, assidus auprès de sa personne. Il était soutenu par les évêques & les seigneurs catholiques épars dans Londres ; eux qui avaient voulu dans la conspiration des poudres exterminer la famille royale, se livraient alors à ses intérêts ; tout le reste était contre le roi. Déjà le peuple de Londres, excité par les puritains de la chambre basse, remplissait la ville de séditions : il criait à la porte de la chambre des pairs *Point d'évêques, point d'évêques*. Douze prélats intimidés résolurent de s'absenter, & protestèrent contre tout ce qui se ferait pendant leur absence. La chambre des pairs les envoya à la Tour, & bientôt après les autres évêques se retirèrent du parlement.

Conduite du roi, mauvaise. Dans ce déclin de la puissance du roi, un de ses favoris, le lord *Digby*, lui donna le fatal conseil de la soutenir par un coup d'autorité. Le roi oublia que c'était précisément le temps où il ne fallait pas la compromettre. Il alla lui-même dans la chambre des communes, pour y faire arrêter cinq sénateurs les plus opposés à ses intérêts, & qu'il accusait de haute trahison. Ces cinq membres s'étaient évadés ; toute la chambre se récria sur la violation de ses priviléges. Le roi, comme un homme égaré qui ne sait plus à quoi se prendre, va de la chambre des communes à l'hôtel-de-ville lui demander du

secours. Le conseil de la ville ne lui répond que par des plaintes contre lui-même. Il se retire à Windsor, & là, ne pouvant plus soutenir la démarche qu'on lui avait conseillée, il écrit à la chambre basse *qu'il se désiste de ses procédures contre ses membres, & qu'il prendra autant de soin des priviléges du parlement que de sa propre vie.* Sa violence l'avait rendu odieux, & le pardon qu'il en demandait le rendait méprisable.

La chambre basse commençait alors à gouverner l'Etat. Les pairs sont en parlement *pour eux-mêmes;* c'est l'ancien droit des barons & des seigneurs de fiefs; les communes sont en parlement pour les villes & les bourgs dont elles sont députées. Le peuple avait bien plus de confiance dans ses députés, qui le représentent, que dans les pairs. Ceux-ci, pour regagner le crédit qu'ils perdaient insensiblement, entraient dans les sentimens de la nation, & soutenaient l'autorité d'un parlement dont ils étaient originairement la partie principale.

Pendant cette anarchie les rebelles d'Irlande triomphent, & teints du sang de leurs compatriotes, ils s'autorisent encore du nom du roi, & surtout de celui de la reine sa femme, parce qu'elle était catholique. Les deux chambres du parlement proposent d'armer les milices du royaume; bien entendu qu'elles ne mettront à leur tête que des officiers dépendans du parlement. On ne pouvait rien faire selon la loi au sujet des milices sans le consentement du roi. Le parlement s'attendait bien qu'il ne souscrirait pas à un établissement fait contre lui-même. Ce prince se retire, ou plutôt fuit vers le nord

Guerre civile.

d'Angleterre. Sa femme *Henriette de France*, fille de *Henri IV*, qui avait presque toutes les qualités du roi son père, l'activité & l'intrépidité, l'insinuation & même la galanterie, secourut en héroïne un époux à qui d'ailleurs elle était infidelle. Elle vend ses meubles & ses pierreries, emprunte l'argent en Angleterre, en Hollande, donne tout à son mari, passe en Hollande elle-même pour solliciter des secours par le moyen de la princesse *Marie* sa fille, femme du prince d'Orange. Elle négocie dans les cours du Nord, elle cherche par-tout de l'appui, excepté dans sa patrie, où le cardinal de *Richelieu* son ennemi & le roi son frère étaient mourans.

La guerre civile n'était point encore déclarée. Le parlement avait de son autorité mis un gouverneur, nommé le chevalier *Hotham*, dans Hull, petite ville maritime de la province d'Yorck. Il y avait depuis long-temps des magasins d'armes & de munitions. Le roi s'y transporte, & veut y entrer. *Hotham* fait fermer les portes, & conservant encore du respect pour la personne du roi son maître, il se met à genoux sur les remparts, en lui demandant pardon de lui désobéir. On lui résista depuis moins respectueusement. Les manifestes du roi & du parlement inondent l'Angleterre. Les seigneurs attachés au roi se rendent auprès de lui. Il fait venir de Londres le grand sceau du royaume, sans lequel on avait cru qu'il n'y a point de loi; mais les lois que le parlement faisait contre lui n'en étaient pas moins promulguées. Il arbora son étendard royal à Nottingham; mais cet étendard ne fut d'abord entouré que de quelques milices sans armes. Enfin avec les secours

Hotham à genoux chasse son roi.

que

que lui fournit la reine sa femme, avec les présens de l'université d'Oxford, qui lui donna toute son argenterie, & avec tout ce que ses amis lui fournirent, il eut une armée d'environ quatorze mille hommes.

Le parlement, qui disposait de l'argent de la nation, en avait une plus considérable. *Charles* protesta d'abord en présence de la sienne qu'il *maintiendrait les lois du royaume, & les priviléges même du parlement armé contre lui; & qu'il vivrait & mourrait dans la véritable religion protestante.* C'est ainsi que les princes, en fait de religion, obéissent plus aux peuples que les peuples ne leur obéissent. Quand une fois ce qu'on appelle *le dogme* est enraciné dans une nation, il faut que le souverain dise qu'il mourra pour ce dogme. Il est plus aisé de tenir ce discours que d'éclairer le peuple. (8)

Les armées du roi furent presque toujours commandées par le prince *Robert*, frère de l'infortuné

(8) Le dernier parti serait le plus noble & le plus sûr. Les princes ont cru faire un grand trait de politique en se parant d'un zèle religieux, & ils n'ont fait par-là que se mettre dans la dépendance des fanatiques de leur secte, & assurer aux partis politiques, soulevés contr'eux, l'appui du fanatisme de toutes les autres; or cet appui seul a pu donner à ces partis la force de résister à l'autorité royale ou de la détruire.

Il n'est pas même nécessaire pour la sureté & l'indépendance d'un prince qu'il s'occupe directement du soin d'éclairer ses sujets; il suffit qu'il cesse de protéger & surtout de payer ceux dont le métier est de les tromper.

Dans l'état actuel de l'Europe toute révolution prompte est impossible, à moins que le fanatisme religieux n'en soit un des mobiles. Ainsi tous les soins que prend un prince pour proteger la religion, & empêcher le peuple de secouer le joug des prêtres, n'ont d'autre effet que de conserver aux factieux de ses Etats le seul moyen de renverser son trône qu'ils puissent employer avec succès.

Fréderic électeur palatin, prince d'un grand courage, renommé d'ailleurs pour ses connaissances dans la physique, dans laquelle il fit des découvertes.

1642. Les combats de Vorcester & d'Edgehill furent d'abord favorables à la cause du roi. Il s'avança jusqu'auprès de Londres. La reine sa femme lui amena de Hollande des soldats, de l'artillerie, des armes, des munitions. Elle repartit sur le champ pour aller chercher de nouveaux secours qu'elle amena quelques mois après. On reconnaissait dans cette activité courageuse la fille de *Henri IV*. Les parlementaires ne furent point découragés ; ils sentaient leurs ressources : tout vaincus qu'ils étaient, ils agissaient comme des maîtres contre lesquels le roi était révolté.

Le roi quelque temps vainqueur, mais inutilement.

Ils condamnaient à la mort pour crime de haute trahison les sujets qui voulaient rendre au roi des villes ; & le roi ne voulut point alors user de représailles contre ses prisonniers. Cela seul peut justifier aux yeux de la postérité celui qui fut si criminel aux yeux de son peuple. Les politiques le justifient moins d'avoir trop négocié, tandis qu'il devait selon eux profiter d'un premier succès, & n'employer que ce courage actif & intrépide qui seul peut finir de pareils débats.

1643. *Charles* & le prince *Robert*, quoique battus à Newbury, eurent pourtant l'avantage de la campagne. Le parlement n'en fut que plus opiniâtre. On voyait, ce qui est très-rare, une compagnie plus ferme & plus inébranlable dans ses vues qu'un roi à la tête de son armée.

Parlement plus ferme que le roi.

Les puritains qui dominaient dans les deux

chambres levèrent enfin le masque : ils s'unirent solemnellement avec l'Ecosse, & signèrent le fameux 1648.
Convenant par lequel ils s'engagèrent à détruire l'épiscopat. Il était visible, par ce convenant, que l'Ecosse & l'Angleterre puritaines voulaient s'ériger en république. C'était l'esprit du calvinisme : il tenta long-temps en France cette grande entreprise ; il l'exécuta en Hollande ; mais en France & en Angleterre on ne pouvait arriver à ce but si cher aux peuples qu'à travers des flots de sang.

Tandis que le presbytérianisme armait ainsi l'Angleterre & l'Ecosse, le catholicisme servait encore de prétexte aux rebelles d'Irlande, qui, teints du sang de quarante mille compatriotes, continuaient à se défendre contre les troupes envoyées par le parlement de Londres. Les guerres de religion sous *Louis XIII* étaient toutes récentes, & l'invasion des Suédois en Allemagne, sous prétexte de religion, durait encore dans toute sa force. C'était une chose bien déplorable que les chrétiens eussent cherché durant tant de siècles dans le dogme, dans le culte, dans la discipline, dans la hiérarchie, de quoi ensanglanter presque sans relâche la partie de l'Europe où ils sont établis.

La fureur de la guerre civile était nourrie par cette austérité sombre & atroce que les puritains affectaient. Le parlement prit ce temps pour faire brûler par le bourreau un petit livre du roi *Jacques I*, dans lequel ce monarque savant soutenait qu'il était permis de se divertir le dimanche après le service divin. On croyait par-là servir la religion & outrager le roi régnant. Quelque temps après, ce même

Excès de ridicule.

parlement s'aviſa d'indiquer un jour de jeûne par ſemaine, & d'ordonner qu'on payât la valeur du repas qu'on ſe retranchait, pour ſubvenir à la guerre civile. L'empereur *Rodolphe* avait cru ſe ſoutenir contre les Turcs par des aumônes : le parti parlementaire eſſaya dans Londres de vaincre par des jeûnes.

De tant de troubles qui ont ſi ſouvent bouleverſé l'Angleterre avant qu'elle ait pris la forme ſtable & heureuſe qu'elle a de nos jours, les troubles de ces années, juſqu'à la mort du roi, furent les ſeuls où l'excès du ridicule ſe mêla aux excès de la fureur. Ce ridicule, que les réformateurs avaient tant reproché à la communion romaine, devint le partage des presbytériens. Les évêques ſe conduiſirent en lâches; ils devaient mourir pour défendre une cauſe qu'ils croyaient juſte : mais les presbytériens ſe conduiſirent en inſenſés ; leurs habillemens, leurs diſcours, leurs baſſes alluſions aux paſſages de l'évangile, leurs contorſions, leurs ſermons, leurs prédictions, tout en eux aurait mérité, dans des temps plus tranquilles, d'être joué à la foire de Londres, ſi cette farce n'avait pas été trop dégoûtante. Mais malheureuſement l'abſurdité de ces fanatiques ſe joignait à la fureur ; les mêmes hommes dont les enfans ſe ſeraient moqués imprimaient la terreur en ſe baignant dans le ſang ; & ils étaient à la fois les plus fous de tous les hommes, & les plus redoutables.

Eſprit des ſectes.

Il ne faut pas croire que dans aucune des factions, ni en Angleterre, ni en Irlande, ni en Ecoſſe, ni auprès du roi, ni parmi ſes ennemis, il y eût beaucoup de ces eſprits déliés qui, dégagés des préjugés de leur parti, ſe ſervent des erreurs & du fanatiſme des

autres pour les gouverner. Ce n'était pas là le génie de ces nations. Preſque tout le monde était de bonne foi dans le parti qu'il avait embraſſé. Ceux qui en changeaient pour des mécontentemens particuliers changeaient preſque tous avec hauteur. Les indépendans étaient les ſeuls qui cachaſſent leurs deſſeins; premièrement, parce qu'étant à peine comptés pour chrétiens, ils auraient trop révolté les autres ſectes; en ſecond lieu, parce qu'ils avaient des idées fanatiques de l'égalité primitive des hommes, & que ce ſyſtème d'égalité choquait trop l'ambition des autres.

Une des grandes preuves de cette atrocité inflexible, répandue alors dans les eſprits, c'eſt le ſupplice de l'archevêque de Cantorbéri *Guillaume Laud*, qui, après avoir été quatre ans en priſon, fut enfin condamné par le parlement. Le ſeul crime bien conſtaté qu'on lui reprocha était de s'être ſervi de quelques cérémonies de l'Egliſe romaine en conſacrant une égliſe de Londres. La ſentence porta qu'il ſerait pendu, & qu'on lui arracherait le cœur pour lui en battre les joues; ſupplice ordinaire des traîtres : on lui fit grâce en lui coupant la tête.

Archevêque à l'échafaud.

Charles voyant les parlemens d'Angleterre & d'Ecoſſe réunis contre lui, preſſé entre les armées de ces deux royaumes, crut devoir faire au moins une trève avec les catholiques rebelles d'Irlande, afin d'engager à ſa cauſe une partie des troupes anglaiſes qui ſervaient dans cette île. Cette politique lui réuſſit. Il eut à ſon ſervice, non-ſeulement beaucoup d'anglais de l'armée d'Irlande, mais encore un grand nombre d'irlandais qui vinrent groſſir ſon

armée. Alors le parlement l'accusa hautement d'avoir été l'auteur de la rebellion d'Irlande & du massacre. Malheureusement ces troupes nouvelles, sur lesquelles il devait tant compter, furent entièrement
1644. défaites par le lord *Fairfax*, l'un des généraux parlementaires ; & il ne resta au roi que la douleur d'avoir donné à ses ennemis le prétexte de l'accuser d'être complice des Irlandais.

Il marchait d'infortune en infortune. Le prince *Robert*, ayant soutenu long-temps l'honneur des armes royales, est battu auprès d'Yorck, & son armée est
1644. dissipée par *Manchester* & *Fairfax*. *Charles* se retire dans Oxford, où il est bientôt assiégé. La reine fuit en France. Le danger du roi excite à la vérité ses amis à faire de nouveaux efforts. Le siége d'Oxford fut levé. Il rassembla des troupes ; il eut quelques succès. Cette apparence de fortune ne dura pas. Le parlement était toujours en état de lui opposer une armée plus forte que la sienne. Les généraux *Essex*, *Manchester* & *Waller* attaquèrent *Charles* à Newbury sur le chemin d'Oxford. *Cromwell* était colonel dans leur armée ; il s'était déjà fait connaître par des actions d'une valeur extraordinaire. On a écrit qu'à
Cromwell gagne une bataille. 27 octob. 1644. cette bataille de Newbury, le corps que *Manchester* commandait ayant plié, & *Manchester* lui-même étant entraîné dans la fuite, *Cromwell* courut à lui tout blessé, & lui dit : *Vous vous trompez, milord, ce n'est pas de ce côté que sont les ennemis ;* qu'il le ramena au combat, & qu'enfin on ne dut qu'à *Cromwell* le succès de cette journée. Ce qui est certain c'est que *Cromwell*, qui commençait à avoir autant de crédit dans la chambre des communes qu'il avait de réputation

dans l'armée, accusa son général de n'avoir pas fait son devoir.

Le penchant des Anglais pour des choses inouïes fit éclater alors une étrange nouveauté, qui développa le caractère de *Cromwell*, & qui fut à la fois l'origine de sa grandeur, de la chute du parlement & de l'épiscopat, du meurtre du roi & de la destruction de la monarchie. La secte des *indépendans* commençait à faire quelque bruit. Les presbytériens les plus emportés s'étaient jetés dans ce parti : ils ressemblaient aux quakers, en ce qu'ils ne voulaient d'autres prêtres qu'eux-mêmes, ni d'autre explication de l'Evangile que celle de leurs propres lumières: ils différaient d'eux en ce qu'ils étaient aussi turbulens que les quakers étaient pacifiques. Leur projet chimérique était l'égalité entre tous les hommes; mais ils allaient à cette égalité par la violence. *Olivier Cromwell* les regarda comme des instrumens propres à favoriser ses desseins.

Désintéressement du parlement, chose unique.

La ville de Londres, partagée entre plusieurs factions, se plaignait alors du fardeau de la guerre civile que le parlement appesantissait sur elle. *Cromwell* fit proposer à la chambre des communes par quelques indépendans de réformer l'armée, & de s'engager eux & les pairs à renoncer à tous les emplois civils & militaires. Tous ces emplois étaient entre les mains des membres des deux chambres. Trois pairs étaient généraux des armées parlementaires. La plupart des colonels & des majors, des tréforiers, des munitionnaires, des commissaires de toute espèce, étaient de la chambre des communes. Pouvait-on se flatter d'engager par la force de la parole tant d'hommes

puissans à sacrifier leurs dignités & leurs revenus? c'est pourtant ce qui arriva dans une seule séance. La chambre des communes surtout fut éblouie de l'idée de régner sur les esprits du peuple par un désintéressement sans exemple. On appela cet acte *l'acte du renoncement à soi-même.* Les pairs hésitèrent ; mais la chambre des communes les entraîna. Les
1645. lords *Essex*, *Damby*, *Fairfax*, *Manchester*, se dépossèrent eux-mêmes du généralat ; & le chevalier *Fairfax*, fils du général, n'étant point de la chambre des communes, fut nommé seul commandant de l'armée.

C'était ce que voulait *Cromwell :* il avait un empire absolu sur le chevalier *Fairfax :* il en avait un si grand dans la chambre qu'on lui conserva un régiment, quoiqu'il fût membre du parlement ; & même il fut ordonné au général de lui confier le commandement de la cavalerie qu'on envoyait alors à Oxford. Le même homme, qui avait eu l'adresse d'ôter à tous les sénateurs tous les emplois militaires, eut celle de faire conserver dans leurs postes les officiers du parti des indépendans ; & dès-lors on s'aperçut bien que l'armée devait gouverner le parlement. Le nouveau général *Fairfax* aidé de *Cromwell* réforma toute l'armée, incorpora des régimens dans d'autres, changea tous les corps, établit une discipline nouvelle : ce qui dans tout autre temps eût excité une révolte se fit alors sans résistance.

Victoire décisive de *Cromwell*. 14 juin 1645.

Cette armée animée d'un nouvel esprit marcha droit au roi près d'Oxford ; & alors se donna la bataille décisive de Nazeby, non loin d'Oxford. *Cromwell* général de la cavalerie, après avoir mis en déroute celle du roi, revint défaire son infanterie,

& eut presque seul l'honneur de cette célèbre journée. L'armée royale après un grand carnage fut ou prisonnière, ou dispersée. Toutes les villes se rendirent à *Fairfax* & à *Cromwell*. Le jeune prince de Galles, qui fut depuis *Charles II*, partageant de bonne heure les infortunes de son père, fut obligé de s'enfuir dans la petite île de Scilley. Le roi se retira enfin dans Oxford avec les débris de son armée, & demanda au parlement la paix, qu'on était bien loin de lui accorder. La chambre des communes insultait à sa disgrâce. Le général avait envoyé à cette chambre la cassette du roi, trouvée sur le champ de bataille, remplie de lettres de la reine sa femme. Quelques-unes de ces lettres n'étaient que des expressions de tendresse & de douleur. La chambre les lut avec ces railleries amères qui sont le partage de la férocité.

Le roi était dans Oxford, ville presque sans fortifications, entre l'armée victorieuse des Anglais & celle des Ecossais payée par les Anglais. Il crut trouver sa sureté dans l'armée écossaise moins acharnée contre lui. Il se livra entre ses mains; mais la chambre des communes ayant donné à l'armée écossaise deux cents mille livres sterling d'arrérages, & lui en devant encore autant, le roi cessa dès-lors d'être libre. Le roi livré par les Ecossais.

Les Ecossais le livrèrent au commissaire du parlement anglais, qui d'abord ne sut comment il devait traiter son roi prisonnier. La guerre paraissait finie; l'armée d'Ecosse payée retournait en son pays; le parlement n'avait plus à craindre que sa propre armée, qui l'avait rendu victorieux. *Cromwell* & ses 16 février 1645.

Cromwell commence à tyranniser. indépendans y étaient les maîtres. Ce parlement, ou plutôt la chambre des communes, toute-puissante encore à Londres, & sentant que l'armée allait l'être, voulut se débarrasser de cette armée devenue si dangereuse à ses maîtres : elle vota d'en faire marcher une partie en Irlande, & de licencier l'autre. On peut bien croire que *Cromwell* ne le souffrit pas. C'était-là le moment de la crise ; il forma un conseil d'officiers, & un autre de simples soldats nommés *Agitateurs*, qui d'abord firent des remontrances, & qui bientôt donnèrent des lois. Le roi était entre les mains de quelques commissaires du parlement, dans un château nommé Holmby. Des soldats du conseil des agitateurs allèrent l'enlever au parlement dans ce château, & le conduisirent à Newmarket.

Après ce coup d'autorité l'armée marcha vers Londres. *Cromwell*, voulant mettre dans ses violences des formes usitées, fit accuser par l'armée onze membres du parlement ennemis ouverts du parti indépendant. Ces membres n'osèrent plus dès ce moment rentrer dans la chambre. La ville de Londres ouvrit enfin les yeux, mais trop tard & trop inutilement, sur tant de malheurs : elle voyait un parlement oppresseur opprimé par l'armée, son roi captif entre les mains des soldats, ses citoyens exposés. Le conseil de ville assemble ses milices ; on entoure à la hâte Londres de retranchemens ; mais l'armée
1647. étant arrivée aux portes, Londres les ouvrit, & se tut. Le parlement remit la tour au général *Fairfax*, remercia l'armée d'avoir désobéi & lui donna de l'argent.

Il restait toujours à savoir ce qu'on ferait du roi

prisonnier, que les indépendans avaient transféré à la maison royale de Hamptoncourt. *Cromwell* d'un côté, les presbytériens de l'autre, traitaient secrètement avec lui. Les Ecossais lui proposaient de l'enlever. *Charles*, craignant également tous les partis, trouva le moyen de s'enfuir de Hamptoncourt & de passer dans l'île de Vight, où il crut trouver un asile, & où il ne trouva qu'une nouvelle prison. Le roi prisonnier.

Dans cette anarchie d'un parlement factieux & méprisé, d'une ville divisée, d'une armée audacieuse, d'un roi fugitif & prisonnier; le même esprit qui animait depuis long-temps les indépendans saisit tout-à-coup plusieurs soldats de l'armée; ils se nommèrent les *Aplanisseurs*, nom qui signifiait qu'ils voulaient tout mettre au niveau, & ne reconnaître aucun maître au-dessus d'eux, ni dans l'armée, ni dans l'Etat, ni dans l'Eglise. Ils ne faisaient que ce qu'avait fait la chambre des communes: ils imitaient leurs officiers; & leur droit paraissait aussi bon que celui des autres; leur nombre était considérable. *Cromwell* voyant qu'ils étaient d'autant plus dangereux qu'ils se servaient de ses principes, & qu'ils allaient lui ravir le fruit de tant de politique & de tant de travaux, prit tout d'un coup le parti de les exterminer au péril de sa vie. Un jour qu'ils s'assemblaient, il marche à eux à la tête de son régiment des *Frères rouges*, avec lesquels il avait toujours été victorieux; leur demande *au nom de* Dieu ce qu'ils veulent, & les charge avec tant d'impétuosité qu'ils résistèrent à peine. Il en fit pendre plusieurs, & dissipa ainsi une faction dont le crime était de l'avoir imité. Aplanisseurs. Audace de *Cromwell*.

Cette action augmenta encore son pouvoir dans l'armée, dans le parlement & dans Londres. Le chevalier *Fairfax* était toujours général, mais avec bien moins de crédit que lui. Le roi prisonnier dans l'île de Vight ne cessait de faire des propositions de paix, comme s'il eût fait encore la guerre, & comme si on eût voulu l'écouter. Le duc d'Yorck, un de ses fils, qui fut depuis *Jacques II*, âgé alors de quinze ans, prisonnier au palais de St James, se sauva plus heureusement de sa prison que son père ne s'était sauvé de Hamptoncourt : il se retira en Hollande; & quelques partisans du roi ayant dans ce temps-là même gagné une partie de la flotte anglaise, cette flotte fit voile au port de la Brille où ce jeune prince était retiré. Le prince de Galles, son frère & lui montèrent sur cette flotte pour aller au secours de leur père, & ce secours hâta sa perte.

Les Ecossais, honteux de passer dans l'Europe pour avoir vendu leur maître, assemblaient de loin quelques troupes en sa faveur. Plusieurs jeunes seigneurs les secondaient en Angleterre. *Cromwell* marche à eux à grandes journées, avec une partie
1648. de l'armée. Il les défait entièrement à Preston, & prend prisonnier le duc *Hamilton* général des Ecossais. La ville de Colchester, dans le comté d'Essex, ayant pris le parti du roi, se rendit à discrétion au général *Fairfax;* & ce général fit exécuter à ses yeux comme des traîtres plusieurs seigneurs qui avaient soulevé la ville en faveur de leur prince.

L'armée demande qu'on fasse justice du roi.

Pendant que *Fairfax* & *Cromwell* achevaient ainsi de tout soumettre, le parlement qui craignait encore plus *Cromwell* & les indépendans qu'il n'avait craint

le roi, commençait à traiter avec lui, & cherchait tous les moyens possibles de se délivrer d'une armée dont il dépendait plus que jamais. Cette armée qui revenait triomphante demande enfin qu'on mette le roi en justice comme la cause de tous les maux, que ses principaux partisans soient punis, qu'on ordonne à ses enfans de se soumettre, sous peine d'être déclarés traîtres. Le parlement ne répond rien. *Cromwell* se fait présenter des requêtes par tous les régimens de son armée, pour qu'on fasse le procès au roi. Le général *Fairfax*, assez aveuglé pour ne pas voir qu'il agissait pour *Cromwell*, fait transférer le monarque prisonnier de l'île de Vight au château de Hulst, & de là à Vindsor, sans daigner seulement en rendre compte au parlement. Il mène l'armée à Londres, saisit tous les postes, oblige la ville de payer quarante mille livres sterling.

Parlement méprisé & forcé.

Le lendemain la chambre des communes veut s'assembler; elle trouve des soldats à la porte qui chassent la plupart de ces membres presbytériens, les anciens auteurs de tous les troubles dont ils étaient alors les victimes; on ne laisse entrer que les indépendans & les presbytériens rigides, ennemis toujours implacables de la royauté. Les membres exclus protestent; on déclare leur protestation séditieuse. Ce qui restait de la chambre des communes n'était plus qu'une troupe de bourgeois esclaves de l'armée; les officiers membres de cette chambre y dominaient; la ville était asservie à l'armée; & ce même conseil de ville, qui naguère avait pris le parti du roi, dirigé alors par les vainqueurs, demanda par une requête qu'on lui fît son procès.

Juges du roi. La chambre des communes établit un comité de trente-huit personnes, pour dresser contre le roi des accusations juridiques : on érige une cour de justice nouvelle composée de *Fairfax*, de *Cromwell*, d'*Ireton* gendre de *Cromwell*, de *Waller* & de cent quarante-sept autres juges. Quelques pairs qui s'assemblaient encore dans la chambre-haute seulement pour la forme, tous les autres s'étant retirés, furent sommés de joindre leur assistance juridique à cette chambre illégale ; aucun d'eux n'y voulut consentir. Leur refus n'empêcha point la nouvelle cour de justice de continuer ses procédures.

Puissance reconnue originaire dans le peuple. Alors la chambre-basse déclara enfin que le pouvoir souverain réside originairement dans le peuple, & que les représentans du peuple avaient l'autorité légitime : c'était une question que l'armée jugeait par l'organe de quelques citoyens ; c'était renverser toute la constitution de l'Angleterre. La nation est à la vérité représentée légalement par la chambre des communes ; mais elle l'est aussi par un roi & par les pairs. On s'est toujours plaint dans les autres Etats, quand on a vu des particuliers jugés par des commissaires ; & c'étaient ici des commissaires nommés par la moindre partie du parlement, qui jugeaient leur souverain. Il n'est pas douteux que la chambre des communes ne crût en avoir le droit ; elle était composée d'indépendans, qui pensaient tous que la nature n'avait mis aucune différence entre le roi & eux, & que la seule qui subsistait était celle de la victoire. Les mémoires de *Ludlow*, colonel alors dans l'armée, & l'un des juges, font voir combien leur fierté était flattée en secret de condamner en

maîtres celui qui avait été le leur. Ce même *Ludlow*, presbytérien rigide, ne laisse pas douter que le fanatisme n'eût part à cette catastrophe. Il développe tout l'esprit du temps en citant ce passage de l'ancien testament : *Le pays ne peut être purifié de sang que par le sang de celui qui l'a répandu.*

Procès criminel du roi, janv. 1648.

Enfin *Fairfax*, *Cromwell*, les indépendans, les presbytériens croyaient la mort du roi nécessaire à leur dessein d'établir une république. *Cromwell* ne se flattait certainement pas alors de succéder au roi ; il n'était que lieutenant-général dans une armée pleine de factions. Il espérait avec grande raison, dans cette armée & dans la république, le crédit attaché à ses grandes actions militaires & à son ascendant sur les esprits ; mais s'il avait formé dès-lors le dessein de se faire reconnaître pour le souverain de trois royaumes, il n'aurait pas mérité de l'être. L'esprit humain dans tous les genres ne marche que par degrés, & ces degrés amenèrent nécessairement l'élévation de *Cromwell*, qui ne la dut qu'à sa valeur & à la fortune.

On lui tranche la tête. 10 février 1649.

Charles I, roi d'Ecosse, d'Angleterre & d'Irlande, fut exécuté par la main du bourreau dans la place de Vittehall ; son corps fut transporté à la chapelle de Vindsor ; mais on n'a jamais pu le retrouver. Plus d'un roi d'Angleterre avait été dépose anciennement par des arrêts du parlement ; des femmes de rois avaient péri par le dernier supplice ; des commissaires anglais avaient jugé à mort la reine d'Ecosse *Marie Stuart*, sur laquelle ils n'avaient d'autre droit que celui des brigands sur ceux qui tombent entre leurs mains ; mais on n'avait vu encore aucun peuple

faire périr son propre roi sur un échafaud avec l'appareil de la justice. Il faut remonter jusqu'à trois cents ans avant notre ère pour trouver dans la personne d'*Agis*, roi de Lacédémone, l'exemple d'une pareille catastrophe. (9)

CHAPITRE CLXXXI.

De Cromwell.

République. APRÈS le meurtre de *Charles I*, la chambre des communes défendit sous peine de mort de reconnaître pour roi ni son fils ni aucun autre. Elle abolit la chambre-haute où il ne siégeait plus que seize pairs du royaume, & resta ainsi souveraine en apparence de l'Angleterre & de l'Irlande.

Cette chambre, qui devait être composée de cinq cents treize membres, ne l'était alors que d'environ

(9) On a conservé les actes de cette procédure. Un tribunal légitime qui condamnerait un garnement à un mois de bicêtre, sur une pareille instruction, commettrait un acte de tyrannie : & si on ajoute que ni suivant le droit particulier d'Angleterre, ni (en supposant alors les Anglais absolument libres) suivant aucun principe de droit public qu'un homme de bon sens puisse admettre, ce tribunal ne pouvait être regardé comme légitime, on aura une idée juste de ce jugement extraordinaire.

Charles répondit avec une modération & une fermeté qui honorent sa mémoire, & qui contrastent avec la dureté & la mauvaise foi de ses juges.

On prétend que des voleurs de grand chemin se sont avisés quelquefois de condamner en cérémonie, avant de les assassiner, des juges qui étaient tombés entre leurs mains. Rien ne ressemble mieux à la conduite de *Cromwell* & de ses amis. Il a fallu toute l'atrocité du fanatisme pour que cette sentence ne soulevât point tous les partis, & que l'indignation générale n'en rendît pas l'exécution impossible; & le fanatisme seul en a pu faire l'apologie.

quatre-vingts.

quatre-vingts. Elle fit un nouveau grand ſceau, ſur lequel étaient gravés ces mots : *Le parlement de la république d'Angleterre.* On avait déjà abattu la ſtatue du roi, élevée dans la bourſe de Londres, & on avait mis en ſa place cette inſcription : *Charles le dernier roi, & le premier tyran.*

Cette même chambre condamna à mort pluſieurs ſeigneurs qui avaient été faits priſonniers en combattant pour le roi. Il n'était pas étonnant qu'on violât les lois de la guerre, après avoir violé celles des nations ; & pour les enfreindre plus pleinement encore, le duc *Hamilton* écoſſais fut du nombre des condamnés. Cette nouvelle barbarie ſervit beaucoup à déterminer les Ecoſſais à reconnaître pour leur roi *Charles II ;* mais en même temps, l'amour de la liberté était ſi profondément gravé dans tous les cœurs qu'ils bornèrent le pouvoir royal autant que le parlement d'Angleterre l'avait limité dans les premiers troubles. L'Irlande reconnaiſſait le nouveau roi ſans conditions. *Cromwell* alors ſe fit nommer 1649.
gouverneur d'Irlande : il partit avec l'élite de ſon armée, & fut ſuivi de ſa fortune ordinaire.

Cependant *Charles II* était rappelé en Ecoſſe par le parlement, mais aux mêmes conditions que ce parlement écoſſais avait faites au roi ſon père. On voulait qu'il fût presbytérien, comme les Pariſiens avaient voulu que *Henri IV* ſon grand-père fût catholique. On reſtreignait en tout l'autorité royale ; *Charles* la voulait pleine & entière. L'exemple de ſon père n'affaibliſſait point en lui des idées qui ſemblent nées dans le cœur des monarques. Le premier fruit de ſa nomination au trône d'Ecoſſe était déjà une

guerre civile. Le marquis de *Montrosſ*, homme célébre dans ces temps-là par ſon attachement à la famille royale, & par ſa valeur, avait amené d'Allemagne & du Danemarck quelques ſoldats dans le nord d'Ecoſſe, & ſuivi des montagnards, il prétendait joindre aux droits du roi celui de conquête; il fut défait, pris & condamné par le parlement d'Ecoſſe à être pendu à une potence haute de trente pieds, à être enſuite écartelé, & ſes membres à être attachés aux portes des quatre principales villes, pour avoir contrevenu à ce qu'on appelait la *Loi nouvelle*, ou *Convenant presbytérien*. Ce brave homme dit à ſes juges qu'il n'était fâché que de n'avoir pas aſſez de membres pour être attachés à toutes les portes des villes de l'Europe, comme des monumens de ſa fidélité pour ſon roi. Il mit même cette penſée en aſſez beaux vers, en allant au ſupplice. C'était un des plus agréables eſprits qui cultivaſſent alors les lettres, & l'ame la plus héroïque qui fût dans les trois royaumes. Le clergé presbytérien le conduiſit à la mort, en l'inſultant & en prononçant ſa damnation.

1650. *Charles II*, n'ayant pas d'autre reſſource, vint de Hollande ſe remettre à la diſcrétion de ceux qui venaient de faire pendre ſon général & ſon appui; & entra dans Edimbourg par la porte où les membres de *Montrosſ* étaient expoſés.

La nouvelle république d'Angleterre ſe prépara dès ce moment à faire la guerre à l'Ecoſſe, ne voulant pas que dans la moitié de l'île il y eût un roi qui prétendît l'être de l'autre. Cette nouvelle république ſoutenait la révolution avec autant de conduite

qu'elle l'avait faite avec fureur. C'était une chose inouïe de voir un petit nombre de citoyens obscurs, sans aucun chef à leur tête, tenir tous les pairs du royaume dans l'éloignement & dans le silence, dépouiller tous les évêques, contenir les peuples, entretenir en Irlande environ seize mille combattans & autant en Angleterre, maintenir une grande flotte bien pourvue, & payer exactement toutes les dépenses sans qu'aucun des membres de la chambre s'enrichît aux dépens de la nation. Pour subvenir à tant de frais, on employait avec une économie sévère les revenus autrefois attachés à la couronne, & les terres des évêques & des chapitres qu'on vendit pour dix années. Enfin la nation payait une taxe de cent vingt mille livres sterling par mois, taxe dix fois plus forte que cet impôt de la marine que *Charles I* s'était arrogé, & qui avait été la première cause de tant de désastres.

Ce parlement d'Angleterre n'était pas gouverné par *Cromwell*, qui alors était en Irlande avec son gendre *Ireton;* mais il était dirigé par la faction des indépendans, dans laquelle il conservait toujours un grand crédit. La chambre résolut de faire marcher une armée contre l'Ecosse, & d'y faire servir *Cromwell* sous le général *Fairfax*. *Cromwell* reçut ordre de quitter l'Irlande qu'il avait presque soumise. Le général *Fairfax* ne voulut point marcher contre l'Ecosse: il n'était point indépendant, mais presbytérien. Il prétendait qu'il ne lui était pas permis d'aller attaquer ses frères qui n'attaquaient point l'Angleterre. Quelques représentations qu'on lui fit, il demeura inflexible, & se démit du généralat pour

passer le reste de ses jours en paix. Cette résolution n'était point extraordinaire dans un temps & dans un pays où chacun se conduisait suivant ses principes.

Juin 1650. C'est-là l'époque de la grande fortune de *Cromwell*. Il est nommé général à la place de *Fairfax*. Il se rend en Ecosse avec une armée accoutumée à vaincre depuis près de dix ans. D'abord il bat les Ecossais à Dombar, & se rend maître de la ville d'Edimbourg. De là il suit *Charles II*, qui s'était avancé jusqu'à Vorcester en Angleterre, dans l'espérance que les Anglais de son parti viendraient l'y joindre; mais ce prince n'avait avec lui que de nouvelles
13 septembre 1650. troupes sans discipline. *Cromwell* l'attaqua sur les bords de la Saverne, & remporta presque sans résistance la victoire la plus complète qui eût jamais signalé sa fortune. Environ sept mille prisonniers furent menés à Londres, & vendus pour aller travailler aux plantations anglaises en Amérique. C'est, je crois, la première fois qu'on a vendu des hommes comme des esclaves chez les chrétiens depuis l'abolition de la servitude. L'armée victorieuse se rend maîtresse de l'Ecosse entière. *Cromwell* poursuit le roi par-tout.

L'imagination, qui a produit tant de romans, n'a guère inventé d'aventures plus singulières, ni des dangers plus pressans, ni des extrémités plus cruelles que tout ce que *Charles II* essuya en fuyant la poursuite du meurtrier de son père. Il fallut qu'il marchât presque seul par les routes les moins fréquentées, exténué de fatigue & de faim jusque dans le comté de Strafford. Là, au milieu d'un bois, poursuivi par les soldats de *Cromwell*, il se cacha dans le creux

d'un chêne, où il fut obligé de passer un jour & une nuit. Ce chêne se voyait encore au commencement de ce siècle. Les astronomes l'ont placé dans les constellations du pôle austral, & ont ainsi éternisé la mémoire de tant de malheurs. Ce prince errant de village en village, déguisé, tantôt en postillon, tantôt en bûcheron, se sauva enfin dans une petite barque, & arriva en Normandie après six semaines d'aventures incroyables. Remarquons ici que son petit neveu *Charles Edouard* a éprouvé de nos jours des aventures pareilles, & encore plus inouïes. On ne peut trop remettre ces terribles exemples devant les yeux des hommes vulgaires qui voudraient intéresser le monde entier à leurs malheurs, quand ils ont été traversés dans leurs petites prétentions, ou dans leurs vains plaisirs. Novembre 1650.

Cromwell cependant revint à Londres en triomphe. La plupart des députés du parlement, leur orateur à la tête, le conseil de ville précédé du maire, allèrent au-devant de lui à quelques milles de Londres. Son premier soin, dès qu'il fut dans la ville, fut de porter le parlement à un abus de la victoire dont les Anglais devaient être flattés. La chambre réunit l'Ecosse à l'Angleterre comme un pays de conquête, & abolit la royauté chez les vaincus, comme elle l'avait exterminée chez les vainqueurs.

Jamais l'Angleterre n'avait été plus puissante que depuis qu'elle était république. Ce parlement tout républicain forma le projet singulier de joindre les sept Provinces-Unies à l'Angleterre, comme il venait d'y joindre l'Ecosse. Le stathouder *Guillaume II*, gendre de *Charles I*, venait de mourir, après avoir 1651.

voulu se rendre souverain en Hollande, comme *Charles* en Angleterre, & n'ayant pas mieux réussi que lui. Il laissait un fils au berceau ; & le parlement espérait que les Hollandais se passeraient de stathouder, comme l'Angleterre se passait de monarque, & que la nouvelle république de l'Angleterre, de l'Ecosse & de la Hollande pourrait tenir la balance de l'Europe ; mais les partisans de la maison d'Orange s'étant opposés à ce projet, qui tenait beaucoup de l'enthousiasme de ces temps-là, ce même enthousiasme porta le parlement anglais à déclarer la guerre à la Hollande. On se battit sur mer avec des succès balancés. Les plus sages du parlement, redoutant le grand crédit de *Cromwell*, ne continuaient cette guerre que pour avoir un prétexte d'augmenter la flotte aux dépens de l'armée, & de détruire ainsi peu à peu la puissance dangereuse du général.

Cromwell les pénétra comme ils l'avaient pénétré : ce fut alors qu'il développa tout son caractère : *Je suis*, dit-il au major-général *Vernon*, *poussé à un dénouement qui me fait dresser les cheveux à la tête.* Il se rendit au parlement suivi d'officiers & de soldats choisis, qui s'emparèrent de la porte. Dès qu'il eut pris sa place : *Je crois*, dit-il, *que ce parlement est assez mûr pour être dissous.* Quelques membres lui ayant reproché son ingratitude, il se met au milieu de la chambre : *Le Seigneur*, dit-il, *n'a plus besoin de vous ; il a choisi d'autres instrumens pour accomplir son ouvrage.* Après ce discours fanatique, il les charge d'injures, dit à l'un qu'il est un ivrogne, à l'autre qu'il mène une vie scandaleuse, que l'évangile les condamne, & qu'ils

30 avril 1653.

aient à se dissoudre sur le champ. Ses officiers & ses soldats entrent dans la chambre : *Qu'on emporte la masse du parlement*, dit-il ; *qu'on nous défasse de cette marotte.* Son major-général *Harrisson* va droit à l'orateur, & le fait descendre de la chaire avec violence. *Vous m'avez forcé*, s'écria *Cromwell*, *à en user ainsi ; car j'ai prié le Seigneur toute la nuit qu'il me fît plutôt mourir que de commettre une telle action.* Ayant dit ces paroles, il fit sortir tous les membres du parlement l'un après l'autre, ferma la porte lui-même, & emporta la clef dans sa poche.

Ce qui est bien plus étrange, c'est que le parlement étant détruit avec cette violence, & nulle autorité législative n'étant reconnue, il n'y eut point de confusion. *Cromwell* assembla le conseil des officiers. Ce furent eux qui changèrent véritablement la constitution de l'Etat ; & il n'arrivait en Angleterre que ce qu'on a vu dans tous les pays de la terre, où le fort a donné la loi au faible. *Cromwell* fit nommer par ce conseil cent quarante-quatre députés du peuple, qu'on prit pour la plupart dans les boutiques & dans les atteliers des artisans. Le plus accrédité de ce nouveau parlement d'Angleterre était un marchand de cuir nommé *Barebone ;* c'est ce qui fit qu'on appela cette assemblée *le parlement des Barebone.* (a) *Cromwell*, en qualité de général, écrivit une lettre circulaire à tous ces députés, & les somma de venir gouverner l'Angleterre, l'Ecosse & l'Irlande. Au bout de cinq mois ce prétendu parlement, aussi mépriſé qu'incapable, fut obligé de se casser lui-même, &

(a) Cela signifie *os décharné.*

de remettre à son tour le pouvoir souverain au conseil de guerre. Les officiers seuls déclarèrent alors *Cromwell* protecteur des trois royaumes. On envoya chercher le maire de Londres & les aldermans. *Cromwell* fut installé à Vittehall dans le palais des rois, où il prit dès-lors son logement. On lui donna le titre d'*altesse*, & la ville de Londres l'invita à un festin, avec les mêmes honneurs qu'on rendait aux monarques. C'est ainsi qu'un citoyen obscur du pays de Galles parvint à se faire roi sous un autre nom, par sa valeur secondée de son hypocrisie.

décembre 1653.

Il était âgé alors de près de cinquante ans, & en avait passé quarante sans aucun emploi, ni civil, ni militaire. A peine était-il connu en 1642, lorsque la chambre des communes dont il était membre, lui donna une commission de major de cavalerie. C'est de-là qu'il parvint à gouverner la chambre & l'armée, & que, vainqueur de *Charles I* & de *Charles II*, il monta en effet sur leur trône, & régna sans être roi, avec plus de pouvoir & plus de bonheur qu'aucun roi. Il choisit d'abord parmi les seuls officiers compagnons de ses victoires quatorze conseillers, à chacun desquels il assigna mille livres sterling de pension. Les troupes étaient toujours payées un mois d'avance, les magasins fournis de tout; le trésor public, dont il disposait, était rempli de trois cents mille livres sterling : il en avait cent cinquante mille en Irlande. Les Hollandais lui demandèrent la paix, & il en dicta les conditions, qui furent, qu'on lui payerait trois cents mille livres sterling, que les vaisseaux des Provinces-Unies baisseraient pavillon devant les vaisseaux anglais, & que le jeune

prince d'Orange ne ſerait jamais rétabli dans les charges de ſes ancêtres. C'eſt ce même prince qui détrôna depuis *Jacques II*, dont *Cromwell* avait détrôné le père.

Toutes les nations courtiſèrent à l'envi le protecteur. La France rechercha ſon alliance contre l'Eſpagne, & lui livra la ville de Dunkerque. (*b*) Ses flottes prirent ſur les Eſpagnols la Jamaïque, qui eſt reſtée à l'Angleterre. L'Irlande fut entièrement ſoumiſe, & traitée comme un pays de conquête. On donna aux vainqueurs les terres des vaincus, & ceux qui étaient le plus attachés à leur patrie périrent par la main des bourreaux.

Cromwell gouvernant en roi aſſemblait des parlemens ; mais il s'en rendait le maître, & les caſſait à ſa volonté. Il découvrit toutes les conſpirations contre lui, & prévint tous les ſoulèvemens. Il n'y eut aucun pair du royaume dans ces parlemens qu'il convoquait : tous vivaient obſcurément dans leurs 1656.
terres. Il eut l'adreſſe d'engager un de ces parlemens à lui offrir le titre de roi, afin de le refuſer & de mieux conſerver la puiſſance réelle. Il menait dans le palais des rois une vie ſombre & retirée, ſans aucun faſte, ſans aucun excès. Le général *Ludlow* ſon lieutenant en Irlande rapporte que, quand le protecteur y envoya ſon fils *Henri Cromwell*, il l'envoya avec un ſeul domeſtique. Ses mœurs furent toujours auſtères ; il était ſobre, tempérant, économe ſans être avide du bien d'autrui, laborieux & exact dans toutes les affaires. Sa dextérité ménageait

(*b*) Voyez le *Siècle de Louis XIV*.

toutes les sectes, ne persécutant ni les catholiques, ni les anglicans, qui alors à peine osaient paraître; il avait des chapelains de tous les partis; enthousiaste avec les fanatiques; maintenant les presbytériens, qu'il avait trompés & accablés, & qu'il ne craignait plus; ne donnant sa confiance qu'aux indépendans qui ne pouvaient subsister que par lui, & se moquant d'eux quelquefois avec les *théistes*. Ce n'est pas qu'il vît de bon œil la religion du théisme, qui, étant sans fanatisme, ne peut guère servir qu'à des philosophes, & jamais à des conquérans.

Il y avait peu de ces philosophes, & il se délassait quelquefois avec eux aux dépens des insensés qui lui avaient frayé le chemin du trône, l'évangile à la main. C'est par cette conduite qu'il conserva jusqu'à sa mort son autorité cimentée de sang & maintenue par la force & par l'artifice.

13 septembre 1658. La nature, malgré sa sobriété, avait fixé la fin de sa vie à cinquante-cinq ans. Il mourut d'une fièvre ordinaire, causée probablement par l'inquiétude attachée à la tyrannie; car dans les derniers temps il craignait toujours d'être assassiné; il ne couchait jamais deux nuits de suite dans la même chambre. Il mourut après avoir nommé *Richard Cromwell* son successeur. A peine eût-il expiré qu'un de ses chapelains, presbytérien, nommé *Herry*, dit aux assistans: *Ne vous alarmez pas; s'il a protégé le peuple de* DIEU *tant qu'il a été parmi nous, il le protégera bien davantage à présent qu'il est monté au ciel, où il sera assis à la droite de* JESUS-CHRIST. Le fanatisme était si puissant, & *Cromwell* si respecté que personne ne rit d'un pareil discours.

Quelques intérêts divers qui partageaſſent tous les eſprits, *Richard Cromwell* fut proclamé paiſiblement protecteur dans Londres. Le conſeil ordonna des funérailles plus magnifiques que pour aucun roi d'Angleterre. On choiſit pour modèle les ſolemnités pratiquées à la mort du roi d'Eſpagne *Philippe II.* Il eſt à remarquer qu'on avait repréſenté *Philippe II* en purgatoire pendant deux mois dans un appartement tendu de noir, éclairé de peu de flambeaux, & qu'enſuite on l'avait repréſenté dans le ciel, le corps ſur un lit brillant d'or, dans une ſalle tendue de même, éclairée de cinq cents flambeaux, dont la lumière renvoyée par des plaques d'argent égalait l'éclat du ſoleil. Tout cela fut pratiqué pour *Olivier Cromwell :* on le vit ſur ſon lit de parade, la couronne en tête & un ſceptre d'or à la main. Le peuple ne fit nulle attention ni à cette imitation d'une pompe catholique, ni à la profuſion. Le cadavre embaumé, que *Charles II* fit exhumer depuis & porter au gibet, fut enterré dans le tombeau des rois.

CHAPITRE CLXXXII.

De l'Angleterre ſous Charles II.

LE ſecond protecteur *Richard Cromwell*, n'ayant pas les qualités du premier, ne pouvait en avoir la fortune. Son ſceptre n'était point ſoutenu par l'epée ; & n'ayant ni l'intrépidité ni l'hypocriſie d'*Olivier*, il ne ſut ni ſe faire craindre de l'armée, ni en impoſer aux partis & aux ſectes qui diviſaient

l'Angleterre. Le conseil guerrier d'*Olivier Cromwell* brava d'abord *Richard*. Ce nouveau protecteur prétendit s'affermir en convoquant un parlement, dont une chambre composée d'officiers représentait les pairs d'Angleterre, & dont l'autre formée de députés anglais, écossais & irlandais, représentait les trois royaumes ; mais les chefs de l'armée le forcèrent de dissoudre ce parlement. Ils rétablirent eux-mêmes l'ancien parlement qui avait fait couper la tête à *Charles I*, & qu'ensuite *Olivier Cromwell* avait dissous avec tant de hauteur. Ce parlement était tout républicain, aussi-bien que l'armée. On ne voulait point de roi, mais on ne voulait pas non plus de protecteur. Ce parlement, qu'on appela le *croupion*, semblait idolâtre de la liberté ; & malgré son enthousiasme fanatique, il se flattait de gouverner, haïssant également les noms de roi, de protecteurs, d'évêques & de pairs, ne parlant jamais qu'au nom du peuple.

12 mai 1659. Les officiers demandèrent à la fois au parlement établi par eux que tous les partisans de la maison royale fussent à jamais privés de leurs emplois, & que *Richard Cromwell* fût privé du protectorat. Ils le traitaient honorablement, demandant pour lui vingt mille livres sterling de rente, & huit mille pour sa mère ; mais le parlement ne donna à *Richard Cromwell* que deux mille livres une fois payées, & lui ordonna de sortir dans six jours de la maison des rois ; il obéit sans murmure, & vécut en particulier paisible.

On n'entendait point parler alors des pairs ni des évêques. *Charles II* paraissait abandonné de tout le monde, aussi-bien que *Richard Cromwell* ; & on croyait dans toutes les cours de l'Europe que la

république anglaise subsisterait. Le célèbre *Monck*, officier-général sous *Cromwell*, fut celui qui rétablit le trône : il commandait en Ecosse l'armée qui avait subjugué le pays. Le parlement de Londres ayant voulu casser quelques officiers de cette armée, ce général se résolut à marcher en Angleterre pour tenter la fortune. Les trois royaumes alors n'étaient qu'une anarchie. Une partie de l'armée de *Monck* restée en Ecosse ne pouvait la tenir dans la sujétion. L'autre partie, qui suivait *Monck* en Angleterre, avait en tête celle de la république. Le parlement redoutait ces deux armées, & voulait en être le maître. Il y avait là de quoi renouveler toutes les horreurs des guerres civiles.

Monck ne se sentant pas assez puissant pour succéder aux deux protecteurs forma le dessein de rétablir la famille royale ; & au lieu de répandre du sang, il embrouilla tellement les affaires par ses négociations qu'il augmenta l'anarchie, & mit la nation au point de désirer un roi. A peine y eut-il du sang répandu. *Lambert*, un des généraux de *Cromwell*, & des plus ardens républicains, voulut en vain renouveler la guerre ; il fut prévenu avant qu'il eût rassemblé un assez grand nombre des anciennes troupes de *Cromwell*, & fut battu & pris par celles de *Monck*. On assembla un nouveau parlement. Les pairs, si long-temps oisifs & oubliés, revinrent enfin dans la chambre-haute. Les deux chambres reconnurent *Charles II* pour roi, & il fut proclamé dans Londres.

Charles II, rappelé ainsi en Angleterre, sans y avoir contribué que de son consentement, & sans qu'on lui eût fait aucune condition, partit de Bréda où 8 mai 1660.

il était retiré. Il fut reçu aux acclamations de toute l'Angleterre : il ne paraiſſait pas qu'il y eût eu de guerre civile. Le parlement exhuma le corps d'*Olivier Cromwell*, d'*Ireton* ſon gendre, d'un nommé *Bradshaw*, préſident de la chambre, qui avait jugé *Charles I.* On les traîna au gibet ſur la claie. De tous les juges de *Charles I* qui vivaient encore il n'y en eut que dix qu'on exécuta ; aucun d'eux ne témoigna le moindre repentir, aucun ne reconnut le roi régnant : tous remercièrent DIEU *de mourir martyrs pour la plus juſte & la plus noble des cauſes.* Non ſeulement ils étaient de la faction intraitable des indépendans, mais de la ſecte des anabaptiſtes, qui attendaient fermement le ſecond avénement de JESUS-CHRIST, & la cinquième monarchie. (10)

Il n'y avait plus que neuf évêques en Angleterre ; le roi en completa bientôt le nombre. L'ordre ancien fut rétabli ; on vit les plaiſirs & la magnificence d'une cour ſuccéder à la triſte férocité qui avait régné ſi long-temps. *Charles II* introduiſit la galanterie & ſes fêtes dans le palais de Vittehall, ſouillé du ſang de ſon père. Les indépendans ne parurent plus ; les puritains furent contenus. L'eſprit de la nation parut d'abord ſi changé que la guerre civile précédente fut tournée en ridicule. Ces ſectes ſombres & ſévères,

(10) *Charles II* eût montré une meilleure politique en ne permettant aucune recherche contre ces miſerables, & en ne leur laiſſant pas l'honneur de mourir avec un courage qui diminuait l'horreur de leur crime. Il eût été plus noble de vaincre *Cromwell* que de faire traîner ſon cadavre ſur la claie. On a prétendu que *Charles II* avait même payé des aſſaſſins pour faire périr quelques-uns des meurtriers qui s'étaient retirés dans les pays étrangers. Cette conduite augmenta la haine du parti qui avait détrôné ſon père, parti dont les reſtes troublèrent ſon règne & contribuèrent à l'expulſion de ſa famille.

qui avaient mis tant d'enthousiasme dans les esprits, furent l'objet de la raillerie des courtisans & de toute la jeunesse.

Le théisme, dont le roi fesait une profession assez ouverte, fut la religion dominante au milieu de tant de religions. Ce théisme a fait depuis des progrès prodigieux dans le reste du monde. Le comte de *Shaftesburi*, le petit-fils du ministre, l'un des plus grands soutiens de cette religion, dit formellement dans ses *caractéristiques* qu'on ne saurait trop respecter ce grand nom de *Théiste*. Une foule d'illustres écrivains en ont fait profession ouverte. La plupart des sociniens se sont enfin rangés à ce parti. On reproche à cette secte si étendue de n'écouter que la raison, & d'avoir secoué le joug de la foi : il n'est pas possible à un chrétien d'excuser leur indocilité: mais la fidélité de ce grand tableau que nous traçons de la vie humaine ne permet pas qu'en condamnant leur erreur, on ne rende justice à leur conduite. Il faut avouer que de toutes les sectes c'est la seule qui n'ait point troublé la société par des disputes, la seule qui en se trompant ait toujours été sans fanatisme ; il est impossible même qu'elle ne soit pas paisible. Ceux qui la professent sont unis avec tous les hommes, dans le principe commun à tous les siècles & à tous les pays, dans l'adoration d'un seul DIEU ; ils diffèrent des autres hommes, en ce qu'ils n'ont ni dogmes ni temples, ne croyant qu'un DIEU juste, tolérant tout le reste & découvrant rarement leur sentiment. Ils disent que cette religion pure est aussi ancienne que le monde, qu'elle était celle du peuple hébreu avant que *Moïse* lui donnât un

Théisme.

culte particulier. Ils se fondent sur ce que les lettrés de la Chine l'ont toujours professée ; mais ces lettrés de la Chine ont un culte public, & les théistes d'Europe n'ont qu'un culte secret, chacun adorant DIEU en particulier, & ne sefant aucun scrupule d'assister aux cérémonies publiques ; du moins, il n'y a eu jusqu'ici qu'un très-petit nombre de ceux qu'on nomme *unitaires* qui se soient assemblés ; mais ceux-là se disent chrétiens primitifs plutôt que théistes.

Théistes.

Société royale rend service à l'esprit humain.

La société royale de Londres déjà formée, mais qui ne s'établit par des lettres patentes qu'en 1660, commença à adoucir les mœurs en éclairant les esprits. Les belles-lettres renaquirent & se perfectionnèrent de jour en jour. On n'avait guère connu du temps de *Cromwell* d'autre science & d'autre littérature que celle d'appliquer des passages de l'ancien & du nouveau testament aux dissentions publiques, & aux révolutions les plus atroces. On s'appliqua alors à connaître la nature, & à suivre la route que le chancelier *Bacon* avait montrée. La science des mathématiques fut portée bientôt à un point que les *Archimède* n'auraient pu même deviner. Un grand-homme a connu enfin les lois primitives, jusqu'alors cachées, de la constitution générale de l'univers ; & tandis que toutes les autres nations se repaissaient de fables, les Anglais trouvèrent les plus sublimes vérités. Tout ce que les recherches de plusieurs siècles avaient appris en physique n'approchait pas de la seule découverte de la nature de la lumière. Les progrès furent rapides & immenses en vingt ans : c'est-là un mérite, une gloire qui ne passeront

passeront jamais. Le fruit du génie & de l'étude reste ; & les effets de l'ambition, du fanatisme & des passions s'anéantissent avec les temps qui les ont produits. L'esprit de la nation acquit, sous le règne de *Charles II*, une réputation immortelle, quoique le gouvernement n'en eût point.

Esprit français à la cour.

L'esprit français qui régnait à la cour la rendit aimable & brillante ; mais en l'assujettissant à des mœurs nouvelles, elle l'asservit aux intérêts de *Louis XIV;* & le gouvernement anglais, vendu longtemps à celui de France, fit quelquefois regretter le temps où l'usurpateur *Cromwell* rendait sa nation respectable.

Revenu du roi.

Le parlement d'Angleterre & celui d'Ecosse rétablis s'empressèrent d'accorder au roi, dans chacun de ces deux royaumes, tout ce qu'ils pouvaient lui donner, comme une espèce de réparation du meurtre de son père. Le parlement d'Angleterre surtout, qui seul pouvait le rendre puissant, lui assigna un revenu de douze cents mille livres sterling, pour lui & pour toutes les parties de l'administration, indépendamment des fonds destinés pour la flotte ; jamais *Elisabeth* n'en avait eu tant. Cependant *Charles II* prodigue fut toujours indigent. La nation ne lui pardonna pas de vendre pour moins de deux cents quarante mille livres sterling Dunkerque, acquise par les négociations & les armes de *Cromwell*.

La guerre qu'il eut d'abord contre les Hollandais fut très-onéreuse, puisqu'elle coûta sept millions & demi de livres sterling au peuple ; & elle fut honteuse, puisque l'amiral *Ruyter* entra jusque dans le port de Chatam, & y brûla les vaisseaux anglais.

Accidens. Des accidens funeſtes ſe mêlèrent à ces déſaſtres.

1660. Une peſte ravagea Londres au commencement de ce règne, & la ville preſque entière fut détruite par un incendie. Ce malheur, arrivé après la contagion & au fort d'une guerre malheureuſe contre la Hollande, paraiſſait irréparable; cependant, à l'étonnement de l'Europe, Londres fut rebâtie en trois années beaucoup plus belle, plus régulière, plus commode qu'elle n'était auparavant. Un ſeul impôt ſur le charbon, & l'ardeur des citoyens ſuffirent à ce travail immenſe. Ce fut un grand exemple de ce que peuvent les hommes, & qui rend croyable ce qu'on rapporte des anciennes villes de l'Aſie & de l'Egypte, conſtruites avec tant de célérité.

Ni ces accidens, ni ces travaux, ni la guerre de 1672 contre la Hollande, ni les cabales dont la cour & le parlement furent remplis, ne dérobèrent rien aux plaiſirs & à la gaieté que *Charles II* avait amenés en Angleterre, comme des productions du climat de la France, où il avait demeuré pluſieurs années. Une maîtreſſe françaiſe, l'eſprit français & ſurtout l'argent de la France dominaient à la cour.

Troubles; conjuration nommée *papiſte*. Malgré tant de changemens dans les eſprits, ni l'amour de la liberté & de la faction ne changea dans le peuple, ni la paſſion du pouvoir abſolu dans le roi & dans le duc d'*Yorck* ſon frère. On vit enfin au milieu des plaiſirs la confuſion, la diviſion, la haine des partis & des ſectes, déſoler encore les trois royaumes. Il n'y eut plus, à la vérité, de grandes guerres civiles comme du temps de *Cromwell;* mais une ſuite de complots, de conſpirations, de meurtres juridiques ordonnés en

vertu des lois interprétées par la haine, & enfin plusieurs assassinats auxquels la nation n'était point encore accoutumée, *funestèrent* (*) quelque temps le règne de *Charles II.* Il semblait, par son caractère doux & aimable, formé pour rendre sa nation heureuse, comme il fesait les délices de ceux qui l'approchaient. Cependant le sang coulait sur les échafauds sous ce bon prince comme sous les autres. La religion seule fut la cause de tant de désastres, quoique *Charles* fût très-philosophe.

Il n'avait point d'enfant ; & son frère, héritier présomptif de la couronne, avait embrassé ce qu'on appelle en Angleterre la *secte papiste*, objet de l'exécration de presque tout le parlement & de la nation. Dès qu'on fut cette défection, la crainte d'avoir un jour un papiste pour roi aliéna presque tous les esprits. Quelques malheureux de la lie du peuple, apostés par la faction opposée à la cour, dénoncèrent une conspiration bien plus étrange encore que celle des poudres. Ils affirmèrent par serment que les papistes devaient tuer le roi, & donner la couronne à son frère ; que le pape *Clément X*, dans une congrégation qu'on appelle de *la propagande*, avait déclaré en 1675 que le royaume d'Angleterre appartenait aux papes, par un droit imprescriptible ; qu'il en donnait la lieutenance au jésuite *Oliva*, général de l'ordre ; que ce jésuite remettait son autorité au duc d'*Yorck*, vassal du pape ; qu'on devait lever une armée en Angleterre pour détrôner *Charles II ;* que le jésuite *la Chaise*, confesseur de

Horreurs ridicules.

(*) Ce terme italien exprime mieux que tout autre ce qu'il veut dire.

Louis XIV, avait envoyé dix mille louis d'or à Londres pour commencer les opérations; que le jésuite *Comiers* avait acheté un poignard une livre sterling pour assassiner le roi, & qu'on en avait offert dix mille à un médecin pour l'empoisonner. Ils produisaient les noms & les commissions de tous les officiers que le général des jésuites avait nommés pour commander l'armée papiste.

Jamais accusation ne fut plus absurde. Le fameux irlandais qui voyait, à cinquante pieds sous terre, la femme qui accoucha tous les huit jours d'un lapin dans Londres, celui qui promit à la ville assemblée d'entrer dans une bouteille de deux pintes, & parmi nous l'affaire de notre bulle *Unigenitus*, nos convulsions & nos accusations contre les philosophes, n'ont pas été plus ridicules. Mais quand les esprits sont échauffés, plus une opinion est impertinente, plus elle a de crédit.

Toute la nation fut alarmée. La cour ne put empêcher le parlement de procéder avec la sévérité la plus prompte. Il se mêla une vérité à tous ces mensonges incroyables, & dès-lors tous ces mensonges parurent vrais. Les délateurs prétendaient que le général des jésuites avait nommé pour son secrétaire d'Etat en Angleterre un nommé *Coleman*, attaché au duc d'*Yorck*; on saisit les papiers de ce *Coleman*, on trouva des lettres de lui au père *la Chaise*, conçues en ces termes :

Nous poursuivons une grande entreprise, il s'agit de convertir trois royaumes, & peut-être de détruire à jamais l'hérésie; nous avons un prince zélé, &c.... Il faut envoyer

beaucoup d'argent au roi : l'argent eſt la logique qui perſuade tout à notre cour.

Il eſt évident par ces lettres que le parti catholique voulait avoir le deſſus ; qu'il attendait beaucoup du duc d'*Yorck;* que le roi lui-même favoriſerait les catholiques, pourvu qu'on lui donnât de l'argent ; qu'enfin les jéſuites feſaient tout ce qu'ils pouvaient pour ſervir le pape en Angleterre. Tout le reſte était manifeſtement faux ; les contradictions des délateurs étaient ſi groſſières qu'en tout autre temps on n'aurait pu s'empêcher d'en rire.

Mais les lettres de *Coleman*, & l'aſſaſſinat d'un de ſes juges firent tout croire des papiſtes. Pluſieurs accuſés périrent ſur l'échafaud ; cinq jéſuites furent pendus & écartelés. Si on s'était contenté de les juger comme perturbateurs du repos public, entretenant des correſpondances illicites, & voulant abolir la religion établie par la loi, leur condamnation eût été dans toutes les règles ; mais il ne fallait pas les pendre en qualité de capitaines & d'aumôniers de l'armée papale, qui devait ſubjuguer trois royaumes. Le zèle contre le papiſme fut porté ſi loin que la chambre des communes vota preſque unanimement l'excluſion du duc d'*Yorck*, & le déclara incapable d'être jamais roi d'Angleterre. Ce prince ne confirma que trop quelques années après la ſentence de la chambre des communes.

Supplices.

Duc d'*Yorck* exclu du trône.

L'Angleterre, ainſi que tout le Nord, la moitié de l'Allemagne, les ſept Provinces-Unies, & les trois quarts de la Suiſſe s'étaient contentés juſque-là de regarder la religion catholique romaine comme une idolâtrie : mais cette flétriſſure n'avait encore paſſé

Le catholiciſme déclaré idolâtrie.

nulle part en loi de l'État. Le parlement d'Angleterre ajouta à l'ancien ſerment du teſt l'obligation d'abhorrer le papiſme comme une idolâtrie.

Quelles révolutions dans l'eſprit humain! Les premiers chrétiens accuſèrent le ſénat de Rome d'adorer des ſtatues qu'il n'adorait certainement pas. Le chriſtianiſme ſubſiſta trois cents ans ſans images; douze empereurs chrétiens traitèrent d'idolâtres ceux qui priaient devant des figures de ſaints. Ce culte fut reçu enſuite dans l'Occident & dans l'Orient, abhorré après dans la moitié de l'Europe. Enfin Rome chrétienne, qui fonde ſa gloire ſur la deſtruction de l'idolâtrie, eſt miſe au rang des païens par les lois d'une nation puiſſante, reſpectée aujourd'hui dans l'Europe.

L'enthouſiaſme de la nation ne ſe borna pas à des démonſtrations de haine & d'horreur contre le papiſme; les accuſations, les ſupplices continuèrent.

Ce qu'il y eut de plus déplorable, ce fut la mort du lord *Stafford*, vieillard zélé pour l'Etat, attaché au roi, mais retiré des affaires, & achevant ſa carrière honorable dans l'exercice paiſible de toutes les vertus. Il paſſait pour papiſte, & ne l'était pas. Les délateurs l'accuſèrent d'avoir voulu engager l'un d'eux à tuer le roi. L'accuſateur ne lui avait jamais parlé, & cependant il fut cru; l'innocence du lord *Stafford* parut en vain dans tout ſon jour; il fut condamné, & le roi n'oſa lui donner ſa grâce: faibleſſe infâme, dont ſon père avait été coupable & qui perdit ſon père. Cet exemple prouve que la tyrannie d'un corps eſt toujours plus impitoyable

que celle d'un roi : il y a mille moyens d'appaiſer un prince ; il n'y en a point d'adoucir la férocité d'un corps entraîné par les préjugés. Chaque membre, enivré de cette fureur commune, la reçoit & la redouble dans les autres membres, & ſe porte à l'inhumanité ſans crainte, parce que perſonne ne répond pour le corps entier.

Pendant que les papiſtes & les anglicans donnaient à Londres cette ſanglante ſcène, les presbytériens d'Ecoſſe en donnaient une non moins abſurde, & plus abominable. Ils aſſaſſinèrent l'archevêque de St André, primat d'Ecoſſe ; car il y avait encore des évêques dans ce pays, & l'archevêque de St André avait conſervé ſes prérogatives. Les presbytériens aſſemblèrent le peuple après cette belle action, & la comparèrent hautement dans leurs ſermons à celle de *Jahel*, d'*Aod* & de *Judith*, auxquelles elle reſſemblait en effet. Ils menèrent leurs auditeurs au ſortir du ſermon, tambour battant, à Glaſcow, dont ils s'emparèrent. Ils jurèrent de ne plus obéir au roi comme chef ſuprême de l'Egliſe anglicane ; de ne reconnaître jamais ſon frère pour roi, de n'obéir qu'au Seigneur, & d'immoler au Seigneur tous les prélats qui s'oppoſeraient aux ſaints.

Le roi fut obligé d'envoyer contre les ſaints le 1679.
duc de *Montmouth* ſon fils naturel, avec une petite armée. Les presbytériens marchèrent contre lui au nombre de huit mille hommes, commandés par des miniſtres du St Evangile. Cette armée s'appelait l'*armée du Seigneur*. Il y avait un vieux miniſtre qui monta ſur un petit tertre, & qui ſe fit ſoutenir les

mains comme *Moyse*, pour obtenir une victoire sûre. L'armée du Seigneur fut mise en déroute dès les premiers coups de canon. On fit douze cents prisonniers. Le duc de *Montmouth* les traita avec humanité; il ne fit pendre que deux prêtres, & donna la liberté à tous les prisonniers qui voulurent jurer de ne plus troubler la patrie au nom de DIEU; neuf cents firent le serment, trois cents jurèrent qu'il valait mieux obéir à DIEU qu'aux hommes, & qu'ils aimaient mieux mourir que de ne pas tuer les anglicans & les papistes. On les transporta en Amérique, & leur vaisseau ayant fait naufrage, ils reçurent au fond de la mer la couronne du martyre.

Cet esprit de vertige dura encore quelque temps en Angleterre, en Ecosse, en Irlande: mais enfin, le roi appaisa tout, moins par sa prudence, peut-être, que par son caractère aimable, dont la douceur & les grâces prévalurent, & changèrent insensiblement la férocité atrabilaire de tant de factieux en des mœurs plus sociables.

Charles II paraît être le premier roi d'Angleterre qui ait acheté par des pensions secrètes les suffrages des membres du parlement; du moins dans un pays où il n'y a presque rien de secret cette méthode n'avait jamais été publique; on n'avait point de preuve que les rois ses prédécesseurs eussent pris ce parti, qui abrège les difficultés, & qui prévient les contradictions.

Le second parlement convoqué en 1679 procéda contre dix-huit membres des communes du parlement précédent, qui avait duré dix-huit années. On leur reprocha d'avoir reçu des pensions; mais comme

il n'y avait point de loi qui défendît de recevoir des gratifications de son souverain, on ne put les poursuivre.

Cependant *Charles II* voyant que la chambre des communes, qui avait détrôné & fait mourir son père, voulait déshériter son frère de son vivant, & craignant pour lui-même les suites d'une telle entreprise, cassa le parlement, & régna sans en assembler désormais. Plus de parlement.

Tout fut tranquille dès le moment que l'autorité royale & la parlementaire ne se choquèrent plus. Le roi fut réduit enfin à vivre avec économie de son revenu, & d'une pension de cent mille livres sterling, que lui fesait *Louis XIV*. Il entretenait seulement quatre mille hommes de troupes, & on lui reprochait cette garde comme s'il eût eu sur pied une puissante armée. Les rois n'avaient communément avant lui que cent hommes pour leur garde ordinaire. 1681.

On ne connut alors en Angleterre que deux partis politiques, celui des *Torys* qui embrassaient une soumission entière aux rois, & celui des *Wighs* qui soutenaient les droits des peuples, & qui limitaient ceux du pouvoir souverain. Ce dernier parti l'a presque toujours emporté sur l'autre.

Mais ce qui a fait la puissance de l'Angleterre, c'est que tous les partis ont également concouru depuis le temps d'*Elisabeth* à favoriser le commerce. Le même parlement qui fit couper la tête à son roi fut occupé d'établissemens maritimes, comme si on eût été dans les temps les plus paisibles. Le sang de *Charles I* était encore fumant, quand ce parlement, quoique presque tout composé de fanatiques, Etat florissant de l'Angleterre.

fit en 1650 le fameux acte de la navigation, qu'on attribue au seul *Cromwell*, & auquel il n'eut d'autre part que celle d'en être fâché, parce que cet acte très-préjudiciable aux Hollandais fut une des causes de la guerre entre l'Angleterre & les sept provinces, & que cette guerre, en portant toutes les grandes dépenses du côté de la marine, tendait à diminuer l'armée de terre dont *Cromwell* était général. Cet acte de la navigation a toujours subsisté dans toute sa force. L'avantage de cet acte consiste à ne permettre qu'aucun vaisseau étranger puisse apporter en Angleterre des marchandises qui ne sont pas du pays auquel appartient le vaisseau. (11)

(11) On voulut par cet acte punir les Hollandais des gains qu'ils fesaient en fournissant à l'Angleterre les marchandises étrangères. L'économie qu'ils savaient mettre dans les frais de transport leur permettait de les donner à un prix plus bas que les négocians nationaux ou les commerçans du pays même dont les denrées étaient tirées : ainsi cet acte n'eut d'autre effet que de faire payer aux Anglais les marchandises étrangères un peu plus cher, & d'augmenter le prix des transports par mer. La jalousie des marchands anglais fit porter cette loi, que l'on a regardée depuis comme le fruit d'une profonde politique. M. de *Voltaire*, qui n'avait point fait son étude principale des principes du commerce, se conforme ici à l'opinion commune; mais en partageant cette opinion, il n'en assigne pas moins, dans l'article suivant, les véritables causes de la richesse de l'Angleterre.

Quant à la prime proposée pour encourager l'exportation des grains, elle a deux inconvéniens; l'un d'être un impôt levé sur la nation, l'autre d'élever un peu le prix moyen du blé pour l'Angleterre, comparée aux autres nations : mais ces deux inconvéniens sont peu sensibles. Cette loi n'a d'ailleurs aucun avantage, qu'une liberté absolue n'eût procuré plus surement & plus complètement encore. Il est possible cependant que la faiblesse du gouvernement anglais, contre toute insurrection populaire, rende les emmagasinemens peu sûrs. Alors la loi pourrait être un véritable encouragement pour la culture; mais elle serait alors un remède qu'on oppose à un vice regardé comme incurable; & quelque bon que puisse être ce remède, il vaudrait mieux n'en avoir pas besoin.

Il y eut dès le temps de la reine *Elisabeth* une compagnie des Indes, antérieure même à celle de Hollande, & on en forma même encore une nouvelle du temps du roi *Guillaume*. Depuis 1597 jusqu'en 1612, les Anglais furent seuls en possession de la pêche de la baleine ; mais leurs plus grandes richesses vinrent toujours de leurs troupeaux. D'abord ils ne furent que vendre les laines ; mais depuis *Elisabeth* ils manufacturèrent les plus beaux draps de l'Europe. L'agriculture long-temps négligée leur a tenu lieu enfin des mines du Potose. La culture des terres a été surtout encouragée, lorsqu'on a commencé en 1689 à donner des récompenses à l'exportation des grains. Le gouvernement a toujours accordé depuis ce temps-là cinq schellings pour chaque mesure de froment portée à l'étranger, lorsque cette mesure, qui contient vingt-quatre boisseaux de Paris, ne vaut à Londres que deux livres huit sous sterling. La vente de tous les autres grains a été encouragée à proportion ; & dans les derniers temps il a été prouvé dans le parlement que l'exportation des grains avait valu en quatre années cent soixante-dix millions trois cents trente mille livres de France.

Commerce.

Agriculture.

L'Angleterre n'avait pas encore toutes ces grandes ressources du temps de *Charles II :* elle était encore tributaire de l'industrie de la France, qui tirait d'elle plus de huit millions chaque année par la balance du commerce. Les manufactures de toiles, de glaces, de cuivre, d'airain, d'acier, de papier, de chapeaux même, manquaient aux Anglais. C'est la révocation

de l'édit de Nantes qui leur a donné presque toute cette nouvelle industrie.

On peut juger par ce seul trait si les flatteurs de *Louis XIV* ont eu raison de le louer d'avoir privé la France de citoyens utiles. Aussi en 1687 la nation anglaise, sentant de quel avantage lui seraient les ouvriers français réfugiés chez elle, leur a donné quinze cents mille francs d'aumônes, & a nourri treize mille de ces nouveaux citoyens dans la ville de Londres, aux dépens du public, pendant une année entière.

Cette application au commerce dans une nation guerrière l'a mise enfin en état de soudoyer une partie de l'Europe contre la France. Elle a de nos jours multiplié son crédit, sans augmenter ses fonds, au point que les dettes de l'Etat aux particuliers ont monté à cent de nos millions de rente. C'est précisément la situation où s'est trouvé le royaume de France, dans lequel l'Etat sous le nom du roi doit à peu près la même somme par année aux rentiers & à ceux qui ont acheté des charges. Cette manœuvre inconnue à tant d'autres nations, & surtout à celles de l'Asie, a été le triste fruit de nos guerres, & le dernier effort de l'industrie politique; industrie non moins dangereuse que la guerre même. Ces dettes de la France & de l'Angleterre sont depuis augmentées prodigieusement.

CHAPITRE CLXXXIII.

De l'Italie, & principalement de Rome, à la fin du seizième siècle. Du concile de Trente. De la réforme du calendrier &c.

AUTANT la France & l'Allemagne furent bouleversées à la fin du seizième & au commencement du dix-septième siecle, languissantes, sans commerce, privées des arts & de toute police, abandonnées à l'anarchie; autant les peuples d'Italie commencèrent en général à jouir du repos, & cultivèrent à l'envi les arts de goût, qui ailleurs étaient ignorés, ou grossièrement exercés. Naples & Sicile furent sans révolutions; on n'y eut même aucune inquiétude. Quand le pape *Paul IV*, poussé par ses neveux, voulut ôter ces deux royaumes à *Philippe II* par les armes de *Henri II* roi de France, il prétendait les transférer au duc d'Anjou, qui fut depuis *Henri III*, moyennant vingt mille ducats de tribut annuel au lieu de six mille, & surtout à condition que ses neveux y auraient des principautés considérables & indépendantes.

Papes veulent avoir Naples.

Ce royaume était alors le seul au monde qui fût tributaire. On prétendait que la cour de Rome voulait qu'il cessât de l'être, & qu'il fût enfin réuni au St Siége; ce qui aurait pu rendre les papes assez puissans pour tenir en maîtres la balance de l'Italie. Mais il était impossible que ni *Paul IV* ni toute l'Italie ensemble ôtassent Naples à *Philippe II*, pour

l'ôter ensuite au roi de France, & dépouiller les deux plus puissans monarques de la chrétienté. L'entreprise de *Paul IV* ne fut qu'une témérité malheureuse. Le fameux duc d'*Albe*, alors vice-roi de Naples, insulta aux démarches de ce pontife, en fesant fondre les cloches & tout le bronze de Bénévent qui appartenait au St Siége, pour en faire des canons. Cette guerre fut presque aussitôt finie que commencée. Le duc d'*Albe* se flattait de prendre Rome, comme elle avait été prise sous *Charles-Quint*, & du temps des *Othons*, & d'*Arnoud*, & de tant d'autres; mais il alla au bout de quelques mois baiser les pieds du pontife; on rendit les cloches à Bénévent, & tout fut fini.

Cardinaux pendus, mars 1560.

Ce fut un spectacle affreux après la mort de *Paul IV* que la condamnation de ses deux neveux, le prince de *Palliano*, & le cardinal *Caraffa*: le sacré collége vit avec horreur ce cardinal, condamné par les ordres de *Pie IV*, mourir par la corde, comme était mort le cardinal *Poli* sous *Léon X;* mais une action de cruauté ne fit pas un règne cruel, & la nation romaine ne fut pas tyrannisée: elle se plaignit seulement que le pape vendît les charges du palais, abus qui augmenta dans la suite.

Concile de Trente. 1563.

Le concile de Trente fut terminé sous *Pie IV* d'une manière paisible; (*a*) il ne produisit aucun effet nouveau ni parmi les catholiques qui croyaient tous les articles de foi enseignés par ce concile, ni parmi les protestans qui ne les croyaient pas: il ne changea rien aux usages des nations catholiques,

(*a*) La rédaction des disputes & des actes de ce concile se trouve au chapitre CLXXII.

qui adoptaient quelques règles de discipline différentes de celles du concile.

La France surtout conserva ce qu'on appelle les libertés de son Eglise, qui sont en effet les libertés de sa nation. Vingt-quatre articles, qui choquent les droits de la juridiction civile, ne furent jamais adoptés en France : les principaux de ces articles donnaient aux seuls évêques l'administration de tous les hôpitaux, attribuaient au seul pape le jugement des causes criminelles de tous les évêques, soumettaient les laïques en plusieurs cas à la juridiction épiscopale. Voilà pourquoi la France rejeta toujours le concile dans la discipline qu'il établit. Les rois d'Espagne le reçurent dans tous leurs Etats avec le plus grand respect & les plus grandes modifications, mais secrètes & sans éclat. Venise imita l'Espagne. Les catholiques d'Allemagne demandèrent encore l'usage de la coupe & le mariage des prêtres. *Pie IV* accorda la communion sous les deux espèces, par des brefs à l'empereur *Maximilien II* & à l'archevêque de Mayence ; mais il fut inflexible sur le célibat des prêtres. L'histoire des papes en donne pour raison que *Pie IV*, étant délivré du concile, n'en avait plus rien à craindre : *de-là vient*, ajoute l'auteur, *que ce pape, qui violait les lois divines & humaines, feſait le ſcrupuleux ſur le célibat.* Il est très-faux que *Pie IV* violât les lois divines & humaines ; & il est très-évident qu'en conservant l'ancienne discipline du célibat sacerdotal depuis si long-temps établie dans l'Occident, il se conformait à une opinion devenue une loi de l'Eglise.

Libertés gallicanes.

Tous les autres usages de la discipline ecclésiastique

particulière à l'Allemagne subsistèrent. Les questions préjudiciables à la puissance séculière ne réveillèrent plus ces guerres qu'elles avaient autrefois fait naître. Il y eut toujours des difficultés, des épines entre la cour de Rome & les cours catholiques; mais le sang ne coula point pour ces petits démêlés. L'interdit de Venise sous *Paul V* a été depuis la seule querelle éclatante. Les guerres de religion en Allemagne & en France occupaient alors assez; & la cour de Rome ménageait d'ordinaire les souverains catholiques, de peur qu'ils ne devinssent protestans. Malheur seulement aux princes faibles, quand ils avaient en tête un prince puissant comme *Philippe*, qui était le maître au conclave!

Italie sans police.

Il manqua à l'Italie la police générale: ce fut-là son véritable fléau: elle fut infestée long-temps de brigands au milieu des arts & dans le sein de la paix, comme la Grèce l'avait été dans les temps sauvages. Des frontières du Milanais au fond du royaume de Naples, des troupes de bandits courans sans cesse d'une province à une autre, achetaient la protection des petits princes, ou les forçaient à les tolérer. On ne put les exterminer dans l'Etat du St Siége jusqu'au règne de *Sixte-Quint;* & après lui ils reparurent quelquefois. Ce fatal exemple encourageait les particuliers à l'assassinat: l'usage du stilet n'était que trop commun dans les villes, tandis que les bandits couraient les campagnes; les écoliers de Padoue s'étaient accoutumés à assommer les passans sous les arcades qui bordent les rues.

Malgré ces désordres trop communs, l'Italie était le pays le plus florissant de l'Europe, s'il n'était pas

le

le plus puissant. On n'entendait plus parler de ces guerres étrangères qui l'avaient désolée depuis le règne du roi de France *Charles VIII*, ni de ces guerres intestines de principauté contre principauté, & de ville contre ville : on ne voyait plus de ces conspirations autrefois si fréquentes. Naples, Venise, Rome, Florence attiraient les étrangers par leur magnificence & par la culture de tous les arts. Les plaisirs de l'esprit n'étaient encore bien connus que dans ce climat. La religion s'y montrait aux peuples sous un appareil imposant, nécessaire aux imaginations sensibles. Ce n'était qu'en Italie qu'on avait élevé des temples dignes de l'antiquité ; & St Pierre de Rome les surpassait tous. Si les pratiques superstitieuses de fausses traditions, des miracles supposés subsistaient encore, les sages les méprisaient, & savaient que les abus ont été de tous les temps l'amusement de la populace.

Arts cultivés.

Peut-être les écrivains ultramontains, qui ont tant déclamé contre ces usages, n'ont pas assez distingué entre le peuple & ceux qui le conduisent. Il n'aurait pas fallu mépriser le sénat de Rome, parce que les malades guéris par la nature tapissaient de leurs offrandes les temples d'*Esculape*, parce que mille tableaux votifs de voyageurs échappés aux naufrages ornaient ou défiguraient les autels de *Neptune*, & que dans Egnatia l'encens brûlait & fumait de lui-même sur une pierre sacrée. Plus d'un protestant, après avoir goûté les délices du séjour de Naples, s'est répandu en invectives contre les trois miracles qui sont à jour nommé dans cette ville, quand le sang de *St Janvier*, de *St Jean-Baptiste* & de *St Etienne*,

Superstitions

conſervé dans des bouteilles, ſe liquéfie étant approché de leurs têtes. Ils accuſent ceux qui préſident à ces égliſes d'imputer à la Divinité des prodiges inutiles. Le ſavant & ſage *Addiſſon* dit qu'il n'a jamais vu *a more blouding trik* un tour plus groſſier. Tous ces auteurs pouvaient obſerver que ces inſtitutions ne nuiſent point aux mœurs, qui doivent être le principal objet de la police civile & eccléſiaſtique; que probablement les imaginations ardentes des climats chauds ont beſoin de ſignes viſibles qui les mettent continuellement ſous la main de la Divinité; & qu'enfin ces ſignes ne pouvaient être abolis que quand ils ſeraient mépriſés du même peuple qui les révère. (12)

(12) Ces ſuperſtitions ne nous paraiſſent pas auſſi indifférentes qu'à M. de *Voltaire*. Comme le miracle réuſſit ou manque au gré du charlatan qui eſt chargé de le faire, & que le peuple entre en fureur lorſqu'il ne réuſſit pas; le clergé de Naples a le pouvoir d'exciter à ſon gré des ſéditions parmi une populace nombreuſe, dénuée de toute morale, que le ſang n'effraie pas, & qui n'a rien à perdre. Enſorte que la cérémonie de la liquéfaction met abſolument le gouvernement de Naples dans la dépendance des prêtres. Toute réforme, toute loi qui déplait aux prêtres devient impoſſible à établir. Il faudrait éclairer le peuple; mais ſi un miniſtre était ſoupçonné d'en avoir l'idée, le miracle manquerait, & il ſe verrait expoſé à toute la fureur du peuple.

Un ſeigneur napolitain avait imaginé de faire le miracle chez lui, ce moyen était un des plus ſûrs pour le faire tomber; mais le gouvernement eut peur des prêtres & on lui défendit de continuer. Son ſecret ſe trouve décrit dans les mémoires de l'académie des ſciences de Paris, 1757; mais il n'eſt pas ſûr que ce ſoit exactement le même que celui des prêtres.

Eſpérons qu'un archevêque de Naples aura quelque jour aſſez de véritable piété & de courage pour avouer que ſes prédéceſſeurs & ſon clergé ont abuſé de la crédulité du peuple, pour révéler toute la fraude, & en expoſer le ſecret au grand jour.

Il eſt bon de ſavoir que, ſi le miracle eſt retardé, il arrive ſouvent que le peuple s'en prend aux étrangers qui ſe trouvent dans l'égliſe, &

A *Pie IV* succéda ce dominicain *Ghisleri*, *Pie V*, si haï dans Rome même, pour y avoir fait exercer avec trop de cruauté le ministère de l'inquisition, publiquement combattu ailleurs par les tribunaux séculiers. La fameuse bulle, *In Cœnâ Domini*, émanée sous *Paul III*, & publiée par *Pie V*, dans laquelle on brave tous les droits des souverains, révolta plusieurs cours, & fit élever contr'elle les voix de plusieurs universités. *Pie V.*

L'extinction de l'ordre des *humiliés* fut un des principaux événemens de son pontificat. Les religieux de cet ordre, établis principalement au Milanais, vivaient dans le scandale; *St Charles Borromée*, archevêque de Milan, voulut les réformer; quatre d'entr'eux conspirèrent contre sa vie; l'un des quatre lui tira un coup d'arquebuse dans son palais, pendant qu'il faisait sa prière. Ce saint homme qui ne fut que légérement blessé demanda au pape la grâce des coupables: mais le pape punit leur attentat par le dernier supplice, & abolit l'ordre entier. Ce pontife envoya quelques troupes en France au secours du roi *Charles IX* contre les huguenots de son royaume. Elles se trouvèrent à la bataille de Moncontour. Le gouvernement de la France était alors parvenu à cet excès de subvertissement, que deux mille soldats du pape étaient un secours utile. *St Charles Borromée.* 1571.

Mais ce qui consacra la mémoire de *Pie V*, ce fut son empressement à défendre la chrétienté contre

qu'il soupçonne d'être des hérétiques. Alors ils sont obligés de se retirer, & quelquefois le peuple les poursuit à coups de pierres. Il n'y a pas quinze ans que M. le prince de *S.* & M. le comte de *C.* essuyèrent ce traitement, sans se l'être attiré par aucune indiscrétion.

les Turcs, & l'ardeur dont il preſſa l'armement de la flotte qui gagna la bataille de Lépante. Son plus bel éloge vint de Conſtantinople même, où l'on fit des réjouiſſances publiques de ſa mort.

Réforme du calendrier.

Grégoire XIII, *Buoncompagno*, ſucceſſeur de *Pie V*, rendit ſon nom immortel par la réforme du calendrier qui porte ſon nom; & en cela il imita *Jules Céſar*. Ce beſoin où les nations furent toujours de réformer l'année montre bien la lenteur des arts les plus néceſſaires. Les hommes avaient ſu ravager le monde d'un bout à l'autre, avant d'avoir ſu connaître les temps & régler leurs jours. Les anciens Romains n'avaient d'abord connu que dix mois lunaires & une année de trois cents quatre jours; enſuite leur année fut de trois cents cinquante-cinq. Tous les remèdes à cette fauſſe computation furent autant d'erreurs. Les pontifes, depuis *Numa Pompilius*, furent les aſtronomes de la nation, ainſi qu'ils l'avaient été chez les Babyloniens, chez les Egyptiens, chez les Perſes, chez preſque tous les peuples de l'Aſie. La ſcience des temps les rendait plus vénérables au peuple; rien ne conciliant plus l'autorité que la connaiſſance des choſes utiles inconnues au vulgaire.

Hiſtoire du calendrier.

Comme chez les Romains le ſuprême pontificat était toujours entre les mains d'un ſénateur, *Jules Céſar* en qualité de pontife réforma le calendrier autant qu'il le put; il ſe ſervit de *Soſigènes*, mathématicien grec d'Alexandrie. *Alexandre* avait tranſporté dans cette ville les ſciences & le commerce; c'était la plus célébre école de mathématiques, & c'était là que les Egyptiens, & même les Hébreux

avaient enfin puisé quelques connaissances réelles. Les Egyptiens avaient su auparavant élever des masses énormes de pierre ; mais les Grecs leur enseignèrent tous les beaux arts, ou plutôt les exercèrent chez eux sans pouvoir former d'élèves égyptiens. En effet on ne compte chez ce peuple d'esclaves efféminés aucun homme distingué dans les arts de la Grèce.

Les pontifes chrétiens réglèrent l'année ainsi que les pontifes de l'ancienne Rome, parce que c'était à eux d'indiquer les célébrations des fêtes. Le premier concile de Nicée en 325, voyant le dérangement que le temps apportait au calendrier de *Césa*r, consulta comme lui les Grecs d'Alexandrie ; ces Grecs répondirent que l'équinoxe du printemps arrivait alors le 21 mars ; & les pères réglèrent le temps de la fête de pâques suivant ce principe.

Deux légers mécomptes dans le calcul de *Jules Césa*r & dans celui des astronomes consultés par le concile augmentèrent dans la suite des siècles. Le premier de ces mécomptes vient du fameux nombre d'or de l'athénien *Méton ;* il donne dix-neuf années à la révolution par laquelle la lune revient au même point du ciel : il ne s'en manque qu'une heure & demie ; mépriſe insensible dans un siècle, & considérable après plusieurs siècles. Il en était de même de la révolution apparente du soleil, & des points qui fixent les équinoxes & les solstices. L'équinoxe du printemps au siècle du concile de Nicée arrivait le 21 mars ; mais au temps du concile de Trente, l'équinoxe avait avancé de dix jours, & tombait à l'onze de ce mois. La cause de cette précession

des équinoxes, inconnue à toute l'antiquité, n'a été découverte que de nos jours : cette cauſe eſt un mouvement particulier à l'axe de la terre, mouvement dont la période s'achève en vingt-cinq mille neuf cents années, & qui fait paſſer ſucceſſivement les équinoxes & les ſolſtices par tous les points du zodiaque. Ce mouvement eſt l'effet de la gravitation, dont le ſeul *Newton* a connu & calculé les phénomènes qui ſemblaient hors de la portée de l'eſprit humain.

Il ne s'agiſſait pas du temps de *Grégoire XIII* de ſonger à deviner la cauſe de cette préceſſion des équinoxes, mais de mettre ordre à la confuſion qui commençait à troubler ſenſiblement l'année civile. *Grégoire* fit conſulter tous les célèbres aſtronomes de l'Europe. Un médecin nommé *Lilio*, né à Rome, eut l'honneur de fournir la manière la plus ſimple & la plus facile de rétablir l'ordre de l'année, telle qu'on la voit dans le nouveau calendrier; il ne fallait que retrancher dix jours à l'année 1582, où l'on était pour lors, & prévenir le dérangement dans les ſiècles à venir par une précaution aiſée. Ce *Lilio* a été depuis ignoré; & le calendrier porte le nom du pape *Grégoire*, ainſi que le nom de *Soſigènes* fut couvert par celui de *Céſar*. Il n'en était pas ainſi chez les anciens Grecs, la gloire de l'invention demeurait aux artiſtes.

Réſiſtance au calendrier.

Grégoire XIII eut celle de preſſer la concluſion de cette réforme néceſſaire; il eut plus de peine à la faire recevoir par les nations qu'à la faire rédiger par les mathématiciens. La France réſiſta quelques mois; & enfin ſur un édit de *Henri III* enregiſtré

3 novembre 1582.

au parlement de Paris, on s'accoutuma à compter comme il le fallait ; mais l'empereur *Maximilien II* ne put perſuader à la diète d'Augsbourg que l'équinoxe était avancé de dix jours. On craignit que la cour de Rome en inſtruiſant les hommes ne prît le droit de les maîtriſer. Ainſi l'ancien calendrier ſubſiſta encore quelque temps chez les catholiques même de l'Allemagne. Les proteſtans de toutes les communions s'obſtinèrent à ne pas recevoir des mains du pape une vérité qu'il aurait fallu recevoir des Turcs, s'ils l'avaient propoſée.

Ambaſſade du Japon au pape, 1575.

Les derniers jours du pontificat de *Grégoire XIII* furent célébres par cette ambaſſade d'obédience qu'il reçut du Japon. Rome feſait des conquêtes ſpirituelles à l'extrémité de la terre, tandis qu'elle feſait tant de pertes en Europe. Trois rois ou princes du Japon, alors diviſé en pluſieurs ſouverainetés, envoyèrent chacun un de leurs plus proches parens ſaluer le roi d'Eſpagne *Philippe II* comme le plus puiſſant de tous les rois chrétiens, & le pape comme père de tous les rois. Les lettres de ces trois princes au pape commençaient toutes par un acte d'adoration envers lui. La première du roi de Bungo était écrite, *A l'adorable qui tient ſur terre la place du roi du ciel ;* elle finit par ces mots : *Je m'adreſſe avec crainte & reſpect à votre ſainteté, que j'adore & dont je baiſe les pieds très-ſaints.* Les deux autres diſent à peu près la même choſe. L'Eſpagne ſe flattait alors que le Japon deviendrait une de ſes provinces, & le St Siége voyait déjà le tiers de cet empire ſoumis à ſa juriſdiction eccléſiaſtique.

Le peuple romain eût été très-heureux ſous le

gouvernement de *Grégoire XIII*, si la tranquillité publique de ses Etats n'avait pas été quelquefois troublée par les bandits. Il abolit quelques impôts onéreux, & ne démembra point l'Etat en faveur de son bâtard, comme avaient fait quelques-uns de ses prédécesseurs. (13)

CHAPITRE CLXXXIV.

De Sixte-Quint.

LE règne de *Sixte-Quint* a plus de célébrité que celui de *Grégoire XIII* & de *Pie V*, quoique ces deux pontifes aient fait de grandes choses ; l'un s'étant signalé par la bataille de Lépante dont il fut le premier mobile, & l'autre par la réforme des temps. Il arrive quelquefois que le caractère d'un homme, & la singularité de son élévation arrêtent sur lui les yeux de la postérité plus que les actions mémorables des autres. La disproportion qu'on croit voir entre la naissance de *Sixte-Quint* fils d'un pauvre vigneron, & l'élévation à la dignité suprême, augmente sa réputation ; cependant nous avons vu que jamais une naissance obscure & basse ne fut regardée comme un obstacle au pontificat, dans une religion & dans une cour où toutes les places sont réputées le prix du mérite, quoiqu'elles soient aussi celui de

Papes nés dans l'obscurité.

(13) *Grégoire XIII* approuva le massacre de la St Barthélemi ; l'annonça dans un consistoire comme un événement consolant pour la religion, & voulut en consacrer & en éterniser le souvenir par un tableau qu'il fit placer dans son palais. Cette seule action suffit pour rendre sa mémoire à jamais exécrable.

la brigue. *Pie V* n'était guère d'une famille plus relevée ; *Adrien VI* fut le fils d'un artisan ; *Nicolas V* était né dans l'obscurité ; le père du fameux *Jean XXII* qui ajouta un troisième cercle à la tiare, & qui porta trois couronnes, sans posséder aucune terre, raccommodait des souliers à Cahors ; c'était le métier du père d'*Urbain IV*. *Adrien IV*, l'un des plus grands papes, fils d'un mendiant, avait été mendiant lui-même. L'histoire de l'Eglise est pleine de ces exemples, qui encouragent la simple vertu, & qui confondent la vanité humaine. Ceux qui ont voulu relever la naissance de *Sixte-Quint* n'ont pas songé qu'en cela ils rabaissaient sa personne ; ils lui ôtaient le mérite d'avoir vaincu les premières difficultés. Il y a plus loin d'un gardeur de porcs, tel qu'il le fut dans son enfance, aux simples places qu'il eut dans son ordre, que de ces places au trône de l'Eglise. On a composé sa vie à Rome sur des journaux qui n'apprennent que des dates, & sur des panégyriques qui n'apprennent rien : le cordelier qui a écrit la vie de *Sixte-Quint* commence par dire *qu'il a l'honneur de parler du plus haut, du meilleur, du plus grand des pontifes, des princes & des sages, du glorieux & de l'immortel Sixte.* Il s'ôte lui-même tout crédit par ce début.

Tempesti, cordelier, a écrit en cordelier.

L'esprit de *Sixte-Quint* & de son règne est la partie essentielle de son histoire : ce qui le distingue des autres papes, c'est qu'il ne fit rien comme les autres. Agir toujours avec hauteur, & même avec violence, quand il est un simple moine ; dompter tout d'un coup la fougue de son caractère, dès qu'il est cardinal ; se donner quinze ans pour incapable d'affaires, & surtout de régner, afin de déterminer un jour

en sa faveur les suffrages de tous ceux qui compteraient régner sous son nom ; reprendre toute sa hauteur au moment même qu'il est sur le trône ; mettre dans son pontificat une sévérité inouïe, & de la grandeur dans toutes ses entreprises ; embellir Rome, & laisser le trésor pontifical très-riche ; licencier d'abord les soldats, les gardes même de ses prédécesseurs, & dissiper les bandits par la seule force des lois, sans avoir de troupes ; se faire craindre de tout le monde par sa place & par son caractère ; c'est-là ce qui mit son nom parmi les noms illustres, du vivant même de *Henri IV* & d'*Elisabeth*. Les autres souverains risquaient alors leur trône, quand ils tentaient quelque entreprise sans le secours de ces nombreuses armées qu'ils ont entretenues depuis : il n'en était pas ainsi des souverains de Rome qui, réunissant le sacerdoce & l'Empire, n'avaient pas même besoin d'une garde.

Police de Rome.

Sixte-Quint se fit une grande réputation, en embellissant & en polissant Rome, comme *Henri IV* embellissait & polissait Paris : mais ce fut-là le moindre mérite de *Henri*, & c'était le premier de *Sixte*. Aussi ce pape fit en ce genre de bien plus grandes choses que le roi de France : il commandait à un peuple bien plus paisible, & alors infiniment plus industrieux ; & il avait dans les ruines & dans les exemples de l'ancienne Rome, & encore dans les travaux de ses prédécesseurs, tout l'encouragement à ses grands desseins.

Ouvrages des Romains.

Du temps des *Césars* romains, quatorze aqueducs immenses, soutenus sur des arcades, voituraient des fleuves entiers à Rome, l'espace de plusieurs milles,

& y entretenaient continuellement cent cinquante fontaines jailliſſantes, & cent dix-huit grands bains publics ; outre l'eau néceſſaire à ces mers artificielles, ſur leſquelles on repréſentait des batailles navales. Cent mille ſtatues ornaient les places publiques, les carrefours, les temples, les maiſons. On voyait quatre-vingt-dix coloſſes élevés ſur des portiques : quarante-huit obéliſques de marbre de granit, taillés dans la haute Egypte, étonnaient l'imagination, qui concevait à peine comment on avait pu tranſporter du tropique aux bords du Tibre ces maſſes prodigieuſes. Il reſtait aux papes de reſtaurer quelques aqueducs, de relever quelques obéliſques enſevelis ſous des décombres, de déterrer quelques ſtatues.

Sixte-Quint rétablit la fontaine *Mazia*, dont la ſource eſt à vingt milles de Rome, auprès de l'ancienne Préneſte, & il la fit conduire par un aqueduc de treize mille pas : il fallut élever des arcades dans un chemin de ſept milles de longueur ; un tel ouvrage, qui eût été peu de choſe pour l'empire romain, était beaucoup pour Rome, pauvre & reſſerrée.

Cinq obéliſques furent relevés par ſes ſoins. Le nom de l'architecte *Fontana*, qui les rétablit, eſt encore célèbre à Rome ; celui des artiſtes qui les taillèrent, qui les tranſportèrent de ſi loin, n'eſt pas connu. On lit dans quelques voyageurs, & dans cent auteurs qui les ont copiés, que quand il fallut élever ſur ſon piédeſtal l'obéliſque du vatican, les cordes employées à cet uſage ſe trouvèrent trop longues, & que malgré la défenſe ſous peine de mort de parler pendant cette opération, un homme du peuple s'écria,

Mouillez les cordes. Ces contes, qui rendent l'hiſtoire ridicule, ſont le fruit de l'ignorance; les cabeſtans dont on ſe ſervait ne pouvaient avoir beſoin de ce ridicule ſecours.

Coupole de St Pierre.

L'ouvrage qui donna quelque ſupériorité à Rome moderne ſur l'ancienne fut la coupole de St Pierre de Rome. Il ne reſtait dans le monde que trois monumens antiques de ce genre, une partie du dôme du temple de Minerve dans Athènes, celui du Panthéon à Rome, & celui de la grande moſquée de Conſtantinople, autrefois Ste Sophie, ouvrage de *Juſtinien*. Mais ces coupoles aſſez élevées dans l'intérieur étaient trop écraſées au dehors. Le *Bruneleſchi*, qui rétablit l'architecture en Italie au quatorzième ſiècle, remédia à ce défaut par un coup de l'art, en établiſſant deux coupoles l'une ſur l'autre, dans la cathédrale de Florence; mais ces coupoles tenaient encore un peu du gothique, & n'étaient pas dans les nobles proportions. *Michel-Ange Buonaroti*, peintre, ſculpteur, & architecte, également célébre dans ces trois genres, donna dès le temps de *Jules II* le deſſein des deux dômes de St Pierre; & *Sixte-Quint* fit conſtruire en vingt-deux mois cet ouvrage dont rien n'approche.

Bibliothèque du vatican.

La bibliothèque commencée par *Nicolas V* fut tellement augmentée alors que *Sixte-Quint* peut paſſer pour en être le vrai fondateur. Le vaiſſeau qui la contient eſt encore un beau monument. Il n'y avait point alors dans l'Europe de bibliothèque ni ſi ample, ni ſi curieuſe: mais la ville de Paris l'a emporté depuis ſur Rome en ce point; & ſi l'architecture de la bibliothèque royale de Paris n'eſt pas comparable à celle du vatican, les livres y ſont

en beaucoup plus grand nombre, bien mieux arrangés, & prêtés aux particuliers avec une toute autre facilité.

Peuple pauvre.

Le malheur de *Sixte-Quint* & de ses Etats fut que toutes ses grandes fondations appauvrirent son peuple, au lieu que *Henri IV* soulagea le sien. L'un & l'autre à leur mort laissèrent à peu près la même somme en argent comptant ; car quoiqu'*Henri IV* eût quarante millions en réserve dont il pouvait disposer, il n'y en avait qu'environ vingt dans les caves de la bastille ; & les cinq millions d'écus d'or que *Sixte* mit dans le château St Ange revenaient à peu près à vingt millions de nos livres d'alors. Cet argent ne pouvait être ravi à la circulation, dans un Etat presque sans commerce & sans manufactures, tel que celui de Rome, sans appauvrir les habitans. *Sixte* pour amasser ce trésor, & pour subvenir à ces dépenses, fut obligé de donner encore plus d'étendue à la vénalité des emplois que n'avaient fait ses prédécesseurs. *Sixte IV*, *Jules II*, *Léon X* avaient commencé ; *Sixte* aggrava beaucoup ce fardeau : il créa des rentes à huit, à neuf, à dix pour cent, pour le payement desquelles les impôts furent augmentés. Le peuple oublia qu'il embellissait Rome ; il sentit seulement qu'il l'appauvrissait, & ce pontife fut plus haï qu'admiré.

Témérités de *Sixte-Quint*.

Il faut toujours regarder les papes sous deux aspects ; comme souverains d'un Etat, & comme chefs de l'Eglise. *Sixte-Quint* en qualité de premier pontife voulut renouveler les temps de *Grégoire VII*. Il déclara *Henri IV* alors roi de Navarre incapable de succéder à la couronne de France. Il priva la reine

Elisabeth de ses royaumes par une bulle ; & si la flotte invincible de *Philippe II* eût abordé en Angleterre, la bulle eût pu être mise à exécution. La manière dont il se conduisit avec *Henri III* après l'assassinat du duc de *Guise* & du cardinal son frère ne fut pas si emportée. Il se contenta de le déclarer excommunié, s'il ne faisait pénitence de ces deux meurtres. C'était imiter *St Ambroise ;* c'était agir comme *Alexandre III* qui exigea une pénitence publique du meurtre de *Becquet*, canonisé sous le nom de *Thomas de Cantorbéry*. Il était avéré que le roi de France *Henri III* venait d'assassiner dans sa propre maison deux princes, dangereux à la vérité, mais auxquels on n'avait point fait le procès, & qu'il eût été très-difficile de convaincre de crime en justice réglée. Ils étaient les chefs d'une ligue funeste, mais que le roi lui-même avait signée. Toutes les circonstances de ce double assassinat étaient horribles ; & sans entrer ici dans les justifications prises de la politique & du malheur des temps, la sureté du genre humain semblait demander un frein à de pareilles violences. *Sixte-Quint* perdit le fruit de sa démarche austère & inflexible, en ne soutenant que les droits de la tiare & du sacré collége, & non ceux de l'humanité ; en ne blâmant pas le meurtre du duc de *Guise* autant que celui du cardinal ; en n'insistant que sur la prétendue immunité de l'Eglise, sur le droit que les papes réclamaient de juger les cardinaux ; en commandant au roi de France de relâcher le cardinal de *Bourbon* & l'archevêque de Lyon, qu'il retenait en prison par les raisons d'Etat les plus fortes ; enfin en lui ordonnant de venir dans l'espace de soixante

jours expier son crime dans Rome. Il est très-vrai que *Sixte-Quint*, chef des chrétiens, pouvait dire à un prince chrétien : *Purgez-vous devant* DIEU *d'un double homicide :* mais il ne pouvait pas lui dire : *C'est à moi seul de juger vos sujets ecclésiastiques, c'est à moi de vous juger dans ma cour.*

Abus du pontificat

Ce pape parut encore moins conserver la grandeur & l'impartialité de son ministère, quand après le parricide du moine *Jacques Clément*, il prononça devant les cardinaux ces propres paroles, fidellement rapportées par le secrétaire du consistoire : *Cette mort*, dit-il, *qui donne tant d'étonnement & d'admiration sera crue à peine de la postérité. Un très-puissant roi entouré d'une forte armée, qui a réduit Paris à lui demander miséricorde, est tué d'un seul coup de couteau par un pauvre religieux. Certe ce grand exemple a été donné, afin que chacun connaisse la force des jugemens de* DIEU. Ce discours du pape parut horrible, en ce qu'il semblait regarder le crime d'un scélérat insensé comme une inspiration de la providence.

Sixte était en droit de refuser les vains honneurs d'un service funèbre à *Henri III*, qu'il regardait comme exclus de la participation aux prières. Aussi dit-il dans le même consistoire ; *Je les dois au roi de France, mais je ne les dois pas à Henri de Valois impénitent.*

Sixte-Quint refuse de servir l'Espagne & la ligue contre *Henri IV.*

Tout cède à l'intérêt : ce même pape qui avait privé si fièrement *Elisabeth* & le roi de Navarre de leurs royaumes, qui avait signifié au roi *Henri III* qu'il fallait venir répondre à Rome dans soixante jours, ou être excommunié, refusa pourtant à la fin de prendre le parti de la ligue & de l'Espagne contre *Henri IV* alors hérétique. Il sentait que si

Philippe II réuſſiſſait, ce prince maître à la fois de la France, du Milanais, & de Naples, le ſerait bientôt du St Siége & de toute l'Italie. *Sixte-Quint* fit donc ce que tout homme ſage eût fait à ſa place; il aima mieux s'expoſer à tous les reſſentimens de *Philippe II* que de ſe ruiner lui-même en prêtant la
26 août 1590. main à la ruine de *Henri IV*. Il mourut dans ces inquiétudes, n'oſant ſecourir *Henri IV* & craignant *Philippe II*. Le peuple romain qui gémiſſait ſous le fardeau des taxes, & qui haïſſait un gouvernement triſte & dur, éclata à la mort de *Sixte;* on eut beaucoup de peine à l'empêcher de troubler la pompe funèbre, de déchirer en pièces celui qu'il avait adoré à genoux. Preſque tous ſes tréſors furent diſſipés un an après ſa mort, ainſi que ceux de *Henri IV*. Deſtinée ordinaire qui fait voir aſſez la vanité des deſſeins des hommes.

CHAPITRE CLXXXV.

Des ſucceſſeurs de Sixte-Quint.

Grégoire XIV ON voit combien l'éducation, la patrie, tous les préjugés gouvernent les hommes. *Grégoire XIV* né milanais & ſujet du roi d'Eſpagne, fut gouverné par la faction eſpagnole, à laquelle *Sixte* né ſujet de Rome avait réſiſté. Il immola tout à *Philippe II*. Une armée d'Italiens fut levée pour aller ravager la France aux dépens de ce même tréſor que *Sixte-Quint* avait amaſſé pour défendre l'Italie; & cette armée ayant été battue & diſſipée, il ne reſta à *Grégoire XIV* que

la

la honte de s'être appauvri pour *Philippe II* & d'être dominé par lui.

Clément VIII, *Aldobrandin*, fils d'un banquier florentin, se conduisit avec plus d'esprit & d'adresse : il connut très-bien que l'intérêt du St Siége était de tenir autant qu'il pouvait la balance entre la France & la maison d'Autriche. Ce pape accrut le domaine ecclésiastique du duché de Ferrare. C'était encore un effet de ces lois féodales si épineuses & si contestées, & c'était une suite évidente de la faiblesse de l'Empire. La comtesse *Mathilde*, dont nous avons tant parlé, avait donné aux papes Ferrare, Modène & Reggio, avec bien d'autres terres. Les empereurs réclamèrent toujours contre la donation de ces domaines, qui étaient des fiefs de la couronne de Lombardie. Ils devinrent malgré l'Empire fiefs du St Siége, comme Naples qui relevait du pape après avoir relevé des empereurs. Ce n'est que de nos jours que Modène & Reggio ont été enfin solemnellement déclarés fiefs impériaux. Mais depuis *Grégoire VII* ils étaient, ainsi que Ferrare, dépendans de Rome ; & la maison de *Modène*, autrefois propriétaire de ces terres, ne les possédait plus qu'à titre de vicaire du St Siége. En vain la cour de Vienne, & les diètes impériales prétendaient toujours la suzeraineté. *Clément VIII* enleva Ferrare à la maison d'*Est*, & ce qui pouvait produire une guerre violente ne produisit que des protestations. Depuis ce temps Ferrare fut presque déserte. (*a*) *Clément VIII.* 1597.

Ce pape fit la cérémonie de donner l'absolution & la discipline à *Henri IV* en la personne des cardinaux

(*a*) Voyez l'article *Ferrare*, dans le *Dictionnaire philosophique*.

Clément donne la discipline à Henri IV sur le dós de du Perron & d'Offat.

du *Perron* & d'*Offat;* mais on voit combien la cour de Rome craignait toujours *Philippe II*, par les ménagemens & les artifices dont usa *Clément VIII* pour parvenir à réconcilier *Henri IV* avec l'Eglise. Ce prince avait abjuré solemnellement la religion réformée; & cependant les deux tiers des cardinaux persistèrent dans un consistoire à lui refuser l'absolution. Les ambassadeurs du roi eurent beaucoup de peine à empêcher que le pape se servît de cette formule : *Nous réhabilitons Henri dans sa royauté.* Le ministère de Rome voulait bien reconnaître *Henri* pour roi de France, & opposer ce prince à la maison d'Autriche; mais en même temps Rome soutenait autant qu'elle pouvait son ancienne prétention de disposer des royaumes.

1595.

Paul V.

Sous *Borghèse*, *Paul V*, renaquit l'ancienne querelle de la juridiction séculière & de l'ecclésiastique, qui avait fait verser autrefois tant de sang. Le sénat de Venise avait défendu les nouvelles donations faites aux églises sans son concours, & surtout l'aliénation des biens-fonds en faveur des moines. Il se crut aussi en droit de faire arrêter & de juger un chanoine de Vicence, & un abbé de Nervèse, convaincus de rapines & de meurtres.

1605.

Querelle de Paul V avec Venise.

Le pape écrivit à la république que les décrets & l'emprisonnement des deux ecclésiastiques blessaient l'honneur de DIEU; il exigea que les ordonnances du sénat fussent remises à son nonce, & qu'on lui rendît aussi les deux coupables, qui ne devaient être justiciables que de la cour romaine.

Paul V, qui peu de temps auparavant avait fait plier la république de Gènes dans une occasion

pareille, crut que Veniſe aurait la même condeſcendance. Le ſénat envoya un ambaſſadeur extraordinaire pour ſoutenir ſes droits. *Paul* répondit à l'ambaſſadeur que ni les droits ni les raiſons de Veniſe ne valaient rien, & qu'il fallait obéir. Le ſénat n'obéit point. Le doge & les ſénateurs furent excommuniés, & tout l'Etat de Veniſe mis en interdit, c'eſt-à-dire qu'il fut défendu au clergé, ſous peine de damnation éternelle, de dire la meſſe, de faire le ſervice, d'adminiſtrer aucun ſacrement, & de prêter ſon miniſtère à la ſépulture des morts. C'était ainſi que *Grégoire VII* & ſes ſucceſſeurs en avaient uſé envers pluſieurs empereurs, bien ſûrs alors que les peuples aimeraient mieux abandonner leurs empereurs que leurs égliſes, & comptant toujours ſur des princes prêts à envahir les domaines des excommuniés. Mais les temps étaient changés : *Paul V* par cette violence haſardait qu'on lui déſobéît, ou que Veniſe fît fermer toutes les égliſes & renonçât à la religion catholique : elle pouvait aiſément embraſſer la grecque, ou la luthérienne, ou la calviniſte, & parlait en effet alors de ſe ſéparer de la communion du pape. Le changement ne ſe fût pas fait ſans troubles ; le roi d'Eſpagne aurait pu en profiter. Le ſénat ſe contenta de défendre la publication du monitoire dans toute l'étendue de ſes terres. Le grand-vicaire de l'évêque de Padoue, à qui cette défenſe fut ſignifiée, répondit au podeſtat qu'il ferait ce que DIEU lui inſpirerait ; mais le podeſtat ayant repliqué que DIEU avait inſpiré au conſeil des dix de faire pendre quiconque déſobéirait, l'interdit ne fut publié nulle part ; & la cour 17 avril 1606.

de Rome fut assez heureuse pour que tous les Vénitiens continuassent à vivre en catholiques malgré elle.

Moines chassés de Venise.

Il n'y eut que quelques ordres religieux qui obéirent. Les jésuites ne voulurent pas donner l'exemple les premiers. Leurs députés se rendirent à l'assemblée générale des capucins ; ils leur dirent que *dans cette grande affaire l'univers avait les yeux sur les capucins, & qu'on attendait leur démarche pour savoir quel parti on devait prendre.* Les capucins, qui se crurent en spectacle à l'univers, ne balancèrent pas à fermer leurs églises. Les jésuites & les théatins fermèrent alors les leurs. Le sénat les fit tous embarquer pour Rome, & les jésuites furent bannis à perpétuité.

Parmi tant de moines qui depuis leur fondation avaient trahi leur patrie pour les intérêts des papes, il s'en trouva un à Venise qui fut citoyen & qui acquit une gloire durable en défendant ses souverains contre les prétentions romaines ; ce fut le célèbre *Sarpi*, si connu sous le nom de *Fra-Paolo.* Il était théologien de la république ; ce titre de théologien ne l'empêcha pas d'être un excellent jurisconsulte. Il soutint la cause de Venise avec toute la force de la raison & avec une modération & une finesse qui rendaient cette raison victorieuse. Deux sujets du pape & un prêtre de Venise subornèrent deux assassins pour tuer *Fra-Paolo.* Ils le percèrent de trois coups de stilet & s'enfuirent dans une barque à dix rames, qui leur était préparée. Un assassinat si bien concerté, la fuite des meurtriers assurée avec tant de précautions & de frais marquaient évidemment

qu'ils avaient obéi aux ordres de quelques hommes puissans ; on accusa les jésuites, on soupçonna le pape : le crime fut désavoué par la cour romaine & par les jésuites. *Fra-Paolo* qui réchappa de ses blessures garda long-temps un des stilets dont il avait été frappé, & mit au-dessous cette inscription : *Stilo della chiesa romana.*

Henri IV médiateur entre Venise & Rome.

Le roi d'Espagne excitait le pape contre les Vénitiens, & le roi *Henri IV* se déclarait pour eux. Les Vénitiens armèrent à Vérone, à Padoue, à Bergame, à Brescia ; ils levèrent quatre mille soldats en France. Le pape de son côté ordonna la levée de quatre mille corses, & de quelques suisses catholiques. Le cardinal *Borghèse* devait commander cette petite armée. Les Turcs remercièrent DIEU solemnellement de la discorde qui divisait le pape & Venise. Le roi *Henri IV* eut la gloire, comme je l'ai déjà dit, d'être l'arbitre du différend, & d'exclure *Philippe III* de la médiation. *Paul V* essuya la mortification de ne pouvoir même obtenir que l'accommodement se fît à Rome. Le cardinal de *Joyeuse*, envoyé par le roi de France à Venise, révoqua, au nom du pape, l'excommunication & l'interdit. Le pape abandonné par l'Espagne ne montra plus que de la modération, & les jésuites restèrent bannis de la république pendant plus de cinquante ans : ils n'y ont été rappelés qu'en 1657, à la prière du pape *Alexandre VII*, mais ils n'ont jamais pu y rétablir leur crédit. 1607.

Paul V depuis ce temps ne voulut plus faire aucune décision qui pût compromettre son autorité ; on le pressa en vain de faire un article de foi de

l'immaculée conception de la *Ste Vierge:* il se contenta de défendre d'enseigner le contraire en public, pour ne pas choquer les dominicains, qui prétendent qu'elle a été conçue comme les autres dans le péché originel. Les dominicains étaient alors très-puissans en Espagne & en Italie.

Paul V embellit Rome. Il s'appliqua à embellir Rome, à rassembler les plus beaux ouvrages de sculpture & de peinture. Rome lui doit ses plus belles fontaines, surtout celle qui fait jaillir l'eau d'un vase antique tiré des thermes de *Vespasien*, & celle qu'on appelle l'*Acqua Paola*, ancien ouvrage d'*Auguste*, que *Paul V* rétablit; il y fit conduire l'eau par un aqueduc de trente-cinq mille pas, à l'exemple de *Sixte-Quint*. C'était à qui laisserait dans Rome les plus nobles monumens. Il acheva le palais de Monte-Cavallo. Le palais Borghèse est un des plus considérables. Rome embellie sous chaque pape devenait la plus belle ville du monde. *Urbain VIII* construisit ce grand autel de St Pierre, dont les colonnes & les ornemens paraîtraient par-tout ailleurs des ouvrages immenses, & qui n'ont là qu'une juste proportion: c'est le chef-d'œuvre du florentin *Bernini*, digne de mêler ses ouvrages avec ceux de son compatriote *Michel-Ange*.

Urbain aussi.

Cet *Urbain VIII*, dont le nom était *Barberini*, aimait tous les arts: il réussissait dans la poësie latine. Les Romains dans une profonde paix jouissaient de toutes les douceurs que les talens répandent dans la société, & de la gloire qui leur est attachée.

1644. *Urbain* réunit à l'Etat-ecclésiastique le duché d'Urbino, Pesaro, Sinigaglia, après l'extinction de la

maison de *la Rovère*, qui tenait ces principautés en fief du St Siége. La domination des pontifes romains devint donc toujours plus puissante depuis *Alexandre VI.* Rien ne troubla plus la tranquillité publique ; à peine s'aperçut-on de la petite guerre qu'*Urbain VIII*, ou plutôt ses deux neveux, firent à *Edouard* duc de Parme, pour l'argent que ce duc devait à la chambre apostolique sur son duché de Castro. Ce fut une guerre peu sanglante & passagère, telle qu'on la devait attendre de ces nouveaux Romains, dont les mœurs doivent être nécessairement conformes à l'esprit de leur gouvernement. Le cardinal *Barberin*, auteur de ces troubles, marchait à la tête de sa petite armée avec des indulgences. La plus forte bataille qui se donna fut entre quatre ou cinq cents hommes de chaque parti. La forteresse de Piégaia se rendit à discrétion, dès qu'elle vit approcher l'artillerie ; cette artillerie consistait en deux coulevrines. Cependant il fallut pour étouffer ces troubles, qui ne méritent point de place dans l'histoire, plus de négociations que s'il s'était agi de l'ancienne Rome & de Carthage. On ne rapporte cet événement que pour faire connaître le génie de Rome moderne, qui finit tout par la négociation, comme l'ancienne Rome finissait tout par des victoires. Petite guerre.

Les cérémonies de la religion, celles des préséances, les arts, les antiquités, les édifices, les jardins, la musique, les assemblées occupèrent le loisir des Romains, tandis que la guerre de trente ans ruina l'Allemagne, que le sang des peuples & du roi coulait en Angleterre, & que bientôt après la guerre civile de la fronde désola la France. Petites occupations.

Misère des peuples.

Mais si Rome était heureuse par sa tranquillité, & illustre par ses monumens, le peuple était dans la misère. L'argent qui servit à élever tant de chefs-d'œuvre d'architecture retournait aux autres nations par le désavantage du commerce.

Les papes étaient obligés d'acheter des étrangers le blé dont manquent les Romains, & qu'on revendait en détail dans la ville. Cette coutume dure encore aujourd'hui : il y a des Etats que le luxe enrichit, il y en a d'autres qu'il appauvrit. La splendeur de quelques cardinaux, & des parens des papes, servait à faire mieux remarquer l'indigence des autres citoyens, qui pourtant à la vue de tant de beaux édifices semblaient s'énorgueillir dans leur pauvreté d'être habitans de Rome.

Les voyageurs qui allaient admirer cette ville étaient étonnés de ne voir d'Orviette à Terracine, dans l'espace de plus de cent milles, qu'un terrain dépeuplé d'hommes & de bestiaux. La campagne de Rome, il est vrai, est un pays inhabitable, infecté par des marais croupissans, que les anciens Romains avaient desséchés. Rome d'ailleurs est dans un terrain ingrat, sur le bord d'un fleuve qui à peine est navigable. Sa situation entre sept montagnes était plutôt celle d'un repaire que d'une ville. Ses premières guerres furent les pillages d'un peuple qui ne pouvait guère vivre que de rapines ; & lorsque le dictateur *Camille* eut pris Veies, à quelques lieues de Rome dans l'Ombrie, tout le peuple romain voulut quitter son territoire stérile & ses sept montagnes, pour se transplanter au pays de Veies. On ne rendit depuis les environs de Rome fertiles qu'avec l'argent

des nations vaincues, & par le travail d'une foule d'esclaves : mais ce terrain fut plus couvert de palais que de moissons. Il a repris enfin son premier état de campagne déserte.

Le St Siége possédait ailleurs de riches contrées, comme celle de Bologne. L'évêque de Salisbury, *Burnet*, attribue la misère du peuple, dans les meilleurs cantons de ce pays, aux taxes & à la forme du gouvernement. Il a prétendu, avec presque tous les écrivains, qu'un prince électif qui règne peu d'années n'a ni le pouvoir ni la volonté de faire de ces établissemens utiles qui ne peuvent devenir avantageux qu'avec le temps. Il a été plus aisé de relever les obélisques, & de construire des palais & des temples, que de rendre la nation commerçante & opulente. Quoique Rome fût la capitale des peuples catholiques, elle était cependant moins peuplée que Venise & Naples, & fort au-dessous de Paris & de Londres; elle n'approchait pas d'Amsterdam pour l'opulence, & pour les arts nécessaires qui la produisent. On ne comptait à la fin du dix-septième siècle qu'environ cent vingt-mille habitans dans Rome par le dénombrement imprimé des familles, & ce calcul se trouvait encore vérifié par les registres des naissances. Il naissait année commune trois mille six cents enfans : ce nombre des naissances multiplié par trente-quatre donne toujours à peu près la somme des habitans, & cette somme est ici de cent vingt-deux mille quatre cents. *Paul Jove* dans son histoire de *Léon X* rapporte que du temps de *Clément VII* Rome ne possédait que trente-deux mille habitans. Quelle différence de ces temps avec ceux des *Trajan* & des

Dépopulation de Rome.

Antonins! Environ huit mille juifs établis à Rome n'étaient pas compris dans ce dénombrement : ces juifs ont toujours vécu paisiblement à Rome, ainsi qu'à Livourne. On n'a jamais exercé contr'eux en Italie les cruautés qu'ils ont souffertes en Espagne & en Portugal. L'Italie était le pays de l'Europe où la religion inspirait alors le plus de douceur.

Rome fut le seul centre des arts & de la politesse jusqu'au siècle de *Louis XIV*, & c'est ce qui détermina la reine *Christine* à y fixer son séjour : mais bientôt l'Italie fut égalée dans plus d'un genre par la France, & surpassée de beaucoup dans quelques-uns. Les Anglais eurent sur elle autant de supériorité par les sciences que par le commerce. Rome conserva la gloire de ses antiquités & des travaux qui la distinguèrent depuis *Jules II.*

CHAPITRE CLXXXVI.

Suite de l'Italie au dix-septième siècle.

De la Toscane.

LA Toscane était, comme l'Etat du pape, depuis le seizième siècle, un pays tranquille & heureux. Florence, rivale de Rome, attirait chez elle la même foule d'étrangers qui venaient admirer les chefs-d'œuvre antiques & modernes dont elle était remplie. On y voyait cent soixante statues publiques. Les deux seules qui décoraient Paris, celle de *Henri IV* & le cheval qui porte la statue de *Louis XIII*, avaient été fondues à Florence, & c'étaient des présens des grands-ducs.

Le commerce avait rendu la Toscane si floriſſante & ſes ſouverains ſi riches que le grand-duc *Coſme II* fut en état d'envoyer vingt mille hommes au ſecours du duc de Mantoue, contre le duc de Savoie en 1613, ſans mettre aucun impôt ſur ſes ſujets: exemple rare chez les nations plus puiſſantes.

Veniſe floriſſante.

La ville de Veniſe jouiſſait d'un avantage plus ſingulier; c'eſt que depuis le treizième ſiècle ſa tranquillité intérieure ne fut pas altérée un ſeul moment; nul trouble, nulle ſédition, nul danger dans la ville. Si on allait à Rome & à Florence pour y voir les grands monumens des beaux arts, les étrangers s'empreſſaient d'aller goûter dans Veniſe la liberté & les plaiſirs; & on y admirait encore, ainſi qu'à Rome, d'excellens morceaux de peinture. Les arts de l'eſprit y étaient cultivés; les ſpectacles y attiraient les étrangers. Rome était la ville des cérémonies, & Veniſe la ville des divertiſſemens: elle avait fait la paix avec les Turcs après la bataille de Lépante, & ſon commerce, quoique déchu, était encore conſidérable dans le Levant: elle poſſédait Candie, & pluſieurs îles, l'Iſtrie, la Dalmatie, une partie de l'Albanie, & tout ce qu'elle conſerve de nos jours en Italie.

Conjuration de *Bedmar*. 1618.

Au milieu de ſes proſpérités elle fut ſur le point d'être détruite par une conſpiration qui n'avait point d'exemple depuis la fondation de la république. L'abbé de *St Réal*, qui a écrit cet événement célèbre avec le ſtyle de *Salluſte*, y a mêlé quelques embelliſſemens de roman, mais le fond en eſt très-vrai. Veniſe avait eu une petite guerre avec la maiſon d'Autriche ſur les côtes de l'Iſtrie. Le roi d'Eſpagne

Philippe III, poſſeſſeur du Milanais, était toujours l'ennemi ſecret des Vénitiens. Le duc d'*Oſſone* vice-roi de Naples, dom *Pèdre de Tolède* gouverneur de Milan, & le marquis de *Bedmar* ambaſſadeur d'Eſpagne à Veniſe, depuis cardinal de *la Cueva*, s'unirent tous trois pour anéantir la république; les meſures étaient ſi extraordinaires, & le projet ſi hors de vraiſemblance que le ſénat, tout vigilant & tout éclairé qu'il était, ne pouvait en concevoir de ſoupçon. Veniſe était gardée par ſa ſituation, & par les lagunes qui l'environnent. La fange de ces lagunes, que les eaux portent tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, ne laiſſe jamais le même chemin ouvert aux vaiſſeaux; il faut chaque jour indiquer une route nouvelle. Veniſe avait une flotte formidable ſur les côtes de l'Iſtrie, où elle feſait la guerre à l'archiduc d'Autriche *Ferdinand*, qui fut depuis l'empereur *Ferdinand II*. Il paraiſſait impoſſible d'entrer dans Veniſe: cependant le marquis de *Bedmar* raſſemble des étrangers dans la ville, attirés les uns par les autres juſqu'au nombre de cinq cents. Les principaux conjurés les engagent ſous différens prétextes, & s'aſſurent de leur ſervice avec l'argent que l'ambaſſadeur fournit. On doit mettre le feu à la ville en pluſieurs endroits à la fois; des troupes du Milanais doivent arriver par la terre ferme; des matelots gagnés doivent montrer le chemin à des barques chargées de ſoldats que le duc d'*Oſſone* a envoyées à quelques lieues de Veniſe; le capitaine *Jacques Pierre*, un des conjurés, officier de marine au ſervice de la république, & qui commandait douze vaiſſeaux pour elle, ſe charge de faire brûler ces vaiſſeaux,

& d'empêcher, par ce coup extraordinaire, le reſte de la flotte de venir à temps au ſecours de la ville. Tous les conjurés étant des étrangers de nations différentes, il n'eſt pas ſurprenant que le complot ait été découvert. Le procurateur *Nani*, hiſtorien célèbre de la république, dit que le ſénat fut inſtruit de tout par pluſieurs perſonnes : il ne parle point de ce prétendu remords que ſentit un des conjurés nommé *Jaffier*, quand *Renaud* leur chef les harangua pour la dernière fois, & qu'il leur fit, dit-on, une peinture ſi vive des horreurs de leur entrepriſe que ce *Jaffier*, au lieu d'être encouragé, ſe livra au repentir. Toutes ces harangues ſont de l'imagination des écrivains : on doit s'en défier en liſant l'hiſtoire : il n'eſt ni dans la nature des choſes, ni dans aucune vraiſemblance, qu'un chef de conjurés leur faſſe une deſcription pathétique des horreurs qu'ils vont commettre, & qu'il effraie les imaginations qu'il doit enhardir. Tout ce que le ſénat put trouver de conjurés fut noyé incontinent dans les canaux de Veniſe. On reſpecta dans *Bedmar* le caractère d'ambaſſadeur qu'on pouvait ne pas ménager ; & le ſénat le fit ſortir ſecrétement de la ville, pour le dérober à la fureur du peuple.

Veniſe échappée à ce danger fut dans un état floriſſant juſqu'à la priſe de Candie. Cette république ſoutint ſeule la guerre contre l'empire turc pendant près de trente ans, depuis 1641 juſqu'à 1669. Le ſiége de Candie, le plus long & le plus mémorable dont l'hiſtoire faſſe mention, dura près de vingt ans ; tantôt tourné en blocus, tantôt ralenti & abandonné, puis recommencé à pluſieurs repriſes, fait

enfin dans les formes deux ans & demi sans relâche, jusqu'à ce que ce monceau de cendres fut rendu aux Turcs avec l'île presque toute entière en 1669.

Avec quelle lenteur, avec quelle difficulté le genre humain se civilise, & la société se perfectionne! On voyait auprès de Venise, aux portes de cette Italie où tous les arts étaient en honneur, des peuples aussi peu policés que l'étaient alors ceux du Nord. L'Istrie, la Croatie, la Dalmatie étaient presque barbares : c'était pourtant cette même Dalmatie si fertile & si agréable sous l'empire romain; c'était cette terre délicieuse que *Dioclétien* avait choisie pour sa retraite, dans un temps où ni la ville de Venise ni ce nom n'existaient pas encore. Voilà quelle est la vicissitude des choses humaines. Les Morlaques surtout passaient pour les peuples les plus farouches de la terre. C'est ainsi que la Sardaigne, la Corse ne se ressentaient ni des mœurs, ni de la culture de l'esprit, qui fesaient la gloire des autres Italiens. Il en était comme de l'ancienne Grèce, qui voyait auprès de ses limites des nations encore sauvages.

Malthe. Les chevaliers de Malthe se soutenaient dans cette île, que *Charles-Quint* leur donna après que *Soliman* les eut chassés de Rhodes en 1523. Le grand-maître *Villiers l'Isle-Adam*, ses chevaliers & les Rhodiens attachés à eux, furent d'abord errans de ville en ville, à Messine, à Gallipoli, à Rome, à Viterbe. *L'Isle-Adam* alla jusqu'à Madrid implorer *Charles-Quint;* il passa en France, en Angleterre, tâchant de relever par-tout les débris de son ordre qu'on croyait entiérement ruiné. *Charles-Quint* fit présent de Malthe aux chevaliers en 1525, aussi-bien que de

Tripoli ; mais Tripoli leur fut bientôt enlevé par les amiraux de *Soliman*. Malthe n'était qu'un rocher presque stérile : le travail y avait forcé autrefois la terre à être féconde, quand ce pays était possédé par les Carthaginois ; car les nouveaux possesseurs y trouvèrent des débris de colonnes, de grands édifices de marbre, avec des inscriptions en langue punique. Ces restes de grandeur étaient des témoignages que le pays avait été florissant. Les Romains ne dédaignèrent pas de le prendre sur les Carthaginois ; les Arabes s'en emparèrent au neuvième siècle, & le normand *Roger* comte de Sicile l'annexa à la Sicile vers la fin du douzième siècle. Quand *Villiers l'Isle-Adam* eut transporté le siége de son ordre dans cette île, le même *Soliman*, indigné de voir tous les jours ses vaisseaux exposés aux courses des ennemis qu'il avait cru détruire, voulut prendre Malthe comme il avait pris Rhodes. Il envoya trente mille soldats devant cette petite place, qui n'était défendue que par sept cents chevaliers. Le grand-maître *Jean de la Valette*, âgé de soixante & onze ans, soutint quatre mois le siége. 1565.

Siége de Malthe.

Les Turcs montèrent à l'assaut en plusieurs endroits différens : on les repoussait avec une machine d'une nouvelle invention ; c'étaient de grands cercles de bois couverts de laine enduite d'eau-de-vie, d'huile, de salpêtre & de poudre à canon, & on jetait ces cercles enflammés sur les assaillans. Enfin environ six mille hommes de secours étant arrivés de Sicile, les Turcs levèrent le siége. Le principal bourg de Malthe qui avait soutenu le plus d'assauts fut nommé

la cité victorieuse, nom qu'il conserve encore aujourd'hui. Le grand-maître de *la Valette* fit bâtir une cité nouvelle qui porte le nom de *la Valette*, & qui rendit Malthe imprenable. Cette petite île a toujours depuis ce temps bravé toute la puissance ottomane; mais l'ordre n'a jamais été assez riche pour tenter de grandes conquêtes, ni pour équiper des flottes nombreuses. Ce monastère de guerriers ne subsiste guère que des bénéfices qu'il possède dans les Etats catholiques, & il a fait bien moins de mal aux Turcs que les corsaires algériens n'en ont fait aux chrétiens.

CHAPITRE CLXXXVII.

De la Hollande au dix-septième siècle.

Frugalité, simplicité & grandeur.

LA Hollande mérite d'autant plus d'attention que c'est un Etat d'une espèce toute nouvelle, devenu puissant sans posséder presque de terrain, riche en n'ayant pas de son fonds de quoi nourrir la vingtième partie de ses habitans, & considérable en Europe par ses travaux au bout de l'Asie. Vous
1609. voyez cette république reconnue libre & souveraine par le roi d'Espagne son ancien maître, après avoir acheté sa liberté par quarante ans de guerre. Le travail & la sobriété furent les premiers gardiens de cette liberté. On raconte que le marquis de *Spinola* & le président *Richardot* allant à la Haye en 1608 pour négocier chez les Hollandais mêmes cette première trêve, ils virent sur leur chemin sortir d'un

petit

petit bateau huit ou dix perſonnes, qui s'aſſirent ſur l'herbe & firent un repas de pain, de fromage & de bière, chacun portant ſoi-même ce qui lui était néceſſaire. Les ambaſſadeurs eſpagnols demandèrent à un payſan, qui étaient ces voyageurs? Le payſan répondit : *Ce ſont les députés des Etats nos ſouverains ſeigneurs & maîtres.* Les ambaſſadeurs eſpagnols s'écrièrent : *Voilà des gens qu'on ne pourra jamais vaincre, & avec leſquels il faut faire la paix.* C'eſt à peu près ce qui était arrivé autrefois à des ambaſſadeurs de Lacédémone, & à ceux du roi de Perſe. Les mêmes mœurs peuvent avoir ramené la même aventure. En général les particuliers de ces provinces étaient pauvres alors, & l'Etat riche; au lieu que depuis les citoyens ſont devenus riches, & l'Etat pauvre. C'eſt qu'alors les premiers fruits du commerce avaient été conſacrés à la défenſe publique.

Ce peuple ne poſſédait encore ni le cap de Bonne-Eſpérance dont il ne s'empara qu'en 1653 ſur les Portugais, ni Cochin & ſes dépendances, ni Malaca. Il ne trafiquait point encore directement à la Chine. Le commerce du Japon, dont ils ſont aujourd'hui les maîtres, leur fut interdit juſqu'en 1609 par les Portugais, ou plutôt par l'Eſpagne, maîtreſſe encore du Portugal. Mais il avait déjà conquis les Moluques : ils commençaient à s'établir à Java; & la compagnie des Indes depuis 1602 juſqu'en 1609 avait déjà gagné plus de deux fois ſon capital. Des ambaſſadeurs de Siam avaient déjà fait à ce peuple de commerçans, en 1608, le même honneur qu'ils firent depuis à *Louis XIV*. Des ambaſſadeurs du Japon vinrent en 1609 conclure un traité à la Haye, ſans

que les Etats célébraſſent cette ambaſſade par des médailles. L'empereur de Maroc & de Fez leur envoya demander un ſecours d'hommes & de vaiſſeaux. Ils augmentaient depuis quarante ans leur fortune & leur gloire par le commerce & par la guerre.

La douceur de ce gouvernement, & la tolérance de toutes les manières d'adorer DIEU, dangereuſe peut-être ailleurs, mais là néceſſaire, peuplèrent la Hollande d'une foule d'étrangers, & ſurtout de Vallons que l'inquiſition perſécutait dans leur patrie, & qui d'eſclaves devinrent citoyens.

La religion réformée, dominante dans la Hollande, ſervit encore à ſa puiſſance. Ce pays alors ſi pauvre n'aurait pu ni ſuffire à la magnificence des prélats, ni nourrir des ordres religieux; & cette terre où il fallait des hommes ne pouvait admettre ceux qui s'engagent par ſerment à laiſſer périr, autant qu'il eſt en eux, l'eſpèce humaine. On avait l'exemple de l'Angleterre, qui était d'un tiers plus peuplée, depuis que les miniſtres des autels jouiſſaient de la douceur du mariage, & que les eſpérances des familles n'étaient point enſevelies dans le célibat du cloître.

Amſterdam malgré les incommodités de ſon port devint le magaſin du monde. Toute la Hollande s'enrichit & s'embellit par des travaux immenſes. Les eaux de la mer furent contenues par de doubles digues. Des canaux creuſés dans toutes les villes furent revêtus de pierre; les rues devinrent de larges quais ornés de grands arbres. Les barques chargées de marchandiſes abordèrent aux portes des particuliers, & les étrangers ne ſe laſſent point d'admirer

ce mélange ſingulier formé par les faîtes des maiſons, les cimes des arbres, & les banderoles des vaiſſeaux, qui donnent à la fois, dans un même lieu, le ſpectacle de la mer, de la ville & de la campagne.

Querelles théologiques impertinentes & affreuſes.

Mais le mal eſt tellement mêlé avec le bien, les hommes s'éloignent ſi ſouvent de leurs principes, que cette république fut près de détruire elle-même la liberté pour laquelle elle avait combattu, & que l'intolérance fit couler le ſang chez un peuple dont le bonheur & les lois étaient fondés ſur la tolérance. Deux docteurs calviniſtes firent ce que tant de docteurs avaient fait ailleurs. *Gomar* & *Armin* diſputèrent dans Leyde avec fureur ſur ce qu'ils n'entendaient pas; & ils diviſèrent les Provinces-Unies. La querelle fut ſemblable en pluſieurs points à celle des thomiſtes & des ſcotiſtes, des janſéniſtes & des moliniſtes, ſur la prédeſtination, ſur la grâce, ſur la liberté, ſur des queſtions obſcures & frivoles, dans leſquelles on ne ſait pas même définir les choſes dont on diſpute. Le loiſir dont on jouit pendant la trève donna la malheureuſe facilité à un peuple ignorant de s'entêter de ces querelles; & enfin d'une controverſe ſcholaſtique, il ſe forma deux partis dans l'Etat. Le prince d'Orange *Maurice* était à la tête des gomariſtes; le penſionnaire *Barnevelt* favoriſait les arminiens. Du *Maurier* dit avoir appris de l'ambaſſadeur ſon père que *Maurice* ayant fait propoſer au penſionnaire *Barnevelt* de concourir à donner au prince un pouvoir ſouverain, ce zélé républicain n'en fit voir aux Etats que le danger & l'injuſtice, & que dès-lors la ruine de *Barnevelt* fut réſolue. Ce qui eſt avéré, c'eſt que le ſtathouder prétendait accroître ſon autorité

1609 & ſuiv.

par les gomariſtes, & *Barnevelt* la reſtreindre par les arminiens : c'eſt que pluſieurs villes levèrent des ſoldats qu'on appelait *Attendans*, parce qu'ils *attendaient* les ordres du magiſtrat, & qu'ils ne prenaient point l'ordre du ſtathouder ; c'eſt qu'il y eut des
1618. ſéditions ſanglantes dans quelques villes, & que le prince *Maurice* pourſuivit ſans relâche le parti contraire à ſa puiſſance. Il fit enfin aſſembler un concile calviniſte à Dordrecht, compoſé de toutes les Egliſes réformées de l'Europe, excepté de celle de France, qui n'avait pas la permiſſion de ſon roi d'y envoyer des députés. Les pères de ce ſynode, qui avaient tant crié contre la dureté des pères de pluſieurs conciles & contre leur autorité, condamnèrent les arminiens, comme ils avaient été eux-mêmes condamnés par le concile de Trente. Plus de cent miniſtres arminiens furent bannis des ſept provinces. Le prince *Maurice* tira du corps de la nobleſſe & des magiſtrats vingt-ſix commiſſaires pour juger le grand-penſionnaire *Barnevelt*, le célèbre *Grotius* & quelques autres du parti. On les avait retenus ſix mois en priſon avant de leur faire leur procès.

Meurtre du vieillard *Barnevelt*.

L'un des grands motifs de la révolte des ſept provinces & des princes d'Orange, contre l'Eſpagne, fut d'abord que le duc d'*Albe* feſait languir longtemps des priſonniers ſans les juger, & qu'enfin il les feſait condamner par des commiſſaires. Les mêmes griefs dont on s'était plaint ſous la monarchie eſpagnole renaquirent dans le ſein de la liberté. *Barnevelt*
1619. eut la tête tranchée dans la Haye, plus injuſtement encore que les comtes d'*Egmont* & de *Horn* à Bruxelles.

C'était un vieillard de soixante & douze ans, qui avait servi quarante ans sa république dans toutes les affaires politiques, avec autant de succès que *Maurice* & ses frères en avaient eu par les armes. La sentence portait *qu'il avait contristé au possible l'Eglise de* DIEU. *Grotius* depuis ambassadeur de Suède en France, & plus illustre par ses ouvrages que par son ambassade, fut condamné à une prison perpétuelle, dont sa femme eut la hardiesse & le bonheur de le tirer. Cette violence fit naître des conspirations qui attirèrent de nouveaux supplices. Un fils de *Barnevelt* résolut de venger le sang de son père sur celui de *Maurice*. Le complot fut découvert. Ses complices, à la tête 1623.
desquels était un ministre arminien, périrent tous par la main du bourreau. Ce fils de *Barnevelt* eut le bonheur d'échapper, tandis qu'on saisissait les conjurés : mais son jeune frère eut la tête tranchée, uniquement pour avoir su la conspiration. De *Thou* mourut en France précisément pour la même cause. La condamnation du jeune Hollandais était bien plus cruelle ; c'était le comble de l'injustice de le faire mourir parce qu'il n'avait pas été le délateur de son frère. Si ces temps d'atrocité eussent continué, les Hollandais libres eussent été plus malheureux que leurs ancêtres esclaves du duc d'*Albe*. Ces persécutions gomariennes ressemblaient à ces premières persécutions que les protestans avaient si souvent reprochées aux catholiques, & que toutes les sectes avaient exercées les unes envers les autres.

Amsterdam quoique remplie de gomaristes favorisa toujours les arminiens, & embrassa le parti de la tolérance. L'ambition & la cruauté du prince *Maurice*

laiſſèrent une profonde plaie dans le cœur des Hollandais ; & le ſouvenir de la mort de *Barnevelt* ne contribua pas peu dans la ſuite à faire exclure du ſtathouderat le jeune prince d'Orange *Guillaume III*, qui fut depuis roi d'Angleterre. Il était encore au berceau lorſque le penſionnaire de *Witt* ſtipula dans le traité de paix des Etats-Généraux avec *Cromwell* en 1653 qu'il n'y aurait plus de ſtathouder en Hollande. *Cromwell* pourſuivait encore dans cet enfant le roi *Charles I* ſon grand-père, & le penſionnaire de *Witt* vengeait le ſang d'un penſionnaire. Cette manœuvre de *Witt* fut enfin la cauſe funeſte de ſa mort, & de celle de ſon frère : mais voilà à peu près toutes les cataſtrophes ſanglantes cauſées en Hollande par le combat de la liberté & de l'ambition.

Grands établiſſemens des Hollandais.

La compagnie des Indes indépendante de ces factions n'en bâtit pas moins Batavia dès l'année 1618, malgré les rois du pays, & malgré les Anglais qui vinrent attaquer ce nouvel établiſſement. La Hollande, marécageuſe & ſtérile en plus d'un canton, ſe feſait ſous le cinquième degré de latitude ſeptentrionale un royaume dans la contrée la plus fertile de la terre, où les campagnes ſont couvertes de riz, de poivre, de canelle, & où la vigne porte deux fois l'année. Elle s'empara depuis de Bantam dans la même île, & en chaſſa les Anglais. Cette ſeule compagnie eut huit grands gouvernemens dans les Indes, en y comptant le cap de Bonne-Eſpérance, quoiqu'à la pointe de l'Afrique, poſte important qu'elle enleva aux Portugais en 1653.

Dans le même temps que les Hollandais s'établiſſaient ainſi aux extrémités de l'Orient, ils commen-

cèrent à étendre leurs conquêtes du côté de l'Occident en Amérique, après l'expiration de la trève de douze années avec l'Eſpagne. La compagnie d'Occident ſe rendit maîtreſſe de preſque tout le Bréſil depuis 1623 juſqu'en 1636. On vit avec étonnement par les regiſtres de cette compagnie qu'elle avait dans ce court eſpace de temps équipé huit cents vaiſſeaux, tant pour la guerre que pour le commerce, & qu'elle en avait enlevé cinq cents quarante-cinq aux Eſpagnols. Cette compagnie l'emportait alors ſur celle des Indes orientales; mais enfin, lorſque le Portugal eut ſecoué le joug des rois d'Eſpagne, il défendit mieux qu'eux ſes poſſeſſions, & regagna le Bréſil, où il a trouvé des tréſors nouveaux.

La plus fructueuſe des expéditions hollandaiſes fut celle de l'amiral *Pierre Hein*, qui enleva tous les galions d'Eſpagne, revenans de la Havane, & rapporta dans ce ſeul voyage vingt millions de nos livres à ſa patrie. Les tréſors du nouveau monde conquis par les Eſpagnols ſervaient à fortifier contre eux leurs anciens ſujets, devenus leurs ennemis redoutables. La république pendant quatre-vingts ans, ſi vous en exceptez une trève de douze années, ſoutint cette guerre dans les Pays-Bas, dans les grandes Indes & dans le nouveau monde; & elle fut aſſez puiſſante pour conclure une paix avantageuſe à Munſter en 1647, indépendamment de la France ſon alliée, & long-temps ſa protectrice, ſans laquelle elle avait promis de ne pas traiter.

Bientôt après en 1652 & dans les années ſuivantes, elle ne craint point de rompre avec ſon alliée l'Angleterre; elle a autant de vaiſſeaux qu'elle; ſon

amiral *Tromp* ne cède au fameux amiral *Black* qu'en mourant dans une bataille. Elle ſecourt enſuite le roi de Danemarck aſſiégé dans Copenhague par le roi de Suède *Charles X.* Sa flotte commandée par l'amiral *Obdam* bat la flotte ſuédoiſe, & délivre Copenhague. Toujours rivale du commerce des Anglais, elle leur fait la guerre ſous *Charles II* comme ſous *Cromwell*, & avec de bien plus grands ſuccès. Elle devient l'arbitre des couronnes en 1668. *Louis XIV* eſt obligé par elle de faire la paix avec l'Eſpagne. Cette même république, auparavant ſi attachée à la France, eſt depuis ce temps-là juſqu'à la fin du dix-ſeptième ſiècle l'appui de l'Eſpagne contre la France même. Elle eſt long-temps une des parties principales dans les affaires de l'Europe. Elle ſe relève de ſes chutes ; & enfin quoiqu'affaiblie elle ſubſiſte par le ſeul commerce, qui a ſervi à ſa fondation, ſans avoir fait en Europe aucune conquête que celle de Maſtricht & d'un très-petit & mauvais pays, qui ne ſert qu'à défendre ſes frontières ; on ne l'a point vue s'agrandir depuis la paix de Munſter ; en cela plus ſemblable à l'ancienne république de Tyr, puiſſante par le ſeul commerce, qu'à celle de Carthage qui eut tant de poſſeſſions en Afrique, & à celle de Veniſe qui s'était trop étendue dans la terre ferme.

CHAPITRE CLXXXVIII.

Du Danemarck, de la Suède & de la Pologne au dix-ſeptième ſiècle.

Vous ne voyez point le Danemarck entrer dans le ſyſtème de l'Europe au ſeizième ſiècle. Il n'y a rien de mémorable qui attire les yeux des autres nations depuis la dépoſition ſolemnelle du tyran *Chriſtiern II.* Ce royaume, compoſé du Danemarck & de la Norvège, fut long-temps gouverné à peu près comme la Pologne : ce fut une ariſtocratie à laquelle préſidait un roi électif. C'eſt l'ancien gouvernement de preſque toute l'Europe. Mais dans l'année 1660 les états aſſemblés déférent au roi *Fréderic III* le droit héréditaire & la ſouveraineté abſolue. Le Danemarck devient le ſeul royaume de la terre où les peuples aient établi le pouvoir arbitraire par un acte ſolemnel. La Norvège, qui a ſix cents lieues de long, ne rendait pas cet Etat puiſſant : un terrain de rochers ſtériles ne peut être beaucoup peuplé. Les îles qui compoſent le Danemarck ſont plus fertiles ; mais on n'en avait pas encore tiré les mêmes avantages qu'aujourd'hui. On ne s'attendait pas alors que les Danois auraient un jour une compagnie des Indes, & un établiſſement à Tranquebar, que le roi pourrait entretenir aiſément trente vaiſſeaux de guerre, & une armée de vingt-cinq mille hommes. Les gouvernemens ſont comme les hommes : ils ſe forment tard. L'eſprit de commerce, d'induſtrie, d'économie s'eſt

Le roi de Danemarck deſpotique par contrat.

communiqué de proche en proche. Je ne parlerai point ici des guerres que le Danemarck a si souvent soutenues contre la Suède ; elles n'ont presque point laissé de grandes traces ; & vous aimez mieux considérer les mœurs & la forme des gouvernemens, que d'entrer dans le détail des meurtres qui n'ont point produit d'événemens dignes de la postérité.

Suède, tout au contraire.

Les rois en Suède n'étaient pas plus despotiques qu'en Danemarck aux seizième & dix-septième siècles. Les quatre états composés de mille gentilshommes, de cent ecclésiastiques, de cent cinquante bourgeois, & d'environ deux cents cinquante payſans, faisaient les lois du royaume. On n'y connaissait, non plus qu'en Danemarck & dans le Nord, aucun de ces titres de comte, de marquis, de baron, si fréquens dans le reste de l'Europe. Ce fut le roi *Eric*, fils de *Gustave Vasa*, qui les introduisit vers l'an 1561. Cet *Eric* cependant était bien loin de régner avec un pouvoir absolu, & il laissa au monde un nouvel exemple des malheurs qui peuvent suivre le désir d'être despotique & l'incapacité de l'être. Le fils du

1569. restaurateur de la Suède fut accusé de plusieurs crimes pardevant les états assemblés, & dépose par une sentence unanime, comme le roi *Christiern II* l'avait été en Danemarck : on le condamna à une prison perpétuelle, & on donna la couronne à *Jean* son frère.

Crime atroce

Comme votre principal dessein dans cette foule d'événemens est de porter la vue sur ceux qui tiennent aux mœurs & à l'esprit du temps, il faut savoir que ce roi *Jean* qui était catholique, craignant que les partisans de son frère ne le tirassent de sa prison,

& ne le remissent sur le trône, lui envoya publiquement du poison, comme le sultan envoie un cordeau, & le fit enterrer avec solemnité le visage découvert, afin que personne ne doutât de sa mort, & qu'on ne pût se servir de son nom pour troubler le nouveau règne.

Pénitence ridicule. 1580.

Le jésuite *Possevin*, que le pape *Grégoire XIII* envoya dans la Suède & dans tout le Nord en qualité de nonce, imposa au roi *Jean*, pour pénitence de cet empoisonnement, de ne faire qu'un repas tous les mercredis; pénitence ridicule, mais qui montre au moins que le crime doit être expié. Ceux du roi *Eric* avaient été punis plus rigoureusement.

Usages de la Suède.

Ni le roi *Jean* ni le nonce *Possevin* ne purent réussir à faire dominer la religion catholique. Le roi *Jean*, qui ne s'accommodait pas de la luthérienne, tenta de faire recevoir la grecque; mais il n'y réussit pas davantage. Ce roi avait quelque teinture des lettres, & il était presque le seul dans son royaume qui se mêlât de controverse. Il y avait une université à Upsal, mais elle était réduite à deux ou trois professeurs sans étudians. La nation ne connaissait que les armes, sans avoir pourtant fait encore de progrès dans l'art militaire. On n'avait commencé à se servir d'artillerie que du temps de *Gustave Vasa;* les autres arts étaient si inconnus que quand ce roi *Jean* tomba malade en 1592, il mourut sans qu'on pût lui trouver un médecin; tout au contraire des autres rois, qui quelquefois en sont trop environnés. Il n'y avait encore ni médecin ni chirurgien en Suède. Quelques épiciers vendaient seulement des drogues médicinales, qu'on prenait au hasard. On en usait ainsi dans

presque tout le Nord. Les hommes, bien loin d'y être exposés à l'abus des arts, n'avaient pas su encore se procurer les arts nécessaires.

1600. Cependant la Suède pouvait alors devenir très-puissante. *Sigismond* fils du roi *Jean* avait été élu roi de Pologne huit ans avant la mort de son père. La Suède s'empara alors de la Finlande & de l'Estonie. *Sigismond* roi de Suède & de Pologne pouvait conquérir toute la Moscovie, qui n'était alors ni bien gouvernée, ni bien armée: mais *Sigismond* étant catholique, & la Suède luthérienne, il ne conquit rien, & perdit la couronne de Suède. Les mêmes états qui avaient déposé son oncle *Eric* le déposèrent aussi, & déclarèrent roi un autre de ses oncles, qui fut *Charles IX* père du grand *Gustave-Adolphe*. Tout cela ne se passa pas sans les troubles, les guerres, & les conspirations qui accompagnent de tels changemens. *Charles IX* n'était regardé que comme un usurpateur par les princes alliés de *Sigismond*; mais en Suède il était roi légitime.

1604.

1611. *Gustave-Adolphe* son fils lui succéda sans aucun obstacle, n'ayant pas encore dix-huit ans accomplis, qui est l'âge de la majorité des rois de Suède & de Danemarck, ainsi que des princes de l'Empire. Les Suédois ne possédaient point alors la Scanie, la plus belle de leurs provinces; elle avait été cédée au Danemarck dès le quatorzième siècle, de sorte que le territoire de Suède était presque toujours le théâtre de toutes les guerres entre les Suédois & les Danois. La première chose que fit *Gustave-Adolphe*, ce fut d'entrer dans cette province de Scanie; mais il ne put jamais la reprendre. Ses premières guerres furent

Gustave-Adolphe.

infructueuses : il fut obligé de faire la paix avec le Danemarck. Il avait tant de penchant pour la guerre qu'il alla attaquer les Moscovites au-delà de Nerva, dès qu'il fut délivré des Danois. Ensuite il se jeta sur la Livonie, qui appartenait alors aux Polonais ; & attaquant par-tout *Sigismond* son cousin, il pénétra jusqu'en Lithuanie. L'empereur *Ferdinand II* était allié de *Sigismond*, & craignait *Gustave-Adolphe*. Il envoya quelques troupes contre lui. On peut juger de-là que le ministère de France n'eut pas grande peine à faire venir *Gustave* en Allemagne. Il fit avec *Sigismond* & la Pologne une trêve pendant laquelle il garda ses conquêtes. Vous savez comme il ébranla le trône de *Ferdinand II* & comme il mourut à la fleur de son âge au milieu de ses victoires. 1613.

Christine sa fille, non moins célèbre que lui, ayant régné aussi glorieusement que son père avait combattu, & ayant présidé aux traités de Vestphalie qui pacifièrent l'Allemagne, étonna l'Europe par l'abdication de sa couronne à l'âge de vingt-sept ans. *Puffendorf* dit qu'elle fut obligée de se démettre : mais en même temps il avoue que, lorsque cette reine communiqua pour la première fois sa résolution au sénat en 1651, des sénateurs en larmes la conjurèrent de ne pas abandonner le royaume ; qu'elle n'en fut pas moins ferme dans le mépris de son trône, & qu'enfin ayant assemblé les états, elle quitta la Suède, malgré les prières de tous ses sujets. Elle n'avait jamais paru incapable de porter le poids de la couronne, mais elle aimait les beaux arts. Si elle avait été reine en Italie, où elle se retira, elle n'eût point abdiqué. C'est le plus grand exemple de la 1632. *Christine.* 21 mai 1654.

supériorité réelle des arts, de la politesse, & de la société perfectionnée, sur la grandeur qui n'est que grandeur.

Charles X son cousin, duc de Deux-Ponts, fut choisi par les états pour son successeur. Ce prince ne connaissait que la guerre. Il marche en Pologne, & la conquit avec la même rapidité que nous avons vu *Charles XII* son petit-fils la subjuguer, & il la perdit de même. Les Danois alors défenseurs de la Pologne, parce qu'ils étaient toujours ennemis de
1658. la Suède, tombèrent sur elle : mais *Charles X* quoique chassé de la Pologne marcha sur la mer glacée, d'île en île, jusqu'à Copenhague. Cet événement prodigieux fit enfin conclure une paix, qui rendit à la Suède la Scanie, perdue depuis trois siècles.

Gouvernement de la Suède bien changé.

Son fils *Charles XI* fut le premier roi absolu, & son petit-fils *Charles XII* fut le dernier. Je n'observerai ici qu'une seule chose, qui montre combien l'esprit du gouvernement a changé dans le Nord, & combien il a fallu de temps pour le changer. Ce n'est qu'après la mort de *Charles XII* que la Suède, toujours guerrière, s'est enfin tournée à l'agriculture & au commerce, autant qu'un terrain ingrat & la médiocrité de ses richesses le peuvent permettre. Les Suédois ont eu enfin une compagnie des Indes, & leur fer, dont ils ne se servaient autrefois que pour combattre, a été porté avec avantage sur leurs vaisseaux, du port de Gottembourg aux provinces méridionales du Mogol & de la Chine.

Voici une nouvelle vicissitude, & un nouveau contraste dans le Nord. Cette Suède despotiquement gouvernée est devenue de nos jours le royaume de

la terre le plus libre, & celui où les rois sont les plus dépendans. Le Danemarck au contraire, où le roi n'était qu'un doge, où la noblesse était souveraine, & le peuple esclave, devint dès l'an 1661 un royaume entièrement monarchique. Le clergé & les bourgeois aimèrent mieux un souverain absolu que cent nobles qui voulaient commander; ils forcèrent ces nobles à être sujets comme eux, & à déférer au roi *Fréderic III* une autorité sans bornes. Ce monarque fut le seul dans l'univers, qui par un consentement formel de tous les ordres de l'Etat fut reconnu pour souverain absolu des hommes & des lois, *pouvant les faire, les abroger, & les négliger à sa volonté.* On lui donna juridiquement ces armes terribles contre lesquelles il n'y a point de bouclier. Ses successeurs en ont rarement abusé. Ils ont senti que leur grandeur consistait à rendre heureux leurs peuples. La Suède & le Danemarck sont parvenus à cultiver le commerce par des routes diamétralement opposées, la Suède en se rendant libre, & le Danemarck en cessant de l'être. (*)

CHAPITRE CLXXXIX.

De la Pologne au dix-septième siècle, & des sociniens ou unitaires.

Pologne sage, non conquérante.

LA Pologne était le seul pays qui, joignant le nom de république à celui de monarchie, se donnât toujours un roi étranger, comme les Vénitiens choisissent un général de terre. C'est encore le seul royaume qui n'ait point eu l'esprit de conquête,

(*) Ce chapitre a été écrit avant la révolution de 1772.

occupé seulement de défendre ses frontières contre les Turcs & contre les Moscovites.

Les factions catholique & protestante, qui avaient troublé tant d'Etats, pénétrèrent enfin chez cette nation. Les protestans furent assez considérables pour se faire accorder la liberté de conscience en 1587, & leur parti était déjà si fort que le nonce du pape, *Annibal de Capoue*, n'employa qu'eux pour tâcher de donner la couronne à l'archiduc *Maximilien*, frère de l'empereur *Rodolphe II.* En effet les protestans polonais élurent ce prince autrichien, tandis que la faction opposée choisissait le suédois *Sigismond*, petit-fils de *Gustave Vasa*, dont nous avons parlé. *Sigismond* devait être roi de Suède, si les droits du sang avaient été consultés : mais vous avez vu que les états de la Suède disposaient du trône. Il était si loin de régner en Suède que *Gustave-Adolphe* son cousin fut sur le point de le détrôner en Pologne, & ne renonça à cette entreprise que pour aller tenter de détrôner l'empereur.

Suédois plus dangereux à la Pologne que les Turcs.

C'est une chose étonnante que les Suédois aient souvent parcouru la Pologne en vainqueurs, & que les Turcs bien plus puissans n'aient jamais pénétré beaucoup au-delà de ses frontières. Le sultan *Osman* attaqua les Polonais avec deux cents mille hommes, au temps de *Sigismond*, du côté de la Moldavie : les Cosaques, seuls peuples alors attachés à la république & sous sa protection, rendirent par une résistance opiniâtre l'irruption des Turcs inutile. Que peut-on conclure du mauvais succès d'un tel armement, sinon que les capitaines d'*Osman* ne savaient pas faire la guerre ?

Sigismond

Sigiſmond mourut la même année que *Guſtave-Adolphe*. Son fils *Ladiſlas*, qui lui ſuccéda, vit commencer la fatale défection de ces Coſaques qui, ayant été long-temps le rempart de la république, ſe ſont enfin donnés aux Ruſſes & aux Turcs. Ces peuples, qu'il faut diſtinguer des Coſaques du Tanaïs, habitent les deux rives du Boriſthène : leur vie eſt entièrement ſemblable à celle des anciens Scythes & des Tartares des bords du Pont-Euxin. Au nord & à l'orient de l'Europe, toute cette partie du monde était encore agreſte : c'eſt l'image de ces prétendus ſiècles héroïques où les hommes ſe bornant au néceſſaire pillaient ce néceſſaire chez leurs voiſins. Les ſeigneurs polonais des palatinats qui touchent à l'Ukraine voulurent traiter quelques coſaques comme leurs vaſſaux, c'eſt-à-dire comme des ſerfs. Toute la nation, qui n'avait de bien que ſa liberté, ſe ſouleva unanimement, & déſola long-temps les terres de la Pologne. Ces Coſaques étaient de la religion grecque, & ce fut encore une raiſon de plus pour les rendre irréconciliables avec les Polonais. Les uns ſe donnèrent aux Ruſſes, les autres aux Turcs, toujours à condition de vivre dans leur libre anarchie. Ils ont conſervé le peu qu'ils ont de la religion des Grecs, & ils ont enfin perdu preſque entièrement leur liberté ſous l'empire de la Ruſſie, qui après avoir été policé de nos jours a voulu les policer auſſi. 1632. Coſaques.

Le roi *Ladiſlas* mourut ſans laiſſer d'enfans de ſa femme *Marie-Louiſe de Gonzague*, la même qui avait aimé le grand-écuyer *Cinq-Mars*. *Ladiſlas* avait deux frères, tous deux dans les ordres, l'un jéſuite & Jéſuite devenu roi.

cardinal, nommé *Jean Caſimir;* l'autre évêque de Breſlau & de Kiovie. Le cardinal & l'évêque diſ-
1648. putèrent le trône. *Caſimir* fut élu. Il renvoya ſon chapeau, prit la couronne de Pologne & épouſa la veuve de ſon frère. Mais après avoir vu pendant vingt années ſon royaume toujours troublé par des factions, dévaſté tantôt par le roi de Suède *Charles X*, tantôt par les Moſcovites & par les Coſaques, il
1668. ſuivit l'exemple de la reine *Chriſtine:* il abdiqua comme elle, mais avec moins de gloire, & alla mourir à Paris, abbé de St Germain-des-Prés.

La Pologne ne fut pas plus heureuſe ſous ſon ſucceſſeur *Michel Coribut.* Tout ce qu'elle a perdu en divers temps compoſerait un royaume immenſe. Les Suédois lui avaient enlevé la Livonie, que les Ruſſes poſſèdent encore aujourd'hui. Ces mêmes Ruſſes, après leur avoir pris autrefois les provinces de Pleskou & de Smolenskou, s'emparèrent encore de preſque toute la Kiovie & de l'Ukraine. Les Turcs
1672. prirent ſous le règne de *Michel* la Podolie & la Volhinie. La Pologne ne put ſe conſerver qu'en ſe rendant tributaire de la porte ottomane. Le grand maréchal de la couronne, *Jean Sobieski*, lava cette honte à la vérité dans le ſang des Turcs à la bataille
1674. de Chokzim: cette célèbre bataille délivra la Pologne du tribut, & valut à *Sobieski* la couronne; mais apparemment cette victoire ſi célèbre ne fut pas auſſi ſanglante & auſſi déciſive qu'on le dit, puiſque les Turcs gardèrent alors la Podolie & une partie de l'Ukraine, avec l'importante fortereſſe de Kaminiek qu'ils avaient priſe.

Sobieski. Il eſt vrai que *Sobieski*, devenu roi, rendit depuis

son nom immortel par la délivrance de Vienne : mais il ne put jamais reprendre Kaminiek, & les Turcs ne l'ont rendu qu'après sa mort à la paix de Carlovitz en 1699. La Pologne, dans toutes ces secousses, ne changea jamais ni de gouvernement, ni de lois, ni de mœurs ; ne devint ni plus riche ni plus pauvre ; mais sa discipline militaire ne s'étant point perfectionnée, & le czar *Pierre* ayant enfin par le moyen des étrangers introduit chez lui cette discipline si avantageuse, il est arrivé que les Russes, autrefois méprisés de la Pologne, l'ont forcée en 1733 à recevoir le roi qu'ils ont voulu lui donner, & que dix mille russes ont imposé des lois à la noblesse polonaise assemblée.

L'impératrice-reine *Marie-Thérèse*, l'impératrice de Russie *Catherine II* & *Fréderic* roi de Prusse, ont imposé des lois plus dures à cette république, au moment que nous écrivons.

Quant à la religion, elle causa peu de troubles dans cette partie du monde. Les unitaires eurent quelque temps des églises dans la Pologne, dans la Lithuanie, au commencement du dix-septième siècle. Ces unitaires, qu'on appelle tantôt *sociniens*, tantôt *ariens*, prétendaient soutenir la cause de DIEU même, en le regardant comme un être unique, incommunicable, qui n'avait un fils que par adoption. Ce n'était pas entièrement le dogme des anciens *eusébëiens*. Ils prétendaient ramener sur la terre la pureté des premiers âges du christianisme, renonçant à la magistrature & à la profession des armes. Des citoyens qui se fesaient un scrupule de combattre ne semblaient pas propres pour un pays où l'on

Religion.

Sociniens.

était sans cesse en armes contre les Turcs. Cependant cette religion fut assez floriſſante en Pologne jusqu'à l'année 1658. On la proscrivit dans ce temps-là, parce que ces sectaires, qui avaient renoncé à la guerre, n'avaient pas renoncé à l'intrigue. Ils étaient liés avec *Ragotski*, prince de Transilvanie, alors ennemi de la république. Cependant ils sont encore en grand nombre en Pologne, quoiqu'ils y aient perdu la liberté de faire une profession ouverte de leurs sentimens.

Une des erreurs de *Maimbourg*.

Le déclamateur *Maimbourg* prétend qu'ils se réfugièrent en Hollande, où *il n'y a*, dit-il, *que la religion catholique qu'on ne tolère pas*. Le déclamateur *Maimbourg* se trompe sur cet article comme sur bien d'autres. Les catholiques sont si tolérés dans les Provinces-Unies qu'ils y composent le tiers de la nation; & jamais les unitaires ou les sociniens n'y ont eu d'assemblée publique. Cette religion s'est étendue sourdement en Hollande, en Transilvanie, en Silésie, en Pologne, mais surtout en Angleterre. On peut compter parmi les révolutions de l'esprit humain, que cette religion, qui a dominé dans l'Eglise à diverses fois pendant trois cents cinquante années depuis *Constantin*, se soit reproduite dans l'Europe depuis deux siècles, & soit répandue dans tant de provinces sans avoir aujourd'hui de temple en aucun endroit du monde. Il semble qu'on ait craint d'admettre parmi les communions du christianisme une secte qui avait autrefois triomphé si long-temps de toutes les autres communions.

C'est encore une contradiction de l'esprit humain. Qu'importe en effet que les chrétiens reconnaissent

dans JESUS-CHRIST un Dieu portion indivisible de DIEU, & pourtant séparée, ou qu'ils révèrent dans lui la première créature de DIEU! Ces deux systèmes sont également incompréhensibles: mais les lois de la morale, l'amour de DIEU & celui du prochain sont également à la portée de tout le monde, également nécessaires.

CHAPITRE CXC.

De la Russie aux seizième & dix-septième siècles.

NOUS ne donnions point alors le nom de Russie à la Moscovie, & nous n'avions qu'une idée vague de ce pays; la ville de Moscou, plus connue en Europe que le reste de ce vaste empire, lui fesait donner le nom de Moscovie. Le souverain prend le titre d'empereur de toutes les Russies, parce qu'en effet il y a plusieurs provinces de ce nom qui lui appartiennent, ou sur lesquelles il a des prétentions. (*a*)

La Moscovie ou Russie se gouvernait au seizième siècle à peu près comme la Pologne. Les boyards, ainsi que les nobles polonais, comptaient pour toute leur richesse les habitans de leurs terres. Les cultivateurs étaient leurs esclaves. Le czar était quelquefois choisi par ces boyards; mais aussi ce czar nommait souvent son successeur; ce qui n'est jamais arrivé en Pologne. L'artillerie était très-peu en usage au seizième siècle dans toute cette partie du

(*a*) Voyez l'histoire de *Pierre le grand*.

monde, la discipline militaire inconnue ; chaque boyard amenait ses paysans au rendez-vous des troupes, & les armait de flèches, de sabres, de bâtons ferrés en forme de piques, & de quelques fusils. Jamais d'opérations régulières en campagne, nuls magasins, point d'hôpitaux : tout se fesait par incursion ; & quand il n'y avait plus rien à piller, le boyard, ainsi que le staroste polonais, & le mirza tartare, ramenait sa troupe.

Labourer ses champs, conduire ses troupeaux & combattre, voilà la vie des Russes jusqu'au temps de *Pierre le grand*, & c'est la vie des trois quarts des habitans de la terre.

Les Russes conquirent aisément au milieu du seizième siècle les royaumes de Casan & d'Astracan sur les Tartares affaiblis, & plus mal disciplinés qu'eux encore : mais jusqu'à *Pierre le grand*, ils ne purent se soutenir contre la Suède du côté de la Finlande ; des troupes régulières devaient nécessairement l'emporter sur eux. Depuis *Jean Basilovitz* ou *Basilides*, qui conquit Astracan & Casan, une partie de la Livonie, Pleskou, Novogorod, jusqu'au czar *Pierre*, il n'y a rien eu de considérable.

Ce *Basilides* eut une étrange ressemblance avec *Pierre I.* C'est que tous deux firent mourir leurs fils. *Jean Basilides*, soupçonnant son fils d'une conspiration pendant le siége de Pleskou, le tua d'un coup de pique ; & *Pierre* ayant fait condamner le sien à la mort, ce jeune prince ne survécut pas à sa condamnation & à sa grâce.

L'histoire ne fournit guère d'événement plus extraordinaire que celui des faux *Demetrius*, qui

agita si long-temps la Russie après la mort de *Jean Basilides*. Ce czar laissa deux fils, l'un nommé *Fédor* ou *Théodor*, l'autre *Demetri* ou *Demetrius*. *Fédor* régna; *Demetri* fut confiné dans un village nommé Uglis avec la czarine sa mère. Jusque-là les mœurs de cette cour n'avaient point encore adopté la politique des sultans & des anciens empereurs grecs, de sacrifier les princes du sang à la sureté du trône. Un premier ministre nommé *Boris-Gudenou*, dont *Fédor* avait épousé la sœur, persuada au czar *Fédor* qu'on ne pouvait bien régner qu'en imitant les Turcs, & en assassinant son frère. Ce premier ministre *Boris* envoya un officier dans le village où était élevé le jeune *Demetri*, avec ordre de le tuer. L'officier de retour dit qu'il avait exécuté sa commission, & demanda la récompense qu'on lui avait promise. *Boris* pour toute récompense fit tuer le meurtrier, afin de supprimer les preuves du crime. On prétend que *Boris* quelque temps après empoisonna le czar *Fédor;* & quoiqu'il en fût soupçonné, il n'en monta pas moins sur le trône. 1584.

Il parut alors dans la Lithuanie un jeune homme qui prétendait être le prince *Demetri* échappé à l'assassin. Plusieurs personnes qui l'avaient vu auprès de sa mère le reconnaissaient à des marques certaines. Il ressemblait parfaitement au prince; il montrait la croix d'or enrichie de pierreries qu'on avait attachée au cou de *Demetri* à son baptême. Un palatin de Sandomir le reconnut d'abord pour le fils de *Jean Basilides*, & pour le véritable czar. Une diète de Pologne examina solemnellement les preuves de sa naissance, & les ayant trouvées incontestables, lui 1597. Premier *Demetri* imposteur.

fournit une armée pour chaſſer l'uſurpateur *Boris*, & pour reprendre la couronne de ſes ancêtres.

Cependant on traitait en Ruſſie *Demetri* d'impoſteur, & même de magicien. Les Ruſſes ne pouvaient croire que *Demetri*, préſenté par des polonais catholiques, & ayant deux jéſuites pour conſeil, pût être leur véritable roi. Les boyards le regardaient tellement comme un impoſteur que le czar *Boris* étant mort, ils mirent ſans difficulté ſur le trône le fils de *Boris* âgé de quinze ans.

1605. Cependant *Demetri* s'avançait en Ruſſie avec l'armée polonaiſe. Ceux qui étaient mécontens du gouvernement moſcovite ſe déclarèrent en ſa faveur. Un général ruſſe étant en préſence de l'armée de *Demetri*, s'écria : *Il eſt le ſeul légitime héritier de l'empire*, & paſſa de ſon côté avec les troupes qu'il commandait. La révolution fut bientôt pleine & entière ; *Demetri* ne fut plus un magicien. Le peuple de Moſcou courut au château, & traîna en priſon le fils de *Boris* & ſa mère. *Demetri* fut proclamé czar ſans aucune contradiction. On publia que le jeune *Boris* & ſa mère s'étaient tués en priſon : il eſt plus vraiſemblable que *Demetri* les fit mourir.

La veuve de *Jean Baſilides*, mère du vrai ou faux *Demetri*, était depuis long-temps reléguée dans le nord de la Ruſſie ; le nouveau czar l'envoya chercher dans une eſpèce de carroſſe auſſi magnifique qu'on en pouvait avoir alors. Il alla pluſieurs milles au-devant d'elle : tous deux ſe reconnurent avec des tranſports & des larmes en préſence d'une foule innombrable ; perſonne alors dans l'empire ne douta
1606. que *Demetri* ne fût le véritable empereur. Il épouſa

la fille du palatin de Sandomir son premier protecteur, & ce fut ce qui le perdit. Le peuple vit avec horreur une impératrice catholique, une cour composée d'étrangers, & surtout une église qu'on bâtissait pour des jésuites. *Demetri* dès-lors ne passa plus pour un russe.

Un boyard nommé *Zuski* se mit à la tête de plusieurs conjurés, au milieu des fêtes qu'on donnait pour le mariage du czar : il entre dans le palais le sabre dans une main, & une croix dans l'autre ; on égorge la garde polonaise. *Demetri* est chargé de chaînes. Les conjurés amènent devant lui la czarine veuve de *Jean Basilides*, qui l'avait reconnu si solemnellement pour son fils. Le clergé l'obligea de jurer sur la croix, & de déclarer enfin si *Demetri* était son fils ou non. Alors soit que la crainte de la mort forçât cette princesse à un faux serment, & l'emportât sur la nature, soit qu'en effet elle rendît gloire à la vérité, elle déclara en pleurant que le czar n'était point son fils ; que le véritable *Demetri* avait été en effet assassiné dans son enfance, & qu'elle n'avait reconnu le nouveau czar qu'à l'exemple de tout le peuple, & pour venger le sang de son fils sur la famille des assassins. On prétendit alors que *Demetri* était un homme du peuple nommé *Griska Utropoya*, qui avait été quelque temps moine dans un couvent de Russie. On lui avait reproché auparavant de n'être pas du rite grec, & de n'avoir rien des mœurs de son pays ; & alors on lui reprocha d'être à la fois un paysan russe & un moine grec. Quel qu'il fût, le chef des conjurés *Zuski* le tua de sa main, & se mit à sa 1606.
place.

Ce nouveau czar, monté en un moment sur le trône, renvoya dans leur pays le peu de polonais échappés au carnage. Comme il n'avait d'autre droit au trône, ni d'autre mérite que d'avoir assassiné *Demetri*, les autres boyards, qui de ses égaux devenaient ses sujets, prétendirent bientôt que le czar assassiné n'était point un imposteur, qu'il était le véritable *Demetri*, & que son meurtrier n'était pas digne de la couronne. Ce nom de *Demetri* devint cher aux Russes. Le chancelier de celui qu'on venait de tuer s'avisa de dire qu'il n'était pas mort, qu'il guérirait bientôt de ses blessures, & qu'il reparaîtrait à la tête de ses fidelles sujets.

Second *Demetri* imposteur.

Ce chancelier parcourut la Moscovie, menant avec lui dans une litière un jeune homme auquel il donnait le nom de *Demetri*, & qu'il traitait en souverain. A ce nom seul les peuples se soulevèrent; il se donna des batailles au nom de ce *Demetri* qu'on ne voyait pas; mais le parti du chancelier ayant été battu, ce second *Demetri* disparut bientôt. Les imaginations étaient si frappées de ce nom qu'un troisième *Demetri* se présenta en Pologne. Celui-là fut plus heureux que les autres: il fut soutenu par le roi de Pologne *Sigismond*, & vint assiéger le tyran *Zuski* dans Moscou même. *Zuski* enfermé dans Moscou tenait encore en sa puissance la veuve du premier *Demetri*, & le palatin de Sandomir, père de cette veuve. Le troisième redemanda la princesse comme sa femme. *Zuski* rendit la fille & le père, espérant peut-être adoucir le roi de Pologne, ou se flattant que la palatine ne reconnaîtrait pas son mari dans un imposteur; mais cet imposteur était

Troisième *Demetri* imposteur.

victorieux. La veuve du premier *Demetri* ne manqua pas de reconnaître ce troisième pour son véritable époux ; & si le premier trouva une mère, le troisième trouva aussi aisément une épouse. Le beau-père jura que c'était-là son gendre, & les peuples ne doutèrent plus. Les boyards partagés entre l'usurpateur *Zuski*, & l'imposteur, ne reconnurent ni l'un ni l'autre. Ils déposèrent *Zuski*, & le mirent dans un couvent. C'était encore une superstition des Russes, comme de l'ancienne Eglise grecque, qu'un prince qu'on avait fait moine ne pouvait plus régner : ce même usage s'était insensiblement établi autrefois dans l'Eglise latine. *Zuski* ne reparut plus, & *Demetri* fut assassiné dans un festin par des tartares.

Les boyards alors offrirent leur couronne au prince *Ladislas* fils de *Sigismond* roi de Pologne. *Ladislas* se préparait à venir la recevoir, lorsqu'il parut encore un quatrième *Demetri* pour la lui disputer. Celui-ci publia que DIEU l'avait toujours conservé, quoiqu'il eût été assassiné à Uglis par le tyran *Boris*, à Moscou par l'usurpateur *Zuski*, & ensuite par des tartares. Il trouva des partisans qui crurent ces trois miracles. La ville de Pleskou le reconnut pour czar ; il y établit sa cour quelques années, pendant que les Russes, se repentant d'avoir appelé les Polonais, les chassaient de tous côtés, & que *Sigismond* renonçait à voir son fils *Ladislas* sur le trône des czars. Au milieu de ces troubles on mit sur le trône le fils du patriarche *Fédor Romanow*. Ce patriarche était parent, par les femmes, du czar *Jean Basilides*. Son fils *Michel Fédérovitz*, c'est-à-dire, fils de *Fédor*, fut élu à l'âge de dix-sept ans par le

1610.

Quatrième *Demetri* imposteur.

crédit du père. Toute la Ruſſie reconnut ce *Michel*, & la ville de Pleskou lui livra le quatrième *Demetri*, qui finit par être pendu.

Cinquième *Demetri* impoſteur.

Il en reſtait un cinquième ; c'était le fils du premier qui avait régné en effet, de celui-là même qui avait épouſé la fille du palatin de Sandomir : ſa mère l'enleva de Moſcou, lorſqu'elle alla trouver le troiſième *Demetri*, & qu'elle feignit de le reconnaître
1613. pour ſon véritable mari. Elle ſe retira enſuite chez les Coſaques avec cet enfant, qu'on regardait comme le petit-fils de *Jean Baſilides*, & qui en effet pouvait bien l'être. Mais dès que *Michel Fédérovitz* fut ſur le trône, il força les Coſaques à lui livrer la mère & l'enfant, & les fit noyer l'un & l'autre.

Sixième *Demetri* impoſteur.

On ne s'attendait pas à un ſixième *Demetri*. Cependant ſous l'empire de *Michel Fédérovitz* en Ruſſie, & ſous le règne de *Ladiſlas* en Pologne, on vit encore un nouveau prétendant de ce nom à la cour de Ruſſie. Quelques jeunes gens, en ſe baignant avec un coſaque de leur âge, aperçurent ſur ſon dos des caractères ruſſes, imprimés avec une aiguille ; on y liſait, *Demetri fils du czar Demetri*. Celui-ci paſſa pour ce même fils de la palatine de Sandomir, que le czar *Fédérovitz* avait fait noyer dans un étang glacé. DIEU avait opéré un miracle pour le ſauver ; il fut traité en fils du czar à la cour de *Ladiſlas*, & on prétendait bien ſe ſervir de lui pour exciter de nouveaux troubles en Ruſſie. La mort de *Ladiſlas* ſon protecteur lui ôta toute eſpérance. Il ſe retira en Suède, & de là dans le Holſtein ; mais malheureuſement pour lui, le duc de Holſtein ayant envoyé en Moſcovie une ambaſſade pour établir un

commerce de soie de Perse, & son ambassadeur n'ayant réussi qu'à faire des dettes à Moscou, le duc de Holstein obtint quittance de la dette en livrant ce dernier *Demetri*, qui fut mis en quartiers.

Mœurs de la Russie en ce temps-là.

Toutes ces aventures qui tiennent du fabuleux, & qui sont pourtant très-vraies, n'arrivent point chez les peuples policés qui ont une forme de gouvernement régulière. Le czar *Alexis*, fils de *Michel Fédérovitz*, & petit-fils du patriarche *Fédor Romanow*, couronné en 1645, n'est guère connu dans l'Europe que pour avoir été le père de *Pierre le grand*. La Russie jusqu'au czar *Pierre* resta presqu'inconnue aux peuples méridionaux de l'Europe, ensevelie sous un despotisme malheureux du prince sur les boyards, & des boyards sur les cultivateurs. Les abus dont se plaignent aujourd'hui les nations policées auraient été des lois divines pour les Russes. Il y a quelques réglemens parmi nous qui excitent les murmures des commerçans & des manufacturiers ; mais dans ces pays du Nord il était très-rare d'avoir un lit : on couchait sur des planches que les moins pauvres couvraient d'un gros drap acheté aux foires éloignées, ou bien d'une peau d'animal, soit domestique, soit sauvage. Lorsque le comte de *Carlile*, ambassadeur de *Charles II* d'Angleterre à Moscou, traversa tout l'empire russe d'Archangel en Pologne en 1663, il trouva par-tout cet usage, & la pauvreté générale que cet usage suppose, tandis que l'or & les pierreries brillaient à la cour au milieu d'une pompe grossière.

Un Tartare de la Crimée, un Cosaque du Tanaïs, réduit à la vie sauvage du citoyen russe, était bien

plus heureux que ce citoyen, puisqu'il était libre d'aller où il voulait, & qu'il était défendu au Russe de sortir de son pays. Vous connaissez, par l'histoire de *Charles XII* & par celle de *Pierre I* qui s'y trouve renfermée, quelle différence immense un demi-siècle a produite dans cet empire. Trente siècles n'auraient pu faire ce qu'a fait *Pierre* en voyageant quelques années.

CHAPITRE CXCI.

De l'empire ottoman au dix-septième siècle. Siége de Candie. Faux messie.

Amurat III. 1585. APRÈS la mort de *Selim II*, les Ottomans conservèrent leur supériorité dans l'Europe & dans l'Asie. Ils étendirent encore leurs frontières sous le règne d'*Amurat III*. Ses généraux prirent d'un côté Raab en Hongrie, & de l'autre Tibris en Perse. Les janissaires redoutables aux ennemis l'étaient toujours à leurs maîtres; mais *Amurat III* leur fit voir qu'il 1593. était digne de leur commander. Ils vinrent un jour lui demander la tête du testerdar, c'est-à-dire du grand-trésorier. Ils étaient répandus en tumulte à la porte intérieure du sérail, & menaçaient le sultan même; il leur fait ouvrir la porte, suivi de tous les officiers du sérail, il fond sur eux le sabre à la main, il en tue plusieurs; le reste se dissipe & obéit. Cette milice si fière souffre qu'on exécute à ses yeux les principaux auteurs de l'émeute: mais quelle milice que des soldats que leur maître était obligé de

combattre ! On pouvait quelquefois la réprimer, mais on ne pouvait ni l'accoutumer au joug, ni la discipliner, ni l'abolir, & elle disposa souvent de l'empire.

Mahomet III fils d'*Amurat* méritait plus qu'aucun sultan que ses janissaires usassent contre lui du droit qu'ils s'arrogeaient de juger leurs maîtres. Il commença son règne, à ce qu'on dit, par faire étrangler dix-neuf de ses frères, & par faire noyer douze femmes de son père, qu'on croyait enceintes. On murmura à peine ; il n'y a que les faibles de punis. Ce barbare gouverna avec splendeur. Il protégea la Transilvanie contre l'empereur *Rodolphe II* qui abandonnait le soin de ses Etats & de l'Empire ; il dévasta la Hongrie ; il prit Agria en personne à la vue de l'archiduc *Mathias*, & son règne affreux ne laissa pas de maintenir la grandeur ottomane. Dix-neuf frères étranglés. 1596.

Pendant le règne d'*Achmet I* son fils, depuis 1603 jusqu'en 1631, tout dégénère. *Sha-Abbas le grand*, roi de Perse, est toujours vainqueur des Turcs. Il reprend sur eux Tauris, ancien théâtre de la guerre entre les Turcs & les Persans ; il les chasse de toutes leurs conquêtes, & par-là il délivre *Rodolphe*, *Mathias* & *Ferdinand II* d'inquiétude. Il combat pour les chrétiens sans le savoir. *Achmet* conclut en 1615 une paix honteuse avec l'empereur *Mathias* : il lui rend Agria, Canise, Pest, Albe-Royale conquise par ses ancêtres. Tel est le contrepoids de la fortune. C'est ainsi que vous avez vu *Ussum Cassan*, *Ismaël Sophi* arrêter les progrès des Turcs contre l'Allemagne & contre Venise, & dans les temps antérieurs *Tamerlan* sauver Constantinople. Perses vainqueurs des Turcs. 1603.

Gouvernement turc pas si despotique qu'on le croit.

Ce qui se passe après la mort d'*Achmet* nous prouve bien que le gouvernement turc n'était pas cette monarchie absolue que nos historiens nous ont représentée comme la loi du despotisme, établie sans contradiction. Ce pouvoir était entre les mains du sultan comme un glaive à deux tranchans qui blessait son maître quand il était manié d'une main faible. L'empire était souvent, comme le dit le comte *Marsigli*, une démocratie militaire, pire encore que le pouvoir arbitraire. L'ordre de succession n'était point établi ; les janissaires & le divan ne choisirent point pour leur empereur le fils d'*Achmet* qui s'appelait *Osman*, mais *Mustapha* frère d'*Achmet*. Ils se dégoûtèrent au bout de deux mois de *Mustapha* qu'on disait incapable de régner : ils le mirent en prison, & proclamèrent le jeune *Osman* son neveu âgé de douze ans : ils régnèrent en effet sous son nom.

1617.

Osman égorgé. 1622.

Mustapha du fond de sa prison avait encore un parti. Sa faction persuada aux janissaires que le jeune *Osman* avait dessein de diminuer leur nombre pour affaiblir leur pouvoir. On déposa *Osman* sur ce prétexte ; on l'enferma aux sept tours, & le grand-visir *Daout* alla lui-même égorger son empereur. *Mustapha* fut tiré de la prison pour la seconde fois, reconnu sultan, & au bout d'un an déposé encore par les mêmes janissaires qui l'avaient deux fois élu.

Mustapha étranglé.

Jamais prince depuis *Vitellius* ne fut traité avec plus d'ignominie. Il fut promené dans les rues de Constantinople, monté sur un âne, exposé aux outrages de la populace, puis conduit aux sept tours, & étranglé dans sa prison.

Tout change sous *Amurat IV* surnommé *Gasi l'intrépide.*

l'intrépide. Il se fait respecter des janissaires en les occupant contre les Persans, en les conduisant lui-même. Il enlève Erzerom à la Perse. Dix ans après il prend d'assaut Bagdad, cette ancienne Séleucie capitale de la Mésopotamie, que nous appelons Diarbekir, & qui est demeurée aux Turcs ainsi qu'Erzerom. Les Persans n'ont cru depuis pouvoir mettre leurs frontières en sureté qu'en dévastant trente lieues de leur propre pays par-delà Bagdad, & en faisant une solitude stérile de la plus fertile contrée de la Perse. Les autres peuples défendent leurs frontières par des citadelles; les Persans ont défendu les leurs par des déserts.

Amurat IV conquérant.

12 décembre 1628.

1638.

Dans le même temps qu'il prenait Bagdad, il envoyait quarante mille hommes au secours du grand-mogol *Sha-Gean* contre son fils *Aurengzeb*. Si ce torrent qui se débordait en Asie fût tombé sur l'Allemagne, occupée alors par les Suédois & les Français, & déchirée par elle-même, l'Allemagne était en risque de perdre la gloire de n'avoir jamais été entièrement subjuguée.

Les Turcs avouent que ce conquérant n'avait de mérite que la valeur, qu'il était cruel, & que la débauche augmentait encore sa cruauté. Un excès de vin termina ses jours & déshonora sa mémoire.

1639.

Ibrahim son fils eut les mêmes vices, avec plus de faiblesse, & nul courage. Cependant c'est sous ce règne que les Turcs conquirent l'île de Candie, & qu'il ne leur resta plus à prendre que la capitale & quelques fortereſſes, qui se défendirent vingt-quatre années. Cette île de Crète si célébre dans l'antiquité par ses lois, par ses arts, & même par ses fables,

Ibrahim.

avait déjà été conquise par les mahométans Arabes au commencement du neuvième siècle. Ils y avaient bâti Candie, qui depuis ce temps donna son nom à l'île entière. Les empereurs grecs les en avaient chassés au bout de quatre-vingts ans ; mais lorsque du temps des croisades, les princes latins ligués pour secourir Constantinople envahirent l'empire grec au lieu de le défendre, Venise fut assez riche pour acheter l'île de Candie, & assez heureuse pour la conserver.

Le révérend père *Ottoman* jacobin, fils d'*Ibrahim*.

Une aventure singulière, & qui tient du roman, attira les armes ottomanes sur Candie. Six galères de Malthe s'emparèrent d'un grand vaisseau turc, & vinrent avec leur prise mouiller dans un petit port de l'île nommée Calismène. On prétendit que le vaisseau turc portait un fils du grand-seigneur. Ce qui le fit croire, c'est que le kislar-aga chef des eunuques noirs, avec plusieurs officiers du sérail, était dans le navire, & que cet enfant était élevé par lui avec des soins & des respects. Cet eunuque ayant été tué dans le combat, les officiers assurèrent que l'enfant appartenait à *Ibrahim*, & que sa mère l'envoyait en Egypte. Il fut long-temps traité à Malthe comme fils du sultan, dans l'espérance d'une rançon proportionnée à sa naissance. Le sultan dédaigna de proposer la rançon, soit qu'il ne voulût point traiter avec les chevaliers de Malthe, soit que le prisonnier ne fût point en effet son fils. Ce prétendu prince, négligé enfin par les Malthois, se fit dominicain : on l'a connu long-temps sous le nom du *père Ottoman ;* & les dominicains se sont toujours vantés d'avoir le fils d'un sultan dans leur ordre.

La Porte ne pouvant se venger sur Malthe, qui de son rocher inaccessible brave la puissance turque, fit tomber sa colère sur les Vénitiens ; elle leur reprochait d'avoir, malgré les traités de paix, reçu dans leur port la prise faite par les galères de Malthe. La flotte turque aborda en Candie. On prit la Canée, & en peu de temps presque toute l'île. 1645.

Ibrahim n'eut aucune part à cet événement. On a fait quelquefois les plus grandes choses sous les princes les plus faibles. Les janissaires furent absolument les maîtres du temps d'*Ibrahim* : s'ils firent des conquêtes, ce ne fut pas pour lui, mais pour eux & pour l'empire. Enfin il fut dépose sur une décision du muphti, & sur un arrêt du divan. L'empire turc fut alors une véritable démocratie ; car après avoir enfermé le sultan dans l'appartement de ses femmes, on ne proclama point d'empereur ; l'administration continua au nom du sultan, qui ne régnait plus. *Ibrahim* déposé. 1648.

Nos historiens prétendent qu'*Ibrahim* fut enfin étranglé par quatre muets ; dans la fausse supposition que les muets sont employés à l'exécution des ordres sanguinaires qui se donnent dans le sérail ; mais ils n'ont jamais été que sur le pied des bouffons & des nains ; on ne les emploie à rien de sérieux. Il ne faut regarder que comme un roman la relation de la mort de ce prince étranglé par quatre muets ; les annales turques ne disent point comment il mourut : ce fut un secret du sérail. Toutes les fausseté qu'on nous a débitées sur le gouvernement des Turcs, dont nous sommes si voisins, doivent 1649. Mensonges historiques sur les Turcs.

bien redoubler notre défiance sur l'histoire ancienne. Comment peut-on espérer de nous faire connaître les Scythes, les Gomérites & les Celtes, quand on nous instruit si mal de ce qui se passe autour de nous? Tout nous confirme que nous devons nous en tenir aux événemens publics dans l'histoire des nations, & qu'on perd son temps à vouloir approfondir les détails secrets, quand ils ne nous ont pas été transmis par des témoins oculaires & accrédités.

Par une fatalité singulière, ce temps funeste à *Ibrahim* l'était à tous les rois. Le trône de l'empire d'Allemagne était ébranlé par la fameuse guerre de trente ans. La guerre civile désolait la France, & forçait la mère de *Louis XIV* à fuir de sa capitale avec ses enfans. *Charles I* à Londres était condamné à mort par ses sujets. *Philippe IV*, roi d'Espagne, après avoir perdu presque toutes ses possessions en Asie, avait perdu encore le Portugal. Le commencement du dix-septième siècle était le temps des usurpateurs presque d'un bout du monde à l'autre. *Cromwell* subjuguait l'Angleterre, l'Ecosse & l'Irlande. Un rébelle nommé *Listching* forçait le dernier empereur de la race chinoise à s'étrangler avec sa femme & ses enfans, & ouvrait l'empire de la Chine aux conquérans tartares. *Aurengzeb* dans le Mogol se révoltait contre son père; il le fit languir en prison, & jouit paisiblement du fruit de ses crimes. Le plus grand des tyrans *Mulei-Ismaël* exerçait dans l'empire de Maroc de plus horribles cruautés. Ces deux usurpateurs, *Aurengzeb* & *Mulei-Ismaël*, furent de tous les rois de la terre ceux qui vécurent le plus heureusement & le plus long-temps.

L'univers souffre; cela revient souvent.

La vie de l'un & de l'autre a passé cent années. *Cromwell*, aussi méchant qu'eux, vécut moins, mais régna & mourut tranquille. Si on parcourt l'histoire du monde, on voit les faiblesses punies, mais les grands crimes heureux, & l'univers est une vaste scène de brigandage abandonnée à la fortune.

Siége de Candie, plus long que celui de Troye: pas si fameux.

Cependant la guerre de Candie était semblable à celle de Troye. Quelquefois les Turcs menaçaient la ville, quelquefois ils étaient assiégés eux-mêmes dans la Canée, dont ils avaient fait leur place d'armes. Jamais les Vénitiens ne montrèrent plus de résolution & de courage; ils battirent souvent les flottes turques. Le trésor de St Marc fut épuisé à lever des soldats. Les troubles du sérail, les irruptions des Turcs en Hongrie firent languir l'entreprise sur Candie quelques années, mais jamais elle ne fut interrompue. Enfin en 1667 *Achmet Cuprogli* ou *Kieuperli*, grand-visir de *Mahomet IV* & fils d'un grand-visir, assiégea régulièrement Candie, défendue par le capitaine-général *Francesco Morosini*, & par *du Pui-Montbrun St André* officier français, à qui le sénat donna le commandement des troupes de terre.

Cette ville ne devait jamais être prise, pour peu que les princes chrétiens eussent imité *Louis XIV*, qui en 1669 envoya six à sept mille hommes au secours de la ville, sous le commandement du duc de *Beaufort* & du duc de *Navailles*. Le port de Candie fut toujours libre; il ne fallait qu'y transporter assez de soldats pour résister aux janissaires. La république ne fut pas assez puissante pour lever des troupes suffisantes. Le duc de *Beaufort*, le même qui avait joué du temps de la fronde un personnage plus étrange qu'illustre,

alla attaquer & renverser les Turcs dans leurs tranchées, suivi de la noblesse de France : mais un magasin de poudre & de grenades ayant sauté dans ces tranchées, tout le fruit de cette action fut perdu. Les Français, croyant marcher sur un terrain miné, se retirèrent en désordre poursuivis par les Turcs ; & le duc de *Beaufort* fut tué dans cette action avec beaucoup d'officiers français.

Le duc de *Beaufort* tué devant Candie.

Louis XIV, allié de l'empire ottoman, secourut ainsi ouvertement Venise, & ensuite l'Allemagne contre cet empire, sans que les Turcs parussent en avoir beaucoup de ressentiment. On ne sait point pourquoi ce monarque rappela bientôt après ses troupes de Candie. Le duc de *Navailles*, qui les commandait après la mort du duc de *Beaufort*, était persuadé que la place ne pouvait plus tenir contre les Turcs. Le capitaine-général *Francesco Morosini*, qui soutint si long-temps ce fameux siége, pouvait abandonner des ruines sans capituler, & se retirer par la mer dont il fut toujours le maître : mais en capitulant il conservait encore quelques places dans l'île à la république, & la capitulation était un traité de paix. Le visir *Achmet Cuprogli* mettait toute sa gloire & celle de l'empire ottoman à prendre Candie.

Ce visir & *Morosini* firent donc la paix, dont le prix fut la ville de Candie réduite en cendres, & où il ne resta qu'une vingtaine de chrétiens malades. Jamais les chrétiens ne firent avec les Turcs de capitulation plus honorable ni de mieux observée par les vainqueurs. Il fut permis à *Morosini* de faire embarquer tout le canon amené à Candie pendant la guerre. Le visir prêta des chaloupes pour conduire des citoyens

Candie prise. Septembre 1669.

qui ne pouvaient trouver place sur les vaisseaux vénitiens. Il donna cinq cents sequins au bourgeois qui lui présenta les clefs, & deux cents à chacun de ceux qui l'accompagnaient. Les Turcs & les Vénitiens se visitèrent comme des peuples amis jusqu'au jour de l'embarquement.

Le vainqueur de Candie *Cuprogli* était un des meilleurs généraux de l'Europe, un des plus grands ministres, & en même temps juste & humain. Il acquit une gloire immortelle dans cette longue guerre, où de l'aveu des Turcs il périt deux cents mille de leurs soldats.

Les *Morosinis*, (car il y en avait quatre de ce nom dans la ville assiégée) les *Cornaro*, les *Giustiniani*, les *Benzoni*, le marquis de *Montbrun St André*, le marquis de *Frontenac*, rendirent leurs noms célèbres dans l'Europe. Ce n'est pas sans raison qu'on a comparé cette guerre à celle de Troye. Le grand-visir avait un grec auprès de lui qui mérita le surnom d'*Ulysse;* il s'appelait *Payanotos* ou *Payanoti*. Le prince *Cantemir* prétend que ce grec détermina le conseil de Candie à capituler, par un stratagème digne d'*Ulysse*. Quelques vaisseaux français chargés de provisions pour Candie étaient en route. *Payanotos* fit arborer le pavillon français à plusieurs vaisseaux turcs qui, ayant pris le large pendant la nuit, entrèrent le jour à la rade occupée par la flotte ottomane, & furent reçus avec des cris d'alégresse. *Payanotos*, qui négocia avec le conseil de guerre de Candie, leur persuada que le roi de France abandonnait les intérêts de la république en faveur des Turcs dont il était allié; & cette feinte hâta la capitulation. Le capitaine-général

Candie prise, comme Troye, par le stratagème d'un grec.

Morosini fut accusé en plein sénat d'avoir trahi Venise. Il fut défendu avec autant de véhémence qu'on en mit à l'accuser. C'est encore une ressemblance avec les anciennes républiques grecques, & surtout avec la romaine. *Morosini* se justifia depuis en fesant sur les Turcs la conquête du Péloponèse, qu'on nomme aujourd'hui Morée, conquête dont Venise a joui trop peu de temps. Ce grand-homme mourut doge, & laissa après lui une réputation qui durera autant que Venise.

De *Sabatei-Sevi* qui prit la qualité de *messie*.

Pendant la guerre de Candie il arriva chez les Turcs un événement qui fut l'objet de l'attention de l'Europe & de l'Asie. Il s'était répandu un bruit général, fondé sur la vaine curiosité, que l'année 1666 devait être l'époque d'une grande révolution sur la terre. Le nombre mystique de 666 qui se trouve dans l'Apocalypse était la source de cette opinion. Jamais l'attente de l'*Ante-Christ* ne fut si universelle. Les Juifs de leur côté prétendirent que leur messie devait naître cette année.

Un juif de Smyrne nommé *Sabatei-Sevi*, homme assez savant, fils d'un riche courtier de la factorerie anglaise, profita de cette opinion générale & s'annonça pour le messie. Il était éloquent & d'une figure avantageuse, affectant de la modestie, recommandant la justice, parlant en oracle, disant par-tout que les temps étaient accomplis. Il voyagea d'abord en Grèce & en Italie. Il enleva une fille à Livourne & la mena à Jérusalem, où il commença à prêcher ses frères.

C'est chez les juifs une tradition constante, que leur *Shilo*, leur *Messiah*, leur vengeur & leur roi, ne doit venir qu'avec *Elie*. Ils se persuadent qu'ils ont

eu un *Eliah* qui doit reparaître au renouvellement de la terre. Cet *Eliah*, que nous nommons *Elie*, a été pris par quelques savans pour le soleil, à cause de la conformité du mot *Elios* qui signifie le soleil chez les Grecs, & parce qu'*Elie* ayant été transporté hors de la terre dans un char de feu, attelé de quatre chevaux ailés, a beaucoup de ressemblance avec le char du soleil, & ses quatre chevaux inventés par les poëtes. Mais sans nous arrêter à ces recherches, & sans examiner si les livres hébreux ont été écrits après *Alexandre*, & après que les facteurs juifs eurent appris quelque chose de la mythologie grecque dans Alexandrie, c'est assez de remarquer que les juifs attendent *Elie* de temps immémorial. Aujourd'hui même encore, quand ces malheureux circoncisent un enfant avec cérémonie, ils mettent dans la salle un fauteuil pour *Elie*, en cas qu'il veuille les honorer de sa présence. *Elie* doit amener le grand *Sabat*, le grand *Messie*, & la révolution universelle. Cette idée a même passé chez les chrétiens. *Elie* doit venir annoncer la fin de ce monde, & un nouvel ordre de choses. Presque tous les fanatiques attendent un *Elie*. Les prophètes des Cévènes, qui allèrent à Londres ressusciter des morts en 1707, avaient vu *Elie;* ils lui avaient parlé; il devait se montrer au peuple. Aujourd'hui même ce ramas de convulsionnaires qui a infecté Paris pendant quelques années annonçait *Elie* à la populace des faubourgs. Le magistrat de la police fit, en 1724, enfermer à Bicêtre deux *Elies* qui se battaient à qui serait reconnu pour le véritable. Il fallait donc absolument que *Sabatei-Sevi* fût annoncé chez ses frères

par un *Elie*, sans quoi sa mission aurait été traitée de chimérique.

Il trouva un rabin nommé *Nathan*, qui crut qu'il y aurait assez à gagner à jouer ce second rôle. *Sabatei* déclara aux juifs de l'Asie mineure & de Syrie que *Nathan* était *Elie*, & *Nathan* assura que *Sabatei* était le messie, le *Shilo*, l'attente du peuple saint.

Prédiction. Ils firent de grandes œuvres tous deux à Jérusalem, & y réformèrent la synagogue. *Nathan* expliquait les prophètes, & fesait voir clairement qu'au bout de l'année le sultan devait être détrôné, & que Jérusalem devait devenir la maîtresse du monde. Tous les juifs de la Syrie furent persuadés. Les synagogues retentissaient des anciennes prédictions. On se fondait sur ces paroles d'Isaïe : *Levez-vous, Jérusalem, levez-vous dans votre force & dans votre gloire; il n'y aura plus d'incirconcis ni d'impurs au milieu de vous.* Tous les rabins avaient à la bouche ce passage : *Ils feront venir vos frères de tous les climats à la montagne sainte de Jérusalem, sur des chars, sur des litières, sur des mulets, sur des charrettes.* Enfin cent passages, que les femmes & les enfans répétaient, nourrissaient leur espérance. Il n'y avait point de juif qui ne se préparât à loger quelqu'un des dix anciennes tribus disperses. La persuasion fut si forte que les juifs abandonnaient par-tout leur commerce, & se tenaient prêts pour le voyage de Jérusalem.

Nathan choisit à Damas douze hommes pour présider aux douze tribus. *Sabatei-Sevi* alla se montrer à ses frères de Smyrne; & *Nathan* lui écrivait : *Roi des rois, seigneur des seigneurs, quand serons-nous dignes d'être à l'ombre de votre âne? Je me prosterne pour être foulé sous*

Douze envoyés de *Sabatei*.

la plante de vos pieds. *Sabatei* dépoſa dans Smyrne quelques docteurs de la loi qui ne le reconnaiſſaient pas, & en établit de plus dociles. Un de ſes plus violens ennemis, nommé *Samuel Pennia*, ſe convertit à lui publiquement, & l'annonça comme le fils de DIEU. *Sabatei* s'étant un jour préſenté devant le cadi de Smyrne avec une foule de ſes ſuivans, tous aſſurèrent qu'ils voyaient une colonne de feu entre lui & le cadi. Quelques autres miracles de cette eſpèce mirent le ſceau à la certitude de ſa miſſion. Pluſieurs juifs même s'empreſſaient de porter à ſes pieds leur or & leurs pierreries.

Sabatei en priſon.

Le bacha de Smyrne voulut le faire arrêter. *Sabatei* partit pour Conſtantinople avec les plus zélés de ſes diſciples. Le grand-viſir *Achmet Cuprogli*, qui partait alors pour le ſiége de Candie, l'envoya prendre dans le vaiſſeau qui le portait à Conſtantinople, & le fit mettre en priſon. Tous les juifs obtenaient aiſément l'entrée de la priſon pour de l'argent, comme c'eſt l'uſage en Turquie: ils vinrent ſe proſterner à ſes pieds & baiſer ſes fers. Il les prêchait, les exhortait, les béniſſait & ne ſe plaignait jamais. Les juifs de Conſtantinople, perſuadés que la venue d'un meſſie aboliſſait toutes les dettes, ne payaient plus leurs créanciers. Les marchands anglais de Galata s'aviſèrent d'aller trouver *Sabatei* dans ſa priſon: ils lui dirent qu'en qualité de roi des juifs il devait ordonner à ſes ſujets de payer leurs dettes. *Sabatei* écrivit ces mots à ceux dont on ſe plaignait: *A vous qui attendez le ſalut d'Iſraël &c... ſatisfaites à vos dettes légitimes; ſi vous le refuſez, vous n'entrerez point avec nous dans notre joie & dans notre empire.*

La prison de *Sabatei* était toujours remplie d'adorateurs. Les juifs commençaient à exciter quelques tumultes dans Constantinople. Le peuple était alors très-mécontent de *Mahomet IV*. On craignait que la prédiction des juifs ne causât des troubles. Il semblait qu'un gouvernement aussi sévère que celui des Turcs dût faire mourir celui qui se disait *roi d'Israël*: cependant on se contenta de le transférer au château des Dardanelles. Les juifs alors s'écrièrent qu'il n'était pas au pouvoir des hommes de le faire mourir.

Sabatei devant le sultan.

Sa réputation s'étant étendue dans tous les pays de l'Europe, il reçut aux Dardanelles les députations des juifs de Pologne, d'Allemagne, de Livourne, de Venise, d'Amsterdam: ils payaient chèrement la permission de lui baiser les pieds, & c'est probablement ce qui lui conserva la vie. Les partages de la terre sainte se faisaient tranquillement dans le château des Dardanelles. Enfin le bruit de ses miracles fut si grand que le sultan *Mahomet* eut la curiosité de voir cet homme, & de l'interroger lui-même. On amena le roi des juifs au sérail. Le sultan lui demanda en turc *s'il était le messie*. *Sabatei* répondit modestement *qu'il l'était;* mais comme il s'exprimait incorrectement en turc: *Tu parles bien mal*, lui dit *Mahomet*, *pour un messie qui devrait avoir le don des langues. Fais-tu des miracles? quelquefois*, répondit l'autre. *Hé bien*, dit le sultan, *qu'on le dépouille tout nu; il servira de but aux flèches de mes icoglans, & s'il est invulnérable, nous le reconnaîtrons pour le messie*. *Sabatei* se jeta à genoux, & avoua que c'était un miracle qui était au-dessus de ses forces. On lui proposa alors d'être empalé ou de se faire musulman, & d'aller

Ce *messie* se fait turc.

publiquement à la mosquée. Il ne balança pas; & il embrassa la religion turque dans le moment. Il prêcha alors qu'il n'avait été envoyé que pour substituer la religion turque à la juive, selon les anciennes prophéties. Cependant les juifs des pays éloignés crurent encore long-temps en lui; & cette scène qui ne fut point sanglante augmenta par-tout leur confusion & leur opprobre.

Quelque temps après que les juifs eurent essuyé cette honte dans l'empire ottoman, les chrétiens de l'Eglise latine eurent une autre mortification. Ils avaient toujours jusqu'alors conservé la garde du St Sépulcre à Jérusalem, avec les secours d'argent que fournissaient plusieurs princes de leur communion, & surtout le roi d'Espagne: mais ce même *Payanotos*, qui avait conclu le traité de la reddition 1674.
de Candie, obtint du grand-visir *Achmet Cuprogli* que l'Eglise grecque aurait désormais la garde de tous les lieux saints de Jérusalem. Les religieux du rite latin formèrent une opposition juridique. L'affaire fut plaidée d'abord devant le cadi de Jérusalem, & ensuite au grand-divan de Constantinople. On décida que l'Eglise grecque ayant compté Jérusalem dans son district avant le temps des croisades, sa prétention était juste. Cette peine que prenaient les Turcs d'examiner les droits de leurs sujets chrétiens, cette permission qu'ils leur donnaient d'exercer leur religion dans le lieu même qui en fut le berceau, est un exemple bien frappant d'un gouvernement tolérant sur la religion, quoiqu'il fût sanguinaire sur le reste. Quand les Grecs voulurent en vertu de l'arrêt du divan se mettre en possession, les mêmes

Latins réſiſtèrent, & il y eut du ſang répandu. Le gouvernement ne punit perſonne de mort : nouvelle preuve de l'humanité du viſir *Achmet Cuprogli*, dont les exemples ont été rarement imités. Un de ſes prédéceſſeurs en 1638 avait fait étrangler *Cyrille*, fameux patriarche grec de Conſtantinople, ſur les accuſations réitérées de ſon égliſe. Le caractère de ceux qui gouvernent fait en tout lieu les temps de douceur ou de cruauté.

CHAPITRE CXCII.

Progrès des Turcs. Siége de Vienne.

LE torrent de la puiſſance ottomane ne ſe répandait pas ſeulement en Candie & dans les îles de la république vénitienne ; il pénétrait ſouvent en Pologne & en Hongrie. Le même *Mahomet IV*, dont le grand-viſir avait pris Candie, marcha en perſonne contre les Polonais, ſous prétexte de protéger les Coſaques maltraités par eux. Il enleva aux Polonais l'Ukraine, la Podolie, la Volhinie, la ville de Kaminieck, & ne
1672. leur donna la paix qu'en leur impoſant ce tribut annuel de vingt mille écus, dont *Jean Sobieski* les délivra bientôt.

Les Turcs avaient laiſſé reſpirer la Hongrie pendant la guerre de trente ans qui bouleverſa l'Allemagne. Ils poſſédaient depuis 1541 les deux bords du Danube à peu de choſe près, juſqu'à Bude incluſivement. Les conquêtes d'*Amurat IV* en Perſe l'avaient empêché de porter ſes armes vers l'Allemagne. La

Transilvanie entière appartenait à des princes que les empereurs *Ferdinand II* & *Ferdinand III* étaient obligés de ménager, & qui étaient tributaires des Turcs. Ce qui restait de la Hongrie jouissait de la liberté. Il n'en fut pas de même du temps de l'empereur *Léopold:* la haute Hongrie & la Transilvanie furent le théâtre des révolutions, des guerres, des dévastations.

Malheurs des Hongrois.

De tous les peuples qui ont passé sous nos yeux dans cette histoire, il n'y en a point eu de plus malheureux que les Hongrois. Leur pays dépeuplé, partagé entre la faction catholique & la protestante, & entre plusieurs partis, fut à la fois occupé par les armées turques & allemandes. On dit que *Ragotski*, prince de la Transilvanie, fut la première cause de tous ces malheurs. Il était tributaire de la Porte; le refus de payer le tribut attira sur lui les armes ottomanes. L'empereur *Léopold* envoya contre les Turcs ce *Montecuculi*, qui depuis fut l'émule de *Turenne*. *Louis XIV* fit marcher six mille hommes au 1663. secours de l'empereur d'Allemagne son ennemi naturel. Ils eurent part à la célèbre bataille de St Gothard, où *Montecuculi* battit les Turcs. Mais 1664. malgré cette victoire l'empire ottoman fit une paix avantageuse, par laquelle il garda Bude, Neuhausel même & la Transilvanie.

Les Hongrois, délivrés des Turcs, voulurent alors défendre leur liberté contre *Léopold;* & cet empereur ne connut que les droits de sa couronne. De nouveaux troubles éclatèrent. Le jeune *Emerik Tekéli*, seigneur hongrois qui avait à venger le sang de ses amis & de ses parens, répandu par la cour de Vienne,

souleva la partie de la Hongrie qui obéissait à l'empereur *Léopold*. Il se donna à l'empereur *Mahomet IV* qui le déclara roi de la haute Hongrie. La porte ottomane donnait alors quatre couronnes à des princes chrétiens, celles de la haute Hongrie, de la Transilvanie, de la Valachie & de la Moldavie.

Kara Mustapha, marche à Vienne.

Il s'en fallut peu que le sang des seigneurs hongrois du parti de *Tekéli*, répandu à Vienne par la main des bourreaux, ne coutât Vienne & l'Autriche à *Léopold* & à sa maison. Le grand-visir *Kara Mustapha*, successeur d'*Achmet Cuprogli*, fut chargé par *Mahomet IV* d'attaquer l'empereur d'Allemagne, sous prétexte de venger *Tekéli*. Le sultan *Mahomet* vint assembler son armée dans les plaines d'Andrinople. Jamais les Turcs n'en levèrent une plus nombreuse : elle était de plus de cent quarante mille hommes de troupes régulières ; les Tartares de Crimée étaient au nombre de trente mille ; les volontaires, ceux qui servent l'artillerie, qui ont soin des bagages & des vivres, les ouvriers en tout genre, les domestiques composaient avec l'armée environ trois cents mille hommes. Il fallut épuiser toute la Hongrie pour fournir des provisions à cette multitude. Rien ne mit obstacle à la marche de *Kara Mustapha*. Il avança sans résis-

16 juillet 1683.

tance jusqu'aux portes de Vienne, & en forma aussitôt le siége.

Le comte de *Staremberg*, gouverneur de la ville, avait une garnison dont le fonds était de seize mille hommes, mais qui n'en composait pas en effet plus de huit mille. On arma les bourgeois qui étaient restés dans Vienne ; on arma jusqu'à l'université. Les professeurs, les écoliers montèrent la garde, &

ils

ils eurent un médecin pour major. La retraite de l'empereur *Léopold* augmentait encore la terreur. Il avait quitté Vienne dès le septième juillet avec l'impératrice sa belle-mère, l'impératrice sa femme & toute sa famille. Vienne mal fortifiée ne devait pas tenir long-temps. Les annales turques prétendent que *Kara Mustapha* avait dessein de se former dans Vienne & dans la Hongrie un empire indépendant du sultan. Il s'était figuré que la résidence des empereurs d'Allemagne devait contenir des trésors immenses. En effet, de Constantinople jusqu'aux bornes de l'Asie, c'est l'usage que les souverains aient toujours un trésor qui fait leur ressource en temps de guerre. On ne connaît chez eux ni les levées extraordinaires, dont les traitans avancent l'argent, ni les créations & les ventes de charges, ni les rentes foncières & viagères sur l'Etat; le fantôme du crédit public, les artifices d'une banque au nom d'un souverain sont ignorés; les potentats ne savent qu'accumuler l'or, l'argent & les pierreries; c'est ainsi qu'on en use depuis le temps de *Cyrus*. Le visir pensait qu'il en était de même chez l'empereur d'Allemagne; & dans cette idée il ne poussa pas le siége assez vivement, de peur que la ville étant prise d'assaut, le pillage ne le privât de ces trésors imaginaires. Il ne fit jamais donner d'assaut général, quoiqu'il y eût de très-grandes brèches au corps de la place, & que la ville fût sans ressource. Cet aveuglement du grand-visir, son luxe & sa mollesse sauvèrent Vienne qui devait périr. Il laissa au roi de Pologne *Jean Sobieski* le temps de venir au secours, au duc de Lorraine *Charles V* & aux princes de

L'empereur *Léopold* s'enfuit.

l'Empire celui d'assembler une armée. Les janissaires murmuraient ; le découragement succéda à leur indignation ; ils s'écriaient : *Venez, infidelles, la seule vue de vos chapeaux nous fera fuir.*

En effet, dès que le roi de Pologne & le duc de Lorraine descendirent de la montagne de Calemberg, les Turcs prirent la fuite presque sans combattre. *Kara Mustapha*, qui avait compté trouver tant de trésors dans Vienne, laissa tous les siens au pouvoir de *Sobieski*, & bientôt après il fut étranglé. *Tekéli*, que ce visir avait fait roi, soupçonné bientôt après par la porte ottomane de négocier avec l'empereur d'Allemagne, fut arrêté par le nouveau visir, & envoyé les fers aux pieds & aux mains à Constantinople. Les Turcs perdirent presque toute la Hongrie.

Vienne délivrée.

12 septembre 1683.

1685.

Le règne de *Mahomet IV* ne fut plus fameux que par des disgraces. *Morosini* prit tout le Péloponèse, qui valait mieux que Candie. Les bombes de l'armée vénitienne détruisirent dans cette conquête plus d'un ancien monument que les Turcs avaient épargnés, & entr'autres le fameux temple d'Athènes dédié *aux Dieux inconnus*. Les janissaires, qui attribuaient tant de malheurs à l'indolence du sultan, résolurent de le déposer. Le caïmacan gouverneur de Constantinople, *Mustapha Kuprogli*, le shérif de la mosquée de Ste Sophie, & le nakif garde de l'étendard de *Mahomet*, vinrent signifier au sultan qu'il fallait quitter le trône, & que telle était la volonté de la nation. Le sultan leur parla long-temps pour se justifier. Le nakif lui repliqua qu'il était venu pour lui commander de la part du peuple d'abdiquer

1687.

Mahomet déposé.

l'empire, & de le laiſſer à ſon frère *Soliman*. *Mahomet IV* répondit : *La volonté de* DIEU *ſoit faite ; puiſque ſa colère doit tomber ſur ma tête, allez dire à mon frère que* DIEU *déclare ſa volonté par la bouche du peuple.*

La plupart de nos hiſtoriens prétendent que *Mahomet IV* fut égorgé par les janiſſaires : mais les annales turques font foi qu'il vécut encore cinq ans renfermé dans le ſérail. Le même *Muſtapha Kuprogli* qui avait dépoſé *Mahomet IV* fut grand-viſir ſous *Soliman III.* Il reprit une partie de la Hongrie, & rétablit la réputation de l'empire turc : mais depuis ce temps les limites de cet empire ne paſſèrent jamais Belgrade ou Témiſvar. Les ſultans conſervèrent Candie ; mais ils ne ſont rentrés dans le Péloponèſe qu'en 1715. Les célèbres batailles que le prince *Eugène* a données contre les Turcs ont fait voir qu'on pouvait les vaincre, mais non pas qu'on pût faire ſur eux beaucoup de conquêtes.

Preuve du non-deſpotiſme des empereurs turcs.

Ce gouvernement qu'on nous peint ſi deſpotique, ſi arbitraire, paraît ne l'avoir jamais été que ſous *Mahomet II*, *Soliman & Selim II* qui firent tout plier ſous leur volonté. Mais ſous preſque tous les autres padishas ou empereurs, & ſurtout dans nos derniers temps, vous retrouvez dans Conſtantinople le gouvernement d'Alger & de Tunis ; vous voyez en 1703 le padisha *Muſtapha II* juridiquement dépoſé par la milice & par les citoyens de Conſtantinople. On ne choiſit point un de ſes enfans pour lui ſuccéder, mais ſon frère *Achmet III.* Ce même empereur *Achmet* eſt condamné en 1730, par les janiſſaires & par le peuple, à réſigner le trône à ſon neveu *Mahmoud*, & il obéit ſans réſiſtance, après avoir inutilement

sacrifié son grand-visir & ses principaux officiers au ressentiment de la nation. Voilà ces souverains si absolus. On s'imagine qu'un homme est par les lois le maître arbitraire d'une grande partie de la terre, parce qu'il peut faire impunément quelques crimes dans sa maison, & ordonner le meurtre de quelques esclaves; mais il ne peut persécuter sa nation, & il est plus souvent opprimé qu'oppresseur.

Les mœurs des Turcs offrent un grand contraste; ils sont à la fois féroces & charitables, intéressés & ne commettant presque jamais de larcin; leur oisiveté ne les porte ni au jeu ni à l'intempérance; très-peu usent du privilége d'épouser plusieurs femmes, & de jouir de plusieurs esclaves; & il n'y a pas de grande ville en Europe où il y ait moins de femmes publiques qu'à Constantinople. Invinciblement attachés à leur religion, ils haïssent, ils méprisent les chrétiens: ils les regardent comme des idolâtres; & cependant ils les souffrent, ils les protègent dans tout leur empire, & dans la capitale: on permet aux chrétiens de faire leurs processions dans le vaste quartier qu'ils ont à Constantinople, & on voit quatre janissaires précéder ces processions dans les rues.

Les Turcs sont fiers, & ne connaissent point la noblesse: ils sont braves, & n'ont point l'usage du duel; c'est une vertu qui leur est commune avec tous les peuples de l'Asie, & cette vertu vient de la coutume de n'être armés que quand ils vont à la guerre. C'était aussi l'usage des Grecs & des Romains; & l'usage contraire ne s'introduisit chez les chrétiens que dans les temps de barbarie & de chevalerie, où

l'on se fit un devoir & un honneur de marcher à pied avec des éperons aux talons, & de se mettre à table ou de prier DIEU avec une longue épée au côté. La noblesse chrétienne se distingua par cette coutume; bientôt suivie, comme on l'a déjà dit, par le plus vil peuple, & mise au rang de ces ridicules dont on ne s'aperçoit point, parce qu'on les voit tous les jours.

CHAPITRE CXCIII.

De la Perse, de ses mœurs, de sa dernière révolution & de Thamas Kouli-kan, ou Sha-Nadir.

LA Perse était alors plus civilisée que la Turquie; les arts y étaient plus en honneur, les mœurs plus douces, la police générale bien mieux observée. Ce n'est pas seulement un effet du climat; les Arabes y avaient cultivé les arts cinq siècles entiers. Ce furent ces Arabes qui bâtirent Ispahan, Chiras, Casbin, Cachan & plusieurs autres grandes villes: les Turcs au contraire n'en ont bâti aucune, & en ont laissé plusieurs tomber en ruine. Les Tartares subjuguèrent deux fois la Perse après le règne des califes arabes, mais ils n'y abolirent point les arts; & quand la famille des *Sophis* régna, elle y porta les mœurs douces de l'Arménie, où cette famille avait habité long-temps. Les ouvrages de la main passaient pour être mieux travaillés, plus finis en Perse qu'en Turquie. Les sciences y avaient de bien plus grands encouragemens; point de ville dans

Persans autrefois éclairés.

laquelle il n'y eût plusieurs colléges fondés où l'on enseignait les belles-lettres. La langue persane, plus douce & plus harmonieuse que la turque, a été féconde en poësies agréables. Les anciens Grecs, qui ont été les premiers précepteurs de l'Europe, sont encore ceux des Persans. Ainsi leur philosophie était au seizième & au dix-septième siècles à peu près au même état que la nôtre. Ils tenaient l'astrologie de leur propre pays, & ils s'y attachaient plus qu'aucun peuple de la terre, comme nous l'avons déjà indiqué. La coutume de marquer de blanc les jours heureux, & de noir les jours funestes, s'est conservée chez eux avec scrupule. Elle était très-familière aux Romains, qui l'avaient prise des nations asiatiques. Les payſans de nos provinces ont moins de foi aux jours propres à semer & à planter, indiqués dans leurs almanachs, que les courtisans d'Ispahan n'en avaient aux heures favorables ou dangereuses pour les affaires. Les Persans étaient, comme plusieurs de nos nations, pleins d'esprit & d'erreurs. Quelques voyageurs ont assuré que ce pays n'était pas aussi peuplé qu'il pourrait l'être. Il est très-vraisemblable que du temps des mages il était plus peuplé & plus fertile. L'agriculture était alors un point de religion : c'est de toutes les professions celle qui a le plus besoin d'une nombreuse famille, & qui, en conservant la santé & la force, met le plus aisément l'homme en état de former & d'entretenir plusieurs enfans.

Perse bien peuplée.

Cependant Ispahan, avant les dernières révolutions, était aussi grand & aussi peuplé que Londres. On comptait dans Tauris plus de cinq cents mille

habitans. On comparait Cachan à Lyon. Il eſt impoſſible qu'une ville ſoit bien peuplée ſi les campagnes ne le ſont pas, à moins que cette ville ne ſubſiſte uniquement du commerce étranger. On n'a que des idées bien vagues ſur la population de la Turquie, de la Perſe & de tous les Etats de l'Aſie, excepté de la Chine : mais il eſt indubitable que tout pays policé qui met ſur pied de grandes armées, & qui a beaucoup de manufactures, poſſède le nombre d'hommes néceſſaire.

Cour, ou porte magnifique.

La cour de Perſe étalait plus de magnificence que la porte ottomane. On croit lire une relation du temps de *Xerxès*, quand on voit dans nos voyageurs ces chevaux couverts de riches brocarts, leurs harnais brillans d'or & de pierreries, & ces quatre mille vaſes d'or dont parle *Chardin*, leſquels ſervaient pour la table du roi de Perſe. Les choſes communes, & ſurtout les comeſtibles, étaient à trois fois meilleur marché à Iſpahan & à Conſtantinople que parmi nous. Ce bas prix eſt la démonſtration de l'abondance, quand il n'eſt pas une ſuite de la rareté des métaux. Les voyageurs, comme *Chardin*, qui ont bien connu la Perſe, ne nous diſent pas au moins que toutes les terres appartiennent au roi. Ils avouent qu'il y a, comme par-tout ailleurs, des domaines royaux, des terres données au clergé, & des fonds que les particuliers poſſèdent de droit, leſquels leur ſont tranſmis de père en fils.

Mœurs douces.

Tout ce qu'on nous dit de la Perſe nous perſuade qu'il n'y avait point de pays monarchique où l'on jouît plus des droits de l'humanité. On s'y était procuré plus qu'en aucun pays de l'Orient des

reſſources contre l'ennui, qui eſt par-tout le poiſon de la vie. On ſe raſſemblait dans des ſalles immenſes qu'on appelait les maiſons à café, où les uns prenaient de cette liqueur, qui n'eſt en uſage parmi nous que depuis la fin du dix-ſeptième ſiècle; les autres jouaient, ou liſaient, ou écoutaient des feſeurs de contes, tandis qu'à un bout de la ſalle un eccléſiaſtique prêchait pour quelque argent, & qu'à un autre bout ces eſpèces d'hommes, qui ſe ſont fait un art de l'amuſement des autres, déployaient tous leurs talens. Tout cela annonce un peuple ſociable, & tout nous dit qu'il méritait d'être heureux. Il le fut, à ce qu'on prétend, ſous le règne de *Sha-Abbas* qu'on a appelé *le grand*. Ce prétendu grand-homme était très-cruel; mais il y a des exemples que des hommes féroces ont aimé l'ordre & le bien public. La cruauté ne s'exerce que ſur des particuliers expoſés ſans ceſſe à la vue du tyran, & ce tyran eſt quelquefois par ſes lois le bienfaiteur de la patrie.

Sha-Abbas, deſcendant d'*Iſmaël-Sophi*, ſe rendit deſpotique en détruiſant une milice telle à peu près que celle des janiſſaires, & que les gardes prétoriennes. C'eſt ainſi que le czar *Pierre* a détruit la milice des ſtrelits pour établir ſa puiſſance. Nous voyons dans toute la terre les troupes diviſées en pluſieurs petits corps affermir le trône, & les troupes réunies en un grand corps diſpoſer du trône & le renverſer. *Sha-Abbas* tranſporta des peuples d'un pays dans un autre; c'eſt ce que les Turcs n'ont jamais fait. Ces colonies réuſſiſſent rarement. De trente mille familles chrétiennes que *Sha-Abbas* tranſporta de l'Arménie & de la Géorgie dans le Mezanderan

vers la mer caſpienne, il n'en eſt reſté que quatre à cinq cents : mais il conſtruiſit des édifices publics, il rebâtit des villes, il fit d'utiles fondations ; il reprit ſur les Turcs tout ce que *Soliman* & *Sélim* avaient conquis ſur la Perſe : il chaſſa les Portugais d'Ormus ; & toutes ces grandes actions lui méritèrent le nom de *grand :* il mourut en 1629. Son fils *Sha-Sophi*, plus cruel que *Sha-Abbas*, mais moins guerrier, moins politique, abruti par la débauche, eut un règne malheureux. Le grand-mogol *Sha-Gean* enleva Candahar à la Perſe, & le ſultan *Amurat IV* prît d'aſſaut Bagdad en 1638.

Depuis ce temps vous voyez la monarchie perſane décliner ſenſiblement, juſqu'à ce qu'enfin la molleſſe de la dynaſtie des *Sophis* a cauſé ſa ruine entière. Les eunuques gouvernaient le ſérail & l'empire ſous *Muza-Sophi*, & ſous *Huſſein* le dernier de cette race. Décadence.

C'eſt le comble de l'aviliſſement dans la nature humaine, & l'opprobre de l'Orient, de dépouiller les hommes de leur virilité : & c'eſt le dernier attentat du deſpotiſme de confier le gouvernement à ces malheureux. Par-tout où leur pouvoir a été exceſſif, la décadence & la ruine ſont arrivées. La faibleſſe de *Sha-Huſſein* feſait tellement languir l'empire, & la confuſion le troublait ſi violemment par les factions des eunuques noirs & des eunuques blancs, que ſi *Myri-Veis* & ſes aguans n'avaient pas détruit cette dynaſtie, elle l'eût été par elle-même. C'eſt le ſort de la Perſe que toutes ſes dynaſties commencent par la force & finiſſent par la faibleſſe. Preſque toutes

ces familles ont eu le sort de *Serdan-pull*, que nous nommons *Sardanapale*.

Révolte. Ces aguans, qui ont bouleversé la Perse au commencement du siècle où nous sommes, étaient une ancienne colonie de Tartares habitans les montagnes de Candahar entre l'Inde & la Perse. Presque toutes les révolutions qui ont changé le sort de ce pays-là sont arrivées par des Tartares. Les Persans avaient reconquis Candahar sur le Mogol vers l'an 1650 sous *Sha-Abbas II*, & ce fut pour leur malheur. Le ministère de *Sha-Hussein*, petit-fils de *Sha-Abbas II*, traita mal les aguans. *Myri-Veis* qui n'était qu'un particulier, mais un particulier courageux & entreprenant, se mit à leur tête.

Guerre civile C'est encore ici une de ces révolutions où le caractère des peuples qui la firent eut plus de part que le caractère de leurs chefs : car *Myri-Veis* ayant été assassiné & remplacé par un autre barbare nommé *Maghmud*, son propre neveu, qui n'était âgé que de dix-huit ans, il n'y avait pas d'apparence que ce jeune homme pût faire beaucoup par lui-même, & qu'il conduisît ces troupes indisciplinées de montagnards féroces, comme nos généraux conduisent des armées réglées. Le gouvernement de *Hussein* était méprisé, & la province de Candahar ayant commencé les troubles, les provinces du Caucase du côté de la Géorgie se révoltèrent aussi. Enfin *Maghmud* assiégea Ispahan en 1722. *Sha-Hussein* lui remit cette capitale, abdiqua le royaume à ses pieds, & le reconnut pour son maître; trop heureux que *Maghmud* daignât épouser sa fille.

Tous les tableaux des cruautés & des malheurs des hommes, que nous examinons depuis le temps de *Charlemagne*, n'ont rien de plus horrible que les suites de la révolution d'Ispahan. *Maghmud* crut ne pouvoir s'affermir qu'en fesant égorger les familles des principaux citoyens. La Perse entière a été trente années ce qu'avait été l'Allemagne avant la paix de Vestphalie, ce que fut la France du temps de *Charles VI*, l'Angleterre dans les guerres de la *Rose rouge* & de la *Rose blanche:* mais la Perse est tombée d'un état plus florissant dans un plus grand abyme de malheurs. Malheurs horribles.

La religion eut encore part à ces désolations. Les aguans tenaient pour *Omar* comme les Persans pour *Aly;* & ce *Maghmud* chef des aguans mêlait les plus lâches superstitions aux plus détestables cruautés: il mourut en démence en 1725 après avoir désolé la Perse. Un nouvel usurpateur de la nation des aguans lui succéda; il s'appelait *Asraf*. La désolation de la Perse redoublait de tous côtés. Les Turcs l'inondaient du côté de la Géorgie, l'ancienne Colchide. Les Russes fondaient sur ces provinces du nord à l'occident de la mer Caspienne, vers les portes de Delbent dans le Shirvan, qui était autrefois l'Ibérie & l'Albanie. On ne nous dit point ce que devint parmi tant de troubles le roi détrôné *Sha-Hussein*. Ce prince n'est connu que pour avoir servi d'époque au malheur de son pays. La religion s'en mêle.

Un des fils de cet empereur nommé *Thamas*, échappé au massacre de la famille impériale, avait encore des sujets fidelles qui se rassemblèrent autour de sa personne vers Tauris. Les guerres civiles & les

temps de malheur produisent toujours des hommes extraordinaires qui eussent été ignorés dans des temps paisibles. Le fils d'un berger devint le protecteur du prince *Thamas*, & le soutien du trône dont il fut ensuite l'usurpateur. Cet homme, qui s'est placé au rang des plus grands conquérans, s'appelait *Nadir*. Il gardait les moutons de son père dans les plaines du Coraſſan, partie de l'ancienne Hircanie & de la Bactriane. Il ne faut pas se figurer ces bergers comme les nôtres. La vie pastorale qui s'est conservée dans plus d'une contrée de l'Asie n'est pas sans opulence : les tentes de ces riches bergers valent beaucoup mieux que les maisons de nos cultivateurs. *Nadir* vendit plusieurs grands troupeaux de son père, & se mit à la tête d'une troupe de bandits, chose encore fort commune dans ces pays où les peuples ont gardé les mœurs des temps antiques. Il se donna avec sa troupe au prince *Thamas;* & à force d'ambition, de courage & d'activité, il fut à la tête d'une armée. Il se fit appeler alors *Thamas Kouli-kan*, *le kan esclave de Thamas;* mais l'esclave était le maître sous un prince aussi faible & aussi efféminé que son père *Hussein*. Il reprit Ispahan & toute la Perse, poursuivit le nouveau roi *Asraf* jusqu'à Candahar, le vainquit, le prit prisonnier, & lui fit couper la tête après lui avoir arraché les yeux.

Commencemens de *Shah-Nadir*.

1729.

Kouli-kan ayant ainsi rétabli le prince *Thamas* sur le trône de ses aïeux, & l'ayant mis en état d'être ingrat, voulut l'empêcher de l'être. Il l'enferma dans la capitale du Coraſſan, & agissant toujours au nom de ce prince prisonnier, il alla faire la guerre aux

Turcs, sachant bien qu'il ne pouvait affermir sa puissance que par la même voie qu'il l'avait acquise. Il battit les Turcs à Erivan, reprit tout ce pays & assura ses conquêtes en faisant la paix avec les Russes. Ce fut alors qu'il se fit déclarer roi de Perse sous le nom de *Sha-Nadir*. Il n'oublia pas l'ancienne coutume de crever les yeux à ceux qui peuvent avoir droit au trône. Cette cruauté fut exercée sur son souverain *Thamas*. Les mêmes armées, qui avaient servi à désoler la Perse, servirent aussi à la rendre redoutable à ses voisins. *Kouli-kan* mit les Turcs plusieurs fois en fuite. Il fit enfin avec eux une paix honorable, par laquelle ils rendirent tout ce qu'ils avaient jamais pris aux Persans, excepté Bagdad & son territoire. 1736.

Sha-Nadir dans l'Inde.

Kouli-kan, chargé de crimes & de gloire, alla ensuite conquérir l'Inde, comme nous le verrons au chapitre du Mogol. De retour dans sa patrie, il trouva un parti formé en faveur des princes de la maison royale qui existait encore, & au milieu de ces nouveaux troubles il fut assassiné par son propre neveu, ainsi que l'avait été *Myri-Veis* le premier auteur de la révolution. La Perse alors est devenue encore le théâtre des guerres civiles. Tant de dévastations y ont détruit le commerce & les arts, en détruisant une partie du peuple ; mais quand le terrain est fertile & la nation industrieuse, tout se répare à la longue.

CHAPITRE CXCIV.

Du Mogol.

CETTE prodigieuse variété de mœurs, de coutumes, de lois, de révolutions, qui ont toutes le même principe, l'intérêt, forme le tableau de l'univers. Nous n'avons vu ni en Perse ni en Turquie de fils révolté contre son père. Vous voyez dans l'Inde les deux fils du grand-mogol *Gean-Guir* lui faire la guerre l'un après l'autre au commencement du dix-septième siècle. L'un de ces deux princes nommé *Sha-Gean* s'empare de l'empire en 1627, après la mort de son père *Gean-Guir*, au préjudice d'un petit-fils à qui *Gean-Guir* avait laissé le trône. L'ordre de succession n'était point dans l'Asie une loi reconnue comme dans les nations de l'Europe. Ces peuples avaient une source de malheurs de plus que nous.

Grand-mogol rarement absolu.

Sha-Gean, qui s'était révolté contre son père, vit aussi dans la suite ses enfans soulevés contre lui. Il est difficile de comprendre comment des souverains, qui ne pouvaient empêcher leurs propres enfans de lever contr'eux des armées, étaient aussi absolus qu'on veut nous le faire croire. Il paraît que l'Inde était gouvernée à peu près comme l'étaient les royaumes de l'Europe du temps des grands fiefs. Les gouverneurs des princes de l'Indoustan étaient les maîtres dans leurs gouvernemens, & on donnait des vices-royautés aux enfans des empereurs. C'était manifestement un sujet éternel de guerres civiles : aussi dès que la santé de l'empereur *Sha-Gean* devint

languiſſante, ſes quatre enfans, qui avaient chacun le commandement d'une province, armèrent pour lui ſuccéder. Ils s'accordaient pour détrôner leur père, & ſe feſaient la guerre entr'eux; c'était préciſément l'aventure de *Louis le débonnaire* ou *le faible*. *Aurengzeb*, le plus ſcélérat des quatre frères, fut le plus heureux.

Aurengzeb le premier des hypocrites.

La même hypocriſie que nous avons vue dans *Cromwell* ſe retrouve dans ce prince indien; la même diſſimulation & la même cruauté avec un cœur plus dénaturé. Il ſe ligua d'abord avec un de ſes frères, & ſe rendit maître de la perſonne de ſon père *Sha-Gean*, qu'il tint toujours en priſon; enſuite il aſſaſſina ce même frère, dont il s'était ſervi comme d'un inſtrument dangereux qu'il fallait exterminer; il pourſuit ſes deux autres frères, dont il triomphe, & qu'il fait enfin étrangler l'un après l'autre.

Parricide & dévot.

Cependant le père d'*Aurengzeb* vivait encore. Son fils le retenait dans la priſon la plus dure; & le nom du vieil empereur était ſouvent le prétexte des conſpirations contre le tyran. Il envoya enfin un médecin à ſon père attaqué d'une indiſpoſition légère, & le vieillard mourut. *Aurengzeb* paſſa dans toute l'Aſie pour l'avoir empoiſonné. Nul homme n'a mieux montré que le bonheur n'eſt pas le prix de la vertu. Cet homme ſouillé du ſang de ſes frères, & coupable de la mort de ſon père, réuſſit dans toutes ſes entrepriſes: il ne mourut qu'en 1707 âgé d'environ cent trois ans. Jamais prince n'eut une carrière ſi longue & ſi fortunée. Il ajouta à l'empire des Mogols les royaumes de Viſapour & de Golconde, tout le pays de Carnate, & preſque toute cette grande preſqu'île que bordent les côtes de Coromandel & de Malabar. 1666.

Cet homme qui eût péri par le dernier supplice, s'il eût pu être jugé par les lois ordinaires des nations, a été sans contredit le plus puissant prince de l'univers. La magnificence des rois de Perse, toute éblouissante qu'elle nous a paru, n'était que l'effort d'une cour médiocre qui étale quelque faste, en comparaison des richesses d'*Aurengzeb*.

Trésor du grand-mogol

De tous temps les princes asiatiques ont accumulé des trésors ; ils ont été riches de tout ce qu'ils entassaient ; au lieu que dans l'Europe les princes sont riches de l'argent qui circule dans leurs Etats. Le trésor de *Tamerlan* subsistait encore, & tous ses successeurs l'avaient augmenté. *Aurengzeb* y ajouta des richesses étonnantes : un seul de ses trônes a été estimé par *Tavernier* cent soixante millions de son temps, qui en font plus de trois cents du nôtre. Douze colonnes d'or qui soutenaient le dais de ce trône étaient entourées de grosses perles : le dais était de perles & de diamans, surmonté d'un paon qui étalait une queue de pierreries ; tout le reste était proportionné à cette étrange magnificence. Le jour le plus solemnel de l'année était celui où l'on pesait l'empereur dans des balances d'or en présence du peuple, & ce jour-là il recevait pour plus de cinquante millions de présens.

Le climat de l'Inde énerve.

Si jamais le climat a influé sur les hommes, c'est assurément dans l'Inde ; les empereurs y étalaient le même luxe, vivaient dans la même mollesse que les rois indiens dont parle *Quinte-Curce ;* & les vainqueurs tartares prirent insensiblement ces mêmes mœurs & devinrent indiens.

Tout cet excès d'opulence & de luxe n'a servi qu'au

qu'au malheur de l'Indouſtan. Il eſt arrivé en 1739 au petit-fils d'*Aurengzeb*, *Mahamad-Sha*, la même choſe qu'à *Créſus*. On avait dit à ce roi de Lydie : „ Vous avez beaucoup d'or, mais celui qui ſe „ ſervira du fer mieux que vous vous enlévera tout „ cet or. „

Thamas Kouli-kan, élevé au trône de Perſe, après avoir détrôné ſon maître, vaincu les aguans & pris Candahar, eſt venu juſqu'à la capitale des Indes, ſans autre raiſon que l'envie d'arracher au Mogol tous ces tréſors que les Mogols avaient pris aux Indiens. Il n'y a guère d'exemple ni d'une plus grande armée que celle du grand-mogol *Mahamad*, levée contre *Thamas Kouli-kan*, ni d'une plus grande faibleſſe. Il oppoſa douze cents mille hommes, dix mille pièces de canon & deux mille éléphans armés en guerre, au vainqueur de la Perſe, qui n'avait pas avec lui ſoixante mille combattans. *Darius* n'avait pas armé tant de forces contre *Alexandre*.

On ajoute encore que cette multitude d'Indiens était couverte par des retranchemens de ſix lieues d'étendue, du côté que *Thamas Kouli-kan* pouvait attaquer; c'était bien ſentir ſa faibleſſe. Cette armée innombrable devait entourer les ennemis, leur couper la communication & les faire périr par la diſette dans un pays qui leur était étranger. Ce fut au contraire la petite armée perſanne qui aſſiégea la grande, lui coupa les vivres & la détruiſit en détail. Le grand-mogol *Mahamad* ſemblait n'être venu que pour étaler ſa vaine grandeur, & pour la ſoumettre à des brigands aguerris. Il vint s'humilier devant *Thamas Kouli-kan*, qui lui parla en maître, & le traita en

Le grand-mogol humilié devant *Sha-Nadir*.

sujet. Le vainqueur entra dans Déli, ville qu'on nous représente plus grande & plus peuplée que Paris & Londres. Il traînait à sa suite ce riche & misérable empereur. Il l'enferma d'abord dans une tour, & se fit proclamer lui-même empereur des Indes.

Déli au pillage.

Quelques officiers mogols essayèrent de profiter d'une nuit où les Persans s'étaient livrés à la débauche, pour prendre les armes contre leurs vainqueurs. *Thamas Kouli-kan* livra la ville au pillage; presque tout fut mis à feu & à sang. Il emporta beaucoup plus de trésors de Déli que les Espagnols n'en prirent à la conquête du Mexique. Ces richesses, amassées par un brigandage de quatre siècles, ont été apportées en Perse par un autre brigandage, & n'ont pas empêché les Persans d'être long-temps le plus malheureux peuple de la terre: elles y sont dispersées ou ensevelies pendant les guerres civiles jusqu'au temps où quelque tyran les rassemblera.

Trésors immenses.

Kouli-kan, en partant des Indes pour retourner en Perse, eut la vanité de laisser le nom d'empereur à ce *Mahamad-Sha* qu'il avait détrôné; mais il laissa le gouvernement à un vice-roi qui avait élevé le grand-mogol, & qui s'était rendu indépendant de lui. Il détacha trois royaumes de ce vaste empire, Cachemire, Cabou & Multan, pour les incorporer à la Perse, & imposa à l'Indoustan un tribut de quelques millions.

Révolution.

L'Indoustan fut gouverné alors par un vice-roi, & par un conseil que *Thamas Kouli-kan* avait établi. Le petit-fils d'*Aurengzeb* garda le titre de roi des rois, & de souverain du monde, & ne fut plus qu'un

fantôme. Tout est rentré ensuite dans l'ordre ordinaire, quand *Kouli-kan* a été assassiné en Perse au milieu de ses triomphes: le Mogol n'a plus payé de tribut; les provinces enlevées par le vainqueur persan sont retournées à l'empire.

Il ne faut pas croire que ce *Mahamad* roi des rois ait été despotique avant son malheur; *Aurengzeb* l'avait été à force de soins, de victoires & de cruautés. Le despotisme est un état violent qui semble ne pouvoir durer. Il est impossible que, dans un empire où des vice-rois soudoient des armées de vingt mille hommes, ces vice-rois obéissent longtemps & aveuglément. Les terres que l'empereur donne à ces vice-rois deviennent dès-là même indépendantes de lui. Gardons-nous donc bien de croire que dans l'Inde le fruit de tous les travaux des hommes appartienne à un seul. Plusieurs castes indiennes ont conservé leurs anciennes possessions. Les autres terres ont été données aux grands de l'empire, aux raïas, aux nabab, aux omras. Ces terres sont cultivées comme ailleurs par des fermiers qui s'y enrichissent, & par des colons qui travaillent pour leurs maîtres. Le petit peuple est pauvre dans le riche pays de l'Inde, ainsi que dans presque tous les pays du monde; mais il n'est point serf & attaché à la glèbe, ainsi qu'il l'a été dans notre Europe, & qu'il l'est encore en Pologne, en Bohème & dans plusieurs pays de l'Allemagne. Le payſan dans toute l'Asie peut sortir de son pays quand il en est mécontent, & en aller chercher un meilleur, s'il en trouve.

Examen du despotisme.

Ce qu'on peut résumer de l'Inde en général, c'est

qu'elle eſt gouvernée comme un pays de conquête par trente tyrans, qui reconnaiſſent un empereur amolli comme eux dans les délices, & qui dévorent la ſubſtance du peuple. Il n'y a point là de ces grands tribunaux permanens dépoſitaires des lois, qui protègent le faible contre le fort.

Peuples pauvres en pays riche.

C'eſt un problème qui paraît d'abord difficile à réſoudre, que l'or & l'argent venus de l'Amérique en Europe aillent s'engloutir continuellement dans l'Indouſtan pour n'en plus ſortir, & que cependant le peuple y ſoit ſi pauvre qu'il y travaille preſque pour rien : mais la raiſon en eſt que cet argent ne va pas au peuple ; il va aux marchands, qui payent des droits immenſes aux gouverneurs ; ces gouverneurs en rendent beaucoup au grand-mogol, & enfouiſſent le reſte. La peine des hommes eſt moins payée que par-tout ailleurs dans ce pays le plus riche de la terre ; parce que dans tout pays le prix des journaliers ne paſſe guère leur ſubſiſtance & leur vêtement. L'extrême fertilité de la terre des Indes, & la chaleur du climat, font que cette ſubſiſtance & ce vêtement ne coûtent preſque rien. L'ouvrier, qui cherche des diamans dans les mines, gagne de quoi acheter un peu de riz & une chemiſe de coton : par-tout la pauvreté ſert à peu de frais la richeſſe.

Je ne répéterai point ce que j'ai dit des Indiens : leurs ſuperſtitions ſont les mêmes que du temps d'*Alexandre ;* les bramins y enſeignent la même religion ; les femmes ſe jettent encore dans des bûchers allumés ſur le corps de leurs maris : nos voyageurs, nos négocians en ont vu pluſieurs exemples. Les diſciples ſe ſont fait auſſi quelquefois un point-

d'honneur de ne pas survivre à leurs maîtres. *Tavernier* rapporte qu'il fut témoin dans Agra même, l'une des capitales de l'Inde, que le grand-bramin étant mort, un négociant, qui avait étudié sous lui, vint à la loge des Hollandais, arrêta ses comptes, leur dit qu'il était résolu d'aller trouver son maître dans l'autre monde, & se laissa mourir de faim, quelqu'effort qu'on fît pour lui persuader de vivre. Mœurs.

Une chose digne d'observation, c'est que les arts ne sortent presque jamais des familles où ils sont cultivés: les filles des artisans ne prennent des maris que du métier de leurs pères; c'est une coutume très-ancienne en Asie, & qui avait passé autrefois en loi dans l'Egypte.

La loi de l'Asie & de l'Afrique, qui a toujours permis la pluralité des femmes, n'est pas une loi dont le peuple, toujours pauvre, puisse faire usage; les riches ont toujours compté les femmes au nombre de leurs biens, & ils ont pris des eunuques pour les garder; c'est un usage immémorial établi dans l'Inde comme dans toute l'Asie. Lorsque les juifs voulurent avoir un roi, il y a plus de trois mille ans, *Samuel* leur magistrat & leur prêtre, qui s'opposait à l'établissement de la royauté, remontra aux juifs que ce roi leur imposerait des tributs pour avoir de quoi donner à ses eunuques. Il fallait que les hommes fussent dès long-temps bien pliés à l'esclavage, pour qu'une telle coutume ne parût point extraordinaire. Polygamie. Eunuques.

Lorsqu'on finissait ce chapitre, une nouvelle révolution a bouleversé l'Indoustan. Les princes Bouleversement.

tributaires, les vice-rois ont tous secoué le joug. Les peuples de l'intérieur ont détrôné le souverain. L'Inde est devenue comme la Perse le théâtre des guerres civiles. Ces désastres font voir que le gouvernement était très-mauvais, & en même temps, que ce prétendu despotisme n'existait pas. L'empereur n'était pas assez puissant pour se faire obéir d'un raïa.

Nos voyageurs ont cru que le pouvoir arbitraire résidait essentiellement dans la personne des grands-mogols, parce qu'*Aurengzeb* avait tout asservi. Ils n'ont pas considéré que cette puissance, uniquement fondée sur le droit des armes, ne dure qu'autant qu'on est à la tête d'une armée, & que ce despotisme, qui détruit tout, se détruit enfin lui-même. Il n'est pas une forme de gouvernement, mais une subversion de tout gouvernement; il admet le caprice pour toute règle; il ne s'appuie point sur des lois qui assurent sa durée, & ce colosse tombe par terre dès qu'il n'a plus le bras levé: il se forme de ses débris plusieurs petites tyrannies, & l'Etat ne reprend une forme constante que quand les lois règnent.

CHAPITRE CXCV.

De la Chine au dix-septième siècle, & au commencement du dix-huitième.

IL vous est fort inutile sans doute de savoir que dans la dynastie chinoise, qui régnait après la dynastie des Tartares de *Gengis-kan*, l'empereur *Quancum* succéda à *Kinkum*, & *Kicum* à *Quancum*. Il est bon que ces noms se trouvent dans les tables chronologiques; mais vous attachant toujours aux événemens & aux mœurs, vous franchissez tous ces espaces vides pour venir aux temps marqués par de grandes choses. Cette même mollesse qui a perdu la Perse & l'Inde, fit à la Chine dans le siècle passé une révolution plus complète que celle de *Gengis-kan* & de ses petits-fils. L'empire chinois était au commencement du dix-septième siècle bien plus heureux que l'Inde, la Perse & la Turquie. L'esprit humain ne peut certainement imaginer un gouvernement meilleur que celui où tout se décide par de grands tribunaux, subordonnés les uns aux autres, dont les membres ne sont reçus qu'après plusieurs examens sévères. Tout se règle à la Chine par ces tribunaux. Six cours souveraines sont à la tête de toutes les cours de l'empire. La première veille sur tous les mandarins des provinces; la seconde dirige les finances; la troisième a l'intendance des rites, des sciences & des arts; la quatrième a l'intendance de la guerre; la cinquième préside aux juridictions chargées des

Tribunaux gardiens des lois.

affaires criminelles; la sixième a soin des ouvrages publics. Le résultat de toutes les affaires décidées à ces tribunaux est porté à un tribunal suprême. Sous ces tribunaux il y en a quarante-quatre subalternes qui résident à Pékin. Chaque mandarin dans sa province, dans sa ville est assisté d'un tribunal. Il est impossible que dans une telle administration l'empereur exerce un pouvoir arbitraire. Les lois générales émanent de lui: mais, par la constitution du gouvernement, il ne peut rien faire sans avoir consulté des hommes élevés dans les lois & élus par les suffrages. Que l'on se prosterne devant l'empereur comme devant un Dieu, que le moindre manque de respect à sa personne soit puni selon la loi comme un sacrilége, cela ne prouve certainement pas un gouvernement despotique & arbitraire. Le gouvernement despotique serait celui où le prince pourrait, sans contrevenir à la loi, ôter à un citoyen les biens ou la vie, sans forme & sans autre raison que sa volonté. Or, s'il y eut jamais un Etat dans lequel la vie, l'honneur & les biens des hommes aient été protégés par les lois, c'est l'empire de la Chine. Plus il y a de grands corps dépositaires de ces lois, moins l'administration est arbitraire; & si quelquefois le souverain abuse de son pouvoir contre le petit nombre d'hommes qui s'expose à être connu de lui, il ne peut en abuser contre la multitude qui lui est inconnue, & qui vit sous la protection des lois.

Avec tribunaux peu de despotisme.

La culture des terres, poussée à un point de perfection dont on n'a pas encore approché en Europe, fait assez voir que le peuple n'était pas accablé de

ces impôts qui gênent le cultivateur : le grand nombre d'hommes occupés de donner des plaisirs aux autres montre que les villes étaient florissantes, autant que les campagnes étaient fertiles. Il n'y avait point de cité dans l'empire où les festins ne fussent accompagnés de spectacles. On n'allait point au théâtre, on fesait venir les théâtres dans sa maison ; l'art de la tragédie, de la comédie était commun sans être perfectionné ; car les Chinois n'ont perfectionné aucun des arts de l'esprit, mais ils jouissaient avec profusion de ce qu'ils connaissaient : & enfin ils étaient heureux autant que la nature humaine le comporte.

Conquête de la Chine.

Ce bonheur fut suivi vers l'an 1630 de la plus terrible catastrophe, & de la désolation la plus générale. La famille des conquérans tartares, descendans de *Gengis-kan*, avait fait ce que tous les conquérans ont tâché de faire ; elle avait affaibli la nation des vainqueurs, afin de ne pas craindre sur le trône des vaincus la même révolution qu'elle y avait faite. Cette dynastie des *Iven* ayant été enfin dépossédée par la dynastie *Ming*, les Tartares qui habitèrent au nord de la grande muraille ne furent plus regardés que comme des espèces de sauvages, dont il n'y avait rien ni à espérer ni à craindre. Au-delà de la grande muraile est le royaume de Leaotong, incorporé par la famille de *Gengis-kan* à l'empire de la Chine, & devenu entièrement chinois. Au nord-est de Leaotong étaient quelques hordes de Tartares mantchoux, que le vice-roi de Leaotong traita durement. Ils firent des représentations hardies, telles qu'on nous dit que les Scythes en firent de

tout temps depuis l'invasion de *Cyrus*; car le génie des peuples est toujours le même, jusqu'à ce qu'une longue oppression les fasse dégénérer. Le gouverneur pour toute réponse fit brûler leurs cabanes, enleva leurs troupeaux & voulut transplanter les habitans.

1622. Alors ces Tartares qui étaient libres se choisirent un chef pour faire la guerre. Ce chef nommé *Taitsou* se fit bientôt roi; il battit les Chinois, entra victorieux dans le Leaotong, & prit d'assaut la capitale.

Sans armes à feu. Cette guerre se fit comme toutes celles des temps les plus reculés. Les armes à feu étaient inconnues dans cette partie du monde. Les anciennes armes, comme la flèche, la lance, la massue, le cimeterre étaient en usage: on se servait peu de boucliers & de casques, encore moins de brassards & de bottines de métal. Les fortifications consistaient en un fossé, un mur, des tours; on sappait le mur, ou on montait à l'escalade. La seule force du corps devait donner la victoire; & les Tartares, accoutumés à dormir en plein champ, devaient avoir l'avantage sur un peuple élevé dans une vie moins dure.

Le capitaine d'une horde, vainqueur de la Chine. *Taitsou*, ce premier chef des hordes tartares étant mort en 1626 dans le commencement de ses conquêtes, son fils *Taitsong* prit tout d'un coup le titre d'empereur des Tartares, & s'égala à l'empereur de la Chine. On dit qu'il savait lire & écrire, & il paraît qu'il reconnaissait un seul DIEU, comme les lettrés chinois; il l'appelait *Tien* comme eux. Il s'exprime ainsi dans une de ses lettres circulaires aux magistrats des provinces chinoises: *Le Tien élève qui lui plaît; il m'a peut-être choisi pour devenir votre maître.* En effet depuis l'année 1628 le *Tien* lui fit

remporter victoire sur victoire. C'était un homme très-habile ; il poliçait son peuple féroce pour le rendre obéissant, & établissait des lois au milieu de la guerre. Il était toujours à la tête de ses troupes ; & l'empereur de la Chine, dont le nom est devenu obscur, & qui s'appelait *Hoaitsang*, restait dans son palais avec ses femmes & ses eunuques : aussi fut-il le dernier empereur du sang chinois ; il n'avait pas su empêcher que *Taitsong* & ses Tartares lui prissent ses provinces du nord ; il n'empêcha pas davantage qu'un mandarin rebelle nommé *Listching* lui prît celles du midi. Tandis que les Tartares ravageaient l'orient & le septentrion de la Chine, ce *Listching* s'emparait de presque tout le reste. On prétend qu'il avait six cents mille hommes de cavalerie & quatre cents mille d'infanterie. Il vint avec l'élite de ses troupes aux portes de Pékin, & l'empereur ne sortit jamais de son palais ; il ignorait une partie de ce qui se passait. *Listching* le rebelle (on l'appelle ainsi parce qu'il ne réussit pas) renvoya à l'empereur deux de ses principaux eunuques faits prisonniers, avec une lettre fort courte, par laquelle il l'exhortait à abdiquer l'empire.

Exemple d'orgueil.

C'est ici qu'on voit bien ce que c'est que l'orgueil asiatique, & combien il s'accorde avec la mollesse. L'empereur ordonna qu'on coupât la tête aux deux eunuques, pour lui avoir apporté une lettre dans laquelle on lui manquait de respect. On eut beaucoup de peine à lui faire entendre que les têtes des princes du sang, & d'une foule de mandarins que *Listching* avait entre ses mains, répondraient de celles de ses deux eunuques.

Pendant que l'empereur délibérait sur la réponse, *Listching* était déjà entré dans Pékin. L'impératrice eut le temps de faire sauver quelques-uns de ses enfans mâles ; après quoi elle s'enferma dans sa chambre & se pendit. L'empereur y accourut, & ayant fort approuvé cet exemple de fidélité, il exhorta quarante autres femmes qu'il avait à l'imiter. Le père de *Mailla* jésuite, qui a écrit cette histoire dans Pékin même au siècle passé, prétend que toutes ces femmes obéirent sans réplique ; mais il se peut qu'il y en eût quelques-unes qu'il fallut aider. L'empereur, qu'il nous dépeint comme un très-bon prince, aperçut après cette exécution sa fille unique âgée de quinze ans, que l'impératrice n'avait pas jugé à propos d'exposer à sortir du palais ; il l'exhorta à se pendre comme sa mère & ses belles-mères ; mais la princesse n'en voulant rien faire, ce bon prince, ainsi que le dit *Mailla*, lui donna un grand coup de sabre & la laissa pour morte. On s'attend qu'un tel père, un tel époux se tuera sur le corps de ses femmes & de sa fille ; mais il alla dans un pavillon hors de la ville pour attendre des nouvelles ; & enfin ayant appris que tout était désespéré, & que *Listching* était dans son palais, il s'étrangla, & mit fin à un empire & à une vie qu'il n'avait pas osé défendre. Cet étrange événement arriva l'année 1641. C'est sous ce dernier empereur de la race chinoise que les jésuites avaient enfin pénétré dans la cour de Pékin. Le père *Adam Shall*, natif de Cologne, avait tellement réussi auprès de cet empereur, par ses connaissances en physique & en mathématique, qu'il était devenu mandarin. C'était lui qui le premier avait fondu du canon de

Un empereur faible finit la dynastie chinoise.

bronze à la Chine : mais le peu qu'il y en avait à Pékin, & qu'on ne ſavait pas employer, ne ſauva pas l'empire. Le mandarin *Shall* quitta Pékin avant la révolution.

Après la mort de l'empereur les Tartares & les rebelles ſe diſputèrent la Chine. Les Tartares étaient unis & aguerris ; les Chinois étaient diviſés & indiſciplinés. Il fallut petit à petit céder tout aux Tartares. Leur nation avait pris un caractère de ſupériorité qui ne dépendait pas de la conduite de leur chef. Il en était comme des Arabes de *Mahomet*, qui furent pendant plus de trois cents ans ſi redoutables par eux-mêmes. Suite de la conquête.

La mort de l'empereur *Taitſong*, que les Tartares perdirent en ce temps-là, ne les empêcha pas de pourſuivre leurs conquêtes. Ils élurent un de ſes neveux encore enfant ; c'eſt *Chang-ti* père du célèbre *Cam-hi*, ſous lequel la religion chrétienne a fait des progrès à la Chine. Ces peuples, qui avaient d'abord pris les armes pour défendre leur liberté, ne connaiſſaient pas le droit héréditaire. Nous voyons que tous les peuples ont commencé par élire des chefs pour la guerre ; enſuite ces chefs ſont devenus abſolus, excepté chez quelques nations d'Europe. Le droit héréditaire s'établit & devient ſacré avec le temps.

Une minorité ruine preſque toujours des conquérans, & ce fut pendant cette minorité de *Chang-ti* que les Tartares achevèrent de ſubjuguer la Chine. L'uſurpateur *Liſtching* fut tué par un autre uſurpateur chinois, qui prétendait venger le dernier empereur. On reconnut dans pluſieurs provinces des enfans vrais ou faux du dernier prince détrôné & étranglé,

comme on avait produit des *Demetri* en Ruſſie. Des mandarins chinois tâchèrent d'uſurper des provinces, & les grands uſurpateurs tartares vinrent enfin à bout de tous les petits. Il y eut un général chinois qui arrêta quelques temps leurs progrès, parce qu'il avait quelques canons, ſoit qu'il les eût des Portugais de Macao, ſoit que le jéſuite *Shall* les eût fait fondre. Il eſt très-remarquable que les Tartares dépourvus d'artillerie l'emportèrent à la fin ſur ceux qui en avaient ; c'était le contraire de ce qui était arrivé dans le nouveau monde, & une preuve de la ſupériorité des peuples du Nord ſur ceux du Midi.

Ce qu'il y a de plus ſurprenant, c'eſt que les Tartares conquirent pied à pied tout ce vaſte empire de la Chine ſous deux minorités ; car leur jeune empereur *Chang-ti* étant mort en 1661 à l'âge de vingt-quatre ans, avant que leur domination fût entièrement affermie, ils élurent ſon fils *Cam-hi* au même âge de huit ans auquel ils avaient élu ſon père, & ce *Cam-hi* a rétabli l'empire de la Chine, ayant été aſſez ſage & aſſez heureux pour ſe faire également obéir des Chinois & des Tartares. Les miſſionnaires qu'il fit mandarins l'ont loué comme un prince parfait. Quelques voyageurs, & ſurtout *le Gentil*, qui n'ont point été mandarins, diſent qu'il était d'une avarice ſordide & plein de caprices : mais ces détails perſonnels n'entrent point dans cette peinture générale du monde ; il ſuffit que l'empire ait été heureux ſous ce prince ; c'eſt par-là qu'il faut regarder & juger les rois.

Suite de la conquête.

Pendant le cours de cette révolution qui dura plus de trente ans, une des plus grandes mortifications

que les Chinois éprouvèrent, fut que leurs vainqueurs les obligeaient à se couper les cheveux à la manière tartare. Il y en eut qui aimèrent mieux mourir que de renoncer à leur chevelure. Nous avons vu les Moscovites exciter quelques séditions, quand le czar *Pierre I* les a obligés à se couper leur barbe; tant la coutume a de force sur le vulgaire.

Le temps n'a pas encore confondu la nation conquérante avec le peuple vaincu, comme il est arrivé dans nos Gaules, dans l'Angleterre & ailleurs. Mais les Tartares ayant adopté les lois, les usages & la religion des Chinois, les deux nations n'en composeront bientôt qu'une seule.

Sous le règne de ce *Cam-hi*, les missionnaires d'Europe jouirent d'une grande considération; plusieurs furent logés dans le palais impérial: ils bâtirent des églises; ils eurent des maisons opulentes. Ils avaient réussi en Amérique, en enseignant à des sauvages les arts nécessaires: ils réussirent à la Chine, en enseignant les arts les plus relevés à une nation spirituelle. Mais bientôt la jalousie corrompit les fruits de leur sagesse, & cet esprit d'inquiétude & de contention, attaché en Europe aux connaissances & aux talens, renversa les plus grands desseins.

Querelles scandaleuses des missionnaires d'Europe à la Chine.

On fut étonné à la Chine de voir des sages qui n'étaient pas d'accord sur ce qu'ils venaient enseigner, qui se persécutaient & s'anathématisaient réciproquement, qui s'intentaient des procès criminels à Rome, (*a*) & qui faisaient décider dans des congrégations de cardinaux, si l'empereur de la Chine

(*a*) Voyez le chapitre *des cérémonies chinoises* à la fin du siècle de *Louis XIV*.

entendait aussi-bien sa langue que des missionnaires venus d'Italie & de France.

Ces querelles allèrent si loin que l'on craignit dans la Chine, ou qu'on feignit de craindre les mêmes troubles qu'on avait essuyés au Japon. (*b*) Le successeur de *Cam-hi* défendit l'exercice de la religion chrétienne, tandis qu'on permettait la musulmane & les différentes sortes de bonzes. Mais cette même cour, sentant le besoin des mathématiques autant que le prétendu danger d'une religion nouvelle, conserva les mathématiciens, en leur imposant silence sur le reste, & en chassant les missionnaires. Cet empereur, nommé *Yontching*, leur dit ces propres paroles, qu'ils ont eu la bonne foi de rapporter dans leurs lettres intitulées *curieuses & édifiantes*.

Belles paroles de l'empereur aux jésuites.

„ Que diriez-vous si j'envoyais une troupe de „ bonzes & de lamas dans votre pays ? comment „ les recevriez-vous ? Si vous avez su tromper mon „ père, n'espérez pas me tromper de même. Vous „ voulez que les Chinois embrassent votre loi. „ Votre culte n'en tolère point d'autre, je le sais : „ en ce cas que deviendrons-nous ? les sujets de vos „ princes. Les disciples que vous faites ne connaissent „ que vous. Dans un temps de trouble ils n'écou- „ teraient d'autre voix que la vôtre. Je sais bien „ qu'à présent il n'y a rien à craindre ; mais quand „ les vaisseaux viendront par milliers, il pourrait „ y avoir du désordre. „

Les mêmes jésuites qui rendent compte de ces

(*b*) Voyez le chapitre suivant concernant le Japon.

paroles

paroles, avouent avec tous les autres que cet empereur était un des plus sages & des plus généreux princes qui aient jamais régné ; toujours occupé du soin de soulager les pauvres & de les faire travailler, exact observateur des lois, réprimant l'ambition & le manége des bonzes, entretenant la paix & l'abondance, encourageant tous les arts utiles, & surtout la culture des terres. De son temps les édifices publics, les grands chemins, les canaux qui joignent tous les fleuves de ce grand empire furent entretenus avec une magnificence & une économie qui n'a rien d'égal que chez les anciens Romains.

Ce qui mérite bien notre attention, c'est le tremblement de terre que la Chine essuya en 1699 sous l'empereur *Cam-hi*. Ce phénomène fut plus funeste que celui qui de nos jours a détruit Lima & Lisbonne ; il fit périr, dit-on, environ quatre cents mille hommes. Ces secousses ont dû être fréquentes dans notre globe : la quantité de volcans qui vomissent la fumée & la flamme font penser que la première écorce de la terre porte sur des gouffres, & qu'elle est remplie de matière inflammable. Il est vraisemblable que notre habitation a éprouvé autant de révolutions en physique que la rapacité & l'ambition en a causé parmi les peuples.

CHAPITRE CXCVI.

Du Japon au dix-septième siècle, & de l'extinction de la religion chrétienne en ce pays.

Le Japon presque chrétien.

DANS la foule des révolutions que nous avons vues d'un bout de l'univers à l'autre, il paraît un enchaînement fatal des causes qui entraînent les hommes comme les vents poussent les sables & les flots. Ce qui s'est passé au Japon en est une nouvelle preuve. Un prince portugais sans puissance, sans richesses, imagine au quinzième siècle d'envoyer quelques vaisseaux sur les côtes d'Afrique. Bientôt après les Portugais découvrent l'empire du Japon. L'Espagne, devenue pour un temps souveraine du Portugal, fait au Japon un commerce immense. La religion chrétienne y est portée à la faveur de ce commerce, & à la faveur de cette tolérance de toutes les sectes admises si généralement dans l'Asie, elle s'y introduit, elle s'y établit. Trois princes japonais chrétiens viennent à Rome baiser les pieds du pape *Grégoire XIII.* Le christianisme allait devenir au Japon la religion dominante, & bientôt l'unique, lorsque sa puissance même servit à le détruire. Nous avons déjà remarqué que les missionnaires y avaient beaucoup d'ennemis ; mais aussi ils s'y étaient fait un parti très-puissant. Les bonzes craignirent pour leurs anciennes possessions, & l'empereur enfin craignit pour l'Etat. Les Espagnols s'étaient rendus maîtres des Philippines voisines du Japon : on savait

ce qu'ils avaient fait en Amérique; il n'eſt pas étonnant que les Japonais fuſſent alarmés.

Chriſtianiſme proſcrit.

L'empereur du Japon dès l'an 1586 proſcrivit la religion chrétienne; l'exercice en fut défendu aux Japonais ſous peine de mort: mais comme on permettait toujours le commerce aux Portugais & aux Eſpagnols, leurs miſſionnaires feſaient dans le peuple autant de proſélytes qu'on en condamnait aux ſupplices. Le gouvernement défendit aux marchands étrangers d'introduire des prêtres chrétiens dans le pays: malgré cette défenſe, le gouverneur des îles Philippines envoya des cordeliers en ambaſſade à l'empereur japonais. Ces ambaſſadeurs commencèrent par faire conſtruire une chapelle publique dans la ville capitale nommée Méaco; ils furent chaſſés, & la perſécution redoubla. Il y eut long-temps des alternatives de cruauté & d'indulgence. Il eſt évident que la raiſon d'Etat fut la ſeule cauſe des perſécutions, & qu'on ne ſe déclara contre la religion chrétienne que par la crainte de la voir ſervir d'inſtrument aux entrepriſes des Eſpagnols. Car jamais on ne perſécuta au Japon la religion de *Confucius*, quoiqu'apportée par un peuple dont les Japonais ſont jaloux, & auquel ils ont ſouvent fait la guerre.

Le ſavant & judicieux obſervateur *Kempfer*, qui a ſi long-temps été ſur les lieux, nous dit que l'an 1674 on fit le dénombrement des habitans de Méaco. Il y avait douze religions dans cette capitale, qui vivaient toutes en paix: & ces douze ſectes compoſaient plus de quatre cents mille habitans, ſans compter la cour nombreuſe du dairi ſouverain

Toutes les ſectes en paix au Japon.

pontife. Il paraît que si les Portugais & les Espagnols s'étaient contentés de la liberté de conscience, ils auraient été aussi paisibles dans le Japon que ces douze religions. Ils y faisaient encore en 1636 le commerce le plus avantageux ; *Kempfer* dit qu'ils en rapportèrent à Macao deux mille trois cents cinquante caisses d'argent.

Les Hollandais qui trafiquaient au Japon depuis 1600 étaient jaloux du commerce des Espagnols. Ils prirent en 1637 vers le cap de Bonne-Espérance un vaisseau espagnol, qui faisait voile du Japon à Lisbonne : ils y trouvèrent des lettres d'un officier portugais nommé *Moro*, espèce de consul de la nation ; ces lettres renfermaient le plan d'une conspiration des chrétiens du Japon contre l'empereur ; on spécifiait le nombre des vaisseaux & des soldats qu'on attendait de l'Europe, & des établissemens d'Asie, pour faire réussir le projet. Les lettres furent envoyées à la cour du Japon : *Moro* reconnut son crime, & fut brûlé publiquement.

Conspiration des mauvais chrétiens.

Alors le gouvernement aima mieux renoncer à tout commerce avec les étrangers que se voir exposé à de telles entreprises. L'empereur *Jemits* dans une assemblée de tous les grands porta ce fameux édit, que désormais aucun japonais ne pourrait sortir du pays sous peine de mort, qu'aucun étranger ne serait reçu dans l'empire, que tous les Espagnols ou Portugais seraient renvoyés, que tous les chrétiens du pays seraient mis en prison & qu'on donnerait environ mille écus à quiconque découvrirait un prêtre chrétien. Ce parti extrême de se séparer tout d'un coup du reste du monde, & de

Le Japon fermé aux étrangers.

renoncer à tous les avantages du commerce, ne permet pas de douter que la conspiration n'ait été véritable: mais ce qui rend la preuve complète, c'est qu'en effet les chrétiens du pays, avec quelques portugais à leur tête, s'assemblèrent en armes au nombre de plus de trente mille. Ils furent battus en 1638, & se retirèrent dans une forteresse sur le bord de la mer, dans le voisinage du port de Nangazaki. Chrétiens battus.

Cependant toutes les nations étrangères étaient alors chassées du Japon; les Chinois mêmes étaient compris dans cette loi générale, parce que quelques missionnaires d'Europe s'étaient vantés au Japon d'être sur le point de convertir la Chine au christianisme. Les Hollandais eux-mêmes, qui avaient découvert la conspiration, étaient chassés comme les autres: on avait déjà démoli le comptoir qu'ils avaient à Firando; leurs vaisseaux étaient déjà partis: il en restait un que le gouvernement somma de tirer son canon contre la forteresse où les chrétiens étaient réfugiés. Le capitaine hollandais *Kokbeker* rendit ce funeste service: les chrétiens furent bientôt forcés, & périrent dans d'affreux supplices. Encore une fois, quand on se représente un capitaine portugais nommé *Moro*, & un capitaine hollandais nommé *Kokbeker*, suscitant dans le Japon de si étranges événemens, on reste convaincu de l'esprit remuant des Européens, & de cette fatalité qui dispose des nations.

Le service odieux qu'avaient rendu les Hollandais au Japon ne leur attira pas la grâce qu'ils espéraient, d'y commercer & de s'y établir librement; Hollandais seuls commerçent au Japon.

mais ils obtinrent la permission d'aborder dans une petite île nommée Désima, près du port de Nangazaki; c'est là qu'il leur est permis d'apporter une quantité déterminée de marchandises.

Hollandais obligés de marcher sur la croix.

Il fallut d'abord marcher sur la croix, renoncer à toutes les marques du christianisme, & jurer qu'ils n'étaient pas de la religion des Portugais, pour obtenir d'être reçus dans cette petite île, qui leur sert de prison dès qu'ils y arrivent; on s'empare de leurs vaisseaux & de leurs marchandises, auxquelles on met le prix. Ils viennent chaque année subir cette prison pour gagner de l'argent: ceux qui sont rois à Batavia & dans les Moluques se laissent ainsi traiter en esclaves: on les conduit, il est vrai, de la petite île où ils sont retenus jusqu'à la cour de l'empereur; & ils sont par-tout reçus avec civilité & avec honneur, mais gardés à vue & observés; leurs conducteurs & leurs gardes font un serment par écrit signé de leur sang, qu'ils observeront toutes les démarches des Hollandais, & qu'ils en rendront un compte fidelle.

On a imprimé dans plusieurs livres qu'ils abjuraient le christianisme au Japon: cette opinion a sa source dans l'aventure d'un hollandais qui, s'étant échappé & vivant parmi les naturels du pays, fut bientôt reconnu; il dit, pour sauver sa vie, qu'il n'était pas chrétien, mais hollandais. Le gouvernement japonais a défendu depuis ce temps qu'on bâtît des vaisseaux qui pussent aller en haute mer. Ils ne veulent avoir que de longues barques à voiles & à rames, pour le commerce de leurs îles. La fréquentation des étrangers est devenue chez eux le

plus grand des crimes ; il semble qu'ils les craignent encore après le danger qu'ils ont couru. Cette terreur ne s'accorde ni avec le courage de la nation, ni avec la grandeur de l'empire ; mais l'horreur du passé a plus agi en eux que la crainte de l'avenir. Toute la conduite des Japonais a été celle d'un peuple généreux, facile, fier & extrême dans ses résolutions : ils reçurent d'abord les étrangers avec cordialité ; & quand ils se sont crus outragés & trahis par eux, ils ont rompu avec eux sans retour.

Les Français veulent en vain commercer au Japon.

Lorsque le ministre *Colbert*, d'éternelle mémoire, établit le premier une compagnie des Indes en France, il voulut essayer d'introduire le commerce des Français au Japon, comptant se servir des seuls protestans, qui pouvaient jurer qu'ils n'étaient pas de la religion des Portugais ; mais les Hollandais s'opposèrent à ce dessein, & les Japonais, contens de recevoir tous les ans chez eux une nation qu'ils font prisonnière, ne voulurent pas en recevoir deux.

Je ne parlerai point ici du royaume de Siam, qu'on nous représentait beaucoup plus vaste & plus opulent qu'il n'est ; on verra dans le *Siècle de Louis XIV* le peu qu'il est nécessaire d'en savoir. La Corée, la Cochinchine, le Tunquin, le Laos, Ava, Pégu, sont des pays dont on a peu de connaissance ; & dans ce prodigieux nombre d'îles répandues aux extrémités de l'Asie, il n'y a guère que celle de Java, où les Hollandais ont établi le centre de leur domination & de leur commerce, qui puisse entrer dans le plan de cette histoire générale. Il en est ainsi de tous les peuples qui occupent le milieu de l'Afrique,

& d'une infinité de peuplades dans le nouveau monde. Je remarquerai ſeulement qu'avant le ſeizième ſiècle plus de la moitié du globe ignorait l'uſage du pain & du vin ; une grande partie de l'Amérique & de l'Afrique orientale l'ignore encore, & il faut y porter ces nourritures pour y célébrer les myſtères de notre religion.

Les anthropophages ſont beaucoup plus rares qu'on ne le dit, & depuis cinquante ans aucun de nos voyageurs n'en a vu. (14) Il y a beaucoup d'eſpèces d'hommes manifeſtement différentes les unes des autres. Pluſieurs nations vivent encore dans l'état de la pure nature ; & tandis que nous feſons le tour du monde, pour découvrir ſi leurs terres n'ont rien qui puiſſe aſſouvir notre cupidité, ces peuples ne s'informent pas s'il exiſte d'autres hommes qu'eux, & paſſent leurs jours dans une heureuſe indolence, qui ſerait un malheur pour nous.

Il reſte beaucoup à découvrir pour notre vaine curioſité ; mais ſi l'on s'en tient à l'utile, on n'a que trop découvert.

(14) Depuis le temps où M. de *Voltaire* a écrit cette hiſtoire, les voyageurs ont trouvé des anthropophages dans pluſieurs îles de la mer du Sud. Il paraît réſulter de leurs obſervations que cet uſage s'abolit peu à peu chez ces peuples, à meſure que le temps amène quelques progrès dans leur civiliſation. Les peuples qui mangent quelques-uns de leurs ennemis dans une eſpèce de fête barbare ſont encore en aſſez grand nombre ; mais il eſt très-rare d'en trouver qui tuent leurs ennemis pour les manger. Ce ſont deux degrés de barbarie bien diſtincts, dont le premier a précédé l'autre qui paraît n'être qu'un reſte de l'ancien uſage. Au reſte on n'a trouvé chez aucun de ces peuples l'uſage de faire brûler vivans les hommes qui ne ſont pas de l'avis des autres, ni celui de faire mourir les priſonniers dans les ſupplices ; ces coutumes paraiſſent appartenir excluſivement aux théologiens d'Europe & aux ſauvages de l'Amérique ſeptentrionale.

CHAPITRE CXCVII.

Résumé de toute cette histoire, jusqu'au temps où commence le beau siècle de Louis XIV.

J'AI parcouru ce vaste théâtre des révolutions depuis *Charlemagne*, & même en remontant souvent beaucoup plus haut, jusqu'au temps de *Louis XIV*. Quel sera le fruit de ce travail? quel profit tirera-t-on de l'histoire? On y a vu les faits & les mœurs; voyons quel avantage nous produira la connaissance des uns & des autres.

FAITS HISTORIQUES.

Un lecteur sage s'apercevra aisément qu'il ne doit croire que les grands événemens qui ont quelque vraisemblance, & regarder en pitié toutes les fables dont le fanatisme, l'esprit romanesque & la crédulité ont chargé dans tous les temps la scène du monde.

Constantin triomphe de l'empereur *Maxence;* mais certainement un *Labarum* ne lui apparut point dans les nuées en Picardie, avec une inscription grecque.

Clovis souillé d'assassinats se fait chrétien, & commet des assassinats nouveaux; mais ni une colombe ne lui apporte une ampoule pour son baptême, ni un ange ne descend du ciel pour lui donner un étendard.

Un moine de Clervaux peut prêcher une croisade; mais il faut être imbécille pour écrire que DIEU fit des miracles par la main de ce moine, afin d'assurer le succès de cette croisade qui fut aussi malheureuse que follement entreprise & mal conduite.

Le roi *Louis VIII* peut mourir de phthisie, mais il n'y a qu'un fanatique ignorant qui puisse dire que les embrassemens d'une jeune fille l'auraient guéri, & qu'il mourut martyr de sa chasteté.

Chez toutes les nations l'histoire est défigurée par la fable, jusqu'à ce qu'enfin la philosophie vienne éclairer les hommes; & lorsqu'enfin la philosophie arrive au milieu de ces ténèbres, elle trouve les esprits si aveuglés par des siècles d'erreurs qu'elle peut à peine les détromper; elle trouve des cérémonies, des faits, des monumens établis pour constater des mensonges.

Comment, par exemple, un philosophe aurait-il pu persuader à la populace, dans le temple de *Jupiter Stator*, que *Jupiter* n'était point descendu du ciel pour arrêter la fuite des Romains? quel philosophe eût pu nier, dans le temple de *Castor* & de *Pollux*, que ces deux jumeaux avaient combattu à la tête des troupes? ne lui aurait-on pas montré l'empreinte des pieds de ces dieux, conservée sur le marbre? Les prêtres de *Jupiter* & de *Pollux* n'auraient-ils pas dit à ce philosophe: Criminel incrédule, vous êtes obligé d'avouer, en voyant la colonne *rostrale*, que nous avons gagné une bataille navale dont cette colonne est le monument: avouez donc que les Dieux sont descendus sur terre pour nous défendre, & ne blasphémez point nos miracles en présence des monumens qui les attestent. C'est ainsi que raisonnent dans tous les temps la fourberie & l'imbécillité.

Une princesse idiote bâtit une chapelle aux onze mille vierges; le desservant de la chapelle ne doute

pas que les onze mille vierges n'aient existé, & il fait lapider par le peuple le sage qui en doute.

Les monumens ne prouvent les faits que quand ces faits vraisemblables nous sont transmis par des contemporains éclairés.

Les chroniques du temps de *Philippe-Auguste*, & l'abbaye de la Victoire sont des preuves de la bataille de Bovines. Mais quand vous verrez à Rome le groupe du *Laocoon*, croirez-vous pour cela la fable du cheval de Troye? & quand vous verrez les hideuses statues d'un *St Denis* sur le chemin de Paris, ces monumens de barbarie vous prouveront-ils que *St Denis*, ayant eu le cou coupé, marcha une lieue entière, portant sa tête entre ses bras, & la baisant de temps en temps?

La plupart des monumens, quand ils sont érigés long-temps après l'action, ne prouvent que des erreurs consacrées; il faut même quelquefois se défier des médailles frappées dans le temps d'un événement. Nous avons vu les Anglais, trompés par une fausse nouvelle, graver sur l'exergue d'une médaille: *A l'amiral Vernon, vainqueur de Carthagène;* & à peine cette médaille fut-elle frappée qu'on apprit que l'amiral *Vernon* avait levé le siége. Si une nation dans laquelle il y a tant de philosophes a pu hasarder de tromper ainsi la postérité, que devons-nous penser des peuples & des temps abandonnés à la grossière ignorance?

Croyons les événemens attestés par les registres publics, par le consentement des auteurs contemporains vivans dans une capitale, éclairés les uns par les autres, & écrivant sous les yeux des principaux

de la nation. Mais pour tous ces petits faits obscurs & romanesques, écrits par des hommes obscurs, dans le fond de quelque province ignorante & barbare ; pour ces contes chargés de circonstances absurdes, pour ces prodiges qui déshonorent l'histoire au lieu de l'embellir, renvoyons-les à *Voraginé*, (*a*) au jésuite *Caussin*, à *Maimbourg* & à leurs semblables.

MOEURS. Il est aisé de remarquer combien les mœurs ont changé dans presque toute la terre depuis les inondations des barbares jusqu'à nos jours. Les arts, qui adouciſſent les esprits en les éclairant, commencèrent un peu à renaître dès le douzième siècle ; mais les plus lâches & les plus absurdes superstitions étouffant ce germe, abrutissaient presque tous les esprits, & ces superstitions se répandant chez tous les peuples de l'Europe ignorans & féroces, mêlaient par-tout le ridicule à la barbarie.

Les Arabes polirent l'Asie, l'Afrique & une partie de l'Espagne, jusqu'au temps où ils furent subjugués par les Turcs, & enfin chassés par les Espagnols ; alors l'ignorance couvrit toutes ces belles parties de la terre ; des mœurs dures & sombres rendirent le genre humain farouche de Bagdad jusqu'à Rome.

Les papes ne furent élus pendant plusieurs siècles que les armes à la main, & les peuples, les princes même étaient si imbécilles qu'un antipape reconnu par eux était dès ce moment vicaire de DIEU, & un homme infaillible. Cet homme infaillible était-il deposé, on révérait le caractère de la Divinité dans son successeur ; & ces dieux sur terre, tantôt assassins,

(*a*) *Voraginé* est l'auteur de la *Légende dorée*.

tantôt assassinés, empoisonneurs & empoisonnés tour à tour, enrichissant leurs bâtards, & donnant des décrets contre la fornication, anathématisant les tournois & fesant la guerre, excommuniant, déposant les rois & vendant la rémission des péchés aux peuples, étaient à la fois le scandale, l'horreur & la divinité de l'Europe catholique.

Vous avez vu aux douzième & treizième siècles les moines devenir princes ainsi que les évêques ; ces évêques & ces moines par-tout à la tête du gouvernement féodal. Ils établirent des coutumes ridicules, aussi grossières que leurs mœurs ; le droit exclusif d'entrer dans une église avec un faucon sur le poing, le droit de faire battre les eaux des étangs par les cultivateurs pour empêcher les grenouilles d'interrompre le baron, le moine, ou le prélat ; le droit de passer la première nuit avec les nouvelles mariées dans leurs domaines ; le droit de rançonner les marchands forains, car alors il n'y avait point d'autres marchands.

Vous avez vu parmi ces barbaries ridicules les barbaries sanglantes des guerres de religion.

La querelle des pontifes avec les empereurs & les rois, commencée dès le temps de *Louis le faible*, n'a cessé entièrement en Allemagne qu'après *Charles-Quint*, en Angleterre que par la constance d'*Elisabeth*, en France que par la soumission forcée de *Henri IV* à l'Eglise romaine.

Une autre source qui a fait couler tant de sang a été la fureur dogmatique ; elle a bouleversé plus d'un Etat, depuis les massacres des Albigeois au treizième siècle, jusqu'à la petite guerre des Cévènes

au commencement du dix-huitième. Le ſang a coulé dans les campagnes & ſur les échafauds, pour des argumens de théologie, tantôt dans un pays, tantôt dans un autre, pendant cinq cents années preſque ſans interruption ; & ce fléau n'a duré ſi long-temps que parce qu'on a toujours négligé la morale pour le dogme.

Il faut donc, encore une fois, avouer qu'en général toute cette hiſtoire eſt un ramas de crimes, de folies & de malheurs, parmi leſquels nous avons vu quelques vertus, quelques temps heureux, comme on découvre des habitations répandues çà & là dans des déſerts ſauvages.

SERVITUDE. L'homme, peut-être, qui dans les temps groſſiers, qu'on nomme du moyen âge, mérita le plus du genre humain, fut le pape *Alexandre III.* Ce fut lui qui dans un concile au douzième ſiècle abolit autant qu'il le put la ſervitude. C'eſt ce même pape qui triompha dans Veniſe, par ſa ſageſſe, de la violence de l'empereur *Fréderic Barberouſſe*, & qui força *Henri II* roi d'Angleterre de demander pardon à DIEU & aux hommes du meurtre de *Thomas Becquet*. Il reſſuſcita les droits des peuples, & réprima le crime dans les rois. Nous avons remarqué qu'avant ce temps toute l'Europe, excepté un petit nombre de villes, était partagée entre deux ſortes d'hommes, les ſeigneurs des terres, ſoit ſéculiers, ſoit eccléſiaſtiques, & les eſclaves. Les hommes de loi qui aſſiſtaient les chevaliers, les baillis, les maîtres-d'hôtel des fiefs dans leurs jugemens, n'étaient réellement que des ſerfs d'origine. Si les hommes ſont rentrés dans leurs droits, c'eſt principalement

au pape *Alexandre III* qu'ils en ſont redevables ; c'eſt à lui que tant de villes doivent leur ſplendeur ; cependant nous avons vu que cette liberté ne s'eſt pas étendue par-tout. Elle n'a jamais pénétré en Pologne ; le cultivateur y eſt encore ſerf, attaché à la glèbe, ainſi qu'en Bohème, en Suabe & dans pluſieurs autres pays de l'Allemagne ; on voit même encore en France, dans quelques provinces éloignées de la capitale, des reſtes de cet eſclavage. Il y a quelques chapitres, quelques moines, à qui les biens des payſans appartiennent.

Il n'y a chez les Aſiatiques qu'une ſervitude domeſtique, & chez les chrétiens qu'une ſervitude civile. Le payſan polonais eſt ſerf dans la terre, & non eſclave dans la maiſon de ſon ſeigneur. Nous n'achetons des eſclaves domeſtiques que chez les Nègres. On nous reproche ce commerce : un peuple qui trafique de ſes enfans eſt encore plus condamnable que l'acheteur : ce négoce démontre notre ſupériorité ; celui qui ſe donne un maître était né pour en avoir. (15)

Pluſieurs princes, en délivrant les ſujets des

(15) Cette expreſſion doit s'entendre dans le même ſens qu'*Ariſtote* diſait qu'il y a des eſclaves par nature. Mais celui qui profite de la faibleſſe ou de la lâcheté d'un autre homme pour le réduire en ſervitude n'en eſt pas moins coupable. Si l'on peut dire que certains hommes méritent d'être eſclaves, c'eſt comme l'on dit quelquefois qu'un avare mérite d'être volé.

Certainement le roitelet nègre qui vend ſes ſujets, celui qui fait la guerre pour avoir des priſonniers à vendre, le père qui vend ſes enfans, commettent un crime exécrable ; mais ces crimes ſont l'ouvrage des Européens qui ont inſpiré aux Noirs le déſir de les commettre, & qui les paient pour les avoir commis. Les Nègres ne ſont que les complices & les inſtrumens des Européens ; ceux-ci ſont les vrais coupables.

seigneurs, ont voulu réduire en une espèce de servitude les seigneurs mêmes, & c'est ce qui a causé tant de guerres civiles.

On croirait sur la foi de quelques dissertateurs, qui accommodent tout à leurs idées, que les républiques furent plus vertueuses, plus heureuses que les monarchies : mais sans compter les guerres opiniâtres que se firent si long-temps les Vénitiens & les Génois, à qui vendrait ses marchandises chez les mahométans ; quels troubles Venise, Gènes, Florence, Pise n'éprouvèrent-elles pas? combien de fois Gènes, Florence & Pise ont-elles changé de maîtres ? Si Venise n'en a jamais eu, elle ne doit cet avantage qu'à ses profonds marais appelés *lagunes*.

On peut demander comment, au milieu de tant de secousses, de guerres intestines, de conspirations, de crimes & de folies, il y a eu tant d'hommes qui aient cultivé les arts utiles & les arts agréables en Italie, & ensuite dans les autres Etats chrétiens ? C'est ce que nous ne voyons point sous la domination des Turcs.

Il faut que notre partie de l'Europe ait eu dans ses mœurs & dans son génie un caractère qui ne se trouve ni dans la Thrace où les Turcs ont établi le siége de leur empire, ni dans la Tartarie dont ils sortirent autrefois. Trois choses influent sans cesse sur l'esprit des hommes, le climat, le gouvernement & la religion : c'est la seule manière d'expliquer l'énigme de ce monde.

MOEURS ASIATIQUES COMPARÉES AUX NOTRES.

On a pu remarquer dans le cours de tant de révolutions, qu'il s'est formé des peuples presque sauvages, tant en Europe qu'en Asie, dans les contrées autrefois

autrefois les plus policées. Telle île de l'Archipel qui floriſſait autrefois eſt réduite aujourd'hui au ſort des bourgades de l'Amérique. Les pays où étaient les villes d'Artaxartes, de Tigranocertes, de Colchos, ne valent pas à beaucoup près nos colonies. Il y a dans quelques îles, dans quelques forêts, & ſur quelques montagnes au milieu de notre Europe, des portions de peuples qui n'ont nul avantage ſur ceux du Canada ou des noirs de l'Afrique. Les Turcs ſont plus policés, mais nous ne connaiſſons preſque aucune ville bâtie par eux : ils ont laiſſé dépérir les plus beaux établiſſemens de l'antiquité ; ils règnent ſur des ruines.

Il n'eſt rien dans l'Aſie qui reſſemble à la nobleſſe d'Europe : on ne trouve nulle part en Orient un ordre de citoyens diſtingué des autres par des titres héréditaires, par des exemptions & des droits attachés uniquement à la naiſſance. Les Tartares paraiſſent les ſeuls qui aient dans les races de leurs *Mirzas* quelque faible image de cette inſtitution ; on ne voit ni en Turquie, ni en Perſe, ni aux Indes, ni à la Chine, rien qui donne l'idée de ces corps de nobles qui forment une partie eſſentielle de chaque monarchie européenne. Il faut aller juſqu'au Malabar pour retrouver une apparence de cette conſtitution, encore eſt-elle très-differente ; c'eſt une tribu entière qui eſt toute deſtinée aux armes, qui ne s'allie jamais aux autres tribus ou caſtes, qui ne daigne même avoir avec elles aucun commerce.

L'auteur de l'*Eſprit des lois* dit qu'il n'y a point de républiques en Aſie. Cependant cent hordes de Tartares, & des peuplades d'Arabes forment des

républiques errantes. Il y eut autrefois des républiques très-floriſſantes & ſupérieures à celles de la Grèce, comme Tyr & Sidon. On n'en trouve plus de pareilles depuis leur chute. Les grands empires ont tout englouti. Le même auteur croit en voir une raiſon dans les vaſtes plaines de l'Aſie. Il prétend que la liberté trouve plus d'aſiles dans les montagnes ; mais il y a bien autant de pays montueux en Aſie qu'en Europe. La Pologne qui eſt une république eſt un pays de plaines. Veniſe & la Hollande ne ſont point hériſſées de montagnes. Les Suiſſes ſont libres à la vérité dans une partie des Alpes ; mais leurs voiſins ſont aſſujettis de tout temps dans l'autre partie. Il eſt bien délicat de chercher les raiſons phyſiques des gouvernemens, mais ſurtout il ne faut pas chercher la raiſon de ce qui n'eſt point.

La plus grande différence entre nous & les Orientaux eſt la manière dont nous traitons les femmes. Aucune n'a régné dans l'Orient, ſi ce n'eſt une princeſſe de Mingrélie dont nous parle *Chardin*, par laquelle il dit qu'il fut volé. Les femmes, qui ne peuvent régner en France, y ſont régentes ; elles ont droit à tous les autres trônes, excepté à celui de l'Empire & de la Pologne.

Une autre différence qui naît de nos uſages avec les femmes, c'eſt cette coutume de mettre auprès d'elles des hommes dépouillés de leur virilité ; uſage immémorial de l'Aſie & de l'Afrique, quelquefois introduit en Europe chez les empereurs romains. Nous n'avons pas aujourd'hui dans notre Europe chrétienne trois cents eunuques pour les chapelles

& pour les théâtres ; les ſérails des Orientaux en ſont remplis.

Tout diffère entr'eux & nous ; religion, police, gouvernement, mœurs, nourriture, vêtemens, manière d'écrire, de s'exprimer, de penſer. La plus grande reſſemblance que nous ayons avec eux eſt cet eſprit de guerre, de meurtre & de deſtruction qui a toujours dépeuplé la terre. Il faut avouer pourtant que cette fureur entre bien moins dans le caractère des peuples de l'Inde & de la Chine que dans le nôtre. Nous ne voyons ſurtout aucune guerre commencée par les Indiens ni par les Chinois contre les habitans du Nord : ils valent en cela mieux que nous ; mais leur vertu même, ou plutôt leur douceur les a perdus ; ils ont été ſubjugués.

Au milieu de ces ſaccagemens & de ces deſtructions que nous obſervons dans l'eſpace de neuf cents années, nous voyons un amour de l'ordre qui anime en ſecret le genre-humain, & qui a prévenu ſa ruine totale. C'eſt un des reſſorts de la nature qui reprend toujours ſa force ; c'eſt lui qui a formé le code des nations ; c'eſt par lui qu'on révère la loi & les miniſtres de la loi dans le Tunquin & dans l'île Formoſe, comme à Rome. Les enfans reſpectent leurs pères en tout pays ; & le fils en tout pays, quoi qu'on en diſe, hérite de ſon père. Car ſi en Turquie le fils n'a point l'héritage d'un timariot, ni dans l'Inde celui de la terre d'un omra, c'eſt que ces fonds n'appartenaient point au père. Ce qui eſt un bénéfice à vie n'eſt en aucun lieu du monde un héritage ; mais dans la Perſe, dans l'Inde, dans toute l'Aſie, tout citoyen, & l'étranger même de quelque religion qu'il

foit, excepté au Japon, peut acheter une terre qui n'eſt point domaine de l'Etat, & la laiſſer à ſa famille. J'apprends, par des perſonnes dignes de foi, qu'un français vient d'acheter une belle terre auprès de Damas, & qu'un anglais vient d'en acheter une dans le Bengale. (*a*)

C'eſt dans notre Europe qu'il y a encore quelques peuples dont la loi ne permet pas qu'un étranger achète un champ & un tombeau dans leur territoire. Le barbare droit d'aubaine, par lequel un étranger voit paſſer le bien de ſon père au fiſc royal, ſubſiſte encore dans tous les royaumes chrétiens, à moins qu'on n'y ait dérogé par des conventions particulières. (16)

Nous penſons encore que dans tout l'Orient les femmes ſont eſclaves, parce qu'elles ſont attachées à une vie domeſtique. Si elles étaient eſclaves, elles ſeraient donc dans la mendicité à la mort de leurs maris; c'eſt ce qui n'arrive point : elles ont par-tout une portion réglée par la loi, & elles obtiennent cette portion en cas de divorce. D'un bout du monde à l'autre vous trouvez des lois établies pour le maintien des familles.

(*a*) Ceci était écrit long-temps avant que les Anglais euſſent conquis le Bengale.

(16) On propoſa d'abolir en France le droit d'aubaine par une loi générale. Le chancelier d'*Agueſſeau* s'y refuſa, parce que c'était, diſait-il, la loi la plus ancienne de la monarchie. Ce droit a été aboli depuis par des traités particuliers avec les puiſſances chez qui il était réciproque. Il ſubſiſte encore avec l'Angleterre, parce que les Anglais ne l'ont pas établi chez eux, & que tous les inconvéniens de ce droit étant pour la nation qui l'exerce, l'Angleterre n'a aucun intérêt de le détruire en France.

Il y a par-tout un frein imposé au pouvoir arbitraire, par la loi, par les usages ou par les mœurs. Le sultan turc ne peut ni toucher à la monnaie, ni casser les janissaires, ni se mêler de l'intérieur des férails de ses sujets. L'empereur chinois ne promulgue pas un édit sans la sanction d'un tribunal. On essuie dans tous les Etats de rudes violences. Les grands-visirs & les itimadoulets exercent le meurtre & la rapine; mais ils n'y sont pas plus autorisés par les lois que les Arabes & les Tartares vagabonds ne le sont à piller les caravanes.

La religion enseigne la même morale à tous les peuples, sans aucune exception: les cérémonies asiatiques sont bizarres, les croyances absurdes, mais les préceptes justes. Le derviche, le faquir, le bonze, le talapoin disent par-tout: Soyez équitables & bienfesans. On reproche au bas peuple de la Chine beaucoup d'infidélités dans le négoce; ce qui l'encourage peut-être dans ce vice, c'est qu'il achète de ses bonzes pour la plus vile monnaie l'expiation dont il croit avoir besoin. La morale qu'on lui inspire est bonne, l'indulgence qu'on lui vend pernicieuse.

En vain quelques voyageurs & quelques missionnaires nous ont représenté les prêtres d'Orient comme des prédicateurs de l'iniquité; c'est calomnier la nature humaine: il n'est pas possible qu'il y ait jamais une société religieuse instituée pour inviter au crime.

Si dans presque tous les pays du monde on a immolé autrefois des victimes humaines, ces cas ont été rares. C'est une barbarie abolie dans l'ancien monde; elle était encore en usage dans le nouveau. Mais cette superstition détestable n'est point un

précepte religieux qui influe sur la société. Qu'on immole des captifs dans un temple chez les Mexicains, ou qu'on les étrangle chez les Romains dans une prison, après les avoir traînés derrière un char au capitole, cela est fort égal, c'est la suite de la guerre; & quand la religion se joint à la guerre, ce mélange est le plus horrible des fléaux. Je dis seulement que jamais on n'a vu aucune société religieuse, aucun rite institué dans la vue d'encourager les hommes aux vices. On s'est servi dans toute la terre de la religion pour faire le mal, mais elle est par-tout instituée pour porter au bien; & si le dogme apporte le fanatisme & la guerre, la morale inspire par-tout la concorde.

On ne se trompe pas moins quand on croit que la religion des musulmans ne s'est établie que par les armes. Les mahométans ont eu leurs missionnaires aux Indes & à la Chine; & la secte d'*Omar* combat la secte d'*Aly* par la parole, jusque sur les côtes de Coromandel & de Malabar.

Il résulte de ce tableau que tout ce qui tient intimement à la nature humaine se ressemble d'un bout de l'univers à l'autre; que tout ce qui peut dépendre de la coutume est différent, & que c'est un hasard s'il se ressemble. L'empire de la coutume est bien plus vaste que celui de la nature; il s'étend sur les mœurs, sur tous les usages; il répand la variété sur la scène de l'univers; la nature y répand l'unité; elle établit par-tout un petit nombre de principes invariables: ainsi le fonds est par-tout le même; & la culture produit des fruits divers.

Puisque la nature a mis dans le cœur des hommes

l'intérêt, l'orgueil & toutes les paſſions, il n'eſt pas étonnant que nous ayons vu, dans une période d'environ dix ſiècles une ſuite preſque continue de crimes & de déſaſtres. Si nous remontons aux temps précédens, ils ne ſont pas meilleurs. La coutume a fait que le mal a été opéré par-tout d'une manière différente.

Il eſt aiſé de juger par le tableau que nous avons fait de l'Europe, depuis le temps de *Charlemagne* juſqu'à nos jours, que cette partie du monde eſt incomparablement plus peuplée, plus civiliſée, plus riche, plus éclairée qu'elle ne l'était alors, & que même elle eſt beaucoup ſupérieure à ce qu'était l'empire romain, ſi vous en exceptez l'Italie.

C'eſt une idée digne ſeulement des plaiſanteries des *Lettres perſanes*, ou de ces nouveaux paradoxes, non moins frivoles, quoique débités d'un ton plus ſérieux, de prétendre que l'Europe ſoit dépeuplée depuis le temps des anciens Romains.

Que l'on conſidère, depuis Pétersbourg juſqu'à Madrid, ce nombre prodigieux de villes ſuperbes, bâties dans des lieux qui étaient des déſerts il y a ſix cents ans; qu'on faſſe attention à ces forêts immenſes qui couvraient la terre des bords du Danube à la mer baltique, & juſqu'au milieu de la France; il eſt bien évident que, quand il y a beaucoup de terres défrichées, il y a beaucoup d'hommes. L'agriculture, quoi qu'on en diſe, & le commerce ont été beaucoup plus en honneur qu'ils ne l'étaient auparavant.

Une des raiſons qui ont contribué en général à la population de l'Europe, c'eſt que dans les guerres

innombrables que toutes ces provinces ont essuyées, on n'a point transporté les nations vaincues.

Charlemagne dépeupla, à la vérité, les bords du Véser; mais c'est un petit canton qui s'est rétabli avec le temps. Les Turcs ont transporté beaucoup de familles hongroises & dalmatiennes; aussi ces pays ne sont-ils pas assez peuplés: & la Pologne ne manque d'habitans que parce que le peuple y est encore esclave.

Dans quel état floriſſant serait donc l'Europe, sans les guerres continuelles qui la troublent pour de très-légers intérêts, & souvent pour de petits caprices? Quel degré de perfection n'aurait pas reçu la culture des terres, & combien les arts, qui manufacturent ces productions, n'auraient-ils pas répandu encore plus de secours & d'aisance dans la vie civile, si on n'avait pas enterré dans les cloîtres ce nombre étonnant d'hommes & de femmes inutiles! Une humanité nouvelle qu'on a introduite dans le fléau de la guerre, & qui en adoucit les horreurs, a contribué encore à sauver les peuples de la destruction qui semble les menacer à chaque instant. C'est un mal, à la vérité, très-déplorable, que cette multitude de soldats entretenus continuellement par tous les princes; mais aussi, comme on l'a déjà remarqué, ce mal produit un bien: les peuples ne se mêlent point de la guerre que font leurs maîtres; les citoyens des villes assiégées passent souvent d'une domination à une autre, sans qu'il en ait coûté la vie à un seul habitant; ils sont seulement le prix de celui qui a eu le plus de soldats, de canons & d'argent.

Les guerres civiles ont très-long-temps désolé l'Allemagne, l'Angleterre, la France; mais ces malheurs ont été bientôt réparés; & l'état floriſſant de ces pays prouve que l'induſtrie des hommes a été beaucoup plus loin encore que leur fureur. Il n'en eſt pas ainſi de la Perſe, par exemple, qui depuis quarante ans eſt en proie aux dévaſtations; mais ſi elle ſe réunit ſous un prince ſage, elle reprendra ſa conſiſtance en moins de temps qu'elle ne l'a perdue.

Quand une nation connaît les arts, quand elle n'eſt point ſubjuguée & tranſportée par les étrangers, elle ſort aiſément de ſes ruines, & ſe rétablit toujours.

REMARQUES

POUR SERVIR

DE SUPPLEMENT

A L'ESSAI SUR LES MOEURS ET L'ESPRIT DES NATIONS, ET SUR LES PRINCIPAUX FAITS DE L'HISTOIRE DEPUIS CHARLEMAGNE JUSQU'A LA MORT DE LOUIS XIII.

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-711427-p0373-8

PREMIERE REMARQUE.

Comment, & pourquoi on entreprit cet essai. Recherches sur quelques nations.

PLUSIEURS personnes savent que l'*Essai sur l'histoire générale des mœurs &c.* fut entrepris vers l'an 1740, pour réconcilier avec la science de l'histoire une dame illustre (*a*) qui possédait presque toutes les autres. Cette femme philosophe était rebutée de deux choses dans la plupart de nos compilations historiques, les détails ennuyeux & les mensonges révoltans : elle ne pouvait surmonter le dégoût que lui inspiraient les premiers temps de nos monarchies modernes, avant & après *Charlemagne* ; tout lui paraissait petit & sauvage.

Elle avait voulu lire l'histoire de France, d'Allemagne, d'Espagne, d'Italie, & s'en était dégoûtée ; elle n'avait trouvé qu'un chaos, un entassement de faits inutiles, la plupart faux & tous mal digérés ; ce sont, comme on l'a dit ailleurs, des actions barbares sous des noms barbares, des romans insipides rapportés par *Grégoire de Tours* ; nulle connaissance des mœurs, ni du gouvernement, ni des lois, ni des opinions ; ce qui n'est pas bien extraordinaire dans un temps où il n'y avait d'opinions que les légendes des moines, & de lois que celles du brigandage : telle est l'histoire de *Clovis* & de ses successeurs.

Quelle connaissance certaine & utile peut-on tirer des aventures imputées à *Caribert*, à *Chilperic* & à *Clotaire* ? Il ne reste de ces temps misérables que des couvens fondés par des superstitieux, qui croyaient racheter leurs crimes en dotant l'oisiveté.

(*a*) Madame la marquise du *Châtelet*.

Rien ne la révoltait plus que la puérilité de quelques écrivains qui pensent orner ces siècles de barbarie, & qui donnent le portrait d'*Agilulphe* & de *Grifon*, comme s'ils avaient *Scipion* & *Céfar* à peindre. Elle ne put fouffrir dans *Daniel* ces récits continuels de batailles, tandis qu'elle cherchait l'hiftoire des états-généraux, des parlemens, des lois municipales, de la chevalerie, de tous nos ufages, & furtout de la fociété autrefois fauvage, & aujourd'hui civilifée. Elle cherchait dans *Daniel* l'hiftoire du grand *Henri IV*, & elle y trouvait celle du jéfuite *Coton* : elle voyait dans cet écrivain le père de *St Louis* attaqué d'une maladie mortelle, fes courtifans lui propofant une jeune fille comme une guérifon infaillible, & ce prince mourant martyr de fa chafteté. Ce conte tant de fois répété, rapporté long-temps auparavant de tant de princes, démenti par la médecine & par la raifon, était gravé dans *Daniel* au-devant de la vie de *Louis VIII.*

Elle ne pouvait comprendre comment un hiftorien qui a du fens pouvait dire, après tant d'autres mal inftruits, que les Mammelucs voulurent choifir en Egypte pour leur roi *St Louis*, prince chrétien leur ennemi, l'ennemi de leur religion, leur prifonnier, qui ne connaiffait ni leur langue, ni leurs mœurs. On lui difait que ce fait eft dans *Joinville ;* mais il n'y eft rapporté que comme un bruit populaire, & elle ne pouvait favoir que nous n'avons pas la véritable hiftoire de *Joinville.* (*)

La fable du vieux de la montagne qui dépêchait deux dévots du mont Liban pour aller vîte aſſaſſiner *St Louis* dans Paris, & qui le lendemain fur le bruit de fes vertus

(*) On en a retrouvé depuis, en 1748, un manufcrit qui, par le ftyle & les caractères, paraît du fiècle de *Joinville ;* il a été imprimé à l'imprimerie royale.

en fesait partir deux autres pour arrêter la pieuse entreprise des deux premiers, lui paraissait fort au-dessous des *Mille & une nuits*.

Enfin, quand elle voyait que *Daniel*, après tous les autres chroniqueurs, donnait pour raison de la défaite de Créci, que les cordes de nos arbalètes avaient été mouillées par la pluie pendant la bataille, sans songer que les arbalètes anglaises devaient être mouillées aussi; quand elle lisait que le roi *Edouard III* accordait la paix parce qu'un orage l'avait épouvanté, & que la pluie décidait ainsi de la paix & de la guerre, elle jetait le livre.

Elle demandait si tout ce qu'on disait du prophète *Mahomet* & du conquérant *Mahomet II* était vrai; & lorsqu'on lui apprenait que nous imputions à *Mahomet II* d'avoir éventré quatorze de ses pages (comme si *Mahomet II* avait eu des pages,) pour savoir qui d'eux avait mangé un de ses melons, elle concevait le plus profond & le plus juste mépris pour nos histoires.

On lui fit lire un précis des observances religieuses des musulmans; elle fut étonnée de l'austérité de cette religion, de ce carême presque intolérable, de cette circoncision quelquefois mortelle, de cette obligation rigoureuse de prier cinq fois par jour, du commandement absolu de l'aumône, de l'abstinence du vin & du jeu; & en même temps elle fut indignée de la lâcheté imbécille avec laquelle les Grecs vaincus, & nos historiens leurs imitateurs, ont accusé *Mahomet* d'avoir établi une religion toute sensuelle, par la seule raison qu'il a réduit à quatre femmes le nombre indéterminé, permis dans toute l'Asie, & surtout dans la loi judaïque.

Le peu qu'elle avait parcouru de l'histoire d'Espagne & de l'Italie lui paraissait encore plus dégoûtant. Elle

cherchait une hiſtoire qui parlât à la raiſon ; elle voulait la peinture des mœurs, les origines de tant de coutumes, des lois, des préjugés qui ſe combattent ; comment tant de peuples ont paſſé tour à tour de la politeſſe à la barbarie, quels arts ſe ſont perdus, quels ſe ſont conſervés, quels autres ſont nés dans les ſecouſſes de tant de révolutions. Ces objets étaient dignes de ſon eſprit.

Elle lut enfin le diſcours de l'illuſtre *Boſſuet* ſur l'hiſtoire univerſelle : ſon eſprit fut frappé de l'éloquence avec laquelle cet écrivain célébre peint les Egyptiens, les Grecs & les Romains ; elle voulut ſavoir s'il y avait autant de vérité que de génie dans cette peinture : elle fut bien ſurpriſe quand elle vit que les Egyptiens tant vantés pour leurs lois, leurs connaiſſances & leurs pyramides, n'avaient preſque jamais été qu'un peuple eſclave, ſuperſtitieux & ignorant, dont tout le mérite avait conſiſté à élever des rangs inutiles de pierres les unes ſur les autres par l'ordre de leurs tyrans ; qu'en bâtiſſant leurs palais ſuperbes ils n'avaient jamais ſu ſeulement former une voûte ; qu'ils ignoraient la coupe des pierres ; que toute leur architecture conſiſtait à poſer de longues pierres plates ſur des piliers ſans proportion ; que l'ancienne Egypte n'a jamais eu une ſtatue tolérable que de la main des Grecs ; que ni les Grecs ni les Romains n'ont jamais daigné traduire un ſeul livre des Egyptiens ; que les élémens de géométrie compoſés dans Alexandrie le furent par un grec &c. &c. Cette dame philoſophe n'aperçut dans les lois de l'Egypte que celles d'un peuple très-borné : elle ſut que depuis *Alexandre* cette nation fut toujours ſubjuguée par quiconque voulut la ſoumettre ; elle admira le pinceau de *Boſſuet*, & trouva ſon tableau très-infidelle.

On a encore les remarques qu'elle mit aux marges de ce livre.

livre. On trouve à la page 541 ces propres mots: *Pourquoi l'auteur dit-il que Rome engloutit tous les empires de l'univers ? la Ruſſie ſeule eſt plus grande que tout l'empire romain.*

Elle ſe plaignit qu'un homme ſi éloquent oubliât en effet l'univers dans une hiſtoire univerſelle, & ne parlât que de trois ou quatre nations qui ſont aujourd'hui diſparues de la terre.

Ce qui la choqua le plus, ce fut de voir que ces trois ou quatre nations puiſſantes ſont ſacrifiées dans ce livre au petit peuple juif, qui occupe les trois quarts de l'ouvrage. On voit en marge à la fin du diſcours ſur les juifs cette note de ſa main : *On peut parler beaucoup de ce peuple en théologie, mais il mérite peu de place dans l'hiſtoire.*

En effet, quelle attention peut s'attirer par elle-même une nation faible & barbare qui ne poſſéda jamais un pays comparable à une de nos provinces, qui ne fut célébre ni par le commerce, ni par les arts, qui fut preſque toujours ſéditieuſe & eſclave, juſqu'à ce qu'enfin les Romains la diſperſèrent, comme depuis les vainqueurs mahométans diſperſèrent les Parſis, peuple ſi ſupérieur aux juifs, long-temps leur ſouverain, & d'une antiquité beaucoup plus grande?

Il ſemblait ſurtout fort étrange que les mahométans, qui ont changé la face de l'Aſie, de l'Afrique & de la plus belle partie de l'Europe, fuſſent oubliés dans l'hiſtoire du monde. L'Inde, dont notre luxe a un ſi grand beſoin, & où tant de nations puiſſantes de l'Europe ſe ſont établies, ne devait pas être paſſée ſous ſilence.

Enfin cette dame d'un eſprit ſi ſolide & ſi éclairé ne pouvait pas ſouffrir qu'on s'étendît ſur les habitans obſcurs de la Paleſtine, & qu'on ne dît pas un mot du vaſte empire de la Chine, le plus ancien du monde

entier & le mieux policé sans doute, puisqu'il a été le plus durable. Elle désirait un supplément à cet ouvrage, lequel finit à *Charlemagne*, & on entreprit cette étude pour s'instruire avec elle.

IIme REMARQUE.

Grand objet de l'histoire depuis Charlemagne.

L'OBJET était l'histoire de l'esprit humain, & non pas le détail des faits presque toujours défigurés; il ne s'agissait pas de rechercher, par exemple, de quelle famille était le seigneur de *Puiset*, ou le seigneur de *Mont-héri*, qui firent la guerre à des rois de France; mais de voir par quels degrés on est parvenu de la rusticité barbare de ces temps à la politesse du nôtre.

On remarqua d'abord que depuis *Charlemagne*, dans la partie catholique de notre Europe chrétienne, la guerre de l'Empire & du sacerdoce fut, jusqu'à nos derniers temps, le principe de toutes les révolutions; c'est-là le fil qui conduit dans le labyrinthe de l'histoire moderne.

Les rois d'Allemagne, depuis *Othon I*, pensèrent avoir un droit incontestable sur tous les Etats possédés par les empereurs romains, & ils regardèrent tous les autres souverains comme les usurpateurs de leurs provinces: avec cette prétention & des armées l'empereur pouvait à peine conserver une partie de la Lombardie; & un simple prêtre, qui à peine obtient dans Rome les droits régaliens, dépourvu de soldats & d'argent, n'ayant pour armes que l'opinion, s'élève au-dessus des empereurs, les force à lui baiser les pieds, les dépose, les

établit. Enfin, du royaume de Minorque au royaume de France, il n'eſt aucune ſouveraineté dans l'Europe catholique dont les papes n'aient diſpoſé, ou réellement par des ſéditions, ou en idée par de ſimples bulles. Tel eſt le ſyſtème d'une très-grande partie de l'Europe, juſqu'au règne de *Henri IV* roi de France.

C'eſt donc l'hiſtoire de l'opinion qu'il fallut écrire; & par-là ce chaos d'événemens, de factions, de révolutions & de crimes devenait digne d'être préſenté aux regards des ſages.

C'eſt cette opinion qui enfanta les funeſtes croiſades des chrétiens contre des mahométans & contre des chrétiens mêmes. Il eſt clair que les pontifes de Rome ne ſuſcitèrent ces croiſades que pour leur intérêt. Si elles avaient réuſſi, l'Egliſe grecque leur eût été aſſervie. Ils commencèrent par donner à un cardinal le royaume de Jéruſalem conquis par un héros. Ils auraient conféré toutes les principautés & tous les bénéfices de l'Aſie mineure & de l'Afrique; & Rome eût plus fait par la religion qu'elle ne fit autrefois par les vertus des *Scipions* & des *Paul Emile*.

IIIme REMARQUE.

L'hiſtoire de l'eſprit humain manquait.

ON voit dans l'hiſtoire ainſi conçue les erreurs & les préjugés ſe ſuccéder tour à tour, & chaſſer la vérité & la raiſon. On voit les habiles & les heureux enchaîner les imbécilles & écraſer les infortunés; & encore ces habiles & ces heureux ſont eux-mêmes les jouets de la

fortune ainſi que les eſclaves qu'ils gouvernent. Enfin les hommes s'éclairent un peu par ce tableau de leurs malheurs & de leurs ſottiſes. Les ſociétés parviennent avec le temps à rectifier leurs idées ; les hommes apprennent à penſer.

On a donc bien moins ſongé à recueillir une multitude énorme de faits, qui s'effacent tous les uns par les autres, qu'à raſſembler les principaux & les plus avérés qui puiſſent ſervir à guider le lecteur, & à le faire juger par lui-même de l'extinction, de la renaiſſance & des progrès de l'eſprit humain, à lui faire connaître les peuples par les uſages mêmes de ces peuples.

Cette méthode, la ſeule, ce me ſemble, qui puiſſe convenir à une hiſtoire générale, a été auſſitôt adoptée par le philoſophe qui écrit l'hiſtoire particulière d'Angleterre. M. l'abbé *Velli* & ſon ſavant continuateur en ont uſé ainſi dans leur hiſtoire de France ; en quoi ils ſont, malgré leurs fautes, très-ſupérieurs à *Mézerai* & à *Daniel*.

IVme REMARQUE.

Des uſages mépriſables ne ſuppoſent pas toujours une nation mépriſable.

IL y a des cas où il ne faut pas juger d'une nation par les uſages & par les ſuperſtitions populaires. Je ſuppoſe que *Céſar* après avoir conquis l'Egypte, voulant faire fleurir le commerce dans l'empire romain, eût envoyé une ambaſſade à la Chine par le port d'*Arſinoë*, par la mer rouge & par l'océan indien. L'empereur *Iventi* premier du nom régnait alors ; les annales de la

Chine nous le repréſentent comme un prince très-ſage & très-ſavant. Après avoir reçu les ambaſſadeurs de *Céſar* avec toute la politeſſe chinoiſe, il s'informe ſecrétement par ſes interprètes, des uſages, des ſciences & de la religion de ce peuple romain, auſſi célébre dans l'Occident que le peuple chinois l'eſt dans l'Orient; il apprend d'abord que les pontifes de ce peuple ont réglé leurs années d'une manière ſi abſurde que le ſoleil eſt déjà entré dans les ſignes céleſtes du printemps, lorſque les Romains célèbrent les premières fêtes de l'hiver.

Il apprend que cette nation entretient à grands frais un collége de prêtres, qui ſavent au juſte le temps où il faut s'embarquer, & où l'on doit donner bataille, par l'inſpection du foie d'un bœuf, ou par la manière dont les poulets mangent de l'orge. Cette ſcience ſacrée fut apportée autrefois aux Romains par un petit dieu nommé *Tagès*, qui ſortit de terre en Toſcane.

Ces peuples adorent un DIEU ſuprême & unique, qu'ils appellent toujours *Dieu très-grand & très-bon*; cependant ils ont bâti un temple à une courtiſanne nommée *Flora*, & les bonnes femmes de Rome ont preſque toutes chez elles de petits dieux pénates hauts de quatre ou cinq pouces; une de ces petites divinités eſt la déeſſe des tetons, l'autre celle des feſſes; il y a un pénate qu'on appelle le *Dieu Pet*. L'empereur ſe met à rire: les tribunaux de Nanquin penſent d'abord avec lui que les ambaſſadeurs romains ſont des fous, ou des impoſteurs, qui ont pris le titre d'envoyés de la république romaine: mais comme l'empereur eſt auſſi juſte que poli, il a des converſations particulières avec les ambaſſadeurs; il apprend que les pontifes romains ont

été très-ignorans, mais que *Céſar* réforme actuellement le calendrier; on lui avoue que le collége des augures a été établi dans les premiers temps de la barbarie, qu'on a laiſſé ſubſiſter une inſtitution ridicule, devenue chère à un peuple long-temps groſſier; que tous les honnêtes gens ſe moquent des augures; que *Céſar* ne les a jamais conſultés; qu'au rapport d'un très-grand-homme nommé *Caton*, jamais un augure n'a pu parler à ſon camarade ſans rire; & qu'enfin *Cicéron*, le plus grand orateur & le meilleur philoſophe de Rome, vient de faire contre les augures un petit ouvrage intitulé : *De la divination*, dans lequel il livre à un ridicule éternel tous les auſpices, toutes les prédictions & tous les ſortiléges dont la terre eſt infatuée. L'empereur de la Chine a la curioſité de lire ce livre de *Cicéron;* ſes interprètes le traduiſent; il admire le livre & la république romaine.

Vme REMARQUE.

En quel cas les uſages influent ſur l'eſprit des nations.

IL y a d'autres cas où les ſuperſtitions, les préjugés populaires influent tellement ſur toute une nation que leur conduite eſt néceſſairement abſurde & leurs mœurs atroces, tant que ces opinions dominent.

Un brame philoſophe arrive de l'Inde en Europe; il apprend qu'il y a un pontife en Italie qui a cinq à ſix cents mille hommes de troupes réglées, répandues chez quatre ou cinq peuples puiſſans. De ces troupes les unes vont chauſſées, les autres nues jambes; celles-ci barbues, celles-là raſées; les unes en capuchon, les

autres en bonnet; toutes dévouées à ſes ordres, toutes armées d'argumens & de miracles; elles ſoutiennent toutes que cet italien doit diſpoſer de tous les royaumes. Son droit eſt fondé ſur trois équivoques; par conſéquent ce droit eſt reconnu par une foule qui ne raiſonne point & par quelques gens adroits qui raiſonnent.

La première équivoque, c'eſt qu'on a dit autrefois en Aſie à un pêcheur nommé *Pierre : Tu es pierre, & ſur cette pierre je fonderai mon aſſemblée, & tu ſeras pêcheur d'hommes.* La ſeconde, c'eſt qu'on montre une lettre attribuée à ce *Pierre*, dans laquelle il dit qu'il eſt à Babylone; & on a conclu que Babylone ſignifiait Rome. La troiſième, c'eſt qu'en Galilée on trouva autrefois deux couteaux pendus à un plancher: de-là il a été démontré aux peuples que de ces deux couteaux il y en avait un qui appartenait à l'homme reconnu pour le ſucceſſeur de *Pierre*, & que *Pierre* ayant pêché des hommes, ſon ſucceſſeur devait avoir la terre entière dans ſes filets.

Notre indien n'aura pas de peine à s'imaginer que les princes auront cru être de trop gros poiſſons pour ſe prendre dans les filets de cet homme, quelque reſpectable qu'il ſoit; il jugera que ſes prétentions doivent ſemer par-tout la diſcorde; & s'il apprend enſuite toutes les révoltes, les aſſaſſinats, les empoiſonnemens, les guerres, les ſaccagemens que cette querelle a cauſés: Voilà, dira-t-il, un arbre qui devait néceſſairement produire de tels fruits.

S'il apprend encore que dans les derniers ſiècles il s'eſt joint à ces querelles une animoſité violente de prêtre contre prêtre & de peuple contre peuple, ſur des matières de controverſe abſolument incompréhenſibles; alors quand il verra un duc de *Guiſe*, un prince d'Orange,

deux rois de France assassinés, un roi d'Angleterre mourant sur l'échafaud, la France, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Irlande ruisselantes de sang, & quatre à cinq cents mille hommes égorgés en différens temps au nom de DIEU, il frémira, mais il ne sera pas étonné.

Lorsqu'il aura lu ainsi l'histoire des tigres, s'il vient à des temps plus doux & plus éclairés, où un écrit qui insulte au bon sens produit plus de brochures que la Grèce & Rome ne nous ont laissé de livres, & où je ne sais quels billets mettent tout en rumeur, il croira lire l'histoire des singes. (*b*) Et dans tous ces différens cas il verra évidemment pourquoi l'opinion n'a causé aucun trouble chez les nations de l'antiquité, & pourquoi elle en a produit de si affreux & de si ridicules chez presque toutes les nations modernes de l'Europe, & surtout chez une nation qui habite entre les Alpes & les Pyrenées.

VIme REMARQUE.

Du pouvoir de l'opinion. Examen de la persévérance des mœurs chinoises.

L'OPINION a donc changé une grande partie de la terre. Non-seulement des empires ont disparu sans laisser de trace; mais les religions ont été englouties dans ces vastes ruines. Le christianisme qui est, comme on sait, la vérité même, mais que nous considérons ici comme

(*b*) L'auteur entend sans doute la bulle *unigenitus* & les billets de confession, que l'Europe a regardés comme les deux plus impertinentes productions de ce siècle.

une opinion quant à ſes effets, détruiſit les religions grecque, romaine, ſyrienne, égyptienne dans le ſiècle de *Théodoſe*. DIEU permit enſuite que l'opinion du mahométiſme écraſât la vérité chrétienne dans l'Orient, dans l'Afrique, dans la Grèce, qu'elle triomphât du judaïſme, de l'antique religion des mages, & du ſabiſme plus antique encore; qu'elle allât dans l'Inde porter un coup mortel à *Brama*, & qu'elle s'arrêtât à peine au Gange. Dans notre Europe chrétienne, l'opinion a ſéparé de Rome l'empire de Ruſſie, la Suède, la Norvège, le Danemarck, l'Angleterre, les Provinces-Unies, la moitié de l'Allemagne, les trois quarts du pays helvétique.

Il y a ſur la terre un exemple unique d'un vaſte empire que la force a ſubjugué deux fois, mais que l'opinion n'a changé jamais: c'eſt la Chine.

Les Chinois avaient de temps immémorial la même religion, la même morale qu'aujourd'hui, tandis que les Goths, les Hérules, les Vandales, les Francs n'avaient guère d'autre morale que celle des brigands qui font quelques lois pour aſſurer leurs uſurpations.

On a prétendu, dans quelque coin de notre Europe, que le gouvernement chinois était athée; & qui ſont ceux qui ont intenté cette étrange accuſation? ce ſont ceux-là même qui ont tant condamné *Bayle* pour avoir dit qu'une ſociété d'athées pourrait ſubſiſter, qui ont tant écrit contre lui, qui ont tant crié que ſa ſuppoſition était chimérique; ils ſe ſont donc contredit évidemment, ainſi que tous ceux qui écrivent avec un eſprit de parti. Ils ſe trompaient en diſant qu'une ſociété d'athées ne pouvait pas ſubſiſter, puiſque les épicuriens qui ſubſiſtèrent ſi long-temps étaient une

véritable société d'athées ; car ne point admettre de dieu, & n'admettre que des dieux inutiles qui ne puniſſent ni ne récompenſent, c'eſt préciſément la même choſe pour les conſéquences.

Ils ne ſe trompaient pas moins en reprochant l'athéiſme au gouvernement chinois. L'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs, &c.* dit : „ Il faut être auſſi inconſidérés que „ nous le ſommes dans toutes nos diſputes, pour avoir „ oſé traiter d'athée un gouvernement dont preſque tous „ les édits parlent d'un être ſuprême, père des peuples, „ récompenſant & puniſſant avec juſtice, qui a mis „ entre lui & l'homme une correſpondance de prières „ & de bienfaits, de fautes & de châtimens. „

Quelques journaliſtes ont affecté de douter de ces édits ; mais ils n'ont qu'à lire le recueil des lettres des miſſionnaires, ils n'ont qu'à ouvrir le IIIe tome de l'hiſtoire de la Chine, ils n'ont qu'à lire à la page 41 cette inſcription : *Au vrai principe de toutes choſes ; il eſt ſans commencement & ſans fin, il a produit tout, il gouverne tout, il eſt infiniment bon & infiniment juſte, &c.*

Mais, dit-on, les Chinois croient DIEU matériel ; il ſerait bien plus pardonnable au peuple de la Chine de nous faire ce reproche, s'ils voyaient nos tableaux d'égliſe dans leſquels nous peignons DIEU avec une grande barbe, comme *Jupiter Olympien*. Nous inſultons tous les jours les nations étrangères, ſans ſonger combien nos uſages peuvent leur paraître extravagans. Nous oſons nous moquer d'un peuple qui profeſſait la religion & la morale la plus pure, plus de deux mille ans avant que nous euſſions commencé à ſortir de notre état de ſauvages, & dont les mœurs & les coutumes n'ont ſouffert aucune altération, tandis que tout a changé parmi nous.

VIIme REMARQUE.

Opinion, ſujet de guerre en Europe.

L'OPINION n'a guère cauſé de guerres civiles que chez les chrétiens; car le ſchiſme des Oſmanlis & des Perſans n'a jamais été qu'une affaire de politique. Ces guerres inteſtines de religion qui ont déſolé une grande partie de l'Europe ſont plus exécrables que les autres, parce qu'elles ſont nées du principe même qui devait prévenir toute guerre.

Il paraît que depuis environ cinquante ans, la raiſon s'introduiſant parmi nous, par degrés, commence à détruire ce germe peſtilentiel qui avait ſi long-temps infecté la terre. On mépriſe les diſputes théologiques; on laiſſe repoſer le dogme, on n'annonce que la morale.

Il y a des opinions auxquelles on attache des ſignes publics, qui ſont des étendards auxquels les nations ſe rallient: le dogme alors eſt la trompette qui ſonne la charge. Je vénère des ſtatues, & tu les briſes: tu reçois deux eſpèces, & moi une: tu n'admets que deux ſacremens, & moi ſept: tu abats les ſignes de religion que j'élève: nous nous battrons infailliblement. Et cette fureur durera juſqu'au temps où la raiſon viendra guérir nos eſprits épuiſés & laſſés du fanatiſme. Mais j'admets une grâce verſatile, & toi une grâce concomitante: la tienne eſt efficace, à laquelle on peut réſiſter; la mienne ſuffiſante, qui ne ſuffit pas. Nous écrirons les uns contre les autres des livres ennuyeux & des lettres de cachet: nous troublerons quelques familles, nous fatiguerons le gouvernement; mais nous ne pourrons exciter de guerres: & on finira par ſe moquer de nous.

L'opinion née des factions change quand les factions sont appaisées : ainsi quand le lecteur en sera au siècle de *Louis XIV* il verra qu'alors on ne pensa dans Paris rien de ce qu'on avait pensé du temps de la ligue & de la fronde. Mais il est nécessaire de transmettre le souvenir de ces égaremens, comme les médecins décrivent la peste de Marseille, quoiqu'elle soit guérie. Ceux qui diraient à un historien, ne parlez pas de nos extravagances passées, ressembleraient aux enfans des pestiférés, qui ne voudraient pas qu'on dît que leurs pères ont eu le charbon.

Les papiers publics, si multipliés dans l'Europe, produisent quelquefois un grand bien : ils effraient le crime, ils arrêtent la main prête à le commettre. Plus d'un potentat a craint quelquefois de faire une mauvaise action qui serait enregistrée sur le champ dans toutes les archives de l'esprit humain.

On conte qu'un empereur chinois réprimanda un jour & menaça l'historien de l'empire : Quoi, dit-il, vous avez le front d'écrire jour par jour mes fautes! Tel est mon devoir, répondit le scribe du tribunal de l'histoire, & ce devoir m'ordonne d'écrire sur le champ les plaintes & les menaces que vous me faites. L'empereur rougit, se recueillit & dit : Hé bien, allez, écrivez tout, & je tâcherai de ne rien faire que la postérité puisse me reprocher. S'il est vrai qu'un prince qui commandait à cent millions d'hommes ait ainsi respecté les droits de la vérité, que devra faire la sorbonne ? L'ordre des frères prêcheurs aura-t-il droit de se plaindre ? Le sénat de Rome lui-même aurait-il osé exiger qu'on trahît la vérité en sa faveur ?

VIIIme REMARQUE.

De la poudre à canon.

COMME il y a des opinions qui ont absolument changé la conduite des hommes, il y a des arts qui ont aussi tout changé dans le monde; tel est celui de la poudre inflammable. Il est sûr que le bénédictin *Roger Bacon* n'enseigna point ce secret tel que nous l'avons; mais c'est un autre bénédictin qui l'inventa vers le milieu du quatorzième siècle, & c'est un jésuite qui apprit aux Chinois à fondre du canon au dix-septième. Ce mot de *canon*, qui ne veut dire que *tuyau*, nous a, je crois, jetés long-temps dans l'erreur. On se servait dès l'année 1338 de longs tuyaux de fer qui lançaient de grosses flèches enflammées, garnies de bitume & de soufre, dans les places assiégées. Ces engins diversifiés en mille façons sefaient partie de l'artillerie; voilà pourquoi on a cru qu'au siége du château de Puisguillaume, en 1338, & à d'autres, on s'était servi de canons tels qu'on les fait aujourd'hui. Il faut des canons de vingt-quatre livres de balle pour battre de fortes murailles, & certainement on n'en avait point alors. C'est une erreur de croire que les Anglais firent jouer des pièces de canon à la bataille de Créci en 1346: il n'en est aucun vestige dans les actes de la tour de Londres; un tel fait n'eût pas été sans doute oublié.

On parle dans la nouvelle histoire de France d'un canon fondu en 1301 dans la ville d'Amberg, lequel existe encore, avec cette date, gravée sur la culasse.

Cette singularité surprenante m'a paru digne d'être approfondie. M. le comte d'*Holnstein de Bavière* a été supplié de s'en informer; on a tout vérifié sur les lieux; ce prétendu canon n'existe pas; la ville d'Amberg n'eut de fortifications qu'en 1326. Ce qui a donné lieu à cette méprise, est le tombeau d'un nommé *Mergue Martin*, mathématicien assez fameux pour son temps, & qui fondait des canons dans le haut Palatinat; il a un canon sous ses pieds avec deux écussons, l'un représentant un griffon, & l'autre un petit canon monté sur un affut à deux roues. Son épitaphe porte qu'il mourut en 1501, le chiffre 1501 est très-bien fait, & je ne conçois pas comment on l'a pu prendre pour 1301. Si on approfondissait ainsi toutes les antiquités, ou plutôt tous les contes antiques dont on nous berce, on trouverait plus d'une vieille erreur à rectifier.

IXme REMARQUE.

De Mahomet.

LE plus grand changement que l'opinion ait produit sur notre globe fut l'établissement de la religion de *Mahomet*. Ses musulmans en moins d'un siècle conquirent un empire plus vaste que l'empire romain. Cette révolution, si grande pour nous, n'est, à la vérité, que comme un atome qui a changé de place dans l'immensité des choses, & dans le nombre innombrable de mondes qui rempliſſent l'espace; mais c'est au moins un événement qu'on doit regarder comme une des roues de la machine de l'univers, & comme un effet nécessaire

des lois éternelles & immuables : car peut-il arriver quelque chose qui n'ait été déterminé par le maître de toutes choses ? Rien n'est que ce qui doit être.

Comment peut-on imaginer qu'il y ait un ordre, & que tout ne soit pas la suite de cet ordre ? Comment l'éternel géomètre ayant fabriqué le monde, peut-il y avoir dans son ouvrage un seul point hors de la place assignée par cet artisan suprême ? On peut dire des mots contraires à cette vérité, mais une opinion contraire, c'est ce que personne ne peut avoir quand il réfléchit.

Le comte de *Boulainvilliers* prétend que DIEU suscita *Mahomet* pour punir les chrétiens d'Orient qui souillaient la terre de leurs querelles de religion, qui poussaient le culte des images jusqu'à la plus honteuse idolâtrie, & qui adoraient réellement *Marie* mère de JESUS, beaucoup plus qu'ils n'adoraient le SAINT-ESPRIT, qui n'avait en effet aucun temple, quoiqu'il fût la troisième personne de la Trinité : mais si DIEU voulait punir les chrétiens, il voulait donc punir aussi les Parsis, les sectateurs de *Zoroastre*, à qui l'histoire ne reproche en aucun temps aucun trouble civil excité par leur théologie : DIEU voulait donc punir aussi les sabéens ; c'est lui supposer des vues partiales & particulières. Il paraît étrange d'imaginer que l'être éternel & immuable change ses décrets généraux, qu'il s'abaisse à de petits desseins, qu'il établisse le christianisme en Orient & en Afrique pour le détruire, qu'il sacrifie par une providence particulière la religion annoncée par son fils, à une religion fausse. Ou il a changé ses lois, ce qui serait une inconstance inconcevable dans l'être suprême, ou l'abolition du christianisme dans ces climats était une suite infaillible des lois générales.

Plusieurs autres savans hommes, & surtout M. *Sale*, auteur de la meilleure traduction de l'Alcoran, & des meilleurs commentaires, penchent vers l'opinion que *Mahomet* travailla en effet à la gloire de DIEU en détruisant le culte du soleil en Perse, & celui des étoiles en Arabie. Mais les mages n'adoraient point le soleil; ils le révéraient comme l'emblème de la Divinité, cela est hors de doute. On n'admit réellement les deux principes en Perse que du temps de *Manès*. Les mages n'avaient jamais adoré ce que nous appelons le mauvais principe; ils le regardaient précisément comme nous regardons le diable; c'est ce qui se voit expressément dans le *Sadder*, ancien commentaire du livre du *Zend*, le plus ancien de tous les livres: & à tout prendre, la religion de *Zoroastre* valait mieux que celle de *Mahomet*, qui lui-même adopta plusieurs dogmes des Perses.

A l'égard des Arabes, il est vrai qu'ils rendaient un culte aux étoiles; mais c'était certainement un culte subordonné à celui d'un DIEU suprême, créateur, conservateur, vengeur & rémunérateur: on le voit par leur ancienne formule: *O Dieu! je me voue à ton service; je me voue à ton service, ô Dieu! tu n'as de compagnons que ceux dont tu es le maître absolu, tu es le maître de tout ce qui existe.* L'unité de DIEU fut de temps immémorial reconnue chez les Arabes, quoiqu'ils admissent, ainsi que les Perses & les Chaldéens, un ennemi du genre-humain qu'ils nommaient *Satan;* l'unité de DIEU & l'existence de ce *Satan* subordonné à DIEU sont le fondement du livre de *Job*, qui vivait certainement sur les confins de l'Arabie, & que plusieurs savans croient avec raison antérieur à *Moïse* d'environ sept générations.

Si les mahométans écrasèrent la religion des mages

&

& des Arabes, on ne voit pas quelle gloire en revint à DIEU. Les hommes ont toujours été portés à croire DIEU glorieux, parce qu'ils le sont; car, ainsi qu'on l'a déjà dit, ils ont fait DIEU à leur image. Tous, excepté les sages, se sont représenté DIEU comme un prince rempli de vanité, qui se sent blessé quand on ne l'appelle pas *votre altesse*, & qu'on ne lui donne que de l'*excellence*, & qui se fâche quand on fait la révérence à d'autres qu'à lui en sa présence.

Le savant traducteur de l'Alcoran tombe un peu dans le faible que tout traducteur a pour son auteur; il ne s'éloigne pas de croire que *Mahomet* fut un fanatique de bonne foi. *Il est aisé de convenir*, dit-il, *qu'il pût regarder comme une œuvre méritoire, d'arracher les hommes à l'idolâtrie & à la superstition, & que par degrés, & avec le secours d'une imagination allumée, qui est le partage des Arabes, il se crût en effet destiné à réformer le monde.*

Bien des gens ne croiront pas qu'il y ait eu beaucoup de bonne foi dans un homme qui dit avoir reçu les feuilles de son livre par l'ange *Gabriel*, & qui prétend avoir été transporté de la Mecque à Jérusalem en une nuit sur la jument *Borac;* mais j'avoue qu'il est possible qu'un homme, rempli d'enthousiasme & de grands desseins, ait imaginé en songe qu'il était transporté de la Mecque à Jérusalem, & qu'il parlait aux anges: de telles fantaisies entrent dans la composition de la nature humaine. Le philosophe *Gassendi* rapporte qu'il rendit la raison à un pauvre homme qui se croyait sorcier; & voici comme il s'y prit: il lui persuada qu'il voulait être sorcier comme lui; il lui demanda de sa drogue, & feignit de s'en frotter; ils passèrent la nuit dans la même chambre: le sorcier endormi s'agita & parla toute

la nuit : à son réveil il embrassa *Gassendi*, & le félicita d'avoir été au sabbat ; il lui racontait tout ce que *Gassendi* & lui avaient fait avec le bouc. *Gassendi* lui montrant alors la drogue à laquelle il n'avait pas touché, lui fit voir qu'il avait passé la nuit à lire & à écrire. Il parvint enfin à tirer le sorcier de son illusion.

Il est vraisemblable que *Mahomet* fut d'abord fanatique, ainsi que *Cromwell* le fut dans le commencement de la guerre civile : tous deux employèrent leur esprit & leur courage à faire réussir leur fanatisme ; mais *Mahomet* fit des choses infiniment plus grandes, parce qu'il vivait dans un temps & chez un peuple où l'on pouvait les faire. Ce fut certainement un très-grand-homme, & qui forma de grands-hommes. Il fallait qu'il fût martyr ou conquérant, il n'y avait pas de milieu. Il vainquit toujours, & toutes ses victoires furent remportées par le petit nombre sur le grand. Conquérant, législateur, monarque & pontife, il joua le plus grand rôle qu'on puisse jouer sur la terre aux yeux du commun des hommes ; mais les sages lui préféreront toujours *Confutzée*, précisément parce qu'il ne fut rien de tout cela, & qu'il se contenta d'enseigner la morale la plus pure à une nation plus ancienne, plus nombreuse & plus policée que la nation arabe.

Xme REMARQUE.

De la grandeur temporelle des califes & des papes.

L'OPINION & la guerre firent la grandeur des califes; l'opinion & l'habileté firent la grandeur des papes. Nous ne comparons point ici religion à religion, égliſe à moſquée, évêque à muphti, mais politique à politique, événemens à événemens.

Dans l'ordre ordinaire des choſes, la guerre peut donner de grands Etats; l'habileté n'en peut donner que de petits: ceux-ci durent plus long-temps; la guerre qui a fondé les autres les détruit tôt ou tard. Ainſi les papes ont eu peu à peu cent milles italiques de pays en long & en large, & les califes qui en avaient eu plus de douze cents lieues les perdirent par les armes. Les califes poſſédaient l'Eſpagne, l'Afrique, l'Egypte, la Syrie, une partie de l'Aſie mineure & la Perſe au ſeptième & au huitième ſiècles, quand les papes n'étaient que des évêques ſoumis à l'exarque de Ravenne. Le titre du pape alors était *vicaire de Pierre, évêque de Rome.* Il était élu par le peuple aſſemblé, comme l'étaient tous les autres évêques d'Orient & d'Occident. Le clergé romain demandait la confirmation de l'exarque en ces termes: *Nous vous ſupplions, vous, chargé du miniſtère impérial, d'ordonner la conſécration de notre père & paſteur.* Il écrivait au métropolitain de Ravenne: *Saint père, nous ſupplions votre béatitude d'obtenir du ſeigneur exarque l'ordination de celui que nous avons élu.* C'eſt ce qu'on voit encore dans l'ancien diurnal romain.

Il eſt donc conſtant que le pape était bien loin d'avoir aucune prétention ſur la ſouveraineté de Rome avant *Charlemagne*. Si l'on prétend que *Grégoire II* ſecoua le joug de ſon empereur réſidant à Conſtantinople, qu'était-il autre choſe qu'un rebelle ?

Charlemagne étant devenu empereur romain, & ſes ſucceſſeurs ayant pris ce titre, il eſt encore évident que les papes n'étaient pas ſous eux empereurs de Rome. Les *Othons* ne permirent certainement pas que l'evêque fût ſouverain dans la ville qu'ils regardaient comme la capitale de leur empire. *Grégoire VII*, en tenant l'empereur *Henri IV* pieds nus & en chemiſe dans ſon antichambre à Canoſſe, n'oſa jamais prendre le titre de ſouverain de Rome, ſous quelque dénomination que ce pût être.

Les princes normands conquérans de Naples en feſaient hommage au pape, mais aucun hiſtorien n'a jamais produit aucun acte où l'on voie les rois de Naples faire cet hommage au pontiſe romain, comme monarque romain : la première inveſtiture donnée aux princes normands le fut par l'empereur *Henri III* en 1047.

La ſeconde inveſtiture eſt d'un genre différent, & mérite la plus grande attention. Le pape *Léon IX*, ayant fait une eſpèce de croiſade contre ces princes, fut battu & pris par eux ; ils traitèrent leur captif avec beaucoup d'humanité, choſe aſſez rare dans ces temps-là ; & le pape *Léon*, en levant l'excommunication qu'il avait lancée contr'eux, leur accorda tout ce qu'ils avaient pris & tout ce qu'ils pourraient prendre, en qualité de fief héréditaire de St Pierre, *De ſancto-Petro hæreditatis feudo.*

A qui *Charles d'Anjou* fit-il hommage lige pour Naples & Sicile ? fut-ce à la perſonne de *Clément IV* ſouverain de Rome ? non ; ce fut à l'Egliſe romaine & aux papes

canoniquement élus, *pro regno Siciliæ & aliis terris nobis ab Ecclesia romana concessis ; pour nos royaumes concédés par l'Eglise romaine.* Cet hommage lige était donc au fond ce qu'il était dans son origine, une oblation à *St Pierre*, un acte de dévotion, dont il résulta des meurtres, des assassinats & des empoisonnemens. Le pape était alors si peu souverain de Rome que la monnaie y avait été frappée au nom de *Charles d'Anjou* lui-même, quand il était sénateur unique. On a encore des écus de ce temps avec cette légende : *Karolus, senatus populusque romanus ;* & sur le revers : *Roma caput mundi.* Il y a de pareilles monnaies frappées au nom des *Colonnes* & des *Ursins ;* il y a aussi des monnaies au nom des papes : mais jamais vous ne voyez sur ces pièces la souveraineté du pape exprimée : le mot *domnus*, dont on se servit très-rarement, était un titre honorifique que jamais aucun roi de France, d'Allemagne, d'Espagne, d'Angleterre, n'employa, si je ne me trompe ; & on ne trouve ce mot *domnus* sur aucune monnaie des papes.

Dans les sanglantes querelles de *Fréderic Barberousse* avec le pape *Alexandre III*, jamais cet *Alexandre* ne se dit unique souverain de Rome : il avait beaucoup de terres d'une mer à l'autre ; mais assurément il ne possédait pas en propre la ville où l'empereur avait été sacré roi des Romains.

Grégoire IX, en accusant l'empereur *Fréderic II* de préférer *Mahomet* à JESUS-CHRIST, le dépose à la vérité de l'Empire, selon l'usage aussi insolent qu'absurde de ces temps-là ; mais il n'ose se mettre à sa place, il n'ose se dire prince temporel de Rome.

Innocent IV dépose encore le même empereur dans le concile de Lyon ; mais il ne prend point Rome pour

lui-même ; l'empire romain subsistait toujours, ou était censé subsister. Les papes n'osaient s'appeler rois des Romains, mais ils l'étaient autant qu'ils le pouvaient. Les empereurs étaient nommés, sacrés, reconnus rois des Romains, & ne l'étaient pas en effet. Qu'était donc Rome? une ville où l'évêque avait un très-grand crédit, où le peuple jouissait souvent de l'autorité municipale, & où l'empereur n'en avait aucune que lorsqu'il y venait à main armée, comme *Alaric*, ou *Totila*, ou *Arnoud*, ou les *Othons*.

Les papes regardaient non-seulement le royaume de Naples, mais ceux de Portugal, d'Arragon, de Grenade, de Sardaigne, de Corse, de Hongrie, & surtout d'Angleterre, comme feudataires ; mais ils ne se disaient ni n'étaient les maîtres de ces pays. Ce n'était pas seulement l'opinion, la superstition qui soumettait ces royaumes au siége de Rome, c'était l'ambition. Un prince disputait une province ; il ne manquait pas d'accuser son compétiteur d'être hérétique ou fauteur d'hérétiques, ou d'avoir épousé sa cousine au cinquième degré, ou d'avoir mangé gras le vendredi. On donnait de l'argent au pape, qui en échange donnait la province par une bulle : cette bulle était l'étendard auquel les peuples se ralliaient, & le pape, qui ne possédait pas un pouce de terre dans Rome, donnait des royaumes ailleurs.

La même chose arriva aux califes dans leur décadence qu'aux papes dans leur élévation. Les sultans de l'Asie & de l'Egypte & du reste de l'Afrique, les rois des provinces espagnoles prirent des investitures des califes qui ne possédaient plus rien. Tel a été le chaos où la terre fut long-temps plongée.

Les évêques allemands dans l'anarchie de l'Empire

s'étaient déjà faits princes, & en prenaient le titre, quand les papes étaient bien moins puissans dans Rome qu'un évêque de Vurtzbourg en Allemagne. Les papes avaient à Rome si peu de pouvoir qu'ils furent obligés de se réfugier dans Avignon pendant soixante & dix ans.

Martin V, élu au concile de Constance, est, je crois, le premier qui soit représenté sur les monnaies avec la triple couronne, inventée par *Boniface VIII*. Les papes n'ont été réellement les maîtres de Rome que quand ils ont eu le château St Ange ; ce qui n'arriva qu'au quinzième siècle.

Enfin ils ont régné, mais sans jamais se dire rois de Rome ; & les empereurs, qui n'ont jamais cessé d'en être rois, n'ont osé jamais y demeurer. Le monde se gouverne par des contradictions ; & voilà sans doute la plus frappante : elle dure depuis *Charlemagne*.

Charles-Quint roi de Rome voulut bien la saccager ; mais d'y demeurer seulement trois mois, de prétendre y fixer le siége de son empire, c'est ce que ce prince victorieux n'osa point entreprendre.

Comment donc accorder la souveraineté du pape avec celle du roi des Romains? c'est un problème que le temps a résolu insensiblement. Il semble que les empereurs & les papes soient convenus tacitement que les uns règneraient en Allemagne, & seraient rois de Rome de droit, tandis que les papes le seraient de fait. Ce partage ne nous étonne plus, parce que nous y sommes accoutumés ; mais il n'en est pas moins rangé.

Ce qui nous fait voir combien la destinée se joue de l'univers, c'est que celui qui affermit la souveraineté réelle des papes, sur les fondemens les plus solides, fut cet *Alexandre VI* coupable de tant d'horribles meurtres commis par les mains de son incestueux fils dans la

Romagne, dans Imola, Forli, Faenza, Rimini, Cefène, Fano, Bertinoro, Urbino, Camerino, & furtout dans Rome. Quel était le titre de cet homme? celui de *ſerviteur des ſerviteurs de* DIEU; & quelle ſerait aujourd'hui dans Rome la prérogative de celui qui eſt intitulé roi des Romains? il aurait l'honneur de tenir l'étrier du pape, & de ſervir de diacre à la grand'meſſe.

XIme REMARQUE.

Des moines.

L'OPINION plus que toute autre choſe a fait les moines, & c'était une opinion bien étrange que celle qui dépeupla l'Egypte pour peupler quelque temps des déſerts.

On a parlé des moines dans l'*Eſſai ſur les mœurs*, quoique cette partie du genre-humain ait été omiſe dans toutes les hiſtoires qu'on appelle *profanes*. Après tout, ils ſont hommes, & même dans ce corps ſi étranger au monde il s'eſt trouvé de grands-hommes. L'auteur a été beaucoup plus modéré envers eux que le célèbre évêque du Bellai, & que tous les auteurs qui ne ſont pas du rite romain. Il a parlé des jéſuites avec impartialité; car c'eſt ainſi qu'un hiſtorien doit parler de tout.

Le bien public doit être préféré à toute ſociété particulière, & l'Etat aux moines, on le ſait aſſez. La ſociété humaine s'eſt aperçue depuis long-temps combien ces familles éternelles, qui ſe perpétuent aux dépens de toutes les autres, nuiſent à la population, à l'agriculture, aux arts néceſſaires; combien elles ſont dangereuſes dans

des temps de trouble. Il eſt certain qu'il eſt en Europe des provinces qui regorgent de moines, & qui manquent d'agriculteurs.

Un auteur de paradoxes a prétendu que les moines ſont utiles, en ce que leurs terres, dit-il, ſont toujours mieux cultivées que celles de la pauvre nobleſſe; mais c'eſt préciſément par cette raiſon que les moines ſont tort à l'Etat: leurs maiſons ſont bâties des débris des maſures de la nobleſſe ruinée. Il eſt démontré que cent gentilshommes, ayant chacun une terre de deux mille livres de revenu, rendraient plus de ſervices au roi & à la nation, qu'un abbé qui poſſède deux cents mille livres de rente. L'exemple de Londres eſt frappant; tel quartier de cette ville, habité autrefois par trente moines, l'eſt aujourd'hui par trois cents familles. On manque quelquefois d'agriculteurs, de ſoldats, de matelots, d'artiſans; ils ſont dans les cloîtres, & ils y languiſſent.

La plupart ſont des eſclaves enchaînés ſous un maître qu'ils ſe ſont donné; ils lui parlent à genoux, ils l'appellent *monſeigneur*; c'eſt la plus profonde humiliation devant le plus grand faſte; & encore, dans cet abaiſſement ils tirent une vanité ſecrète de la grandeur de leur deſpote.

Pluſieurs religieux, il eſt vrai, déteſtent dans l'âge mûr les chaînes dont ils ſe ſont garrottés dans l'âge où l'on ne devrait pas diſpoſer de ſoi-même; mais ils aiment leur inſtitut, leur ordre; & ces eſclaves ont les yeux ſi faſcinés que la plupart ne voudraient pas de la liberté, ſi on la leur rendait; ce ſont les compagnons d'*Ulyſſe* qui refuſent de reprendre la forme humaine. Ils ſe dédommagent de cet abrutiſſement en Italie, en Eſpagne, donnant inſolemment leurs mains à baiſer aux femmes. Leurs abbés

sont princes en Allemagne. On voit des moines grands-officiers d'un prince moine, & son cloître est une cour qui nourrit l'ambition. Depuis que cet ouvrage a été écrit, tout est bien changé. Les hommes ont enfin ouvert les yeux.

Les moines dans leur institut sont hors du genre-humain, & ils ont voulu gouverner le genre-humain. Séculiers & errans dans leur origine, ils ont été incorporés dans la hiérarchie de l'Eglise grecque ; mais ils ont été regardés comme les ennemis de la hiérarchie latine. On a proposé dans tous les pays catholiques de diminuer leur nombre, l'on n'a jamais pu y parvenir. Jusqu'à présent dans les pays protestans on a été forcé de les détruire tous.

On vient d'abolir les jésuites en France pour la seconde fois ; (*c*) on leur reprochait des priviléges qu'ils ne tenaient que de Rome, & qui étaient incompatibles avec les lois de l'Etat ; mais tous les autres religieux ont à peu près les mêmes priviléges. Les jésuites ont été chassés du Portugal par des raisons de politique, & à l'occasion de l'assassinat du roi ; ils ont été détruits en France pour avoir voulu dominer dans les belles-lettres, dans l'Etat & dans l'glise; c'est un avertissement pour tous les autres ordres religieux. Il en est un dont on envie les richesses, mais dont on respecte l'antiquité & les travaux littéraires ; il en est une foule d'autres moins considérés.

Tout le monde convient qu'au lieu de ces retraites monastiques, où l'on fait serment à DIEU de vivre aux dépens d'autrui & d'être inutiles, il faut des asiles à la vieillesse qui ne peut plus travailler. Tout le monde voit que chaque profession a ses vieillards, ses invalides que le nom d'hôpital effraie, & qui finiraient leurs jours sans

(*c*) Voyez le *Précis du Siècle de Louis XV.*

rougir dans des communautés instituées sous un autre nom ; tout le monde le dit, & personne n'a encore essayé de changer des monastères onéreux à l'Etat en asiles nécessaires.

Ce n'est pas assurément dans un esprit de censure que l'auteur de l'*Essai sur les mœurs* a été en ce point l'organe de la voix publique ; il a insinué, avec tous les bons citoyens, qu'on doit augmenter le nombre des hommes utiles, & diminuer celui des inutiles. Le jeune homme qui a des talens, & qui les ensevelit dans le cloître, fait tort au public & à soi-même. Qu'eût-ce été si *Corneille*, *Racine*, *Molière*, *la Fontaine* & tant d'autres, avaient, dans l'âge où l'on ne peut se connaître, pris le parti de se faire théatins ou picpuces !

XIIme REMARQUE.

Des croisades.

Les croisades ont été l'effet le plus mémorable de l'opinion. On persuada à des princes occidentaux, tous jaloux l'un de l'autre, qu'il fallait aller au bout de la Syrie. Un mauvais succès pouvait les faire tous exterminer; & s'ils réussissaient, ils allaient s'exterminer les uns les autres.

De toutes ces croisades celle que *St Louis* fit en Egypte fut la plus mal conduite, & celle qu'il fit en Afrique la moins convenable; elle n'avait aucun rapport au premier objet, qui était d'aller s'emparer de Jérusalem, ville d'ailleurs absolument indifférente aux intérêts de toutes les nations occidentales, ville dont elles pouvaient même détourner leurs pas avec horreur, puisqu'on y avait fait mourir leur Dieu, ville dans laquelle ils ne pouvaient

punir la race juive, coupable à leurs yeux de ce meurtre, puiſque cette race n'y habitait plus ; pays d'ailleurs dépeuplé & ſtérile, dans lequel on n'aurait pas même combattu les Muſulmans, puiſque les Tartares leur enlevaient alors ces contrées, ou du moins achevaient de les déſoler par leurs incurſions ; pays enfin ſur lequel les empereurs de Conſtantinople, dépouillés auparavant par les croiſés mêmes, pouvaient ſeuls avoir quelques droits, & ſur lequel les croiſés n'avaient ſeulement pas l'apparence d'une prétention.

On a inſéré dans la nouvelle hiſtoire de France par M. l'abbé *Velli* un paſſage dans lequel on accuſe l'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs* d'avoir inventé que *St Louis* entreprit la croiſade contre Tunis pour ſeconder les vues ambitieuſes & intéreſſées de ſon frère *Charles d'Anjou*, roi des deux Siciles. Il n'a point aſſurément inventé ce fait qui eſt très-précieux dans l'hiſtoire de l'eſprit humain ; ce fait ſe trouve dans toutes les anciennes chroniques d'Italie ; il eſt tranſcrit dans l'hiſtoire univerſelle de *de Liſle*, tome III, page 295. On le voit en propres mots dans *Mézerai* ſous l'année 1269. » Quant au ſaint roi, dit-il, il » tourna ſon entrepriſe ſur le royaume de Tunis, par » deux motifs ; l'un, qu'il lui ſemblait que la conquête » de ce pays-là lui frayerait le chemin à celle de l'Egypte, » ſans laquelle il ne pouvait garder la Terre-ſainte ; l'autre » *que ſon frère l'y portait*, à deſſein de rendre les côtes » d'Afrique tributaires de ſon royaume de Sicile, comme » elles l'avaient été du temps de *Roger* prince normand. » *Rapin de Thoyras* ditexpreſſément la même choſe dans le règne de *Henri III* d'Angleterre.

Il n'eſt donc que trop vrai que la ſimplicité héroïque de *Louis* le rendit la victime de l'ambition de ſon frère,

qui devait être de cette croisade : ce fut même une des raisons qui porta le barbare *Charles d'Anjou* à faire périr par la main du bourreau *Conradin* héritier légitime des deux Siciles, le duc d'Autriche son cousin, & le prince *Conrad* un des fils de l'empereur *Fréderic II;* il crut qu'il était de sa politique de se souiller d'une action si honteuse, afin de n'être point inquiété dans la Sicile quand il irait piller l'Afrique. Quels préparatifs pour un saint voyage ! Mais en quoi d'ailleurs était-il si saint ? il n'était question que d'aller gagner des dépouilles & la peste sur les ruines de Carthage.

St Louis partit sous ces funestes auspices, & son frère n'arriva qu'après sa mort. Si le monarque de France prétendait aller de Tunis en Egypte, cette entreprise était beaucoup plus périlleuse que sa première croisade, & ses troupes auraient péri dans les déserts de Barca, aussi aisément que sur les bords du Nil.

L'auteur de l'*Essai sur les mœurs* fait très-bien que *Guillaume de Nangis*, qui écrivait l'histoire comme on l'écrivait alors, prétend que le shérif, ou émir, ou bey, ou soldan de Tunis avait grande envie de se faire chrétien, & qu'il fit espérer au roi par plusieurs lettres sa conversion prochaine. Le même *Guillaume* croit bonnement que *St Louis* alla vîte mettre à feu & à sang les Etats de ce prince mahométan, pour l'attirer par cette douceur à la religion chrétienne. Si c'est-là une manière sûre de convertir, on s'en rapporte à tout lecteur éclairé. Apparemment que la maxime *contrains-les d'entrer* était admise dans la politique comme dans la théologie, & qu'on traitait les Musulmans comme les Albigeois. On peut hardiment n'être pas de l'opinion de *Guillaume ;* non qu'on le regarde comme un historien infidelle, mais

comme un esprit fort simple, qui quarante ans après la mort de *St Louis* écrivait sans discernement ce qu'il avait entendu dire. Un souverain de Tunis qui veut se faire catholique romain, un roi de France qui vient assiéger sa ville pour l'aider à entrer au giron de l'Eglise, font des contes qu'on peut mettre avec les fables du vieux de la montagne, & de la couronne d'Egypte présentée au roi de France. Les entreprises de ces temps-là étaient romanesques, mais il y avait plus de romanesque encore dans les historiens. Il faut convenir que *St Louis* aurait bien mieux fait de gouverner en paix ses Etats que d'aller exposer au fer des Africains, & à la peste, sa fille, sa bru, sa belle-sœur & sa nièce, qui firent avec lui ce fatal voyage.

Qu'il soit permis de dire ici que l'abbé *Velli*, auquel on impute cet injuste reproche contre l'auteur de l'*Essai sur les mœurs*, l'a copié dans quelques endroits, & qu'il aurait pu le citer; de même que le père *Barre* dans son histoire d'Allemagne a copié mot pour mot la valeur de cinquante pages de l'Histoire de *Charles XII*; on est obligé d'en avertir, parce que, lorsque les historiens sont contemporains, il est difficile au bout de quelque temps de savoir qui est celui qui a pillé l'autre. Mais n'oublions pas combien le droit qu'on réclame est peu de chose.

XIIIme REMARQUE.

De Pierre de Caſtille, dit le cruel.

PIERRE *le cruel* ſe vengeait avec barbarie, j'en tombe d'accord : mais je le vois trahi, perſécuté par ſes frères bâtards, par ſa femme même ; ſoutenu à la vérité par le *Prince noir*, le premier homme de ſon temps, mais ayant néceſſairement la France contre lui, puiſqu'il était protégé par l'Anglais, opprimé enfin par un ramas de brigands, & aſſaſſiné par ſon frère bâtard ; car il fut tué étant déſarmé, & ce *Henri de Tranſtamare* aſſaſſin & uſurpateur a été reſpecté des hiſtoriens, parce qu'il a été heureux.

A la bonne heure que ce *Pierre* ait emporté au tombeau le nom de *cruel ;* mais quel titre donnerons-nous au tyran qui fit périr *Conradin* & le duc d'Autriche ſur l'échafaud ? Et comment nommer tant d'horribles attentats qui ont effrayé l'Europe ?

XIVme REMARQUE.

De Charles de Navarre, dit le mauvais.

ON convient que *Charles le mauvais*, roi de Navarre, comte d'Evreux, était très-mauvais ; que dom *Pèdre* roi de Caſtille, ſurnommé *le cruel*, méritait ce titre ; mais voyons ſi dans ces temps de la belle chevalerie, il y avait chez les princes tant de douceur & de généroſité. Le roi de France *Jean*, ſurnommé *le bon*, commença ſon

règne par faire tuer le comte d'*Eu* son connétable. Il donna l'épée de connétable au prince d'Espagne dom *la Cerda* son favori, & l'investit des terres qui appartenaient à son beau-frère *Charles* roi de Navarre. Cette injustice pouvait-elle n'être pas vivement ressentie par un prince du sang souverain d'un beau royaume? On avait dépouillé son père des provinces de Champagne & de Brie; on donnait à un étranger l'Angoumois & d'autres terres qui étaient la dot de sa femme, sœur du roi de France. La colère lui fait commettre un crime atroce : il fait assassiner le connétable *la Cerda;* & ce qui est encore triste, c'est qu'il obtient par ce meurtre la justice qu'on lui avait refusée. Le roi transige avec lui sur toutes ses prétentions. Mais que fait *Jean le bon* après cette réconciliation publique? il court à Rouen, où il trouve le roi de Navarre à table avec le dauphin & quatre chevaliers; il fait saisir les chevaliers, on leur tranche la tête sans forme de procès; on met en prison le roi de Navarre sur le simple prétexte qu'il a fait un traité avec les Anglais; mais comme roi de Navarre n'était-il pas en droit de faire ce prétendu traité? Et si, en qualité de comte d'Evreux & de prince du sang, il ne pouvait sans félonie négocier à l'insu du suzerain, qu'on me montre le grand vassal de la couronne qui n'a jamais fait des traités particuliers avec les puissances voisines? En quoi donc *Charles le mauvais* est-il jusqu'à présent plus mauvais que bien d'autres? Plût-à-DIEU que ce titre n'eût convenu qu'à lui!

On prétend qu'il a empoisonné *Charles V;* où en est la preuve? Qu'il est aisé de supposer de nouveaux crimes à ceux qui sont chargés de la haine d'un parti! Il avait, dit-on, engagé un médecin juif de l'île de

Chypre

Chypre à venir empoisonner le roi de France. On voit trop fréquemment dans nos histoires des rois empoisonnés par des médecins juifs. Mais une constitution valétudinaire est plus dangereuse encore que les médecins.

XVme REMARQUE.

Des querelles de religion.

ON a vu que, depuis le pape *Grégoire VII* jusqu'à l'empereur *Charles-Quint*, les querelles de l'Empire & du sacerdoce ont bouleversé l'un & l'autre. Depuis *Charles-Quint* jusqu'à la paix de Vestphalie, les querelles théologiques ont fait couler le sang en Allemagne : le même fléau a désolé l'Angleterre depuis *Henri VIII* jusqu'au temps du roi *Guillaume*, où la liberté de conscience fut pleinement établie.

La France a éprouvé des malheurs, s'il se peut, encore plus grands, depuis *François II* jusqu'à la mort de *Henri IV*; & cette mort toujours sensible aux cœurs bien faits a été le fruit de ces querelles. Il est triste qu'un si bon arbre ait produit de si détestables fruits.

On a souvent agité si l'empereur *Henri IV* devait secouer le joug de la papauté, au lieu de rester pieds nus dans l'antichambre de *Grégoire VII*, si *Charles-Quint*, après avoir pris & saccagé Rome, devait régner dans Rome, & se faire protestant; & si *Henri IV* roi de France pouvait se dispenser de faire abjuration. De bons esprits assurent qu'aucune de ces trois choses n'était possible.

L'empereur *Henri IV* avait un trop violent parti

contre lui, & n'était pas un homme d'un assez grand génie pour faire une révolution. *Charles-Quint* l'était; mais il n'aurait rien gagné à renoncer à la religion catholique. (*) Pour le roi de France *Henri le grand*, il est vraisemblable qu'il ne pouvait prendre d'autre parti que celui qu'il embrassa, quelque humiliation qui y fût attachée. La reine *Elisabeth*, qui lui en fit des reproches si amers, pouvait bien lui donner des secours pour disputer le terrain de province en province, mais non pas pour conquérir le royaume de France. Il avait contre lui les trois quarts du pays, *Philippe II* & les papes; il fallut plier. La facilité de son caractère se joignit à la nécessité où il était réduit. Un *Charles XII*, un *Gustave-Adolphe* eussent été inflexibles; mais ces héros étaient plus soldats que politiques; & *Henri IV* avec ses faiblesses était aussi politique que soldat. Il paraissait impossible qu'il fût roi de France s'il ne se rangeait à la communion de Rome; de même qu'on ne pourrait aujourd'hui être roi de Suède ou d'Angleterre, si l'on n'était pas d'une communion opposée à Rome. *Henri IV* fut assassiné malgré son abjuration, comme *Henri III* malgré ses processions; tant la politique est impuissante contre le fanatisme.

La seule arme contre ce monstre, c'est la raison. La seule manière d'empêcher les hommes d'être absurdes & méchans, c'est de les éclairer. Pour rendre le fanatisme exécrable, il ne faut que le peindre. Il n'y a que des ennemis du genre-humain qui puissent dire: *Vous éclairez trop les hommes, vous écrivez trop l'histoire de leurs erreurs.* Et comment peut-on corriger ces erreurs sans les montrer? Quoi, vous dites que les temps du jacobin *Jacques*

(*) Voyez les notes de l'*Essai sur les mœurs*, &c.

Clément ne reparaîtront plus ? Je l'avais cru comme vous : mais nous avons vu depuis les *Malagrida* & les *Damiens*. Et ce *Damiens* (*d*) auquel perſonne ne s'attendait, qu'a-t-il répondu à ſon premier (*e*) interrogatoire ? ces propres mots : *C'eſt à cauſe de la religion :* qu'a-t-il déclaré à la queſtion ? (*f*) *C'eſt ce que j'entendais dire à tous ces prêtres ; j'ai cru faire une œuvre méritoire pour le ciel.* Il eſt évident que ce furent les billets de confeſſion qui produiſirent ce parricide. Quels billets ! Mais ces horreurs n'arrivent pas tous les ans ? non : on n'a pas toujours commis un parricide par année ; mais qu'on me montre dans l'hiſtoire, depuis *Conſtantin*, un ſeul mois où les diſputes théologiques n'aient pas été funeſtes au monde.

XVIme REMARQUE.

Du proteſtantiſme & de la guerre des Cévènes.

DANS l'hiſtoire de l'eſprit humain, le proteſtantiſme était un grand objet. On voit que c'eſt le pouvoir de l'opinion, ſoit vraie, ſoit fauſſe, ſoit ſainte, ſoit réprouvée, qui a rempli la terre de carnage pendant tant de ſiècles. Quelques proteſtans ont reproché à l'auteur de l'*Eſſai ſur les mœurs* de les avoir ſouvent condamnés ; & quelques catholiques ont chargé l'auteur d'avoir montré trop de compaſſion pour les proteſtans. Ces plaintes prouvent qu'il a gardé ce juſte milieu qui ne ſatisfait que les eſprits modérés.

(*d*) Voyez le *Siècle de Louis XV.*

(*e*) Page 4 du procès de *Damiens* in-4°.

(*f*) Page 405.

Il eſt très-vrai que par-tout, & dans tous les temps où l'on a prêché une réforme, ceux qui la prêchèrent furent perſécutés & livrés aux ſupplices. Ceux qui s'élevèrent en Europe contre l'Egliſe de Rome comptèrent autant de martyrs de leur opinion, que les chrétiens du ſecond ſiècle en comptèrent de la leur, quand ils s'élevèrent contre le culte de l'empire romain. Les premiers chrétiens étaient de vrais martyrs, les premiers réformés étaient, dit-on, de faux martyrs, à la bonne heure; mais ils ſouffraient, ils mouraient véritablement les uns & les autres : ils étaient tous les victimes de leur perſuaſion. Les juges qui les envoyèrent à la mort avaient la même juriſprudence ; ils condamnaient par le même principe ; ils feſaient périr ceux qu'ils croyaient ennemis des lois divines & humaines : tout eſt parfaitement égal dans cette conduite du plus fort contre le plus faible. Le ſénat romain, le concile de Conſtance jugeaient de la même manière ; les condamnés marchaient au ſupplice avec la même intrépidité. *Jean Hus* & *Jérôme de Prague* en eurent autant que *St Ignace* & *St Polycarpe;* il n'y a de différence entr'eux que la cauſe ; & il y a cette différence en leurs juges, que les Romains n'étaient pas obligés par leur religion à épargner ceux qui voulaient détruire leurs dieux, & que les chrétiens étaient obligés par leur religion à ne pas perſécuter inhumainement des chrétiens leurs frères qui adoraient le même DIEU.

Si c'eſt la politique bien ou mal entendue qui a livré aux bourreaux les premiers chrétiens & les hérétiques d'entre les chrétiens, la choſe eſt encore abſolument égale de part & d'autre; ſi c'eſt le zèle, ce zèle eſt encore égal des deux côtés. Si l'on regarde comme

très-injuſtes les païens perſécuteurs, on doit regarder auſſi comme très-injuſtes les chrétiens perſécuteurs. Ces maximes ſont vraies, & il a fallu les développer pour le bien des hommes.

Il eſt conſtant que ceux qui ſe dirent réformés en France furent perſécutés quarante ans avant qu'ils ſe révoltaſſent; car ce ne fut qu'après le maſſacre de Vaſſi qu'ils prirent les armes.

On doit auſſi avouer que la guerre qu'une populace ſauvage fit vers les Cévènes, ſous *Louis XIV*, fut le fruit de la perſécution. Les camiſards agirent en bêtes féroces : mais on leur avait enlevé leurs femelles & leurs petits; ils déchirèrent les chaſſeurs qui couraient après eux.

Les deux partis ne conviennent pas de l'origine de ces horreurs. Les uns diſent que le meurtre de l'abbé du *Chaila*, chef des miſſions du Languedoc, fut commis pour reprendre une fille des mains de cet abbé; les autres pour délivrer pluſieurs enfans qu'il avait enlevés à leurs parens, afin de les inſtruire dans la foi catholique : ces deux cauſes peuvent avoir concouru, & l'on ne peut nier que la violence n'ait produit le ſoulèvement qui cauſa tant de crimes, & qui attira tant de ſupplices.

Après la paix de Ryſvick, Orange, où régnait encore la religion proteſtante, appartenant à *Louis XIV*, pluſieurs habitans du Languedoc y allèrent chanter leurs pſeaumes, & prier DIEU dans leur jargon. A leur retour on en prit cent trente, hommes & femmes, qu'on attacha deux à deux ſur le chemin. Les plus robuſtes au nombre de ſoixante & dix furent envoyés aux galères.

Bientôt après, un prédicant nommé *Marlié* fut pendu

avec ses trois enfans, convaincu d'avoir prêché sa religion, & d'avoir fait convoquer l'assemblée par ses fils. On fit feu sur plusieurs familles qui allaient au prêche, on en tua dix-huit dans le diocèse d'Uzès; & trois femmes grosses étant du nombre des morts, on les éventra pour tuer leurs enfans dans leurs entrailles. Ces femmes grosses étaient dans leur tort, elles avaient en effet désobéi aux nouveaux édits; mais, encore une fois, les premiers chrétiens ne désobéissaient-ils pas aux édits des empereurs quand ils prêchaient? Il faut absolument ou convenir que les juges romains firent très-bien de pendre les chrétiens, ou dire que les juges catholiques firent très-mal de pendre les protestans; car & protestans & premiers chrétiens étaient précisément dans les mêmes termes: on ne peut trop le répéter, ils étaient également innocens ou également coupables.

Enfin les chrétiens persécutés par *Maximin* égorgèrent après sa mort son fils âgé de huit ans, sa fille âgée de sept, & noyèrent sa veuve dans l'Oronte. Les protestans persécutés par l'abbé du *Chaila* le massacrèrent. Ce fut-là l'origine de la guerre horrible des Cévènes. Il est même impossible que la révolte n'ait pas commencé par la persécution. Il n'est pas dans la nature humaine que le peuple se soulève contre ses magistrats & les égorge, quand il n'est pas poussé à bout. *Mahomet* lui-même ne fit d'abord la guerre que pour se défendre, & peut-être n'y aurait-il point de mahométans sur la terre si les Mecquois n'avaient pas voulu faire mourir *Mahomet*.

On ne peut dans un *Essai sur les mœurs* entrer dans le détail des horreurs qui ont dévasté tant de provinces. Le genre-humain paraîtrait trop odieux si l'on avait tout dit.

Il sera utile que dans les histoires particulières on voie un détail de nos crimes, afin qu'on ne les commette plus. Les proscriptions de *Sylla* & d'*Octave*, par exemple, n'approchent pas des massacres des Cévènes, ni pour le nombre, ni pour la barbarie ; elles sont seulement plus célèbres, parce que le nom de l'ancienne Rome doit faire plus d'impression que celui des villages & des cavernes d'Anduze ; & *Sylla*, *Antoine*, *Auguste* en imposent plus que *Ravanel* & *Castagnet*. Mais l'atrocité fut poussée plus loin dans les six années des troubles du Languedoc que dans les trois mois des proscriptions du triumvirat. On en peut juger par des lettres de l'éloquent *Fléchier*, qui était évêque de Nîmes dans ces temps funestes. Il écrit en 1704. » Plus de quatre mille catholiques » ont été égorgés à la campagne, quatre-vingts prêtres » massacrés, deux cents églises brûlées. » Il ne parlait que de son diocèse : les autres étaient en proie aux mêmes calamités.

Jamais il n'y eut de plus grands crimes suivis de plus horribles supplices ; & les deux partis, tantôt assassins, tantôt assassinés, invoquaient également le nom du Seigneur. Nous verrons dans le siècle de *Louis XIV* plus de quatre mille fanatiques périr par la roue & dans les flammes ; & ce qui est bien remarquable, il n'y en eut pas un seul qui ne mourût en bénissant DIEU, pas un qui montrât la moindre faiblesse : hommes, femmes enfans, tous expirèrent avec le même courage.

Quelle a été la cause de cette guerre civile & de toutes celles de religion dont l'Europe a été ensanglantée ? point d'autre que le malheur d'avoir trop long-temps négligé la morale pour la controverse. L'autorité a voulu ordonner aux hommes d'être croyans,

au lieu de leur commander ſimplement d'être juſtes. Elle a fourni des prétextes à l'opiniâtreté. Ceux qui ſacrifient leur ſang & leur vie ne ſacrifient pas de même ce qu'ils appellent leur raiſon. Il eſt plus aiſé de mener cent mille hommes au combat que de ſoumettre l'eſprit d'un perſuadé.

XVIIme REMARQUE.

Des lois.

L'OPINION a fait les lois. On a inſinué aſſez dans l'*Eſſai ſur les mœurs* que les lois ſont preſque par-tout incertaines, inſuffiſantes, contradictoires. Ce n'eſt pas ſeulement parce qu'elles ont été rédigées par des hommes; car la géométrie inventée par les hommes eſt vraie dans toutes ſes parties; la phyſique expérimentale eſt vraie; les premiers principes métaphyſiques mêmes, ſur leſquels la géométrie eſt fondée, ſont d'une vérité inconteſtable, & rien de tout cela ne peut changer. Ce qui rend les lois variables, fautives, inconſéquentes, c'eſt qu'elles ont été preſque toutes établies ſur des beſoins paſſagers, comme des remèdes appliqués au haſard, qui ont guéri un malade, & qui en ont tué d'autres.

Pluſieurs royaumes étant compoſés de provinces anciennement indépendantes, & ces provinces ayant encore été partagées en cantons non-ſeulement indépendans, mais ennemis l'un de l'autre; toutes leurs lois ont été oppoſées, & le ſont encore. Les marques de l'ancienne diviſion ſubſiſtent dans le tout réuni; ce qui eſt vrai & bon au-deçà d'une rivière eſt

faux & mauvais au-delà ; &, comme on l'a déjà dit, on change de lois dans ſa patrie en changeant de chevaux de poſte. Le payſan de Brie ſe moque de ſon ſeigneur ; il eſt ſerf dans une partie de la Bourgogne, & les moines y ont des ſerfs. Il y a pluſieurs pays où les lois ſont plus uniformes, mais il n'y en a peut-être pas un ſeul qui n'ait beſoin d'une réforme ; & cette réforme faite, il en faut une autre. Ce n'eſt guère que dans un petit Etat qu'on peut établir aiſément des lois uniformes. (1) Les machines réuſſiſſent en petit, mais en grand les chocs les dérangent.

Enfin quand on eſt parvenu à vivre ſous une loi tolérable, la guerre vient qui confond toutes les bornes, qui abyme tout ; & il faut recommencer comme des fourmis dont on a écraſé l'habitation.

Une des plus grandes turpitudes dans la légiſlation d'un pays a été de ſe conduire par des lois qui ne ſont pas du pays. Le lecteur peut remarquer comment le divorce qui fut accordé à *Louis XII* roi de France, par l'inceſtueux pape *Alexandre VI*, fut refuſé par *Clément VII* au roi d'Angleterre *Henri VIII* ; & l'on verra comment *Alexandre VII* permit au régent de Portugal *Alfonſe* de ravir la femme de ſon frère, & de l'épouſer du vivant de ce frère.

Tout ſe contredit donc, & nous voguons dans un vaiſſeau ſans ceſſe agité par des vents contraires.

(1) Cette révolution ſerait facile & ne cauſerait aucun trouble dans une monarchie abſolue, où le prince aurait une volonté ſoutenue de faire le bien de ſon peuple, & voudrait employer à ce grand ouvrage les hommes vraiment éclairés, dont le nombre eſt plus grand qu'on ne penſe. C'eſt un très-grand avantage que les monarchies abſolues ont ſur les républiques, où la plupart de ces réformes utiles ne peuvent ſe faire tant que les lumières ne ſont point devenues preſque populaires.

On a dit dans l'*Eſſai ſur les mœurs* qu'il n'y a point en rigueur de loi poſitive fondamentale ; les hommes ne peuvent faire que des lois de convention. Il n'y a que l'auteur de la nature qui ait pu faire les lois éternelles de la nature. La ſeule loi fondamentale & immuable qui ſoit chez les hommes eſt celle-ci : Traite les autres comme tu voudrais être traité : c'eſt que cette loi eſt de la nature même : elle ne peut être arrachée du cœur humain : c'eſt de toutes les lois la plus mal exécutée ; mais elle s'élève toujours contre celui qui la tranſgreſſe ; il ſemble que DIEU l'ait miſe dans l'homme pour ſervir de contre-poids à la loi du plus fort, & pour empêcher le genre-humain de s'exterminer par la guerre, par la chicane & par la théologie ſcholaſtique.

XVIIIme REMARQUE.

Du commerce & des finances.

LA Hollande preſque ſubmergée, Gènes qui n'a que des rochers, Veniſe qui ne poſſédait que des lagunes pour terrain, euſſent été des déſerts, ou plutôt n'euſſent point exiſté ſans le commerce.

Veniſe dès le quatorzième ſiècle devint par cela ſeul une puiſſance formidable, & la Hollande l'a été de nos jours pendant quelque temps.

Que devait donc être l'Eſpagne ſous *Philippe II*, qui avait à la fois le Mexique & le Pérou, & ſes établiſſemens en Afrique & en Aſie dans l'étendue d'environ trois mille lieues de côtes.

Il eſt preſque incroyable, mais il eſt avéré que l'Eſpagne ſeule retira de l'Amérique, depuis la fin du quinzième ſiècle juſqu'au commencement du dix-huitième, la valeur de cinq milliars de piaſtres, en or & en argent, qui ſont vingt-cinq milliars de nos livres. Il n'y a qu'à lire dom *Uſtaris* & *Navarette* pour être convaincu de cette étonnante vérité. C'eſt beaucoup plus d'eſpèces qu'il n'y en avait dans le monde entier avant le voyage de *Chriſtophe Colomb*. Tout pauvre homme de mérite qui ſaura penſer peut faire là-deſſus ſes réflexions : il ſera conſolé quand il ſaura que de tous ces tréſors d'Ophir, il ne reſte pas aujourd'hui en Eſpagne cent millions de piaſtres & autant en orfèvrerie. Que dira-t-il, quand il lira dans dom *Uſtaris* que la daterie de Rome a englouti une partie de cet argent ? il croira peut-être que Rome la ſainte eſt plus riche aujourd'hui que Rome la conquérante du temps des *Craſſus* & des *Lucullus*. Elle a fait, il faut l'avouer, tout ce qu'elle a pu pour le devenir ; mais n'ayant pas ſu être commerçante quand toutes les nations de l'Europe ont ſu l'être, elle a perdu par ſon ignorance & par ſa pareſſe tout cet argent que lui ont produit ſes mines de la daterie, & tout ce qu'elle pêchait ſi aiſément avec les filets de *St Pierre*.

L'Eſpagne ne laiſſa pas d'abord les autres nations entrer avec elle en partage des tréſors de l'Amérique. *Philippe II* en jouit preſque ſeul pendant pluſieurs années. Les autres ſouverains de l'Europe, à commencer par l'empereur *Ferdinand* ſon oncle, étaient devant lui à peu près ce qu'étaient les Suiſſes devant le duc de Bourgogne lorſqu'ils lui diſaient : » Tout ce que nous avons ne vaut pas » les éperons de vos chevaliers. »

Philippe II devait avoir ce qu'on appelle la monarchie

univerſelle, ſi on pouvait l'acheter avec de l'or, & la ſaiſir par l'intrigue. Mais une femme à peine affermie dans la moitié d'une île ; un prince d'Orange, ſimple comte de l'Empire, & ſujet du marquis de Malines ; *Henri IV* roi mal obéi d'une partie de la France, perſécuté dans l'autre, manquant d'argent & ayant pour toute armée quelques gentilshommes & ſon courage, ruinèrent le dominateur des deux Indes.

Le commerce qui avait pris une nouvelle face à la découverte du cap de Bonne-Eſpérance, & à celle du nouveau monde, en prit encore une nouvelle quand les Hollandais, devenus libres par la tyrannie, s'emparèrent des îles qui produiſent les épiceries, & fondèrent Batavia. Les grandes puiſſances commerçantes furent alors la Hollande & l'Angleterre; la France, qui profite toujours tard des connaiſſances & des entrepriſes des autres nations, arriva la dernière aux deux Indes, & fut la plus mal partagée. Elle reſta ſans induſtrie juſqu'aux beaux jours du gouvernement de *Louis XIV*; il fit tout pour animer le commerce.

Les peuples de l'Europe, dans ce temps-là, commencèrent à connaître de nouveaux beſoins, qui rendirent le commerce de quelques nations, & ſurtout celui de la France, très-déſavantageux. *Henri IV* déjeûnait avec un verre de vin & du pain blanc ; il ne prenait ni thé, ni café, ni chocolat ; il n'uſait point de tabac ; ſa femme & ſes maîtreſſes avaient très-peu de pierreries; elles ne portaient point d'étoffes de Perſe, de la Chine & des Indes. Si l'on ſonge qu'aujourd'hui une bourgeoiſe porte à ſes oreilles de plus beaux diamans que *Catherine de Médicis* ; que la Martinique, Moka & la Chine fourniſſent le déjeûner d'une ſervante, & que tous ces objets ſont ſortir de France

plus de cinquante millions tous les ans, on jugera qu'il faut d'autres branches de commerce bien avantageuses, pour réparer cette perte continuelle ; on sait assez que la France s'est soutenue par ses vins, ses eaux-de-vie, son sel, ses manufactures.

Il lui fallait faire directement le commerce des Indes, non pas pour augmenter ses richesses, mais pour diminuer ses dépenses ; car les hommes s'étant fait des besoins nouveaux, ceux qui ne possèdent pas les denrées demandées par ces besoins, doivent les acheter au meilleur compte qu'il soit possible ; or ce qu'on achète aux Indes de la première main coûte moins sans doute que si les Anglais & les Hollandais venaient le revendre. Presque toutes ces denrées se payent en argent. Il ne s'agissait donc, en formant en France une compagnie des Indes, que de perdre moins & de chercher à se dédommager, dans l'Allemagne & dans le Nord, des dépenses immenses qu'on faisait sur les côtes de Coromandel ; mais les Hollandais avaient prévenu les Français dans l'Allemagne comme dans l'Inde; leur frugalité & leur industrie leur donnaient par-tout l'avantage. Le grand inconvénient pour une nouvelle compagnie d'Europe qui s'établit dans l'Inde, c'est, comme on l'a dit, d'y arriver la dernière. Elle trouve des rivaux puissans déjà maîtres du commerce ; il faut recevoir des affronts des nababs & des omrahs, & les payer ou les battre: aussi les Portugais, & après eux les Hollandais, ne purent acheter du poivre sans donner des batailles.

Si la France a une guerre avec l'Angleterre ou la Hollande, en Europe, c'est alors à qui se détruira dans l'Inde. Les compagnies de commerce deviennent nécessairement des compagnies guerrières ; & il faut être oppresseur ou opprimé. Aussi nous verrons que quand *Louis XIV* eut

établi sa compagnie des Indes dans Pondichéri, les Hollandais prirent la ville & écrasèrent la compagnie. Elle renaquit des débris du système, & fit voir que la confusion pouvait quelquefois produire l'ordre. Mais toute la vigilance, toute la sagesse des directeurs n'ont pas empêché que les Anglais n'aient pris Pondichéri, & que la compagnie n'ait été presque détruite une seconde fois. Les Anglais ont rendu la ville à la paix ; mais on sait dans quel état on rend une place de commerce dont on est jaloux ; la compagnie est restée avec quelques vaisseaux, des magasins ruinés, des dettes, & point d'argent. (2)

Elle agissait dans l'Inde en souveraine, mais elle y a trouvé des souverains étrangers comme elle, & plus heureux. On doit convenir qu'il est un peu extraordinaire que le grand-mogol, qui est si puissant, laisse des négocians d'Europe se battre dans son empire, & en dévaster une partie. Si nous accordions le port de l'Orient à des Indiens, & celui de Bayonne à des Chinois, nous ne souffririons pas qu'ils se battissent chez nous.

Quant aux finances, la France & l'Angleterre, pour s'être fait la guerre, se sont trouvées endettées chacune de trois milliars de nos livres. C'est beaucoup plus qu'il n'y a d'espèces dans ces deux Etats. C'est un des efforts de l'esprit humain dans ce dernier siècle, (3) d'avoir trouvé

(2) Elle a été supprimée en 1769, sous le ministère de M. d'*Invau* ; il fut prouvé alors qu'elle ne s'était jamais soutenue qu'aux dépens du trésor royal, & qu'elle faisait le commerce à perte. Des négocians particuliers le firent les années suivantes ; ils y gagnèrent, & les denrées de l'Inde baissèrent de prix.

(3) On ne doit point réellement plus qu'on ne possède. Les intérêts de la dette nationale sont assignés sur la totalité du revenu des propriétaires de la nation, & sont loin, même en Angleterre, d'approcher de la somme de ce revenu.

le ſecret de devoir plus qu'on ne poſſède, & de ſubſiſter comme ſi l'on ne devait rien.

Chaque Etat de l'Europe eſt ruiné après une guerre de ſept ou huit années ; c'eſt que chacun a plus fait que ſes forces ordinaires ne comportent. Les Etats ſont comme les particuliers qui s'endettent par ambition ; chacun veut aller au-delà de ſon pouvoir. On a ſouvent demandé ce que deviennent tous ces tréſors prodigués pendant la guerre ; & on a répondu qu'ils ſont enſevelis dans les coffres de deux ou trois mille particuliers qui ont profité du malheur public. Ces deux ou trois mille perſonnes jouiſſent en paix de leurs fortunes immenſes, dans le temps que le reſte des hommes eſt obligé de gémir ſous de nouveaux impôts, pour payer une partie des dettes nationales.

L'Angleterre eſt le ſeul pays où des particuliers ſe ſoient enrichis par le ſort des armes ; ce que de ſimples armateurs ont gagné par des priſes, ce que l'île de Cuba & les grandes Indes ont valu aux officiers-généraux, paſſe de bien loin tout l'argent comptant qui circulait en Angleterre aux treizième & quatorzième ſiècles.

Lorſque les fortunes de tant de particuliers ſe ſont répandues avec le temps chez leur nation par des mariages, par des partages de famille, & ſurtout par le luxe, devenu alors néceſſaire, & qui remet dans le public tous ces tréſors enfouis pendant quelques années, alors cette énorme diſproportion ceſſe, & la circulation eſt à peu près la même qu'elle était auparavant. Ainſi les richeſſes cachées dans la Perſe, & enfouies pendant quarante années de guerres inteſtines, reparaîtront après quelques années de calme, & rien ne ſera perdu. Telle eſt dans tous les genres la viciſſitude attachée aux choſes humaines.

XIXme REMARQUE.

De la population.

DANS une nouvelle hiſtoire de France on prétend qu'il y avait huit millions de feux en France dans le temps de *Philippe de Valois ;* or on entend par *feu* une famille, & l'auteur entend par le mot de *France* ce royaume tel qu'il eſt aujourd'hui avec ſes annexes. Cela ferait, à quatre perſonnes par feu, trente-deux millions d'habitans ; car on ne peut donner à un feu moins de quatre perſonnes, l'un portant l'autre.

Le calcul de ces feux eſt fondé ſur un état de ſubſide impoſé en 1328. Cet état porte deux millions cinq cents mille feux dans les terres dépendantes de la couronne, qui n'étaient pas le tiers de ce que le royaume renferme aujourd'hui. Il aurait donc fallu ajouter deux tiers pour que le calcul de l'auteur fût juſte. Ainſi ſuivant la ſupputation de l'auteur, le nombre des feux de la France, telle qu'elle eſt, aurait monté à ſept millions cinq cents mille. A quoi ajoutant probablement cinq cents mille feux pour les eccléſiaſtiques & pour les perſonnes non compriſes dans le dénombrement, on trouverait aiſément les huit millions de feux, & au-delà. L'auteur réduit chaque feu à trois perſonnes ; mais par le calcul que j'ai fait dans toutes les terres où j'ai été & dans celle que j'habite, je compte quatre perſonnes & demie par feu.

Ainſi, ſuppoſé que l'état de 1328 ſoit juſte, il faudra néceſſairement conclure que la France, telle qu'elle eſt aujourd'hui, contenait du temps de *Philippe de Valois* trente-ſix millions d'habitans.

Or,

Or, dans le dernier dénombrement fait en 1753, sur un relevé des tailles & autres impositions, on ne trouve aujourd'hui que trois millions cinq cents cinquante mille quatre cents quatre-vingt-neuf feux; ce qui, à quatre & demi par feu ne, donnerait que quinze millions neuf cents soixante & dix-sept mille deux cents habitans. A quoi il faudra ajouter les réguliers, les gens sans aveu, & sept cents mille ames au moins que l'on suppose être dans Paris, dont le dénombrement a été fait suivant la capitation, & non pas suivant le nombre des feux.

De quelque manière qu'on s'y prenne, soit qu'on porte, avec l'auteur de la nouvelle histoire de France, les feux à trois, à quatre ou à cinq personnes, il est clair que le nombre des habitans est diminué de plus de moitié depuis *Philippe de Valois*.

Il y a aujourd'hui environ quatre cents ans que le dénombrement de *Philippe de Valois* fut fait; ainsi dans quatre cents ans, toutes choses égales, le nombre des Français serait réduit au quart, & dans huit cents ans au huitième; ainsi dans huit cents ans la France n'aura qu'environ quatre millions d'habitans, & en suivant cette progression, dans neuf mille deux cents ans il ne restera qu'une seule personne mâle ou femelle avec fraction. Les autres nations ne seront sans doute pas mieux traitées que nous, & il faut espérer qu'alors viendra la fin du monde.

Tout ce que je puis dire pour consoler le genre-humain, c'est que dans deux terres que je dois bien connaître, inféodées du temps du roi *Charles V*, j'ai trouvé la moitié plus de feux qu'il n'en est marqué dans l'acte d'inféodation: & cependant il s'est fait une émigration considérable dans ces terres à la révocation de l'édit de Nantes.

Le genre-humain ne diminue ni n'augmente, comme

on le croit, & il eſt très-probable qu'on ſe méprenait beaucoup du temps de *Philippe de Valois*, quand on comptait deux millions cinq cents mille feux dans ſes domaines.

Au reſte j'ai toujours penſé que la France renferme de nos jours environ vingt millions d'habitans, & je les ai comptés à cinq par feu, l'un portant l'autre. Je me trouve d'accord dans ce calcul avec l'auteur de la *Dixme* attribuée au maréchal de *Vauban*, & ſurtout avec le détail des provinces donné par les intendans à la fin du dernier ſiècle. Si je me trompe, ce n'eſt que d'environ quatre millions, & c'eſt une bagatelle pour les auteurs.

Huhner dans ſa géographie ne donne à l'Europe que trente millions d'habitans. Il peut s'être trompé aiſément d'environ cent millions. Un calculateur, d'ailleurs exact, aſſure que la Chine ne poſſède que ſoixante & douze millions d'habitans; mais par le dernier dénombrement rapporté par le père du *Halde*, on compte ces ſoixante & douze millions, ſans y comprendre les vieillards, les femmes, les jeunes gens au-deſſous de vingt ans, & les bonzes; ce qui doit aller à plus du double.

Il faut avouer que d'ordinaire nous peuplons & dépeuplons la terre un peu au haſard; tout le monde ſe conduit ainſi; nous ne ſommes guères fait pour avoir une notion exacte des choſes; *l'à peu près* eſt notre guide, & ſouvent ce guide égare beaucoup.

C'eſt encore bien pis quand on veut avoir un calcul juſte. Nous allons voir des farces, & nous y rions; mais rit-on moins dans ſon cabinet quand on voit de graves auteurs ſupputer exactement combien il y avait d'hommes ſur la terre deux cents quatre-vingt-cinq ans après le déluge univerſel? Il ſe trouve, ſelon le frère *Petau* jéſuite, que la famille de *Noé* avait produit un bi-milliard, deux cents

quarante-ſept milliards, deux cents vingt-quatre millions, ſept cents dix-ſept mille habitans en trois cents ans. Le bon prêtre *Petau* ne ſavait pas ce que c'eſt que de faire des enfans & de les élever. Comme il y va!

Selon *Cumberland* la famille ne provigna que juſqu'à trois milliards, trois cents trente millions, en trois cents quarante ans; & ſelon *Whilſton*, environ trois cents ans après le déluge, il n'y avait que ſoixante-cinq mille cinq cents trente-ſix habitans.

Il eſt difficile d'accorder ces comptes & de les allouer. Voilà les excès où l'on tombe quand on veut concilier ce qui eſt inconciliable, & expliquer ce qui eſt inexplicable. Cette malheureuſe entrepriſe a dérangé des cerveaux, qui d'ailleurs auraient eu des lumières utiles aux hommes.

Les auteurs de l'hiſtoire univerſelle d'Angleterre diſent „ qu'on eſt généralement d'accord qu'il y a à préſent „ environ quatre mille millions d'habitans ſur la terre. „ Vous remarquerez que ces meſſieurs, dans ce nombre de citoyens & de citoyennes, ne comptent pas l'Amérique, qui comprend près de la moitié du globe: ils ajoutent que le genre-humain en quatre cents ans augmente toujours du double, ce qui eſt bien contraire au relevé fait ſous *Philippe de Valois*, qui fait diminuer la nation de moitié en quatre cents ans.

Pour moi, ſi au lieu de faire un roman ordinaire, je voulais me réjouir à ſupputer combien j'ai de frères ſur ce malheureux petit globe, voici comme je m'y prendrais. Je verrais d'abord à peu près combien ce globule contient de lieues quarrées habitées ſur ſa ſurface; je dirais: la ſurface du globe eſt de vingt-ſept millions de lieues quarrées; ôtons-en d'abord les deux tiers au moins pour les mers, rivières, lacs, déſerts, montagnes, & tout ce

qui eſt inhabité : ce calcul eſt très-modéré, & nous donne neuf millions de lieues quarrées à faire valoir.

La France & l'Allemagne comptent ſix cents perſonnes par lieues quarrées, l'Eſpagne cent ſoixante, la Ruſſie quinze, la Tartarie dix, la Chine environ mille ; prenez un nombre moyen comme cent, vous aurez neuf cents millions de vos frères, ſoit baſanés, ſoit nègres, ſoit rouges, ſoit jaunes, ſoit barbus, ſoit imberbes. Il n'eſt pas à croire que la terre ait en effet un ſi grand nombre d'habitans : & ſi l'on continue à faire des eunuques, à multiplier les moines, & à faire des guerres pour les plus petits intérêts, jugez ſi vous aurez les quatre mille millions que les auteurs anglais de l'hiſtoire univerſelle vous donnent ſi libéralement. Et puis, qu'importe qu'il y ait beaucoup ou peu d'hommes ſur la terre ? l'eſſentiel eſt que cette pauvre eſpèce ſoit le moins malheureuſe qu'il eſt poſſible. (4)

(4) Le nombre des hommes croît & diminue indéfiniment, en raiſon des ſubſiſtances, en feſant abſtraction des accidens paſſagers ; parce qu'un homme & une femme étant en état d'avoir des enfans pendant environ vingt-cinq ans, il doit, ſi ces enfans ſont bien nourris, y en avoir, en prenant un terme moyen, beaucoup plus de deux par ménage qui vivent aſſez long-temps pour établir à leur tour une génération nouvelle. Il n'eſt donc pas étonnant que dans un pays où les ſubſiſtances ſont très-abondantes, le nombre des hommes double à chaque génération ; c'eſt ce qu'on a obſervé depuis environ un ſiècle dans les colonies anglaiſes de l'Amérique. Cette progreſſion s'arrête quand les ſubſiſtances deviennent moins communes ; mais comme plus il y a d'hommes, plus ils cultivent, la progreſſion doit ſeulement diminuer lorſque la totalité des terres d'une culture peu difficile eſt miſe en valeur.

XXme REMARQUE.

De la disette des bons livres, & de la multitude énorme des mauvais.

L'HISTOIRE est décharnée jusqu'au seizième siècle, par la disette d'historiens; elle est depuis ce temps étouffée par l'abondance. On trouve dans la bibliothèque de *le Long* dix-sept mille quatre cents quatre-vingt-sept ouvrages qui peuvent servir à la seule histoire de France. De ces ouvrages il y en a qui contiennent plus de cent volumes; & depuis environ quarante ans que cette bibliothèque fut imprimée, il a paru encore un nombre prodigieux de livres sur cette matière.

Il en est à peu près de même en Allemagne, en Angleterre & en Italie.

On se perd dans cette immensité; heureusement la plupart de ces livres ne méritent pas d'être lus, de même que les petites choses qu'ils contiennent n'ont pas mérité d'être écrites. Dans cette foule d'histoires on ne trouve que trop de romans tels que ceux de *Gatien de Courtils*. Les histoires secrètes, composées par ceux qui n'ont été dans aucun secret, sont assez nombreuses; mais les auteurs qui ont gouverné l'Etat du fond de leur cabinet, le sont encore davantage: on peut compter parmi ces derniers ceux qui ont pris la peine de faire les testamens des princes & ceux des hommes d'Etat; c'est ainsi que nous avons eu les testamens du maréchal de *Belle-Isle*, du cardinal *Albéroni*, du duc de Lorraine, des ministres *Colbert* & *Louvois*, du maréchal de *Vauban*, des cardinaux de *Mazarin* & de *Richelieu*.

Le public fut trompé long-temps sur le teſtament du cardinal de *Richelieu*; on crut le livre excellent, parce qu'on le crut d'un grand miniſtre. Très-peu d'hommes ont le temps de lire avec attention. Preſque perſonne n'examina ni les mépriſes, ni les erreurs, ni les anachroniſmes, ni les indécences, ni les contradictions, ni les incompatibilités dont le livre eſt rempli. On ne fit pas réflexion que ce livre n'avait été imprimé que plus de quarante ans après la mort du cardinal, qu'il eſt ſigné d'une manière dont le cardinal ne ſignait jamais. On oubliait qu'*Aubéri*, qui écrivait la vie du cardinal de *Richelieu* par ordre de ſa nièce, traita le teſtament de livre apocryphe & ſuppoſé, de livre indigne de ſon héros, indigne de toute croyance. *Aubéri* était à la ſource, il avait en main tous les papiers; il n'y a pas aſſurément de témoignage plus fort que le ſien.

Le ſavant abbé *Richard*, l'auteur des mélanges de *Vigneul-Marville*, *Charles Ancillon*, *la Monnoye* penſèrent de même.

On trouve dans le chapitre intitulé, *les Menſonges imprimés*, toutes les raiſons qui doivent faire penſer que ce teſtament politique eſt l'ouvrage d'un fauſſaire.

Comment, en effet, un miniſtre tel que le cardinal de *Richelieu* eût-il laiſſé au roi *Louis XIII* un legs ſi important, ſans qu'il eût été préſenté par ſa famille au monarque, ſans qu'il eût été dépoſé dans les archives, ſans qu'on en eût parlé, ſans qu'on en eût la moindre connaiſſance? Eſt-il poſſible qu'un premier miniſtre eût laiſſé à ſon roi un plan de conduite, & que dans ce plan il n'y eût pas un mot ſur les affaires qui intéreſſaient alors le roi & toute l'Europe, rien ſur la maiſon d'Autriche avec laquelle on était en guerre, rien ſur le duc

de *Veimar*, rien sur l'état présent des calvinistes en France, pas un mot sur l'éducation qu'il fallait donner au dauphin ?

On voit évidemment que l'ouvrage fut écrit après la paix de Munster, puisqu'on y suppose la paix faite ; & le cardinal était mort pendant la guerre.

On ne répétera point ici toutes les raisons déjà alléguées, qui vengent le cardinal de *Richelieu* de l'imputation d'un si mauvais ouvrage.

Il est bon que les opinions les plus vraisemblables soient combattues, parce qu'alors on les éclaircit mieux. Tout ce qu'a pu faire un homme judicieux & éclairé, qui se crut obligé d'écrire il y a quelques années contre notre opinion, s'est réduit à dire : *Je pense que le plan est du cardinal, mais qu'il est possible & même vraisemblable qu'il n'ait ni écrit ni dicté l'ouvrage.*

S'il ne l'a écrit ni dicté, il n'est donc point de lui ; & celui qui l'a signé d'une manière dont le cardinal de *Richelieu* ne signa jamais, n'était donc qu'un faussaire. Nous n'en voulons pas davantage ; se trompera qui voudra.

XXIme REMARQUE.

Questions sur l'histoire.

I. L'HISTOIRE de chaque nation ne commence-t-elle pas par des fables? Ces fables ne sont-elles pas inventées par l'oisiveté, la superstition, ou l'intérêt?

Tout ce qu'*Hérodote* nous conte des premiers rois d'Egypte & de Babylone, ce qu'on nous dit de la louve de *Romulus* & de *Rémus*, ce que les premiers écrivains barbares de notre pays ont imaginé de *Pharamond* & de *Childeric*, & d'une *Bazine* femme d'un *Bazin* de Thuringe & d'un capitaine romain nommé *Giles*, élu roi de France avant qu'il y eût une France, & d'un écu coupé en deux dont on envoya la moitié à *Childeric* pour le faire revenir de Thuringe, &c. &c. &c. &c. ne sont-ce pas là des fables nées de l'oisiveté. ?

Les fables concernant les oracles, les divinations, les prodiges, ne sont-elles pas celles de la superstition?

Les fables, comme la donation de *Constantin* au pape *Silvestre*, les fausses décrétales, la dernière loi du code théodosien, ne sont-elles pas dictées par l'intérêt?

II. On me demande quel empereur institua les sept électeurs? je réponds qu'aucun empereur ne les créa. Furent-ils donc créés par un pape? encore moins; le pape n'y avait pas plus de droit que le grand-lama. Par qui furent-ils donc institués? par eux-mêmes. Ce sont les sept premiers officiers de la couronne impériale, qui s'emparent au treizième siècle de ce droit négligé par les autres princes; & c'est ainsi que presque tous

les droits s'établiſſent : les lois & les temps les confirment, juſqu'à ce que d'autres temps & d'autres lois les changent.

III. On demande pourquoi les cardinaux, qui étaient originairement des curés primitifs de Rome, ſe crurent avec le temps ſupérieurs aux électeurs, à tous les princes, & égaux aux rois : c'eſt demander pourquoi les hommes ſont inconſéquens. Je trouve, dans pluſieurs hiſtoires d'Allemagne, que le dauphin de France, qui fut depuis le roi *Charles V*, alla à Metz implorer vainement le ſecours de l'empereur *Charles IV*. Il fut précédé par le cardinal d'*Albe*, qui était le cardinal de Périgord arrière-vaſſal du roi ſon père ; je dis arrière-vaſſal, car les Anglais avaient le Périgord. Ce cardinal paſſa avant le dauphin à la diète de Metz, où la ſeconde partie de la bulle d'or fut promulguée ; il mangea ſeul à une table fort élevée avec l'empereur, *ob reverentiam pontificis*, comme dit *Trithème* dans ſa chronique du monaſtère d'Hirſauge. Cela prouve que les princes ne doivent guère voyager hors de chez eux, & qu'un cardinal légat du pape était alors au moins la troiſième perſonne de l'univers, & ſe croyait la ſeconde.

IV. On a écrit beaucoup ſur la loi ſalique, ſur la pairie, ſur les droits du parlement ; on écrit encore tous les jours. C'eſt une preuve que ces origines ſont fort obſcures, comme toutes les origines le ſont. L'uſage tient lieu de tout, & la force change quelquefois l'uſage. Chacun allègue ſes anciennes prérogatives comme des droits ſacrés ; mais ſi aujourd'hui le châtelet de Paris feſait pendre un bedeau de l'univerſité qui aurait volé ſur le grand chemin, cette univerſité ferait-elle bien

reçue à exiger que le prévôt de Paris déterrât lui-même le corps de son bedeau, demandât pardon aux deux corps, c'est-à-dire à celui du bedeau & à celui de l'université, baisât le premier à la bouche, & payât une amende au second, comme la chose arriva du temps de *Charles VI* en 1408?

Serait-elle aussi en droit d'aller prendre le lieutenant civil, & de lui donner le fouet culottes bas dans les écoles publiques en présence de tous les écoliers, comme elle le requit à *Philippe-Auguste*?

V. Dans quel temps le parlement de Paris commença-t-il à entrer en connaissance des finances du roi, dont la chambre des comptes était seule autrefois chargée? Dans quelle année les barons, qui rendaient la justice dans le parlement de Paris, cessèrent-ils de s'y trouver, & abandonnèrent-ils la place aux hommes de loi?

VI. Toutes les coutumes de la France ne viennent-elles pas originairement d'Italie & d'Allemagne? A commencer par le sacre des rois de France, n'est-il pas évident que c'est une imitation du sacre des rois lombards?

VII. Y a-t-il en France un seul usage ecclésiastique qui ne soit venu d'Italie? & les lois féodales n'ont-elles pas été apportées par les peuples septentrionaux qui subjuguèrent les Gaules & l'Italie? On prétend que la fête des fous, la fête de l'âne & semblables facéties sont d'origine française; mais ce ne sont point là des usages ecclésiastiques; ce sont des abus de quelques églises; & d'ailleurs la fête de l'âne est originaire de Vérone, où l'on conserva l'âne qui y était venu de Jérusalem, & dont on fit la fête.

VIII. Toute induſtrie en France n'a-t-elle pas été très-tardive ? & depuis le jeu des cartes reconnu originaire d'Eſpagne par les noms de *ſpadilles*, de *manilles*, de *codilles*, juſqu'au compas de proportion & à la machine pneumatique, y a-t-il un ſeul art qui ne lui ſoit étranger ? Les arts, les coutumes, les opinions, les uſages n'ont-ils pas fait le tour du monde ?

Fin du quatrième & dernier volume de l'Eſſai ſur les mœurs.

TABLE

DES CHAPITRES

ET REMARQUES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

CHAP. CLXXIV. *DE Henri IV.* page 1

ADDITION *au chapitre précédent.* 39

CHAP. CLXXV. *De la France sous Louis XIII, jusqu'au ministère du cardinal de Richelieu. Etats-généraux tenus en France. Administration malheureuse. Le maréchal d'Ancre assassiné; sa femme condamnée à être brûlée. Ministère du duc de Luynes. Guerres civiles. Comment le cardinal de Richelieu entra au conseil.* 49

CHAP. CLXXVI. *Du ministère du cardinal de Richelieu.* 76

CHAP. CLXXVII. *Du gouvernement & des mœurs de l'Espagne, depuis Philippe II jusqu'à Charles II.* 125

CH. CLXXVIII. *Des Allemands sous Rodolphe II, Mathias & Ferdinand II. Des malheurs de Fréderic, électeur palatin. Des conquêtes de Gustave-Adolphe. Paix de Vestphalie &c.* 138

CHAP. CLXXIX. *De l'Angleterre jusqu'à l'année* 1641. 157

CHAP. CLXXX. *Des malheurs & de la mort de Charles I.* 171

CHAP. CLXXXI. *De Cromwell.* 192

CHAP. CLXXXII. *De l'Angleterre sous Charles II.* 203

CH. CLXXXIII. *De l'Italie, & principalement de Rome, à la fin du seizième siècle. Du concile de Trente. De la réforme du calendrier, &c.* 221

CH. CLXXXIV. *De Sixte-Quint.* 232

CH. CLXXXV. *Des successeurs de Sixte-Quint.* 240

CH. CLXXXVI. *Suite de l'Italie au dix-septième siècle.* 250

CH. CLXXXVII. *De la Hollande au dix-septième siècle.* 256

CH. CLXXXVIII. *Du Danemarck, de la Suède & de la Pologne au dix-septième siècle.* 265

CH. CLXXXIX. *De la Pologne au dix-septième siècle, & des sociniens ou unitaires.* 271

CHAP. CXC. *De la Russie aux seizième & dix-septième siècles.* 277

CHAP. CXCI. *De l'empire ottoman au dix-septième siècle. Siége de Candie. Faux messie.* 286

CHAP. CXCII. *Progrès des Turcs. Siége de Vienne.* 302

CHAP. CXCIII. *De la Perse, de ses mœurs, de sa dernière révolution & de Thamas Kouli-kan, ou Sha-Nadir.* 309

CHAP. CXCIV. *Du Mogol.* 318

CHAP. CXCV. *De la Chine au dix-septième siècle, & au commencement du dix-huitième.* 327

CHAP. CXCVI. *Du Japon au dix-septième siècle, & de l'extinction de la religion chrétienne en ce pays.* 338

CHAP. CXCVII. *Résumé de toute cette histoire, jusqu'au temps où commence le beau siècle de Louis XIV.* 345

Remarques pour servir de supplément à l'Essai sur les mœurs & l'esprit des nations, & sur les principaux faits de l'histoire depuis *Charlemagne* jusqu'à la mort de *Louis XIII.*

PREMIERE REMARQUE. *Comment, & pourquoi on entreprit cet Essai. Recherches sur quelques nations.* 365

IIme REM. *Grand objet de l'histoire depuis Charlemagne.* 370

IIIme REM. *L'histoire de l'esprit humain manquait.* 371

IVme REM. *Des uſages mépriſables ne ſuppoſent pas toujours une nation mépriſable.* 372

Vme REM. *En quel cas les uſages influent ſur l'eſprit des nations.* 374

VIme REM. *Du pouvoir de l'opinion. Examen de la perſévérance des mœurs chinoiſes.* 376

VIIme REM. *Opinion, ſujet de guerre en Europe.* 379

VIIIme REM. *De de la poudre à canon.* 381

IXme REM. *De Mahomet.* 382

Xme REM. *De la grandeur temporelle des califes & des papes.* 387

XIme REM. *Des moines.* 392

XIIme REM. *Des croiſades.* 395

XIIIme REM. *De Pierre de Caſtille, dit le cruel.* 399

XIVme REM. *De Charles de Navarre, dit le mauvais.* ibid.

XVme REM. *Des querelles de religion.* 401

XVIme REM. *Du proteſtantiſme & de la guerre des Cévènes.* 403

XVIIme REM. *Des lois.* 408

XVIIIme REM. *Du commerce & des finances.* 410

XIXme REM. *De la population.* 416

XXme REM. *De la diſette des bons livres, & de la multitude énorme des mauvais.* 421

XXIme REM. *Queſtions ſur l'hiſtoire.* 424

Fin de la Table des chapitres du quatrième & dernier volume.

TABLE

TABLE GENERALE

OU

LISTE ALPHABETIQUE

De tous les noms des personnes dont il est fait mention dans les quatre volumes de cet Essai.

L'on a compris sous un seul article différentes personnes du même nom, dont il n'est dit qu'un mot dans cet ouvrage ; comme les quatre Théodora, *les trois* Irène, *les deux rois* André, *les deux* Bertrand, Casimir, Duprat, d'Estrées, Gilles, Godescald, Hugues *l'abbé*, Luna, Pérès, Ximenès *&c.*

Le chiffre romain indique le Tome, & le chiffre arabe la Page où se trouve le nom que l'on cherche.

A.

Aaron. tom. II, pag. 533.
Aaron-al-Raschild. I. 285. 286. 324. 326. 406. 423. 485. 493. II. 103.
Abdala. I. 308-309. II. 8.
Abdalis. I. 480.
Abdérame. I. 323. 481. 482. 483. 488.
Abdias. I. 341.
Abélard. II. 376.
Abénada. II. 13.
Aben-Esra. I. 175. II. 533.
Abgare. I. 351. 359.
Abid. I. 314.
Abiron. III. 512.
Abougiafar-Almanzor. I. 323.
Abrabanel. II. 533.
Abraham ou *Brama.* I. 19. 61. 65. 69. 72. 90. 177. 211. 212. 306. 310. III. 174. 273.
Abubeker. I. 316. 317. 320.
Abulgazi. I. 20. II. 175.
Abutar. I. 482.
Achab. I. 19. 24. 181. 188.
Achas. I. 190.
Achille. I. 144. 157.
Achmet I sultan. IV. 287. 288.
Achmet Cuprogli. IV. 293. 294. 299. 302. 304.

Achmet III. IV. 307.
Acuſilaüs. I. 106.
Adam. I. 9. 42. 212. 215. 339. 351. III. 514. 527.
Addiſſon. IV. 226.
Adelbert. I. 519.
Adémar Chabanois. I. 542.
Adolphe. II. 514.
Adolphe de Naſſau. II. 210. 248.
Adonias. I. 181.
Adrien empereur. I. 131. 184. 185. 342. 343. 344. 353. 406. 489. 520. II. 114.
Adrien I pape. I. 381. 384. 399. 401. 403. 406. 423. 425. 427. 428. 463. III. 127. 177.
Adrien II. I. 498. 499.
Adrien IV. I. 408. II. 50. 51. 54-57. IV. 233.
Adrien VI. IV. 233.
Adrien cardinal. III. 94. 113. Voyez *Adrien I* pape.
Agag. I. 159. III. 324.
Agamemnon. I. 24. 201.
Aggée. I. 151.
Agiluf. IV. 366.
Agis roi de Lacédémone. IV. 192.
Agobard. I. 435.
Aiguillon. (d') IV. 94.
Aimeri. II. 314.
Aimoin. I. 235.
Akebar. III. 392.
Alain comte de Bretagne. I. 561.
Alaric. I. 228. 229. 368. 375. III. 123.
Albe. (duc d') III. 430. 438. 441. 442. 454. IV. 222. 260. 261.
Albe. (cardinal d') II. pag. 266. IV. 425.
Albéroni, cardinal. IV. 421.
Albert roi de Suède. III. 68.
Albert d'Autriche. II. 210. 211. 228. 233. 234. 244. 245. 248. III. 78. 81. 82. 87. 88. 464. IV. 22.
Albert de Brandebourg. III. 65.
Albert le grand. II. 2. 212. 560.
Alboacen roi de Grenade. II. 24.
Alboin. I. 372. 375. III. 290.
Albret. II. 346. III. 29. 112. 119. 504.
Albuquerque. (Alphonſe d') III. 56. 275. 297. 298.
Alcibiade. I. 164. 165.
Alcinoüs. I. 67.
Alcmène. I. 142.
Alcméon. I. 208.
Alcuin. I. 422. 432. 437.
Aldobrandin. II. 557.
Aleandre. III. 166.
Alençon. (duc d') III. 492. 506.
Alexandre le grand. I. 21. 41. 63. 64. 66. 67. 77. 93. 111. 165. 182. 201. 202. 203. 221. 226. 227. 230. 240. 251. 275. 284. 288. 294. 297. 298. 309. 318. 319. 514. II. 57. 59. 116. 130. 176. 418. 419. 423. 424. 434. 448. III. 9. 105. 274. 391. 392. 420. 449. IV. 2. 87. 228. 297. 321. 324.
Alexandre empereur. I. 344.
Alexandre roi juif. I. 184.

Alexandre II pape. I. 562. 564. II. 29. 31. 55.
Alexandre III. II. 57-59. 72. 95. 215. 368. 387. III. 255. 452. IV. 238. 350. 389.
Alexandre IV. II. 189. 190. III. 242.
Alexandre V. II. 275.
Alexandre VI. II. 227. 294. 545. 549. 550-552. 556. 558. 562. III. 1-3. 7-14. 18. 148. 152. 154. 158. 163. 194. 200. 246. 342. 496. IV. 247.
Alexandre VII. IV. 245. 409.
Alexandre Sévère. I. 298. 512.
Alexis czar. IV. 285.
Alexis. (Manuel) II. 142.
Alexis. (l'Ange) II. 142.
Alfonse d'Asturie. I. 481. 483. 484.
Alfonse II roi de Naples. II. 553.
Alfonse roi de Portugal. II. 215. 523. III. 452. IV. 409.
Alfonse V d'Arragon. II. 214. 216. 298. III. 1.
Alfonse V roi de Léon. II. 8.
Alfonse VI de Castille. II. 11-14.
Alfonse VIII le noble, roi de Castille. II. 218.
Alfonse X le sage, roi de Castille. I. 484. II. 221-224. 425. III. 141. 454. IV. 143.
Alfonse XI roi de Castille. II. 327.
Alfonse de Transtamare. II. 521. 522.
Alfred le grand. I. 473-475. 493. 536. 558. II. 330.
Alfrenas. III. 545.
Algeram. I. 429.
Ali amiral. III. 418.
Ali calife. I. 310. 316. 322. 337. III. 55. 398. 399. 401. IV. 315. 358.
Alix Perse. II. 326.
Almagro. (Diego d') III. 330. 335-337. 376.
Almamon. I. 325. 485. 487. II. 11. 12. 103.
Almoadan. II. 158.
Alvaredo. III. 326.
Alvarès. (dom Francisco) III. 295. 296.
Amadis. IV. 83.
Amasias. I. 181.
Amauri roi. II. 132.
Amayoud. III. 392.
Amayum. III. 392. 393.
Amboise. (Chaumont cardinal d') III. 15-17. 25. 93. 94.
Ambroise. (Saint) I. 81. 289. 368. 455. 501. IV. 238.
Amédée VIII. II. 411. 412.
Améric Vespuce. III. 174. 303. 304. 344.
Amiot. (Jacques) III. 520.
Ammien Marcellin. I. 362.
Ammon. I. 181. III. 201.
Amos. I. 18. 19. 148. 194.
Amphitrion. I. 276.
Amurat I sultan. II. 415. 416. 433.
Amurat II. II. 421. 426-431. 433. 434. III. 339.

Amurat III. IV. 286. 287.
Amurat IV. II. 457. IV. 288. 302. 313.
Anaclet pape. I. 556. 557. II. 49.
Ananie. I. 188.
Anaſtaſe. I. 382.
Ancre. (Concini d') I. 153. IV. 54. 55. 56. 58. 59. 103.
Andelot. (d') III. 492.
Andouin. (Corifande d') IV. 39. 47.
Andrado. (d') III. 380.
André roi. II. 147. 258. 259. III. 78. 79.
André. (Saint) I. 352. III. 545.
André Vega. III. 516.
Andrehen. (maréchal) II. 330.
Andronic. (Comnène) II. 132.
Andronic. II. 142. 414. 416. 503.
Anès. (Pierre d') III. 514.
Ange. (cardinal Saint) II. 203.
Anjou. (d') I. 540. II. 299. 339. III. 445. 446. 449. 455. 480. 530. 535. Voyez *Charles d'Anjou*, & *Henri III roi de France.*
Anne d'Autriche. IV. 73. 81. 82. 86. 105. 106. 117. 136. 137.
Anne reine de France. I. 541.
Anne de Boulen. III. 198. 199. 207-210. 470.
Anne de Bretagne. II. 517. III. 2. 17. 30. 49.
Anne de Clèves. III. 209.
Anne de Beaujeu. II. 517.
Anne Dubourg. III. 232. 488.
Annibal de Capoue. IV. 272.
Anſon amiral. I. 264.
Antigone. I. 184.
Antinoüs. I. 344.
Antiochus. I. 182. 183.
Antoine de Navarre. III. 492. 498. 504.
Antoine de Crato. III. 381. 383.
Antonin empereur. I. 80. 119. 201. 251. 343. 359. 406. 493. IV. 250.
Antraguet. II. 515.
Aod. I. 178. III. 499. IV. 215.
Apamée. I. 199.
Apelles. II. 434.
Apollonios de Thyane. I. 146.
Apion. I. 24. 109. 152. 198. 219.
Apulée. I. 81. 104. 194. 289. II. 536.
Arc. (Jeanne d') II. 356. 357. 358. 363. III. 37. 448.
Arcadius empereur. I. 228.
Arcemboldi. III. 71.
Archimède. I. 176. III. 265. IV. 208.
Arcimboldo. III. 510.
Aretin. (Gui) II. 372. 375.
Argenſon. (d') II. 498. III. 251.
Arger. IV. 29.
Arioſte. I. 321. 398. II. 372. 374. III. 99. 100. 149. 386.
Arioviſte. I. 245.
Ariſtarque. I. 42.
Ariſtée. I. 206.

Ariſtide. I. 108.
Ariſtobule. I. 183. 184.
Ariſtogiton. II. 540.
Ariſtophane. III. 99.
Ariſtote. I. 112. 116. II. 205. 376. 440. III. 102. 162. IV. 62.
Arius. III. 191. IV. 172.
Armagnac. (comte d') II. 343. 347. 348. 463. 465. 470.
Armin. IV. 259.
Arminius. I. 395.
Armoiſes. II. 359.
Arnaud de Breſcia. II. 50. 195.
Arnauld. I. 113. 561.
Arnoud. I. 524. II. 478.
Arnould empereur. I. 464. 508. 509. 510. IV. 222. 390.
Arnout duc de Gueldre. II. 514.
Arnoux jéſuite. IV. 58. 59.
Arrien. I. 202.
Arſaces. I. 297.
Artaxare. I. 298.
Artuf roi. II. 326.
Artus prince. II. 75. III. 199.
Aſa. I. 181.
Aſcelin. I. 27.
Aſcoli. (prince d') III. 427.
Aſraf roi de Perſe. IV. 315. 316.
Aſſelin. II. 183.
Aſtiage. I. 198.
Aſtolphe. I. 373. 381. 383. III. 290.
Aſtor. III. 10.
Atabaliba. III. 332-335.
Athalaric. I. 371.
Athalie. I. 181.
Athanaſe. I. 358. 369. IV. 172.
Attale. I. 368.
Attila. I. 229. 368. 401. 513. II. 123. 425.
Aubéri. IV. 422.
Aubri curé. IV. 28.
Aubuſſon. (Pierre d') II. 446. 447.
Audra. II. 198. 199.
Auguſte empereur. I. 93. 136. 154. 229. 299. 326. 338. 406. 407. 521. II. 317. III. 105. 128. IV. 246. 407.
Auguſtin. (Saint) I. 376. 507. II. 18. 19. III. 164.
Auguſtin moine. I. 440 441.
Aumont. (d') IV. 43.
Aurélien. I. 122.
Aurengzeb mogol. IV. 289. 292. 319-321. 326.

B.

Baaſa. I. 181.
Babar. III. 391. 392.
Bacchus. I. 21. 23. 74. 107. 108. 120-123. 174.
Bacon le chancelier. I. 120. IV. 144. 163. 208.
Bacon. (Roger) II. 312. IV. 381.
Bajazet II. II. 279. 342. 416. 417. 420-422. 426. 543. 550. 551. III. 21.
Baillol roi d'Ecoſſe. II. 300.

Bailloni. tom. II, 544.
Bainham. III. 206.
Balaam. I. 187. 204. III. 513.
Baltus jésuite. I. 131.
Baluze. (Etienne) I. 444.
Bandini. (Bernard) II. 543.
Bannier. IV. 155.
Barbarigo. III. 417.
Barbasan. II. 350.
Barbe. (Sainte) III. 172.
Barberin cardinal. IV. 247.
Barberousse. (Chéredin) III. 98. 129. 136. 409. 420.
Barchochebas. I. 185.
Barebone. IV. 199.
Barnabé. I. 350.
Barnevelt. IV. 259-262.
Baronius cardinal. I. 522. III. 507.
Barre. (chevalier de la) II. 213.
Barre moine. IV. 398.
Barrière. (Pierre) IV. 28. 38.
Barthelemi Albici. III. 240.
Barthelemi des Martyrs. (dom) III. 515.
Bartole. II. 263. 264. 493.
Baruch. I. 129.
Basile empereur. I. 493 502-504. 527. II. 1.
Basile. (Saint) III. 235. 236. 510.
Basque. (le) III. 358.
Bassompierre. IV. 94. 99.
Batou-kan. I. 21. II. 182. 183. III. 390.
Battori. IV. 141.
Baudouin. II. 112. 117. 120. 126. 139. 142-145. 165.
Baudouin II. II. 152. 166. 167. 228.
Baudouin IX. II. 76.
Baudouin. (seigneur de) II. 65.
Baudricourt. II. 356.
Bayard. III. 11. 26. 92. 117. 119.
Bayle. I. 87. 119. 272. IV. 2. 377.
Bazin & *Bazine.* I. 234. IV. 424.
Beaufort. (de) IV. 294.
Beaumanoir. II. 326.
Belfort. (duc de) II. 355-357.
Bedmar. IV. 252. 253. Voyez *Gueva.* (cardinal de la)
Behem. (Martin) III. 301. 302.
Bélisaire. 371. 372.
Bellarmin jésuite. IV. 32.
Belle-Castel. III. 542. IV. 41.
Belle-Isle. (de) III. 131. IV. 421.
Belley. (cardinal du) III. 501.
Bellièvre. III. 537.
Bellino. (Gentilli) II. 434. 435.
Belus. I. 44. 45.
Bembo cardinal. III. 9. 13. 149. 513.
Benadat. II. 13.
Ben-Honain. I. 325.
Benjamin. III. 402.
Benjamin de Tudel. I. 185.
Benigne. (Saint) I. 507.
Ben-Johnson. IV. 163.
Benoit. (Saint) I. 371. III. 235. 236. 239. 248.
Benoit VI pape. I. 527.
Benoit VIII. I. 529.
Benoit IX. I. 529. 530.
Benoit XII. II. 211.
Benoit XIII. II. 42. III. 237.

Bentivoglio. II. 544. III. 24.
Benzoni. IV. 295.
Berenger archidiacre. II. 20-22. 286. III. 158.
Berenger de Frioul. I. 508. 509. 519-523. II. 6.
Berg. (comte de) III. 438.
Beringhen. IV. 94. 98.
Bernard roi d'Italie. I. 406. 448. 449. 452.
Bernard. (Saint) I. 456. 457. II. 50. 126-128. 131. 376.
Bernard évêque. II. 12.
Bernard. (Samuel) III. 354.
Bernier. III. 394.
Bernini. IV. 246.
Bérose. I. 43. 305.
Berthe reine de France. I. 539.
Berthol. II. 3.
Berthold. (Schvartz) II. 312.
Bertrade. I. 540.
Bertrand. II. 124. 492.
Beuil. (de) IV. 104.
Béze. (Théodore de) III. 496. 499. IV. 14.
Bibiena cardinal. III. 99. 149.
Birague. (cardinal de) III. 505.
Black. IV. 264.
Blanche de Bourbon reine de Caſtille. II. 328.
Blanche de Caſtille reine de France. II. 89. 202. 203. 305.
Blois. (comte de) II. 325. 326.
Blunt. III. 199.
Boabdilla. II. 524.
Bocace. II. 374. 375.
Bochart. I. 59. 60. 127.
Bogoris. I. 504.
Boheïra. I. 328.
Bohémond. I. 553. 554. II. 115. 117-120.
Boisbourdon. II. 348.
Bollandus. I. 354. 356.
Bonaventure. (Saint) III. 170.
Boniface VIII. II. 210. 225-228. 230-236. 257. 282. 372. 375. 381. 388. 389. III. 78. IV. 391.
Boniface évêque. I. 377. 418.
Boniface marquis. II. 142.
Bonne de Savoie. III. 42.
Bonnivet. III. 117.
Borghèſe cardinal. IV. 245.
Borgia. (Céſar) III. 1-4. 9-13. 18. 246.
Boris-Gudenou czar. IV. 279. 280.
Boſſuet. I. 240. IV. 368. 369.
Bothuel. (comte de) III. 483. 484.
Boucicaut. II. 342.
Bouillon. (cardinal de) II. 552.
Bouillon. (de) IV. 40. 54. 56. 67. 117. 118. 119. 120.
Boulainvilliers. (comte de) II. 478. 480. IV. 15. 25. 383.
Bourbon. (ducs de) II. 504. 513. 516. III. 116 117. 123. 136. 153. Voyez *Charles de Bourbon, Montpenſier* & *Vendôme.*
Bourbon. (cardinal de) IV. 238.
Bourdeilles. (de) III. 493.
Bourgogne. (ducs de) II. 65. 341. 342. 344. 345. 348-351. 355.

Fourgouin. III. 347. IV. 26.
Boyardo. (le) II. 374. III. 386.
Bozon. I. 509.
Bozzo. II. 550. 551.
Bradshaw. IV. 206.
Bragadino. III. 410. 418.
Bragance. (duc de) IV. 131. 132.
Brama. I. 69. 147. Voyez *Abraham*.
Bramante. (le) I. 150. 284.
Brandon. III. 471. 473.
Brantôme. III. 501.
Brienne. (de) II. 93. 147. 151. 164. IV. 56.
Brigite. (Sainte) II. 269.
Brilland ou *Brillaud*. III. 542. IV. 42.
Briquemaut. III. 508.
Briqueſière. IV. 43. 47.
Briſſac. IV. 16.
Briſſonnet. II. 550.
Broſſe. (la) II. 388. 453. 492.
Brunehaut. I. 234. 235. 236. 409. 410.
Brunelleſchi. II. 375. IV. 236.
Brunſwick. IV. 147.
Brutus. I. 526. II. 541.
Buci. (de) II. 492.
Buckingham. 81-86. 88. 105. 161. 162. 164-166.
Buffon. (de) I. 8.
Bullion. IV. 104.
Buoncompagno. III. 453.
Burnet. III. 204. 217. IV. 249.
Buſembaum jéſuite. IV. 34.
Butred. I. 473.

C.

Cabral. III. 343.
Cadige. I. 1. 309. 314.
Cadmus. I. 103. 107. II. 445.
Caëtan cardinal. IV. 5.
Caiem calife. II. 104.
Cajetan cardinal. III. 246.
Cailus. II. 515.
Caïn. I. 215.
Caïphe. III. 513.
Calanus. I. 284.
Calas. II. 199.
Calchas. I. 39. 131.
Calcondile. II. 438. 446. 543. III. 149.
Caligula. I. 219. 527. II. 273. III. 13.
Calliſthène. I. 41. 84. 88.
Calvin. III. 174. 188-195. 232. 347. 399. 438. 528.
Cambyſe. I. 92. 93.
Camhi. I. 74. 83. IV. 333-337.
Camille. I. 233. IV. 248.
Campiam jéſuite. III. 480.
Canaa. I. 188.
Candish. III. 469.
Cange. (du) I. 536. II. 380. 506. 508.
Cang-hi. I. 256. 259. 262. 268.
Canidia. I. 154.
Cano. (Sebaſtien) III. 339.
Cantacuzène. (Jean) I. 379. II. 415. 426.

Cantemir. (Demetrius) II. 438. 440. 552. IV. 295.
Canut roi de Danemarck. I. 559.
Capaulet. (Saint) III. 545.
Cappel. III. 133.
Caracalla. I. 344.
Carache. (le) IV. 105.
Caraffa cardinal. IV. 222.
Caraffa. (Jean-Baptiſte) II. 512.
Caramburu. IV. 46.
Caribert. I. 399. 496. IV. 365.
Carillo. II. 521.
Carlile. (de) IV. 285.
Carloman. I. 377. 382. 391. 392. 463. 464. 508.
Carlos. (dom) III. 433. 434. 466. 467. IV. 136. 137. Voyez *Charles II.*
Carobert roi de Hongrie. III. 78. 79.
Caraccioli. III. 265.
Carrouge. II. 512. III. 92.
Carver. I. 38.
Caſas. (Barthelemi de las) III. 311. 318. 337. 339.
Caſimir. III. 64. 537. IV. 274.
Caſſini. III. 403.
Caſſiodore. I. 371.
Caſtagnet. IV. 407.
Caſtalion. III. 190.
Caſtor. I. 21. 107.
Caſtracani. II. 253. 294.
Catanoiſe. II. 258.
Catesbi. IV. 158.
Catherine II czarine. I. 65. II. 505.
Catherine de Médicis. III. 221. 455. 493. 495-498. 505. 506. 524. 532. 533. 546. IV. 24. 45. 168. 412.
Catherine reine d'Angleterre. II. 352.
Catherine d'Eſpagne. III. 198. 200. 202. 207. 216. 471.
Catherine Howard. III. 209. 210.
Catherine. (Sainte) III. 172.
Catherine de Sienne. (Sainte) II. 269.
Catherine Parr. III. 210.
Catherine Boré. III. 167.
Catherine de Saal. III. 179.
Catherine. II. 276. 385.
Catilina. II. 295. III. 489.
Caton. I. 87. 225. III. 174. IV. 374.
Catrou jéſuite. III. 393.
Catulle. I. 53.
Cavagnes. III. 508.
Cauchon. II. 358.
Cauſſin jéſuite. IV. 115-116. 348.
Caza. III. 513.
Cécrops. I. 108.
Céleſtin III pape. II. 60. 74.
Céleſtin IV. II. 183.
Céleſtin V. II. 234. 235.
Celſe. I. 104. 162.
Cencius. II. 33. 34.
Cerda. (de la) II. 318. 453. IV. 400.
Céſar. (Jules) I. 53. 93. 98. 244-246. 313. 494. II. 506. 542. III. 140. 432. IV. 228-230. 365. 372. 374.
Céſars. (les) I. 225. 229. 342. 371. 376. 390. 391. 490.

510. 521. 527. II. 9. 28. 37. 47. 52. 91. 99. 100. IV. 2. 234.
Céthura. I. 67. III. 273.
Chaila. (du) IV. 405. 406.
Chaise. (la) jésuite IV. 211.
Chancelor. III. 61.
Chang-ti. IV. 333. 334.
Chanteloube. IV. 110.
Chapelle-Marteau. (la) IV. 45.
Chardin. I. 77. III. 400. 401. 403. IV. 311. 354.
Charlemagne. I. 236. 240. 250. 253. 254. 273. 274. 277. 281. 283. 285. 286. 324. 361. 371. 375. 380. 383. 391. 392. 394-409. 413-439. 442. 443. 448. 449. 456-465. 482. 488-490. 495. 496. 500. 508. 510-517. 520-522. 528. 532. 534-538. 544. 548. 550. II. 4. 17. 46. 53. 54. 82. 135. 173. 183. 195. 229. 233. 249. 253. 256. 267. 338. 362. 384. 459. 468. 478. 480. 483. 487. 490. 544. 553. III. 54. 70. 123. 127. 143. 227. 454. IV. 156. 315. 345. 359. 360. 365. 370. 388. 391.
Charles I roi d'Angleterre. I. 516. II. 521. III. 85. 367. IV. 77. 82. 86. 113. 162-193. 195. 197. 200. 204. 206. 217. 262. 292.
Charles II dit *le chauve*. I. 449. 452. 453 457-459. 461-463. 467. 472. 496. 498. 507. 509. 511. II. 19.
Charles II roi d'Espagne. IV. 136. 137.
Charles II roi d'Angleterre. III. 48. 180. 211. 422. IV. 185. 193. 194. 196. 200. 203-219. 264. 285.
Charles IV empereur. II. 263. 264. 266. 267. 271. 286. 316. 465. 493. III. 86. 134. IV. 425.
Charles-Quint. I. 405. II. 331. 477. 505. 513. 525. III. 4. 16. 54-58. 65. 74. 76. 83. 91. 93. 94. 96. 98. 105-145. 165. 166. 183. 184. 197-203. 228. 232. 233. 262. 263. 307. 311. 325. 328-330. 333. 335-337. 409. 416. 418-420. 425. 429. 430. 434. 438. 439. 443. 444. 465. 510-513. 517-521. 523. 527. IV. 64. 78. 130. 138. 139. 145. 149. 150. 152. 154. 254. 349. 391.
Charles V le sage, roi de France. II. 261. 262. 271. 298. 312. 322. 326. 329. 331-336. 338. 369. 385. 393. 394. 492. 496. 516. III. 121. 503. IV. 20. 400. 417. 425.
Charles V duc de Lorraine. IV. 305.
Charles VI roi de France. I. 516. II. 225. 235. 336. 338-340. 343. 351. 352. 357. 383-386. 401. 403. 417. 504. 510. 522. 532. 538. III. 34. 37. 41.

92. 182. 473. IV. 19. 315. 426.
Charles VII roi de France. II. 347. 356-364. 369. 388. 390. 392. 593. 401-403. 410. 411. 417. 458. 459. 462. 466. 468. 472. 493. 538. III. 24. 34. 50. 222. 448.
Charles VIII roi de France. II. 298. 312. 317. 516-518. 525. 539. 547-556. 559. III. 2. 5. 6. 22. 27. 50. 51. 98. 112. 153. 222. 299. IV. 225.
Charles IX roi de France. II. 504.. III. 220. 322. 348. 415. 416. 490. 493. 500. 502. 505-507. 525. 531-534. IV. 3. 51. 227.
Charles IX roi de Suède. IV. 268.
Charles X roi de Suède. IV. 264. 270. 274.
Charles XI roi de Suède. IV. 270.
Charles XII roi de Suède. IV. 2. 270. 286. 398. 402.
Charles-Martel. I. 236. 323. 412. 416. 417. 432. 481. II. 483. III. 78. 127.
Charles le gros. I. 464. 468. 470. 471. 538. II. 478.
Charles le simple. I. 471. 509. 515. 537. II. 478.
Charles le bel. II. 302. 307. 453.
Charles d'Autriche roi d'Espagne. III. 107. 110. Voyez *Charles-Quint*.
Charles le boiteux roi de Naples. II. 211.
Charles le mauvais de Navarre. II. 318. 323. 332. IV. 399. 400.
Charles le téméraire. II. 472-476. 514. III. 52.
Charles de Bourbon. III. 109. 115-118.
Charles d'Anjou. I. 435. II. 161. 162. 188-193. 335. 369. 414. 512. 513. III. 78. 111. IV. 388. 389. 397.
Charles de Bourgogne. II. 461. 462.
Charles IV duc de Lorraine. IV. 102. 107.
Charles duc de Brabant. I. 538.
Charles de Valois. II. 225. 228. 371. 385.
Charles de Mantoue. IV. 148.
Charles de Blois. II. 310.
Charles Borromée. (Saint) IV. 227.
Charles Canutson, bonde. III. 69. 71.
Charles Ancillon. IV. 422.
Charnacé. IV. 91.
Charni. II. 314.
Charon. I. 119.
Chastelet. (du) IV. 97. 365.
Chataigneraye. (la) II. 511.
Châteaufort. (seigneur de) II. 65.
Châteauneuf. IV. 97. 106.
Châteaurenard. IV. 14.
Châtel. (Jean) IV. 30-33. 35-38.
Chatelus. II. 345.
Châtillon. (de) III. 501. IV. 65. 70.

Châtillon. (cardinal de) III. 527.
Chevreuse. IV. 81. 106. 107. 117.
Chicou. I. 265.
Chièvres. III. 106.
Chi-Hoangti. I. 253.
Childebert. I. 234. 410. 432. 440.
Childeric. I. 234. IV. 424.
Chilperic. I. 234. 399. 410. 496. IV. 365.
Chimène. II. 10.
Chircha. III. 391. 392.
Chram. I. 410.
Chriſtiern I roi de Danemarck. III. 69.
Chriſtiern II roi de Danemarck. III. 70-75. 175. 176. IV. 265. 266.
Chriſtiern IV. IV. 148.
Chriſtine reine de Suède. IV. 152. 250. 269. 274.
Chriſtine de Saxe. III. 178.
Chriſtine de Savoie. IV. 116.
Chriſtobule. II. 440.
Chriſtophe roi de Danemarck. II. 211.
Chumontou. I. 290. 292. 293.
Cicéron. I. 20. 43. 102. 112. 119. 162. 225. 368. 506. 545. II. 105. 149. IV. 374.
Cid. (le) II. 10-14. 214.
Cimmabué. II. 375.
Cimon. I. 108.
Cinq-Mars. IV. 118-120. 273.
Claire-Eugénie. IV. 9.
Clarence. (duc de) III. 42. 44. 46.
Claude évêque. II. 16. III. 158.
Clave. (de) IV. 62.
Clément. (Saint) I. 350. 352.
Clément d'Alexandrie. (Saint) I. 81. 100. 137. 153. 289.
Clément II pape. I. 530.
Clément III. II. 135.
Clément IV. II. 162. 190. 193. IV. 389.
Clément V. II. 235. 238. 248. 268. III. 267. 268.
Clément VI. II. 256. 257. 259. 267. 383. III. 267.
Clément VII. II. 260. 261. 271-273. 285. III. 118. 122. 123. 199. 203. 206. 296. 429. 510. 516. 532. IV. 249. 409.
Clément VIII. IV. 17. 241. 242.
Clément X. IV. 211.
Clément. (Jacques) III. 547-549. IV. 8. 29. 37. 239. 340.
Cléopâtre. III. 408.
Cléophas. I. 353.
Clerc. (le) I. 175.
Clet pape. I. 340.
Cliſſon. II. 343. 466.
Clitus. III. 105.
Clodomir. I. 410.
Clotaire. I. 234. 235. 410 IV. 365.
Clotilde. I. 440.
Cloud. (Saint) I. 410.
Clovis. I. 234. 236. 251. 361. 370. 375. 376. 379. 410. 412. 440. 453. 494. 504. II. 16. 120. 463. 478. 480. III. 11. 226. IV. 345. 365.

Coaſlin. (de) III. 251.
Cobham. (baron de) II. 359.
Coblaï Kan ou *Koublaï.* II. 179. 183. III. 382.
Codrus. II. 314.
Cœur. (Jacques) II. 363. 364.
Cœuvres. (de) IV. 77.
Colbert. I. 421. III. 354. IV. 343. 421.
Coléman jéſuite. IV. 212. 213.
Coligni. III. 346. 348. 445. 450. 492. 498-504. 507. 508. 537. 538. IV. 65. 67. 70.
Colomban. (Saint) I. 440.
Colombier cardinal. II. 267.
Colombo. (Barthelemi) III. 299.
Colomb. (Chriſtophe) I. 35. 38. III. 174. 277. 299-304. 309. 310. 329. 339. 355. IV. 411.
Colonna. II. 234. 250. 282. 544. III. 9. 13. 199. 416. IV. 389.
Comiers jéſuite. IV. 242.
Comnène. I. 553. II. 110. 111. 114-118. 129. 145. 433. 444. 445.
Comte. (le jéſuite) I. 268.
Condé. III. 116. 490-493. 495. 497-504. 506. 534. 536. 541-543. IV. 26. 42. 54. 56. 66. 84. 103. 113. 137. 155.
Condottieri. II. 268. 538. 549. IV. 147.
Confutzée, *Confucius.* I. 86. 87. 119. 250. 257. 267. 270. 271. 288. II. 157. III. 280. 385. IV. 339. 386.
Conrad I. I. 380. 511. 513.
Conrad II le ſalique, empereur. I. 528. 530. III. 78.
Conrad III. II. 51. 128-131.
Conrad IV. II. 99. 185-188. 248. IV. 397.
Conrad, fils de l'empereur *Henri IV.* II. 44.
Conradin. II. 188. 192. 194. 464. IV. 397. 399.
Conſtance impératrice. II. 61. 62.
Conſtance reine de France. II. 15. 16.
Conſtance Chlore. I. 348. 349. 439.
Conſtant empereur. I. 489.
Conſtantin empereur. I. 489. 527. 553.
Conſtantin I. I. 138. 165. 230. 341. 346. 349. 357. 358. 360. 361. 363-365. 374. 385. 394. 402. 403. 419. 477. 495. 556. II. 199. 267. 278. 450. 474. III. 226. 494. 525. IV. 276. 345. 403. 424.
Conſtantin Porphyrogenète. I. 424. II. 105.
Conſtantin Copronyme. I. 374. 390. 490.
Conſtantin Pogonat. I. 489.
Conſtantin Ponce. III. 262. 263. 434.
Contarini. III. 511.
Conti. II. 544. IV. 38.
Copernic. I. 155. III. 103. IV. 144.
Corario. II. 274-277. 280. 282.

Coraſmin. II. 153.
Corbeil. (baron de) II. 65.
Cordato Mauro. II. 440.
Coré. I. 179. III. 512.
Cornaro. II. 545. IV. 295.
Corneille. III. 105. IV. 123. 395.
Corradin. II. 148.
Cortez. (Fernand) III. 56. 60. 321. 323-329. 333. 336.
Cortuſius. II. 366.
Coſme Ruggieri. III. 533.
Coſroès II. I. 312.
Coton jéſuite. IV. 1. 366.
Cotta. I. 112.
Couci. (ſire de) II. 65.
Cowper. III. 180.
Courtin. III. 546. IV. 57.
Cranmer. III. 203. 212. 217.
Craſſus. IV. 411.
Crépi. (comte de) I. 542.
Creſcentius. I. 526-528.
Créſus. I. 25. IV. 321.
Créton jéſuite. III. 480.
Crillon. IV. 5. 43.
Criſpus. I. 360.
Croix (la) jéſuite. IV. 34.
Cromwell. (Henri) IV. 201.
Cromwell. (Olivier) III. 357. IV. 173. 182-206. 208-210. 218. 262. 264. 292. 293. 356. 386.
Cromwell. (Richard) IV. 202-204.
Crouï. III. 152.
Crozat. III. 354.
Cueva. (cardinal de la) IV. 252.
Cugnières. (Pierre) II. 317.
Cumberland. IV. 419.
Cunegonde. II. 26.
Curtius. I. 232.
Cuſan. I. 178.
Cyprien. (Saint) I. 344.
Cyriaque. I. 307.
Cyrille. (Saint) I. 42. 43. 368. 369.
Cyrille de Conſtantinople. IV. 302.
Cyrus. I. 19. 39. 49. 50. 56. 92. 203. 222. 241. II. 536. IV. 305. 330.

D.

Dacier. I. 128.
Dagobert roi de France. I. 411. 412. 496. 536. II. 478.
Daguères. II. 512.
Damaſe pape. I. 341.
Damaſe II. I. 5. 20.
Damberto. II. 122.
Damby. IV. 184.
Damiens. IV. 405.
Dampierre. III. 287. 318. 370.
Danaüs. II. 445.
Daniel prophète. I. 198. 199.
Daniel jéſuite I. 370. 397. II. 89. 198. 199. 206. 320. 463. III. 129. 131. 136. 139. 433. 506. 507. IV. 1. 14. 15. 24. 28. 366. 372.
Dante. (le) II. 371. 372. 557. 560. III. 271 272.
Daout. IV. 288.
Darius. I. 190. 198-201. 275. 299. 318. IV. 321.
Darius Ochus. II. 419.

Dathan. III. 512.
David roi juif. I. 138. 159. 168. 177. 181. 183. 318. 327. 343. 352. 353. 359. II. 1. III. 201.
David roi d'Ethiopie. III. 296.
David. (Jean) III. 296.
David Rizzio. III. 482. 483.
Debar. II. 345.
Débora. I. 179. 245.
Décius. I. 345.
Démétrius de Phalère. I. 220.
Démétrius. (faux) III. 52. IV. 278-285. 334.
Démosthènes. II. 378. III. 98. 105.
Denis le petit. I. 435.
Denis roi de Portugal. II. 242.
Dérar. I. 321.
Derceto. I. 124.
Descartes. I. 119.
Deucalion. I. 82. 105-107. 291.
Dévon. (de) I. 474.
Devonshire Courtenai. III. 472.
Diane de Poitiers. III. 95.
Didier roi. I. 392. 399-400.
Didier abbé. II. 26.
Didon. II. 163.
Digby. IV. 174.
Dioclétien empereur. I. 345-348. 354. 366. 417. II. 199. 474. IV. 254.
Diodore de Sicile. I. 48. 60. 71. 91. 156. 202. 233.
Diogène. I. 191.
Dion-Cassius. I. 52. 342.
Dominique. (Saint) II. 196. 201. III. 241. 514.
Dominique de Soto. III. 516.
Dominique moine. IV. 68.
Domitien. I. 144. 224. 342. 343. 353. 459.
Doria. III. 137. IV. 93.
Dormans. (Guillaume de) II. 492. 494.
Dorothée. I. 345.
Drack. (François) III. 457. 469.
Drogon. I. 546. 547.
Droguet. II. 193.
Drusus. I. 136.
Dubois chevalier. II. 509.
Dubos. III. 19.
Ducas. II. 438. 439.
Duchesne. I. 537.
Dumas. I. 284.
Dunois. II. 363. 460. 466.
Duperron cardinal. IV. 52. 53. 242.
Dupleix. I. 284.
Duplessis-Mornay. IV. 69. 71.
Duprat. III. 32. 93. 116. 222. 514.
Durazzo. (Charles de) II. 259-261. 272-275. 402. III. 79. 80.

E.

Ebbon. tom. I, pag. 453.
Eboli. (princesse d') III. 467.
Edithe reine d'Angleterre. I. 559.
Edmond. II. 190.
Edouard I. II. 209. 229. 300. 301.
Edouard II. II. 302. 303.

337. 338. 504. III. 37.
Edouard III. I. 559-562. II. 271. 302. 303. 307-318. 323-326. 329. 332. 334. 336. 337. 346. 383. 390. 394. 465. 486. 504. 513. III. 35. 37. 51. 85. 86. 120. 122. 141. 267. 468. IV. 367.
Edouard IV. II. 463. 548. III. 40-49. 51. 52.
Edouard V. III. 47.
Edouard VI. III. 138. 206. 210. 212. 216-218. 470. 471.
Edouard. (Saint) I. 146. 559-562. II. 69.
Egbert. I. 472. 504.
Egilone. I. 480.
Eginhard. I. 380. 403. 422.
Eglon. I. 178.
Egmont. (comte d') III. 426. 432. 439. IV. 6. 260.
Ela. I. 181.
Elbeuf. (d') IV. 104.
Eléazar. I. 19. 482.
Eléonore de Guienne. II. 66. 67. 127. 130. 131. III. 503.
Eléonore de Guſman. II. 327. 328.
Eléonore Galigaï. IV. 57.
Elie. I. 189. 217. III. 239. IV. 296-298.
Eliſabeth de France. III. 467.
Eliſabeth reine d'Angleterre. III. 145. 208. 216. 218. 233. 347. 364. 415. 425. 433. 449. 452. 454. 457. 464. 465. 467-489. 503. IV. 13. 14. 15. 18. 26. 31. 48. 138. 157. 163. 209. 217. 234. 238. 239. 349. 402.
Eliſabeth reine de Hongrie. II. 402.
Eliſabeth czarine. I. 64.
Eliſabeth de Boſnie. III. 80. 81.
Eliſabeth Voodville. III. 42.
Eliſée. I. 20. 189.
Elmacin. II. 121.
Eloi. (Saint) I. 411.
Emanuel roi de Portugal. III. 272. 451. 452.
Emerick Tekéli. IV. 303. 306.
Emery de Luſignan. II. 147.
Emine. I. 308.
Enghien. III. 136. 137. 430. IV. 155. Voyez *Condé.*
Enoch ou *Henoc.* I. 215-217. 279. 351.
Entragues. (Balfac d') IV. 37. 38.
Epernon. (d') III. 539. 545. IV. 37. 43. 49. 50. 58. 103.
Epiclète. I. 267. 269. 288.
Epicure. I. 270.
Epiphane. (Saint) I. 389.
Eraſme. III. 155. 163.
Eratoſthènes. I. 71. 94.
Eric roi de Suède. IV. 266. 268.
Eric roi de Danemarck. I. 466.
Eſcale. (l') II. 294.
Eſchile. III. 386.
Eſchine. III. 98.
Eſcovedo. III. 428.
Eſdras. I. 122. 150. 198. III. 402.
Eſnin. II. 146.

Eſope.

Eſope ou *Lockman*. I. 269. 305.
Eſſex. (d') III. 464. 480. IV. 182. 184.
Eſt. II. 296. 344. III. 1. 255. IV. 241. Voyez *Mathilde* comteſſe.
Eſtrades. (d') IV. 113. 168.
Etelvolſt. I. 530.
Etéocle. I. 208.
Ethelbert. I. 440. 472. III. 226.
Ethelrede I. I. 473.
Etienne roi d'Angleterre. II. 65. 70.
Etienne roi de Hongrie. III. 77.
Etienne. (Saint) I. 19. 148. IV. 225.
Etienne II pape. I. 373..
Etienne III. I. 377. 378. 380-383. 415. 463. 496.
Etienne IV. I. 451.
Etienne VI ou *VII*. I. 517. 518.
Etienne VIII. I. 520. II. 96.
Etienne prêtre. II. 15.
Etiennette. I. 523.
Etoile. (l') II. 504.
Etrées. (d') IV. 2. 8. 14. 21. 56.
Eu. (comte d') II. 318. IV. 400.
Eucher. I. 347.
Euclyde. I. 262. 276. III. 403.
Eudes ou *Odon* roi de France. I. 464. 468. 509. 537.
Eudes. duc de Bourgogne. II. 76.
Eudes le Maire. II. 492.
Eve. I. 204. 212. 213. 217.
Eugène, compétiteur de *Théodoſe*. I. 228.
Eugène III. II. 50. 126. 215. IV. 307.
Eugène IV. I. 504. II. 406. 407. 410-412. 427. 428.
Eugénie infante. (Claire) III. 561. 465.
Euphemius. I. 485. 491.
Euſebe. I. 58. 62. 96. 106. 341. 345. 346. 348. 349. 352. 358. 359. III. 191.
Eutychès. I. 369.
Ezéchiel. I. 188. 192. 193. III. 317.
Ezzelino d'Aromano. II. 294.

F.

Fabius Pictor. I. 231.
Fabricius. I. 177.
Fairfax. IV. 182. 184. 186. 188-191. 195. 196.
Farnèſe. III. 511. 513. 517. 518. 519. Voyez *Parme*. (Alexandre duc de)
Fatime. I. 310. 316.
Fauchet. III. 266.
Favila. I. 481.
Favre Véſois. II. 462.
Fauſta. I. 360.
Fauſte. III. 102.
Fayette. (de la) IV. 115. 116.
Fédor czar. IV. 279.
Fédor Romanow czar. IV. 283. 285.
Félicité. (Sainte) I. 354.

Felton. IV. 88. 166.
Fendilles. II. 512.
Fénélon. II. 399.
Ferdinand I empereur. III. 94. 125. 141. 144. 183. 510. 521. 523. 525. IV. 138-140. 153. 412.
Ferdinand II empereur. III. 142. IV. 92. 98. 99. 145-154. 269. 287. 303,
Ferdinand III. III. 142. 303. IV. 155. 156.
Ferdinand III roi de Caſtille. (Saint) II. 220-222. 384.
Ferdinand IV. II. 224.
Ferdinand V roi d'Arragon. II. 9. 10. 279. 467. 469. 472. 478. 522. 526. 548. 553. 555. III. 7. 10. 16. 17. 20. 23. 29. 30. 33. 91. 112. 198. 257. 259. 299-301. 307. 419. 423. 433.
Fernando roi de Naples. II. 547. 553. 555.
Fernel. III. 404.
Ferrand comte de Flandre. II. 81.
Ferrare. (cardinal de) III. 496.
Ferrier. III. 523. 525. 527.
Ferrière. (abbé de) I. 460.
Firmian. (comte de) III. 265.
Fiſher. III. 205. 206.
Fitz-Othbern. I. 562.
Flamma. (la) II. 365. 366.
Flavio Goia. III. 266.
Fléchier. IV. 407.
Fleuri. I. 398. 421. II. 22. 42. 142.
Fleurimont. IV. 46.
Flora. IV. 373.
Florentin moine. III. 375.
Florinde. I. 479.
Fo-hi. I. 84. 252. 253.
Foix. (de) II. 459. 492. III. 26. 113. 534.
Foix. (de Saint) II. 351.
Fondanus. I. 344.
Fonſeca évêque. III. 301. 329.
Fontaine. (la) III. 105. IV. 395.
Fontana. IV. 235.
Fontenelle. I. 119. 131.
Force. (de la) IV. 67. 70. 96.
Formoſe. I. 509. 517. 518.
Fouquet jéſuite. I. 272.
François I. II. 321. 401. 505. 511. 513. III. 3. 5. 17. 54. 56. 57. 70. 75. 84. 86. 93. 95. 96. 98. 107. 109. 115. 118. 142. 146. 165. 190. 200. 203. 222. 231. 499. 500 511. 512. 540. 545. IV. 20. 78. 150.
François II. III. 221. 232. 233. 478. 490-493. 502. 541. IV. 51. 140. 401.
François dauphin. III. 133.
François II duc de Bretagne. II. 517. III. 49.
François de Guiſe. III. 142.
François d'Aſſiſe. (Saint) II. 148. 149. III. 239. 240. 375. 514.
François de Borgia. III. 246.
Franklin. III. 365.
Fra-Paolo Sarpi. III. 510. 520. 521. IV. 25. 244. 245.
Fraſtade. I. 433.
Frédegaire. I. 234. 235. 375.
Fréderic I, *Barberouſſe*, empe-

reur. II. 51-60. 65. 95. 96. 129. 132. 136. 137. 163. 366. III. 98. IV. 250. 389.
Fréderic II empereur. II. 80. 90-100. 151. 155. 167. 185-187. 204. 207. 248. 264. 265. 284. 294. 366. 370. 386. 531. III. 254. 255. IV. 389. 397.
Fréderic II roi de Danemarck. IV. 143.
Fréderic III empereur. II. 437. 473. 476. 519. III. 82. 88.
Fréderic le sage. III. 159. 167.
Fréderic roi de Suède. III. 65.
Fréderic III roi de Danemarck. IV. 265. 271.
Fréderic roi de Naples. II. 555. III. 7.
Fréderic d'Autriche. II. 192.
Fréderic le beau duc d'Autriche. II. 251.
Fréderic de Holstein. III. 73. 74.
Fréderic Palatin. IV. 145-147. 178.
Fréderic de Tolède. IV. 85.
Froissard. II. 302.
Fromenteau III. 31. 222.
Frontenac. IV. 295.
Fronton. I. 354. 356.
Frupan. (George) II. 446.
Fulgentio. IV. 25.

G.

Galas. (comte de) IV. 112.
Galère Maximien. I. 345. 346. 348.
Galien. I. 325.
Galilée. III. 103. 104.
Galles. (prince de) III. 144.
Gallicanus. I. 364.
Gallien empereur. I. 344.
Gallus. II. 532.
Gama. III. 298.
Gandie. (duc de) III. 246.
Gannai. (Jéan de) II. 552.
Garcie. (dom) I. 484. II. 9.
Garcilasso de la Vega. III. 331. 335.
Garnet jésuite. IV. 159.
Gassendi. IV. 385. 386.
Gaston d'Orléans. IV. 80. 84. 91. 98. 101-104. 105. 107. 112. 113. 117. 118. 120.
Gatien de Courtils. IV. 421.
Gatimozin. III. 327. 329.
Gaubil. I. 250. II. 173.
Gaucher comte de Saint Paul. II. 77.
Gavesion. II. 301.
Gautier sans argent. II. 113. 114.
Geanguir. III. 393.
Geanguir mogol. IV. 318.
Geber. I. 325.
Gédéon. I. 179.
Gelais. (Saint) III. 139.
Gengis. I. 21. II. 123. 152. 168. 185. 229. 418. 419. 423-425. III. 9. 126. 277. 381-383. 389-391. IV. 327. 329.
Gennadius. II. 441.

Genſeric. I. 369.
Gentil. (le) IV. 334.
Géofroi du Maine. II. 510.
Géofroy de Viterbe. I. 527. 528.
George II roi d'Angleterre. III. 363.
Gerard. (Balthazar) III. 447. 448. IV. 37.
Gerardo. (Pietro) II. 294.
Gerberge. I. 515.
Gerbert. I. 537. 539. 542. Voyez *Sylveſtre II*.
Germanicus. I. 394..
Gerſon. II. 283. 284.
Giafar le Barmécide. I. 326.
Gibelins. II. 90. 92. 93. 226-228. 249. 372. 374. 557. III. 106. 255. IV. 67.
Giemshid. I. 304.
Giles. II. 149. III. 240. IV. 424.
Gilfort. III. 471. 473.
Giotto. (de) II. 375.
Girardon. IV. 123.
Giſelle. II. 2.
Giuſtiniani. II. 438. IV. 295.
Gloceſter. (de) II. 359. 383. III. 34. 35. 44. 48. Voyez *Richard III*.
Godefroi de Bouillon. II. 39. 112. 114. 117. 118. 122. 126. 139.
Godefroy prince danois. I. 468.
Godegrand. I. 536.
Godeſcal. I. 506. 507. II. 113. 116.
Gomar. IV. 259.
Gomer. I. 62. 243.
Gondebaut. II. 506.
Gonſalve de Cordoue. II. 555. III. 7. 11. 14. 16.
Gontier. I. 497. 498.
Gontran. I. 399. 496.
Gonzague. (de) II. 295. 544. IV. 273.
Gonzalès d'Avilla. III. 252.
Gordien. I. 345.
Gorgonius. I. 345.
Goſſin. I. 469. 487.
Gourgues. (de) III. 349.
Gourville. IV. 130.
Gracches. II. 257.
Grammont. (de) III. 542. IV. 39.
Grand. (le) II. 371.
Grandſon. II. 334.
Grange. (cardinal de la) II. 271. 369.
Granvelle cardinal. III. 94. 438.
Gravina. III. 9.
Gray. III. 42.
Grégoire de Nazianze. (Saint) II. 377.
Grégoire de Nyſſe. (Saint) I. 428.
Grégoire I pape. I. 307. 368. 422. 440. 441. 506. III. 236.
Grégoire II. I. 390. 391. 416. III. 178-180. IV. 388.
Grégoire III. I. 376. 390. 391.
Grégoire IV. I. 451. 495.
Grégoire V. I. 528. 539.
Grégoire VI. I. 530.
Grégoire VII. I. 403, 540. 552. 566. II. 14. 30-44. 59. 63. 93. 116. 226. III. 160. 164. 342. 509. 518. IV. 237. 241. 243. 388. 401.

Grégoire IX. II. 92. 95. 155. IV. 389.
Grégoire X. II. 224.
Grégoire XI. II. 268. 269.
Grégoire XIII. III. 281. 452. 453. IV. 228. 230-232. 267. 338.
Grégoire XIV. IV. 8. 240.
Grégoire de Tours. I. 231. 234. 360. 375. 399. IV. 305.
Gresham. III. 459. 470.
Grifon. IV. 366.
Grimoad. I. 542.
Griſler. II. 245.
Grotius. II. 441. IV. 114. 261.
Guarini. III. 99.
Guébriant. IV. 155.
Guêle. (la) III. 349.
Guelfes. II. 42. 43. 90. 92. 93. 226. 249. 374. 557. III. 106. 255. IV. 67.
Guenée. II. 108.
Gueret jéſuite. III. 248. IV. 31. 32.
Guerin évêque. II. 82. III. 230. 231.
Gueſclin. (Bertrand du) II. 329-331. 333. 334.
Gui. II. 339. 341.
Gui de Dampierre. II. 77.
Gui de Spolette. I. 508. 509.
Guibert. II. 38.
Guichardin. I. 360. II. 192. 552. 554. III. 13. 98.
Guiche. (la) III. 507.
Guido. I. 519.
Guignard. (Mathieu) III. 248.
Guignard jéſuite. IV. 31-33.
Guillaume le conquérant. I. 461-566. II. 67-69. 115. 507.
Guillaume III. I. 146. 460. III. 411. IV. 219. 262. 401.
Guillaume le Breton. II. 306.
Guillaume fier-à-bras. I. 546. 547. II. 55.
Guillaume de Longchamp. II. 83.
Guillaume moine. II. 239.
Guillaume de Nangis. IV. 397.
Guillaume le roux. II. 115.
Guillaume de Tyr. II. 110.
Guiſes. (les) II. 212. III. 430-432. 447. 477. 486. 488-493. 495. 497-502. 506. 536. 537. 539-547. IV. 10. 15. 17. 38. 45. 54. 67. 117. 118. 153. 172. 238. 375. Voyez *Léon X*, *Catherine* & *Marie de Médicis*.
Guiſe. (cardinal de) III. 544. 545. IV. 45. 61. 153. 238.
Guiton. IV. 85. 88.
Guſtave-Adolphe. IV. 88. 91. 95. 98. 101. 106. 149-154. 268. 269. 272. 402.
Guſtave-Vaſa. III. 54. 71-76. 176. IV. 266. 267. 272.
Guttemberg. I. 260.
Gui vicomte de Limoges. I. 542.
Gyac. II. 350.

H.

Halde. (du) I. 258. 268. IV. 418.
Halley. III. 403.
Hallier. (du) IV. 55.
Hamédi Kermani. II. 424.
Hamilton. IV. 169. 188. 193.
Haquin roi de Norvège. II. 101.
Harriſſon. IV. 199.
Harlay. III. 535.
Harlot. I. 561.
Harmodius. II. 540.
Harold. I. 562. 563.
Harvey. III. 190.
Harville. II. 445.
Haſtings. III. 47.
Hatucu. III. 338.
Hay jéſuite. IV. 32.
Heaton évêque. III. 474.
Hégéſippe. I. 341. 343. 359.
Hélène. I. 349.
Helgaut. I. 145.
Héliogabale. I. 344.
Hénault. II. 353. III. 27.
Henri I empereur. I. 236. 394. 511. 513. 514. II. 500.
Henri II empereur. I. 529. II. 2. 26.
Henri III empereur. I. 530. 547. 548. II. 9. 29. 31. 34. 40. IV. 388.
Henri IV empereur. I. 549. 552. II. 29. 46. 56. 93. 122. III. 509. IV. 388. 401.
Henri V empereur. II. 45-48. 53.
Henri VI empereur. II. 60-62. 80. 90. 138.
Henri VII empereur. II. 249-251. 263. III. 248.
Henri I roi de France. I. 541. 543.
Henri II roi de France. II. 504. 505. 511. 512. III. 96. 141. 142. 227. 231. 346. 430. 434. 437. 489. 499. 519. 545. IV. 150. 221.
Henri III roi de France. II. 495. 504. 515. III. 5. 31. 96. 248. 445-447. 455. 461. 480. 493. 503. 531-549. IV. 19. 28. 38. 49. 51. 52. 64. 141. 142. 153. 221. 230. 238. 239. 402.
Henri IV roi de France. I. 379. 438. II. 45. 313. 360. 361. 495. 514. III. 233. 248. 426. 428. 444. 447. 462-465. 470. 479. 492. 498. 504. 506. 509. 534. 536. 541-543. 549. IV. 1. 50. 52. 54-56. 60. 62-63. 80. 100. 104. 110. 116. 117. 122. 127. 138. 140. 142. 144. 153. 157. 161. 162. 176. 178. 193. 234. 237. 241. 242. 245. 250. 349. 366. 371. 401. 412.
Henri IV roi d'Eſpagne. II. 520-523.
Henri I roi d'Angleterre. II. 65. 69. 70.
Henri II roi d'Angleterre. II.

55. 56. 67. 70-74. 95. 135. III. 85. 503. 521. IV. 350.
Henri III roi d'Angleterre. II. 87. 90. 155. 161. 187. 189. 300. IV. 396.
Henri IV roi d'Angleterre. II. 338.
Henri V roi d'Angleterre. II. 280. 338. 344-348. 350-352. 354-356. 390-392. 394. 401-403. III. 120. 182. 468. 473.
Henri VI roi d'Angleterre. II. 355. 362. III. 34. 45. 49. 210. 267.
Henri VII roi d'Angleterre. II. 520. 548. III. 41. 51. 52. 85. 199. 216. 299. 457. 478.
Henri VIII roi d'Angleterre. II. 455. III. 29. 30. 53. 55. 89. 93. 95. 96. 113. 118. 124. 137. 138. 142. 164. 198-212. 216-219. 228. 471. 476. 477. IV. 13. 163. 401. 409.
Henri roi des Romains. II. 93.
Henri cardinal & roi. (dom) III. 452.
Henri III roi de Caſtille. II. 423.
Henri de Portugal. (dom) II. 214. 529. III. 267-269.
Henri de Sicile. II. 185. 186.
Henri de Valois. I. 362.
Henri le noir. I. 403.
Henri de Tranſtamare. II. 329-331. 520. 522. IV. 399.
Henri Stuart. III. 482.
Henriette de France. II. 77. 83. 162. 176.
Henriques II. 328.
Héracléonas. empereur. I. 489.
Héraclius. I. 312. 317. 321.
Herbelade. III. 545.
Herbelot. (d') I. 45.
Herbert. III. 211.
Hercule. I. 21. 120. 121. 147. 328. II. 445. III. 294.
Herem. (Saint) III. 507.
Hérès. I. 143.
Hermas. I. 136. 429.
Hermès. I. 96. 237. 238.
Herminigilde. I. 477.
Hérode. I. 151. 184. 208. 279. II. 109. III. 548.
Hérodote. I. 3. 9. 49. 50. 52. 53. 71. 92-94. 121. 147. 148. 158. 190. 219. 231. 234. 320. 367. III. 297. 406. IV. 424.
Herrera. III. 316. 334.
Herry. IV. 202.
Hervé comte de Nevers. II. 76.
Hervig. I. 479.
Hervique. I. 454.
Heſcham. I. 323.
Héſiode. I. 58. 60. 83. 168.
Hiaja. II. 11.
Hiao. I. 251. 253.
Hilderic III. I. 380.
Hillu. I. 156.
Hincmar. I. 379. 507.
Hippocrate. I. 325. II. 315.
Hippolyte cardinal. III. 516.
Hippolyte. I. 143.
Hiram. I. 147. 190. 220.
Hircan. I. 183. 184.
Hire. (la) II. 466.
Hiſtaſpes. I. 299.
Hoaiſang. IV. 331.

Holbens. III. 209.
Holſtein. (de) IV. 285. 382.
Holſtenius. I. 177.
Holwell. I. 78. 279.
Homère. I. 14. 17. 24. 91. 111. 117. 131. 157. 164. 168. 205. 258. 320. 321. II. 500. III. 100.
Honoria. I. 369.
Honorius empereur. I. 227. 229. 368.
Honorius I pape. I. 387.
Honorius II. I. 564.
Honorius III. II. 92. 166.
Horace. I. 63. 129. 154. 234. 246. 545. II. 376. III. 11.
Hormiſdas IV. I. 318.
Horn. (comte de) III. 439. IV. 260.
Hornac. (comte de) III. 81.
Hortenſius. I. 368.
Hoſpital. (del') I. 87. 119. III. 492. 494. 508. 524. 534.
Hotham. IV. 176.
Hoved. II. 264.
Houlacou. II. 182.
Hubner. IV. 418.
Hueſcar. III. 332. 333.
Huet. I. 62. 111. 121. 123.
Hugo. I. 519. 520.
Hugonis docteur. III. 526.
Hugues Capet. I. 145. 380. 509. 515. 522. 536-538. II. 65. 214. 470. 478.
Hugues l'abbé. I. 460. 537. II. 114. 118. 125.
Hume. I. 235.
Humfroi. I. 546. 549.
Huniade. (Jean Corvin) II. 429. 437. 444. III. 82.
Hus. (Jean) II. 287-291. 413. 428. III. 87. 166. 228. IV. 404.
Hyde. I. 50. 77.

I.

Ibna ou *Ibnal Arabi.* I. 398. 482.
Ibrahim. IV. 289-292.
Idamante. I. 157.
Idoménée. I. 157.
Ieſid. I. 321.
Ignace. (Saint) I. 350. 353. IV. 404.
Ignace de Loyola. (Saint) III. 243-245. 248. 376.
Ignace patriarche. I. 501-503.
Illuminé. II. 148.
Imbercourt. II. 476.
Imiar. I. 320.
Inachus. I. 103.
Innocent II pape. I. 556. 557. II. 49. 216.
Innocent III. I. 378. 403. II. 63. 64. 77-79. 86. 140. 143. 195. 197. 202. 204. 219. 227. III. 254.
Innocent IV. I. 21. II. 95-97. 100. 101. 167. 180. 181. 186-189. III. 518. IV. 389.
Innocent VI. III. 86.
Innocent VIII. II. 545. 551. 562.
Innocent X. III. 247.
Iphigénie. I. 157.
Irène. I. 405. 424. 425. 427. 485. 490. 492. II. 426. 434.
Irénée. I. 140.

Ireton. IV. 190. 195. 206.
Isaac l'Ange. II. 59. 136. 142.
Isabella Osorio. (dona) III. 427.
Isabelle d'Arragon. II. 522-526. 529.
Isabelle de Bavière reine de France. II. 342. 352.
Isabelle de Castille. II. 470. 478. 553. III. 91. 93. 198. 257. 259. 299-301. 307. 423. IV. 128.
Isabelle de France reine d'Angleterre. II. 301. 302. 504.
Isabelle de France reine d'Espagne. III. 427. 433.
Isabelle de Lorraine. II. 502.
Isaïe. I. 188. 190. 191. 214. 279. IV. 298.
Isboseth. I. 181.
Isidore cardinal. II. 437. 441.
Isidore Mercator. I. 428.
Isis. I. 21. 58. 103. 104. 126. 147. 162. 167. 187. 194. 357. 369. 535. 536.
Isle Adam. (l') II. 445.
Isle. (*Belle-*) IV. 421.
Isle. (de l') IV. 396.
Ismaël. I. 67. 332.
Ismaël Sophi. III. 126. 399. 400. IV. 287. 312.
Israël. I. 192. 219. 234. Voyez *Jacob*.
Istape. I. 136.
Iven ou *Iventi*. IV. 329. 372.

J.

Jacob. I. 19. 36. 61. 180. 205. 219. II. 533. Voyez *Israël*.
Jacques I roi d'Ecosse. III. 47. 85. 364. IV. 146. 157. 164. 167. 179.
Jacques II. III. 85. IV. 188. 201.
Jacques III. III. 85.
Jacques IV. III. 85.
Jacques V. III. 85. 86.
Jacques VI. III. 85. 483.
Jacques VII. III. 85. 86.
Jacques IV roi d'Arragon. II. 210. 225.
Jacques de Bourbon. II. 298.
Jacques cardinal. II. 94.
Jacques. (Saint) I. 352.
Jacques d'Artevelt. II. 308.
Jacques Pierre. IV. 252.
Jaddus. I. 202. 203.
Jaffier. IV. 253.
Jagellons. III. 63-66. 226.
Jahel. IV. 215.
Jaldabaſt. I. 137.
Jannès I. 153.
Janvier. (Saint) IV. 225.
Japhet. I. 243.
Jaraſlau. I. 541.
Jarnac. II. 511.
Jars. (de) IV. 106. 107.
Jaurigni. III. 447.
Jean-Baptiſte. (Saint) I. 338. III. 213. 402. IV. 225.
Jean. (Saint) I. 140. 341. 350. III. 288.
Jean I empereur. II. 417.
Jean II empereur. II. 417.
Jean roi de France. II. 266. 314. 318-326. 328. 336. 386. 453. 465. 472. 482. 492. 503. III. 41. 121.

IV. 19. 400.
Jean sans terre, roi d'Angleterre. II. 75-80. 84-87. 90.
Jean Sobieski roi de Pologne. III. 418. IV. 274. 302. 305. 306.
Jean Basilowitz, ou *Basilides* czar. III. 54. 59. 60. IV. 278-281. 283. 284.
Jean roi de Suède. IV. 268-270.
Jean roi de Danemarck. III. 60.
Jean roi de Bohème. II. 251.
Jean II. roi de Castille. II. 279.
Jean I roi de Portugal. III. 267.
Jean II roi de Portugal. III. 271. 295. 299.
Jean II pape. I. 371.
Jean VIII. I. 462. 463. 503-506. 517.
Jean IX. I. 518.
Jean X. I. 518. 519. 526.
Jean XI. I. 519. 520.
Jean XII. I. 520-525. II. 95. III. 90.
Jean XIV. I. 527.
Jean XVI. I. 528.
Jean XVIII. III. 77.
Jean XIX. II. 529. III. 77.
Jean XXII. II. 212. 251-255. III. 152. 255. IV. 233.
Jean XXIII. II. 276. 277. 280. 282. 287. 290. 338. 407.
Jean duc de Bourgogne. II. 341. 342. 348. 401. 402. 417. 459.
Jean de Bragance. III. 262.
Jean cardinal. I. 524.
Jean Bermudes. III. 297.
Jean de Bourbonnais. III. 92.
Jean Chrysostome. (Saint) I. 351.
Jean le Clerc. III. 227.
Jean de Gand. III. 49.
Jean de Gouge. II. 324.
Jean de Leyde. III. 184. 185.
Jean de Matha. III. 249.
Jean moine. II. 212.
Jean de Procida. II. 193. 194.
Jean le Roy moine. III. 549.
Jean de Salstad. III. 69.
Jean de Vienne. II. 314.
Jean Zimiscès. II. 106.
Jeanne I de Naples. II. 297-299. 339. 371. 375. III. 488.
Jeanne II de Naples. II. 204. 255. 257-262. 272. 297. 298. III. 79.
Jeanne de Castille. II. 331. 520. 522. 573. III. 144.
Jeanne de Navarre. III. 428.
Jeanne de Seymour. III. 207. 209. 212. 471.
Jeanne Gray. III. 216. 471. 472.
Jeanné. I. 184.
Jeannin. III. 462.
Jéhu. I. 181. 194.
Jéhud. I. 156.
Jémits empereur du Japon. IV. 340.
Jephté. I. 17. 159. 179. 244. III. 324.
Jérémie. I. 18. 19. 159. 188. 192.
Jéroboam. I. 181.
Jérombal. I. 59.

Jérôme. (Saint) I. 207. II. 108. III. 164. 311.
Jérôme de Prague. II. 290. 291. 413. III. 87. IV. 404.
Jethro. I. 160 173.
Jezraël. I. 194.
Joab. I. 181.
Joas. I. 181.
Job. I. 213. 217. 300. IV. 384.
Joiadad. I. 181.
Joinville. I. 438. II. 159. 164. III. 153. IV. 366.
Jonathas. I. 168. III. 526.
Joram. I. 181. 194.
Jornandès. I. 366.
Josaphat. I. 188.
Joseph patriarche. I. 215. 351.
Joseph II empereur. II. 96. III. 253.
Joseph capucin. IV. 75. 76. 99.
Josephe Flavien. I. 24. 109. 111. 130. 151. 152. 182. 183. 198-203. 213. 219-221.
Josias. I. 122.
Josse empereur. III. 87.
Josué. I. 59. 61. 96. 121. 160. 175-178. 219.
Jouvency jésuite. IV. 8. 31. 32.
Joyeuse. II. 504. III. 539.
Joyeuse. (cardinal de) IV. 245.
Juan d'Autriche. (dom) III. 416. 418. 420. 426 443. 444. IV. 137.
Juba. III. 420.
Juda. I. 234. II. 533. III. 402.
Jude. (Saint) I. 215. 218. 279. 343. 351. 353. 359.
Judith. III. 447. IV. 215.
Judith impératrice. I. 450. 452. 453.
Jules II pape. II. 294. 447. 528. III. 13. 14. 18-30. 98. 106. 148. 150. 156. 199. IV. 236. 237. 250.
Jules III. III. 479. 480.
Jules africain. I. 106.
Julien cardinal. II. 413. 428-430. III. 64.
Julien comte. I. 479. 480. 484. II. 14.
Julien empereur. I. 42. 119. 244. 366. 493. 495.
Justin. (Saint) I. 136. 140. 328. 350. 359.
Justine. III. 180.
Justinien I empereur. I. 259. 307. II. 315. 440. IV. 236.
Justinien II. I. 490.
Juvenal. I. 102.
Juvenel. (Jean) II. 343-345. 351.

K.

Kaled. I. 321.
Kara Mustapha. IV. 304-306.
Kempfer. III. 280. IV. 339. 340.
Kepler. IV. 143. 144.
Kicum. IV. 327.
Kincum. IV. 327.
Kirker. 97. 273.

Kokbeker. IV. 341.
Kouli-Kan. Voyez *Sha-Nadir*.

L.

Laboureur. (le) III. 153.
Lactance. I. 346. II. 199.
Ladiſlas roi de Hongrie & de Pologne. II. 427-429. 519. III. 64. 82.
Ladiſlas Sigiſmond roi de Pologne. IV. 273. 283. 284.
Ladiſlas Albert. III. 82.
Ladiſlas de Bohême. III. 83.
Lafiteau. I. 35-37.
Laguette. II. 453.
Laînès. III. 246. 496. 526.
Lambert. III. 206. IV. 205.
Lamp. III. 380.
Lancaſtre. (ducs de) I. 516. II. 337. 338. III. 35. 39. 49. 51. 217. Voyez *Henri IV* roi d'Angleterre.
Lancelot roi de Naples. II. 275-277. 279. 298.
Landino. II. 543.
Landois. III. 49.
Landon. I. 518.
Lanfranc. II. 21.
Langeai. III. 229.
Langlois. IV. 16.
Lanoy. III. 117. 121.
Lansberge. (Mathieu) I. 133.
Laokiun. I. 270. 272.
Larcher. II. 352.
Lare. (dom Diègue de) II. 11.
Laſcaris. II. 146. 167. 414. 433. 543.
Law ou *Laſs*. III. 354.
Laval. (mademoiſelle Gui de) II. 502.
Laud. III. 307. IV. 169. 181.
Laure II. 373.
Lautrec. III. 112. 113.
Legris. II. 510. III. 92.
Leibnitz. III. 303.
Leiceſtre. (de) III. 449.
Lenox. (de) III. 485.
Léon l'Arménien. I. 490.
Léon l'Iſaurien. I. 389. 391. 424. 490.
Léon le philoſophe. I. 491. 493. II. 105.
Léon IV empereur. I. 492.
Léon I pape. (Saint) I. 369. III. 250. 384.
Léon III. I. 401. 402. 463. III. 127.
Léon IV. I. 486. 495.
Léon VIII. I. 524. 525.
Léon IX. I. 530. 548-550. 557. IV. 388.
Léon X. III. 55. 71. 96. 107. 113. 145. 148-151. 155. 156. 158. 159. 164. 177. 195. 222. 225. 226. IV. 222. 237. 249. 510.
Léon juif. I. 556.
Léon prêtre. I. 517.
Léonce. I. 490.
Léonidas. II. 448.
Léopold empereur. IV. 136. 138. 303-305.
Léopold archiduc. IV. 142.
Lerme. (cardinal de) IV. 128. 134. 135.
Lerme. (duc de) IV. 161.
Leſdiguières. IV. 9. 63. 65. 66-67. 71. 72. 84. 102.

Levi. III. 402.
Lewigilde. I. 477.
Liceran. IV. 44.
Licinien. I. 360.
Licinius. I. 360.
Licurgue. I. 238. II. 449. III. 182. 375.
Lilio. IV. 230.
Lin pape. I. 340. 341.
Lindsey. IV. 88.
Linna. III. 267.
Liſtching. IV. 292. 331-333.
Livarot. II. 515.
Liwa. I. 477.
Locke. I. 116. 120. 125. II. 562. III. 363. 368. 370.
Lognac. III. 545.
Loiſeau. II. 479.
Long. (le) IV. 421.
Longin. I. 122.
Longueville. (de) IV. 47.
Lopès de Vega. III. 100.
Loredano. III. 19.
Lorraine. (cardinal de) II. 212. III. 151. 153. 232. 490. 491. 501. 525. 526. 529. 537.
Lot. I. 72. 124. 211. 212.
Lothaires. I. 445. 449. 452. 453. 454. 457. 458. 460. 462. 486. 495-500. 522. 556. 557. II. 48. 53. 54.
Louet. II. 494.
Louis I, le faible ou *le débonnaire*, roi de France. I. 405. 406. 448-457. 478. 482. 483. 500. 522. 536. II. 34. 44. 103. 521. IV. 319. 349.
Louis II le bègue. I. 463. 464.
Louis IV d'outremer. I. 515. 532. 537.
Louis VI le gros, roi de France. II. 65. 387. III. 473.
Louis VII le jeune. I. 378. II. 66-68. 71. 127-131. 508.
Louis VIII. II. 84-90. 137. 200. 202. 355. IV. 346. 366.
Louis IX. (Saint) I. 560. II. 94. 95. 154-164. 166-168. 180. 185. 188. 191. 193. 202. 204. 206. 209. 220. 222. 225. 297. 339. 353. 384. 388. 392. 395. 401. 410. 414. 453. 492. 507. 512. 530. III. 78. 80. 121. 255. 405. 407. 408. IV. 366. 395-398.
Louis X Hutin. II. 242. 304-307. 318. 387. 388.
Louis XI. II. 362. 364. 400. 455. 458-472. 476. 482. 486. 518. 520. 525. 538. 448. III. 2. 41. 45. 46. 91. 102. 103. 114. 242. 248. IV. 120.
Louis XII. II. 295. 364. 298. 516. 555. 556. III. 2-18. 20-23. 88. 90-93. 96. 107. 110. 112. 130. 200. 222. 471. 473. 489. 504. IV. 20. 409.
Louis XIII. I. 494. IV. 55. 58. 59. 60. 63. 65. 77. 79-81. 84-85. 87-88. 90. 93. 95. 100. 102. 105. 106. 107. 111. 115. 116. 117. 119. 122. 123. 128. 134. 147. 161. 162. 179. 250. 422.

Louis XIV. I. 199. 299. 326. II. 81. 229. 339. 495. 496. 505. 515. 553. III. 105. 124. 284. 348. 350. 353. 354. 364. 428. 442. 448. 456. IV. 38. 39. 51. 60. 64. 67. 95. 123. 124. 149. 212. 217. 220. 250. 257. 264. 292-294. 303. 346. 380. 405. 407. 412. 413.
Louis XV. I. 475. 560. IV. 39.
Louis XVI. I. 560.
Louis II empereur. 498.
Louis d'Anjou. roi de Hongrie. II. 257-262. 276. 277. III. 79. 80.
Louis de Bavière. I. 456-461. II. 251-254. 263. 264. 294. 309. 383. III. 255.
Louis de Germanie. 462.
Louis de la Cerda. III. 267. 268.
Louis de Tarente. II. 258.
Louis le Maure. II. 550. 553. III. 3. 5. 6. 23. 27. 94.
Louis prince allemand. I. 510.
Louis-Amédée. IV. 116.
Louise de Savoie. III. 115.
Louvois. IV. 421.
Luc. (Saint) I. 139. 350. 431. II. 67.
Luc d'Achéri. II. 205.
Luc Gauric. III. 533.
Lucius. I. 104.
Lucius II. II. 4. 49. 50.
Lucrèce Borgia. III. 1. 2.
Lucrèce dame romaine. I. 49. 479.
Lucrèce poëte. I. 506. II. 376. III. 215.
Lucullus. IV. 411.
Ludlow. IV. 86. 190. 191. 201.
Luines. (de) IV. 55. 57. 58. 59. 64. 66. 67-69. 72. 161.
Luitprand. I. 506. 521. 531.
Luna. II. 273-275. 279. 280. III. 523.
Lusignan. (Gui de) II. 133. 134. 137.
Luther. III. 107. 136. 157. 169. 174. 177-181. 183. 188-190. 205. 211. 228. 239. 242. 259. 399.
Luxembourg. (de) II. 470.
Lycaon. I. 157.
Lysimaque. I. 219.

M.

Machabées. I. 182. 183.
Machiavel. I. 360. II. 253. 294. 541. 549. III. 14. 99. 149. 154. 505.
Madies. I. 294.
Maffredo II. 235.
Magellan. III. 339-342. 369.
Maghmud roi de Perse. IV. 314. 315.
Magnus roi de Suède. II. 211.
Mahabad-Sha mogol. IV. 321-323.
Mahmoud. III. 126. 389. IV. 307.

Mahomed-ben Joseph. II. 218.
Mahomet. (prophète) I. 65. 68. 133. 134. 173. 187. 296. 307-317. 319. 320. 322. 325-334. II. 94. 103. 109. 116. 124. 149. 157. 168. 441. III. 9. 183. 398. 423. IV. 306. 333. 367. 382-386. 406.
Mahomet I sultan. II. 422. 426.
Mahomet II. I. 230. II. 141. 421. 428-430. 434-441. 444-448. 454. 550. 557. III. 82. 257. 404. IV. 306. 307. 367.
Mahomet III. IV. 286.
Mahomet IV. IV. 293. 300. 302. 304. 306. 307.
Maigrot. I. 87.
Mailla jésuite. (de) IV. 332.
Maimbourg. I. 389. II. 25. III. 230. 545. IV. 276. 348.
Maimonide. I. 175. II. 533.
Majorien empereur. III. 250.
Maître. (Jean le) II. 494.
Malagrida jésuite. IV. 403.
Malandrins. II. 329.
Malatesta. II. 276. III. 255.
Malespina. II. 193.
Malherbe. IV. 62.
Mambrès. I. 153.
Manahem. I. 181.
Manassé. I. 181. 188.
Manchester. IV. 182. 184.
Manco Capac. I. 16. 21.
Mandog roi de Lithuanie. II. 101.
Manès. II. 15. IV. 384.
Manéthon. I. 24. 58. 71. 83. 94. 96.
Manfreddo ou *Mainfroi.* I. 435. II. 96. 100. 185-193. 544.
Mansfeld. IV. 78. 147.
Manuel. II. 141. 142. 423.
Marc. (Saint.) I. 350. IV. 293.
Marc-Antoine. I. 184.
Marc-Aurèle. I. 288. 344. 366. 438. 493.
Marcel. I. 341. II. 322.
Marcellus. I. 136.
Marche. (de la) III. 37. 39.
Marcillo Ficino. II. 543.
Marcomir. I. 342.
Marco Paolo ou *Marc Paul.* I. 277. II. 179. 180. III. 277. 318.
Marculfe. I. 431. 446.
Marguerite d'Anjou. III. 34. 36-45.
Marguerite de Bourgogne. II. 304.
Marguerite de Lorraine. IV. 107.
Marguerite de Navarre. III. 231. 541.
Marguerite de Parme. III. 438.
Marguerite Waldemar reine. III. 68.
Marguerite gouvernante des Pays-Bas. III. 106.
Marguerite princesse. III. 519.
Mariana jésuite. III. 548. IV. 35.
Marie d'Angleterre. III. 30. 95. 208. 216-219. 228. 307. 425. 429-432. 470-473. 480.
Marie d'Arragon. II. 24. 25. 219.

Marie d'Autriche. III. 265. IV. 136.
Marie de Bourgogne. II. 476. 477. 482. 518. 520.
Marie de France. III. 473.
Marie de Hongrie. III. 78. 80. 81.
Marie de Lorraine. III. 86.
Marie de Médicis. I. 494. IV. 37. 49. 50. 54. 55. 58. 59. 74. 80. 92. 94. 99. 100. 110. 168.
Marie reine de Naples. II. 211.
Marie princeſſe d'Orange. IV. 176.
Marie de Portugal. III. 425.
Marie Stuart. II. 465. III. 86. 138. 220. 221. 457. 458. 477. 478. 481-488. IV. 15. 26. 166. 191.
Marie. (la belle) I. 312.
Marigny. II. 352.
Marillac. IV. 94. 95. 96. 105.
Marina. (dona) III. 321. 325. 327.
Marion. III. 371.
Marion Delorme. IV. 74.
Marius. I. 227. 367.
Mark. (de la) II. 511.
Marlié. IV. 405.
Marot. (Clément) III. 139. 231. 496.
Marozie. I. 518-520. 526. 529.
Marquemont. IV. 77.
Marſigli. II. 454. III. 410. IV. 288.
Mar-Thomas. I. 485.
Martin IV pape. II. 210. 512.
Martin V. II. 282. 406. IV. 391.
Martin de Tours. (Saint) II. 17.
Martine impératrice. I. 489.
Martinuſius cardinal. III. 94. 510. 521. IV. 153.
Martorillo. (François) II. 467. III. 242.
Maſſiniſſa. III. 420.
Mathias archiduc, puis empereur. III. 443. 445. 449. IV. 142. 145. 287.
Mathias Corvin. III. 82.
Mathilde comteſſe. II. 29. 33. 36. 39-42. 46. 48. 49. 58. 63. 96. 252. 268. 296. 544. IV. 241.
Matthieu. (Saint) I. 184. 208. 350. II. 67.
Matthieu, anabaptiſte. III. 184.
Matthieu hiſtoriographe. III. 506. IV. 35. 36.
Matthieu jéſuite. IV. 6.
Matthieu Pâris. II. 190. 205.
Maugiron. II. 515.
Mauregat. I. 481. 482.
Maurice empereur. I. 307. 489.
Maurice de Saxe. III. 142. 519. 522.
Maurier. (du) IV. 259.
Maxence. I. 349. IV. 345.
Maximien. I. 360.
Maximien-Hercule Céſar. I. 347.
Maximilien I empereur. II. 295. 296. 316. 461. 462. 476. 477. 518. 520. 548. III. 3. 4. 17. 19. 21. 23. 26. 30. 70. 83. 88. 93. 106. 109. 144. 152. 159. 182. 290.

Maximilien

Maximilien II. III. 416. IV. 140. 141. 223. 231.
Maximilien de Bavière. IV. 145-148. 272.
Maximin. I. 345. 362. IV. 407.
Mayenne. (de) III. 461. 463. 547. IV. 5. 6. 9. 10. 17. 18. 40. 45.
Mazarin cardinal. III. 116. IV. 64. 101. 137. 421.
Maupeou. (chancelier de) III. 32.
Médée. III. 407.
Médicis. (les) I. 299. II. 353. 539-543. 550. 556. 558. III. 117. 119. 125. 142. 148. 199. 517. 522. Voyez *Léon X*, *Catherine* & *Marie de Médicis.*
Mefpham. II. 97.
Mégrin. (Saint) III. 545.
Mélanction. III. 130.
Melchior Luci. III. 523.
Melchtad. II. 244.
Mélecſala. II. 157. 158.
Mélecſéraph. II. 165.
Mélédin. II. 148. 149. 151. 152.
Méliorati. II. 273.
Ménager. II. 494.
Menès. I. 147.
Mequinès. III. 410.
Mercœur. (de) IV. 17.
Mergue Martin. IV. 382.
Metezeau. IV. 87.
Méton. IV. 229.
Mézerai. I. 522. II. 305. 315. 354. III. 433. 507. IV. 3. 37. 372. 396.
Michée. I. 188.
Michel-Ange. I. 150. III. 284. IV. 236. 246.
Michel le bégue empereur. I 485. 490. 491.
Michel Coribut roi de Pologne. IV. 274.
Michel Curopalate. I. 490.
Michel Ducas empereur. I. 553.
Michel Fédérovitz czar. IV. 283. 285.
Michel le jeune. I. 492. 493. 494. 501. 502.
Michel Paphlagonate. II. 106.
Michon. III. 546.
Miciſlas duc de Pologne. II. 2.
Midleton. I. 175.
Milon. II. 197.
Miltiade. I. 108. II. 448.
Milton. I. 279.
Ming. III. 382. IV. 329.
Minos. I. 103. 111. 112, 163. 237. 238.
Miphibofeth. I. 181.
Mirabel. IV. 78. 94.
Mirziflos. II. 143. 145.
Mohammed le Cariſmin. II. 169. 174-176.
Mohavia. I. 321.
Moine (le) cardinal. II. 232.
Moïſe. I. 19. 96. III. 121. 123. 129. 153. 160. 170-175. 179. 206. 212. 218. 219. 245. 351. 388. II. 94. 131. III. 317. IV. 216.
Molay. (Jean de) II. 239.
Molière. IV. 395.
Molina jéſuite. IV. 32.
Molon. I. 219.
Molucco. III. 452.
Monaldeſco. (Ludovico) II. 253.

Monck. IV. 205.
Moncornillon. II. 212.
Mondar. I. 312.
Monlouet. (de) IV. 40.
Monnoye. (la) IV. 422.
Mons. III. 74.
Montagne. I. 119.
Montagu. II. 454.
Montbrun. (St André) IV. 293. 295.
Montéagle. IV. 159.
Montchal. IV. 74.
Montécuculi. III. 133. IV. 303.
Monteil évêque. II. 118.
Montemar. (duc de) III. 424.
Montepulciano. (Bernard Politien de) II. 250.
Monteſquieu. I. 119.
Monteſquiou. III. 503.
Montezuma. III. 261.
Montfort. (de) II. 89. 202. 310. 311. 325. III. 37.
Montigni. III. 438. IV. 30.
Mont-lhéri. (de) II. 65. IV. 370.
Montluc évêque. III. 524.
Montmouth. IV. 215. 216.
Montmorenci. III. 102. 131. 135. 430. 438. 465. 473. 490. 495. 498-502. IV. 79. 80. 84. 93. 94. 102-105.
Montpenſier. II. 504. IV. 108. Voyez *Bourbon.*
Montréſor. IV. 134.
Montroſs. (de) IV. 194.
Montſorau. (dame de) II. 462.
Moret. (de) IV. 104.
Morgan. III. 358.
Morland. IV. 15.
Morlas. IV. 40.
Moro. IV. 340. 341.
Moroſini. IV. 293-296. 306.
Mortimer. II. 302. 303.
Morus. (Thomas) III. 205.
Motaſſem. II. 103. 104.
Motezuma. III. 322-325. 327. 331.
Mothe le Vayer. (la) I. 119.
Motteville. (de) IV. 105.
Mouchi. III. 232.
Mousk. II. 205.
Mulei Iſmaël. II. 149. III. 425. IV. 296.
Mulei-Mehemed. III. 451.
Muncer. III. 181-183.
Muratori. II. 83.
Murray. (comte de) III. 482-485.
Muſa. II. 421. 422.
Muſſus. II. 368.
Muſtapha. II. 420. IV. 288. 307.
Muſtapha Kuprogli. IV. 306. 307.
Muza-Sophi. IV. 313.
Muzza. I. 480.
Myri-Veis roi de Perſe. IV. 313. 314. 317.

N.

Naaman. I. 20.
Nabonaſſar. I. 44. 46.
Nabuchodonoſor. I. 19. 92. 124. 150. 192. 203. II. 71. III. 402.
Nabuſardam. I. 150.
Nadab. I. 181.
Nani. IV. 56. 253.
Narſès. I. 372. IV. 2.
Naſſau. (de) II. 518. III. 437-450. IV. 126. Voyez *Adolphe de Naſſau & Orange.*

Naſſer. II. 174.
Nathan. IV. 298.
Navailles. (de) IV. 294.
Navarette moine. I. 269. 273. IV. 411.
Nectaire. I. 436.
Néhémie. I. 150. 151. 183. III. 402.
Nemours. (de) III. 11. IV. 45.
Néron. I. 130. 165. 338-341. 352. 527. II. 60. 273. III. 13. IV. 32.
Nerva. I. 343.
Neſtorius. I. 227. 369.
Nevers. (de) IV. 54. 61.
Neuilli. IV. 45.
Newton. I. 120. 175. 176. 251. II. 562. III. 284. 303. 368. 403. IV. 230.
Nicéphore empereur. I. 485. 490. 553.
Nicéphore Phocas. I. 531. II. 106.
Nicétas Coniates. II. 109. 143. 144.
Nicolas I jéſuite, roi. III. 380.
Nicolas I pape. I. 497-499.
Nicolas II. I. 550. 554. II. 48.
Nicolas III. II. 503.
Nicolas IV. II. 210. III. 78.
Nicolas V. II. 385. 412. III. 224. IV. 233. 236.
Niecamp. I. 296.
Nigri jéſuite. IV. 8.
Ninus. I. 45.
Nitard jéſuite, cardinal. IV. 136. 137.
Nitard. II. 500.
Noailles. II. 350. 351.
Noé. I. 105. 110. 121. III. 302. IV. 418.
Noſſo de Florentin. II. 238.
Nogaret. II. 234. 236.
Nogent. II. 343.
Nonotte ex-jéſuite. I. 362. 364.
Noradin. II. 134.
Norbert. (Saint) III. 239.
Norfolck. III. 471. 486.
Noſtradamus. I. 25. 135.
Novatien. I. 386.
Noue. (de la) IV. 47.
Noushirvan, ou *Coſroès.* I. 307.
Nugnès. I. 175.
Numa Pompilius. I. 173. 237. II. 536. III. 174. IV. 228.
Nun. I. 160.

O.

O. (marquis d') III. 539.
Obdam. IV. 264.
Ochoſias. I. 181. 217.
Ochus. I. 93.
Octaï-Kan. II. 179. 181. III. 382.
Octave. IV. 407.
Octavien Sporco. I. 520.
Odet Daidie. II. 462.
Odet de Châtillon cardinal. III. 500.
Odillon. (Saint) II. 24. 30.
Odin. I. 21. 439.
Oedipe. I. 306.
Ogygès. I. 105. 106. 109.
Ojeda. III. 303.

Oldecorn jésuite. IV. 159.
Oliva jésuite. IV. 211.
Olivarès. IV. 81. 82. 83. 85. 119. 129. 132. 135. 162.
Oliverotto. III. 9.
Olonois. (l') III. 357.
Olopuën. I. 273.
Omar. I. 93. 98. 187. 311. 318-322. 337. II. 109. III. 55. 391. 398. 462. IV. 315. 358.
Onias. I. 182.
Ooliba. I. 193.
Oolla. I. 193.
Opas. I. 479. 480. II. 14.
Oppède. (Jean Meynier d') III. 230. 231.
Orange. (princes d') II. 352. III. 426. 427. 462. 465. 468. IV. 67. 95. 101. 126. 140. 198. 259-262. 375. Voyez *Naſſau*.
Orcan. II. 415. 426.
Oreſte. I. 208. 315.
Origène. I. 104. 162. 218. III. 191. IV. 2.
Orléans (Louis d') avocat. IV. 11. 12.
Ornano. IV. 80. 81.
Orphée. I. 103. 112. 117. 121. 164. 237. 288.
Orte. (vicomte d') III. 507.
Ortogrul-Beg. II. 104.
Oſée. I. 181. 188. 194. III. 402.
Oſiander. III. 161.
Oſiris. I. 25. 156. 269. 306. II. 536.
Oſman prince. IV. 288.
Oſman ſultan. IV. 272. 288.
Ottoman tige des *Oſmanlis*. II. 415. 441.
Oſſat. (cardinal d') IV. 242.
Oſſone. (d') IV. 252.
Othman. I. 322.
Othons. I. 404. 408. 506. 511. 514. 515. 521-531. 534. 539. 542. 544. 548. II. 6. 24-26. 35. 52. 54. 55. 62. 64. 80-82. 84. 90. 249. 260. 267. 539. III. 90. 123. IV. 222. 370. 388. 390.
Othon III. I. 404. II. 6. 296.
Othon de Brunſvick. II. 260. 261.
Ottocare. II. 207. 208.
Ottoman moine. IV. 290.
Ovide. I. 120. 124. III. 386.
Ouin. IV. 29. 38.
Oulougbeg. II. 425.
Ouraca. II. 11.
Oxenſtiern. IV. 111. 153.
Ozias. IV. 12.

P.

Pachimère. I. 280. 446.
Palafox. (dom Jean) III. 247.
Palavicini. III. 113. 510. 531.
Paléologue. (Meſſith) II. 446. 553.
Paléologues. I. 504. II. 167. 407. 409. 414. 416. 417. 426. 433. 553. III. 327.
Pallade. I. 81. 289.
Palliano. (de) IV. 222.

Pandolfe. II. 78.
Papebroc. I. 356.
Parennin. I. 262.
Parme. (Alexandre duc de) I. 202. III. 426. 444. 446. 449. 462. 479. IV. 8. 9. 112. 247. Voyez *Farnèfe*.
Parménion. I. 203.
Paſcal. (Blaiſe) II. 561.
Paſcal II. II. 46. 47. 93.
Paſchaſe Ratbert. II. 19. 20. III. 161.
Paſquier. (Etienne) I. 236. IV. 28.
Paſtourel. II. 492. 494.
Patarin chevalier. II. 510.
Patrocle. I. 157.
Paul-Emile. I. 225. II. 326.
Paul. (Saint) I. 137. 139. 207. 215. 341. 351. 363. 364. 369. 403. 431. III. 174. 225. 510. 512.
Paul III pape. III. 127. 141. 206. 226. 244. 245. 444. 511-513. 516-518. IV. 227.
Paul IV. III. 144. 264. 429. 434. 489. 496. IV. 221. 222.
Paul V. IV. 24. 224. 242. 243. 245.
Paul-Jove. II. 551. 552. III. 13. 25. IV. 249.
Paul-Oroſe. I. 202.
Pauſanias. I. 112. 157. 166. 469.
Pax. II. 366.
Payanotos. IV. 295. 301.
Pazzi. II. 541. 542. III. 490.
Pèdre de Tolède. (dom) IV. 24. 252.
Pèdre le ſévère. (dom) II. 547.
Pèlage. (dom) II. 437.
Pèlage Albano. II. 150.
Pèlage ſectaire. I. 440.
Pèlage Teudomer. I. 481. 483.
Pellevé. (cardinal de) IV. 16.
Pélops. I. 143.
Pelſart. III. 287. 370.
Pembroke (comte de) II. 73.
Pen. (Guillaume) III. 365. 366.
Pennington. (Jean) IV. 86.
Pépin. I. 375-384. 391. 392. 394. 398. 401. 406. 407. 412. 413. 415. 416. 425. 449. 456-458. 467. 495. 514. 522. 550. II. 46. 478. 483. III. 127.
Perci. IV, 159. 160.
Pérèfix. IV. 3.
Pérès. III. 300. 425. 428. 467.
Périclès. III. 98.
Périgord. (comteſſe de) II. 249.
Périn Tomaſel. II. 273. 465.
Perkins. III. 52.
Perſan. IV. 55.
Perſée. I. 21. 108. 123.
Peſcaire. III. 117.
Peſché. (Saint-Chamans du) II. 445.
Pétau. I. 107. IV. 418. 419.
Petit. (Jean) II. 284. 349.
Pétrarque. II. 256. 371. 372. 374. 375. 378. 560.
Petrucci cardinal. III. 150. IV. 222.
Phacée. I. 181.
Phaceia. I. 181.
Pharamond. I. 342. 494. IV. 424.

Pharaon. I. 71. 153. 170.
Phérécide. I. 23. 24.
Philippe empereur. I. 344. 345. II. 62-64.
Philippe le magnanime. III. 178.
Philippe II roi d'Eſpagne. II. 353. 505. 525. III. 124. 143-145. 218. 247. 262. 263. 266. 307. 337. 345. 393. 416-418. 424-469. 472. 473. 478. 486. 496. 520. 523. 529. 540. IV. 4. 8. 9. 12. 16. 17. 18. 25. 125. 133. 138. 157. 203. 221. 224. 231. 238. 240. 402. 410. 411.
Philippe III. II. 492. III. 262. 263. 465. 469. IV. 24. 50. 111. 125. 126. 128. 137. 142. 161. 245. 252.
Philippe IV. IV. 78. 89. 128. 137. 292.
Philippe V. III. 424.
Philippe I roi de France. I. 44. 379. 499. 538. 543. 565. II. 32. 46. 114. 125. 492.
Philippe II Auguſte. I. 499. II. 74-78. 80-88. 90. 135. 137-139. 147. 161. 164. IV. 22. 347. 426.
Philippe III le hardi. II. 204. 383. 388. 492. 503. 512.
Philippe IV le bel. II. 211. 212. 225-238. 242. 243. 301. 304. 305. 307. 367. 383. 385. 388. 389. 394-398. 400. 492. 493. 508.
Philippe V le long. II. 251. 306. 396. 398.
Philippe VI de Valois. II. 307-313. 315-318. 321. 369. 383. 386. 391. 395. 470. 492. 509. 513. III. 41. 122. IV. 19. 416-419.
Philippe Bardanès. I. 490.
Philippe le beau. II. 331. 520. III. 4. 88.
Philippe le bon. II. 351. 360. 437. 459. 461. 486.
Philippe duc de Bourgogne. II. 402.
Philippe de Comines. II. 435. 464. 465. 474.
Philippe de Macédoine. I. 514.
Philippe moine. II. 128.
Philon. I. 58. 219. 338.
Philoſtrate. I. 146. 289.
Phocas. I. 307. 489.
Phocion. I. 108.
Photius. I. 493. 501-506. IV. 2.
Phryxus. I. 144.
Pibrac. III. 535.
Pic de la Mirandole. II. 543. 544. 559-562.
Picard. (chevalier Jean) II. 510.
Picatrix. I. 155.
Pie II pape. II. 412. III. 152.
Pie III. III. 16.
Pie IV. III. 264. 522. 524. IV. 222. 223. 227.
Pie V. III. 415. 418. 467. 479. 485. IV. 227. 232.
Pierre. (Saint) I. 340-342. 363. 364. 369. 376. 382. 383. 403. 498. 531. II. 31. III. 512. 515. IV. 375. 387. 388. 411.
Pierre Aldobrandin. II. 26.
Pierre Ameaux. III. 194.
Pierre de Capoue. II. 269.
Pierre de Caſtelnau. II. 196.

Pierre de Courtenai. II. 166.
Pierre Damien. I. 540. II. 24. 382.
Pierre Dupui. II. 243.
Pierre de Navarre. III. 11. 419.
Pierre de Piſe. I. 422.
Pierre Flotte. II. 230.
Pierre Hein. IV. 263.
Pierre Kolb. III. 273.
Pierre la Châtre. II. 68.
Pierre le cruel de Caſtille. II. 224. 327-331. IV. 399.
Pierre le grand czar. I. 6. 64. 238. II. 353. 458. III. 269. 384. 466. IV. 275. 278. 285. 312. 335.
Pierre l'ermite. II. 110. 112-114. 116. 118-121.
Pierre roi d'Arragon. II. 193. 225. 512.
Pierre II roi d'Arragon. II. 200. 219.
Pierre roi de Hongrie. III. 77.
Pilade. I. 315.
Pilate. I. 350. 351. 359.
Pilet. III. 425.
Pilpay. I. 275. 276.
Pinzone. III. 300.
Pirrha. I. 107.
Pirrithoüs. I. 315.
Piſiſtrate. II. 540.
Pizarro. III. 56. 276.
Pizarro. (Franceſco) III. 330. 333. 335-337.
Plan-Carpin. II. 181.
Platon. I. 15. 100. 115. 116. 119. 162. 211. 248. 276. 278. 288. II. 17. 448. III. 103. 191. 213. 332.
Plaute. III. 99. 149.
Plelo. (de) I. 475.
Pline. I. 12. 144. 243. 343. III. 266. 332.
Plutarque. I. 28. 100. 156. 157. 164. III. 520.
Poët. (marquis de) III. 194.
Poggio. II. 290. 412.
Polentini. II. 544.
Polinice. I. 208.
Politiano. II. 543. III. 149.
Pollion. I. 136.
Pollux. I. 21. 107.
Poltrot de Meré. III. 447. 499. 548. IV. 38.
Polus cardinal. III. 155. 206.
Polybe. I. 233. 375.
Polycarpe. (Saint) I. 354. IV. 404.
Pompe Targon. IV. 87.
Pompée. I. 154. 184.
Pomperan. III. 120.
Pomponius Mela. I. 91.
Pope. I. 2.
Popilius, II. 444.
Porcellets. (des) II. 194.
Porphyre. I. 59. 81. 289.
Porus. III. 392.
Poſſevin jéſuite. IV. 267.
Pouſſin. IV. 123.
Prétextat. I. 365.
Prêtre-Jean. II. 171. 172.
Preuilli. (Géofroi de) II. 500. III. 92.
Prince noir. II. 310. 311. 320. 321. 323. 327. 330-333. 336. 357. IV. 399.
Priſcillien. II. 17.
Probus. I. 512.
Procope. I. 366. 393.
Procope le raſé. II. 413.
Ptolomées. I. 98. 101. 103. 109. 120. 152. 182. 220.

319. 325. II. 536. III. 266. 275. 403.
Puffendorf. III. 70. 111. IV. 269.
Pulci. (le) II. 374.
Puiset. (de) II. 65. IV. 370.
Pyrrhus. I. 226.
Pythagore. I. 74. 100. 116. 117. 262. 264. 275. 276. 284.

Q.

Quancum. IV. 327.
Quinault. I. 120.
Quinte-Curce. I. 62-64. 202. 289. III. 392. IV. 87. 320.

R.

Rabelais. I. 155.
Racan. IV. 62.
Rachis. I. 391.
Racine. III. 105. IV. 395.
Rafi. I. 321.
Ragotski. IV. 276. 303.
Rahab. I. 160.
Raimond. II. 11. 115. 119. 125. 130. 197-204. III. 21.
Rainier. II. 196.
Raleig. III. 347. 364. 469.
Rambouillet. (de) IV. 40.
Ramire (dom) roi d'Arragon. II. 216.
Raoul. II. 388. 492.
Raphaël. III. 284. IV. 123.
Ratram. II. 19. 22.
Ravaillac. IV. 35. 37. 38.
Ravanel. IV. 407.
Raulin. (Nicolas) II. 352.
Raynal. III. 365.
Réal. (de Saint) IV. 251.
Reginus. I. 462.
Régnier corsaire. I. 466.
Régulus. I. 233.
Remi. (Saint) I. 378. 379. 412.
Remus. IV. 424.
Renaud. II. 77. IV. 253.
Renaud de Châtillon. II. 133.
Renaudie. (du Barri de la) III. 491.
Renaudot. I. 266.
René d'Anjou. II. 299. 501. 502. 504. III. 34. 42.
René de Lorraine. II. 476.
Requescens. III. 441. 442.
Retz. (cardinal de) III. 505. IV. 61. 73. 112. 118.
Retz. (maréchal de) II. 359. III. 345.
Riario. II. 541.
Ribaumont. II. 314.
Riberac. II. 515.
Ricault. II. 457.
Richard. II. 164. 187.
Richard I cœur de lion, roi d'Angleterre. II. 61. 74. 82. 137. 138. 194.

Richard II. II. 336-339.
Richard III. III. 44. 48-50.
Richard comte d'Averse. I. 549. 550.
Richard. (l'abbé) IV. 422.
Richardot. IV. 256.
Richelieu. (cardinal de) I. 202. III. 352. 449. 549. IV. 57. 59. 64. 72-82. 84-99. 101. 103. 105. 110. 111. 112. 116. 118. 119. 122. 124. 125. 130. 132. 147. 150. 153. 157. 168 170. 176. 421-423.
Richemont. II. 466. III. 50. Voyez *Henri VII* roi d'Angleterre.
Richemont connétable. II. 349. 356. 392.
Ridicovi. IV. 29.
Rienzi. (Nicolas ou Cola) II. 256. 259.
Rimario. II. 544.
Robert Bruſs roi d'Ecoſſe. II. 301.
Robert cordelier. II. 205. 206.
Robert d'Artois. II. 94. 158. 383.
Robert de Clermont. II. 322.
Robert duc de Normandie. I. 561. II. 69. 115.
Robert palatin. IV. 177. 178. 182.
Robert roi de France. I. 145. 499. 537. 539-543. II. 15-17. 23. 371.
Robert roi de Naples. II. 250. 258. 262.
Robert Stuart roi d'Ecoſſe. II. 332.
Robert Guiſcard. I. 547. 549. 550-554. II. 42. 115.
Robert empereur. II. 275. III. 87.
Rocha. (Jean de) II. 284.
Rochefort. (Gui de) III. 4.
Rochefoucauld. (cardinal de la) IV. 74.
Rodolphe I de Habsbourg. II. 207. 208. 222. 244. 248. III. 78. 88. 140.
Rodolphe II de Suabe. II. 37-39. IV. 25. 141-145. 154. 272. 287.
Rodrigue. I. 479-481. II. 217.
Roger de Sicile. I. 551. 554-557. II. 49. 55. 61. IV. 255. 396.
Roger évêque. II. 70.
Rohan. (de) IV. 67. 69. 71. 78. 83. 84. 88. 89.
Roland, I. 398. 563. II. 82.
Rollin. I. 25. 202. 203.
Rolon ou *Raoul.* I. 470. 471.
Romain empereur. II. 105. 106.
Roméli. I. 181.
Romulus. I. 21. 123. 224. 225. 230. II. 450. III. 357. IV. 424.
Roſe évêque. IV. 45.
Roſni. IV. 13.
Rotharis. I. 477.
Rovère. (Julien cardinal de la) III. 16. IV. 247. Voyez *Jules II* pape.
Rouſſeau. (J. B.) I. 289.
Ruben. I. 215.
Rubruquis. II. 180.
Ruccellaï. III. 99.
Rui Gomès. III. 428.

Ruinart. (dom) I. 356.
Ruis de Martanza. (dom) II. 27.
Ruish. I. 6. III. 269.
Ruſſel. I. 284.
Ruth. I. 176.
Rutland. III. 38.
Ruyter. IV. 209.

S.

Sa jéſuite. IV. 32.
Sabatei-Sevi. IV. 296-300.
Sabellius. III. 191.
Sacremore. IV. 40.
Sadi. II. 378.
Sadolet cardinal. III. 149. 229.
Sagana. I. 154.
Said Effendi. I. 100.
Saintraille. II. 466.
Saka. III. 278.
Saladin. II. 130. 133-139. 145. 147.
Salcède. III. 447.
Sale. I. 308. IV. 384.
Salluſte. IV. 251.
Salmanaſar. I. 181. III. 402.
Salmeron. III. 246.
Salmeron jéſuite. IV. 32.
Salomon roi juif. I. 129. 147. 151. 168. 181. 190. 208. 219. 276. 327. II. 109. 125. 526. III. 296.
Salomon roi de Bretagne. I. 461.
Salomon roi de Hongrie. II. 39.
Salviati. II. 541.
Samon roi ſlavon. I. 411. 412.
Samſon. I. 175. 179. 206.
Samuel. I. 153. 159. 168. 377. III. 324. IV. 325.
Samuel Pennia. IV. 299.
Sancerre. (de) III. 492.
Sanche (dom) roi de Caſtille. II. 222. 223.
Sanche le gros roi de Léon. II. 8.
Sanche (dom) roi de Navarre. II. 9-12. 217.
Sanche Garcie. II. 8.
Sanchoniathon. I. 43. 58-60. 62. 83. 96. 97. 109. 156. 163.
Sanci. III. 547.
Santa Cruz. (de) III. 456.
Saphadin. II. 147. 148.
Sara. I. 71. 217.
Sardanapale. IV. 314.
Savelli. II. 544. III. 9.
Saül. I. 153. 159. 168. 179. 181. 377. III. 324.
Savonarole. II. 556-559. 562.
Savoie. (ducs de) II. 3. 98. 293. 411. III. 426. 430. 431. 561. 563. IV. 4. 9. 50. 64. 77. 91. 93. 112. 116. 117.
Saurid. I. 90.
Scanderbeg. II. 430-432. 437. 445. 447.
Scevola. (Mutius) III. 217.
Schomberg. II. 515. IV. 96. 104.
Scipion. I. 223. 225. 229. 368. II. 49. 326. III. 140. IV. 366. 371.
Scolaſtique. I. 373.
Scot. II. 19. 22. III. 241.

Sébastien roi de Portugal. (dom) III. 297. 416. 424. 451. 452.
Sédécias. I. 188. III. 402.
Sédécias médecin. I. 462.
Sédille. II. 492.
Séguier. IV. 117. 119.
Séguinat. II. 350.
Séleucides. I. 182. 273.
Sélim I. I. 93. II. 439. 454. III. 54. 57. 399. 408. 409. IV. 313.
Sélim II. III. 409. 417. 419. 420. IV. 286. 307.
Sellum. I. 181.
Sémiramis. I. 44. 124. III. 68.
Sénèque. I. 351. III. 271.
Sérapis. I. 100. 145. II. 536.
Sergius moine. I. 328.
Sergius II pape. I. 460. 462.
Sergius III. I. 518. 519.
Servet. III. 190-194.
Séfac. I. 285. 294.
Séfoftris. I. 57. 92. 93. III. 406-408.
Seth. I. 215.
Severa. III. 180.
Sextus. I. 154.
Sextus Empiricus. I. 53. 301.
Seymour. (Thomas & Edouard) III. 471.
Sforze. II. 293. 294. 298. 299. 538. 539. 544. III. 6. 27. 106. 107. 109. 125. 136. 517.
Sha-Abbas I. I. 319. III. 400-402. IV. 287. 312. 313.
Sha-Abbas II. IV. 313.
Shaftesbury. IV. 207.
Sha-Gean. III. 397. IV. 289. 313. 318. 319.
Sha-Huſſein. IV. 313-316.
Shakeſpeare. III. 100. 469. IV. 163.
Shall jéſuite. (Adam) IV. 334.
Sha-Nadir. I. 294. II. 419. III. 405. IV. 316. 317. 321-323.
Sha-Ruſtan. III. 399.
Sha-Sophi. IV. 313.
Shinner. (Matthieu) III. 107.
Sigefroy. I. 468. 469.
Sigibert. I. 399. 410. 496.
Sigiſmond I empereur. II. 262. 277. 279-281. 288. 291-293. 391. 407. 417. III. 65. 81. 87. 134. 166.
Sigiſmond II roi de Pologne & de Suède. III. 416. IV. 149. 150. 268. 269. 272. 273. 282. 283.
Silleri. (de) IV. 50. 76.
Silvère pape. I. 371.
Siméon. I. 353. IV. 46.
Simon. (de Saint) IV. 115.
Simon de Montfort. II. 145. 197. 198. 199-202. 219.
Simonetta. II. 539.
Sincelle. (George le) I. 41.
Sixte IV pape. II. 541. 543. IV. 237.
Sixte-Quint. II. 455. III. 236. 415. 479. 540. 541. IV. 8. 26. 224. 232-240. 246.
Smerdis. I. 39.
Socini. (Lélio) III. 191. 193.
Socrate. I. 116. 146. 224. 288. II. 290. 291. III. 104.
Soiſſons. (de) IV. 80. 81. 103. 112. 113. 118. 119.
Soli cardinal. III. 150.

Soliman. I. 200. II. 106. 114. 120. 124. 125. 421. 422. 454. III. 54. 83. 124-126. 128. 129. 133. 136. 137. 143. 392. 399. 409. 419. 420. IV. 254. 313.
Soliman III. IV. 307.
Solis. (Antonio de) III. 327.
Sommerset. IV. 161.
Sophi. III. 398-400. IV. 309.
Sophie de Bavière. II. 287.
Sophocle. II. 376. 448. III. 105.
Sorel. (Agnès) III. 139.
Sofiandre. (Saint) I. 355.
Soubise. IV. 65. 69. 70. 79.
Sourdis. (cardinal de) IV. 111.
Sozigènes. IV. 228. 230.
Spencer. II. 302. 303. III. 469. IV. 163.
Spina. II. 365.
Spinola. (de) IV. 93. 256.
Squin de Florian. II. 238.
Stafford. IV. 214.
Stanley. III. 50. 51.
Staremberg. (de) IV. 304.
Stauffacher. II. 244.
Stephano. II. 541. 542.
Stenon Sture. III. 71.
Stilicon. I. 228. 229.
Storck. III. 181.
Strabon. I. 52. 53. 81. 191. 288. III. 62.
Strada jésuite. III. 447.
Strafford. IV. 169-171.
Stuarts. III. 85.
Suabe. (duc de) II. 137.
Suarès jésuite. IV. 32.
Suétone. I. 144.
Suffolck. III. 35. 36.
Suger. II. 126.
Sulli. (Rosni duc de) III. 103. 506. IV. 3. 18. 20. 21. 23. 25. 26. 63.
Surville. III. 371.
Suze. (de) II. 98.
Sylla. I. 135. 222. III. 140. IV. 407.
Sylvestre I pape. IV. 424.
Sylvestre II. I. 537. 542. III. 77.
Symmaque. I. 371.
Symphorose. (Sainte) I. 353.
Syphax. III. 420.

T.

Tachon écuyer. II. 510.
Tacite. I. 63. 246. 506.
Tadeo. III. 380.
Taillefer. I. 563.
Taïs. I. 298.
Taitsong. IV. 330. 331. 333.
Taitsou. III. 383. 384. IV. 330.
Tallerand-Chalais. IV. 80. 81.
Tamerlan. II. 184. 418-426. 443. 444. III. 9. 58. 126. 390. 391. 393. IV. 287.
Tancrède de Hauteville. I. 546. 547. 550. 558. II. 61.
Tanneguy du Châtel. II. 348. 351.
Taraise. I. 425.
Tarif. I. 480.

Tarquin. I. 135. 144. 190.
Taſman. III. 370.
Taſſe. (le) I. 321. 545. II. 372. 374. III. 99. 101.
Taſſillon. I. 512.
Tavanes. (de) III. 503.
Tavernier. III. 394. IV. 320. 325.
Taupin. (Nicole) II. 492.
Taupins. II. 493.
Técuſe. (Sainte) I. 354-356.
Tell. (Guillaume) II. 245.
Tempeſti moine. IV. 233.
Termes. (de) III. 432.
Teriot. IV. 87.
Tertullien. I. 140. 141. 166. 343. 359. II. 199.
Teutberge. I. 445. 497. 499.
Thalès. I. 115. 276.
Thamar. III. 201.
Thamas. III. 126. 399. 405. IV. 315-317.
Tharé. I. 70. 71.
Thaut. I. 96. 122. 173.
Thémines. IV. 56.
Thémiſtocle. I. 108. II. 449.
Théocrite. III. 265.
Théodebert. I. 393.
Théodelle. I. 221.
Théodora. I. 492. 494. 518. 529. II. 440.
Théodoret. I. 59.
Théodoric. I. 371. 375. 401. II. 500.
Théodoſe I. I. 362. 366-368. 409. 417. 430. 455. 490. II. 536. IV. 377.
Théodoſe II. I. 139. 227-229. 317.
Théodote. (Saint) I. 354-356.
Théophile empereur. I. 491. 492.
Théopompe. I. 220.
Thérèſe de Léon. II. 8.
Théſée. I. 315.
Thibaud de Champagne. II. 152.
Thierri. I. 234. 416.
Thieſle. I. 306.
Thoiras. (de) IV. 84. 396.
Thomas apôtre. (Saint) I. 274. 285. III. 164. 175. 288.
Thomas de Cantorbéri. (Saint) II. 70-73. 95. III. 204. 521. IV. 238. 350.
Thomas docteur. (Saint) I. 438. III. 241. 514.
Thomas Vilquéſi. IV. 14.
Thou. (de) I. 235. II. 192. 353. III. 428. 534. 547. IV. 120. 261.
Thucydide. I. 231. III. 98.
Tibère. I. 338. 350. 351. 359. III. 426. 427.
Tycho-Brahé. IV. 143. 144.
Tigrane. III. 399.
Tilly. IV. 148. 151. 156.
Tirrel. III. 48.
Tiſſot. I. 1.
Tite-Live. I. 144. 233. 375. III. 154.
Titus. I. 130. 151. 184. 198. 201. 251. 343. 359. 510. II. 433. III. 509.
Tobie. I. 211. 217. 300.
Tolet jéſuite. IV. 32.
Toman-Bey. III. 408.
Tomaſi. III. 13.
Tomoré. III. 83.
Toris. IV. 163. 217.
Torizo. I. 479.
Torquemada. III. 259.
Torſtenſon. IV. 155.
Totila. IV. 390.

Touchi. II. 182.
Trajan. I. 67. 184. 185. 201. 251. 320. 340. 343. 353. 359. 406. 489. 510. IV. 249.
Trimouille. (la) II. 466. 517. III. 6. 27. 28. 542. IV. 43. 65.
Triphon. I. 140.
Triptolème. I. 164.
Trissino. III. 99.
Trithème. IV. 425.
Trivulce. III. 27. 109.
Troll. III. 71. 72. 74. 175.
Tromp. IV. 264.
Truchses. (Gerhard de) IV. 143.
Trussel. (Guillaume) II. 303.
Tsedékia. I. 188.
Tubal. I. 62.
Tudor. III. 473.
Turenne. II. 333. IV. 40. 155. 303.
Turpin. I. 398.
Tuti. II. 182.

U.

Ulpius. I. 131.
Ulysse. I. 14. IV. 295. 393.
Urbain II pape. I. 541. 555. 556. II. 12. 43. 44. 55. 93. 110. 116. 122.
Urbain IV. II. 190. 212. IV. 233.
Urbain V. II. 285. 416. 503.
Urbain VI. II. 260. 270-273. 276. 412.
Urbain VIII. III. 515. IV. 77. 151. 246.
Urie. I. 191.
Ursins. II. 250. 343. 544. III. 13. IV. 389.
Ussum-Cassan. II. 444. III. 390. 398. IV. 287.
Ustaris. IV. 133. 411.

V.

Vala. I. 450. 453.
Valdec. III. 185.
Valderios. III. 380.
Valdo. (Pierre) III. 158. 228.
Valdon. I. 437.
Valentine de Milan. II. 340.
Valentinien I. III. 180.
Valentinien III. I. 368. 369.
Valette. (cardinal de la) IV. 111.
Valette. (duc de la) IV. 111. 113. 255. 256.
Valid. I. 322.
Valid Almanzor. I. 480.
Valrade. I. 497. 499.
Valstein. (de) IV. 148. 149. 152.
Valtherfurst. II. 244.
Valverda. III. 333. 334.
Vamba. I. 377. 454. 478. 479.
Vandale. I. 62. 131.
Vanolles. (de) III. 448.
Vanoza. II. 545.
Vaquerie. (la) II. 517.

Vervins. (chevalier de) II. 509.
Veſale. III. 404.
Veſpaſien. I. 130. 145. 187. 342. 343. II. 60. 433. IV. 246.
Victor II pape. II. 57.
Vieuville. (la) IV. 74. 76.
Vigan. III. 171.
Vignes. (chancelier des) II. 96. 98.
Vigneul-Marville. IV. 422.
Vilaines. (le Bégue de) II. 331.
Villani. II. 255.
Villaret. (de) II. 446.
Villegagnon. III. 346. 347.
Villequier. (de) III. 545.
Villiers l'Iſle-Adam. IV. 254. 255.
Virgile. I. 128. 136. 138. 154. 206. 269. II. 23. 376. 456. III. 105.
Viſconti. II. 252. 267. 293. 294. 296. 538. III. 3. 255.
Viſnou ou *Vitſnou.* I. 75, 292. III. 291.
Vitelli. (Pagolo) III. 9.
Vitellius. I. 527. III. 507. IV. 288.
Varade jéſuite. IV. 28.
Varham. III. 94.
Varillas. II. 353.
Varus. I. 394. 395. III. 164.
Vaſco de Gama. III. 273-275.
Vaſto. (del) III. 136. 137.
Vaſſor. (le) IV. 26.
Vauban. IV. 418. 421.
Veimar. (de) IV. 112-114. 152-155. 423.
Velaſquez. III. 326. 336.
Véli. I. 397. 402. IV. 372. 396. 398.
Venceſlas. II. 267. 268. 287. 291. 292. 338. 391. 405. III. 36. 87.
Vendôme. (de) IV. 4. 5. 54. 80. Voyez *Bourbon.*
Venier. III. 417. 418.
Venti. I. 264.
Verehin. (de) II. 513.
Vérémond. I. 482.
Vernon. IV. 198. 347.
Vertot. (de) II. 108. III. 70.
Vith. (de) III. 317. IV. 262.
Vitikind. I. 395. 396.
Vitiza. I. 478. 479.
Vitri. (de) IV. 55. 56.
Vitruve. I. 48. 151.
Vitteric. I. 478.
Volodimer. II. 1.
Volſey cardinal. III. 94. 96. 152.
Voraginé. IV. 348.
Voſſius. I.

W.

Waldemar III. III. 68.
Walpole. III. 45. 48.
Waller. IV. 182. 190.
Warburton. I. 58. 113. 164. 165.
Warwick. III. 37. 39. 40.
Whigs. IV. 163. 217.
Whilſton. IV. 419.
Wiclef. (Jean) II. 286. 287. 289. 413. III. 228.
Wolf. (Jérôme) II. 144.

X.

Xavier jésuite. III. 246. 281. 375.
Xénophon. I. 49. 231. III. 98.
Xerxès. II. 449. IV. 311.
Ximenès. II. 220. 529. III. 93. 151. 258. 424. 311.
Xixoutrou. I. 41.

Y.

Yetser. III. 171. 172.
Yngtsong. III. 384.
Yo. I. 252.
Yontching. I. 256. 268. IV. 336.
Yorck. (d') I. 516. III. 35-39. 51. 53. 217. IV. 210-213.
Yu. I. 262.
Yves de Chartres. II. 510.

Z.

Zacharie pape. I. 376. 408.
Zacharie prophète. I. 191.
Zacharias roi juif. I. 181.
Zagataï. II. 183.
Zaïd. II. 13.
Zaleucus. I. 117. 118.
Zamolxis. I. 238.
Zarata. III. 334. 335.
Ziska. (Jean) II. 292. 413.
Zizim. II. 551. 552.
Zoroastre. I. 20. 103. 104. 123. 162. 173. 218. 290. 299. 302. 305. 306. III. 287. IV. 383. 384.
Zorobabel. I. 199.
Zozyme. I. 165.
Zuingle. III. 169. 170. 174. 189. 211. 228. 523. 528.
Zuski. IV. 281-283.

Fin de la Table des matières.

DL 5411

LD 78

ULB Halle
3
005 813 00X

Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-711427-p0493-9

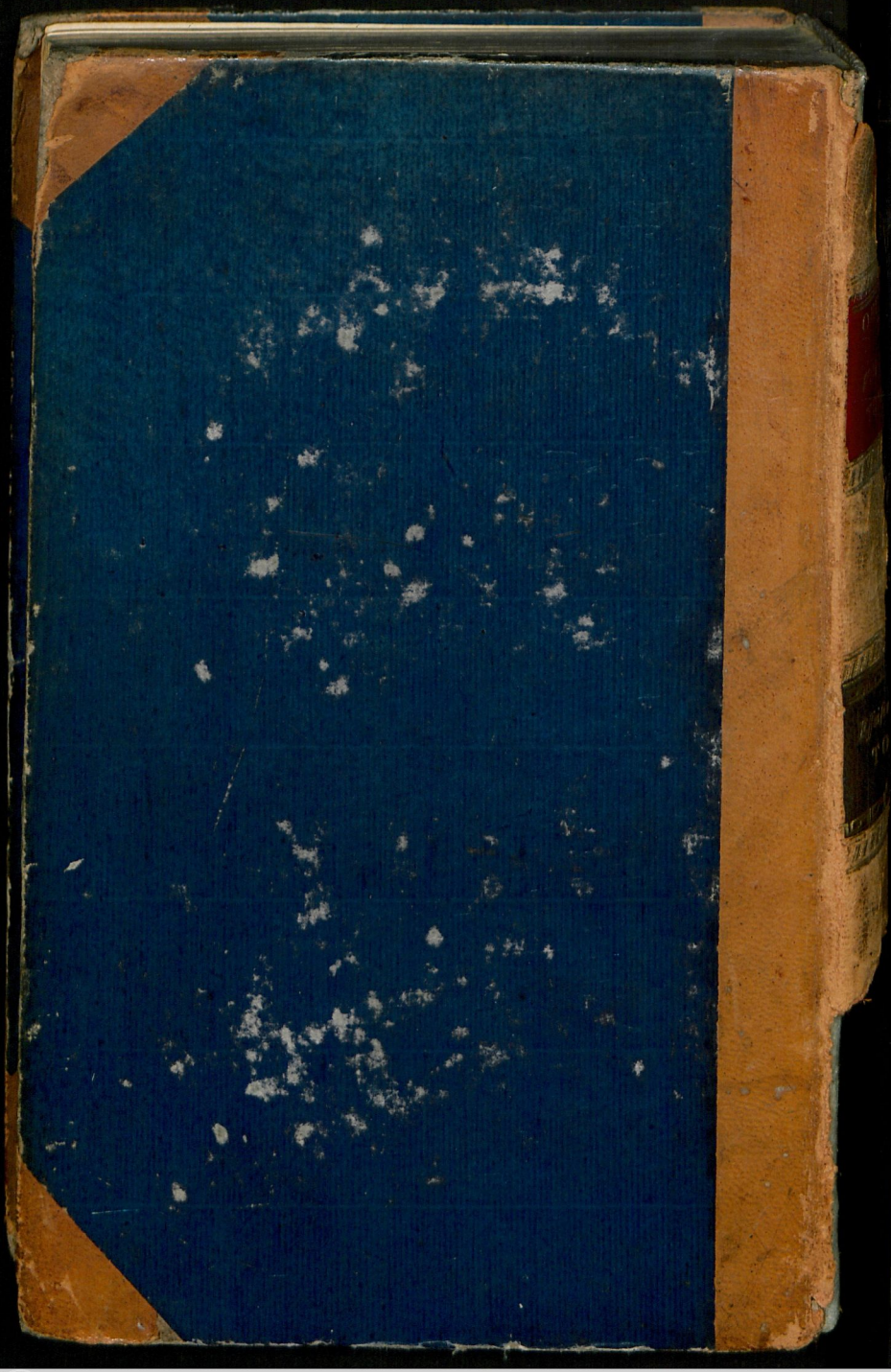

OEUVRES

COMPLETES

DE

VOLTAIRE.

TOME DIX-NEUVIEME.

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-TYPOGRAPHIQUE.

1784.

Farbkarte #13 B.I.G.
Blue Cyan Green Yellow Red Magenta White 3/Color Black
Centimetres Inches
Universitäts- und Landesbibliothek Sachsen-Anhalt
urn:nbn:de:gbv:3:1-711427-p0495-1